University of St. Michael's College
3 1761 08051757 6

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

BRUXELLES. — A. VROMANT ET Cie, IMPRIMEURS, 3, RUE DE LA CHAPELLE.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

TOME CENT NEUVIÈME

TOME I DE LA CINQUIÈME SÉRIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES : A. VROMANT & Cie

BUREAUX :

A PARIS
46, RUE LAFAYETTE, 46

A BRUXELLES
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

1892

M. AUGUSTE NICOLAS

SON ŒUVRE APOLOGÉTIQUE

Nous aurons bientôt une édition complète et définitive des œuvres de M. Auguste Nicolas. On prépare le dernier volume, et, pour couronner dignement cette collection, M. Paul Lapeyre va publier la *Vie* de l'éminent apologiste. Cet hommage était bien dû à l'auteur des *Études philosophiques sur le Christianisme*. Dix-huit volumes sont sortis de sa plume féconde. Dans cet immense travail, il n'y a peut-être pas une seule page qui ne tende à l'affermissement et à la propagation du règne de Jésus-Christ. Et ces constants et généreux efforts furent très souvent couronnés du plus éclatant succès.

M. Auguste Nicolas a longtemps exercé au sein de notre société française un véritable apostolat.

Il fut un grand *convertisseur d'âmes*. Bien peu d'écrivains ont eu ce bonheur. Faut-il s'en étonner ? Que des conversions s'opèrent sous l'influence de la parole sacrée, on le comprend. Cette parole vient de Dieu ; elle retentit dans l'enceinte de nos églises où tout prédispose à l'entendre et à lui obéir. Les plus chers souvenirs s'éveillent aisément sous ces voûtes où se sont accomplis les actes les plus graves de la vie religieuse. La conscience elle-même se ranime et parle plus éloquemment que tout le reste. Ce n'est point cependant au pied de nos chaires que se consomment habituellement ces transformations morales et spirituelles. Il y faut des entretiens plus intimes où Dieu intervient directement et achève par l'infusion de la grâce sacramentelle ce que le prédicateur a commencé.

L'écrivain n'a point toutes ces ressources. Le lecteur lui demande bien des lumières, un enseignement, mais dont il se constitue le juge. Ni la science ni le talent ne donnent le droit de pénétrer dans la conscience et d'y parler en maître. Sitôt que le lecteur se sentira atteint dans ses préjugés, et surtout dans ses passions, il jettera de

côté le volume accusateur, ou bien, pour en combattre la doctrine, il fera appel à toutes les ruses de la sophistique.

Mieux que personne, M. Auguste Nicolas a mesuré tous ces obstacles puisqu'il les a vaincus. C'est là, l'oserai-je dire, ce qui captiva tout d'abord mon attention, lorsque j'ouvris, il y a bien des années, le premier volume des *Études philosophiques*. J'y cherchais la révélation exacte des difficultés qu'un grand nombre d'esprits opposent à la vérité catholique, plus encore que l'expression de cette vérité elle-même. Quelle idée l'auteur s'était-il faite de ces difficultés et de la manière de les combattre, lui qui était parvenu à en triompher dans un si grand nombre d'âmes?

L'œuvre de M. Auguste Nicolas se recommande à notre curieuse sympathie pour beaucoup d'autres motifs.

Dans le cours si tourmenté de ce siècle, les catholiques, surtout en France, ont agité bien des questions qui sont promptement devenues l'objet des plus âpres controverses. Il ne faut point trop leur en vouloir. Ces questions sont nées de la nature même des choses et du concours des circonstances. Bien des hommes se sont trouvés engagés dans ces luttes sans l'avoir voulu, et surtout sans l'avoir cherché. Que plusieurs, et des plus sagaces et des plus généreux, emportés par l'ardeur de leur zèle, se soient égarés sur de fausses pistes, cela n'est point fait pour nous surprendre. Les questions débattues avaient des points bien obscurs. Les écrivains qui sont entrés plus tard dans la carrière ont trouvé, pour guider leur marche et diriger leurs efforts, des définitions précises ou des indications très nettes, très significatives données par l'Église. Mais il leur suffira, pour juger leurs aînés avec une équitable indulgence, de se souvenir que ceux-ci se sont péniblement frayé la voie à travers des difficultés inextricables. Ne citons qu'un exemple qui ne blessera personne. Les plus nobles esprits de ce siècle ont usé le meilleur de leurs forces dans la lutte contre le rationalisme. Le moyen le plus prompt et le plus sûr de terrasser l'ennemi n'était-il pas de mettre en lumière la faiblesse native de la raison elle-même et de lui dénier les prétendus droits qu'elle s'arrogeait orgueilleusement? On reprenait ainsi, croyait-on, la voie tracée par les plus illustres apologistes. Pascal avait-il fait autre chose? Ce mouvement offensif était très juste et pouvait amener de grands résultats, mais à la condition d'être bien conduit et de ne point dépasser une certaine mesure. Les limites entre les droits légitimes de la raison et les fausses prétentions du rationalisme sont assez nettement fixées,

aujourd'hui que l'Église a parlé. Mais alors combien elles étaient indécises et que d'hommes éminents ne les aperçurent point.

M. Auguste Nicolas a écrit au milieu de toutes ces difficultés ; il fut l'un des plus grands agitateurs d'idées qui aient vécu dans ce siècle. Son œuvre, à mesure qu'elle se déroulait, l'amenait en face de ces problèmes qui se posaient autour de lui. J'indiquerai bientôt comment il en comprit quelques-uns. Sa pratique assez habituelle fut, si je ne me trompe, de ne point s'engager à fond dans tous ces débats, de garder en face des différents partis une très digne et très légitime indépendance et de chercher dans leurs controverses des arguments en faveur de ses thèses apologétiques. Quelques-uns de ces arguments peuvent nous paraître aujourd'hui contestables ; je les crois tels en effet. Ils n'en produisirent pas moins, sur beaucoup de lecteurs, une très grande influence, et contribuèrent au triomphe de la vérité religieuse que l'auteur s'efforçait d'établir.

Au soir de sa longue existence, le célèbre apologiste toucha même aux questions politiques les plus épineuses. Son amour pour l'Église, dont les intérêts étaient en jeu, le fit descendre dans cet arène où personne ne songe à ménager son adversaire. Une modestie exempte de toute peur lui avait conseillé de se dissimuler sous le voile de l'anonyme. Mais on l'eut bientôt deviné. Il ne lui fut fait aucune réponse que je connaisse. Ceux qui ne partageaient ni ses opinions ni ses espérances, évitèrent de le combattre, du moins directement. Il s'était depuis longtemps formé, autour de ce vétéran, une atmosphère de respect et de vénération qui suffit à le protéger. Ainsi, dans les tournois du moyen âge, il arrivait parfois que d'anciens preux cachaient, sous un masque, leur front couronné par la victoire. Mais leur seule attitude les trahissait, les épées s'inclinaient ; au lieu de croiser le fer, on leur jetait des lauriers.

Il ne sera pas sans intérêt, en attendant le livre de M. Lapeyre, d'étudier en elle-même l'œuvre apologétique de M. Auguste Nicolas et d'indiquer la place qu'elle me semble devoir garder dans la littérature religieuse de ce siècle.

I

L'esprit de M. Auguste Nicolas était éminemment synthétique, et comme tel, il devait être d'abord frappé des grandes lignes du christianisme, de l'ampleur de sa doctrine, de cette majesté enfin, qui l'élève bien au-dessus de tous les systèmes philosophiques ou

religieux, inventés par l'intelligence ou l'imagination des hommes. Sa plume essaya de dessiner tout l'ensemble architectural de ce monument construit par la main divine. C'était sous cette forme intégrale qu'il fallait, selon lui, présenter la religion aux gens du monde, si l'on voulait qu'elle les saisît et les captivât. N'était-ce pas aussi le moyen d'en faire valoir toutes les beautés? « Il y a dans les esprits, disait-il, un goût généralisateur, un besoin spacieux de saisir les choses sous leur aspect le plus large et le plus absolu, qui vient sans doute de ce vide de convictions qui les tourmente, et qui appelle à lui un aliment vaste comme sa capacité. Dans cette disposition, le meilleur moyen de les fixer et de les satisfaire dans l'étude de la religion, c'est de la leur montrer dans tout son développement et pour ainsi dire de front. Et qu'est-ce qui se prête plus que la religion à cette exigence, elle qui est tout ce qu'il y a de plus général et de plus absolu ; qui remplit tous les temps, tous les lieux, toutes les sphères ; qui enveloppe toute l'humanité et qui n'est enveloppée que par Dieu, ou plutôt qui n'est que Dieu lui-même, seul et véritable objet que, sans le savoir, nous poursuivons (1). »

Tout le plan des *Études philosophiques sur le Christianisme* est sorti de cette inspiration. Lacordaire le résume à merveille dans la lettre célèbre qu'il adresse à l'auteur. « Vous avez, lui disait-il, distribué dans trois classes distinctes toute la suite de votre démonstration. Une première partie contient, sous le titre de *Preuves philosophiques*, les arguments relatifs aux dogmes fondamentaux de Dieu, de l'âme et du culte, à la nécessité d'une première et d'une seconde révélation, et à la liaison de l'une avec l'autre par Moïse qui tient le milieu entre Adam et Jésus-Christ. La deuxième partie contient, sous le titre de *Preuves intrinsèques*, l'exposition de la doctrine promulguée par les deux révélations, et en fait ressortir la puissance et la beauté. La troisième partie, sous le titre de *Preuves extrinsèques*, s'arrête à Jésus-Christ, qui est déjà le fond de tout ce qui précède, et en constate de plus près la divinité par le caractère même de sa personne et de sa vie, par la nature des Évangiles, par les prophéties, les miracles, l'établissement du christianisme, son action sur le monde et sa perpétuité. »

Toute la substance du travail de M. Auguste Nicolas est, en quelque sorte, condensée dans ces lignes. Immédiatement après, Lacordaire en vient aux critiques qu'il ne ménage point à son ami. Cette

(1) *Études philosophiques*, introd. p. 72.

liberté d'allures convenait bien à ces deux grands hommes qui, l'un et l'autre, n'ont besoin que de la vérité. Nous pénétrerons peut-être plus avant dans l'intelligence des *Études philosophiques*, en nous aidant des remarques de Lacordaire ; et tout en reconnaissant ce qu'elles ont de fondé, il nous sera permis de ne point partager entièrement les regrets de l'éloquent dominicain. Écoutons-le d'abord : « Il résulte de cette division des *Études philosophiques*, un certain manque d'unité et de progrès continu dans la démonstration, qui ôte à votre œuvre une part de son aspect monumental. Ce sont trois traités plutôt qu'un être unique et vivant qui marche devant soi et nous emporte dans le cours à chaque pas plus vaste et plus profond de sa destinée... Des répétitions inévitables sont les conséquences de ce procédé... » Un peu plus loin, Lacordaire ajoute, s'adressant toujours à M. Auguste Nicolas : « Vous avez eu un parti pris contre les éclaircissements qui se puisent dans la haute méthaphysique religieuse : non pas que vous fussiez incapable de ce genre de spéculation, mais parce que vous l'avez jugé peu propre à faire impression sur la généralité des lecteurs. Vous avez choisi dans la lumière les rayons qui vont à tous les yeux ; c'est le soin d'une piété humble et amie. J'en ai pourtant des regrets ; il en résulte des lacunes sensibles pour un assez grand nombre d'esprits souffrants. »

Un certain manque d'unité et de spéculations métaphysiques à l'appui du dogme, voilà, en deux mots, tout ce que Lacordaire reproche à l'auteur des *Études philosophiques*.

M. Auguste Nicolas, il faut en convenir, n'était point un théologien de profession. Si, avant de commencer son livre, il eut étudié, d'après les procédés en usage dans l'école, cette Somme de saint Thomas dont Lacordaire parle si magnifiquement un peu plus loin, nul doute que l'auteur des *Études* n'eût conçu autrement son grand ouvrage et ne lui eût donné un caractère de plus rigoureuse unité. Nous y admirerions des déductions logiques se rattachant par des liens plus apparents aux principes révélés. Le tout formerait un ensemble plus didactique. Mais en serait-il plus attachant ?

Lorsqu'un ami vint le prier de répondre à ses doutes par une exposition des vérités fondamentales du christianisme, M. Nicolas, ainsi qu'il le raconte, n'avait jamais rassemblé dans son esprit les raisons éparses de sa croyance. N'importe ! il se met immédiatement à l'œuvre ; « les réflexions naissent les unes des autres ; elles se dilatent sous sa plume. Les souvenirs de lectures anciennes lui

reviennent ; des lectures nouvelles que le hasard, mais un hasard intelligent, semble choisir et diriger, des conversations imprévues, » tout, en un mot, concourt à son œuvre et se transforme en aliment pour son travail. Celui-ci grandit insensiblement et atteint enfin le développement qu'il présente aujourd'hui.

Cette genèse des *Études philosophiques* explique fort bien un certain manque d'unité.

M. Nicolas considéra d'abord de front la dogmatique chrétienne ; il en mesura, de son grand et puissant regard, les immenses proportions. Lorsqu'il voulut ensuite se rendre un compte plus exact de chacun de nos dogmes, le justifier à ses propres yeux, recueillir, comme il le dit, les raisons éparses qui appuyaient sa foi, il saisit toute la complexité de la tâche qu'il avait entreprise. Les beautés du christianisme lui apparurent plus variées qu'il ne les avait crues d'abord. Les différentes faces du dogme se présentèrent tour à tour. Il se fit dans son esprit comme des révélations successives et il s'abandonna au charme grandissant qu'il y avait à les contempler et à les décrire.

Mais n'éprouvons-nous pas, à notre tour, le plus vif plaisir à suivre l'auteur dans ses nombreuses investigations ? L'inattendu, la nouveauté de ses découvertes, l'impression fraîche et vive qu'elles produisent sur son propre esprit, donnent à son exposition je ne sais quoi de vivant et de spontané que n'aurait certainement point le récit plus rigoureusement didactique d'un théologien de profession, à moins toutefois que ce théologien ne fût le Père Lacordaire. L'unité y perd un peu, je le sais bien. L'auteur revient à plusieurs reprises sur le même sujet, mais c'est afin de se compléter lui-même. Ce ne sont point des répétitions proprement dites qui en résultent, mais des éclaircissements nouveaux qui s'ajoutent aux explications précédentes. Le point de vue est toujours différent. Peut-être même que l'interruption a reposé le lecteur et lui permettra de suivre plus aisément, et jusqu'au bout, la démonstration. Bien des esprits, qui n'ont rien, il est vrai, du génie de Lacordaire, estiment que cette variété répond à leurs goûts mieux qu'une unité trop rigoureuse.

Le second reproche de Lacordaire ne doit point être pris dans un sens trop absolu ; on fausserait ainsi la pensée de l'illustre dominicain. Les considérations de haute métaphysique religieuse ne sont point totalement absentes des *Etudes philosophiques ;* je n'en voudrais pour preuve que le chapitre sur la *Trinité* dont le Père Lacor-

daire reconnaît lui-même la grande valeur. Cependant, la tendance habituelle de M. Nicolas n'est point de chercher les explications du dogme dans les systèmes métaphysiques autant que dans le dogme lui-même. Son tort est-il donc si grand? Il m'a toujours semblé que les dogmes, vus dans leur nature propre, dans leurs éléments essentiels et surtout dans leurs rapports réciproques et nécessaires, se justifient suffisamment aux yeux de la raison la plus exigeante, pourvu que celle-ci ne soit point aveuglée par les préjugés rationalistes. Si cette condition n'est pas remplie, ce ne sont point les systèmes métaphysiques, eussent-ils les apparences les plus plausibles, qui vaincront les hostilités de cette raison orgueilleuse. Elle contestera leur valeur explicative avec plus d'âpreté que les dogmes eux-mêmes. Ces systèmes ne font, du reste, que reculer la borne du mystère. De plus, leur nombre et leur diversité même en affaiblissent singulièrement l'autorité. L'adversaire rationaliste pourra se servir de la théorie d'un théologien pour ébranler celle des autres. Les spéculations de haute métaphysique religieuse sont tout à fait à leur place au sein de l'école et dans des livres spéciaux ; elles peuvent rendre là de réels services. Je serais tenté de croire, avec M. Nicolas, qu'elles ne sauraient guère être produites avec utilité dans ces expositions doctrinales qui s'adressent à un public plus étendu.

L'apologétique tirera toujours ses meilleurs arguments du dogme lui-même. Sans se contenter de ces preuves morales, sociales et historiques que Lacordaire estimait, à bon droit, peu efficaces auprès de certains esprits, elle aura des démonstrations très fermes, parce qu'elles seront très théologiques. A mon avis, l'ouvrage de M. Nicolas en est rempli.

II

Ce caractère théologique s'accentue encore dans les quatre volumes sur la sainte Vierge et particulièrement dans le premier : *Marie et le plan divin*. C'est là surtout que M. Auguste Nicolas se montre théologien, si l'on entend par ce mot l'homme qui pénètre au fond du dogme révélé, qui s'y complaît, y attire le lecteur et lui fait partager ses propres admirations. Dans les *Études philosophiques*, l'éminent apologiste avait les yeux perpétuellement fixés sur ceux qu'il voulait convaincre; il écoutait en quelque sorte leurs

objections et se montrait soucieux d'y répondre. Sa grande crainte était de laisser derrière lui certains points encore obscurs et incompris. De là cette argumentation ingénieuse à varier ses formes, ces démonstrations qui semblent recommencer alors qu'on la croyait sur le point de finir et qui prennent un autre chemin pour vous conduire plus sûrement au but. Après ses plus audacieuses envolées, l'écrivain retouche la terre et invite à un nouveau départ ceux qui auraient hésité à le suivre.

Dans ses études sur la sainte Vierge, il procède plus hardiment, en homme déjà maître de son public. Il suppose le lecteur en possession de la vérité qu'il s'agit de lui faire pénétrer plus à fond. Aussi l'apologiste s'établit sans aucun préambule au cœur même du sujet et commence par dérouler devant vous les secrets du *plan divin* et les différentes phases de son exécution. Ce premier volume sur la Vierge rappelle Bossuet. Sans doute M. Nicolas n'a ni la hauteur de vue, ni surtout la riche et lumineuse concision du grand évêque. On sent toutefois que le sujet l'a élevé à peu près au même niveau. Parmi les œuvres oratoires de Bossuet, aucune n'a plus d'attraits pour moi que ses nombreux sermons sur la sainte Vierge. Les oraisons funèbres sont des morceaux d'éloquence très étudiés où se déploie l'art le plus savant et le plus exquis. Dans les sermons sur la sainte Vierge, Bossuet épanche, presque sans y songer, les trésors de doctrine et de piété qui remplissaient son cœur, et c'est pourquoi je les préfère aux oraisons funèbres. M. Auguste Nicolas s'en est visiblement inspiré ; je m'étonne qu'il n'y ait pas puisé plus souvent. Ces deux hommes d'inégale taille nous ont laissé ce qu'il y a de plus complet, dans notre littérature, sur la sainte Vierge. Tous deux étaient dévots à Marie, et, pour ce motif, ils ont merveilleusement compris le christianisme lui-même dans ce qu'il a de plus élevé et de plus pratique.

L'un des préjugés les plus faux et les plus étroits répandus par le protestantisme, consiste à croire que le culte de la sainte Vierge est une sorte de superfétation qui défigure le christianisme lui-même. Ce culte, au contraire, ainsi que la doctrine sur laquelle il s'appuie, sort des entrailles mêmes de la révélation. Les hommes qui ont peur d'exagérer les prérogatives de Marie se forment une idée fausse et incomplète de l'incarnation. Ils ne comprennent rien aux grandeurs de la Mère parce qu'ils n'ont pas compris les abaissements du Fils. La notion du Dieu fait homme est comme le point central de la dogmatique chrétienne ; aussi a-t-elle été attaquée par

les principaux hérésiarques des premiers siècles. Lorsqu'il fallut la sauvegarder, on ne trouva rien de plus efficace que de définir la maternité divine de la sainte Vierge. Ce seul mot : θεοτοκος mettait fin à tous les débats. Rien n'est plus exact que cette observation de M. Nicolas : « Honorer Marie, *professer* Marie, c'est professer le christianisme tout entier. C'est confesser que Jésus-Christ est homme parce qu'il est fils de la Femme ; c'est confesser qu'il est Dieu puisque cette femme est mère de Dieu ; c'est confesser enfin qu'il est Homme-Dieu puisque c'est par une seule naissance que ces deux natures se sont unies pour former le Christ. »

Après avoir été ainsi établie dès le commencement, au centre même de la religion, la sainte Vierge continue d'y remplir un rôle actif. « On ne connaîtrait point, écrit M. Nicolas, le mystère de la maternité divine, si on ne voyait dans cette maternité sainte qu'une dignité oisive, qu'une fonction d'accident, et, si on ne l'honorait que pour le fait seul d'avoir porté, d'avoir donné une fois au monde le fruit de la vie. » C'est ici qu'il faut se rappeler la doctrine de Bossuet : « Je pose pour premier principe que Dieu, ayant résolu dans l'éternité de nous donner Jésus-Christ par l'intermédiaire de Marie, il ne se contente pas de se servir d'elle comme d'un simple instrument pour ce glorieux ministère ; il ne veut pas qu'elle soit un simple canal d'une telle grâce, mais un instrument volontaire qui contribue à ce grand ouvrage, non seulement par ses excellentes dispositions, mais encore par un mouvement de sa volonté... Dieu ayant une fois voulu que la volonté de la sainte Vierge coopérât efficacement à donner Jésus-Christ aux hommes, ce premier décret ne se change plus, et toujours nous recevons Jésus-Christ par l'entremise de sa charité (1). »

Il suffit d'énoncer ces principes pour montrer combien est active la participation de la sainte Vierge à l'œuvre de régénération qui doit durer autant que le monde. Le verbe, médiateur de religion, procure la gloire de Dieu son père, première fin de la création. La sainte Vierge travaille, en quelque sorte avec lui, à l'exécution de cette première partie du plan divin. Mais les fonctions de Marie prennent un caractère plus émouvant, lorsqu'il s'agit de nous appliquer les fruits de la rédemption opérée par Jésus. Le drame du calvaire ne se consomma qu'avec son concours ; elle consentit à l'immolation de son Fils. Ses mains maternelles demeurent comme

(1) Bossuet, quatrième sermon pour la fête de l'Annonciation.

le canal par lequel le sang même de la victime arrive jusqu'à nos âmes. Ces considérations que je suis contraint d'abréger ici, au point de les rendre peut-être peu intelligibles, remplissent les deux premiers livres du *Plan divin*.

L'auteur s'élève plus haut encore dans le troisième. Il nous montre la sainte Vierge, épouse de Dieu, mère du Fils et sanctuaire de l'Esprit, fille de la Trinité dont elle complète l'œuvre et favorise l'entière manifestation ici-bas. Si les témoignages les plus explicites des Pères et des docteurs de l'Église ne venaient à tout instant corroborer cette doctrine, on craindrait que le pieux écrivain ne se laissât trop entraîner par la logique de son sujet et par sa tendre dévotion envers Marie. Je ne ferai qu'un reproche à cette partie de son travail : elle est trop brève et trop substantielle. Il y faudrait de plus amples développements afin de rendre bien accessible à tous cet enseignement vraiment sublime.

On a fait la remarque que cet ouvrage, quoique très répandu, n'a point obtenu cependant le succès des *Études philosophiques*. Je n'en suis point surpris. Le public qui fit un accueil si empressé aux *Études philosophiques* était en partie rationaliste. Son habituelle curiosité fut pour beaucoup dans ce succès. Elle devait trouver une moins large satisfaction dans l'ouvrage sur la sainte Vierge, qui s'adresse aux chrétiens déjà convaincus. Ceux-ci en ont-ils saisi toute la portée ? Il est permis d'en douter. Leurs préférences semblent avoir été assez souvent pour des productions d'un autre caractère. On a beaucoup écrit sur la sainte Vierge dans ce siècle, plusieurs de ces livres ne ressemblent guère à celui de M. Nicolas. La doctrine y est à peu près nulle et le sentiment faux ; fût-il sincère, il revêt des formes qui le rendent parfois inacceptable.

III

M. Auguste Nicolas fit paraître, quelques années plus tard, trois volumes qui se rattachent par des liens manifestes aux *Études philosophiques* : la *Divinité de Jésus-Christ ; Introduction à l'Évangile ; La Raison et l'Évangile*. Ces travaux répondaient à de nouveaux besoins. M. Renan venait d'inaugurer en France un mode d'attaque très perfide contre la religion. Le rationalisme biblique, qui a détruit en Allemagne les derniers restes de foi parmi les protestants, allait promptement s'acclimater en deçà du Rhin. L'exégèse libre-

penseuse ruine le fondement même de l'ordre surnaturel, en niant jusqu'à la possibilité d'une révélation, ce qui ne l'empêche pas de parcourir toute la série des vérités révélées, et de recommencer contre chacune d'elles le même travail de destruction. On le voit, les coups qu'elle porte sont bien plus profonds et plus directs que ceux de ce rationalisme philosophique dont M. Cousin a été longtemps le grand prophète. Ce rationalisme était très hautain, très orgueilleux sans doute ; mais, outre qu'il défendait la plupart des vérités fondamentales de l'ordre naturel, il gardait encore certaines formes de respect et essayait même de nouer avec la religion des rapports de bon voisinage que celle-ci ne pouvait toujours accepter. Pour trouver quelque chose d'analogue aux assauts que le christianisme a subis depuis l'apparition de la *Vie de Jésus*, il faut remonter à la conjuration des encyclopédistes, qui, au dix-huitième siècle, avaient entrepris « d'écraser l'infâme ».

Pour confondre M. Renan et la bande de complices qui déjà tendait à se grouper autour de lui, M. Nicolas n'eut qu'à relire certains chapitres des *Études*, à leur donner des développements nouveaux, à faire une lumineuse et ferme application des principes déjà proclamés, à l'encontre des théories exégétiques de la nouvelle école. C'est ce qu'il entreprit avec succès dans les trois volumes dont nous avons énoncé les titres. Le vaillant champion ne pouvait demeurer inactif et silencieux devant cette attaque à tout ce qu'il aimait et vénérait le plus au monde. Il se sentit atteint dans sa raison autant que dans sa foi. Saisissant sa plume, j'allais dire son épée, il marcha droit à l'ennemi. L'ennemi, c'était cet esprit ondoyant, fugitif, qui se fait un jeu du mensonge et de la vérité, prend plaisir à démontrer l'identité des contraires, à se moquer du lecteur et parfois de lui-même. Les habiletés et les ruses de sa sophistique sont depuis longtemps percées à jour. Il serait inutile de répéter ce que moi-même j'en ai dit ailleurs.

Quels saisissants contrastes on pourrait établir entre l'auteur de la *Vie de Jésus* et l'auteur des *Études philosophiques !* M. Nicolas, lui, est l'esprit le plus droit, le plus loyal qui se puisse concevoir. Avec quelle franchise il aborde l'explication d'un texte scripturaire ! avec quel soin il en scrute tous les termes et leur fait rendre, en quelque sorte, la substance doctrinale qui y est contenue. M. Renan, au contraire, a d'autres préoccupations ; amoindrir la doctrine, l'envelopper dans les plis de sa phrase élégante et vaporeuse, si bien que le lecteur ne l'aperçoive plus, en altérer le

sens et enfin, quand il désespère d'y réussir, nier effrontément l'authenticité des textes qui l'embarrassent.

Si M. Nicolas eut jamais quelque peine à pratiquer cette modération et cette charité dont il s'était fait une loi, ce fut certainement en face d'un tel adversaire. Dans quelques-unes des pages qu'il écrit alors, on entend comme les sourds grondements d'une indignation qui a grande peine à se contenir. Il semble parfois qu'elle va se changer en une éclatante colère. Mais, soudain, un coup d'aile vous emporte dans ces pures et sereines régions où ne sauraient pénétrer les âpretés de la polémique. Le grand chrétien ne voit plus que Dieu dont il chante la gloire, avec des accents qui dominent tous les blasphèmes. On oublie Renan et les misérables subterfuges par lesquels il se dérobe à toutes les prises de la vérité et de la logique, pour tressaillir soi-même dans la lumière et jouir en paix des douces et inébranlables certitudes de la foi catholique.

Les trois volumes sur *Jésus-Christ et son Évangile*, dans l'analyse desquels nous n'osons entrer, ne forment point sans doute un ensemble aussi puissant que les *Etudes philosophiques*. Rien même ne les rattache les uns aux autres, si ce n'est la connexité des matières, et ils ne font que développer et approfondir certains points de doctrine étudiés ailleurs. Nulle part cependant, M. Nicolas n'a déployé plus de force logique, plus de foi et de piété tendre que dans quelques-unes de leurs pages.

IV

Après avoir consacré onze volumes à l'étude et à la défense du christianisme en ce qu'il a de plus essentiel et de plus fondamental, M. Nicolas porta son effort sur un autre terrain, le terrain social. Je veux parler de ses deux ouvrages sur le *Protestantisme dans ses rapports avec le Socialisme* et sur *la Révolution*. Les Études sociales sur la Révolution occupèrent les dernières années du vénérable auteur, tandis que le livre sur le Protestantisme et le Socialisme remonte à une époque plus éloignée, au début même du second empire. Je les unis ici dans une commune appréciation, car ils me semblent avoir été inspirés par une même idée.

Bien que la chute du gouvernement de juillet et la république qui s'établit sur ses ruines, eussent vivement surexcité les pas-

sions anarchiques, le socialisme était beaucoup moins menaçant qu'aujourd'hui. Les radicaux n'avaient point une idée nette du but à atteindre et des moyens de le poursuivre. Aujourd'hui, au contraire, leur programme est parfaitement arrêté : se servir des moyens légaux que le suffrage populaire met entre leurs mains pour constituer et organiser une société nouvelle. Cette société s'appuiera sur le matérialisme scientifique et sur la propriété collective. Le matérialisme scientifique élimine Dieu, sa révélation, la loi naturelle elle-même, telle qu'on l'a comprise jusqu'ici ; en d'autres termes, il supprime tout ce qui gêne, tous ces vieux principes qui ont exercé et gardent encore une influence si considérable sur un grand nombre d'esprits. La propriété collective dont l'État, c'est-à-dire la faction dominante, sera le gérant, se substituera peu à peu à la propriété privée. Sans doute, celle-ci ne disparaîtra point tout d'un coup ni sans résistance ; mais des mesures fiscales habilement combinées la réduiront de plus en plus et avec elle s'affaibliront toutes les hostilités individuelles. La civilisation telle que le Christianisme l'a conçue et engendrée aura vécu, on n'en gardera que les apparences.

Tel est le rêve des socialistes. Si on n'y prend garde, ou plutôt, si la miséricordieuse Providence ne les arrête, ce rêve peut devenir une réalité. Le socialisme d'État ferait peser sur le monde européen une tyrannie infiniment plus dure que celle des empereurs romains. Il aurait à son service, grâce à la centralisation moderne, des engins d'oppression bien autrement redoutables que ceux dont diposaient Néron et Caligula. L'usage qu'il en ferait ne serait guère plus raisonnable.

Dès 1852, M. Auguste Nicolas voyait venir cet immense péril. L'accalmie qui s'était produite ne le rassurait pas. Non content de dénoncer le mal, il en rechercha l'origine pour y remédier plus sûrement : d'où venait-il ? qui avait favorisé sa marche si rapide et quasi triomphante ?

Cet esprit si puissant et si logique, habitué à voir les effets dans leurs causes, n'eut aucune peine à découvrir le principe du socialisme moderne : c'était la grande hérésie du XVIe siècle. Du Protestantisme sont sorties toutes les révolutions politiques et sociales qui ont bouleversé le monde européen depuis cette époque. M. Auguste Nicolas le démontre surabondamment, il marque avec exactitude les phases qu'a traversées le mouvement révolutionnaire issu de la fausse réforme.

On dirait que tout l'ouvrage du savant apologiste ne serait, à un certain point de vue, qu'un long commentaire d'une page de Louis Blanc, qu'il cite lui-même comme l'éloquente et brutale expression de la vérité. Nos lecteurs nous pardonneront de la reproduire ici toute entière.

« Le XVIe siècle fut le siècle de l'intelligence en révolte ; il prépara, en commençant par l'Église, la ruine de tous les anciens pouvoirs : voilà ce qui le caractérise. Telles furent les primitives données du protestantisme. Et, quant à ses conséquences, ne les pressentez-vous pas déjà ? Ce pape qu'il s'agit de renverser, c'est un roi spirituel, mais enfin c'est un roi. Celui-là par terre les autres suivraient. Car, c'en est fait du principe d'autorité, pour peu qu'on l'atteigne dans sa forme la plus respectée, dans son représentant le plus illustre, et tout Luther religieux appelle insensiblement un Luther politique.

« L'autorité des Écritures n'était qu'un vain palliatif. Que servait d'affirmer l'infaillibilité des Écritures quand on niait le droit de l'Église à en donner le sens ? Mis sans commentaire sous les yeux de la multitude, le texte saint pouvait-il ne pas ouvrir carrière à une lutte ardente où chacun apporterait le témoignage et l'orgueil de sa raison ? Luther et Calvin manquèrent de logique et d'audace : ils avaient invoqué la souveraineté de la raison contre Rome, non contre les Écritures. Ils n'en manquèrent pas moins en politique et en applications sociales. Le pape une fois abattu, Luther entendait-il pousser droit aux maîtres de la terre ? Le peuple souffrait pour l'âme et pour le corps, il était superstitieux et misérable : double servitude à détruire. Luther entendait-il y porter la main ? Non, car, en ce révolutionnaire, le moine resta. Dans son livre *de la liberté chrétienne*, il traite principalement de la liberté spirituelle et intérieure, et semble prendre son parti de l'asservissement d'une moitié de l'homme, en laissant en dehors de sa révolte tout le côté matériel de l'humanité. Plus d'esclavage par le vice sans doute ; mais aussi plus d'esclavage par la pauvreté. Il ne faut pas que l'âme se souille ; mais les souffrances des corps valent qu'on en prenne souci. Il est probable que Luther, en commençant, n'était pas averti du redoutable caractère de son entreprise. Quand il entrevit tout ce que pouvait dévorer et contenir cette fosse qu'il creusait ; quand les pressentiments de son génie lui montrèrent, dans le lointain, tous ces prélats, tous ces rois, tous ces princes, tous ces nobles, se tenant par la main, s'entraî-

nant l'un l'autre, foule solidaire, et tombant enfin d'une chute commune..., Luther recula d'épouvante. Voilà pourquoi il se hâtait de séparer l'âme du corps, ne désignant aux coups des peuples soulevés que les tyrannies spirituelles, et voulant que les tyrannies temporelles demeurassent inviolables... Mais on n'arrête pas la pensée en révolte et en marche. Réclamer la liberté du chrétien conduisait irrésistiblement à réclamer la liberté de l'homme : Luther, qu'il le voulût ou non, conduisait à Münzer. Le cri qu'il avait poussé contre Rome, des milliers de voix l'allaient pousser contre les rois, les princes, les contempteurs du peuple, les oppresseurs du pauvre : nous voici à la guerre des paysans ; nous voici au prologue de la Révolution française. Doctrine de la fraternité humaine proclamée dans le tumulte des camps et des places publiques, convictions saintes et pourtant farouches, dénouements sans bornes, scènes de terreur, supplices, grands hommes méconnus, principes de céleste origine renversés en vain dans le sang de leurs défenseurs, voilà par quels traits la Révolution française s'annonce dans la guerre des paysans ; voilà par quelle trace enflammée nous avons à suivre dans l'histoire l'esprit de nos pères (1). »

Les petits-fils sont dignes de leurs aïeux. Les circonstances ne leur permettent point de se montrer toujours aussi sanguinaires ; mais leurs intentions sont aussi malfaisantes. M. Auguste Nicolas les connaissait bien ; je n'en voudrais pour preuve que *ses Études sur la Révolution*.

Phénomène étrange et attristant, c'est au sein des nations encore catholiques que s'est formulée avec le plus d'audace la théorie de *l'État sans Dieu*, qui est bientôt devenu selon la remarque de M. Nicolas, *l'État contre Dieu*. La neutralité sur ce terrain est impossible et se change fatalement en hostilité. Ainsi se vérifie la parole évangélique : « Qui n'est pas pour moi est contre moi. » Je me suis demandé pourquoi cette aberration est beaucoup moins accentuée au sein des peuples protestants. A cette question, il n'y a qu'une réponse possible : Les sectes séparées ont abandonné aux mains de l'État non seulement le pouvoir disciplinaire ecclésiastique, mais le pouvoir dogmatique lui-même. En réalité, la religion n'est qu'une police supérieure, d'un caractère spécial, que l'État exerce souverainement.

(1) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. I, pages 12, 19, etc.

Pourquoi prendrait-il ombrage de ces simulacres d'églises qui ne peuvent rien sans lui et ne subsistent que par lui. L'Église catholique, au contraire, revendique un pouvoir propre et indépendant; elle a sa constitution qu'elle tient de Jésus-Christ et à laquelle nul ne saurait toucher. Son but est distinct de tout autre, surnaturel comme les moyens employés pour l'atteindre. Ce gouvernement autonome est plus vaste que tous les états, puisqu'il a la prétention très fondée de les englober tous et de ne faire du genre humain qu'une seule société spirituelle, qu'une grande famille d'âmes.

De là, toutes les haines qui le poursuivent. Ces haines sévissent surtout au sein des nations où il a gardé le plus d'influence. Ainsi s'explique, entre les pouvoirs publics et l'Église, cet antagonisme, qui suffirait à lui seul à désorganiser une société. On ne saurait imaginer, en effet, un principe de dissolution et de ruine plus efficace. Cette conclusion, qui ressort des pages de M. Auguste Nicolas, est devenue plus évidente encore à la lumière de tous ces faits contemporains qui auraient affligé cruellement son patriotisme de Français et sa foi de chrétien.

Ces deux ouvrages de l'éminent apologiste sur le *Protestantisme et le Socialisme* et sur la *Révolution*, sont comme la contre-preuve de la divinité du christianisme; ils achèvent ainsi ses travaux antérieurs.

La longue et belle vieillesse de M. Nicolas s'est écoulée dans cette ville de Versailles, qui lui rappelait le XVIIe siècle dont il avait si bien compris et goûté la littérature.

J'oserais comparer son œuvre apologétique au palais de Louis XIV dont elle rappelle l'ordonnance à la fois simple et grandiose et aussi la richesse. Les *Études philosophiques* sur le christianisme et les *Études sur la Vierge*, forment comme le massif central avec sa double façade. Les volumes sur la *divinité de Jésus-Christ*, sur *l'Évangile*, s'en détachent pareils à ces bâtiments qui encadrent la Cour de marbre. Les deux ouvrages sur le *Protestantisme et le Socialisme* et sur la *Révolution* rappellent ces deux ailes qui, d'importance secondaire, se déploient cependant à droite et à gauche dans leur magnifique ampleur. Restait à tracer ces superbes avenues qui facilitent l'accès du monument et en ménagent la perspective. M. Nicolas l'a fait en écrivant les deux volumes qu'il a intitulés : *l'Art de croire ou préparation à la Foi chrétienne. Besoins* de croire et *raisons* de croire, voilà en quelques mots tout le résumé de ce travail, où se

révèle ce sens psychologique qui complète si heureusement le théologien et est indispensable à l'apologiste.

Il ne suffit point, en effet, à celui-ci de posséder à fond la doctrine et de l'exposer dans un style ferme et lucide. Il faut encore qu'il connaisse l'âme humaine, ou, pour parler plus exactement, l'âme contemporaine, ses goûts, ses inclinations, ses préjugés, ses faiblesses et ses passions. Tout homme qui n'a point fait de son siècle et de la société où il vit une étude sérieuse, approfondie, n'exercera jamais sur ce siècle et cette société une action efficace. L'apologiste, s'il veut que sa voix soit écoutée, doit être un observateur et un moraliste en même temps qu'un docteur et un théologien. M. Auguste Nicolas réunit toutes ces qualités et elles expliquent son succès. Le psychologue se montre aussi dans ces *biographies* dont il nous reste à parler et qui forment la partie peut-être la plus attrayante de son œuvre.

V

Ce genre est devenu banal; jamais on n'avait tant écrit de biographies, de mémoires, de journaux intimes. Des personnages, absolument inconnus et bien dignes de le demeurer toujours, ont *leur vie* où l'on nous raconte avec détails leurs faits et gestes les plus insignifiants. Cette littérature exubérante et vide est assez bien accueillie d'un public frivole, précisément parce qu'elle n'apporte rien à l'esprit.

Les études psychologiques ou biographiques dues à la plume de M. Nicolas nous apparaissent sous un tout autre aspect. Lorsqu'il arrête son regard si pénétrant sur une âme, c'est pour scruter la conduite de Dieu envers elle et justifier les plans et desseins de la Providence. Son but est d'élucider quelques-uns de ces grands problèmes qui le préoccupent toujours. Deux esprits éminents, les plus profonds penseurs de l'école rationaliste, Jouffroy et Maine de Biran ont attiré son attention. M. Nicolas a reproduit dans ses *Études philosophiques* cette page émouvante et lugubre où Jouffroy raconte le naufrage définitif de la Foi de son enfance et de sa jeunesse et les tourments qui suivirent. « Je sus alors, dit Jouffroy, qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fut debout, que tout ce que j'avais cru sur moi-même, sur Dieu et sur ma destinée, en cette vie et en l'autre, je ne le croyais plus. Puisque je rejetais

l'autorité qui me l'avait fait croire, je ne pouvais plus l'admettre, je le rejetais. Ce moment fut affreux; il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et, derrière moi, s'en ouvrir une autre, sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire. » On sait comment le malheureux Jouffroy essaya de reconstituer, avec les seules ressources de sa puissante raison, un ensemble de certitudes capables de remplir le vide de son âme. Ses rares facultés s'usèrent dans cet immense effort qui ne fut point couronné de succès. A peine si l'aurore de jours meilleurs commençait à poindre, lorsque Dieu rappela à lui le philosophe qui avait écrit « comment les dogmes finissent ». Jouffroy n'eut pas le temps d'expérimenter et de nous décrire comment ces mêmes dogmes revivent dans les âmes qui les ont perdus.

Il fut donné à Maine de Biran de poursuivre et presque d'achever ce que Jouffroy avait à peine commencé. C'est cette lente reconstitution des croyances chrétiennes dans l'esprit du philosophe rationaliste qu'étudie M. Auguste Nicolas.

Maine de Biran, moins favorisé que Jouffroy, fut, dès sa jeunesse, imbu des idées de Cabanis et de Broussais. *Ses premiers* maîtres lui inculquèrent les doctrines matérialistes qui avaient cours à la fin du XVIIIe siècle. « Voici une âme plongée dans la plus complète ignorance du christianisme, qui n'a que ses facultés et ses besoins et qui, sans aucune idée préconçue, va à la recherche de la vérité souveraine et du bien parfait pour lesquels elle se sent faite, mais qu'elle ignore. Elle ne prend pour guide que ses instincts, ses tendances, ses aspirations; et, après trente ans de marche, elle arrive justement au christianisme. Et elle y arrive pas à pas ; chaque solution partielle de son problème, chaque satisfaction secondaire de ses besoins la rapproche de l'Evangile; et ses conclusions dernières aboutissent aux mêmes expressions : elles viennent toutes rentrer dans les grandes et mystérieuses formules de notre foi; le penseur finit par où les petits enfants commencent (1). »

Quel chemin le penseur a-t-il suivi pour arriver là? il serait trop long de le dire. La première vérité qu'il dégage des ombres du matérialisme, c'est la force libre de la volonté et son rôle dans la formation de nos opinions et nos croyances. L'axiome de Descartes se modifie sous la plume de M. de Biran qui ne dit plus : je pense,

(1) *Maine de Biran*, par M. Aug. Nicolas, p. 142.

donc je suis ; mais bien : je veux, donc je suis. La base est encore bien étroite ; elle semble plus ferme. Le philosophe essaiera d'y asseoir, non seulement une psychologie, mais une théodicée. Il faut entendre M. Nicolas défendre contre M. Cousin la marche logique suivie par Maine de Biran pour arriver à la vérité religieuse que l'oracle de l'école éclectique appelle dédaigneusement le mysticisme. L'apologiste s'empare des arguments de Cousin et montre qu'ils conduisent tout droit au panthéisme. M. Cousin, en effet, nie au moins implicitement la volonté, puisqu'il refuse de voir en elle la cause efficiente de nos actes, et, ce qui est plus grave encore, il dépouille la personnalité humaine de la raison elle-même. Celle-ci se confond à ses yeux avec la raison divine, ou plutôt avec cette substance universelle, infinie, dont toutes les créatures ne seraient que des manifestations changeantes et toujours incomplètes. N'est-ce pas là le panthéisme, source inépuisable des plus monstrueuses aberrations de la pensée ?

Maine de Biran a pris une autre direction. Écoutons-le un instant : « Sur toutes les impressions et les images, vagues, infinies, qui naissaient de la présence des objets et de mes dispositions, planait ce sentiment de l'infini qui nous emporte quelquefois vers un monde supérieur aux phénomènes, vers ce monde des *réalités* qui va se rattacher à Dieu, comme à *la première et à la seule des réalités*. Il semble que, dans cet état, où toutes les sensations extérieures et intérieures sont calmes et heureuses, il y ait un sens particulier approprié aux choses célestes, et qui, enveloppé dans le mode actuel de notre existence, est destiné peut-être à se développer un jour, quand l'âme aura quitté son enveloppe mortelle. » Ne dirait-on pas un écho des enseignements de saint Paul sur ce sens surnaturel qui fait le chrétien, puisque seul il permet de pénétrer dans le domaine des vérités révélées. Le psychologue, dans ses patientes investigations, en était venu à constater en lui quelque chose de ce que l'apôtre avait vu dans la lumière de l'inspiration. C'est bien en effet ce sens particulier, « approprié aux choses célestes », qui, saisi et fortifié par la grâce, devient chaque jour plus manifeste « dans le mode actuel de notre existence », en attendant qu'il s'épanouisse dans la lumière de la gloire, « lorsque l'âme aura quitté son enveloppe mortelle ».

On rencontre dans le journal intime de M. de Biran beaucoup d'autres pages également profondes. Je n'en veux citer qu'une : « La religion résout seule les problèmes que la philosophie pose.

Elle seule nous apprend où est la vérité, *la réalité absolue;* elle nous dit aussi que, jugeant les choses sur le rapport des sens ou d'après nos passions, ou même d'après une raison artificielle et de convention, nous vivons dans une illusion perpétuelle. C'est en nous élevant vers Dieu, en cherchant à nous *identifier avec lui par sa grâce*, que nous voyons et apprécions les choses comme elles sont. Il est certain que le point de vue des sens et des passions n'est pas du tout celui de la raison humaine, encore moins celui de cette raison supérieure qui, assistée du secours de la religion, plane sur toutes les choses de ce monde. »

Toutefois, pour conclure efficacement, il manquait à Maine de Biran, au dire de M. Nicolas, la foi explicite aux deux grands mystères du christianisme, l'incarnation et la rédemption. Ce grand esprit s'était tellement enfermé dans je ne sais quel subjectivisme psychologique que jamais son attention ne s'était sérieusement arrêtée sur le côté extérieur et historique du christianisme; Jésus-Christ était comme une sorte d'idéal intérieur pour sa conscience qui l'appelait de tous ses vœux. Mais que pensait le philosophe de ce personnage très réel, très historique qui, né en Judée, y a souffert de très injustes et très cruelles persécutions et a fini par être crucifié, sous l'empire de Tibère. Ce personnage était-il un Dieu fait homme, le médiateur nécessaire qui a expié nos fautes par l'effusion de son sang et nous transmet chaque jour, avec ce sang, les mérites de sa passion, au moyen de ces canaux mystérieux que nous nommons les sacrements de la sainte Église catholique. Chose singulière, Maine de Biran, cet esprit si méditatif et toujours replié sur lui-même, cette âme si délicate avait fort peu le sentiment de sa propre culpabilité. On n'en trouve du moins presque aucune trace dans son *Journal intime*. C'est là, sans doute, ce qui l'empêchait de comprendre la nécessité de la médiation réparatrice du Sauveur.

Il fallut les suprêmes enseignements de la maladie et les instructives approches de la mort pour l'éclairer sur tous ces points si essentiels. Grande leçon à l'adresse des rationalistes ! Ce ne sont point les méditations solitaires et approfondies qui mettent en possession de la vérité religieuse intégrale. En vain, devine-t-on la majesté invisible et toujours présente du Dieu créateur, si l'on ne se prosterne à deux genoux devant elle pour lui crier : Pitié et merci ! La démonstration de cette vérité est écrite presque à toutes les pages du *Journal intime* de Maine de Biran. En la mettant en

lumière, M. Nicolas donnait à ce siècle l'enseignement qui répond à ses plus pressants besoins.

Une autre âme qu'il aima beaucoup et étudia avec prédilection, fut Eugénie de Guérin. Ici nous verrons la foi chrétienne absolument triomphante et maîtresse de toute la vie, donner aux sentiments les plus délicats une intensité d'ardeur surnaturelle qui provoque l'admiration et parfois les larmes. Le dévouement jaillit du cœur d'Eugénie comme d'une source intarissable, pour se répandre sur tous ceux qui l'entourent. Mais la meilleure part était dirigée vers le cher absent, dont le nom est écrit à toutes les pages de ce *Journal intime* et de ces lettres ravissantes qui ont conquis à cette jeune fille un si grand renom littéraire. Dieu lui avait donné cette lucidité d'esprit qui fait de son style un chef-d'œuvre de transparence et de beauté. Ses pensées, qu'elle formule parfois brièvement comme des axiomes, ont une précision, une fermeté de contours qui contraste étrangement avec les vagues rêveries de son frère. Si Maurice de Guérin avait subi de plus près et plus persévéramment encore l'ascendant d'Eugénie, il se serait départi de ce panthéisme mystique dont les remarquables et trop rares pages sorties de sa plume sont souvent imprégnées.

M. Nicolas devait nous ouvrir encore un intérieur plus chrétien que celui du Cayla. Les *Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils* nous donnent le beau et rare spectacle d'une famille nombreuse, tout entière unie dans la foi et l'amour de Dieu. Il en coûta à la délicatesse du père et à l'humilité du chrétien de soulever le voile qui cachait à tous les regards ces douleurs et ces joies, et d'initier le public à ces secrets de famille. Pour l'y décider, il fallut les instances réitérées d'amis dévoués et sincères, qui considéraient avant tout les intérêts de Dieu et le bien qu'une semblable publication pouvait faire à un grand nombre d'âmes.

Lorsque la mort frappe à un foyer chrétien, elle ouvre des blessures qui ne se referment plus, il est vrai, mais l'amour de Dieu adoucit ces grandes douleurs et leur enlève ce qu'elles ont de trop cuisant et de trop amer. La grâce les change surtout en des sources de mérite. Ces grandes choses, que M. Nicolas avait déjà décrites ailleurs, il nous les montre dans la réalité de sa propre existence, où les consolations furent toujours plus abondantes que les épreuves. Le cœur se réconforte et s'élève en entendant ce généreux chrétien s'écrier, les lèvres collées sur son crucifix : *Superabundo gaudio in omne tribulatione nostra.*

VI

L'importance de l'œuvre apologétique de M. Auguste Nicolas n'échappera sans doute à personne. Mais quelle place occupe-t-elle dans la littérature religieuse de ce siècle ? Pour donner une réponse à cette question, commençons par constater que M. Nicolas parut à l'heure la plus favorable pour être entendu et goûté. Il publia les *Études* en 1845. Un peu plus tôt, au début du premier Empire et même sous la Restauration, il n'eût pas été compris. Les esprits n'étaient point disposés à accepter une doctrine religieuse aussi haute et aussi ferme que la sienne. Plus tard, après la lamentable guerre de 1870, la direction intellectuelle s'est assez sensiblement modifiée pour que la correspondance n'eût plus été aussi complète entre l'écrivain et le public auquel il s'adressait. S'il fallait caractériser d'un mot l'auteur des *Études*, je l'appellerais le théologien laïque du XIXe siècle, théologien, non de profession, je l'ai déjà remarqué, mais de nature. Dieu lui en avait donné le génie.

Bien d'autres laïques de notre temps ont combattu le bon combat et rendu à l'Église d'éminents services. Aucun ne s'est fait aussi hardiment l'apologiste des dogmes révélés.

Chateaubriand, de Maistre et de Bonald, trois laïques, ont éclairé les débuts de ce siècle de la double lumière de leur foi et de leur génie. Sous leur influence s'inaugura péniblement cette renaissance catholique qui fera l'éternel honneur de notre époque. Chateaubriand, poète étincelant et harmonieux, ne saisit guère que le rayonnement extérieur du dogme dont la richesse et la beauté intrinsèque lui échappaient en grande partie. J. de Maistre, le plus grand des trois, promena surtout sa pénétrante sagacité dans le monde des idées philosophiques et dans le monde social. Le P. Lacordaire a caractérisé assez exactement ce philosophe si éminemment chrétien en disant « qu'il a jeté mille foudres et mille éclairs à travers les nuages amoncelés par le siècle de Voltaire » et des encyclopédistes.

Lorsque l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* aborde un dogme révélé, ce n'est point précisément pour l'étudier en lui-même, moins encore pour en faire une exposition didactique qui conviendrait peu à son génie prime-sautier, mais pour en éclairer les côtés les plus mystérieux par des observations person-

nelles d'une vive et piquante originalité. L'ordre politique tenait dans ses préoccupations une place au moins aussi grande que l'ordre religieux. Celui-ci le frappe et l'intéresse surtout par cette organisation puissante qui le rapproche un peu de certaines sociétés politiques. N'est-ce point là l'idée inspiratrice du livre du *Pape*. Le caractère politique s'accentue davantage encore chez de Bonald. Ces deux grands hommes consacrèrent les forces de leur vigoureux esprit à rasseoir la société sur ses véritables bases religieuses. Ce rôle était glorieux et surtout utile, car il répondait aux nécessités les plus pressantes. On peut cependant concevoir une tâche plus haute, celle de pénétrer à l'intime même de la doctrine catholique, et d'en faire un exposé assez complet et assez didactique pour la justifier aux yeux de la raison. Cette tâche fut très utilement remplie par M. Auguste Nicolas. Il n'avait point l'éclatante imagination de Châteaubriand, ni le regard d'aigle de J. de Maistre, ni peut-être même cette force logique avec laquelle de Bonald élevait ces systématiques constructions, où se remarquent cependant bien des points faibles. Mais Dieu lui avait donné les qualités intellectuelles que requérait la grande œuvre apologétique, je veux dire une sagacité pénétrante, une facilité d'appropriation qui lui permit d'acquérir une vaste et sure érudition, dans le sens que l'on attachait alors à ce mot, et enfin cette richesse, cette fécondité de conception qui est comme le trait distinctif de son esprit.

M. Auguste Nicolas entra de plein pied dans ce domaine de l'opinion et de la renommée où d'autres ne pénètrent qu'après de longs efforts. Quelques mois après l'apparition des *Études philosophiques*, le monde lettré avait les yeux fixés sur lui ; il était devenu célèbre.

L'esprit français avait été préparé à le comprendre par la forte secousse reçue de l'école Lamennais et des événements de 1830. De plus, sous le gouvernement de juillet, de nombreux écrivains catholiques avaient continué ces luttes fécondes dont nous avons longtemps recueilli les bénéfices, à peu près complètement dissipés aujourd'hui. M. Nicolas n'eut jamais, que je sache, aucune attache directe avec M. de Lamennais ; mais, comme presque tous les hommes marquants de cette époque, il a ressenti les influences de son école. De là viennent ces tendances traditionalistes, très sensibles dans plusieurs pages des *Études*. Faut-il s'en étonner et même lui en faire un reproche, lorsque tant de prêtres et même d'évêques

éminents comme Gerbet, de Salinis, Bautain et bien d'autres, poussèrent beaucoup plus loin ces théories. Jamais M. Nicolas n'a systématiquement dénié à la raison les forces suffisantes pour arriver à la démonstration des vérités naturelles fondamentales : l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, la distinction essentielle du bien et du mal, etc. Son traditionalisme remontait plus haut que l'école de Lamennais. Imbu des théories de M. de Bonald sur l'*Origine du langage* et la *Révélation primitive*, il exagérait l'impuissance de l'esprit humain, très réelle du reste, lorsqu'il s'agit de conserver intactes les hautes vérités de l'ordre moral et religieux. La conception défectueuse que les traditionalistes s'étaient formée de la révélation primitive avait encore amené une certaine confusion entre les principes rationnels et les vérités de foi. Quelques-uns des écrits de M. Auguste Nicolas, et notamment le premier volume des *Études philosophiques*, se ressentent, je l'avoue, de ces exagérations et de ces confusions. Mais ce sont là des taches bien légères qui n'enlèvent rien à la haute valeur apologétique de l'ouvrage.

Ce qui devrait nous surprendre, c'est que ces défaillances n'aient pas été plus nombreuses. Où sont les plumes laïques qui ont agité de semblables problèmes, surtout sans faire aucun écart ? Tous les écrivains qui ont traité un peu longuement de théologie dans ce siècle étaient prêtres.

Parmi les laïques catholiques, nous avons eu des philosophes éminents comme de Maistre, des littérateurs comme Châteaubriand, des orateurs et des historiens comme Montalembert, Ozanam, Charles Lenormant et d'autres qu'il serait trop long de nommer. Mais les théologiens, où sont-ils ? Entre ces laïques, ceux qui étaient doués des dons les plus remarquables et même de génie, en même temps qu'animés des intentions les plus généreuses, lorsqu'ils ont été amenés à toucher, même de loin, au dogme, ne l'ont pas fait d'une main assez sûre parce qu'elle était inexercée. Auguste Nicolas, lui, ne s'est pas contenté de toucher de loin aux questions doctrinales, il en a rempli quinze ou seize volumes sans commettre d'erreurs caractérisées sur des points vraiment essentiels. Avec un peu de bienveillance, il est possible de tout interpréter dans un sens qui ne heurte en rien, je ne dis pas seulement la foi, mais les certitudes catholiques. Pour arriver à de tels résultats, sans études professionnelles, entreprises dès le jeune âge et continuées avec une courageuse persévérance, il fallait unir à ce sens surnaturel dont

parle saint Paul, une sagacité, une pénétration étonnante, une raison merveilleusement droite et cet imperturbable bon sens qui, au dire de Bossuet, fait la moitié du génie.

Les œuvres de M. Auguste Nicolas, je le reconnais, ne sont plus en aussi parfaite harmonie qu'elles l'étaient avec l'esprit public. Celui-ci s'est sensiblement modifié, surtout depuis les événements terribles de 1870. Le monde indifférent auquel s'adressaient les *Études philosophiques* est devenu hostile. Le rationalisme spiritualiste de MM. Cousin et Jules Simon a été remplacé par le matérialisme scientifique appuyé sur la théorie de l'évolution, ou bien par une sorte de dilettantisme sceptique qui ne veut rien prendre au sérieux. *Les Études philosophiques* captivèrent l'attention de tous : les adversaires eux-mêmes se crurent obligés de discuter les hautes questions qui y étaient débattues. Aujourd'hui, l'ignorance et souvent la mauvaise foi les écartent de parti pris. L'état intellectuel s'est singulièrement modifié chez les catholiques eux-mêmes. La plupart, et des plus distingués, usent le meilleur de leurs forces dans des luttes politiques et religieuses où le sort de l'Église de France se trouve lui-même engagé. Ils n'ont point choisi leur terrain ; l'ennemi les y a attirés. A une époque plus tranquille, leurs efforts auraient pris une autre direction. Au lieu de défendre des intérêts, ils auraient agité des idées. M. Auguste Nicolas s'est livré, lui aussi, à des études sociales ; mais il considérait ces questions presque exclusivement dans leurs rapports avec les principes révélés. La défense de ces principes était son but direct et immédiat, et ainsi il faisait encore de l'apologétique. Aujourd'hui, les catholiques militants sont contraints d'étudier les problèmes sociaux en eux-mêmes, en ce qu'ils ont de concret, c'est-à-dire de terrestre et d'humain. Au lieu d'apologétique, ils font de l'économie politique et sociale. Ce travail est excellent et surtout nécessaire, mais, nul ne le peut nier, il est de qualité inférieure. Le point de vue s'est déplacé.

Il ne faudrait pas croire cependant que les hautes et fortes études soient délaissées par les catholiques. C'est tout le contraire qui est vrai. Grâce à nos universités si combattues par les ennemis, si peu comprises par des chrétiens même intelligents et sincères, notre outillage scientifique s'est considérablement développé. Le personnel enseignant de nos facultés a déjà produit des œuvres de grande valeur. Une jeunesse studieuse s'est courageusement engagée dans les voies où cheminaient depuis longtemps déjà les rationalistes. Ce n'est pas pour elle une tâche facile de redresser

les erreurs innombrables et parfois volontaires des disciples de la libre pensée. Toutes les sciences n'avaient-elles pas été exploitées dans le but d'ébranler les croyances religieuses. Il appartient aux spécialistes catholiques, encore trop peu nombreux, de mener à terme l'œuvre de redressement si courageusement entreprise.

Mais les spécialistes ne sauraient être et ne seront jamais des apologistes dans le sens complet de ce mot; leur mission se bornera le plus souvent à fournir à l'apologétique les éléments de ses démonstrations. Absorbés par les détails de telle science particulière, ils ne peuvent embrasser tout l'ensemble de la science révélée, encore moins en entreprendre l'exposition logique, ni même défendre les points les plus menacés. Aucun homme ne mènera de front des œuvres aussi diverses, à moins d'avoir le génie d'un Bossuet ou d'un saint Augustin.

Certes, M. Nicolas avait des connaissances très variées et très étendues. Il dut lire tout ce qui a été écrit de meilleur dans notre langue française sur la religion. Je crois qu'il exploitait avec un grand profit les publications de Migne et, en particulier, les *démonstrations évangéliques*. Cependant il ne fut ni ne pouvait être un érudit ou un spécialiste dans le sens actuel. Les hautes spéculations, je ne dirai pas métaphysiques, mais doctrinales, tenaient trop de place dans son esprit pour qu'il se plût beaucoup dans le domaine inférieur des faits et des vérités contingentes. Le philosophe et le théologien auraient entravé en lui le philologue, le naturaliste et même l'historien. En lisant son livre sur le protestantisme, par exemple, on se prend à regretter qu'il n'ait pas assez corroboré ses démonstrations d'une logique si triomphante par des données historiques plus abondantes et plus précises.

Enfin, pour énumérer toutes les causes de défaveur que rencontre aujourd'hui l'apologétique telle que l'entendait M. Nicolas, notons un certain abaissement de l'esprit public. Au-dessous de l'élite catholique qui lutte sur le terrain politique et social, ou qui s'adonne aux travaux d'érudition, apparaît une foule d'esprits cultivés qui ne lisent plus que le journal ; or, la presse quotidienne, si l'on excepte quelques-uns de ses organes, déprime tout ce à quoi elle touche. Par ses perpétuelles contestations, elle habitue au scepticisme. Ses engouements ne valent guère mieux que ses dénégations ; les idées qu'elle soutient avec un acharnement aveugle sont souvent inspirées par la passion et les préjugés. Pour qui ne puise qu'à cette source troublée, les vérités les plus évidentes se voilent d'ombres. Aussi la

langue elle-même perd chaque jour de sa clarté, de sa précision et même de cette élégance qui n'était que la recherche du beau et du vrai dans l'expression comme dans l'idée. Le succès de certains livres à scandale, même auprès des catholiques, est un indice tristement révélateur de l'état intellectuel du pays. Les productions qui ont la vogue ne se rattachent par aucun lien aux *Études philosophiques* ni aux autres œuvres de M. Auguste Nicolas.

Très heureusement l'esprit public a, surtout en France, d'étranges revirements et de prompts retours. Il ne faudrait point s'étonner si, dans quelques années, l'œuvre apologétique de M. Auguste Nicolas avait un regain de faveur. Les sectaires qui s'efforcent de désorganiser la France par l'incrédulité et la dépravation morale ne seront pas toujours les maîtres. Sitôt que les catholiques ne seront plus condamnés à lutter pour l'existence et auront reconquis les libertés indispensables, ils sentiront le besoin de donner une direction plus haute à leur activité intellectuelle. Les grands problèmes religieux solliciteront de nouveau leurs méditations et leurs études, précisément parce qu'ils auront été environnés de ténèbres par la libre pensée. Les expositions doctrinales, comme celles de M. Nicolas, redeviendront opportunes. L'apologétique revêtira sans doute des formes un peu différentes ; elle emploira d'autres méthodes. Les immenses travaux d'érudition qui se poursuivent ne lui seront point inutiles. Les conclusions acquises par les spécialistes entreront dans le monument qu'elle élèvera alors à la gloire du Dieu de la science et de la révélation. La dogmatique chrétienne apparaîtra de nouveau dans son vaste et harmonieux ensemble. Les mille liens encore cachés qui la rattachent à ce monde inférieur que la science explique, seront mis en lumière. La synthèse se fera de plus en plus évidente entre l'ordre humain et l'ordre divin, entre la foi et la raison, la nature et la grâce ou, si l'on aime mieux, entre la terre et le ciel. Le monde livré aux investigations de la science sera mieux compris parce qu'il sera éclairé, quant à ses sommets, par cette dogmatique révélée qui, elle-même, semblera plus rationnelle et plus indiscutable.

L'ère de la grande et féconde apologétique sera définitivement ouverte et M. Auguste Nicolas aura contribué puissamment à en assurer les conquêtes et le triomphe.

J. Fontaine, S. J.

UN JEUNE EMPEREUR

I

LA GLOIRE DE L'EMPEREUR ABSORBE TOUTES LES VIEILLES DYNASTIES.

Au mois de juin 1888, de nombreux ouvriers travaillaient au Champ de Mars à Paris, à jeter les fondements d'une magnifique exposition, destinée à célébrer le centenaire de la mort violente du droit divin des Rois, et, à une distance de seize cents lieues plus loin, vers l'Occident, dans la ville de Chicago, des délégués nationaux étaient assemblés pour choisir le vingt-troisième Président d'une grande République qui, elle aussi, se tenait sur le seuil de son centième anniversaire. Ces deux faits sont de nature à inspirer à un esprit sérieux de hautes pensées pleines d'espérances. Pris en eux-mêmes, ils semblent des preuves éloquentes des progrès que la Liberté, la diffusion des lumières, les Droits de l'Homme et d'autres admirables abstractions, écrites en lettres gigantesques, ont faits depuis un siècle.

Mais malheureusement l'histoire ne considère pas les faits en eux-mêmes. Ce même mois de juin 1888 était témoin d'un spectacle d'un tout autre genre dans une troisième grande cité ; un spectacle qui donnait un démenti direct à ce que semblaient dire Paris et Chicago. Cette note vibrante et forte venait de Berlin, où un jeune homme, à peine entré dans sa trentième année, le casque en tête et couvert d'un manteau de pourpre, se tenait fièrement sur son trône, environné de vingt princes régnants, tous inclinés devant lui, et était proclamé par la voix péremptoire et stridente du héraut, le Maître de la Guerre, la Main de fer de la Providence, le Souverain spécialement conçu, créé et investi par Dieu du pouvoir, pour le gouvernement personnel de plus de cinquante millions d'hommes.

Je crains fort que le son retentissant de cette voix n'étouffe, aux oreilles de la muse historique, le bruit des marteaux du Champ de Mars et les vivats des délégués de Chicago.

* * *

Tout homme assis sur ce trône, dans le salon blanc du vieux château de Berlin, eût été considéré par ses semblables avec des égards particuliers. Pris simplement comme la personnification visible d'un fait, il doit forcément attirer l'attention. Ce fait le voici : les Hohenzollern qui, en d'autres temps, ont accompli un grand nombre d'actes remarquables, ont, de nos jours, revivifié et popularisé l'idée monarchique, non seulement en Allemagne, mais dans une grande partie de l'Europe. Peut-être serait-ce trop dire que d'avancer qu'ils ont fait aimer cette idée là où elle était auparavant hostile. Mais ils l'ont présentée au monde dans de nouvelles conditions : ils lui ont assuré une attention admirative comme au principe d'un système de gouvernement vigoureux, modéré et efficace. Ils ont fait avec ce principe un empire, une admirable machine moderne, dans laquelle l'armée, les services civils, les administrations fédérales auxiliaires, se meuvent comme les rouages d'une horloge. Sous l'impulsion de cette idée, ils ont non seulement fait jaillir l'ordre gouvernemental du chaos des divisions et des dissensions allemandes, mais ils ont donné à leurs sujets un service public plus efficace, mieux ordonné que ce que les institutions populaires ont produit en France, en Amérique, ou en Angleterre, et ils ont créé une force militaire qui est à la fois la merveille et la terreur du monde. C'est ainsi qu'ils ont su rendre de nouveau la royauté respectable aux yeux du monde utilitaire.

* * *

Mais il ne suffit pas d'être actif, intelligent, capable ; si cela suffisait, les princes d'Orléans seraient aujourd'hui de nouveau aux Tuileries. Une race royale, pour maintenir ou accroître sa force, doit flatter les instincts nationaux. Les Hohenzollern ont su le faire. Les appétits tiennent dans les instincts nationaux des Prussiens une large place, et leurs rois ont été ce que les femmes des fermiers américains appellent de *bons pourvoyeurs*. Sur une

succession de huit princes, en remontant au Grand Électeur, sept ont laissé la Prusse plus grande qu'ils ne l'avaient trouvée. Quelquefois la conquête est sortie de la fumée et du feu des batailles ; d'autres fois, elle a ressemblé de près à un vol par effraction, à des abus de confiance pratiqués sur une vaste échelle ; une fois ou deux, elle est venue sous la forme de donations faites par des voisins intéressés. Mais, de toutes façons, il y a eu agrandissement, à l'exception du seul règne de Frédéric-Guillaume IV, auquel on pardonna en faveur de sa mère.

* * *

Qu'il y ait en Prusse une grande affection pour les Hohenzollern, que le peuple en soit fier, rien de plus naturel. Ils symbolisent la force du bec, la puissance des serres et des ailes à large envergure qui ont fait de la Prusse ce qu'elle est devenue. Mais une suite remarquable d'événements extraordinaires pouvait seule amener le reste de l'Allemagne à partager cette affection et cet orgueil.

La vérité est que, jusqu'en 1866, la plus grande partie des Allemands détestait profondément la Prusse et professait, pour leurs souverains, les Hohenzollern, la plus extrême antipathie. La guerre rapide de Bohême, l'annexion du Hanovre, de Hesse-Cassel, du grand-duché de Nassau et de Francfort qui en fut la conséquence, n'inspira certainement nulle part de l'affection pour les Prussiens, mais elle ouvrit les yeux de l'Allemagne sur ce fait, que leurs souverains, rois, électeurs, grands-ducs, etc., ne valaient pas, à eux tous, le bras droit d'un Hohenzollern.

C'était déjà beaucoup d'avoir appris cela, et, à force de méditer sur cette révélation, les Allemands se trouvèrent, en 1870, dans une disposition d'esprit presque égale à celle de la Prusse, pour célébrer l'apothéose du vainqueur de Sedan et de Paris. Jusqu'à la fin de la vie du vieux Guillaume, en 1888, il y eut toujours dans l'attitude des Allemands à son égard quelque chose de cette adoration. Il ne fut jamais pour eux un être matériel, comme Léopold l'est à Bruxelles et Humbert à Rome. L'imagination allemande le voyait toujours comme le représente la belle fresque de Wislicenus dans le vieux palais impérial de Goslar : une figure majestueuse, semblable, malgré son armure moderne, aux héros des temps fabuleux, environné, il est vrai, par les images reconnaissables de ses

contemporains, rois, reines, généraux, mais escorté aussi sur cette toile, dont il semble sortir, par les ombres héroïques de ses ancêtres. Derrière lui, vient à cheval son fils Fritz ; il suivra de près jusqu'à la fin l'ombre de son père, car lui aussi ne vit plus que sur la toile et dans les tristes rêveries de ce qui aurait pu exister !...

***

Mais Guillaume II, le jeune empereur et roi, est une *réalité*. Il n'a pas gagné de batailles ; aucune légende antique ne l'entoure de sa romantique obscurité. Aucun artiste n'a eu l'occasion de le représenter sur les murs d'un palais, avec les ombres vêtues de cottes de mailles des Barberousse, des Conrad et des Sigismond du moyen âge, planant au-dessus de sa tête.

Le groupe de guerriers qui, le casque en tête, se pressait autour des figures équestres des fresques de Goslar et qui fait revivre de nos jours, dans l'imagination populaire, quelques-uns des attributs de dévouement et de bravoure du moyen âge, — ce groupe est dispersé maintenant. Le prince Frédéric-Charles, Roon, Manteuffel et tant d'autres sont morts ; Moltke et Blumenthal vivent dans une retraite pleine de dignité ; Bismarck est à Friedrischruhe. D'autres hommes encombrent la scène, des organisateurs habiles, des parlementaires adroits et brillants, des administrateurs capables ; mais ce sont des hommes façonnés de notre propre argile, des hommes nouveaux et affairés que nous pouvons regarder sans que leur éclat blesse nos yeux.

Pour la première fois donc, il est possible d'étudier, d'une manière pratique, cette nouvelle et prodigieuse Allemagne, son peuple et ceux qui la dirigent, sans être ébloui par l'éclat disproportionné de quelques individualités, ou entraîné hors du droit chemin par de pittoresques chimères.

***

Deux années de ce nouveau règne nous ont montré l'Allemagne au grand jour, au lieu de nous la faire voir à travers le bruit et la clarté éblouissante des feux de camp et des illuminations triomphales. Nous voyons maintenant les Hohenzollern au premier rang ; et les autres royautés allemandes, Wendes, Slaves, les héritiers de

Witikind, les vieilles dynasties barbares de toutes sortes, se distinguent à peine à l'arrière-plan. Durant la vie du vieux Guillaume, on pouvait croire qu'elles subissaient une éclipse momentanée, mais, par l'effet de la comparaison, le jeune empereur semble les écraser encore davantage.

Tous ces princes sont venus lui rendre hommage à l'ouverture du Reischtag qui inaugura son règne en juin 1888. Ils ne pourront plus jamais présenter un spectacle aussi brillant, et cependant, à côté de la personnalité resplendissante de leur jeune maître prussien, ils ne paraissaient que comme de pauvres flambeaux de cire tremblottants.

Presque tous appartiennent à des races plus anciennes que celle des Hohenzollern. Cinq des principaux parmi eux, le roi de Saxe, le régent représentant le roi fou de Bavière, l'héritier présomptif représentant le roi de Wurtemberg plus qu'à demi-fou, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, tous doivent leurs titres actuels à Napoléon qui paya de cette monnaie banale la trahison et la lâcheté de leurs ancêtres qui s'étaient joints à lui pour écraser et démembrer la Prusse. Ils sont maintenant au pied de cette même Prusse, non pas dans l'attitude d'égaux vaincus, mais dans celle de valets politiques, revêtus de la livrée du maître. On n'avait pas revu une telle exécution d'autorités souveraines, un tel affaiblissement des dignités princières, depuis l'époque où, cinq cents ans plus tôt, Louis XI consolidait la France. — Jetons un regard sur quelques-unes de ces royautés qui s'éteignent, pour mieux apprécier l'altitude à laquelle se sont élevés les Hohenzollern.

* * *

Au siècle dernier, on considéra longtemps la Saxe comme l'état le plus puissant et le plus florissant de l'Allemagne protestante. C'est un électeur de Saxe que nous voyons se manifester dans l'histoire comme le meilleur ami, le plus ardent protecteur de Luther. Pendant plus de cent ans ensuite, la Saxe dirigea les efforts armés du protestantisme pour se maintenir contre les puissances catholiques réunies.

En 1694, monta sur le trône électoral, le plus capable et le plus fastueux des princes de la branche Albertine, un homme qui sut captiver pendant plus de trente ans l'attention et l'admiration de l'Europe. Nous savons aujourd'hui que c'était une Europe aveugle et

dégradée que celle qui prenait Auguste pour un grand homme ; mais, dans son temps, il n'y avait pas de bornes à l'admiration qu'il inspirait et dont il se croyait digne. On regarda comme un coup de politique admirable son élection au trône de Pologne, en 1697, promotion qui inspira à la jalousie de l'Électeur de Brandebourg la pensée de se faire proclamer roi de Prusse, quatre ans plus tard. Auguste avait abjuré le protestantisme pour obtenir la couronne de Pologne et ses descendants sont encore catholiques, quoique la Saxe soit toujours fermement protestante. Auguste exécuta des choses merveilleuses pour son temps : il fit de Dresde la superbe ville de musées et de palais que nous voyons aujourd'hui, et il se glorifiait d'être le père de trois cent cinquante-quatre enfants naturels. C'était vraiment un homme extraordinaire qui aimait à s'entendre appeler le Louis XIV de l'Allemagne, et qui s'efforçait de vivre en tous points comme son idéal.

Des observateurs contemporains eussent souri à l'idée de comparer le sauvage et grossier roi de Prusse, avec ses orgies de tabac et ses grenadiers géants, au royal et brillant débauché. — Ah ! joyeux fils de Belial, où est maintenant ta dynastie ?...

* * *

Il y a aujourd'hui un roi de Saxe qui représente la sixième génération depuis cet Auguste. Il est de beaucoup le plus intéressant et le plus capable des petits souverains allemands. C'est un homme prudent, doué d'une grande pénétration : un vrai soldat, chef nominal de près de trois millions d'hommes et actuellement feld-maréchal de l'armée allemande dont le chef est un Hohenzollern. Quoiqu'il ait accompli quelques-uns des plus brillants faits d'armes que la guerre franco-allemande a provoqués, il est peu connu et peu apprécié en dehors de sa propre cour et des cercles militaires. Le rang même qu'il occupe l'empêche d'assurer à son commandement la sanction populaire. S'il eût été de noble naissance ou même d'extraction bourgeoise, il y aurait beaucoup de chances pour qu'il soit aujourd'hui le chef de l'état-major général allemand à la place du comte Waldersee. — N'étant que roi, ses mérites comme général ne sont appréciés que par les hommes du métier.

Une seule circonstance pourrait faire sortir le roi Albert de son obscurité actuelle. Il n'a que soixante-deux ans. Si, d'ici une

dizaine d'années, la guerre éclatait et entraînait la défaite des armées allemandes sur le champ de bataille, les autres souverains auxiliaires le porteraient, par un suprême effort, au grade de généralissime.

Quoi qu'il en soit, ses avis sur les questions militaires sont plus écoutés à Berlin qu'on ne le croit généralement, mais, sous d'autres rapports, sa position est assez triste. La bonté même que les empereurs lui témoignent personnellement depuis 1870, revêt malgré tout à ses yeux la forme désagréable de la protection. Il avait trente-huit ans alors que son père, le roi Jean, fut chassé de Dresde par les troupes allemandes avec la famille royale, et qu'il sembla probable pendant quelques semaines que le royaume de Saxe, tout entier, serait annexé à la Prusse. Bismarck fut, à ce moment, amèrement critiqué à Berlin de n'avoir pas insisté pour l'exécution de cette mesure, et Gustave Freytag écrivit un livre où il présageait l'indépendance ultérieure de la Saxe. Freytag et les Prussiens reconnurent généralement leur erreur après les magnifiques exploits du jeune prince héritier de Saxe devant Sedan ; mais, pour lui, cela n'effaça pas de sa mémoire le souvenir de ce qui avait précédé, et même aujourd'hui, après le cours d'un quart de siècle environ, le visage délicat, régulier, encadré de favoris blancs du roi Albert, porte toujours l'impression mélancolique que lui imprimèrent les humiliations de 1866.

***

Deux autres rois se dissimulent plus loin encore dans l'ombre des Hohenzollern : l'imbécile Otto de Bavière et le faible Charles de Wurtemberg. On a beaucoup écrit sur le premier pour compléter la littérature pittoresque que la mort tragique et étrange de son frère Louis avait évoquée. Chez ces deux frères, le sang fantasque des Wittelsbach, filtrant depuis le moyen âge à travers les scrofules princiers et la débauche impériale, s'éteint dans la folie complète.

Quant au roi de Wurtemberg, dont les capricieuses expériences entre les mains d'aventuriers étrangers ont dernièrement excité la surprise et la gaieté du monde entier, il porte aussi cruellement la peine des lois héréditaires. Voici comment Carlyle s'exprimait, il y a trente ans, sur la maison royale de Stuttgard : « Il y a, depuis « Ulric, quelque chose d'inexplicable chez tous ces Beutelsta-

« chers..... un muet ennui, une obstination inexplicable une « certaine obscurité naturelle qu'aucune lueur ne peut dissiper.... « des facultés intellectuelles défectueuses....., de là, une inflexi- « ble et étrange perversité de conduite détruisant tout ce qu'ils « peuvent avoir de sagesse. Tous portent la marque du sceau royal « du Destin. Il semble que ce soient des hommes prédestinés. » Le roi actuel ne comptait pas encore personnellement, lorsque ce portrait de sa maison fut tracé. Aujourd'hui, c'est un vieillard et certainement le plus inexplicable de toute sa famille.

Ainsi, ces deux anciennes dynasties du sud de l'Allemagne, qui, pendant tant de siècles, ont si largement contribué à son histoire, sont aujourd'hui tombées dans la boue. Il y a, en Bavière, un oncle régent, d'âge moyen, qui possède du bon sens et des capacités dignes de respect ; en Wurtemberg, il y a un hériter présomptif de douze ans, issu d'un mariage entre tante et neveu, et qu'on dit posséder une certaine intelligence. Au temps marqué, ils monteront sur les trônes que détiennent aujourd'hui la folie et l'extravagance, mais personne n'attend d'eux que de rendre plus ordinaire l'état de choses impossible et grotesque qui existe aujourd'hui.

***

D'une autre dynastie, célèbre il y a un millier d'années, et qui, alors que ce siècle était encore jeune, brilla d'un dernier éclat au premier rang des gloires militaires, — il ne reste plus rien. La race guerrière des Brunswick a disparu.

Ils avaient bien le droit de porter ce titre, les Guelfes de la vieille souche, car, des quarante-cinq qui reposent dans la crypte de l'église du Burg de Brunswick, neuf sont tombés sur les champs de bataille. La ligne directe s'est éteinte, il y a six ans, et les Guelfes collatéraux qui survivent dans les autres contrées ne sont rien moins que batailleurs. Le prince de Galles est le plus proche de ces Guelfes actuels, quoique, en vertu de la loi salique, il ne puisse hériter en Allemagne, et l'amère plaisanterie de Bismarck, qu'il est le seul prince héritier en Europe qu'on ne rencontre jamais sur les champs de bataille, montre la différence qui existe entre lui et ses aïeux maternels. Un autre Guelfe, héritier de droit du Brunswick et du Hanovre, le duc Ernest de Cumberland, a une plus large part du sang de ses ancêtres, mais hélas ! il ne lui reste pour combattre que ses paroles. Il demeure enfermé à Gmunden

dans une retraite obstinée, dans une rage opiniâtre et irréconciliable que les puissances de Berlin ont renoncé à gagner à prix d'or..... sa famille n'ose même plus maintenant aborder ce sujet devant lui.

Telle est la fin de la race conquérante des Brunswick ; un Hohenzollern a pris leur place. Le prince Albert de Prusse, un homme excellent, gauche, cérémonieux, aux larges épaules, raide dans ses bottes à genouillères et sa cuirasse, inappréciable comme figure représentative imposante aux baptêmes et aux enterrements de la famille, gouverne, avec le titre de régent, le duché de Brunswick. La puissance des Hohenzollern est devenue si grande qu'il a été élevé à ce poste sans exciter aucun murmure, et, quand l'heure sera venue de recueillir ce duché, le poulpe prussien le fera en silence.

***

Parmi les dix-huit autres petits souverains, le grand-duc de Bade est un homme capable, très aimable et fortement dominé depuis quelque temps par l'idée que sa femme est la tante de l'empereur. Il se croit ainsi un peu de la famille et prend l'accroissement des Hohenzollern pour un honneur personnel.

Le vieux duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha est un esprit occupé; il écrit des pamphlets politiques anonymes sur l'état de choses existant, emploie pour les faire circuler toutes les ruses d'une femme jalouse, et proteste avec véhémence qu'il n'en est pas l'auteur, avant même d'en être accusé.

Le duc Georges de Saxe-Meiningen emploie ses talents et sa fortune à perfectionner une troupe de théâtre. Les autres princes ne sont que du bois mort, régnant sur de petites cours champêtres, portant l'uniforme prussien aux revues et aux parades et désireux par dessus tout d'être invités aux réceptions de Berlin pour y briller dans le reflet radieux du sourire des Hohenzollern.

***

Un seul mérite une mention particulière au sujet de ces invitations. Le vieux prince Henri XIV de Reuss-Schleiz vient seulement de renoncer à sa haine ardente contre la Prusse. Le Reuss-Schleiz, il est vrai, ne possède qu'un territoire de 343 milles et une

population de 110,000 âmes. Mais cela n'empêchait pas la querelle de revêtir un caractère d'amertume, pour ne pas dire terrible. Lorsque, en 1887, les invitations pour la célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire du vieil empereur Guillaume furent lancées, Henri de Reuss-Schleiz se trouva oublié. Il y a tant de ces Reuss, tous portant le nom de Henri, tous descendants de Henri l'Oiseleur, et tous se redressant si bien dans leur orgueil, qu'ils semblent prêts à tomber à la renverse. L'erreur se découvrit deux ou trois jours plus tard, et on envoya à Henri une invitation tardive qu'il accepta de mauvaise grâce. Le jour fixé, il arriva au palais de Berlin et se rendit avec les autres princes à la salle du banquet. Ayant la vue extrêmement courte, il fit le tour de la table, cherchant à travers ses lunettes à découvrir la carte qui portait son nom. — Horreur des horreurs ! aucune place ne lui avait été réservée et tous les princes avaient pu voir ses recherches !... Tremblant de rage, il sortit de la salle, bousculant les chambellans qui essayaient de l'apaiser, et, durant ce règne, il ne reparut jamais à Berlin. La mort elle-même fut impuissante à l'adoucir, car lorsque Guillaume mourut, l'implacable Henri XIV, qui possède personnellement la majeure partie de sa principauté, refusa d'accorder à ses sujets assez de terre pour y élever un monument à la mémoire de l'empereur. Mais lui-même est aujourd'hui réconcilié avec Berlin.

***

C'est ainsi que les anciennes dynasties de la vieille Allemagne ont été complètement soumises et absorbées par la gloire ascendante des Hohenzollern. Ce coup d'œil rapide sur leur affaiblissement nous ouvre la voie pour étudier le jeune chef de cet empire affermi et puissant, pour examiner sa personnalité et son pouvoir et chercher à deviner jusqu'où l'une et l'autre pourront s'élever.

II

ÉDUCATION DU JEUNE PRINCE SUR LES BANCS DU COLLÈGE.

Le jeune empereur naquit dans le premier mois de l'année 1859. La vie prolongée de son grand-père et la superbe apparence de vitalité de son père semblaient le tenir beaucoup plus éloigné du

trône que le sort ne l'y destinait en réalité, et il parvint à l'âge d'homme sans avoir beaucoup attiré l'attention générale. On ressentait vaguement l'impression qu'il appartenait au XXe siècle et qu'on aurait le temps de l'étudier plus tard. Lorsque tout à coup le monde apprit que le robuste kronprinz était atteint, en pleine maturité, d'une maladie mortelle, et, qu'entre lui et son vénérable père, c'était en quelque sorte une course vers la tombe, il se hâta de réparer cette négligence et de chercher à connaître le jeune homme qui, jusqu'alors, avait passé presque inaperçu, et qui devait être appelé si prématurément sur la scène. Malheureusement, ce déplacement rapide et inattendu du phare de l'histoire révéla le jeune Guillaume sous des couleurs peu avantageuses. La combinaison de nombreuses circonstances agissant dans l'ombre, derrière le trône, avait abouti à le placer vis-à-vis de ses parents dans une attitude temporaire que cette lumière vive et soudaine éclaira d'une manière fâcheuse. C'est un mauvais fils, disait-on de tous côtés, et tout de suite on se forma de lui une opinion défavorable. Deux années se sont écoulées et, pendant ce temps, bien des événements sont survenus, bien des choses ont été mises en lumière, qui font qu'on se demande si ce premier jugement n'a pas été prématuré.

* * *

D'après ce que j'ai pu apprendre, la première révélation qu'il existait à Berlin un jeune homme digne d'attention, se trouve dans un ouvrage français : *La Société de Berlin*, par le comte Paul Vasili, publié à la fin de l'année 1883. Ce volume est peut-être le plus remarquable de la série de publications anonymes, lancées par un éditeur parisien, pour faire de l'argent avec la réunion des racontars et des scandales des grandes capitales de l'Europe, dont plus d'un brillant habitué du salon de Mme Adam s'est servi pour satisfaire de vieilles rancunes ou pour faire revivre des diffamations oubliées. La paternité de ces ouvrages n'a jamais été bien établie. On s'accordait en général, à Berlin, à attribuer la plus grande partie de celui qui traite de cette capitale, à un journaliste nommé Gérard, résidant alors en Allemagne. Dans tous les cas cette supposition parut assez fondée à cette époque, pour permettre de l'expulser sommairement de Berlin, tandis que le livre était prohibé, confisqué et, peu s'en fallut,

brûlé de la main du bourreau. Si Gérard vit encore, il pourrait peut-être retourner à Berlin avec avantage, car à lui appartient le mérite d'avoir tracé le premier une intelligente étude du caractère du jeune homme qui accapare aujourd'hui l'attention de l'Europe.

***

« Le prince Guillaume, dit cet écrivain anonyme, n'a encore que « vingt-quatre ans. Il est donc difficile de dire déjà ce qu'il devien- « dra, mais, ce qui est incontestable, dès à présent, c'est que c'est « un garçon d'avenir, d'esprit, de tête et de cœur. Il est le plus « intelligent parmi les princes de la famille royale. Avec cela, « brave, entreprenant, ambitieux, tête folle, mais cœur d'or, « sympathique au suprême degré, ayant de l'entrain, du brio, du « mouvement dans le caractère et l'esprit de la répartie dans la « conversation qui pourrait presque faire croire qu'il n'est pas « Allemand. Il adore l'armée dont il est aimé aussi. Il a su, malgré « son extrême jeunesse, se rendre populaire dans toutes les classes « de la société. Il a de l'instruction, de la lecture, forme des pro- « jets pour le bien-être de son pays, possède une perception remar- « quable pour tout ce qui touche à la politique. Ce sera certaine- « ment un homme distingué et très probablement un grand « souverain. La Prusse retrouvera peut-être en lui un second « Frédéric II, mais sans le scepticisme du premier. Avec cela, il « possède une dose de gaieté et de bonne humeur qui atténuera « les petites duretés, qu'en vrai Hohenzollern, il a dans le carac- « tère. Il sera essentiellement un roi personnel, ne se laissera pas « conduire, aura le jugement sain et droit, la décision prompte, « l'action énergique, la volonté ferme. Lorsqu'il arrivera au trône, « il continuera l'œuvre de son grand-père et défera certainement « celle de son père, quelle qu'elle soit. En lui, les ennemis de l'Al- « lemagne auront un adversaire redoutable ; il peut devenir le « Henri IV de son pays. »

***

Si je me suis aventuré à citer cet extrait d'un livre déjà vieux de huit ans, c'est que la prédiction me semble remarquable. Elle est suivie dans l'original de quelques paragraphes sur le goût marqué

du jeune prince pour les classes inférieures et la société des femmes légères ; et l'auteur conclut en annonçant « si son attention était « un jour éveillée par une femme du monde, il faudrait alors suivre « ses actions avec grand soin ». Tout cela peut être attribué sans hésitation à l'imagination du comte Paul Vasili. Il n'y a pas de ville où l'on parle des scandales existants avec une plus grande liberté qu'à Berlin, et j'y ai cherché en vain la justification de cette appréciation du caractère de l'empereur, soit pour le passé, soit pour le présent. L'impression que j'ai recueillie de mes fréquents entretiens avec des personnes qui le connaissent intimement, lui et sa vie privée, est que cette accusation particulière est moins justifiée pour lui que pour tout autre prince de sa génération.

* * *

L'adolescence de Guillaume fut marquée par une innovation dans les traditions familiales d'éducation des Hohenzollern. Son père avait été le premier héritier royal envoyé à une université. A son tour, il fut le premier qui suivit une école publique.

C'est une chose grande et solennelle que cette éducation des Hohenzollern. La conduite de cette famille a été une longue et constante leçon pratique donnée au monde sur l'importance de ce sujet. Cela est dû, sans doute, en grande partie, à l'influence de ce fait permanent, que l'Allemagne conduit l'avant-garde de la civilisation sous le rapport des écoliers et des maîtres, et que son nom est synonyme des théories et des systèmes d'une pédagogie profonde et complète. La première lueur de cette notion d'éducation spartiate et sévèrement pratique, éclose en faveur de son héritier, dans le cerveau primitif et étroit du premier roi Frédéric-Guillaume, marqua réellement une ère nouvelle dans les idées du monde sur la signification de ce mot *éducation*.

Tous, nous avons lu avec une gaieté, un étonnement, une incrédulité et une colère successives, comment ce malheureux héritier, celui qui devait être plus tard Frédéric le Grand, reçut l'empreinte de son éducation, battu, exposé au froid, au chaud, accablé de mauvais traitements. On croirait lire le récit d'une sauvagerie folle ; il y avait eu là cependant le germe d'une grande idée, car de cette expérience brutale de chaînes, de coups et de blasphèmes pratiquée par Frédéric, sortit la tradition d'un système unique pour l'éducation des princes de la maison de Hohenzollern. La

barbarie sauvage, la violence même de ce traitement attirèrent l'attention de la famille sur les théories de l'éducation et il en sortit d'importants résultats.

Au point de vue historique nous connaissons tous la direction militaire excessive donnée à l'éducation des jeunes fils des rois de Prusse. Les livres de gravures sont remplis de leurs portraits ; on les voit, raides comme de petits mannequins dans l'uniforme des officiers, passant des langes du berceau à l'appareil guerrier. Le portrait du grand Frédéric, battant du tambour à l'âge de trois ans, dont l'enthousiaste Carlyle fait tant de cas, a son pendant moderne dans les photographies du kronprinz actuel en tenue d'ordonnance et faisant le salut militaire, qu'on voit aux vitrines de toutes les boutiques de Berlin. Mais, un autre élément de ce régime austère, auquel nous faisons moins attention, est la dépendance absolue qu'il exige du fils envers le père ou plutôt envers le roi.

Nous savons à quel degré cette dépendance existait pendant la jeunesse de Frédéric le Grand. Ce même Frédéric avait soixante-douze ans, lorsqu'il offrit l'hospitalité à un noble voyageur français lors d'une grande revue en Silésie. Le neveu et héritier du roi, celui qui, deux ans plus tard, devait monter sur le trône de Prusse, sous le nom de Frédéric-Guillaume II, était également présent. Il avait alors quarante ans. Or, de ce prince de quarante ans, le Français écrit dans son journal : « L'héritier présomptif loge dans la maison d'un brasseur, et il ne lui est pas permis de s'absenter pour une seule nuit, sans l'autorisation du roi. »

Les résultats de ce dernier exemple ne sont pas fort encourageants, et, parmi les figures dégénérées du XVIIIe siècle, expirant dans l'atmosphère empoisonnée par les pourritures de cette époque débauchée et polie, le Hohenzollern de la génération suivante ne tient pas une brillante place. Il fut du moins très supérieur aux autres souverains allemands, et il eut l'inexprimable bonheur d'être l'époux de cette reine Louise qu'on vénère comme la sainte protectrice de la Prusse. C'est elle qui jeta sur l'ensemble de l'éducation draconienne et brutale des Hohenzollern les racines d'un esprit plus humain. Elle se fit aimer de ses enfants, et il semble que ce soit hier encore que le dernier de ses fils, un vieillard chancelant de quatre-vingt-dix ans, venait au mausolée de Charlottenbourg, le jour anniversaire de sa mort, pour prier et pleurer dans la solitude sur la mère qu'il avait perdue en 1810.

L'introduction de la tendresse filiale des enfants envers les parents, chez les Hohenzollern date de la reine Louise et appartient à notre propre siècle. Auparavant, il était de règle que les héritiers prussiens détestassent leurs ascendants immédiats. Depuis le règne du Grand Électeur, chaque génération nouvelle de cette royale maison boudait, blasphémait par derrière, se lançait dans l'opposition aussi loin qu'elle osait le faire, et, chaque génération sur son déclin se méfiait de celle qui la suivait et l'accablait de son mépris. Jusqu'à Frédéric-Guillaume III et Louise, aucune autre famille régnante n'avait réussi à engendrer, au foyer domestique, tant d'amertume et d'aigreur entre les vieux et les jeunes.

Le changement fut brusque. Les deux fils aînés de cette famille, Frédéric-Guillaume IV et Guillaume Ier, menèrent, comme jeunes gens, des vies qui sont de vrais poèmes du respect et de la tendresse filiale. Les cruels revers amenés par les guerres de Napoléon rendirent plus douce et plus touchante la mutuelle affection de cette famille errante et sans foyer. On a publié, il y a peu de temps, les lettres que l'empereur écrivait à son père, lorsqu'il était jeune homme : curieuse correspondance qui nous le montre brisant résolument son propre cœur, en arrachant l'image de la princesse Radziwill, dans sa respectueuse obéissance à la volonté paternelle.

Ce sentiment de piété filiale tient moins de place chez le fils de Guillaume, Frédéric III, comme nous le révèlent une ou deux allusions passagères de son journal, et, chez son fils, en revanche, il ne paraît qu'avec des variations et des intermittences si marquées, qu'on peut quelquefois douter de son existence.

* * *

Le jeune Guillaume fut, comme nous l'avons dit, le premier de sa race envoyé à une école publique. Le grand gymnase de Cassel fut choisi à cet effet. On attribua généralement cette mesure aux notions de libéralisme exagéré de sa mère, princesse britannique. Le vieil empereur n'approuvait pas cette idée, Bismarck s'y opposait de tout son pouvoir, mais les parents tinrent bon, et, à l'âge de quinze ans, le jeune homme partit avec son frère Henri, âgé de douze ans, et leur précepteur le Dr Hinzpeter. Ils furent logés dans un vieux château, ancienne résidence électorale, et, en dehors des heures de classe, ils y vécurent dans une réclusion absolue. Mais,

dans l'école elle-même, Guillaume fut traité absolument comme le fils d'un simple citoyen.

Ce devait être une tâche difficile pour quelques-uns des maîtres, d'agir comme s'ils ignoraient que leur élève était l'héritier des Hohenzollern, mais des hommes qui ont fréquenté l'école m'ont assuré qu'ils le firent, sauf une seule exception. Ce flatteur unique, sachant que Guillaume était en retard pour le grec sur la plus grande partie de sa classe, crut s'insinuer dans les faveurs du prince en l'informant que l'examen du jour suivant porterait sur tel chapitre de Xénophon. Guillaume reçut cet avis en silence, mais, le lendemain matin de bonne heure, il se rendit à la classe et écrivit en grosses lettres sur le tableau noir la communication qu'il avait reçue, afin de n'avoir aucun avantage sur ses condisciples. Cette anecdote me frappa, lorsque je l'entendis raconter, comme un trait curieux du caractère du jeune homme. Il ne paraît pas y avoir d'indignation contre la bassesse du professeur, mais seulement la manifestation d'un noble orgueil de race, qui ne pouvait lui permettre de remporter un succès au moyen d'un avantage refusé à ses condisciples. Durant ses trois années de séjour à Cassel, Guillaume se montra très démocrate dans ses relations avec les autres jeunes gens. Peut-être y fut-il aidé par le fait qu'il était un des plus mal vêtus d'entre les écoliers, conséquence d'une ancienne coutume des Hohenzollern qui force leurs enfants à user leurs vêtements jusqu'à un point dont s'étonnerait plus d'un fils d'épicier. Il était d'ailleurs, au point de vue des études, un assez médiocre écolier; son frère Henri, qui suivait les cours d'un autre collège, était un bien meilleur élève.

* * *

A l'âge de dix-huit ans, Guillaume quitta Cassel et entra à Bonn pour y faire ses études universitaires. A ce moment le Dr Hinzpeter, qui avait été son mentor, son compagnon de chaque jour, se sépara de lui, et le jeune homme passa entre les mains des soldats et des hommes du monde. Cette séparation marque une époque importante dans la formation de son caractère. Il existe de lui une photographie appartenant à la première partie de son séjour à Cassel, qui nous le montre avec le visage distingué, doux et rêveur d'un jeune Allemand, le menton aux contours un peu mous, comme celui d'une jeune fille, les lèvres petites, arquées,

terminées par des fossettes à peine indiquées, le front assez haut, bien formé sans être large et de beaux yeux pensifs. L'expression dominante de cette physionomie est la douceur. En le regardant, on ne peut s'empêcher de se dire : Combien les parents de cet enfant doivent l'aimer!..... Et en effet, ils l'aimaient à l'excès.

Dans le journal du kronprinz Frédéric, pendant que le quartier-général allemand était installé à Versailles, on lit ces mots : « Guillaume a aujourd'hui treize ans. Puisse-t-il grandir pour deve-« nir un homme capable, honnête et loyal; un véritable Allemand « prêt à continuer ce qui a été commencé... Le ciel soit béni !... « Il existe entre lui et nous des relations simples, cordiales et natu-« relles que nous chercherons à conserver, afin qu'il puisse tou-« jours nous considérer comme ses plus vrais et ses meilleurs « amis..... Quelle effrayante pensée, que celles des espérances qui « reposent déjà sur la tête de cet enfant ! Et quelle responsabilité « est la nôtre envers le pays, pour une éducation que des considé-« rations de famille, des questions de rang, la vie de la cour à « Berlin et tant d'autres circonstances, tendent à rendre si diffi-« cile ! »

* * *

La retraite du Dr Hinzpeter est un événement dont de récentes circonstances nous ont permis d'apprécier la signification. Lorsque l'histoire sera appelée à juger en dernier ressort du caractère et de la carrière de Guillaume, elle accordera une place considérable à l'influence de cet homme relativement inconnu. Un curieux exemple des retours de fortune qu'amène le temps se rattache au Dr Hinzpeter. Celui-ci est originaire de Bielefeld, ville manufacturière de Westphalie, et il n'était encore qu'un jeune et pauvre précepteur à Darmstadt, lorsqu'il fut recommandé aux parents de Guillaume, comme un homme exceptionnellement convenable pour prendre soin de leurs fils. La personne qui donna cette recommandation était M. Robert Morier, alors ambassadeur d'Angleterre à Darmstadt. Près d'un quart de siècle plus tard, sir Robert Morier put voir son vieil et implacable ennemi, Bismarck, renversé du pouvoir, et la pensée qu'il devait cette vengeance à l'œuvre de l'homme qu'il avait patronné dans les anciens jours de Darmstadt, dut lui rendre ce spectacle plus doux encore.

* * *

Il est plus que probable que l'idée d'envoyer les jeunes princes au gymnase de Cassel vint du Dr Hinzpeter. En tout cas, nous savons qu'il émettait des vues avancées et même extrêmes, sur la nécessité d'insister fortement sur le côté populaire de la tradition des Hohenzollern.

Cette famille prussienne a toujours différé radicalement de ses autres voisins allemands, en cherchant à obtenir les suffrages du peuple plutôt que ceux des classes élevées. Quelquefois ce n'était qu'une simple profession de foi, le plus souvent un principe actif et dirigeant. Les vies du second et du troisième roi de Prusse sont remplies des détails les plus surprenants sur leur ingérance constante et vigilante dans les affaires des fermiers, des artisans, des travailleurs en général : écoutant leurs plaintes, cherchant à découvrir les injustices et redressant durement les torts. Quand la Prusse devint trop vaste pour continuer à être administrée aussi paternellement par un roi qui s'informait lui-même dans les tournées qu'il faisait, son bâton à la main et accompagné d'un secrétaire, la tradition survécut. Nous en trouvons des traces jusqu'à nos jours, dans la législation de la Diète pour la direction de ce qui est appelé le socialisme d'État.

Le Dr Hinzpeter comprit pleinement l'inspiration de cette tradition. Il voulait en faire une réalité dans l'esprit de son élève princier plus encore que par le passé. C'est dans ce but que le jeune homme fut envoyé à Cassel s'asseoir sur les durs bancs de l'école, avec les fils de simples citoyens, pour apprendre au milieu d'eux ce qu'était la vie du peuple. Bien des années après, cette inspiration devait porter ses fruits.

*
* *

Mais en 1877, cette entreprise de créer un Hohenzollern idéalement démocratique et populaire, fut brusquement interrompue. Le Dr Hinzpeter retourna à Bielefeld, et Guillaume entra à l'Université de Bonn. Le jeune homme au doux visage, au caractère aimable, les lèvres encore humides du lait de sa mère, l'esprit adouci et fortifié à la fois par les rêves de clémente compassion, de poursuite ardente du devoir que lui avait inspirés son professeur, se trouva soudain transplanté sur un terrain nouveau, dans une atmosphère absolument différente. Au lieu d'être un jeune homme parmi d'autres jeunes gens, il se trouva, tout à coup, un

prince environné d'aristocratiques flatteurs. A la place d'Hinzpeter, un aide de camp militaire devint son compagnon de chaque jour, son ami et son guide

Les années qu'il passa à l'Université de Bonn n'effacèrent pas entièrement l'œuvre du Dr Hinzpeter, mais elles l'obscurcirent, l'enfouirent en quelque sorte et, au-dessus, s'éleva un édifice d'un autre genre, un Guillaume différent, plein de prétentions royales et de suffisance juvénile, rêvant aux champs de bataille et se complaisant dans le cliquetis des éperons et des sabres.

Le pauvre Dr Hinzpeter, dans sa retraite de Bielefeld, ne dut pas éprouver une grande satisfaction en apprenant la transformation de ce nouveau Guillaume, et, à Postdam, les parents qui avaient formé tant de douces espérances sur les tendres et gracieuses promesses de son adolescence, ne durent pas non plus en ressentir une grande joie.

III

LE JEUNE PRINCE A BONN ET DANS LES CERCLES MILITAIRES.

L'immatriculation du jeune prince à Bonn signifiait beaucoup de choses en dehors des débuts d'une carrière universitaire. C'était, en fait, le signe de son émancipation des études académiques. Il n'était étudiant que pour la forme. La théorie d'une éducation civique complète était respectée par son assistance à certains cours, et par sa soumission indifférente à certaines règles de l'Université. Mais, en réalité, il appartenait maintenant à l'armée. Comme les autres princes prussiens, il avait atteint sa majorité à l'âge de dix-huit ans et reçu, en conséquence, sa commission de lieutenant en second dans le premier régiment d'infanterie de la Garde, où son père avait été formé avant lui. La routine du service militaire, les exigences d'une éducation martiale qui maintenant primaient tout le reste, le retenaient plus souvent à Berlin qu'à Bonn.

Dans la capitale de la Prusse, aussi bien qu'à l'Université rhénane, il portait à présent son uniforme, son épée, ses épaulettes, et, la tête rejetée en arrière, il aspirait à pleins poumons l'encens que brûlaient devant lui les jeunes hommes de l'armée. L'aspect étincelant du champ de manœuvres, la discipline absolue, le sentiment de puissance inspiré par la vue de ces superbes lignes ondoyantes, de

ces murailles de bayonnettes, aux mouvements d'une exactitude géométrique comme ceux de quelque puissante machine, fascinaient son imagination. Il se jeta dans les travaux militaires avec une ardeur fiévreuse. Le paisible château, le gymnase et la bienveillante figure de son précepteur Hinzpeter s'effacèrent comme de lointains souvenirs d'enfance.

* * *

Les événements publics, cependant, avaient fait naître un état de choses qui donnait une importance plus marquée au changement de caractère de Guillaume. Les peuples germaniques, une fois sortis du premier délire d'enthousiasme que leur causait la joie de voir dans la poussière leurs vieux ennemis les Français, et de se trouver une fois encore réunis sous l'étendard impérial, commencèrent à porter leur attention sur la politique intérieure. Il en était grand temps.

Tant qu'il s'était agi d'apprivoiser les petits états allemands pour les faire entrer dans l'empire confédéré, la Prusse avait roucoulé comme une tendre colombe. Mais, lorsque l'empereur-roi se sentit solidement affermi sur le trône impérial, le vieux sang des Hohenzollern se réveilla dans ses veines. Son grand-chancelier, le prince de Bismarck, n'avait pas besoin d'être excité. Chaque fibre de sa robuste constitution correspondait à l'instinct inné d'agrandissement des Prussiens, et, tous deux commencèrent à faire peser lourdement leur main sur les petits états. La consolidation de l'empire était ce qu'ils appelaient *leur œuvre*. Les Hohenzollern ont toujours été de remarquables *consolidateurs* comme leurs voisins ont eu fréquemment la douloureuse occasion de l'observer depuis trois siècles.

* * *

L'humiliation et l'expulsion de l'Autriche avaient été le pivot autour duquel avait tourné la création du nouvel empire. Un des principaux aspects de cet événement était, aux yeux de bien des gens, le triomphe d'un pouvoir protestant sur une puissance catholique. Des circonstances ultérieures ont contribué à donner à l'élévation de la Prusse des conséquences religieuses. Le grand concile œcuménique de Rome fut suivi de la déclaration de guerre de la

France, démarche que tout bon luthérien attribua de confiance à l'influence des jésuites (1).

Ces idées se groupèrent dans l'esprit public, comme des arguments semblables l'avaient fait autrefois en Angleterre du temps de l'Armada. Être catholique devint synonyme d'ami de l'Autriche et de la France et, comme il arrive toujours dans ces sortes de querelles, à force d'imputer certains sentiments aux catholiques, on réconcilia leurs esprits avec ces sentiments. Puisqu'on les accusait de détester la Prusse, eh bien ! ils détesteraient la Prusse.

La réponse de celle-ci fut le Kulturkampf. Nous n'entrerons pas dans le chaos malheureux qui s'ensuivit. Les évêques furent exilés ou emprisonnés, les écoles licenciées, les professeurs catholiques chassés des Universités et un millier de paroisses privées de leurs prêtres. L'empire tout entier fut rempli de récriminations soupçonneuses, de violences, d'agitations ardentes, à la grande joie des ennemis extérieurs de l'Allemagne et à la confusion de tous ses amis.

Le despotisme engendre le mépris des lois. Bismarck et le vieux Guillaume, absorbés tous les deux par leur *chasse aux prêtres*, découvrirent tout à coup que, de ce désordre, était née une chose étrange et nouvelle qui s'appelait le *socialisme*. Ils s'arrêtèrent brusquement pour arracher cette mauvaise germination ; mais, soudain, de la fenêtre supérieure d'une brasserie située « sous les Tilleuls » et appelée les Trois Corbeaux, le socialiste Nobiling envoya deux décharges de plomb dans la tête et les épaules du vieil empereur, criblant son casque et le jetant pendant six mois sur un lit de douleurs.

***

Le kronprinz Frédéric prit alors la régence, et, de cette époque, date l'attitude publiquement hostile du jeune Guillaume envers la politique de ses parents.

Pour le moment, nous nous contenterons d'examiner ce fait dans ses phases politiques et extérieures. Ce serait trop dire que d'avancer que jusque là il n'y avait pas eu de divisions au sein de la famille des Hohenzollern. Le kronprinz et sa femme, princesse anglaise, avaient été en opposition tacite, depuis bien des années, avec le

(1) Personne n'ignore aujourd'hui que la guerre fut voulue et préparée, non par la France, mais par la Prusse.

gouvernement du chancelier de l'empereur. Mais cette opposition prit une forme, une substance plus palpable pendant la régence de 1878.

Un nouveau pape, Léon XIII, venait d'être élu quelques mois auparavant, et le régent Frédéric entama avec lui une correspondance destinée à apaiser les querelles religieuses qui désolaient l'Allemagne. Les lettres écrites de Berlin sont des modèles de douceur, de fermeté, de sagesse gouvernementale, et elles servirent à fonder une entente conciliatrice, sur laquelle Bismarck fut heureux d'élever plus tard l'édifice de ses accommodements, quand vint le temps où il eut besoin d'obtenir au Reichstag les votes ecclésiastiques. Mais, à cette époque, le ton affable de cette correspondance offensa les protestants et particulièrement les cercles aristocratiques de la Junker à Berlin.

***

Il serait difficile de se représenter la tristesse, la douleur avec lesquelles le régent et sa femme virent leur fils aîné se ranger au nombre de leurs ennemis. Le changement qui s'était opéré en lui, pendant l'année passée au régiment et à Bonn, s'accusa nettement et de manière à ne laisser aucun doute. Le prince Guillaume se joignit ouvertement avec ceux qui critiquaient le régent. Il cultivait assidûment l'amitié des hommes qui attaquaient ses parents avec des intentions hostiles. Il mettait son plus grand honneur à se faire connaître comme un chaleureux partisan de Bismarck, un ferme défenseur du droit divin, de la suprématie protestante, en un mot, de toutes les réclames du parti absolutiste. Les louanges que les réactionnaires chantaient en son honneur montaient à son jeune cerveau comme les fumées d'une liqueur capiteuse. Instinctivement, il se mit à se poser comme l'espoir de la monarchie, le prince providentiel, qui, jeune, beau, sage et fort, monterait à temps sur le trône et déferait joyeusement ce que son père, ce faible rêveur, aurait tenté pour libéraliser les institutions de la Prusse et de l'Allemagne.

***

C'était là véritablement une attitude odieuse et déplorable ; mais qui de nous est sage à dix-neuf ans ? Et qui de nous oserait affir-

mer loyalement qu'il a rencontré des tentations aussi attrayantes et aussi fortes que celles qui assiégèrent le jeune Guillaume ?

Il faut se rappeler que tous ceux qui l'entouraient, soit dans la routine journalière du régiment, soit à l'université, aussi bien que dans ses relations plus étendues parmi les cercles aristocratiques de Berlin, voyaient les choses à un seul point de vue. A leur tête étaient Bismarck, la personnalité la plus puissante et la plus imposante de l'Europe, et le vieil empereur ; l'un se répandant en violentes invectives contre la manière dont on compromettait la religion protestante et la sécurité politique de l'empire ; l'autre, déplorant, du lit où le retenaient ses blessures, les empiétements dont les prérogatives et les droits personnels des Hohenzollern étaient menacés. Il n'est donc pas extraordinaire que le jeune Guillaume ait adopté les opinions de Bismarck et de son grand-père, s'accordant comme elles le faisaient avec les tendances militaires qui se développaient en lui, et répétées comme elles l'étaient sans cesse par les lèvres de tous ses amis.

***

Mais l'événement de cette rapide régence qui creusa le plus profond abîme entre le kronprinz et les cercles de la Junker fréquentés par son fils, fut la nomination du Dr Friedberg à un poste éminent. Ce fait est d'autant plus digne d'attention que les effets s'en font encore sentir dans la vie sociale et politique de l'Allemagne.

Le Dr Friedberg était un homme de soixante-cinq ans et un des jurisconsultes les plus distingués de l'Allemagne. Il avait occupé pendant vingt ans un poste important au ministère de la justice et il avait écrit plusieurs ouvrages de valeur. Ceux qui traitent de son sujet favori *la Réforme des prisons* et l'*Efficacité des lois criminelles sur l'amélioration de la Société*, tiennent le premier rang dans la littérature de ce genre. Cependant sa promotion fut condamnée sans merci pour deux raisons : ami intime du kronprinz et de la princesse, il professait des idées politiques libérales, et, ce qui était pis encore, il était juif.

***

Au second jour de sa régence, Frédéric étonna et scandalisa le Berlin aristocratique en élevant le Dr Friedberg au poste le plus

élevé de l'administration judiciaire du royaume. En anticipant sur les événements, on pourra remarquer que, lorsque le vieux Guillaume reprit en décembre le pouvoir actif, il refusa de destituer Friedberg, par un sentiment de loyauté envers les actes de son fils comme régent. Mais il donna cours à son mécontentement d'une autre manière, en négligeant ostensiblement de décorer Friedberg de l'ordre du Grand-Aigle, après neuf ans de service au ministère, quoique ses collègues eussent obtenu cette distinction au bout de six ans. Ce manque d'égards envers le ministre hébreux explique de la part de Frédéric l'acte que nul n'a oublié. Lorsque revenant de San-Remo pour monter sur le trône après la mort de son père, il rencontra à Leipsick la délégation ministérielle, il enleva en entrant dans la voiture le Grand-Aigle suspendu à son cou pour le passer autour de celui de Friedberg.

Ce mouvement d'un homme malade et ému, revenant à travers les tourmentes de neige de mars, pour jouer son rôle rapide de fantôme empereur, fit beaucoup causer en Allemagne, et Friedberg, fort de cet honneur, se posa comme le plus intime ami du monarque. Il était le premier juif décoré de ce Grand-Aigle si exclusif et si élevé, et, durant ce règne de quatre-vingt-dix-neuf jours, il se crut le premier homme de l'Empire.

Il est triste de penser que ce méprisable vieillard s'attacha, aussitôt après la mort de Frédéric, à noircir la mémoire de son bienfaiteur. Il devait plus que n'importe qui à la loyauté et à l'amitié de Frédéric, et il paya sa dette à l'empereur défunt par une si basse ingratitude que les ennemis mêmes de ce dernier en furent indignés, et que, sous l'empire de la défaveur générale, il dut quitter son poste. Mais c'est assez nous occuper de cette personnalité désagréable. Retournons en 1878.

***

L'acte du régent, en donnant à la Prusse un ministre juif, imprima une impulsion puissante au mouvement antisémitique, qui devint bientôt un véritable *Judenhetze* (1). La question juive, à l'époque où elle passionna toute l'Allemagne, absorba entièrement la question religieuse, comme elle fut plus tard submergée elle-même par le courant naissant de l'agitation socialiste. Mais, quoique le parti antisémitique ait perdu son influence en haut lieu, l'impres-

(1) Mort aux juifs.

sion qu'il a laissée est encore un puissant facteur dans la vie berlinoise.

Dans le nouveau Berlin dont je parle actuellement, les juifs occupent une situation plus importante, plus prépondérante que dans toute autre grande ville depuis la chute de Jérusalem. C'est aux Allemands à en supporter le blâme. Les tendances militaires des Prussiens ont entraîné l'esprit teutonique tout entier à une glorification exagérée de l'armée. Les hautes classes allemandes n'estiment que ce qui porte l'épaulette. Tous les fils de la noblesse, tous les jeunes gens d'avenir appartenant aux classes riches, aspirent à l'uniforme. La règle tacite qui exclut les juifs de cette aristocratie militaire, la force à se rejeter vers les autres professions. Ils ne peuvent porter l'épée; ils s'en vengent en écrivant la plupart des livres qui s'éditent; en possédant la majorité des journaux, en monopolisant les charges légales, les fonctions d'ingénieur, la médecine, la banque, l'architecture et les branches les plus intelligentes des services civils.

***

Cette prépondérance des Hébreux dans les professions libérales ne semble pas naturelle aux Allemands qui ont, en vain, essayé de la détruire par l'action politique et par un ostracisme social. Ces tentatives ont jeté les juifs dans l'opposition. Des sept israélites qui siègent au Reichstag, six sont des socialistes démocrates et le dernier est un *leader* du parti Freissinge. Tous les journaux possédés ou édités par des juifs professent un radicalisme implacable ; les Tories allemands s'en exaspèrent à leur tour, et cela entretient des foyers latents de haine, que le souffle d'hommes fanatiques tels que Stöcher enflamme de temps à autre.

Sous le rapport financier, l'aristocratie allemande se trouve également de plus en plus entre les mains des juifs. Ce Berlin extrordinaire et nouveau ne sert pas seulement de crible au grand courant de migration hébraïque qui s'avance tranquillement de la Russie vers l'Occident; il est devenu, en Europe, le centre financier des juifs. Le commerce des grains est concentré à Berlin. Pour acheter les froments d'Odessa, il faut s'adresser à une des trois cents maisons intermédiaires qui sont établies à Berlin, et, pour emprunter de l'argent, vous pouvez avec certitude vous adresser du même côté. La noblesse allemande n'a jamais été très riche; depuis quel-

ques années, elle s'est encore appauvrie et les hypothèques qui troublent le sommeil de ses nuits, sont toutes entre les mains des juifs de Berlin.

Pour se venger, l'aristocratie allemande affecte un immense mépris pour la littérature et les professions libérales en général, parce qu'elles sont occupées par des juifs ; elle affirme que l'armée n'étant pas entachée de juiverie, est la seule place digne d'un noble allemand, et elle rêve au temps où le destin bienfaisant livrera de nouveau Jérusalem à la conquête et aux rapines.

***

Le noble allemand toutefois ne refuse pas de se prêter à la spoliation des races exécrées, lorsque l'occasion s'en présente. Il y a à Berlin un banquier juif, connu du monde entier, qui a eu dans ses vieux jours la faiblesse de désirer pour ses enfants une position sociale. Un de ses fils, un jeune homme stupide et débauché, a la permission de fréquenter quelques jeunes officiers allemands à la mode, à la condition toutefois qu'il leur laisse gagner son argent avec une régularité suffisante, mais, bien entendu, les relations ne vont pas au delà.

Une fille de ce vieux banquier a fait une expérience plus désastreuse encore. Elle était fort laide, mais son immense dot permit aux parents d'acheter un mari titré dans la personne d'un baron ruiné. Enchanté de ce succès, le banquier donna au jeune couple un domaine splendide en Silésie. Un train spécial emporta le baron et sa nouvelle épouse vers leur future demeure, et, dans ce train, le baron installa sa maîtresse et un notaire de ses amis avec lequel il avait réglé d'avance la vente du domaine. La jeune mariée arriva en Silésie pour se voir abandonnée avec mépris par son mari et dépouillée de sa fortune. Elle revint à Berlin, obtint le divorce et se remaria le plus tôt possible, mais cette fois avec un marchand de diamants de sa propre race.

Quant au baron coupable de cet outrage d'une inexprimable brutalité, je n'ai pas entendu dire que cet exploit lui ait fait perdre l'estime de ses amis. On me raconta cette histoire comme un bon tour joué aux juifs.

***

Parmi les groupes de la Junker, le prince de Bismarck fut presque le seul qui ne s'associa pas à cette agitation antisémitique. Dans l'œuvre qu'il poursuivait, les banquiers juifs lui étaient extrêmement utiles, et, soit par des voies détournées, soit d'une manière ostensible, des capitalistes tels que Bleichröder, jouèrent un rôle important dans son entreprise de centralisation. C'est pour ce motif qu'il se mit toujours en dehors du mouvement contre les juifs, et que, parfois même, il manifesta, son éloignement pour ce mouvement.

Ce furent sans doute ses conseils qui empêchèrent l'impétueux Guillaume de s'identifier ouvertement à ces démonstrations de proscription fanatique. En tout cas, tout en continuant à recruter ses amis parmi la classe qui soutenait la *Judenhetze,* le jeune prince évita de donner aucun signe évident d'adhésion aux clameurs antisémitiques. Il semble curieux aujourd'hui de se rappeler qu'à cette époque il produisait l'impression d'un jeune homme réservé, silencieux, presque taciturne. Quant à ses sympathies et ses antipathies, chacun savait à quoi s'en tenir. Il était de cœur et d'âme avec le parti aristocratique et opposé aux tendances et aux théories du petit groupe académique attaché à son père. Cette opinion se manifesta d'une manière suffisante par le choix de ses relations, mais il sut garder dans ses paroles une réserve pleine de dignité.

***

Outre le cours de ses études à Bonn et ses travaux pratiques au régiment, le prince donnait un certain temps à des occupations d'un ordre plus élevé. Chaque semaine, il se rendait chez deux professeurs distingués : l'empereur Guillaume qui lui parlait de l'art de régner, et le chancelier Bismarck dont le thème continuel était la politique gouvernementale. La première série de ces instructions se continua sans interruption, même pendant la période de réclusion du vieil empereur, après l'attentat de Nobiling. Le prince voyait régulièrement ces deux éminents professeurs, dans la théorie d'éducation desquels il n'entra jamais qu'il pût apprendre quelque chose de son père.

Parmi les idées que l'esprit impressionnable du jeune homme recueillit des leçons de Bismarck, aucune n'était de nature à accroître son respect et sa tendresse filiale. Bismarck avait toujours

nourri contre la princesse héritière une amère antipathie ; antipathie conçue même avant son mariage, alors que la jeune princesse anglaise ne lui représentait que l'accomplissement d'une alliance matrimoniale impolitique et qui se fortifia d'année en année lorsqu'elle fut à Berlin. Il ne se fit pas scrupule de mettre sur le compte d'une intrigue entre elle et l'impératrice Augusta, tous les obstacles qui entravèrent sa marche de temps à autre. Non seulement il crut, mais il déclara ouvertement que la princesse héritière était responsable de tout l'épisode d'Arnim. Quant au kronprinz, Bismarck ne se donnait pas la peine de dissimuler son mépris pour un homme dans lequel il ne voyait qu'un mari soumis.

Ces sentiments pénétrèrent assez profondément dans l'esprit du jeune Guillaume, pendant le cours de ses relations avec Bismarck, pour rendre inutile toute tentative d'influence paternelle.

***

Pendant l'été de 1880, l'empereur et son chancelier décidèrent qu'il était temps de marier leur élève, et ils firent choix pour lui d'une princesse de la maison dépossédée de Schleswig-Holstein. Je n'ai pas entendu dire que, dans cette circonstance, les parents de Guillaume fussent consultés autrement que pour la forme, et il ne paraît pas non plus que Guillaume lui-même ait pris à cette transaction un intérêt personnel bien marqué. La cérémonie du mariage eut lieu en février 1881 et Guillaume fut installé dans une résidence personnelle, — le joli petit palais de marbre de Postdam. Sa vie journalière ne subit aucun changement. Il travaillait laborieusement à ses travaux civiques et militaires, et il continua, non par légèreté, mais inspiré par un sentiment de devoir sincère, quoique faux, à poser comme l'idole des éléments réactionnaires de la moderne Allemagne.

(A suivre.) HAROLD FRÉDÉRIC.

L'HOMME ET LA BÊTE

DE L'ANTIQUITÉ AU XVIIe SIÈCLE (1)

Dans la réponse au second argument, le grand orateur du XVIIe siècle commence par retracer tous ceux des mouvements spontanés que nous accomplissons d'instinct et sans le concours de la raison ou du raisonnement, ou tout au moins antérieurement à leur intervention, et sous la seule impression des objets extérieurs. Or ces mouvements, toujours appropriés aux circonstances pour éviter un danger, une douleur ou leur apparence, ou pour procurer une sensation de plaisir, sont spontanés, involontaires, parfois même inconscients. « Ce n'est donc pas notre raison qui a si bien ajusté ces choses, c'est une raison plus haute et plus profonde. » Ces mouvements, cependant, nous sont communs avec les animaux : d'où il suit que, pour bien juger ceux-ci, il faut s'étudier soi-même auparavant. « Car, encore que nous ayons quelque chose au-dessus de l'animal, nous sommes animaux, et nous avons l'expérience tant de ce que fait en nous l'animal que de ce qu'y fait le raisonnement et la réflexion. Or, quand nous aurons trouvé dans les animaux ce qui est en nous d'animal, ce ne sera pas une conséquence que nous devions leur attribuer ce qu'il y a en nous de supérieur (2). »

Ainsi, de ce que nous ressemblons aux animaux, de ce que nous sommes animaux par certains côtés, il n'en résulte pas nécessairement que les animaux nous ressemblent en toute chose et qu'ils soient hommes. Observation importante, quoique élémentaire, et que l'auteur complète, une page plus loin, par cette remarque significative que, pour montrer que les animaux raisonnent, il ne suffit pas de prouver qu'ils se meuvent raisonnablement par rapport à

(1) Voy. la *Revue du Monde Catholique* du 1er décembre 1891.
(2) *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, § 3.

certains objets, « puisqu'on trouve cette convenance dans les mouvements les plus bruts ; » mais il faudrait prouver qu'ils connaissent cette convenance, et que, la connaissant, ils l'adoptent par choix.

En s'appuyant sur cette méthode et comparant ce qui se passe en nous avec ce qui se passe dans la bête, Bossuet continue son exposé par faire remarquer que cette dernière n'*apprend* pas. Sans doute on la *dresse* par coercition matérielle et par l'appât de choses agréables à ses sens. Mais ce dressage se fait mécaniquement, par une suite d'impressions qui, fréquemment répétées et toujours dirigées dans un sens déterminé, agissent sur le cerveau de manière à y associer ces impressions aux images correspondantes ; si bien que l'animal arrive à contracter l'habitude des actes qu'on veut lui faire faire, par l'assouplissement de ses organes à ces actes. « C'est ainsi que la main se rompt à écrire ou à jouer d'un instrument. » Les impressions que les bêtes apportent en naissant se fortifient par l'usage, et il peut en naître d'autres au moyen de nouveaux objets. « De cette sorte, on verra en elles une espèce de mémoire qui ne sera autre chose qu'une impression durable des objets, et une disposition dans le cerveau qui le rendra capable d'être éveillé à la présence des choses dont il est accoutumé d'être frappé (1). »

On ne peut donc pas dire que les animaux *apprennent* au sens propre du mot, puisque rien ne s'introduit dans leur tête que par des impressions palpables, soit que ces impressions aient été produites par l'action et la volonté de l'homme, soit qu'elles aient eu lieu sous l'influence d'autres animaux de même espèce, comme lorsque le jeune oiseau, par exemple, reçoit dans le cerveau l'impression du vol de sa mère et fait nécessairement la même chose, son impression se trouvant semblable à celle qui est dans la mère. Au contraire, apprendre véritablement est le propre de l'homme : car « un homme peut être touché des idées immatérielles, de celle de la vérité, de celle de la vertu, de celles de l'ordre et des proportions et des règles immuables qui les entretiennent. » Aussi est-ce en nous efforçant de faire entrer dans notre pensée la personne à qui nous parlons que nous parvenons à l'instruire : elle apprend alors véritablement, par art, tandis que les animaux ne font qu'imiter naturellement. Nous le faisons aussi, et cela dépend de la conformation des organes ; mais il y a en plus, chez nous, ce qui dépend de la réflexion et de l'art, et qui n'existe pas chez eux.

(1) *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, § 3.

Ainsi s'expliquerait également « tout ce qui se dit de leur langage ». Bossuet n'admet chez eux ni signes ni langage (1).

On peut déjà remarquer, par ce qui précède, que l'auteur de *la Connaissance de Dieu et de soi-même* est bien plus puissant, plus inattaquable, quand il relève ce qui fait la supériorité de l'homme sur la bête, que quand il cherche à déterminer la nature intime de celle-ci. Ce point ressortira davantage encore de la suite de cette analyse. Rien n'est plus évident, n'apparaît d'une manière plus éclatante à toute réflexion impartiale et dégagée de parti pris, que ces affirmations : « La nature humaine, en connaissant Dieu, a l'idée du bien et du vrai, d'une sagesse infinie, d'une puissance absolue, d'une droiture infaillible, en un mot, de la perfection... Elle connoît l'immutabilité et l'éternité... Elle aperçoit l'ordre du monde... Elle découvre les règles de la justice, de la bienséance, de la société, de la fraternité humaine. » Or, « dire que les animaux aient le moindre soupçon de toutes ces choses, c'est s'aveugler volontairement et renoncer au bon sens (2). »

Bossuet observe ensuite que les animaux n'inventent rien, « pas une arme pour se défendre, pas un signal pour se rallier et s'entendre contre les hommes qui les font tomber dans tant de pièges (3), » alors qu'il n'est pas d'homme si stupide qui n'invente au moins quelque signe pour se faire entendre. C'est que cette faculté d'invention tient à deux choses que nous possédons et qui manquent aux animaux : la réflexion et la liberté.

Par la réflexion, nous nous élevons au-dessus des sensations, des imaginations, ces « sensations continuées », et des appétits naturels, pour remarquer nos sensations, les comparer avec leurs objets, en rechercher les causes, et ainsi connaître la vérité ; et d'une vérité nous allons à une autre. Or, « dès que, dans ce chemin, nous avons fait un premier pas, nos progrès n'ont plus de bornes. » L'homme, en étudiant la nature, a trouvé des moyens de lui donner de nouvelles formes. « Il s'est fait des instruments ; il s'est fait des armes ; il a élevé les eaux qu'il ne pouvait aller puiser dans le fond où elles étaient... » Après avoir accompli, depuis six mille ans, une série ininterrompue d'inventions, « il cherche et il trouve encore, afin qu'il connaisse qu'il peut trouver jusqu'à l'infini. » L'on n'a jamais opposé et l'on n'opposera jamais une

(1) *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, § 4.
(2) *Ibid.*, § 5.
(3) *Ibid.*, § 6.

objection solide à cette constatation de fait. Aussi le grand écrivain peut-il ajouter ensuite, sûr de n'être pas contredit : « Qu'on me montre maintenant que les animaux aient ajouté quelque chose, depuis l'origine du monde, à ce que la nature leur avoit donné, j'y reconnoîtrai de la réflexion et de l'invention. »

La liberté introduit la plus grande variété comme la multiplicité des directions dans les inventions des hommes, qui parfois dépassent les limites que prescrit la raison. Et de là résulte la responsabilité morale ; mais cette même liberté produit également le dévouement au devoir, pouvant aller jusqu'au sacrifice librement accepté de la vie. Rien de pareil dans les animaux, que d'ailleurs on ne blâme pas, que l'on ne rend pas responsables, et qui, étrangers au mal moral, le sont également au bien. Image, dans une certaine mesure, de l'homme, l'animal nous présente souvent « une image de raisonnement,une image de finesse, bien plus, une image de vertu et une image de vice,... une image de prévoyance, une image de fidélité, une image de flatterie, une image de jalousie et d'orgueil, une image de cruauté, une image de fierté et de courage. » De même que les statuaires et les peintres semblent donner la vie à la pierre et faire parler les couleurs, de même Dieu fait en quelque sorte raisonner les animaux, « parce qu'il imprime dans leurs actions une image si vive de la raison, qu'il semble d'abord qu'ils raisonnent. » Mais ils sont subordonnés à l'homme, qui les dompte et les asservit à son usage ; et ce sont d'ordinaire les hommes les plus grossiers qui sont chargés de les conduire ; ils ne sont jamais touchés de la beauté des objets qui frappent leurs yeux, ni « de la douceur des accords » : autrement dit, ils sont étrangers à la notion du beau, tout autant qu'à celle du bien.

Bossuet attache peu d'importance, du reste, à la supériorité physique de l'organisme humain sur celui des animaux : ce n'est pas là, en effet, qu'il faut chercher la différence d'essence entre eux et lui ; et, considéré au point de vue purement physiologique, l'homme est sans doute le plus beau et le plus parfait de tous les animaux, mais il n'en reste pas moins un animal. Seulement, cette similitude physiologique n'implique en rien une similitude d'essence : « ce n'est pas, en effet, par la nature ou par l'arrangement de nos organes, que nous connaissons notre raisonnement ; nous le connaissons par expérience, en ce que nous nous sentons capables de réflexion (1). »

(1) *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, §§ 8 à 12.

Jusqu'ici l'évêque de Meaux a surtout insisté sur ce que nous avons de commun avec les bêtes et sur ce que nous avons de plus qu'elles, établissant la différence fondamentale par laquelle elles se séparent de nous. Il ne s'est pas expliqué encore sur la cause immédiate de leurs mouvements, autrement dit, sur leur instinct. C'est l'objet des derniers sous-chapitres. Là, le grand et philosophe écrivain n'est plus aussi explicite. Il dit bien que le mot « instinct » signifie, en général, impulsion, et qui dit impulsion, exclut le choix. Mais qu'est-ce que cette impulsion et cet instinct ? Il y a sur cela deux opinions : celle de saint Thomas et celle de Descartes. Pour le premier, l'instinct consiste dans le sentiment et comprend tout ce qui, en nous, ne raisonne pas : soit, en plus de l'organisme, les sensations, les imaginations et les passions, sauf ce que nous y ajoutons par raisonnement ; « enfin, tout ce qui tient les dispositions corporelles et qui est dominé par les objets » ; en d'autres termes, tout ce qu'il y a de sensitif en nous (âme sensitive). La seconde opinion ne reconnaît autre chose dans les animaux « qu'un mouvement semblable à celui des horloges et autres machines. »

Après avoir développé la première, Bossuet ajoute : « Elle paraît d'autant plus vraisemblable, qu'en donnant aux animaux le sentiment et ses suites, elle ne leur donne rien dont nous n'ayons l'expérience en nous-mêmes, et que, d'ailleurs, elle sauve parfaitement la dignité de la nature humaine en lui réservant le raisonnement. » Mais, cette adhésion de vraisemblance étant donnée, il n'a garde de n'en pas faire sortir « deux grands inconvénients » : si les animaux ont la sensibilité, ils ont donc une âme, et cette âme est incorporelle, premier inconvénient ; et si cette âme est distincte du corps, elle est donc immortelle, second inconvénient. Il est vrai que saint Thomas et l'école avec lui établissent une distinction entre l'immatériel et le spirituel ; l'âme des animaux n'est pas corporelle, parce qu'elle n'est pas étendue, et n'est pas non plus spirituelle « parce qu'elle est sans intelligence, incapable de posséder Dieu et d'être heureuse », et conséquemment n'est pas non plus *subsistante*, c'est-à-dire immortelle. C'est ainsi que la « première opinion » sort des deux inconvénients remarqués. Mais la seconde en sort bien mieux encore, n'étant point en peine « d'expliquer comment l'âme des animaux n'est ni spirituelle ni immortelle, puisqu'elle ne leur donne pour toute âme que le sang et les esprits » (*esprits* dans le sens d'humeurs). Et, développant complai-

samment la théorie cartésienne de l'animal-machine, Bossuet n'indique aucune des objections qu'elle soulève, sauf que « jusqu'ici cette opinion entre peu dans l'esprit des hommes, et que ceux qui la combattent concluent de là qu'elle est contraire au sens commun ». Puis il se hâte d'ajouter : « Mais ceux qui la défendent répondent que peu de personnes les entendent, à cause que peu de personnes prennent la peine de s'élever au-dessus des préventions des sens et de l'enfance. »

Au fond, le grand orateur, sans se prononcer explicitement, inclinerait plutôt vers l'automatisme que vers la théorie scolastique de l'âme sensitive. On peut remarquer cette tendance dès les premières pages, lorsque, au sous-chapitre III, après avoir observé que « ce qui semblera finesse et discernement dans les animaux, au fond sera seulement un effet de la sagesse et de l'art profond de celui qui aura construit toute la *machine* », il ajoute : « Et si l'on veut qu'il y ait quelque sensation jointe à l'impression des objets, il n'y aura qu'à imaginer que la nature aura attaché le plaisir et la douleur aux choses convenables et contraires : les appétits suivront naturellement ; et si les actions y sont attachées, tout se fera convenablement dans les animaux, sans que la nature soit obligée à leur donner pour cela du raisonnement. »

Sans doute. Mais cette tournure de phrase : « Et si l'on veut qu'il y ait quelque sensation, » surtout aussitôt après avoir parlé de la construction de la « machine », indique-t-elle une croyance bien solide en l'existence de cette sensation ? Plus loin, au § 5, on lit encore : « Il me semble que *tout le mieux qu'on puisse faire* pour les animaux, c'est de leur accorder des sensations. » Ne dirait-on pas que l'aigle de Meaux ne fait cette concession qu'à regret ? — Ailleurs (§ 9), pour prouver que les animaux qui se précipitent au milieu des coups par une impétuosité aveugle, n'agissent point par raison, comme le héros qui, par devoir, se jette résolument au-devant de la mort, Bossuet donne ce motif : « car un verre se brise bien en tombant d'en haut par son propre poids ». Comparaison forcée : l'action du vase qui se brise en tombant est une action purement mécanique, déterminée par les effets combinés de la pesanteur et de l'inertie ; tandis que le cheval de bataille, par exemple, qui se lance au galop au-devant des baïonnettes ou de la fusillade, obéit à une impulsion qui n'a rien de mécanique et qui réside en son être, encore qu'elle doive être stimulée par le cavalier.

L'évêque de Meaux refuse encore aux animaux toute espèce de

langage, exagération qui semble due à l'influence de l'automatisme. Assurément ils n'ont aucun langage conscient, conventionnel, appris ; mais ils ont une sorte de langage naturel et spontané (question que nous pourrons traiter quelque jour), qui suffirait à lui seul à renverser l'hypothèse de l'animal-machine. Enfin en admettant que Bossuet ait cru sincèrement aux sensations chez les bêtes, toujours est-il que ces sensations sont, pour lui, simplement juxtaposées au mécanisme, et qu'elles n'y interviennent que d'une manière secondaire, accessoire, qui n'exclut pas absolument l'automatisme.

C'est ainsi, comme il a été observé plus haut, que d'une admirable et puissante dialectique dans toute la partie de son œuvre où il s'applique à montrer la supériorité de l'homme et à réfuter les vaines théories qui prêtent à la brute une intelligence raisonnable et semblable à la nôtre, Bossuet n'est plus à la même hauteur quand il veut définir et préciser le caractère propre de l'animalité.

Un philosophe de haute envergure, contemporain de Bossuet et qui eut la gloire d'entretenir avec lui des discussions restées célèbres, Leibnitz, a aussi abordé dans ses *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, le problème qui nous occupe. Il n'y paraît pas aussi éloigné que son illustre antagoniste d'accorder aux animaux une sorte d'opération mentale embryonnaire, d'un ordre d'ailleurs inférieur et limité. Dans ces NOUVEAUX *essais*, Leibnitz, commentant et discutant l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke, répond fort sensément aux prétentions de ce philosophe, qui accorde aux bêtes une certaine raison ne s'exerçant que sur le particulier et excluant l'abstraction, la généralisation et le langage.

— Pour moi, dit Philalèthe (Locke) à Théophile, il me paraît aussi évident qu'elles (les bêtes) raisonnent, qu'il me paraît qu'elles ont du sentiment ; mais c'est seulement sur les idées particulières, selon que leurs sens les leur représentent (1).

A quoi Théophile (Leibnitz) réplique que « les bêtes passent d'une imagination à une autre par la liaison qu'elles y ont sentie autrefois, par exemple : quand le maître prend un bâton, le chien

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, liv. II, chap. XI, in *Œuvres philosophiques de Leibnitz*, avec introduction et notes, par M. Paul Janet, t. I, 1866. — Paris, Ladrange.

appréhende d'être frappé. » Et il ajoute judicieusement que, en quantité d'occasions, les enfants, et même les hommes, « n'ont pas d'autre procédure dans leur passage de pensée à pensée ». Mais ce n'est point là l'effet d'un raisonnement dans le sens admis par l'usage, lequel suppose « la connaissance de quelque raison de la liaison des perceptions que les sensations seules ne sauraient donner ». L'unique résultat de celles-ci est que l'on s'attende naturellement une autre fois « à cette même liaison qu'on a remarquée auparavant, quoique les raisons ne soient plus les mêmes (1) ». Il faut en effet le secours de la réflexion pour reconnaître la raison de cette liaison des perceptions ; et si la réflexion manque, ceux qui ne se gouvernent que par les sens y sont trompés.

Aussi le philosophe de Leipsick considère-t-il les bêtes comme *purement empiriques*, et ne faisant que se régler sur les exemples : « Car, autant qu'on en peut juger, elles n'arrivent jamais à former des propositions nécessaires, au lieu que les hommes sont capables de sciences démonstratives. En quoi la faculté que les bêtes ont de faire des consécutions est quelque chose d'inférieur à la raison qui est dans l'homme. » Et Leibnitz justifie aussitôt cette proposition par la considération suivante : « Les consécutions des bêtes sont purement comme celles des simples empiriques, qui prétendent que ce qui est arrivé quelquefois, arrivera encore dans un cas où ce qui les frappe est pareil, sans être pour cela capables de juger si les mêmes causes subsistent. C'est pour cela qu'il est si aisé aux hommes d'attraper les bêtes. »

Bossuet avait déjà fait une remarque analogue (2), et Leibnitz se rencontre encore avec lui en disant que les consécutions des bêtes ne sont qu'une *ombre* de raisonnement. L'auteur de *la Connaissance de Dieu et de soi-même* attribue aux bêtes, nous l'avons vu, une *image* de raisonnement, une image de finesse, etc. (3). Et qu'est-ce que cette ombre ? « Une connexion d'imaginations et un passage d'une image à une autre, » lorsque, dans une rencontre nouvelle qui paraît semblable à la précédente, les bêtes s'attendent de nouveau à ce qu'elles y ont trouvé joint autrefois, « comme si les choses étaient liées en effet, parce que les images le sont dans la mémoire (4) ».

(1) *Nouveaux essais,* liv. II, chap. XI.
(2) *Loc. cit.*, V, VII.
(3) *Loc. cit.*, V, X.
(4) Leibnitz, *Nouveaux essais*, avant-propos.

Plus loin le philosophe géomètre observe que l'homme a seul la faculté de parler, ses organes étant « façonnés en sorte qu'ils sont propres à former des sons articulés que nous appelons mots ». Mais les singes ont des organes « en apparence aussi propres que nous à former la parole ; cependant il ne s'y trouve point le moindre acheminement.» Les perroquets et quelques autres oiseaux peuvent être dressés à former des sons articulés, à prononcer des mots ; « cependant ils ne sont nullement capables de langue. Il n'y a que l'homme qui soit en état de se servir de ces sons comme de signes des conceptions intérieures, afin que par là elles puissent être manifestées aux autres (1).»

En résumé, Leibnitz s'écarte nettement de l'automatisme cartésien. S'il refuse à l'animal le raisonnement, au moins dans le sens conforme à l'usage reçu, qui le consacre à l'homme en le restreignant à la *connaissance de quelque raison* de la liaison des perceptions, il lui accorde, sous le nom de *consécution*, une « ombre de raisonnement », plus significative que l' « image de raisonnement » invoquée par Bossuet : car, dans la pensée de ce dernier, elle n'est qu'une simple apparence ; et, dans la pensée de Leibnitz, il s'agit d'une sorte d'opération mentale subalterne, résultant d'une « connexion d'imagination » et d'un « passage d'une image à une autre », autrement dit, d'une association d'images analogues à ce que nous appelons, chez nous, l'association des idées. Faut-il aller jusqu'à conclure, comme on l'a fait, que Leibnitz reconnaît aux animaux, avec la sensation de perception, des *idées* simples, le don de lier ces sensations, ces perceptions et *ces idées* dans un ordre restreint et subalterne ? Nous n'oserions aller jusqu'à des *idées* même simples, car le mot « idée » implique la notion de l'universel et de l'abstrait, à moins de prendre ce mot dans son sens purement étymologique (ἰδέα, image, de εἴδειν, voir). Le philosophe de Nuremberg nous paraît, en effet, écarter de l'animal le sens intellectuel proprement dit, et ramener ses opérations mentales ou soi-disant telles aux seules puissances de la sensibilité.

On voit, par la rapide analyse qui a fait l'objet de cette étude, que, confuse à l'origine, la distinction entre la nature humaine et la nature animale s'éclaire et se précise peu à peu, à mesure que les penseurs et les philosophes s'élèvent davantage dans les voies supérieures de la vérité, comme aussi elle décline et tend à dispa-

(1) *Nouveaux essais,* liv. III, chap. I.

raître aux époques de décadence. Mais quand la philosophie s'éprend de théories excessives et exagérées, cette distinction au contraire s'étend hors de ses limites et s'exagère elle-même jusqu'à l'absurde. C'est ainsi que, du spiritualisme illimité de l'école cartésienne et sous son influence, est née la théorie insoutenable de la bête-machine, dont Pascal, Fénelon et Bossuet lui-même subissent plus ou moins l'influence. Et c'est Leibnitz qui, mieux inspiré et se rencontrant sur ce point avec les scolastiques, indique en quelques paroles la voie dans laquelle se trouvera la solution véritable.

JEAN D'ESTIENNE.

CE QUI MANQUE

A LA

MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES [1]

4e ARTICLE

Ce merveilleux génie ne pensait pas, comme un autre président de république, à l'insuffisance duquel on a fait une auréole, parce qu'il ne s'est pas prêté à des escroqueries, que la religion est « un « de ces sentiments qui appartiennent particulièrement à cha- « cun (2) » ; c'est-à-dire, en style compréhensible, une opinion purement individuelle et de peu d'importance, un de ces goûts qui peuvent être dans la nature, mais qu'on ne discute pas. Au contraire, Garcia Moreno savait et disait très haut que la religion est l'âme de la société et le principe de la vie pour tout le corps social. Après avoir rétabli, telles qu'elles devraient exister partout, les relations de l'Église et de l'État, il fallait aussi faire une constitution, car ce « chiffon de papier, » selon l'expression de notre héros, est devenu indispensable aux États modernes, depuis que la Révolution a détruit les institutions séculaires et les coutumes écrites ès-cœurs des peuples. Cet acte est à la fois la base nécessaire et presque le seul ciment de l'édifice républicain ; base fragile, ciment peu solide, car, en moins de quarante années, de 1830 à 1869, l'Equateur avait déjà usé sept constitutions.

Garcia Moreno en proposa une huitième, audacieusement catholique et résolument autoritaire. Il la fit adopter par la presque

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1890, 1er mars et 1er décembre 1891.

(2) Réponse de M. Carnot à l'allocution de S. E. le cardinal-archevêque de Toulouse, mai 1891.

unanimité des représentants, et quatorze mille électeurs contre cinq cents la ratifièrent.

Cette constitution est décrétée non pas au nom du Peuple souverain, ni d'un Être suprême plus au moins vague et impersonnel, mais « au nom de Dieu un et trine, auteur, conservateur et légis- « lateur de l'Univers. » Seul parmi les chefs d'État, le président de l'Équateur avait lu avec admiration et enthousiasme l'Encyclique *Quanta cura* et *le Syllabus* de Pie IX. Il avait déploré les atténuations, les hésitations, les contradictions que ce document, d'une importance si capitale, avait suscitées chez un grand nombre de catholiques : « Ils ne veulent donc pas comprendre, s'écriait-il, que « si le *Syllabus* reste à l'état de lettre morte, les sociétés sont finies, « et que, si le Pape nous remet devant les yeux les vrais principes, « c'est que le monde en a besoin pour ne pas mourir. »

Aussi écrivit-il sa Constitution à la lumière du *Syllabus* et avec l'intention formelle d'appliquer sans restriction les salutaires enseignements contenus dans ce grand acte pontifical.

L'article 1er déclare « la religion catholique, apostolique et romaine, religion de l'État, à l'exclusion de toute autre » ; il lui garantit solennellement « la possession inaliénable des droits et prérogatives dont les lois de Dieu et les prescriptions canoniques l'ont investie », et il oblige les pouvoirs publics « à la protéger et « à la faire respecter ».

Non content d'avoir ainsi reconnu publiquement et effectivement la royauté sociale de Jésus-Christ et de l'Église, cet étonnant président de république fit admettre qu' « on ne pourrait être électeur ni éligible, ni exercer aucune fonction publique quelconque, sans professer la religion catholique », et que « tout individu appartenant à une société prohibée par l'Église serait déchu de ses droits de citoyen ».

Il fallait une rare intrépidité pour proposer, faire accepter et faire exécuter de pareilles mesures. Affronter la mort sur un champ de bataille est facile pour tout homme de cœur ; s'exposer à être assassiné dans l'ombre ou massacré au milieu d'une émeute, se condamner à ne plus jouir d'un instant de sécurité, c'est déjà plus difficile et moins fréquent. Or, Garcia Moreno connaissait les sociétés secrètes ; il savait l'inexorable haine vouée par les Loges à qui les proscrit, et les moyens qu'elles emploient pour se défaire de qui les gêne. Il leur déclara cependant la guerre.

Mais il est un courage plus héroïque encore et plus rare que le

courage civil. Ce courage, qu'on pourrait appeler intellectuel, est devenu à peu près introuvable aujourd'hui. Il n'est presque plus d'hommes qui osent défendre des principes impopulaires et se déclarer les champions de doctrines opposées aux courants du jour. On veut « être de son temps », on courtise *l'opinion*, cette reine vulgaire du monde moderne, qui se livre si souvent aux indignes, et l'on trahit la vérité, cette souveraine éternelle uniquement digne d'hommages.

Seul peut-être avec le comte de Chambord, parmi les hommes politiques de ce siècle, Garcia Moreno a eu l'énergie de s'agenouiller toujours devant la vérité et de tourner le dos à l'opinion quand il croyait que l'opinion se trompait. L'opinion, qu'il dédaignait, finit par s'attacher à ses pas ; et, s'il a existé peu d'hommes aussi combattus, aussi injuriés, aussi calomniés, peu également ont joui d'une aussi enthousiaste popularité, et il en est moins encore dont la mort ait provoqué une explosion de douleur si spontanée, si profonde, si universelle. Qu'on nous donne un président de la République française gouvernant selon les principes de ce président américain, nous comprendrons alors qu'on oublie le droit préexistant et non périmé, quoi qu'on en dise, de la monarchie ; et, tout en persistant à penser et à dire que le pouvoir d'un tel homme serait, en France, illégitime dans sa source, nous applaudirions de tout cœur à la manière dont il l'exercerait.

Sur cette base inébranlable des principes catholiques officiellement reconnus et consacrés par la loi fondamentale de l'État, il s'agissait de construire tout l'édifice social, et c'est là qu'apparaît la nécessité d'un homme exceptionnel pour rendre enviable ou simplement acceptable le régime républicain.

***

L'homme exceptionnel et universel. — Garcia Moreno dut suffire à tout : il dirigea l'ensemble des services publics et il mit personnellement la main aux plus minces détails ; il apaisa les scrupules de Pie IX contre les mesures de contrainte et de sécularisation que le président jugeait nécessaires pour la régénération du clergé, il stimula le délégat trop débonnaire et les évêques trop craintifs, il actionna les tribunaux ecclésiastiques, il veilla à l'exécution de leurs sentences, et mit à la raison les ecclésiastiques et les reli-

gieux qui regimbaient contre la réforme décrétée par le Pape et imposée par le pouvoir civil, ou contre les jugements des officialités diocésaines; il lutta contre la paresse et l'incurie des fonctionnaires, il formula des règlements détaillés, fixant jusqu'au nombre des heures de présence au bureau dues par chaque employé, il s'assura par des visites personnelles fréquentes, que le règlement était strictement exécuté, et il réprima sur-le-champ les moindres infractions ; il se fit inspecteur des finances, afin de débrouiller le chaos de la comptabilité publique, volontairement augmenté par tous ses prédécesseurs (1) ; il établit de toutes pièces un système financier clair et régulier, calqué sur le système de la France, il organisa une cour des comptes dont il s'obliga à reviser les rapports et les arrêts, où ses yeux d'Argus découvrirent souvent des erreurs ; enfin, il se montra impitoyable contre toute malversation et même contre toute négligence.

Pendant la première présidence, il fallut mener de front les travaux de la guerre et les travaux de la paix ; repousser des invasions, réprimer des émeutes, déjouer des complots, lutter contre des Parlements incapables de comprendre un si grand homme et un si grand chrétien ; être à la fois généralissime, président du conseil et chef de l'État.

Don Gabriel mena de front toutes ces tâches et bien d'autres encore.

Tour à tour vaincu, prisonnier, vainqueur dans ses combats avec les républiques voisines, il déploya une énergie stoïque, des prodiges de valeur et d'activité, d'inépuisables ressources intellectuelles ; il parvint à faire face à tout et à sortir glorieusement des situations les plus désespérées.

Nous l'avons vu diriger lui-même et jusque dans ses détails la réforme des prisons et des prisonniers, la création et le développement de l'instruction à tous les degrés et dans toutes les bran-

(1) Rappelons qu'un ministre des finances de l'Équateur avait, dès 1857, déclaré aux Chambres qu'après plusieurs mois de travail il avait constaté son impuissance à faire la lumière dans les ténèbres de la comptabilité publique. Garcia Moreno réussit là où tous avaient échoué, mais au prix de quel labeur ! Il se condamna à examiner d'un bout à l'autre tous les livres de compte, remplis d'erreurs, de désordre, de faux ; à interroger tous les créanciers de l'État, à vérifier et à discuter leurs prétentions; à régulariser tous les titres, dont la plupart n'étaient pas même enregistrés; à faire inscrire au grand-livre, où ils ne figuraient même pas, les emprunts forcés « décrétés chaque semestre sous prétexte d'invasion », etc., etc. R. P. Berthe, p. 307.

ches, en même temps que la régénération du clergé. — Il conçut seul un plan très complet pour moraliser et discipliner l'armée, et il l'exécuta en personne. Après avoir proposé à Pie IX et obtenu de Sa Sainteté l'érection canonique d'une aumônerie militaire fortement organisée, il exigea que les aumôniers se dévouassent tout entiers à leur noble tâche. — Ils furent tenus de célébrer tous les dimanches la messe devant les troupes, d'instruire les soldats sur la religion, de les préparer à la réception des sacrements, de leur donner chaque semaine des exercices de piété, et tous les ans de leur prêcher une retraite spéciale. Officiers et soldats suivirent ces retraites avec une égale ferveur, et ils en sortirent transformés. L'étude et la discipline aidèrent la bienfaisante influence de la religion. Le Président obtint des aumôniers qu'ils ouvrissent des cours de lecture, d'écriture, de calcul, etc., pour les soldats, et, par des règlements sévères, sévèrement appliqués, il prévint ou réprima tout désordre. — C'était le même système qui avait régénéré les détenus. Les casernes cessèrent, elles aussi, d'être des foyers d'immoralité ; l'armée, grandie à ses propres yeux, témoin du dévouement et de l'affection sans bornes que l'illustre chef de l'État lui prodiguait en toute occasion, s'attacha à lui corps et âme, comme à un bienfaiteur et à un père.

Pour épurer le barreau et la magistrature, peuplés d'ignorants et d'exploiteurs, qui embrouillaient les causes les plus claires et vendaient leurs arrêts au plus offrant, notre héros exigea des candidats une étude approfondie du droit, constatée par l'assiduité aux cours et par des examens de licence et de doctorat, devenus désormais des épreuves sérieuses, où la science et le mérite remplacèrent le rôle décisif joué jusqu'alors par l'argent et par la faveur. Le président voulut et obtint que la nomination des juges fût enlevée au corps législatif et attribuée au gouvernement. Par ce moyen, les magistrats cessèrent d'être des agents politiques et des trafiquants, pour devenir les dépositaires de la justice et ses intègres organes. Les tentations de prévarication furent d'ailleurs amoindries par la responsabilité devant la cour suprême, établie pour tous les membres des tribunaux et parquets. Tout arrêt put être déféré à cette cour. S'il était reconnu entaché d'injustice, ses auteurs étaient suspendus ou même destitués. Les avocats convaincus d'avoir accepté une cause notoirement mauvaise encouraient aussi de graves pénalités. Toutes ces sanctions furent appliquées rigoureusement ; et, après une longue lutte contre ces abus, le vengeur

du droit pouvait, à la fin de sa seconde présidence, se réjouir d'avoir extirpé la vénalité et grandement diminué la fréquence des dénis de justice.

Les lois avaient autant besoin de réforme que les magistrats chargés de les appliquer ; les codes étaient incomplets et injustes. Homme universel, Garcia Moreno entreprit de les coordonner, d'en combler les lacunes, et de les rendre conformes au droit naturel et au droit canonique : tâche immense qui suffirait à sa gloire, et que lui seul était capable d'assumer et de mener à bonne fin.

Malgré des soins si graves et si multipliés, cet admirable chef d'État trouvait le temps de se constituer directeur du grand hôpital de Quito et de remplir ces fonctions avec autant de régularité que si c'eût été sa seule affaire. « Il visitait tous les jours cet établissement, » écrit son historien, « afin de forcer les employés à faire exactement leur devoir. Il parcourait les salles, contrôlait les ordonnances des médecins, enseignait aux infirmiers la manière de préparer les médicaments et de panser les malades, et punissait avec une extrême sévérité les moindres négligences (1). »

Non moins rempli de sollicitude pour les lépreux que pour les malades ordinaires, il eut le courage de venir un jour s'asseoir inopinément au milieu d'eux, à la table de leur refuge, pour constater si leurs plaintes sur la qualité de leur nourriture étaient fondées. Il revint même peu de temps après, afin de s'assurer que ses ordres pour l'amélioration du régime alimentaire de ces malheureux avaient été exécutés.

Croirait-on que dans une vie tellement surchargée il y avait place, et large place, pour des exercices de piété dignes d'un religieux et d'un saint ? Méditation d'une demi-heure et assistance à la messe chaque matin, comme jadis les rois de France(2); récitation quotidienne du rosaire, lecture assidue de l'*Évangile*, qui lui servait habituellement de sujet pour son oraison, et de l'*Imitation,* dont il faisait ses délices, la portant toujours sur lui ; communion au moins chaque dimanche et à toutes les fêtes qui se présentaient pendant la semaine ; visites quotidiennes et plus que quotidiennes, au saint Sacrement ; prière et pieuse lecture

(1) R. P. Berthe, p. 603.

(2) On sait que l'assistance quotidienne à la messe était une règle invariable à la cour des Bourbons. « Le roi de France », me disait un jour le cardinal Pie, « regardait comme un devoir, fût-il Louis XV ou Louis XVIII, de reconnaitre ainsi, tous les matins, la souveraineté du Roi des rois. »

faites chaque soir par le président au milieu de sa famille, de ses aides de camp, de toute sa maison, et accompagnées souvent de commentaires où il laissait déborder l'amour de Dieu dont son cœur était rempli; les dimanches et les jours de fête, explication du catéchisme à ses domestiques, assistance à tous les offices avec le plus profond recueillement : telles étaient les nombreuses et presque minutieuses pratiques de dévotion qui suffisaient à peine à rassasier la ferveur de ce chef de république si peu républicain. C'était là, dans la méditation et la prière aux pieds de Jésus-Eucharistie, à la sainte table surtout, qu'il puisait la lumière et la force pour tant de nobles entreprises et tant d'admirables actions. « Oh ! si les rois faisaient tous les jours une demi-heure d'oraison, que la face de la terre serait vite renouvelée ! » s'écriait sainte Thérèse. Garcia Moreno est probablement le seul chef d'État qui, depuis 1789, ait réalisé à la fois le vœu et la prophétie de la séraphique réformatrice du Carmel. Nous venons de constater qu'une demi-heure d'oraison ne lui suffisait pas. Plus il avançait dans la vie, plus son autorité et sa gloire croissaient avec le succès de ses entreprises, et plus aussi il sentait le besoin de tout rapporter à Dieu. Il disait un jour, dans un de ses messages aux Chambres, après avoir énuméré les services rendus par son administration : « Si j'entre dans ces détails, ce n'est pas pour ma gloire, mais pour « la gloire de Celui à qui nous devons tout et que nous adorons « comme notre Rédempteur, notre Père, notre Sauveur et notre « Dieu. »

La gloire de Dieu, l'établissement et l'extension du règne de Dieu, voilà quelle était la passion dominante de cet homme à l'intelligence si haute et au cœur si grand.

Aussi était-il saintement possédé de l'esprit d'apostolat. Il était apôtre par l'exemple : comme simple particulier, sa prière était continuelle ; comme chef de l'État, il ne manquait jamais de se rendre officiellement à l'église métropolitaine, aux jours de fêtes solennelles, accompagné de ses ministres et des dignitaires civils et ecclésiastiques, et il assistait aux offices avec la ferveur d'un François Xavier. Aux processions de la Fête-Dieu, on voyait le président de la République, en grand uniforme de général en chef et revêtu de toutes ses décorations, saisir le gonfalon, qu'à l'Équateur on porte devant le saint Sacrement, et marcher en avant du dais comme le serviteur devant son maître. Sous les ardeurs d'un soleil de feu, il restait nu-tête au milieu de la rue pendant

toute la durée de la procession, et, quelques instances qu'on lui adressât, il refusa toujours de se couvrir devant la divine Hostie, même pour éviter une insolation. Portait-on à un malade le saint viatique, le chef de l'État se faisait un honneur d'escorter son Dieu, un cierge à la main, parmi son peuple. Un jubilé se célébrait-il à l'Équateur, il refusait de demander dispense des trois processions requises pour gagner les indulgences, et il les suivait jusqu'au bout, toujours tête nue et sans parasol.

Il était apôtre également par la parole. « Quand le président venait au milieu de nous, » racontaient de pauvres laboureurs, voisins de sa maison de campagne..., « il récitait avec nous la doctrine chrétienne et le rosaire, nous expliquait l'*Évangile*, nous faisait entendre la messe et nous préparait tous à la communion (1). » Se trouvant un jour au milieu d'ouvriers irlandais, il les interrogea sur les habitudes religieuses de leur pays et leur fit chanter des cantiques à la sainte Vierge : « On aime bien la sainte « Vierge dans votre patrie (2) ? » demanda-t-il.— « Oh ! nous l'ai- « mons de tout notre cœur. » — « Hé bien ! mes enfants, mettons- « nous à genoux et récitons le chapelet pour que vous persévériez « à aimer et à servir Dieu. » Et tous, agenouillés autour du président et émus jusqu'aux larmes, dirent pieusement avec lui le chapelet.

Une autre fois, il décidait un ami, catholique de principes, mais depuis longtemps éloigné des sacrements, à revenir à la pratique chrétienne, et il tressaillait de bonheur lorsque, le dernier jour de mai, cet ami s'agenouillait près de lui à la sainte table.

Quand on a lu le règlement de vie, inscrit de sa main à la dernière page de son *Imitation* et reproduit par son historien, on ne s'étonne plus que ce grand et admirable serviteur de Dieu et du peuple ait poussé la ferveur jusqu'à la nostalgie du martyre. Souvent, dans des messages aux Chambres comme dans ses conversations privées, il laissa échapper ce vœu : « Quel bonheur et quelle gloire pour moi, si je pouvais verser mon sang pour Jésus-Christ et pour l'Église ! » L'avant-veille de sa mort, le 4 août 1875, il disait à un ami intime, Jean Aguirre : « C'est notre dernier adieu ! Je vais être assassiné. Je suis heureux de mourir pour la foi (3). »

Et, quand il tomba sous les coups des scélérats soudoyés par la

(1) *Op. cit.*, p. 676.
(2) *Ibid.*, p. 666 à 668.
(3) *Op. cit.*, p. 648 et 727.

franc-maçonnerie, il avait communié et passé deux heures entières le matin à l'église, et il sortait de la cathédrale après y avoir longuement adoré le saint Sacrement, à genoux sur les dalles. Il eût même continué encore sa prière, si un des conjurés, impatienté et effrayé de ne pas le voir paraître, ne lui eût fait dire qu'on l'attendait au dehors pour une affaire pressante.

***

La force au service du droit. — Malgré tant de talents et tant de vertus, malgré même le puissant secours d'un programme foncièrement catholique, Garcia Moreno eût été impuissant à régénérer sa patrie, s'il n'avait gouverné au rebours de tous les principes républicains; s'attribuant en mille rencontres une autorité dictatoriale, violant sans hésitation la constitution et les lois, quand il le croyait nécessaire, et exerçant en maintes occasions une implacable sévérité.

Il n'aimait cependant pas le pouvoir absolu : *Liberté pour tout et pour tous, excepté pour le mal et pour les malfaiteurs* (1), telle était une de ses maximes favorites et le résumé de sa politique. Mais il concevait la liberté tout autrement que la généralité des républicains. « La liberté, » disait-il, « c'est un *moyen* de progrès, quand toutefois la générosité règne dans le peuple, la justice dans les lois, la probité dans le gouvernement. » Et il ajoutait : « L'ami véritable de la liberté, c'est l'homme qui se consacre à moraliser son pays, à corriger les injustices sociales, à unir les gens de bien pour travailler sans relâche à la prospérité publique (2). » Mais, si cher que lui fût ce *moyen*, il dut se servir presque toujours du moyen contraire, la *contrainte*, pour réaliser les progrès dont il voulait doter son pays.

« On ne fait le bien que par force, » disait-il, « voilà pourquoi la force est au service du droit (3). » Aussi n'hésita-t-il jamais à user de la force pour faire triompher le droit ; jamais il n'imita les trop

(1) Manifeste aux électeurs, 1869. *Op. cit.*, p. 499.

(2) Réponse à un chargé d'affaires de Colombie, qui, dans son discours de réception, s'était permis d'impertinentes divagations sur la liberté, critiques non déguisées du système suivi par le président de l'Équateur.

(3) C'est *doit être* qu'il eût fallu dire : car, en fait, surtout depuis 1789, c'est par exception que la force *est* au service du droit.

débonnaires Bourbons de France, qui ont, hélas ! fait verser des ruisseaux de sang innocent pour épargner quelques coupables.

Quand il fallait sévir, ni prières, ni larmes, ni colères, ni menaces, ne l'ébranlaient ; les supplications des personnes qu'il aimait et vénérait le plus se brisaient presque toujours contre son inflexible volonté, qualité si nécessaire et si rare chez les chefs des peuples. Un jour, il faisait fustiger, comme un simple soldat, devant les troupes assemblées, un conspirateur de profession, le général Ayarza : « Tuez-moi ! » s'écriait le malheureux ; « on ne bâtonne pas un général, un vieux soldat de l'indépendance. » — « On ne gaspille pas de la poudre contre les traîtres, » répondait froidement Garcia Moreno.

Un peu plus tard, un décret souverain envoyait à la mort un autre incorrigible artisan de conspirations, le général Maldonado. Gracié une première fois après une première conspiration, don Gabriel l'avait prévenu que, s'il recommençait, il n'aurait plus de pardon à espérer. A peine libre, Maldonado avait tramé un nouveau complot pour renverser et assassiner son bienfaiteur. Trahi par un complice et d'abord fugitif, il avait erré dans les bois, traqué sans repos, pendant deux mois. Découvert enfin et saisi, le général rebelle est amené à Quito. Sur-le-champ, tout s'ébranle en sa faveur ; les conseils des soi-disant sages, les sollicitations des amis, les larmes des parents assiègent Garcia Moreno. Tout fut inutile : sans débats, sans jugement, par un acte dictatorial du président, malgré l'armée frémissante et le peuple presque soulevé, le général Maldonado était fusillé le lendemain 30 août 1864, en plein jour, sur une place de la capitale.

Une autre fois, l'évêque de Cuenca, entouré de son Chapitre, avait essayé d'apitoyer Garcia Moreno sur un scélérat, émeutier et assassin tout ensemble. A l'évêque, don Gabriel répondit ces fières paroles, qui montrent comment cet humble chrétien, si soumis dans les choses de la foi, savait être, sur son terrain propre, le plus indépendant des chefs d'État : « Si c'est la justice qui vous amène, prouvez que cet homme n'est pas coupable ; si c'est la charité, ayez pitié des innocents que vous allez faire périr : car, si j'épargne ce criminel, demain le sang coulera dans quelque nouvelle révolution. »

Pour un autre meurtrier, des femmes sensibles de Cuenca avaient imploré sa clémence. Il leur écrivit : « Quand on reste sourd aux

« cris des victimes, on perd le droit d'invoquer la clémence en « faveur des bourreaux. »

Sa mère elle-même, sa mère, pour laquelle il témoigna toujours d'un respect et d'une tendresse sans bornes, essaya en vain de faire révoquer une sentence de mort. Profondément ému, don Gabriel lui dit : « Ma mère, demandez-moi tout ce que vous vou- « drez, mais non un acte de faiblesse qui perdrait le pays. »

Pour rester implacable, le grand homme devait cependant se faire une cruelle violence, car il était bon et très bon par nature. On le vit, au moment du supplice d'un ancien domestique, qu'il aimait beaucoup, se retirer dans l'église d'un faubourg, loin du lieu des exécutions, et là, agenouillé sur les dalles, prier pour le condamné, jusqu'après le moment fatal. « Je voudrais faire grâce, mais ma conscience s'y oppose, » avait-il répondu à ceux qui, pensant lui être agréable, l'avaient supplié d'épargner ce malheureux (1).

S'il était besoin de justifier ces rigueurs, il suffirait de rappeler que notre héros avait plusieurs fois gracié des coupables et qu'il eut toujours à s'en repentir. Rappelons-en un seul exemple. En 1869, une émeute dont le premier acte devait être l'assassinat du président, allait éclater dans la capitale, lorsqu'un des conjurés, bourrelé de remords, dévoila le plan et les noms des conspirateurs. Ils furent saisis, à l'exception d'un des chefs, déjà pardonné cinq ans auparavant. Parmi eux, se trouvait un tout jeune homme, Manuel Cornejo. Manuel Cornejo ne voulait pas mourir. Il se livra devant ses juges, devant ses gardiens, devant Garcia Moreno lui-même, à de telles manifestations de désespoir ; il paraissait si repentant, il était si jeune, que le président commua sa peine et se contenta de l'exiler. Dès qu'il eut traversé la frontière, le misérable publia un abominable pamphlet, invitant à poignarder l'homme auquel il devait la vie, et, le 6 août 1875, il était au premier rang parmi les meurtriers de Garcia Moreno.

C'est donc une lourde faute de se montrer clément pour de pareils scélérats. La nécessité non seulement excuse, mais glorifie ces exécutions sommaires et les autres actes de sévère justice tant reprochés au catholique président de l'Équateur. Hélas ! pourquoi Louis XVI, pourquoi Charles X, n'ont-ils pas agi comme Garcia Moreno ? Que de sang, que de hontes, que de ruines matérielles et morales ils auraient épargnés !

(1) Entré dans l'armée, cet homme avait été frapper son capitaine, et c'est pour ce crime que le conseil de guerre l'avait condamné à mort.

On remarquera que souvent ces répressions sanglantes n'étaient même pas entourées des formes légales protectrices de l'accusé. C'était un malheur, mais c'était un effet du régime républicain : plus l'autorité est contestée dans son origine, fragile dans son existence, attaquée dans ses actes, éphémère dans sa durée, plus elle doit être armée pour se défendre et pour défendre la société.

Don Gabriel n'avait accepté le pouvoir qu'après avoir reçu du Congrès un véritable blanc-seing. Quelques mois après, ce blanc-seing avait déjà été amoindri, presque annihilé par les Chambres, et le président déclarait tout gouvernement impossible, si la constitution n'était modifiée dans le sens autoritaire. « Désordres, luttes « sanglantes, calamités de toute espèce, » disait-il dans un langage peu respectueux, mais hélas ! trop habituellement justifié, « voilà les « maux que recèle cette boîte de Pandore. »

Il s'efforça d'abord de se renfermer dans les limites de la constitution et des lois ; l'expérience le convainquit bientôt que c'était impossible pour un homme résolu à faire respecter avant tout les droits de Dieu et le droit naturel. Mais, encore imbu d'un respect, qu'il dépouillera bientôt, pour la légalité et le parlementarisme, il voulut se retirer. Par deux fois, pendant sa première présidence, il envoya sa démission. « Placé dans l'alternative de ruiner l'État « ou de violer la loi, je décline le pouvoir, » écrivait-il au Congrès. Par bonheur, les Chambres refusèrent sa démission (il était déjà *l'homme nécessaire*), et les motifs de conscience et de patriotisme invoqués par ses amis le décidèrent, non sans peine, à conserver son mandat.

Mais alors, il comprit « que les lois éternelles l'emportent sur les « fictions parlementaires; que les constitutions sont faites pour les « peuples, et non les peuples pour les constitutions : que, par consé- « quent, si la loi constitutionnelle met une nation en danger de « mort, le salut du peuple devient la loi suprême (1). »

Il n'avait jamais été atteint du fétichisme moderne pour des textes éphémères, nés de la passion politique et de majorités de hasard. Il pensait, avec le futur cardinal Pie, que « le caractère essentiel de la loi est la justice et l'utilité publique (2) ». Aussi, fort de la noblesse et du désintéressement de ses intentions, à mesure que son autorité morale croissait avec ses services, il pre-

(1) R. P. Berthe, *op. cit.*, p. 407.

(2) Sermon inédit de l'abbé Pie, publié par la *Revue catholique des institutions et du droit*, janv. 1891.

nait plus de libertés avec les lois écrites et il s'attachait avec plus d'ardeur au droit pur et à l'équité absolue.

« Quand la légalité suffit, » disait-il avec Donoso Cortès, « vive la « légalité! quand la légalité ne suffit pas pour sauver un peuple, « vive la dictature ! »

Ce n'est pas la doctrine jacobine, cela : car, loin d'admettre que la justice et la vérité ont leur source dans la multitude, et leur organe dans les majorités électorales ou parlementaires, il professait au contraire que l'origine et la règle de tout pouvoir humain est en Dieu. Selon lui, dans la république aussi bien que sous la monarchie, les mandataires individuels ou collectifs du peuple : président, cabinet, congrès, sont tenus, comme les rois et les empereurs, à respecter en toute circonstance les droits du Créateur, de l'Église et de ses ministres, des familles, des particuliers.

Ce fut donc toujours pour rendre hommage à des lois supérieures qu'il viola si souvent la légalité constitutionnelle, et cassa tant de fois les arrêts des jurys et des tribunaux de son pays.

Jusqu'à la fin de sa vie, il lutta contre les prévarications de magistrats et de jurés trop facilement accessibles à l'or, à la peur et aux passions politiques. Tantôt il annulait le verdict d'un jury, acquittant des habitants d'Ambato, qui avaient massacré plusieurs résidents de la Nouvelle-Grenade ; et par cette salutaire illégalité il évitait à son pays les maux d'une guerre étrangère. Tantôt il avait recours à des moyens ingénieux et spirituels pour remédier à une trop grande indulgence déployée en faveur de certains criminels et pour prévenir le retour d'un pareil abus. Un jour, un jury, formé cependant d'hommes honorables, avait eu la malencontreuse idée de condamner seulement à quelques mois d'exil une femme célèbre par ses désordres et coupable de meurtre. Le président manda les jurés ; il leur déclara qu'en vertu de son droit de requérir les simples citoyens pour le transport des condamnés, il les choisissait pour conduire la coupable à la Nouvelle-Grenade, et il les obligea à partir sur-le-champ, à la suite de la misérable, montés sur des mules estropiées, mal équipées, ridicules, qui leur attirèrent les sifflets et les huées de la population : « Ne vous plaignez pas de vos montures, » leur dit-il, « ces mulets « sont moins boiteux que vos arrêts. »

D'autres fois, il s'attaquait aux sentences des tribunaux. Ainsi, les juges de la capitale avaient absous les éditeurs responsables d'un journal qui menait contre le dictateur chrétien une cam-

pagne d'injures et de calomnies. Indigné, Garcia Moreno déchira l'arrêt en s'écriant : « Si les ministres de la loi ne me doivent aucune « justice, je me ferai justice à moi-même. » Il exila les prévenus, et fit interner à Quito un troisième personnage soupçonné d'avoir collaboré au journal. En même temps, il mit deux provinces en état de siège.

De pareils faits se reproduisirent plus d'une fois, et notre héros dut recourir fréquemment aussi à l'état de siège et aux pouvoirs qu'ils lui conféraient, de par la constitution de 1869. Ces pouvoirs, Louis XIV les eût jugés exorbitants ; ils ne suffirent pas toujours pour maintenir l'ordre, sans cesse menacé, dans cette république, comme dans la plupart des autres.

Ils permettaient au président « d'ordonner des visites domiciliaires, d'appréhender les personnes suspectes et de les transporter à l'étranger, de s'emparer des armes et munitions, de prohiber les publications, de dissoudre les associations qui lui paraîtraient dangereuses pour l'ordre public, d'augmenter la force armée et de mettre la garde nationale sur pied, d'imposer des contributions de guerre aux fauteurs de désordres, et de faire juger militairement les auteurs, complices et simples auxiliaires dans l'acte d'invasion ou de sédition ».

Ces droits arbitraires et presque illimités effrayent la pensée ; les coups d'État, les illégalités, multipliés dans la vie de ce président modèle de république, ressemblent à ces amputations nécessaires, à ces remèdes héroïques qui sauvent ou tuent un malade. La république promet la liberté, et elle conduit presque fatalement au despotisme : anarchie ou dictature, voilà les termes entre lesquels elle oscille. L'anarchie détruit les peuples, la dictature peut les sauver ; mais c'est une arme très dangereuse : il faut la manier avec autant d'habileté que d'énergie, sans passion comme sans faiblesse. Aux mains d'un saint, doublé d'un homme de génie, tel que fut notre héros, l'absolutisme peut régénérer un pays ; entre des mains césariennes, il peut ramener la prospérité matérielle et surtout l'éclat des victoires, mais aux dépens de la grandeur morale ; entre des mains jacobines, il devient le plus terrible des fléaux.

L'usage qu'on en fait et la nécessité d'y recourir justifient seuls de pareils moyens, non illégitimes en eux-mêmes, mais anormaux, regrettables et périlleux. Tout dépend donc de celui qui y recourt et de l'emploi qu'il en fait.

Garcia Moreno ne s'est servi de la dictature que pour assurer le triomphe de tous les droits légitimes des hommes par le triomphe des droits de Dieu : à lui et à lui seul, par conséquent, après la divine Providence, revient la gloire des merveilleuses transformations accomplies à l'Équateur. Le programme audacieusement catholique, les vertus, les qualités et les talents exceptionnels de cet homme incomparable, son dédain pour les doctrines et les pratiques républicaines : voilà, répétons-le, la triple cause et l'unique explication humaine des prodiges que nous venons de rappeler. Non seulement le régime républicain ne fut d'aucun secours à ce modèle des présidents de république; mais, pour devenir le sauveur de sa patrie, les principaux obstacles qu'il eut à briser lui furent opposés par la forme républicaine. C'est ce que nous verrons dans un dernier article.

Mis DE MOUSSAC.

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES [1]

Arrivés sur l'autre rive du lac, on nous montre un bloc de sel teinté, large et mince comme un pavé et formant transparent ; des bougies allumées par derrière font ressortir en lettres lumineuses le salut des mineurs : *Glück auf !* souhait de bienvenue adressé ainsi aux visiteurs. Un peu plus loin est une grotte construite de petits morceaux de sel de diverses couleurs formant mosaïque. Au fond, une fontaine d'eau salée jaillit devant un autre transparent, toujours de sel, aux couleurs variées, éclairé et représentant l'écusson royal de Bavière. C'est d'un joli effet.

Un escalier à gravir, puis voici la glissade, la *rutschpartie*, un des principaux attraits du programme. La glissoire consiste en deux poutres de sapin très lisses, disposées en pente avec une inclinaison de 45 degrés. Un guide s'asseoit le premier sur les poutres ; derrière lui, les visiteurs, la lanterne fixée à la ceinture, prennent place à la file, assis, chacun ayant les jambes étendues et écartées de chaque côté de son devancier, qu'il touche immédiatement et qu'il lui est loisible de tenir par les épaules. S'installer six ou huit, hommes ou dames, dans cette position, est une opération assez pittoresque, qui ne s'accomplit point sans un peu de rechignement et beaucoup de rires et de lazzis.

Enfin l'on est prêt : le guide se décroche, et vous voilà partis, glissant sur votre séant, avec une étonnante rapidité. Cela dure dix secondes, durant lesquelles on ne pense à rien, dix secondes d'ahurissement ; et tout à coup vous vous trouvez sur un plan bien horizontal, immobiles, les jambes pendantes, sans savoir comment vous y êtes arrivés. Cet arrêt inattendu, mais sans secousse, provoque je ne sais quelle sensation physique impossible à définir : ce n'est ni malaise, ni vertige, ni crainte; au contraire,

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1891.

une sorte de frémissement, de chatouillement qui parcourt le corps et excite une irrésistible envie de rire. On allait si bien, et l'on s'étonne de se retrouver si subitement immobile ! Chacun alors de reprendre la verticale et l'on se sépare en s'exclamant.

Au bas de la seconde glissoire nous attendent des wagonnets dans lesquels nous nous installons et vogue la galère ! Durant trois minutes, nous roulons à fond de train sur les rails à travers les couloirs. Gare aux mains et à la tête ! Les guides vous le disent à l'avance, car on ne trouve pas ici, comme à l'Exposition, le long du chemin de fer Decauville, des inscriptions en toutes les langues connues et inconnues, pour inviter ceux qui ont tête et jambes à les garer.

C'est fini : nous voici revenus en plein air, rendus au grand soleil. C'est un vrai soulagement. Voulez-vous vous offrir une dernière fantaisie ? Faites-vous photographier dans votre accoutrement de mineur. Il y a ici tout proche un atelier de photographe. Pour nous, grand merci. Nous avons hâte de dépouiller notre travestissement et nous partons.

Deux bonnes routes parallèles sur chaque rive de l'Ach, et entre les deux, un beau sentier sous bois, conduisent au Königssee. Ce coin de vallée solitaire, sans vue, au sortir de l'intéressant bassin de Berchtesgaden, n'a rien qui charme. On a hâte d'arriver. Voici des hôtels, des voitures, du bruit : les montagnes se dressent tout à coup et déjà un coin du lac brille; cette apparition est charmante, sur le bord les visiteurs se pressent et s'entassent dans deux longs canots où nous avons peine à trouver place à notre tour. On part.

Une embarcation grossière, d'étroits bancs de bois, avec un toit à peu près vermoulu, abritant mal de la pluie, mais gênant la vue, voilà notre transatlantique. Où est le joli vapeur de l'Achensee ? Il n'y en a pas ici, et pourtant l'entreprise serait bonne, car les visiteurs affluent. Mais ne nous plaignons pas. Ceci est moins confortable et moins prosaïque ; et puis la traversée sera plus longue et le plaisir aussi. Par équipage, six rameurs, deux à l'avant, quatre à l'arrière. Les rameurs de devant sont des rameuses, deux robustes Bavaroises endimanchées dans le joli costume du pays : robe noire, corsage vert montant très haut, col de chemise de dentelle, manches très courtes et bouffantes, grand foulard de laine bariolée aux couleurs voyantes, coiffure d'homme consistant en un petit chapeau de feutre rond et plat, orné d'un éclatant bouquet de fleurs de la montagne. C'est curieux de voir le mouvement lent et

cadencé, très régulier de ces vigoureux bras nus et potelés, maniant la rame. Ces pauvres femmes ont pour quatre heures à travailler de la sorte, et, après cette traversée, elles en feront une seconde encore aujourd'hui, le tout pour un salaire fort modique : une rude besogne et une journée bien gagnée ! Elles ont pris avec elles une grande miche de pain bis qu'elles iront manger à l'abri, sous une hutte au bout du lac, pendant la halte des voyageurs au restaurant. Elles sont gaies cependant, d'une gaieté calme et avenante. Sans chercher à se mêler aux conversations, elles répondent avec empressement à toutes les questions et vous renseignent en détail sur ce que vous avez sous les yeux. En dépit de leur longue habitude, elles ne semblent point insensibles aux beautés du paysage ; surtout elles en sont fières et sourient d'un air satisfait quand l'étranger témoigne son admiration.

Le premier coup d'œil sur le lac nous avait saisis. Cette impression ne s'affaiblira pas. A peine avons-nous quitté la rive en vue de la villa Beust, que le canot passe près de l'île Saint-Jean, où l'on remarque un joli belvédère au-dessus d'une chapelle de Saint-Jean Népomucène, élevée en souvenir d'un sauvetage miraculeux. A la base du Falkenstein (Pierre-du-Faucon), une haute muraille de roc qui s'avance en saillie, plongeant à pic dans le lac, une croix rappelle le naufrage, arrivé il y a un siècle, d'une barque chargée de pèlerins qui se rendaient à Saint-Barthélemy. Aussitôt le Falkenstein contourné, le lac tout entier est sous nos yeux. C'est comme un lever de rideau, un coup d'œil incomparable.

Derrière nous, la partie que nous venons de parcourir se laisse voir encore dans un cadre de verdure largement ouvert : devant nous, vers le sud, s'étend la longue nappe d'eau aux flots sombres. De chaque côté, se dresse une muraille de rochers à pic, gigantesque barrière aux sommets hérissés, aux arêtes tourmentées. A travers ces masses, nulle habitation, nulle trace d'être vivant ; seul, Saint-Barthélemy apparaît au loin comme une tache verte au pied de cette sombre tenture.

Bien des artistes ont essayé de fixer sur la toile cette scène d'un effet désespérant ; aucun n'a réussi à la reproduire, pas plus que l'écrivain ne saurait la décrire ni rendre l'impression que l'on éprouve à sa vue, cette impression de plaisir et d'horreur tout à la fois dont parle Lucrèce :

His ibi me rebus quædam divina voluptas
Percipit atque horror,...

Le farouche, voilà bien en effet le trait distinctif de ce paysage. On trouve d'autres lacs dans les Alpes : on en trouve même qui plaisent et charment beaucoup plus ; il n'y en a pas de plus grandiose, ni qui produise une sensation plus terrifiante que ce « lac du Roi » qu'on pourrait si justement appeler le *roi des lacs*. Le seul correctif aimable au caractère si uniformément austère de cette nature, c'est le soleil, ce grand décorateur de toutes les scènes. Nous pûmes voir le Königssee sous ses deux aspects. Au commencement de notre traversée, malgré quelques gros nuages, le soleil brillait, et le lac ridé en facettes étincelait au loin. La surface argentée des eaux, tachetée çà et là, par un effet de perspective, de grandes plaques noires ou dorées; les parois grises de la montagne de pierre zébrées de cascades blanches d'écume, et dont les lignes brisées se découpaient très nettes à l'horizon ; une grande tranche de ciel bleu, d'un bleu d'une vivacité et d'une douceur infinies, tel était alors le lac : spectacle d'une magnificence sévère, d'une incomparable majesté.

Une heure après tout était changé. Le lac était toujours sous nos yeux ; toujours là aussi les farouches montagnes ; mais le soleil avait disparu ; le ciel était gris et triste ; les rochers plus gris et plus tristes encore ; les eaux noires. De minces buées couraient à leur surface ; sur les pentes, les vapeurs s'abaissaient lentement, couvrant peu à peu toutes les cimes, voilant d'une gaze épaisse les contours de plus en plus effacés des rochers, jusqu'à ce qu'enfin la pluie, une pluie lourde et fade, chassée par un fort vent du sud au fond de l'humide couloir, vint achever d'assombrir le paysage et aussi les spectateurs. C'était triste alors, d'une tristesse à faire pleurer. L'averse passa cependant; mais la sérénité ne revint pas ; tout le reste du jour de gros nuages roulèrent dans le ciel et sur les montagnes.

Le Königssee a une largeur qui varie de un à deux kilomètres sur onze kilomètres de long. Il se dirige droit vers le sud, sauf la partie extrême qui infléchit légèrement vers l'est; de sorte que, de presque tous les points du parcours, le regard l'embrasse en entier. La plus grande profondeur est de deux cent quarante mètres; mais les montagnes qui le bordent immédiatement s'élèvent partout à plus de mille mètres au-dessus du lac, et l'un de ces sommets atteint une altitude de trois mille mètres. Plusieurs gorges découpent ces parois presque verticales et jettent dans le lac un torrent. Nous dépassons successivement le Königsbach et le Kesselbach. Beaucoup de voyageurs

s'arrêtent ici pour gravir, par une pente assez raide aboutissant à deux cascades, un petit tertre vert d'où l'on a une très bonne vue d'ensemble sur le lac. N'oublions pas le traditionnel coup de pistolet. En passant devant la haute muraille de la Schallwand, un batelier tire deux coups d'une grosse arquebuse des plus primitives, et la détonation, répétée jusqu'à dix fois par l'écho, roule et se prolonge avec fracas. C'est à cet endroit que le lac est le plus profond, et tout auprès se trouve le Kuchlerloch (trou de Kuchel), par où, dit-on, sortirait du lac le canal souterrain qui alimente la cascade de Golling (1).

« Le Watzmann, le Watzmann !... Avez-vous vu le Watzmann ? » Ainsi s'exclame tout à coup un de nos compagnons de bord, et la plupart des autres de reprendre avec un empressement et une agitation visibles : « Ah ! vraiment, le Watzmann ! Vous avez vu le Watzmann ? » Et l'on se penchait, cherchant du regard avec inquiétude pour voir ce que, sans doute, personne ne voyait, car, peu à peu, on finit par se calmer, non sans murmurer doucement et en écho : « Le Watzmann, on ne voit pas le Watzmann. »

Tout d'abord, en voyant l'émotion de mes voisins, j'avais cru à un accident ou à un grave danger ? Qu'est-ce ? La barque ferait-elle eau ? Sommes-nous menacés d'un éboulement ou d'une tempête ? Ou bien est-ce un méchant esprit des eaux, irrité de nous voir troubler son domaine, qui apparaît et veut se venger ? Ou encore ne serait-ce point l'homme vert de la cascade de Golling, le gardien des âmes en pots qui aurait envie des nôtres pour garnir ses instruments vides ? Intrigué, je questionnai un des passagers. Il me fut répondu que le Watzmann est tout bonnement la plus haute des montagnes qui bordent le Königssee. C'est de l'endroit du lac où nous étions arrivés qu'on le voit sous son aspect le plus imposant, dominant tout de sa masse et projetant dans le ciel sa haute crête toujours couverte de neige. Pour le quart d'heure, il était coiffé : de lourds nuages couraient sur ses flancs et en dérobaient la cime. C'est peut-être à travers une rapide déchirure de ce rideau qu'un spectateur curieux avait cru apercevoir la tête du géant. Il paraît que cette vue est réellement fort belle — quand on l'a — mais enfin j'en ai dû croire sur parole notre géographe d'occasion qui nous donnait ces détails, et je confesse que je n'ai point eu l'inestimable chance de « voir le Watzmann ». Je n'ai pas oublié

(1) Voir plus haut, chap. III.

pourtant l'émoi des passagers s'exclamant à l'envi, et pendant longtemps nous nous sentions tentés de redire à tout propos leur cri du cœur : « Avez-vous vu le Watzmann », tout comme le Parisien d'il y a vingt ans, cornait à tout venant le célèbre : *As-tu vu Lambert ?*

Je vous ai dit, ajouta notre aimable compagnon, ce qu'est maintenant le Watzmann. Si vous voulez savoir ce qu'il était jadis, écoutez une vieille tradition du pays. Autrefois il y avait là haut un roi des géants, que l'on nommait Watzmann, roi très puissant et très redouté qui régnait sur toute une grande contrée. Mais il se mit à faire peser sur ses sujets, géants et autres, une insupportable tyrannie, et, pour le punir, le grand Esprit le changea en pierre, lui, sa femme et ses enfants. Immobile et rigide, depuis lors, il domine de sa masse énorme toutes les montagnes voisines. Il est si haut, ajoute-t-on, que le déluge ne put en atteindre le sommet, et un couple humain, grimpant sur la tête du feu roi, parvint à échapper à la grande catastrophe. C'est de ce couple antédiluvien que descendent les habitants, très primitifs comme on le sait, du pays de Berchtesgaden. Aujourd'hui le roi de pierre est toujours là, dans la même posture; on distingue encore les têtes de sa femme et de ses enfants ; lui, il a vieilli, et la sienne est devenue toute blanche.

Cette légende a un pendant. Sur ce même massif de montagnes, un peu au sud du Watzmann, au flanc d'une raide fissure qui descend vers Saint-Barthélemy, vous remarquez deux rochers d'une forme bizarre. On raconte que deux hommes des environs de Reichenhall s'en vinrent chasser un beau dimanche dans ce vallon solitaire. C'étaient deux garnements sans foi ni loi. Sur tout leur chemin, ils s'étaient indignement moqués des gens qui se rendaient à la messe, et avaient en plusieurs haltes fait de très copieuses libations. Tout à coup, ils se trouvèrent face à face avec un énorme chamois qui portait sur le front une étoile blanche. Tous deux aussitôt de faire feu. Pouf, poum ! L'écho de la montagne répercuta les deux coups comme un effroyable bruit de tonnerre. Les chasseurs en furent saisis d'épouvante. Leur effroi redoubla lorsqu'ils constatèrent que le chamois qu'ils avaient si bien visé, n'était point tombé, mais chargeait droit sur eux. Ses cornes démesurément grandes brillaient comme de l'acier ; ses yeux, sa bouche, ses naseaux lançaient des flammes. Nos imprudents voulurent prendre la fuite ; mais, avec le frisson de la terreur, un froid étrange avait saisi et engourdi leurs membres ; ils ne purent faire un

mouvement. Ils avaient été soudain changés en rochers. Quant à leurs âmes, on dit qu'elles sont prisonnières dans ces corps de pierre, et qu'elles y resteront jusqu'à ce qu'un chasseur plus heureux et moins mécréant abatte le mystérieux chamois. Et ce sera difficile. Celui-ci, d'ailleurs, n'a jamais reparu.

Notre barque accoste à Saint-Barthélemy, une petite presqu'île, alluvion formée par le torrent de l'Eisbach, et aujourd'hui couverte d'une belle nappe de verdure. C'est toute une savante manœuvre pour nos rameurs que d'engager l'embarcation sous l'étroit hangar élevé le long d'une jetée des plus primitives, où l'on vient mettre pied à terre. Vers le milieu de la presqu'île est un petit château de chasse avec une chapelle de pèlerinage célèbre dans toute la contrée ; tout près de la rive est la maison forestière où deux jeunes et fraîches Bavaroises, en costume national très bariolé et très voyant, servent à boire et à manger. Tout de suite, la société du bateau s'est partagée ; les uns, nous en sommes, vont visiter la chapelle et admirer le site qui l'encadre ; les autres s'engouffrent dans le *Forsthaus* pour s'attabler devant une tranche de jambon et un monstrueux bock de bière bavaroise. Je constate que les clients de la maison forestière sont en forte majorité : *trahit sua quemque voluptas.*

Bientôt rembarqués, nous arrivâmes après trois quarts d'heure, à l'extrémité du lac. Là tout le monde met de nouveau pied à terre et s'engage à travers les rochers dans un sentier inégal qui nous amène en quelques minutes au bord de l'*Obersee* ou lac supérieur. Ici, plus de barques ; on ne navigue pas sur ce lac, mais l'œil l'embrasse tout entier. Au fond d'une coupe de rochers ciselée à coups de hache de géant, dort une nappe de cristal liquide d'un bleu sombre. Assez éloignés pour que leurs masses énormes ne paraissent point trop menaçantes, assez rapprochés pour que le regard en embrasse en détail tous les sauvages contours, des escarpements de roc, haut de quinze cents mètres l'enserrent de tous côtés ; ça et là, sur les pentes, une plaque de verdure ; au fond, un ruban qui flotte et brille ; c'est une cascade de mille mètres. Le tout forme un cirque grandiose, digne complément du *lac du Roi.*

Nous l'admirions ensemble depuis de longs moments déjà et sans nous lasser, lorsque... — ne faut-il pas que toujours à la poésie se mêle un peu de prose, et parfois de grotesque prose — lorsque patatras! un bruit sourd nous réveille soudain, le bruit d'une échine s'abattant rudement sur le granit. J'en ai mal encore, par

compassion, rien que de penser à ce choc. C'était un de nos compagnons de barque que nous n'avions remarqué jusque-là que pour ses airs taciturnes, qui s'était aventuré sur un rocher en saillie à l'extrême bord. Un faux mouvement, il glisse, tombe de son long sur la pierre humide, et s'en va du même coup prendre un bain de pieds dans le lac. Naturellement tout le monde se précipita pour lui porter secours. Notre homme, cependant, reprit vite la verticale, en quoi il faisait preuve de grand courage, car il devait lui cuire fortement quelque part. Mais chacun sait que le ridicule d'un semblable accident est de tous les stimulants le plus énergique. Le premier d'entre nous, arrivé pour offrir son aide au malheureux, n'eut plus à présenter que des condoléances ; il lui éclata de rire au nez, et tous les autres en firent autant. Lecteur, ne nous en veuillez pas pour cette involontaire cruauté ; que celui-là nous condamne, qui ne s'est jamais trouvé à la place de la victime ou à la nôtre. Le pauvre blessé, tout occupé d'abord à se tirer bras et jambes et à se tâter avec inquiétude le bas des reins, finit, toutes constatations dûment faites, par se joindre à nous sans trop de mauvaise grâce, et à rire lui-même de sa mésaventure.

Ainsi finit notre visite à l'Obersee ; triste fin ! L'aventure nous avait arrachés à notre admiration. On s'en revint en hâte au canot, et, après trois heures de traversée de retour, je quittais le Königssee en emportant l'impression d'un des plus émouvants spectacles que j'aie jamais contemplés.

Quelque hâte que nous eussions de regagner Salzbourg, nous voulûmes varier nos plaisirs en y revenant par un autre chemin, bien célèbre à juste titre. C'est la route qui conduit à Reichenhall par la pittoresque vallée de la Ramsau.

De Berchtesgaden, une bonne voiture y conduit en quatre heures. Un peu au delà de la petite ville on atteint le moulin d'Illsank, et la grande machine, qui, actionnée par une forte chute d'eau, fait remonter la soole provenant du Salzberg à une hauteur de trois cent cinquante mètres jusqu'à une éminence appelée le Söldenköpfl, d'où une conduite de tuyaux longue de sept lieues l'amène à Reichenhall. Les piétons peuvent à leur gré gravir cette hauteur qui offre une jolie vue, pour longer la conduite par un agréable sentier jusqu'au col. La route dépasse un peu plus loin l'entrée de la sauvage gorge de Wimbach, avec sa belle cascade, et plus haut, son château de chasse et ses rochers. Encore une visite que je vous recommande, mais que pour aujourd'hui je ne ferai pas avec vous. Quel agréable

aspect, plein de contrastes, présente ici la vaste vallée si gaie qui se déroule le long de ce torrent toujours écumeux, à la base des hautes montagnes, aux pentes grises et rudes. Voici Ramsau, et plus loin sur la gauche, la route du Hintersee, un autre beau lac de montagne perdu dans les sapins. La route monte plus fort, toujours offrant une belle vue en arrière, et atteint son point culminant près de l'auberge de la Schwarzbachwacht.

Nous descendons maintenant vers Reichenhall, ayant contourné, depuis Ramsau, la base de ce raide massif du Lattengebirge, un frère jumeau de l'Untersberg, pour atteindre bientôt les rampes inférieures du Hohenstaufen. C'est entre ces trois montagnes géantes, au bord de la Saalach, dans un site extrêmement pittoresque, que s'étale la petite ville bavaroise de Reichenhall. Rebâtie après un incendie qui la dévora presque entièrement en 1834, elle est coquette et gaie d'aspect, avec ses grands établissements de bains, ses hôtels, ses avenues et ses parcs. Elle est, dit-on, après Kissingen, la ville d'eaux la plus fréquentée de la Bavière. On vante extrêmement ses charmes et ses mérites ; bains et eaux de sel, cure de lait et de petit-lait, cure d'air, salles d'inhalation, et je ne sais quoi encore. Elle reçoit chaque année une demi-douzaine de mille hôtes et baigneurs, sans compter un bien plus grand nombre de touristes qui y viennent faire une rapide visite. C'est vous dire que vous avez quelque chance de vous y trouver en bonne société.

Pour moi je n'ai vu la petite ville qu'en passant, et n'y ai séjourné qu'une heure et demie, juste le temps de faire connaissance à l'hôtel avec un très original personnage qui a voulu à tout prix nous faire de la politique. C'est un Hessois, fixé ici depuis quelques années. Ancien officier, il a guerroyé en 1866 contre la Prusse dont il est devenu depuis l'ami et le chaud partisan. Il regrette et condamne la triple alliance, ou plutôt l'alliance de l'Allemagne avec l'Autriche. Certes moi aussi je déplore cette triple alliance ; je la déplore parce que j'ai appris à estimer ce bon peuple autrichien, si généreux, si sympathique ; parce que je crois que l'alliance franco-autrichienne, si longtemps répudiée par une politique néfaste, serait à la fois avantageuse au bien général de la religion et de la vraie civilisation et conforme aux intérêts de ces deux grandes nations catholiques, qui peuvent s'aider partout et ne se heurtent nulle part ; parce que l'Autriche, alliée ou ennemie, n'est pas au point de vue militaire si fort à dédaigner que le dit mon interlocuteur ; enfin parce que l'Autriche

— et la plupart des vrais Autrichiens qui au fond, nous gardent toujours une sincère sympathie, le croient et le disent — l'Autriche joue avec l'Allemagne un rôle de dupe, et n'a qu'à perdre à cette aventure.

Notre Hessois, lui, n'est point de cet avis. Il blâme l'alliance austro-allemande pour de tous autres motifs. Il la regarde comme un embarras et un danger pour l'Allemagne. L'Autriche, assure-t-il, n'a pas d'unité, partant pas de force, pas de politique virile, pas d'organisation assurée et sérieuse. Son amitié n'a jamais profité à ses alliés. En 1866, elle n'a pas su défendre l'Allemagne du Sud qui se groupait autour d'elle ; plus tard, elle sera encore un embarras pour la grande Allemagne qui la traîne actuellement à sa remorque. Et pour tout dire, ce n'est qu'un « sabot » que le Prussien s'est attaché à la traîne et qui gêne sa marche. Ici je cite textuellement, et si quelqu'un de mes bons amis d'Autriche est tenté de s'en offusquer, je lui en demande pardon d'avance en me retranchant derrière les guillemets entre lesquels j'encadre consciencieusement ce vilain mot. J'ai eu assez d'occasions de leur témoigner que je ne pense pas de même à leur endroit. J'ai bien meilleure opinion d'eux, et ce ne sont pas les excentricités de ce Hessois qui me feront changer d'avis,... au contraire.

C'est sur cette conclusion que nous nous séparons de notre profond politique, pour nous rendre à la gare de Reichenhall. Il était nuit close quand nous rentrâmes à Salzbourg.

VI

Le Salzkammergut

Aimables compagnons de voyage. — France et Autriche. — Arrivée à Gmunden. — La ville, ses villas, son lac. Panorama. — Des hôtes illustres. — Une agréable traversée. — L'infidèle fiancée. — Les montagnes des bords du lac et la Pierre-du-Soleil. — Ischl et le Salzkammergut. — Le monde qu'on trouve à Ischl. — L'impératrice Élisabeth. — La ville et ses promenades. — Profusion de grands noms : Que fera-t-on dans cinquante ans ? — Le lac Saint-Wolfgang et le Schafberg. — Un déluge. — Malchance. — Si j'étais de Tarascon ! — Ce que nous n'avons pas vu du Schafberg. — Hallstatt et son lac. — Le Salzberg et ses mines. — Autour du Dachstein. — La province d'Autriche. — Le premier margrave d'Autriche. — Le caractère autrichien. — La Styrie : caractère général. — A toute vapeur. — Judenburg. — Quelques souvenirs.

C'est avec un vrai regret que nous nous éloignons de cette charmante ville de Salzbourg, où nous avons trouvé tant d'intéressantes

choses. Il le faut : ici les jours se sont écoulés vite et le temps nous presse. Nous avons consacré à ce coin de pays plus de jours qu'il ne lui en revenait sur la durée de notre itinéraire : jusqu'alors nous ne nous en étions pas préoccupés ; mais je le constate aujourd'hui avec regret : il faudra désormais nous hâter et abréger. Donc en route.

Dès notre départ, une agréable surprise nous était réservée. Nous trouvâmes en chemin de fer de charmants compagnons de voyage : le général de R..., sa femme et son fils, qui allaient dans la même direction que nous et avec qui nous pûmes passer, de la manière du monde la plus charmante, la journée tout entière. Le général de R... habite Vienne : c'est un vrai militaire, très intelligent et très instruit ; avec cela un homme fort doux, de très bonne compagnie et d'une exquise courtoisie. Mêmes éloges à faire, renforcés encore, si c'est possible, et tout aussi mérités, de l'aimable Madame la générale. Après quelques banalités échangées, une bonne intimité s'établit bientôt, et nous voilà devisant comme de vieux amis ! devisant de tout : des pays que nous traversons, et sur lesquels le général nous donne d'utiles renseignements ; des voyages faits et à faire, tous si intéressants dans ces régions ; des mœurs et du caractère des habitants des diverses provinces formant cette curieuse mosaïque ethnographique qui s'appelle l'Autriche. Est-il nécessaire de dire que nous arrivâmes vite à diverses questions de politique. C'était comme une suite à nos conversations de la veille avec notre Hessois de Reichenhall ; mais quelle différence de vues ! et combien mieux nous nous entendions avec ce brave soldat, si aimable et si loyal.

Le général de R... a fait très jeune, comme capitaine d'état-major, la campagne d'Italie de 1859. Nous parlâmes longuement de cette guerre que tant de monde déplorait, parmi les Français comme parmi les Autrichiens. M. de R..., naturellement, est avant tout militaire et patriote ; mais il a des sympathies franchement françaises, et nous étions heureux de l'entendre s'en exprimer avec tant de cordialité. De son côté il prenait plaisir à nous questionner sur la France, sur son état actuel, sur les espérances qu'on peut, et que tous les étrangers peuvent et doivent, dit-il, fonder encore sur elle. La France est nécessaire à l'Europe ; elle y a sa place marquée, et cette place est toujours belle et grande. Il n'est pas possible que tant de nobles traditions se perdent pour toujours et qu'une histoire si grande et si glorieuse se ferme sur une page déshonorée et sanglante.

Que de fois et avec quelle fierté j'ai entendu parler ainsi de notre France dans cette brave Autriche! et involontairement je redisais ce beau vers de Henri de Bornier :

Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.

Ici tous remarquent, et ils le déplorent, que nous sommes, grâce surtout à notre gouvernement actuel, dans un état anormal de souffrance et de décadence; mais, assurent-ils, il y a un remède et le mal passera. Les catholiques autrichiens, prêtres ou religieux, disent volontiers que la France est parmi les peuples l'enfant gâté de Dieu, du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge; volontiers, ils signalent les miracles et les apparitions comme des marques évidentes de la prédilection divine. Si cette nation subit maintenant une éclipse, elle reparaîtra certainement dans son ancien éclat.

Une autre chose encore les frappe. « Je ne vois rien de plus admirable, me disait un jour un digne prêtre de Salzbourg, que cette générosité française qui se multiplie sans cesse pour créer et soutenir tant d'œuvres de foi et de charité. Missions, écoles chrétiennes, œuvres pieuses et charitables de toute sorte, tout ce que l'on donne en France pour cela est inimaginable. Sous ce rapport, aucune autre nation ne peut lui être comparée, et s'il est vrai que pour les individus, l'aumône, selon la consolante parole de la Bible, « efface des péchés et rachète de la mort », pourquoi ne serait-ce point vrai aussi des peuples. Là est, à mon avis, pour votre pays, le plus sûr garant de régénération sociale et de retour à son ancienne prospérité. »

Ceux qui ne veulent envisager que le seul point de vue politique, disent, dans le même sens, que la France devra reprendre, tôt ou tard, sa légitime influence, son rôle civilisateur, modérateur, et la plupart le désirent sincèrement. Sans doute il y a des exceptions; elles sont même très nombreuses, surtout dans un certain monde officiel ou à peu près, voué au libéralisme et à la juiverie. Et ce sont ces gens-là qui gouvernent l'Autriche. « Quelle plaie que cette juiverie autrichienne ! me disait un jour le bourgmestre d'une petite bourgade tyrolienne, et quand sortirons-nous enfin de ses terribles griffes ? » La partie allemande de l'Autriche est encore celle où nous avons le moins de partisans. Tous les libéraux y sont acquis à l'Allemagne, comme en Hongrie et partout ailleurs; quelques catholiques demeurent en défiance contre nous; mais dans les

provinces polonaises et slaves, et même en Hongrie, là où l'élément catholique et conservateur prédomine, les dispositions nous sont généralement favorables. En somme, telle était presque toujours la conclusion de ces sortes d'entretiens : Tâchez de revenir à un état moins révolutionnaire, à un gouvernement moins mesquinement tracassier, plus stable et offrant plus de garanties au point de vue des relations extérieures, et bientôt les choses prendront pour vous une plus heureuse tournure. — Ainsi soit-il, ajoutais-je. Maintenant trève de politique et revenons à *nos moutons*.

Nous avions pris à Salzbourg la ligne de Linz, et, après trois stations, nous passions la limite du duché de Salzbourg pour entrer dans la Haute-Autriche. Les soixante-dix premiers kilomètres de notre trajet n'ont rien de vraiment attrayant après ce que nous avons vu. Au commencement, de grasses prairies mollement ondulées, tachetées de bouquets de bois ; un lac ; quelques collines ; des forêts ; une assez forte rampe ; çà et là seulement un peu de vue, presque partout un horizon borné, tranquille, sans rien qui choque ni qui charme. Voilà tout jusqu'à Attnang. Ici bifurcation ; nous prenons la ligne du Salzkammergut qui va droit vers le sud. Pour changer, même paysage jusqu'à Gmunden ou du moins jusqu'à la gare de Gmunden. C'est à la grande hâte qu'on nous signale au passage le château et le parc de Puchheim, autrefois propriété du comte de Chambord et donnée par lui aux Rédemptoristes ; un peu plus loin Pinzdorf, où durant la guerre des paysans, les Rustauds essuyèrent une déroute et laissèrent quatre mille des leurs sur le champ de bataille.

La station de Gmunden est éloignée d'une demi-lieue de la ville. Pour s'en rapprocher le plus possible, le chemin de fer a dû gravir, par une forte rampe, une croupe qu'il redescend ensuite pour gagner les bords du lac. Gmunden possède d'ailleurs, tout près du lac, une autre gare, point terminus d'un second embranchement de la ligne de Linz. Mais notre trajet par ici est bien préférable. Rien de charmant comme l'arrivée à Gmunden, à pied, en descendant le long de cette pente qui s'abaisse si doucement, à travers les prairies, les villas, les parcs et les jardins splendides qui forment à la ville une brillante ceinture !

Aux abords du lac, sur une longue étendue, se succèdent les maisons de campagne et les châteaux, résidences d'été d'illustres familles. La grande duchesse de Toscane, la duchesse de Wurtemberg, la comtesse de Chambord, d'autres encore, viennent ou

venaient passer ici de longs mois. Sur la pente nord est la villa Satori, la plus belle de toutes pour ses jardins et sa superbe vue; sur la rive ouest, faisant face à la ville, le château d'Ort, construction moitié féodale, moitié moderne, fièrement dressé sur son îlot, et semblable à un papillon gris sur une coupe d'eau bleue. Le long du lac court l'esplanade, une jolie promenade pleine d'ombrages, près de laquelle des petites baies qui découpent la rive s'échappent sans cesse comme de joyeuses envolées, des embarcations de toutes grandeurs, aux couleurs gaies, aux pavillons déployés, chargées de promeneurs. Et de quel éclat brille la claire nappe d'eau par delà cette mosaïque de palais et de fleurs ! éclat relevé encore par le contraste d'un haut rideau de montagnes noires qui encadrent le lac vers le sud. En vérité cette descente de la station vers Gmunden offre un des plus charmants coups d'œil qu'il soit possible de voir.

De la ville je dirai peu de chose : nous y séjournâmes à peine deux heures. C'est une bourgade de six à sept mille âmes qui s'étage en pente vers le lac sur les deux rives de la Traun. On n'est pas tenté d'en voir bien long, et quand vous avez grimpé quelques instants à travers ces rues tortueuses qui vous amènent à l'église, un petit édifice sans rien de remarquable que plusieurs vieux tombeaux, vous avez hâte de revenir en bas, du côté des grands hôtels, au bord du lac qui vous fascine toujours.

Gmunden est un *Kurort*, un *Klimatischer Ort* (littéralement : lieu de cure, station climatérique), deux épithètes qui sonnent toujours bien chez les Allemands et dont se montrent très fières les villes auxquelles on peut les appliquer. Il faut voir comme les gens de Gmunden ont plein la bouche quand ils vous disent ces mots fatidiques. Ce qu'est le climat, je ne puis guère le dire; mais, à coup sûr, le site est gai, tranquille, charmant : on n'en trouve pas de plus agréable, et ceci est toujours un précieux élément de vogue. Il y a beaucoup de scènes incomparablement plus grandioses et sauvages, le Königssee par exemple, et tant d'autres ; mais ce sont des lieux qu'on admire en passant, et que l'on n'aimerait point à habiter. Il en va tout autrement de Gmunden. Si j'en juge par les grands hôtels, les villas, les pensions, l'animation qui règne et le grand nombre de personnes qui circulent partout, le séjour de cette ville est tout à fait en faveur auprès des étrangers. Le grand monde y accourt pour la belle saison ; les touristes aussi y affluent sans cesse.

A l'embarcadère du bateau à vapeur, il y a toujours foule au moment des départs. La traversée sur le lac est en effet bien préférable au chemin de fer. De l'arrière du bateau nous eûmes encore sous les yeux, deux heures durant, un ravissant spectacle : Gmunden qui fuit, les fleurs qui s'effacent, les villas qui se dérobent peu à peu et semblent se fondre; les traits du tableau qui se mêlent et se voilent pour ne plus laisser voir bientôt, à travers une mince brume, qu'une masse confuse de verdure tachetée de blanc et de rose, courant au-dessus de la ligne bleue des eaux.

Par contre, de chaque côté de nous les montagnes s'élèvent, douces et molles d'abord, puis raides et hardies. Voici à gauche le Grünberg, une « montagne verte » boisée; puis le colosse des bords du lac, le Traunstein aux flancs raides coupés de rocs et de sapins, qui semble surgir d'un bond; plus loin, lui faisant escorte et se succédant jusque bien loin vers l'extrême horizon, toute une haie de rudes gardiens, le Wandelkogl, le Hochkogl, le Gasselstock, le Scharerkogl, la Schwarzwand, l'Eibenberg, et encore je ne sais combien d'autres *stein*, et d'autres *berg*, et d'autres *stock* et d'autres *kogl*.

Au pied de ce sévère Traunstein, à l'endroit le plus sauvage de la rive, le long des sapins, il y a une maison déserte, effondrée, tombant en ruines : le vent pénètre à travers ses ouvertures béantes; l'herbe croît sur le seuil; nul oiseau ne vient y nicher, nul chant n'y retentit. Elle est triste en tout temps, la pauvre ruine; elle l'est bien davantage encore quand les eaux du lac assombries se soulèvent sous l'effort de l'orage, et que le vent hurle à travers les sapins.

Là habitait, il y a bien longtemps, un jeune chasseur. Laborieux, vaillant, il avait pour fiancée la plus jolie fille du pays : elle lui avait donné un anneau en lui engageant sa foi.

Un jour, le jeune homme s'en était allé chasser dans la montagne; en poursuivant le chamois agile, il se laissait aussi emporter par des pensées joyeuses et il faisait des rêves de bonheur. Or, il vint un puissant seigneur qui fit la cour à la jeune fille; celle-ci se laissa séduire par la richesse, les honneurs et l'éclat de la vie somptueuse qu'on lui promettait; elle viola son serment de fidélité. Six mois plus tard, repoussée, déshonorée, elle revint dans son pays, mais de son fiancé, mort de chagrin, elle ne trouva plus que la tombe.

Longtemps, elle rôda autour de la demeure solitaire, se tordant les mains et pleurant. Enfin, succombant à son désespoir, elle se

précipita dans le lac. Dans cet humide sépulcre elle n'a pas trouvé le repos. Le jour elle dort sous les flots ; mais la nuit, quand le ciel est pur et que la lune sourit, on voit la jeune fille sortir du lac et glisser sur les eaux. Ses longs vêtements flottent sous la brise; elle a les mains jointes, les yeux vagues et éteints, et son front blême est ceint d'une couronne d'algues sombres. Elle erre quelque temps autour de la cabane, et vient frapper à la porte vermoulue; mais au dedans tout est silence et solitude; personne ne vient à sa rencontre, nul chant joyeux ne répond à sa voix.

« Viens, mon fidèle, viens, de grâce, ta fiancée t'attend et se désole. Au ciel, les étoiles scintillent, la lune brille gracieuse, souriante. De grâce, viens et réponds-moi. »

Et rien ne répond à cet appel désolé que le silence de la mort.

Ainsi, depuis des siècles, l'infidèle vient pleurer et gémir devant la cabane toujours solitaire. C'est seulement quand l'aube grisonne sur la montagne que le fantôme s'enfonce dans l'abîme. Alors tout redevient tranquille dans la forêt, le lac rêve en paix sans plus rien entendre, jusqu'à la nuit suivante, des pleurs et des sanglots de « l'infidèle fiancée ».

Comme nous voyagions de jour, nous ne vîmes pas l'apparition dont parle cette légende. Par contre, nous avons eu des dédommagements. Si cette rive droite est rude et revêche, examinez avec moi la rive gauche, bien autrement gracieuse et variée :

> Muscosi fontes, et somno mollior herba,
> Et quæ vos rara viridis tegit arbutus umbra.....
> Omnia nunc rident.....

De ce côté de Gmunden, à une petite distance du lac, voilà Ebenzweier. Un salut en passant, à la mémoire de la châtelaine, la comtesse de Chambord, et un pieux souvenir à ces deux nobles exilés que leur patrie eût dû revoir pour son bonheur, et qui sont venus si souvent sur ces bords rêver de la France et prier pour elle.

Sur la rive presque unie, d'autres châteaux et de gracieux villages défilent jusqu'à une montagne boisée qui semble vouloir provoquer son farouche vis-à-vis le Traunstein. C'est le Sonnenstein (la Pierre du Soleil), un nom de bon augure. De fait, malgré ses airs bravaches, c'est une fort aimable montagne, facile à gravir et d'où l'on a une très belle vue. En avant du Sonnenstein est un promontoire rocheux, assez élevé, formant presqu'île, au sommet duquel se

dresse, coquette, la petite chapelle de Saint-Jean; tout auprès le village de Traunkirchen, curieusement étagé sur cette bosse de verdure qui semble émerger du lac. D'un peu loin, c'est charmant; de près, c'est plus tentant encore. Avec un réel regret nous laissons descendre à l'arrêt du bateau, sans pouvoir nous joindre à eux, bon nombre de passagers qui, moins pressés que nous, vont faire ici une agréable halte.

Ce n'est qu'à la dernière station, à Traunsee, que nous finîmes cette charmante traversée. Ici, à l'extrémité du lac, le paysage a pris un caractère de sauvage grandeur, entièrement différent de ce que nous avons vu aux environs de Gmunden. Nous nous engageons maintenant en chemin de fer, le long de la Traun, au fond d'une vallée étroite, profondément encaissée entre de hautes montagnes. De temps à autre seulement, elle s'élargit pour faire place à un hameau et recevoir un torrent descendu d'un vallon latéral. Après la station de Weissenbach, point de départ de la route qui conduit au lac de Kammer, nous atteignons Ischl, la célèbre capitale du Salzkammergut.

Je viens de dire *célèbre :* je n'ai pas à retirer le mot; mais peut-être ne savez-vous pas encore ce que c'est que le Salzkammergut. Une région alpestre, profondément tourmentée, hérissée de montagnes d'un jet superbe, coupée par une rivière et une dizaine de grands lacs, une région où se côtoient sans relâche fleurs et sapins, prairies et rochers, cabanes et riches villas, larges cirques et fissures profondes, tapis de verdure et lambris de roc, nappes d'azur riant au soleil, et cimes géantes perdues dans les nuages, le tout formant une succession incroyablement variée de sites tour à tour gracieux, majestueux, sauvages, voilà le Salzkammergut.

Nul pays en Allemagne n'offre, sur une aussi faible étendue, autant de beautés naturelles que ce coin de terre, farouche avant-garde des grandes Alpes, détachée, presque perdue à l'extrême limite des plaines du Danube. C'est avec raison qu'on l'a surnommé la « perle de l'Autriche ». Un tour dans le Salzkammergut entre nécessairement dans l'itinéraire du touriste qui se respecte, et c'est par vingtaines de mille qu'on voit chaque année défiler les visiteurs. Beaucoup d'entre eux y séjournent, car des semaines entières ne suffiraient pas à épuiser la variété de ses beaux sites et de ses excursions.

Si vous voulez en outre des détails plus positifs, j'ajoute que ce district a une superficie de quinze milles carrés seulement - on

pourrait dire comme de celui de Berchtesgaden : aussi haut que long — et une population de vingt-neuf mille habitants, dont quatre à cinq mille protestants. Le pays est pauvre de productions ; peu de culture. L'industrie des mines et des salines occupe un grand nombre d'ouvriers, et, depuis quarante ans, une bonne partie de la population des principaux centres, adonnée au commerce, vit surtout des étrangers qui y viennent s'installer en masse durant la belle saison.

Ischl est le principal rendez-vous de tout ce monde exotique. On trouve bien ici des eaux salines et sulfureuses, des cures de petit-lait, des bains et des établissements d'hydrothérapie avec tous les appareils de traitement les plus perfectionnés, sans compter la fameuse cure d'air qu'on met si volontiers à toutes les sauces. Étant très sceptique de ma nature en ces sortes de choses, je ne crois guère à la vertu de toutes ces belles cures, et je m'imagine que tout cela n'est pour le plus grand nombre qu'un prétexte et un attrait de pure forme. Les trois quarts et demi de ces gens ne sont pas plus malades que vous et moi, mais ils veulent faire une saison *à la mode*. Ceci dit tout, et tel est en réalité le vrai mérite d'Ischl. Ce monde qui y accourt — on compte chaque année de huit à dix mille hôtes, — c'est le grand monde de la monarchie. Toute la haute aristocratie, — celle qui ne va pas à Gmunden — vient à Ischl. Avec les princes authentiques et les seigneurs de race, les barons faux teint, les parvenus et les juifs sont venus naturellement se fourrer ici, et ce ne sont pas ceux qui font le moins d'esbrouffe. Aussi est-il facile, comme partout, d'ailleurs, de les reconnaître au premier coup d'œil. Dans notre si court séjour à Ischl, nous avons vu pas mal de ces types et des plus curieux. Quelle intéressante étude de mœurs il y aurait à faire ici !

(A suivre.) GASTON MAURY.

DENISE

LA FIANCÉE DU JUIF

I

L'élite de la société parisienne, les vieux noms aristocratiques du faubourg Saint-Germain, se sont donnés rendez-vous, ce soir, dans les salons du marquis de Boisjoly, rue d'Astorg. A l'intérieur de l'hôtel, sur un perron garni de fuchsias, d'orangers, de feuillages, des domestiques, en grande livrée, attendent les invités, pour les introduire dans de vastes salons, où l'éclat des lustres fait ressortir la richesse et les fantaisies d'un mobilier des plus luxueux. Le marquis et la marquise, avec l'affabilité qu'apporte dans ses relations la noblesse de vieille souche, reçoivent leurs invités et leur présentent leur fille Denise, sortie depuis peu du Sacré-Cœur, et dont on fête les dix-sept printemps. Belle, aimable et riante, cette jeune fille fait ce soir son entrée dans le monde et prend avec grâce sa part des hommages adressés aux maîtres de la maison. Dans sa modestie, elle détourne la tête, ou feint de ne pas entendre les félicitations qu'elle attire à ses parents.

Le fils du marquis de Boisjoly, le comte Robert, lieutenant de dragons, offre son bras aux dames et se multiplie pour les installer, selon leurs désirs ou leurs caprices. Ce jeune homme, fils d'un premier mariage du marquis de Boisjoly, avec une baronne italienne, morte lorsqu'il avait sept ans, est beau et bon. Il a le front grand, intelligent. Ses yeux ardents doivent ressembler à ceux de sa mère, et son teint brun, sa barbe noire, son nez droit, aux narines flexibles, allient à ses traits mâles et accentués la noble élégance du gentilhomme français, dont le vieux marquis de Boisjoly est le type le plus accompli.

Élevé sous les yeux de son père, qu'il n'a quitté durant son éducation que pendant ses deux années de Saint-Cyr, il a pris du marquis non seulement les tendances et les idées, mais encore le caractère et jusqu'aux gestes. La moindre remarque paternelle, le moindre conseil sont saisis par lui avec une filiale affection, et le culte que ce jeune homme porte à son père ne lui permet jamais la moindre controverse. Le marquis de Boisjoly a donné pour précepteur à Robert l'abbé de Pleusic, que tout Paris a connu, et dont l'intelligence et le savoir ont trouvé à s'exercer fructueusement sur l'esprit de cet enfant, et en ont fait aujourd'hui un jeune homme accompli.

Robert aime sa sœur avec passion, et comme un protecteur, jouit de cette première réunion mondaine où elle paraît. Il suit ses mouvements d'un œil profond et récolte plus de jouissance des succès qu'elle rencontre, que la jeune fille elle-même.

Les accords d'un orchestre entraînant résonnent, et les danses s'organisent. Avec un charme particulier, Denise s'envole dans des tourbillons de gaze et de tulle. Malgré la joie de cette soirée, l'ex-pensionnaire du Sacré-Cœur conserve le maintien simple et modeste, qui, chez elle, résume la grâce la plus parfaite. Sa tête de dix-sept ans, sa jolie tête virginale au teint rose, à la chevelure dorée, soyeuse, dans laquelle une marguerite montre sa corolle blanche, où tremble comme une gouttelette d'eau un caillou du Rhin; cette tête apparaît toujours, et toujours on la cherche dans ces salons. Au milieu de l'essaim de jeunesses et de beautés qui savoure les plaisirs de la danse, Robert est heureux. Il sent les regards dirigés vers sa sœur et son cœur en silence s'est gonflé d'orgueil. Ses danseuses le trouvent distrait, les polkas et les valses auxquelles il les convient ressemblent plutôt à des promenades dont la conversation est exclue. La galerie des invités suit d'un œil enchanté la jeune Denise qui, charmante et légère, conserve à sa bouche son gracieux sourire. Le regard de cette enfant, quand l'orchestre s'arrête, se porte si aimablement sur ceux qui l'entourent, que ces grands yeux bleus et leurs longs cils noirs restent gravés dans l'esprit de tous.

Les admirations dont Denise est l'objet n'échappent pas à Robert; et cependant, pourquoi, tout à coup, au milieu des satisfactions que sa tendresse fraternelle en éprouve, un pli sombre vient-il se fixer sur son front? Un jeune homme présenté ce soir par un ami commun, plus que tout autre, observe sa sœur et plus

que tout autre aspire à l'honneur de lui servir de cavalier — et cet homme intrigue Robert. — Dès son entrée dans les salons l'inconnu, avec une exquise politesse, a remercié le marquis et la marquise de l'avoir convié à leur fête. Il peut avoir vingt-quatre à vingt-cinq ans, possède un joli profil grec, des yeux noirs pleins de vivacité. Le ruban de la Légion d'honneur orne sa boutonnière et on sent, à son air martial, que c'est à un brave qu'il a été donné. A cet ensemble se joint une de ces voix sympathiques qui caressent doucement l'oreille. Tout en cet étranger dénote un jeune homme distingué. Il a l'habitude du monde, quoiqu'une certaine timidité l'arrête souvent dans ses élans. Robert, qui l'observe, ne peut se défendre d'une grande réserve à son égard. La façon persistante avec laquelle il le voit fixer Denise, à la dérobée, augmente ce sentiment. L'ami qui l'a présenté, le marquis de Lesmaze, est homme cependant à connaître et à juger les gens ; mais Robert, d'ordinaire si affable, se sent mal à l'aise des regards de l'étranger pour sa sœur. Il va trouver son ami :

« Ah ça, mon cher, quel est le jeune homme que tu nous as amené ce soir?

— Tu le trouves charmant, n'est-ce-pas? et tu as raison. Il a beaucoup d'esprit, sait quantité de choses, appartient à une des familles de la haute finance les plus en vue, a été décoré en 1870 pour avoir, tout jeune, fait des actions d'éclat dignes de nos plus vieux troupiers.....

— Vraiment, mais son nom, je l'ai oublié.

— Oscar Urmath.

— Oscar Urmath ! le fils du.....

— Oui, du banquier Urmath.

— Un juif ! Ah ! mon cher !... »

Et Robert, par un signe, témoigne d'une surprise désagréable.

« Mais il est très bien, mon ami. Il y a juif et juif, et celui-là...

— C'est possible, mais il est juif, et de plus banquier, tripoteur d'argent...

— Tu m'en veux de ce que... Je connais tes idées et il n'a aucun des sentiments habituels du juif.

— Je ne t'en veux pas ; non... Mais enfin ne l'amène plus. Si ma mère le savait !

— Ta mère, tu le sais, exagère un peu.

— Beaucoup même » fit Robert, « mais sur ce point je me mets de son bord. Et mon père donc, s'il l'apprenait ! Enfin pour une

soirée cela ne tirera pas à conséquence. Mais ne dis à personne quel est l'ami que tu as conduit ici. »

Et Robert s'éloigne du petit marquis pour aller installer la duchesse de Morlaines qui vient d'arriver.

Le comte de Boisjoly n'avait pas grande affection pour sa belle-mère, non que celle-ci ne fut bonne pour lui; mais le sentiment filial qui la lui montrait partout, comme tenant la place de sa mère, de sa vraie mère, le rendait incapable d'être toujours juste à son égard. C'était dans cet intérieur le seul point noir qui l'obscurcît de temps en temps, mais c'en était un. Robert se rappelait assez sa mère pour qu'en toute chose son souvenir allât la chercher; et les portraits de l'Italienne qui, à Paris comme en Touraine, dans le vieux château de Boisjoly, ornaient les panneaux, étaient pour lui des trésors devant lesquels on l'avait souvent trouvé en contemplation. Dans sa tendresse filiale, il n'avait pas oublié qu'un jour, rentrant au château, après les mois d'hiver, la seconde Madame de Boisjoly, regardant le portrait en pied de la marquise, avait dit à une de ses cousines : « Il faut que je fasse faire le mien pour le « mettre à la place de celui-ci, qui n'a plus sa raison d'être aujour- « d'hui. »

Robert, qu'on ne croyait pas là, était venu, à ces mots, se placer devant sa belle-mère, et, levant sur elle son œil d'enfant, plein de candeur, de regrets et de questions, lui avait dit :

« Pourquoi ôterait-on le portrait de maman!... moi, je ne le veux pas d'abord, et puis papa non plus, ne le voudra pas...»

Le portrait garda sa place, mais la blessure faite par la réflexion de la marquise entra si profondément dans le cœur de l'enfant qu'il en souffrit toujours.

L'affection que Robert donnait en moins à Madame de Boisjoly, il la reportait sur Denise, sa sœur, la fille de son père ; et, dans ce sentiment entrait la passion que met, à vingt-huit ans, un jeune homme aux aspirations nobles et pures.

Pendant que Robert s'occupait de la duchesse de Morlaines, Oscar s'approchait de Denise et l'engageait dans une polka promise depuis quelque temps. Vive, bien scandée, cette danse était facile et entraînante. Après quelques tours de salon, Oscar s'arrêta. Sa danseuse éprouvait le besoin de se reposer et lui-même désirait admirer plus à son aise la reine de la soirée. Il la trouvait ravissante. Elle répondait avec une grande simplicité à toutes les questions de son danseur, et la conversation sortant des banalités ordi-

naires des causeries de bals, fut bientôt pour l'un et pour l'autre pleine d'attrait. Aussi la polka était-elle achevée, que nos jeunes gens étaient encore là. Deux danses après, ce fut encore Oscar qui fut favorisé par Denise. Madame la marquise de Boisjoly, un instant sur le passage de sa fille, lui trouva le visage altéré, préoccupé :

« Elle est fatiguée, la pauvre enfant,... son premier bal ! » se dit à elle-même cette mère heureuse du succès de son enfant.

Lorsqu'Oscar eut subitement arrêté le pas, pour permettre à sa valseuse de reprendre haleine, Madame de Boisjoly joignit sa fille :

« Repose-toi quelques instants, mon enfant, tu n'as pas encore l'habitude de la danse; tu parais n'en pouvoir plus. Monsieur voudra bien te conduire au buffet et t'y faire asseoir un moment.

— Très volontiers, Madame. »

Et Oscar offrant de nouveau son bras à Mademoiselle de Boisjoly, se dirigea vers le buffet.

Robert s'aperçut de la disparition de Denise, et, instinctivement, chercha l'étranger dans les salons. Lui aussi n'était plus là ! Robert alla demander à la marquise où était sa sœur. Et sur la réponse qu'elle devait se trouver au buffet, il s'y rendit en hâte. Il trouva Denise en grande conversation avec Oscar. Il s'approcha d'elle et lui parla à voix basse :

« C'est notre mère qui a désiré que je vinsse me reposer ici » lui répondit Denise tout haut ; mais Robert, sans attendre plus ample explication, prit le bras de sa sœur sous le sien, et la ramena au salon. Il avait eu le temps, dans ce trajet, de glisser à l'oreille de Denise : « Pourquoi danser autant avec ce jeune homme que nous « ne connaissons pas ! Choisis de préférence tes cavaliers parmi les « amis de la famille. Il ne t'en manque pas, et j'en connais plus « d'un qui réclame l'honneur de t'avoir pour danseuse. »

Oscar avait suivi le couple tout penaud. Il sentait chez Robert un mécontentement qu'il ne comprenait pas. Il n'était pas connu dans les salons du marquis, c'est vrai, mais Lesmaze, son ami, avait dû, en le présentant, parler en sa faveur. Il chercha Lesmaze, voulant le prier d'aller dire un mot de lui au fils de la maison, mais, ne le trouvant pas : « Après tout », se dit-il, « l'air qui me chiffonne « chez le lieutenant de dragons peut bien être son air habituel. L'oc- « casion me mettant un jour ou l'autre en rapport avec lui, fera « tomber toute pensée désobligeante sur mon compte. » Oscar se savait bien de sa personne, possédait une immense fortune, ses parents tenaient le haut du pavé dans le monde financier, tout cela

formait assez de points à son avantage pour le rassurer. Sa religion était le seul qui pût l'effrayer et il l'effrayait en effet. « Et cependant », se disait-il, si on savait quels sont mes sentiments à ce sujet ! » Le nom de *Urmath* était peu de chose mis en regard de celui du marquis ; mais, par le temps qui court, l'argent formant la seule démarcation entre les sociétés, le nom ne suffisait pas à empêcher une liaison entre jeunes gens. Oscar ne fut distrait de son raisonnement que par le cotillon qui se préparait et pour lequel la fille de la marquise l'avait accepté pour cavalier. Durant cette danse nouvelle il chassa toute pensée pouvant l'empêcher de jouir de sa danseuse. Ce cotillon fut un vrai supplice pour Robert. Il n'aimait pas le bal et ne se livrait à ce genre de distraction que lorsqu'il y était obligé. Mais, à ce moment-là, ne voulant pas laisser dans les salons de son père le cotillon mené par un étranger, un juif, il se mit à le conduire avec la sœur du marquis de Lesmaze.

Pendant le reste de la soirée, Oscar sentit plusieurs fois le coup d'œil peu engageant de Robert se lever sur lui d'une façon étrange et il en restait tout interdit.

II

Oscar Urmath, fils du richissime banquier de ce nom, avait reçu une éducation soignée. Il avait passé son baccalauréat fort jeune et fait son droit avec succès. Il apportait pour les affaires d'argent l'intelligence de sa race, et spéculait avec une rare adresse sur les coups de bourse. Mais Oscar, qui avait beaucoup lu et avait vécu dans ses pensions, côte à côte, avec des jeunes gens du monde aristocratique catholique, avait été à même, grâce à son jugement, de faire la différence entre les deux natures : et, dans son for intérieur, il avait été obligé de reconnaître la supériorité du croyant. Il lui trouvait des sentiments plus nobles, une âme plus élevée. Lorsque tout jeune, dans les basses classes du collège, ses camarades l'avaient taquiné au sujet de sa religion, il s'était regimbé. Mais petit à petit, en grandissant, l'enfant se mit à réfléchir, étudia les points principaux des races mises en présence, et en arriva à éprouver parfois une sorte de honte l'envahir en face du chrétien. Que n'eût-il donné pour être né dans un autre centre, mais sa tendresse pour ses parents ne lui permettait pas encore de s'appesantir sur ces pensées.

Le père Urmath, à la majorité d'Oscar, lui avait remis le quart de sa fortune et une moitié dans les bénéfices de sa maison. Aussi Oscar était-il dans le monde juif un des plus beaux partis. On ignorait qu'il avait été fiancé de bonne heure, à une de ses cousines, fille d'un frère de sa mère, Mademoiselle Brindeau. Cette cousine était une jolie juive de vingt ans, élevée comme son futur, au milieu des calculs, et sachant fort bien, lorsque son père rentrait de la Bourse, s'informer des coups qui s'y étaient faits. La hausse, la baisse, tous les trafics de ce temple de la dépravation de l'or et de la ruine lui étaient connus.

Elle s'appelait Mina, et la douceur de ce nom ne répondait pas au caractère exalté de la jeune fille. Oscar s'était laissé fiancer un jour d'ennui, je ne sais comment, mais n'avait jamais ressenti pour Mina un de ces attachements qui fait que l'on est prêt à tout souffrir pour celle que l'on aime. Mina envisageait l'avenir auprès d'Oscar avec bonheur. Elle était de ces femmes qui escomptent la vie, et en épousant son cousin, elle savait que le luxe, les fantaisies de la femme mondaine lui seraient faciles. Et c'était dans ces jouissances espérées que reposait son amour. Aussi flattait-elle son futur et avait-elle pour lui des attentions. Oscar ne l'aimant pas, restait froid à ses avances, et la plupart du temps ne les apercevait même pas. Son cœur était en quête d'impressions inconnues et son esprit cherchait des lueurs nouvelles. Aussi, la vision qu'il entrevit au bal de la rue d'Astorg, dans la personne de Denise, l'illumina-t-il facilement. Il sortit de l'hôtel avec une tout autre idée du monde et de la vie. Il ne dormit pas. Toujours l'image de Denise était devant lui souriante, aimable.

De son côté, l'ex-pensionnaire du Sacré-Cœur avait été émerveillée de l'esprit de son danseur. Tandis que les autres jeunes gens n'avaient su trouver que de banals compliments sur l'organisation de la fête, la beauté de l'hôtel, la société élégante qu'on rencontrait dans les salons du marquis, etc., lui, avait eu des accents qui, tout simples qu'ils fussent, pénétraient la jeune fille. Aux questions d'Oscar sur la manière dont s'écoulaient les journées de Mademoiselle de Boisjoly, il apprit que des répétitions, le piano, le chant, la peinture et le cheval absorbaient tout son temps en dehors de ses devoirs de société. Oscar aimait les chevaux avec passion et montait admirablement. Aussi ce sujet fut-il un de ceux que lui et sa danseuse avaient caressé le plus longuement. Le banquier apprit le nom du manège et jusqu'aux heures de leçons d'équitation de Denise.

C'était plus qu'il ne lui en fallait pour espérer revoir, ailleurs que dans les salons du marquis, la beauté idéale qui venait de faire sur lui une si forte impression.

Denise, au lendemain de la soirée, portait sur sa physionomie, avec les fatigues d'une veille prolongée, une mélancolie inconnue chez elle jusque là. Robert, à qui rien n'échappait, s'en aperçut et résolut d'en chercher la raison. La conversation pendant le déjeuner roula naturellement sur le bal de la nuit, et le marquis et la marquise s'informèrent auprès de leurs enfants du jeune homme décoré, plein d'élégance et de bonnes manières, qui avait si souvent servi de cavalier à Denise. Il avait été remarqué par bien des amis. Le nom d'Oscar fut le seul que Robert dit à son père, feignant ne pas savoir le nom de famille de l'étranger, dans la crainte de faire naître un regret et peut-être des reproches sur la présence dans une de leurs réunions du fils du banquier Urmath, universellement connu.

M. le marquis de Boisjoly, admirable vieillard, avait dû être un superbe jeune homme. Son visage aristocratique trouvait un cadre magnifique sous des flots de cheveux blancs qui faisaient ressortir la flamme de son regard. Tout en lui, au moral comme au physique, sentait l'homme d'autrefois, le gentilhomme qui s'ajoute à une race de nobles chevaliers. Son caractère et ses croyances conservaient la gravité des anciens temps et il ne leur eut permis aucune concession. D'accord avec la marquise, il répudiait les idées du jour, les tendances vers les libertés déraisonnables, qui font des jeunes gens des athées, et des hommes mûrs des révolutionnaires et des monteurs de guillotine. Le vieux marquis, plein d'égards et de politesse pour la haute société dans laquelle il était né, était bienveillant pour ceux d'une extraction plus simple; bon, mais sans flatterie pour le peuple, sévère pour les juifs. Le sang des Croisés coulait dans ses veines et il n'eût pu prêter secours ou accorder ses faveurs aux descendants de ceux qui avaient mis le Christ sur la croix.

Depuis l'âge où il avait été appelé à gérer sa fortune, jamais il n'avait livré celle-ci à des spéculations de bourse, et il avait cherché à inculquer de bonne heure, à son fils, l'horreur qu'il éprouvait pour les agiotages. Les terres du marquis étaient très considérables, et lorsque dans des temps plus heureux il avait eu sa place à la Chambre des pairs, les gens de la Touraine savaient avec quelle paternelle sollicitude leurs intérêts étaient respectés et débattus devant le pays par le richissime seigneur de Boisjoly.

Dans ces conditions, Robert ne pouvait, ni ne voulait encourir un

blâme au sujet du cavalier donné à sa sœur. Le nom du banquier ne fut pas prononcé. Denise cependant appuya le jugement porté par ses parents sur son danseur. Elle le fit avec beaucoup de naïveté, ajoutant que certainement, de la soirée, c'était le jeune homme qui avait été pour elle le plus gracieux.

Robert fronça le sourcil.

« Oui, ne t'en déplaise, » ajouta-t-elle avec l'ingénuité de la pensionnaire, « ne t'en déplaise, mon cher Robert, c'est positif. Tous tes amis m'ont paru froids et guindés à côté de lui qui trouvait autre chose à me dire que ces phrases connues touchant le temps ou la soirée. »

Robert rougit, baissa les yeux.

« Vraiment, mademoiselle, » fit le marquis, « votre danseur vous a séduite par sa parole. Et de quoi donc vous parlait-il ?

— De mes leçons, mon père. De la peinture, du piano, de l'équitation, enfin d'une foule de choses qui peuvent intéresser une personne qui étudie encore. Il a exposé au dernier salon le buste de sa mère et va tous les matins passer deux heures, à cheval, au bois.

— Et tu ne sais pas le nom de cet homme accompli ? dit la marquise, sur le même ton que son époux.

— Du tout. Je ne le lui ai pas demandé. Je ne l'aurais pas osé... Je le croyais ami de Robert.

— Cependant, répliqua son frère, je t'ai avertie que je ne le connaissais pas, et que plusieurs de mes amis se plaignaient de ne pouvoir danser avec toi.

— Oui ; mais c'était trop tard... j'avais promis. »

Cette réponse, et la fin du déjeuner arrêtèrent la conversation.

Robert, bien déterminé, un moment, à entreprendre sa sœur sur Oscar, y renonça. Il trouva qu'il valait mieux laisser tomber chez Denise tout souvenir de cet inconnu. Mais il alla trouver Lesmaze pour le prier d'avertir M. Urmath qu'il n'eût plus à se présenter chez eux. Sa conscience et son esprit ainsi tranquillisés au sujet de l'étranger, Robert, quelques jours après, regagnait sa garnison de Rouen.

La flamme allumée dans les cœurs d'Oscar et de Denise, sous l'éclat des lustres de l'hôtel Boisjoly, brûlait toujours. Denise ne comprenait pas encore ce qui se passait en elle. Élevée dans la piété, n'ayant jamais lu de romans aventureux, ignorante des sentiments passionnés qui, à certaines heures, peuvent envahir un cœur ardent, elle n'aurait su définir encore ce qu'elle éprouvait.

Ce qu'elle savait, c'est que ce bal lui laissait de bons souvenirs, c'est qu'elle aurait revu son danseur avec plaisir.

Trois semaines, un mois se passèrent. On était au dimanche de Pâques. Le marquis, sa femme et leur fille descendaient les marches de la Madeleine qui, ce matin-là, regorgeaient de fidèles. Au moment où le valet de pied ouvrait la portière du landau aux écussons écartelés des Boisjoly et des Ciboises, Denise jette un cri. Près de la grille, au bas des escaliers, guettant un regard, se trouvait le danseur inconnu. Remise de sa surprise, Denise le montre à ses parents qui répondent au respectueux salut du jeune homme..... et la voiture s'éloigne.

« Il fait beau, avant de rentrer un tour au bois serait agréable » avait dit la marquise. Puis elle ajouta : « Il est vraiment très bien, ce jeune homme, le beau danseur de l'autre jour ; mais son nom ? Il ne peut appartenir qu'à une bonne famille, et, en tous cas, il a des principes religieux... il sort de la Madeleine. »

Denise était rêveuse. Les réflexions que sa mère faisait tout haut, elle se les faisait tout bas. Le soir en se couchant, elle ouvrit son *Journal*. Suivant la recommandation de la supérieure du Sacré-Cœur, Denise écrivait, jour par jour, les choses marquantes de sa vie, ses fautes comme ses bonnes actions. Pages de jeunes filles aussi blanches que les cœurs qui y déposent leurs impressions. Elles s'ouvrent la plupart du temps par un sourire, et quand elles se ferment, c'est que le malheur les a ternies ou que la main qui y traçait les émotions journalières s'est donnée, ou glacée ! Denise ouvrit le sien et n'y mit que ces mots : « *Pâques ! Jour d'Alleluia !* revu pour la première fois *mon danseur !* »

Ce « mon danseur », pour l'indiscret qui eût osé ouvrir le Journal de Denise, ce mot eût été toute une révélation.

Oscar, être impressionnable et plein d'expansion vis-à-vis de sa mère, lui disait ce même soir : « Je suis content, j'ai revu Mademoiselle de Boisjoly. »

La mère d'Oscar Urmath était la femme juive dans toute la force du terme. Juive par les traits, par l'esprit, par le caractère. Rien qu'à la voir, on reconnaissait la race déchue qui achète par les écus le droit de vivre côte à côte avec celle qui lui est supérieure. Elle et son mari traitaient les affaires de bourse, comme d'autres traitent leurs affaires de devoir et de conscience. Madame Urmath était égoïste, despotique, avare et sur ce point différait de son mari, dont la bourse, toujours ouverte, soulageait la misère partout

où on la lui montrait, surtout quand son amour-propre pouvait en tirer quelque profit.

Oscar, élevé dans ce milieu, prisait l'argent, lui accordait une valeur indéniable, mais conservait son cœur pur de cette idolâtrie du veau d'or, auquel de nos jours tant de chrétiens sacrifient. Il était trop mêlé au monde d'argent pour ne pas toucher du doigt les défauts et les vices qui lui sont propres. Les ouvrages chrétiens qu'il aimait à lire hantaient son esprit nuit et jour. Il avait une tendresse filiale très marquée pour sa mère, et il était plein de soumission pour ses volontés. Mais au fond de son cœur se posait parfois la question de savoir si sa mère, étant catholique, il n'eût pas eu pour elle un plus profond respect. Il voulait être militaire, ses goûts, ses aptitudes le poussaient vers la carrière des armes; mais le banquier, déjà d'un certain âge, ayant manifesté le désir que son fils prît les affaires après lui, par obéissance et sur les instances de sa mère, Oscar avait mis un frein à ses tendances belliqueuses qui l'avaient déjà signalé à l'attention de tous.

Le marquis de Lesmaze transmit, en les atténuant, les désirs du comte Robert à Oscar. Il lui présenta la famille de Boisjoly sous l'image de la rigidité la plus exagérée en fait de religion, ajoutant qu'il était de son devoir de l'engager à ne plus mettre les pieds dans cette maison. Il fit de Robert un comte très entiché de ses titres, très vaniteux, ne voulant absolument frayer qu'avec les grands noms de France, ayant une profonde horreur pour les hommes de bourse et du juif en particulier. Il ajouta même que Robert le lui avait fait comprendre à tel point à son sujet, qu'il ne serait pas étonné qu'Oscar eût à subir quelque avanie un jour ou l'autre s'il retournait à l'hôtel Boisjoly. Lesmaze acheva cette pénible communication en demandant presque pardon à Oscar de l'avoir présenté dans des salons si peu faits pour l'apprécier.

Oscar était blême. Il avait essayé plusieurs fois de répondre au marquis, mais le ton de celui-ci paraissait si sincère, si amicalement obligeant, qu'il se tut et laissa gronder en lui l'orage de son amour-propre et de ses sentiments révoltés.

Ceci se passait quelques jours avant la rencontre à la Madeleine et l'avait en quelque sorte provoquée. Fort ému, Oscar était balancé entre deux désirs : celui de s'assurer par lui-même de la vérité de cette ouverture et, si elle était sincère, de venger son honneur abaissé. L'invitation au bal demandait, à moins de passer pour un mal élevé, une visite ultérieure, ou une carte de la part

des invités. Oscar, après ce qui lui avait été dit, ne pouvait employer, pour l'instant, que ce dernier moyen. Se présenter lui-même eût été une fausse campagne qui ne l'eût pas édifié sur ce qu'il désirait savoir ; car il était évident que le domestique, s'il avait reçu des ordres, dirait à première vue : « Monsieur le marquis et Madame la marquise sont sortis. » — Et de cette façon la petite enquête à laquelle il voulait se livrer ne ferait pas un pas. Mieux valait aller porter une carte à un jour qui ne fut pas ouvert aux réceptions de la marquise. Mais ce qu'Oscar ignorait, c'est que Robert avait dit au concierge de ne laisser « *sous aucun prétexte* » parvenir jusqu'à ses parents ni la carte, ni la personne de M. Oscar Urmath. Et la carte d'Oscar passa des mains de son propriétaire dans celles du portier qui la mit au feu.

Malgré tant d'efforts combinés pour amoindrir le souvenir de Denise dans l'esprit d'Oscar, ce souvenir lui revenait comme un doux rêve, et le détermina à tout braver. Ce fut la raison pour laquelle, nous l'avons vu, le dimanche de Pâques, guetter le moment de la sortie des offices. Il s'était dit que s'il avait le bonheur de revoir la jeune fille, il jugerait des appréciations portées sur son compte dans les yeux de Mademoiselle de Boisjoly. Et ces yeux charmants avaient souri, le marquis et la marquise l'avaient salué si aimablement qu'Oscar repoussa comme une trahison les rapports de Lesmaze. Il n'eut plus qu'une pensée, qu'un désir, se mettre de nouveau sur le chemin de la jeune fille.

Aux amoureux le hasard se plaît à tendre une main secourable. Renseigné par Denise du manège où se prenait les leçons d'équitation, Oscar se rendit rue Duphot. Là, abîmé au fond d'une loge, qu'une pièce blanche lui avait fait ouvrir, il assista dans l'ombre, et sans être vu, à plusieurs leçons données à Denise. Elle ne les prenait pas seule. Trois jeunes filles de son âge montaient aux mêmes heures et participaient aux cours donnés par un professeur distingué. Droite en selle, redressant avec une certaine fierté sa taille hardiment prise, Denise était superbe de tenue et de grâce. Elle gagnait ses compagnes dans les exercices, et prenait dans le trot et dans le galop des attitudes martiales qui faisaient rêver Oscar.

La femme préposée aux loges et à l'habillement des dames du manège, avait deviné quelque flamme chez l'amateur des leçons données aux jeunes filles, et, flairant une bonne aubaine, elle lui dit un matin :

« Puisque monsieur aime à voir monter ces demoiselles, c'est dans trois jours qu'on va au bois.

— Dans trois jours!

— Oui. Ces demoiselles iront y faire une promenade avec le professeur.

— L'heure?

— Neuf heures du matin.

— Bien, merci. »

Et l'ouvreuse, en refermant la main sur une pièce de monnaie, jugea de la satisfaction que cette nouvelle venait de produire.

Oscar avait des chevaux, et son cheval de selle « Coup-de-Vent », bel alezan, de sang le plus pur, avait été maintes fois remarqué au bois. Les sportsmen connaissaient Oscar comme un cavalier émérite; et, plus d'une fois, l'avaient admiré dans les allées du Bois de Boulogne. A l'annonce faite par l'ouvreuse, Oscar résolut de monter Coup-de-Vent, et de se mettre sur le chemin de la belle Denise. Or, le matin du jour indiqué, il suivit d'une allure dégagée l'avenue des Champs-Elysées, traversa la place de l'Étoile en faisant caracoller son cheval qui, superbe, saluait de la tête et marquait ses pas de ses jambes nerveuses.

Oscar avait par trois fois déjà monté et descendu l'avenue de l'Impératrice, lorsqu'il vit venir de loin un groupe d'amazones. Son cœur se mit à battre et, rebroussant chemin, il redescendit cette avenue de façon à croiser le groupe attendu.

Le bois était à peu près désert. Sauf quelques flâneurs ou quelques malades venus pour humer l'air frais du matin, l'allée des piétons était vide. Peu de voitures également dans l'allée du milieu. Les amazones n'avaient point encore rencontré de cavaliers. Oscar allait être le premier. Dirigées par leur professeur, celles-ci arrivaient au pas. Le fils du banquier plongea un œil ardent dans le groupe d'amazones et reconnut la robe de drap bleu et le chapeau au voile de même couleur de Denise. Il mit immédiatement son cheval au trot et passa près de la jeune fille. Le sourire d'enfant de Denise et un gracieux mouvement de tête rendirent à Oscar le salut profond qu'elle en reçut. Oscar sentit que Denise se détournait pour le voir et machinalement il porta lui-même ses regards en arrière. A ce moment, une calèche découverte, attelée de deux chevaux vigoureux, passait dans la grande allée. Le cocher et le valet portaient la livrée des Boisjoly.

Tout absorbé que fut Oscar, il remarqua néanmoins la marquise

qui, du fond de la voiture, suivait sa fille d'un œil attentif. Elle venait de voir le mouvement de Denise, le salut du jeune homme, et cherchait à reconnaître le cavalier. Ce ne fut pas long, car une inclinaison de tête répondit aussitôt au salut respectueux d'Oscar.

La promenade au bois parut délicieuse à Denise. Elle y rencontra plusieurs fois son danseur privilégié ! Celui-ci se trouvant à trotter un moment derrière les jeunes filles, entendit une partie de la conversation engagée entre les élèves et le professeur. Une d'elle disait : « C'est délicieux ces promenades au bois, bien préférables aux leçons du manège. Il faut renouveler cela souvent.

— Oui, Mesdemoiselles. Si vos parents sont de cet avis, je suis à votre disposition.

— Seulement, « reprit Denise, » étant au bois, profitons-en pour prendre le galop. Les galops du manège sont sans attrait, tandis qu'ici, en plein air, avec des allées à perte de vue, il y a agrément à lancer son cheval.

— Pas aujourd'hui, Mesdemoiselles, la prochaine fois peut-être... Cette sortie a pour but de vous habituer à conduire le cheval au milieu des obstacles que l'on peut rencontrer sur sa route. Cherchez à acquérir de la sûreté de coup d'œil et de l'aplomb avant tout. »

Denise reprit encore : « Que j'aimerais, il me semble, courir sur ma bête, en liberté, monter un de ces chevaux fringants qui donnent des émotions à leurs cavaliers ! Si j'avais été homme, je me serais fait militaire, j'aurais voulu Saumur !... la voltige !... que sais-je ?

— Vous, Mademoiselle, vous êtes la plus intrépide de mes élèves. Il est vrai que vous êtes la plus adroite, mais prenez garde, ne vous lancez pas trop pour commencer...

Le jour de la prochaine promenade au bois fut discuté. Des leçons à changer chez les unes, des courses à remettre chez d'autres ; bref, on prit jour pour le jeudi suivant. On était au lundi ; il y avait donc bien le temps de se préparer à cette partie.

Oscar avait entendu tout cela.

Le professeur rendait ces demoiselles juges elles-mêmes de l'adresse des cavaliers qui, depuis un moment, arrivaient au bois assez nombreux. A l'exception d'Oscar, aucun d'eux ne semblait mériter grande attention. Mais celui-ci, soit par orgueil, soit pour satisfaire la curiosité de la charmante Denise, résolut de lancer son cheval. Aussitôt il fit sentir l'éperon à Coup-de-Vent, qui partit

ventre à terre. Par deux fois le cavalier passa devant le groupe d'amazones qui, instinctivement, avait arrêté ses montures et regardait l'allure fière et droite qu'il conservait malgré la rapidité de la course. Oscar était beau à voir ! Sous sa main son cheval excité reprenait tout à coup l'allure calme et mesurée.

Le maître du manège, emporté par le feu du métier, lorsque Oscar passa d'un pas plus modéré devant lui, ne put s'empêcher de dire « Bravo, Monsieur ! »

Le jeune homme, à ce moment, eut presque honte de l'adresse dont il venait de faire preuve. Qu'en penserait Denise? Le prendrait-elle pour un écuyer du cirque, un clown, un fou !...

Mais, un petit *bravo* délicieusement articulé par une voix de jeune fille frappa l'oreille d'Oscar et lui remit l'esprit en équilibre.

La marquise, en rentrant à l'hôtel, rendit compte à son mari de la promenade au bois et vanta devant Denise le cavalier qui les avait ravis.

« Son nom, quel est donc le nom de ce jeune homme accompli ? dit le marquis.

— Jusqu'ici c'est le bel inconnu, répondit la marquise.

— M. Oscar, « voilà tout ce que je sais, » reprit à son tour Denise.

Et l'on résolut de s'informer de la famille du bon danseur et parfait écuyer.

III

La partie projetée s'accomplit sans incident. Le fameux galop fit honneur au maître et aux élèves. Oscar monté sur Coup-de-vent, s'arrangea de façon à juger de l'adresse de Denise. Le professeur avait dit vrai en l'appelant la plus intrépide de ses élèves ! Partout la première, elle dévorait l'espace, et arrivait au but avant ses compagnes, sans que rien dans ses allures dénotât la moindre fatigue. Le fils Urmath était ravi, et comprenait l'engouement de la jeune fille pour l'école de Saumur.

Le manège Duphot multiplia ses promenades au bois. Les élèves en étaient dans l'enthousiasme. Le professeur lui-même leur rendait justice. Le talent de ses élèves progressait.

Un matin, un palefrenier du manège apprêtait Diavolo, cheval

d'humeur capricieuse, qui nécessitait une main exercée pour le conduire. Étonnée de voir, préparée pour lui, une selle de femme, la concierge s'enquit de l'amazone qui allait se risquer sur cette bête ombrageuse : c'était Mademoiselle de Boisjoly. A force de sollicitations, cette jeune fille avait obtenu de ses parents et de son maître de monter Diavolo. L'amour, ingénieux et intrigant lorsqu'il s'agit d'arriver à ses fins, s'était fait pour Oscar un puissant auxiliaire dans la concierge du manège. Ce fut elle encore qui renseigna le fils du banquier et sur l'heure de cette promenade et sur le cheval vicieux que monterait Mademoiselle de Boisjoly.

Il était huit heures du matin. Le monde élégant et paresseux se réveillait, tandis que, courant à leurs affaires, les fonctionnaires, les employés pressaient le pas. Les besogneux, les marchands jetaient depuis longtemps déjà leurs cris d'appels dans les rues et sur les boulevards, convoquant les chalands à des acquisitions à bon marché. Le parisien flâneur se faisait illusion en allant rêver aux plaisirs champêtres dans les promenades et les squares de la capitale. La longue allée des Champs-Elysées frémissait sous la brise matinale et répandait une atmosphère de senteurs printanières. Le bois était d'une sereine et mélancolique beauté. De ses grands rideaux feuillés sortaient d'harmonieux murmures et des bourdonnements. Les lacs reflétaient la cime des arbres, et des nuages blancs y ondulaient leurs courbes gracieuses. Oscar avait fait deux fois le tour du lac sans rencontrer l'amazone bleue pour laquelle il était venu au bois. Tout à coup, il l'aperçut belle et rieuse, s'avançant sur Diavolo. Avec sa sûreté de coup d'œil en matière hippique, il jugea des efforts que faisait la jeune fille pour maintenir sa monture. La cravache à la main, Denise s'avançait fièrement. Sa bête semblait vouloir montrer le pas aux autres. Elle les précédait et conservait ses distances. De cette façon, Denise, toujours en avant, se remarquait plus que ses compagnes.

Arrivés dans une des longues allées qui aboutissent au champ de courses, le professeur répondit au désir de ses élèves et commanda un temps de galop. On eût dit que Diavolo, pris de la même ardeur que son amazone, attendait ce signal, car, dès qu'il sentit la bride se relâcher, comme pour mieux prendre son élan, il se cabra et partit à fond de train. Les compagnes de Denise furent vite dépassées, et le maître de manège, un peu ému du début de cette course, piqua des deux et mit toute célérité pour rejoindre Mademoiselle de Boisjoly.

La marquise qui, depuis le premier jour des exercices au bois, les avait suivis dans sa voiture, s'aperçut de l'incident. Elle allait donner des ordres au cocher,que celui-ci animait déjà ses chevaux et les pressait dans la direction prise par sa jeune maîtresse.

Entraînée par sa monture, Denise dévorait l'espace. Après avoir opposé la voix et la cravache à la fougue de la bête, elle pensa que la meilleure des sûretés était de se laisser aller à ses caprices. Elle s'y abandonna.

Denise, qui eut désiré être un homme pour « devenir militaire, aller à Saumur, faire de la voltige », Denise se trouva tout à coup emportée par un coursier indomptable. Elle eut pu jeter un défi à la meilleure des écuyères de nos cirques en renom. Pour la première fois l'ex-pensionnaire sentit une pointe d'orgueil envahir son esprit. Elle eut l'idée de son talent, et elle s'exaltait elle-même dans cette lutte que la mort pouvait interrompre. Elle eût désiré la foule des spectateurs qui applaudit. L'ambition des bravos envahit son cerveau; et, tandis qu'emportés par le vent, ses cheveux dénoués se répandaient sur ses épaules en une moisson d'or, il lui montait à la tête une ivresse insensée. Elle se remit à frapper sa monture, son petit pied essaya de l'éperon, et sa voix se prit à crier : « Hop, Diavolo! plus vite! » Puis dans l'affolement, l'appétit d'extravagance où se trouvait Denise, sa langue battit le haut de son palais et jeta dans l'air un de ces claquements qui résonnent pour la bête comme un coup de fouet. Diavolo, à ces excitations, redouble de vitesse. Il ne court plus, il vole dans l'espace. D'un saut il enjambe la barrière du champ de course et parcourt la piste affolé. Denise tient bon. Le délire auquel elle est en proie lui cache tout danger... Elle ne s'aperçoit pas que son cheval l'entraîne vers un obstacle du champ préparé pour une course qui doit avoir lieu quelques heures plus tard, et contre lequel se buttent les plus hardis coureurs. Ses forces physiques cependant, qui l'avaient soutenue en commençant, s'épuisent dans l'émotion; et bientôt tout s'efface dans son esprit... Ses yeux qui jetaient des éclairs, il n'y a qu'un instant, ne voient plus rien...

A ce moment, Diavalo, dans un mouvement rapide, veut franchir l'obstacle, il prend mal son élan et... tombe, entraînant Denise dans sa chute...

Et, d'un coin de cette plaine immense un cri de terreur retentit... Le cavalier qui l'a poussé, malgré la rapidité imprimée à sa monture, n'a pu arriver à temps. Qu'eût-il fait du reste pour

empêcher le terrible événement, étant donné la course vertigineuse de Diavolo!

Comme à travers un voile épais, Oscar avait vu la chute de Denise. Il a vu le cheval se lever presque aussitôt, et reprendre avec la rapidité de l'éclair, à travers la piste, le chemin qu'il vient de parcourir. Très préoccupé, il se dirige vers l'endroit où est tombée Denise, et lâchant la bride de son cheval, il saute à terre. Il relève la jeune fille. Tremblant, pâle, l'œil en feu, il la porte livide, sans mouvement, à quelques pas de là, sur un petit tertre, et lui prodigue les premiers soins. Il scrute l'horizon d'où il attend des secours dans la mère de la malheureuse enfant. Il aperçoit dans le lointain un groupe de cavaliers, puis une calèche, mais que tout cela est loin encore!...

La rosée du matin a laissé des pleurs dans les feuilles des arbrisseaux. Oscar s'en sert pour imbiber le front et les tempes de Denise. Un sentiment unique anime Oscar en ce moment : la pitié pour cette enfant, qui aurait pu mourir, et pour laquelle il éprouve encore une inquiétude terrible. La chute évidemment a été assez forte pour amener une syncope : mais cette syncope n'est-elle pas l'indice de désordres dans ce frêle corps? Ce qui le rassure cependant, c'est qu'il a pu se rendre compte que Diavolo n'a pas mis le pied sur Denise, mais semble l'avoir déposée là, pour jouir plus complètement de sa liberté.

Plein d'une respectueuse et religieuse discrétion, Oscar, qui au premier moment avait enlevé Denise dans ses bras robustes, se rendant compte de la situation, n'osait plus maintenant la toucher. Il eût désiré s'assurer que ces bras charmants qui avaient cherché à maîtriser la vilaine bête étaient intacts, que cette tête si admirablement belle n'avait pas porté ou reçu quelque secousse sérieuse, que tout cet être cher enfin, n'avait pas autrement souffert..., mais, il n'osait. Il restait là, défait, couvert lui-même d'une sueur froide, devant le dépôt sacré qui, à ses pieds, ne bougeait pas. Il se remit à imbiber d'eau les tempes et le front de Denise; lorsque ouvrant les paupières, celle-ci tourna autour d'elle des yeux étonnés. Elle semblait sortir d'un rêve! Le sang petit à petit revint sur ses joues, ses lèvres parurent esquisser ce sourire délicieux qu'Oscar connaissait!

Tout à coup cependant, l'expression du regard changea chez la malade. A la lassitude que témoignaient ses traits se mêla une tristesse, une honte, un dépit. Le souvenir de n'avoir pu dompter

Diavolo, le souvenir de sa chute lui revenait en mémoire, et un pli sombre marqua son beau front. Oscar craignit de la voir perdre connaissance une seconde fois. Il recommença les lotions sur le visage dont de nouveau les couleurs s'effaçaient. A ce moment Denise porta ses yeux sur lui.... Elle eut un frisson. Sa pudeur de jeune fille parut s'effaroucher de ce qu'elle se trouvait, là, seule, avec ce jeune homme. Oscar comprit :

« Ne vous troublez point, Mademoiselle. Madame votre mère arrivera dans quelques minutes. » Denise l'interrogeait d'un œil encore hagard. Mais le jeune homme restait debout, muet, les yeux rivés sur les siens. Denise, cependant, comprit tout ce qui avait dû se passer, et pour témoigner sa reconnaissance, elle tendit sa petite main vers son sauveur.

Cet effort, encore au-dessus de ses moyens, fit, que quelques secondes plus tard, Oscar consterné assistait à un nouvel évanouissement.

A ce moment arrivait et le groupe du manège et la calèche des Boisjoly. Plus morte que vive la marquise en descendit et se précipita vers sa fille. La pauvre mère avait, comme les compagnes de Denise, entendu de loin le cri terrifiant poussé par Oscar, puis, avait rencontré Diavalo emporté, courant, n'ayant plus son amazone en selle. En retrouvant sa fille évanouie, à moitié morte, Madame de Boisjoly pensa mourir également. Elle eut besoin d'entendre Oscar l'assurer que Mademoiselle de Boisjoly avait déjà repris ses sens pour ne pas donner de craintes à son tour. Le maître de manège avait posé la main sur le cœur de l'enfant et avait constaté que les battements reprenaient. Des sels, du vinaigre, tous les secours arrivaient, et bientôt le regard qui attirait tous les autres s'ouvrit de nouveau. Oscar raconta ce qu'il avait vu. Il était si pâle encore, si visiblement ému, que chacun comprit ce que ce drame avait laissé de pénible impression sur ce jeune homme. Toutes les sympathies lui étaient acquises, et après Madame de Boisjoly, chacun lui témoignait ses remercîments.

Denise, remise de sa syncope, prit la tête de sa mère dans ses bras et la baisa tendrement. Puis, ses prunelles se fixèrent sur le fier et beau garçon dont le regard prenait sous celui de cette enfant des airs de timidité. Il la contemplait en silence, le cœur joyeux de la voir revivre, charmé de cette beauté qui, livide tout à l'heure, insensiblement semblait renaître. Ce fut avec un profond attendrissement que la marquise remercia Oscar. Celui-ci en profita pour

demander la permission d'aller s'informer des nouvelles de Mademoiselle de Boisjoly, rue d'Astorg. La marquise lui répondit avec une grande amabilité.

Lorsque les domestiques de la marquise portèrent la fille de leur maîtresse dans la voiture, un sentiment de jalousie pénétra Oscar. Qui lui rendrait le moment où, dans ses bras, il tenait la jeune fille et l'emportait comme un enfant au maillot ?...

On rentra à Paris au petit pas, la voiture escortée par le professeur, les amies de Denise et Oscar. Rue Royale on se sépara pour prendre des directions différentes. Le professeur gagna la rue Duphot avec ses élèves, la marquise la rue d'Astorg, et Oscar allait suivre les boulevards jusqu'à la hauteur de la rue Laffitte, lorsque Madame de Boisjoly lui fit signe de les accompagner à destination. Dans sa pensée, elle voulait mettre le marquis à même de remercier l'étranger du secours porté à leur fille. Oscar arriva donc en même temps que ces dames à l'hôtel de Boisjoly. Durant le trajet, Denise, qui songeait à son aventure avec Diavolo, se sentait mal à l'aise et confuse vis-à-vis de *son danseur* qui en avait été témoin.

Dans la cour de l'hôtel Oscar sauta de cheval et, respectueusement, le chapeau et la cravache à la main, se tint vers la portière de la calèche qu'un domestique était venu ouvrir. Pour témoigner de ses forces revenues, et aussi, je soupçonne, par une certaine coquetterie de femme courageuse, Denise désira sortir sans aide de la voiture. La marquise avait mis pied à terre et allait surveiller le transport de sa fille dans l'intérieur de l'hôtel, que celle-ci se relevait hardiment, et, debout, s'apprêtait à descendre. Elle avança la main droite pour chercher un appui, lorsque la marquise dit à Oscar :

« A vous, Monsieur, revient le plaisir de lui prêter secours jusqu'au bout ».

La main d'Oscar se tendit vers Denise. Cette main était brûlante : Oscar avait de la fièvre. Il remit la jeune fille entre les mains des gouvernantes et femmes de chambre accourues au bruit de la voiture sur le pavé de la cour.

« Merci, » lui dit encore Denise de cette voix harmonieuse, dont l'accent depuis le jour du bal résonnait à l'oreille d'Oscar.

Le marquis était sorti.

« Quel est le nom, Monsieur, » demanda la marquise, « que nous voulons désormais garder dans notre souvenir ?

— Oscar Urmath, » répondit le jeune homme très bas en bais-

sant la tête et en rougissant, comme s'il venait de lancer sa propre condamnation. Il s'inclina profondément, et ayant repris son cheval, tourna bientôt l'angle de la porte cochère.

Denise garda le lit, et Oscar ne manqua pas d'aller s'informer souvent de ses nouvelles. Le concierge l'ayant vu revenir du bois avec sa maîtresse, et ayant pu juger des bonnes grâces de celles-ci pour cet étranger, pensa ne plus devoir tenir compte de la défense de Robert. Les hommes de la science n'avaient trouvé aucune lésion chez Denise et ils certifiaient que le repos absolu était le seul remède à commander dans la circonstance. Ce repos dura plus de quinze jours, tant Denise avait été ébranlée.

Dans la fièvre de l'émotion, la marquise de Boisjoly et sa fille n'avaient pu saisir le nom de famille d'Oscar. Les domestiques demeurés sur le perron ne l'avaient pas entendu davantage. L'un d'eux cependant connaissait l'hôtel d'Oscar pour l'en avoir vu sortir trois ou quatre fois à cheval. Ce renseignement suffit à la marquise, qui ne pouvait faire demander son adresse à M. de Lesmaze absent de Paris. Elle fit prévenir un jour M. Oscar de venir le lendemain soir rue d'Astorg, sa fille étant, sinon remise, du moins infiniment mieux, et le marquis désirant remercier le cavalier qui avait si généreusement secouru Mademoiselle de Boisjoly. Le nom de famille resté en blanc sur l'enveloppe de l'invitation fut d'un terrible effet sur l'esprit d'Oscar. Il vit là une partie des ouvertures pénibles faites par Lesmaze. Oscar n'osait pourtant refuser cette invitation qui, dans le cas présent, ne pouvait être qu'une faveur.

Aussi le lendemain, à l'heure dite, faisait-il son entrée dans le petit salon, où se tenait, après le repas, le marquis, sa femme et sa fille.

Le vieux gentilhomme se leva, alla au-devant du visiteur, et lui serra la main avec effusion : « Monsieur, » lui dit-il très ému, « il me tardait de vous adresser, à mon tour, mes remercîments très sincères sur les services rendus à notre chère enfant.

« Je n'ai fait que mon devoir, Monsieur le marquis, » répondit respectueusement Oscar ; « et l'honneur auquel vous me conviez en ce moment, m'en récompenserait amplement s'il y avait le moindre mérite à porter secours à Mademoiselle de Boisjoly. »

Et les yeux d'Oscar cherchaient Denise, qui, de son côté, le regardait à la dérobée.

On parla du drame du bois. Oscar vanta l'amazone qui avait tenu si fièrement, si courageusement le galop de la bête emportée.

Denise, tout en parlant, tricottait une petite brassière pour les pauvres. Son cœur battait à se rompre, sans qu'elle pût le maîtriser. Chaque fois que le regard d'Oscar rencontrait le sien, elle sentait en elle quelque chose d'indéfinissable, qui lui ôtait toute faculté de placer un mot. Malgré les principes sévères dans lesquels elle avait été élevée, soit au Sacré-Cœur, soit auprès de sa mère, il y avait dans sa jolie tête assez d'éléments romanesques. Ce beau garçon qui l'avait sauvée et qui, un moment, s'était trouvé seul avec elle évanouie, à Longchamps, lui donnait à penser. Elle se posait la question de savoir si ce n'était pas par de pareils faits qu'aboutissent parfois des mariages, et si le mâle éclat des yeux qui la fixaient ne laisserait pas durant sa vie entière une impression dans son cœur. Jusque là on l'avait toujours traitée en enfant. Sa nature pétulante et expansive avait toujours livré aux siens les secrets les plus intimes de son âme; et elle se demandait si l'étranger sorti de ce salon, elle irait, dans un baiser, confier à sa mère le désordre amené chez elle par sa présence.

La conversation se porta sur la peinture, la sculpture, le salon de l'année précédente, où Oscar avait exposé, etc., etc. La marquise, pendant ce temps, s'amusait à détacher des violettes d'un bouquet placé dans un vase de Sèvres. Elle les mettait dans les beaux cheveux de sa fille, qui prenaient des reflets d'or sous la flamme de deux lampes posées sur la table.

Oscar étudiait, admirait chaque trait de la belle enfant. On eût dit qu'il devait, au sortir de ce lieu, modeler cette tête charmante. Une chose singulière, c'est que la cousine Mina, sa fiancée, disparaissait de plus en plus de ses rêves, et quand, par hasard, elle se dressait devant lui, il la repoussait loin.

L'heure s'avançait. Oscar devait s'arracher à tant de charme. Il se leva. Au moment où il prenait congé, le marquis lui serra la main et dit : « J'espère, Monsieur, que nous nous reverrons. Ces dames reçoivent les intimes le jeudi soir, et elles seront heureuses de vous voir parmi eux. »

Oscar, par un mot gracieux, remercia de l'honneur qu'on voulait bien lui faire.

« Donnez-nous votre adresse et votre nom de famille, que je n'ai pas saisi l'autre jour, et que je vous demande pardon d'avoir laissé en blanc sur ma lettre, » reprit à son tour la marquise, « afin que, si notre départ pour la campagne était avancé, nous puissions vous en avertir et vous éviter ainsi une course inutile.

— Oh ! oui, » dit le marquis, « votre nom, au fait, jeune homme ? »

Une sueur froide monta au front d'Oscar : — « Mon... nom... mon... nom...,» fit-il avec hésitation « je m'appelle... Oscar Urmath.

— Urmath ! » exclama le marquis. « Vous n'êtes pas toujours le fils du banquier juif ?

— Si, Monsieur, » dit à voix basse le pauvre garçon.

La main du marquis qui tenait encore celle d'Oscar s'ouvrit et tomba raide à son côté. Le gentilhomme fit deux pas en arrière ; la marquise leva ses bras vers le ciel, comme pour le prendre à témoin de la pénible déception qu'elle éprouvait ; tandis que Denise sentit le sang refluer vers son cœur et des larmes gagner ses paupières.

Oscar sortit de l'hôtel en se disant : « C'est fini. Mon rêve s'achève à peine commencé. Lesmaze n'avait dit que trop vrai. »

Il avait ressenti quelque chose comme l'angoisse qui précède la mort.

(A suivre).

L. de Bellaigue.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Une ambassade en Russie*, par le duc de Morny (Ollendorff). — II. *La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, par H. Beaudoin (Lamulle et Poisson). — III. *Mirabeau*, par E. Rousse (Hachette). — IV. *L'œuvre scolaire de la Révolution*, par E. Allain (P. Didot). — V. *Un témoin des deux Restaurations*, par E. Bigot (Marpon). — VI. *L'Enfant du Temple*, par le baron de Gaugler (Savine). — VII. *Cent ans de représentation bretonne* (2e série), par Kerviler (Perrin). — VIII. *The story of the Union* (chez Lalore, à Dublin). — IX. *Les évêques et les archevêques de France depuis 1682 jusqu'à 1801*, par le P. A. Jean (Picard). — X. *Les conférences de Notre-Dame*, par Mgr d'Hulst (Poussielgue). — XI. *Ma cure d'eau. — Vivez ainsi*, par le curé Kneipp (Retaux).

I

La publication d'*Un extrait des Mémoires du duc de Morny*, avec le sous-titre d'*Une ambassade en Russie* (Ollendorff), nous montre clairement quel bonheur c'est, pour un souverain, d'avoir un conseiller fidèle et intelligent, à condition de l'écouter. M. de Morny joua ce rôle auprès de Napoléon III sans avoir toujours cette fortune. On sait que cet homme d'État éprouvait un réel attachement pour l'empereur, et il avait bien ses raisons pour cela. Quel que fut le respect inspiré par la différence des rangs, on sent, dans la plupart des lettres adressées par M. de Morny au souverain, une sorte de familiarité attendrie, qui nous fait aimer l'homme sous le diplomate. Napoléon III n'est pas pour lui seulement le maître de la France et pendant quelque temps l'arbitre de l'Europe, il est son « cher empereur », son « bon empereur ». Il fait plus que l'admirer, il l'aime, et il lui prouve sa tendresse en lui donnant les plus sages conseils, en ne lui ménageant pas, à l'occasion, les remontrances et en allant, s'il le faut, jusqu'à la désapprobation formelle. Chez le duc de Morny, comme chez tous les grands politiques, le jugement l'emportait sur l'imagination. Il ne se laissait pas, comme on dit, emballer. Les succès éclatants de la guerre de Cri-

mée ne l'avaient pas grisé. Ce conflit, qu'il avait fait tous ses efforts pour prévenir, il s'appliqua de bonne heure, pendant les Conférences de Vienne, bien que sans titre officiel, à y mettre un terme. Aussitôt la paix conclue, il se prononça pour une alliance étroite entre les deux nations qui avaient appris à s'estimer réciproquement sous les murs de Sébastopol. Il faut dire que le caractère chevaleresque de Napoléon III se prêtait facilement à cette réconciliation. Ce souverain fit même les premières avances. Il eut l'attention délicate de choisir, pour complimenter le nouvel empereur de Russie, M. de Morny, à cause des liens qui l'unissaient à sa personne et qui étaient universellement connus. L'ambassadeur s'acquitta de sa mission avec un zèle passionné et un tact exquis. On voit, par la correspondance qu'il entretint avec le ministre des affaires étrangères en France et avec l'empereur lui-même, qu'il conquit promptement auprès du czar une grande influence, et il s'en servit heureusement pour jeter discrètement les bases d'une alliance qui se formait d'elle-même.

Il est curieux de rapprocher la situation, telle qu'elle se dessinait en 1856, de celle qu'avait amenée, près d'un demi-siècle auparavant, le traité de Tilsitt. Alexandre II semble taillé sur le même modèle qu'Alexandre Ier ; c'est à peu près le même caractère. Les souverains sont tous les deux jeunes, généreux, avec une teinte de libéralisme bien prononcée, chevaleresques, voulant le bien d'une manière désintéressée, susceptibles d'enthousiasme. Comme dernier trait de ressemblance, il convient de noter que le fils de Nicolas n'admira guère moins le second (ou le troisième ?) des Napoléon, que le fils de Paul n'admirait le premier. Ni l'un ni l'autre ne semblent éprouver aucune gêne pour manifester le goût qu'ils éprouvent pour celui qui les a vaincus. Enfin, dans les deux cours, le duc de Vicence et le duc de Morny jouent à peu près le même rôle et sont également appréciés. On devine, à quelques aveux échappés à la réserve modeste du second, que les séductions de l'esprit, jointes aux manières du grand seigneur, rachètent amplement ce qui lui manque, vis-à-vis du premier, du côté de l'illustration militaire.

Il résulte de cette correspondance, qui se prolonge pendant toute la durée de l'ambassade, qu'il ne tenait qu'à Napoléon III de conclure avec Alexandre II une étroite alliance. Déjà se dessinaient, dans l'esprit un peu aventureux du souverain français, de vastes projets de reconstitution de l'Europe. M. de Morny, qui avait reçu

ces confidences et pressenti avec discrétion le prince près duquel il était accrédité, assurait son maître que le czar, seul de tous les chefs d'État, verrait sans déplaisir une rectification des frontières de la France, et il le sollicitait assez vivement de s'appuyer au bras qui lui était spontanément offert. Malheureusement, il était difficile, pour ne pas dire impossible, de conclure l'alliance russe sans briser l'alliance anglaise. Napoléon III reculait devant cette extrémité. L'entente avec Palmerston venait de fournir les moyens de donner au nouvel empire le baptême de la gloire. Était-il séant de tourner le dos aux auxiliaires de la veille, peu sûrs, il est vrai, incommodes et d'une aide médiocre, mais dont l'attitude contenait, on se le figurait du moins, les défiances et les mauvais vouloirs des gouvernements d'ancien régime. M. de Morny ne demandait pas qu'on allât jusqu'à ce point ; mais il aurait voulu voir dans la politique impériale moins de timidité à l'égard d'alliés si exigeants. Sa clairvoyance les lui montrait, comme l'expérience l'a tristement fait voir depuis, tout prêts à trahir leurs coopérateurs et leurs amis pour se livrer au plus offrant. M. de Morny ne montrait pas moins de sagacité en signalant à l'empereur lui-même l'hostilité secrète de l'Allemagne, « qui nous déteste, écrivait-il, du fond du cœur ».

La politique de M. de Morny, telle qu'elle se manifeste dans ce volume, se résume en deux mots : à l'intérieur, un pouvoir fort, éclairé et bienfaisant ; au dehors, une prépondérance, ou, si l'on aime mieux, une sorte d'arbitrage fondé sur l'équité, l'honneur, la défense des faibles et la modération. Il se montre médiocrement partisan des annexions, il les tolère toutefois par égard pour les idées personnelles du souverain et aussi pour donner quelque satisfaction à la vanité nationale. Les révolutionnaires sont, pour le dire tout crûment, sa bête noire; au fond, c'est un programme conservateur.

On peut se demander quels étaient, dans cet esprit ouvert et distingué, les fondements moraux ou rationnels de ce conservatisme. L'auteur de l'introduction à ces pages intéressantes, qui le touche de très près, assure — et nous n'avons pas de peine à le croire, — qu' « il fut le contraire d'un idéologue, qu'il se défia des principes rigides et des axiomes, et s'appliqua toute sa vie à soumettre les théories au contrôle des résultats, et à ce point de vue, l'École de la politique expérimentale peut le compter, dit-il, au nombre de ses adeptes ».

Une circonstance que nous allons rappeler, met bien en évidence ce caractère purement empirique. On sait qu'à la suite du congrès de Paris, la France et l'Angleterre s'entendirent pour faire en commun des représentations au roi de Naples sur ce qu'on appelait son mauvais gouvernement. Il était clair que Palmerston s'apprêtait à brouiller les cartes dans la péninsule, mais on ne pouvait guère se douter que Napoléon III préludait ainsi, dès cette époque, à sa funeste campagne d'Italie. M. de Morny n'avait pas la prétention de lire dans l'avenir, mais son bon sens se révolte contre cette fausse manœuvre diplomatique. « En mon âme et conscience, » écrit-il au comte Walewski, « je crois que nous faisons fausse route à Naples. » Le blâme est formel, mais il est curieux de voir sur quelles raisons il l'appuie. M. de Morny se garde d'examiner la question de droit. « Ce qu'il importe au plus haut point, dans une entreprise de cette nature », dit-il, « c'est de se rendre un compte exact des conséquences diverses auxquelles elle doit infailliblement donner lieu. » Et le voilà qui passe successivement en revue, avec une grande netteté de coup d'œil, nous en convenons, tout ce qui peut arriver : l'obstination du roi à ne tenir aucun compte des remontrances jugées impertinentes ; inutile et par conséquent embarrassante présence des escadres alliées dans la baie de Naples (les puissances occidentales eurent le bon goût de s'abstenir de cette manifestation, les vaisseaux anglais et français restèrent sous vapeur à Malte et Toulon) ; le soulèvement possible de la populace ; la résistance du roi ; l'écrasement de la révolte ou, au contraire, la révolution triomphante. Qu'est-ce que la France pourrait gagner à l'une quelconque de ces éventualités ? Tout cela est fort bien déduit, tout cela est fort sage et judicieusement pratique. Mais, l'avouerons-nous ? il nous aurait été agréable d'entendre un cri d'indignation. L'administration du roi de Naples pouvait être défectueuse ; quel gouvernement est de tous points irrépréhensible ? Mais il saute aux yeux que le meilleur moyen de corriger ses défauts n'était pas de le dénoncer à l'opinion publique et d'ameuter la Révolution contre lui. Mais M. de Morny n'aimait pas beaucoup à mettre en avant les principes.

C'est ce que lui reprocha un jour, discrètement, un de ses collègues en diplomatie, le prince Gortschakoff, ministre des affaires étrangères en Russie, qui l'estimait, d'ailleurs beaucoup, et avait avec lui une ouverture de cœur dont ce volume porte des traces multipliées. « Vous savez, » écrivait le 22 octobre 1860, par con-

séquent au milieu des complications italiennes, le prince Gortschacoff à M. de Morny, « si je suis pour la grande ou la petite politique. C'est au nom de la première que je vous engage, mon cher comte, à ne pas faire si extrêmement bon marché des principes. En n'en tenant aucun compte, on ne fonde rien de stable. » Parole profonde qu'on aurait dû méditer dans l'entourage de Napoléon III.

Ce n'est pas à dire que M. de Morny fût étranger à tout sentiment élevé et qu'il ne visât que l'utile. Loin de là. Nous prenons plaisir à relever dans les pages qui sont là sous nos yeux des phrases où vibrent les sentiments de l'humanité et de la justice. M. de Morny n'était pas de ceux qui craignent de prononcer le nom de Dieu. En pleine guerre de Crimée, il travaille avec ardeur à cette « grande œuvre de la paix, si méritoire devant Dieu, et si honorable pour les hommes »; durant les négociations qu'il s'efforce de faciliter, il laisse s'échapper cette exclamation : « Pour Dieu ! que chacun de nous songe à tout le sang versé, à tous les maux de la guerre ; qu'il apporte dans ces négociations un sentiment humain et religieux qui le dispose aux concessions possibles. » Le prince Gortschakoff était digne, du reste, d'entendre ce langage, lui qui, d'après un de ses confidents, ne cherchait la paix que « sur la base des grands intérêts de l'Europe et de l'inspiration chrétienne, qui font que tout homme qui pourra apporter son obole à cette grande œuvre, quelle que soit sa nationalité et sa position, se fera un mérite devant Dieu et un honneur devant les hommes. » Il nous plaît de citer ces lignes qui montrent qu'à cette date, on savait allier au souci raisonnable des intérêts et de la grandeur de son pays, de nobles sentiments, le respect de la justice, et la foi du chrétien. Aujourd'hui la politique se matérialise de plus en plus et ne reconnaît guère que le droit du plus fort.

On sait que M. de Morny ne prolongea pas son existence au delà du 10 mars 1865. Nous croyons pouvoir dire qu'il mourut à temps pour sa renommée. Le souverain qu'il avait servi avec un dévouement si éclairé s'abandonnait de plus en plus à des influences funestes ; et il lui en coûtait sans doute de ne pas oser désavouer publiquement une politique qu'il devait condamner en secret.

II — III

De tous les hommes célèbres du XVIIIe siècle, il en est peu sur lesquels on possède autant de documents que Jean-Jacques Rous-

seau. Ses aventures ont eu beaucoup de retentissement, sa personne excitait un vif intérêt de curiosité ; enfin il aimait beaucoup à parler de lui : ses *Confessions*, le premier modèle du genre — nous mettons à part, bien entendu, les confessions de saint Augustin — fournissent d'inappréciables renseignements sur sa propre vie, bien qu'il ne faille les consulter qu'avec précaution. En dépit, ou peut-être à cause même de cette multiplicité d'informations, nous ne possédons pas une vie complète et détaillée de ce fameux sophiste. Les écrivains que pareil sujet ont pu tenter se sont dit, sans doute, que les principaux incidents de son existence, ses séjours aux Charmettes et à Montmorency, son roman avec Mme d'Houdetot, ses accointances avec la Thérèse étaient dans tous les souvenirs et traînaient dans tous les Mémoires. Et puis, avant de traiter cette équivoque matière, les admirateurs et les adversaires de Rousseau se sentaient également découragés ; les premiers ne pouvaient se dissimuler ce qui se trouvait de fangeux au fond de ces récits ; les autres éprouvaient une juste répugnance à remuer un pareil bourbier. Il résultait de ces dispositions diverses, que la figure de l'auteur du Contrat social demeurait entourée d'une sorte de brouillard ; sur plusieurs points on en était et on en est encore à la légende. Il était réservé à M. H. Beaudouin de dissiper les nuages, de saisir pour ainsi dire le héros (quel héros !) corps à corps et de nous présenter son portrait, non grimaçant, non flatté, mais fidèle et ressemblant.

Pour écrire en deux volumes la *Vie et les œuvres de Jean-Jacques Rousseau* (Lamulle et Poisson), M. Beaudouin s'est livré à d'immenses recherches. Sans parler des contemporains Voltaire, Diderot, Grimm, d'Alembert, Duclos, Marmontel, Fréron, Mme d'Epinay, Mme de Luxembourg, le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, Malesherbes, Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, l'évêque du Puy, Le Franc de Pompignan, le cardinal Gerdil, l'auteur a compulsé les écrits de ceux qui, venus postérieurement, pouvaient juger avec plus de calme et grâce à des informations encore récentes. Les ouvrages mêmes de Rousseau lui ont fourni beaucoup de lumière, car, ainsi qu'il le remarque justement, le citoyen de Genève est peut-être l'écrivain qui a marqué d'une plus forte empreinte ses compositions. Chez lui, point de ces œuvres impersonnelles qui donnent le change sur le caractère de leur auteur. Quand il écrit, il se livre et se montre tout entier.

Celui qui parcourt ces deux volumes est tout de suite frappé d'un grand amour de la vérité, non pas seulement par rapport à Rousseau lui-même, mais par rapport à la société, à la morale, à la religion, à tout ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, de plus digne de nos respects. C'est dire assez que M. Beaudouin ne se pique pas de cette impartialité, ou plutôt de cette indifférence, qui affecte de tenir la balance égale entre le mal et le bien, entre les saines et les fausses doctrines. C'est un homme de foi et de conscience qui écrit ; lui aussi se manifeste tout entier, il se voit le plus souvent, en vertu des principes qu'il professe, obligé de condamner sévèrement Jean-Jacques, mais il ne le charge jamais ; toutes les fois, au contraire, qu'il rencontre une atténuation dans les circonstances, dans les injustices des hommes, dans l'avilissement de l'entourage, dans l'absence d'une première éducation, il ne se fait pas prier pour la faire valoir ; on ne trouve chez lui rien du pamphlétaire ; nous avons sous les yeux un biographe honnête, un historien, un moraliste, un chrétien.

Cette lecture est donc fort intéressante, et elle peut être très profitable, parce qu'elle nous transporte dans un milieu aussi troublé que brillant, où se sont, en définitive, décidées les destinées de notre pays. Le germe de la Révolution française se trouve incontestablement dans cette Société mêlée de grands seigneurs et de philosophes aussi incrédules et aussi libertins les uns que les autres, et au sein de laquelle Rousseau joue un rôle capital, nous pourrions dire le rôle capital. Jean-Jacques, en effet, s'il n'a rien inventé en fait de spéculation philosophique et sociale, a, du moins, approfondi les idées qui avaient cours autour de lui, et leur a donné un corps. Pendant que la plupart de ses contemporains, fidèles aux habitudes de légèreté française, se bornaient à effleurer les plus graves sujets et résolvaient les questions les plus importantes par une plaisanterie, Rousseau, suivant l'observation ingénieuse de M. Beaudouin, les traite sérieusement. Il creuse les problèmes avec obstination, et ne les lâche qu'après en avoir extrait tout ce qu'ils peuvent contenir à ses yeux. Sans doute, ses conclusions sont, la plupart, erronées, parce que son point de départ est arbitraire et faux : il tombe souvent dans le sophisme et ne recule pas devant les contradictions. Il n'en est pas moins vrai qu'il a élevé un monument défectueux, sans doute, et qui menace ruine, mais qui constitue une sorte de citadelle d'où sont partis des coups qui ont mis à bas l'ancienne société. Il faut encore remarquer que la médita-

tion chez lui a été constante, qu'elle l'a conduit peu à peu à des conséquences extrêmes qu'il n'avait pu prévoir dans l'origine. Le Discours sur les progrès des arts et des sciences, le Discours sur l'inégalité des conditions, le Contrat social, forment un ensemble de théories inapplicables et désastreuses, mais d'où il est difficile de retrancher quelques parties. Aussi, quand les institutions séculaires s'écroulent, quand la Révolution française éclate, Rousseau, mort depuis dix ans, devient l'oracle des novateurs. La légèreté sceptique de Voltaire a passé le Rhin avec l'émigration ; l'esprit dogmatique de Rousseau hante les utopistes de la Constituante et les sectaires de la Convention.

Mais Rousseau n'est pas là tout entier. A côté du réformateur, ou si l'on aime mieux, du *déformateur* politique, il y a l'homme sensuel et matérialisé par ses appétits. Non pas qu'il ne soit spiritualiste et déiste à ses heures ; c'est même là son attitude habituelle ; mais sa conduite privée, qu'il étale, d'ailleurs, au grand jour, offre un démenti perpétuel avec sa doctrine, et, circonstance étrange ! non seulement il ne semble pas s'apercevoir de cette contradiction, mais il s'efforce de démontrer l'harmonie de l'une et de l'autre. Au moment même où il confesse sans vergogne la turpitude effroyable de ses mœurs, il se proclame le plus vertueux des hommes. Dans la même lettre où il gourmande une grande dame, sa bienfaitrice, et lui reproche une liaison illégitime, il la sollicite impudemment au mal. Cette aberration ne peut s'expliquer que par un incommensurable orgueil qui lui assigne un rang à part dans la création. Il croirait volontiers que l'Être suprême lui donne des licences refusées au commun des mortels. C'est ainsi que Mahomet s'octroya une révélation du ciel qui accordait au prophète, mais au prophète seul, le privilège de violer la loi récemment promulguée comme un décret d'en haut. On raconte qu'une illustre pécheresse, qui portait un grand nom, disait : Dieu y regardera à deux fois avant de damner quelqu'un de notre maison. Rousseau estime, apparemment, qu'une âme si tendre servie par une intelligence tellement supérieure est naturellement impeccable et qu'elle peut tout se permettre.

On sait que, depuis son enfance jusqu'à son extrême vieillesse, Rousseau fut l'esclave de ses sens. Il ne pouvait, disait-on, voir une femme sans en tomber amoureux. Décrire cette succession de chutes était une tâche aussi difficile que répugnante ; son biographe s'en est acquitté d'une main délicate. Il ne pouvait cepen-

dant, par la chasteté de sa plume, dissimuler toute cette pourriture. Aussi, en parcourant ces pages, on sent fréquemment comme une odeur nauséabonde qui s'en échappe. C'était un mal inévitable; l'auteur a soin de nous prévenir dans sa préface qu'il n'écrit pas pour tout le monde. Souvent il se contente de simples allusions à des détails de mœurs qui révoltent une plume chrétienne, parfois il les passe tout à fait sous silence. Nous le louons de cette réserve suffisante pour garantir sa responsabilité, surtout après l'avertissement mentionné.

Il resterait à dire un mot du caractère de Rousseau. Nul n'ignore qu'il se brouilla successivement avec tous ses amis. La reconnaissance lui pesait et il ne s'en cachait pas. Ecoutons M. Baudouin : « Chez Rousseau, l'esprit et le cœur étaient à l'unisson ; il sentait vivement, mais s'il est permis de parler ainsi, il sentait surtout par la tête : il avait besoin d'amis ; mais ses amis lui servirent bien plus à écouter ses pensées qu'à recevoir le trop plein de ses sentiments. Au fond, il n'était fait précisément ni pour la solitude ni pour le monde.... Comme la plupart des esprits rêveurs et fantasques, il aimait la solitude, mais à la condition d'être toujours libre d'en sortir ; d'un autre côté, il ne rechercha jamais les compagnies nombreuses et bruyantes, mais il aurait aimé un petit cercle d'amis dévoués, peu gênants et toujours à sa disposition, toujours prêts à le supporter, ou à le laisser suivant son caprice, c'est-à-dire qu'il aurait voulu tous les bénéfices de la société, sans en prendre les charges. » Au fond c'était un parfait égoïste.

Quand on repasse toute la vie de Rousseau, après l'avoir lue dans ce récit dont on n'aperçoit pas la longueur, on arrive à cette conclusion : le personnage, d'un caractère malheureux, était admirablement doué du côté de l'esprit, et n'était pas dépourvu des affections du cœur. Dans ces conditions, il n'est guère donné de jouir des douceurs de l'existence, mais on peut occuper un rang honorable, éminent même, parmi ses contemporains ; on peut surtout respecter les lois de la morale et de l'honneur, et, arrivé au terme de sa carrière, se rendre témoignage qu'on a eu la joie de faire quelque bien. Le résumé de la vie de Jean-Jacques est bien différent : ses exemples ont été funestes, son influence néfaste ; nous portons encore aujourd'hui la peine du fol engouement dont il a été l'objet de la part de nos pères. D'où viennent cet avilissement et cette corruption? Pour nous, toutes les causes que l'on peut alléguer se réduisent, en définitive, à une seule. Rousseau a été placé,

par son éducation, ou plutôt par son absence d'éducation première, et il s'est maintenu, par ignorance, par lâcheté et par orgueil, en dehors de tout principe surnaturel. La Révélation n'a été rien pour lui : il n'a vu, il n'a voulu voir que la raison humaine pure, ou du moins, ce qu'il a pris pour la raison. Il s'est imaginé que l'idée qu'il s'en faisait, lui suffisait seule. Tout en reconnaissant un Être des êtres, une cause suprême, il l'a poliment, mais dédaigneusement, écarté de son chemin et lui a dénié toute action sur la marche du monde, en général, et sur sa propre conduite à lui en particulier. Jamais il n'a pu comprendre que cet auteur de toutes choses était le maître du genre humain, qu'il avait le droit de lui donner des lois, de lui tracer ses devoirs. Il a donc pris en lui-même et dans son tempérament vicieux les règles de sa morale ; il a été, dès lors, naturellement amené à déifier tous ses instincts, toutes ses passions, à leur céder sans scrupule et, en quelque sorte, par acquit de conscience ; de là, toutes ses erreurs et tous ses abaissements. Ne lisons-nous pas dans l'Évangile que celui qui ne connaît pas le Fils ne peut connaître le Père ?

Après Rousseau, *Mirabeau* (Hachette). L'étude du théoricien de la Révolution amène naturellement un coup d'œil sur celui qui en fut le principal porte-voix. Mais qui résoudra cette énigme ? Assemblage des vices les plus hideux et des dons intellectuels les plus rares, héros de mélodrame et personnage tragique, ce gentilhomme si fier de ses parchemins douteux, pose comme le coryphée bruyant des masses populaires. Jouet des passions les plus furieuses, tout en demeurant comédien consommé, il veut une fin théâtrale comme l'a été son existence et il déclare superbement en mourant qu'il emporte avec lui le deuil de cette monarchie à laquelle il a asséné des coups terribles. L'honnêteté de M. E. Rousse a dû l'éloigner d'abord de ce dégoûtant composé de toutes les laideurs physiques et morales ; mais il a bientôt cédé à une sorte de fascination, et il semble se complaire à disséquer le monstre. Les coups de scalpel sont réussis. Nous avons sous les yeux un Mirabeau, non pas tel que l'ont jugé ses admirateurs enthousiastes, ou tel que l'ont défiguré ses opiniâtres détracteurs, mais le Mirabeau de la réalité, mélange singulier de bien et de mal, image assez fidèle, au surplus, des temps orageux où il a vécu. Ce volume abonde en jugements fins, en rapprochements ingénieux. Nous citons cette comparaison de Mirabeau et de Necker : « Tandis que Mirabeau

se dépensait en aventures scandaleuses, l'habile banquier administrait sa bonne renommée en père de famille économe. Tous deux également contents d'eux-mêmes, également convaincus de leur importance, mais l'un avait en vanité tout ce que l'autre avait en orgueil. » M. Rousse nous paraît trop prévenu en faveur de la Constituante et de la Déclaration des droits. Toutefois son bon sens le prémunit heureusement contre certaines exagérations, et, après des aveux qui honorent son impartialité, il se voit forcé de confesser que la Révolution est loin d'avoir tenu ses promesses. D'autres vont plus loin et jusqu'à lui reprocher d'avoir fait purement et simplement banqueroute. Nous aurions aimé voir ce courageux défenseur du droit que l'on connaît, prendre plus résolument en main la cause des vieilles institutions de la France et de sa religion, si odieusement outragée par les novateurs. Avons-nous besoin de dire que le style est excellent? L'ancien bâtonnier n'est pas seulement un maître de la parole ; il l'est aussi de la plume.

IV

M. Allain a démontré une fois de plus, après MM. Albert Duruy, Liard, Victor Pierre et A. Babeau, dans son livre l'*Œuvre scolaire de la Révolution* (F. Didot), la folle présomption des hommes qui, à la fin du siècle dernier, entreprirent de substituer un nouvel enseignement à celui qui existait alors. En lisant cet ouvrage très impartial et très consciencieux, on se convainc de plus en plus de cette vérité, que l'œuvre nécessaire de réforme a pitoyablement avorté entre leurs mains. Le jugement le plus indulgent qu'il soit possible de porter sur eux, c'est qu'ils n'étaient pas à la hauteur des circonstances. Sans doute, on rencontre parmi leurs contemporains des hommes de grande valeur, des savants de premier ordre, des jurisconsultes éminents, des écrivains de marque et des orateurs fameux. Mais on peut remarquer qu'en général ces hommes supérieurs, si l'on excepte peut-être Mirabeau dont nous venons de nous occuper tout à l'heure, ne donnèrent pas le branle aux événements, qu'ils ne furent guère que des instruments dociles dans la main des violents. Ceux-ci, Danton, Robespierre, Marat, Saint-Just, bien qu'on aime à les grandir aujourd'hui, furent d'une insigne médiocrité, et leurs actes s'en ressentirent. Il faut bien avouer que le système de l'enseignement était fort défectueux

en 1789 ; créé, comme toutes les institutions de l'ancien régime, de pièces et de morceaux disparates, fruit, en grande partie, de l'initiative individuelle, sans plan d'ensemble, sans vues préconçues, il était plein d'incohérences et présentait de regrettables lacunes. Les dix-sept universités qui se partageaient l'enseignement secondaire ou supérieur dans tout le royaume, avaient des circonscriptions et une importance trop inégales. Il est vrai qu'on est tombé dans une exagération opposée, contre laquelle on commence seulement aujourd'hui à réagir, en établissant un corps unique auquel Napoléon conféra le monopole pour s'en faire un instrument de domination intellectuelle. Les études de droit et de médecine étaient en pleine décadence. Tout sentait la décrépitude dans le monde officiel, en dehors duquel on s'imaginait au contraire respirer à pleins poumons. Malheureusement ces souffles nouveaux qui animaient la société et que l'on voulait faire pénétrer dans le domaine de la politique, étaient en partie pestilentiels. L'esprit ancien était bon, il fallait le conserver, en l'appliquant à des œuvres nouvelles. Nous demeurons persuadé qu'on aurait pu conserver, en l'améliorant, une bonne partie de l'édifice de l'enseignement, tel qu'il subsistait en 1789. Au lieu d'une restauration intelligente, on renversa tout.

Les hommes de la Révolution poussaient si loin la manie de la destruction, que les deux premières assemblées ne songèrent qu'à abolir, sans tenter la moindre reconstruction. Elles ne s'en prirent pas, il est vrai, directement aux établissements d'enseignement public, mais elles les supprimèrent par une voie détournée et probablement sans s'en douter, en leur ôtant les moyens de vivre. On sait que la plupart des collèges et des petites écoles étaient des fondations particulières, et que le clergé, séculier ou régulier, avait la plus grande part à leur direction. Ces divers établissements trouvaient la meilleure partie de leurs ressources dans les dîmes et dans les octrois municipaux. En abolissant les uns et les autres, en portant une main téméraire sur les ordres religieux, on leur coupa tout simplement les vivres. Nous citons M. Allain : « Partout la détresse est à son comble : le collège de Toulouse a perdu 35,000 livres, les deux tiers de son revenu : Barcelonnette, Embrun, Gap, Avignon, Valence sont presque sans ressources ; la suppression des dîmes a privé l'université de Besançon de 8,400 livres ; celles de Dijon, de Caen, d'Aix ont dû suspendre le traitement de leurs professeurs. Les régents des collèges de Moulins, de

Pau, de Tarbes, de Nuntua, de Bastia ne reçoivent plus rien. A Verdun, les revenus du collège sont diminués de 4,375 livres ; c'est presque le quart du revenu total ; ceux de Rouen, de 18,811 livres; ceux d'Alais sont tombés de 25,000 livres à 4,300 livres. Le séminaire-collège de la Guiole (Aveyron) n'a plus que 750 livres. Les professeurs de Rennes sont réduits à une dure nécessité ! A Paris même, Louis le Grand, seulement du fait de la suppression des dîmes, éprouvait un déficit de 60,000 livres. En Lorraine, à l'Université de Nancy, dans tous les collèges ruinés par la suppression des dîmes et des octrois, il est dû, en 1792, deux ou trois ans d'appointements aux professeurs. Dans la Marne les mêmes causes produisent les mêmes effets... La suppression du temporel de l'évêché ruine les dames régentes qui tenaient près de cent écoles à la campagne. » C'est une véritable hécatombe.

Les doléances, les réclamations sont incessantes, mais on pense bien que la Constituante et la Législative occupées à démolir l'une la société, l'autre la royauté, ont autre chose à faire qu'à prêter l'oreille aux unes et autres. Survient la Convention qui porte le dernier coup, par la confiscation des biens des collèges et autres établissements d'instruction publique, et la suppression des académies et des écoles militaires. Elle n'a pas grand peine à mettre par terre ce qui ne tenait plus debout qu'en s'appuyant sur des étais vermoulus. Cette assemblée si fière devant ses contemporains a surtout déployé sa vigueur contre ce qui n'avait que l'apparence de la force. Si elle a détruit la royauté, c'est lorsque celle-ci, prisonnière au Temple, n'était plus qu'un vain simulacre. On crie bien haut qu'elle a tenu tête à l'Europe; ce n'est pourtant pas elle qui a gagné la bataille de Valmy. Après thermidor, la Convention fait quelques efforts pour réorganiser l'enseignement. A côté des tentatives avortées, l'auteur signale quelques œuvres utiles, la création de l'école polytechnique, le bureau des longitudes, l'école des langues orientales, le conservatoire des arts et métiers. Encore faut-il remarquer que les éléments de ces diverses institutions existaient auparavant, la Convention a eu seulement le mérite de leur coordination. Quant à l'école normale dont on lui fait habituellement honneur, il est nécessaire d'établir qu'elle entendait sous ce nom quelque chose de tout à fait différent de ce que nous appelons aujourd'hui l'école normale supérieure et qui forme, en effet, des sujets distingués. Arrêtons-nous y un instant avec M. Allain pour guide.

L'école normale de la Convention avait pour but la formation des instituteurs primaires. La pensée était bonne dans l'état de désorganisation où se trouvait alors l'enseignement populaire, mais l'exécution fut des plus défectueuses. Il était assez bizarre de convoquer à Paris quatorze cents citoyens choisis sur tous les points de la France parmi ceux qui avaient déjà une certaine teinture des connaissances humaines, pour leur faire donner à grands frais des leçons par les savants et les littérateurs les plus distingués. Des hommes qui s'appelaient Lagrange, Laplace, La Harpe, Berthollet, Daubenton, Haüy, Sicard, Volney, Monge, Bernardin de Saint-Pierre, pouvaient professer des cours fort brillants, mais ils n'étaient guère d'humeur de s'abaisser jusqu'à apprendre à un auditoire très mélangé, et où se trouvaient des personnes d'instruction très diverse, la manière dont il fallait s'y prendre pour montrer à lire et à écrire aux petits enfants. Aussi la plupart ne firent que de rares apparitions dans leurs chaires, parce qu'ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs leçons n'étaient pas comprises et qu'elles dépassaient le but qui leur était assigné. On dut faire exception pour les vénérables abbés Haüy et Sicard, l'un bienfaiteur de l'humanité infirme, l'autre physicien d'un grand mérite, qui firent de leur mieux. Bernardin de Saint-Pierre, chargé du cours de morale, se retira de bonne heure à la campagne, ce qui ne l'empêcha pas de toucher exactement ses appointements. Quant aux élèves, qui étaient eux-mêmes payés, sans compter des indemnités de déplacement, ils se lassèrent bien vite de suivre des cours pour lesquels ils n'étaient nullement tenus à l'assiduité. Peu d'écoliers, encore moins de maîtres : l'institution tant prônée d'abord et accueillie avec tant d'enthousiasme ne pouvait durer longtemps, et le combat finit faute de combattants. La critique trouva son mot à dire, et ce mot était fort juste. « Quel bonheur ! s'écriait Mathurin Bonace, quoi ! je vais être en quatre mois, mathématicien, physicien, géomètre, historien naturel, chimiste, laboureur, géographe, historien (tout court), moralisateur, parleur, analyseur et littérateur ! » Plusieurs voix s'élevèrent dans le sein même de la Convention contre une création qui n'atteignait pas du tout son but : Daunou conclut à la suppression. Lakanal, le principal promoteur de cette brillante entreprise, n'était pas là pour la défendre : il s'était fait donner une mission en province afin peut-être de ne pas assister à l'égorgement de son enfant. Bref, l'*École normale* de l'an III disparut au milieu de l'indifférence générale.

Si l'on excepte quelques établissements spéciaux, institués par l'État et deux ou trois institutions privées, Juilly, Sorrèze et La Flèche, relevées par le dévouement de certains membres des anciennes congrégations, il ne restait donc absolument rien de l'enseignement primaire ou secondaire, quand un gouvernement réparateur s'efforça de faire disparaître les ruines accumulées par la Révolution. Encore, le Consulat dut-il avouer son impuissance et son dénuement. Il fallut attendre l'Empire et le décret de 1808 pour arriver à la création de l'université; mais alors on tomba dans les inconvénients et les périls du monopole et d'un monopole exercé par l'État tout-puissant.

V — XI

Encore des *Mémoires* sur l'époque contemporaine. Cette fois il s'agit d'un personnage obscur, sans action aucune sur les événements, et, par-dessus le marché, provincial. Ce sont précisément ces circonstances qui donnent au *Journal intime d'un témoin des deux Restaurations* (Marpon), un cachet particulier. Paris, à cette époque surtout, n'était pas toute la France, et il est intéressant pour nous de voir comment la province accueillit la catastrophe qui marqua la fin du grand drame de l'Empire. Edmond Géraud, d'une famille de commerçants bordelais ruinés par la Révolution et surtout par le blocus continental, demeura longtemps attaché aux idées qui avaient fait battre son cœur de jeune homme en 1789 et voua une haine irréconciliable à celui qui, pour rétablir et maintenir l'ordre en France, avait cru nécessaire de faire taire toute opposition. Sous l'empire de ces préoccupations, Géraud salua, en 1814, l'entrée des alliés en France, comme l'aurore de la libération. Son ardeur toutefois était contenue par la prudence, et quand il assista, dans la célèbre journée du 12 mars, à l'arrivée à Bordeaux d'une colonne anglaise commandée par le maréchal Béresford et au-devant de laquelle s'étaient portés le comte Lynch et quelques notabilités de la ville, qui toutes avaient arboré la cocarde blanche, il ne pouvait en croire ses yeux. L'attitude et le langage du chef militaire anglais lui avaient surtout donné à réfléchir : « L'armée anglaise, avait-il dit, est ici pour protéger le peuple, ses propriétés et ses opinions. » Cette phrase lui semblait, à bon droit, équivoque. Il est bien certain que le gouvernement

anglais ne voulait assumer aucune responsabilité, ni exposer les Français royalistes aux vengeances de l'Empire avec lequel il traitait en ce moment même. Nous voyons même, par une lettre de lord Bathurst à Wellington, qui se lit dans les *Mémoires de Talleyrand*, actuellement en cours de publication, que l'on croyait à Londres la paix déjà signée, et il ne dépendait, en effet, que de Napoléon de conserver son trône et de rentrer dans le concert européen. Malheureusement pour lui, ses succès partiels l'aveuglaient sur le péril de sa situation, et jusqu'au bout il refusa de prononcer le mot qui aurait mis fin à la guerre. Talleyrand prétend, à la vérité, qu'à la date du 25 mars il aurait adhéré aux conditions de Châtillon, qui lui laissaient la France dans les limites de 1792, mais les documents mêmes qu'il allègue prouvent que l'empereur se réservait une échappatoire. Ce qu'il importe d'établir, c'est que les souverains coalisés, même bien après le mouvement royaliste de Bordeaux, étaient tout prêts à traiter avec Napoléon, d'où l'on est en droit de conclure qu'ils ne songeaient pas à ramener les Bourbons. La vérité, c'est qu'ils n'ont pas imposé les Bourbons à la France, mais que l'opinion les leur a imposés. Et, en effet, il n'y avait pas d'autre solution.

Edmond Géraud avait donc bien raison de se défier et de se réserver ; comme il en fait l'aveu avec un bon sens bien gaulois, il voulait savoir, avant tout, pour qui et pourquoi se passionner. Malgré l'ivresse de la foule, un pressentiment secret l'agitait encore, il n'avait pas crié « Vive le Roi ! » il n'avait pas arboré la cocarde blanche. La vue de l'étranger en armes dans la fière cité de Bordeaux lui navrait le cœur. Ses hésitations, du reste, ne durèrent pas longtemps ; l'aspect du duc d'Angoulême, qui prenait possession de la ville au nom de son oncle Louis XVIII, les acclamations du public, l'espérance de toucher à une paix si désirée, la satisfaction, enfin, de ses rancunes contre le gouvernement impérial, tous ces motifs réunis lui firent prendre parti. Géraud qui, la veille, ne pensait pas seulement aux Bourbons, qui connaissait à peine leur existence, devint tout à coup un royaliste résolu, bientôt enthousiaste. Il alla jusqu'à accepter d'être rédacteur en chef d'un journal que l'on fonda pour propager l'opinion royaliste, et il s'y voua sans arrière-pensée, connaissant les périls auquels il s'exposait en cas d'un retour de fortune. On ne saurait suspecter sa sincérité. Géraud, tout en demeurant fidèle à ses passions, se laissa dominer et pousser par les événements. N'est-ce pas ce qui arrive à la plupart des

hommes ? En parcourant ses lettres et un journal dont M. Ch. Rigot nous donne des extraits, parfois un peu longs, on se donne le piquant spectacle des nombreuses nuances d'opinion par où passa successivement cet esprit très vif, très impressionnable, assez léger, et trop loyal pour déguiser ses sentiments. C'est ainsi qu'il se montre tour à tour royaliste constitutionnel, partisan du roi *netto* comme disaient les Espagnols, et enfin *ultra* très prononcé. En 1830, il accueille la chute de la branche aînée avec indifférence. Le tableau des événements à Bordeaux, le récit des voyages de Géraud et de son séjour à Paris, où il était allé pour solliciter — car il ne s'oubliait pas lui-même — sont, sur certains points de détail, de véritables révélations.

M. le baron de Gaugler est de ceux qui croient à l'évasion de Louis XVII (*l'Enfant du Temple* chez Savine). Il n'est pas difficile d'établir que cette évasion était possible — tentée plusieurs fois, elle aurait pu réussir ; — mais ce qu'il faudrait démontrer, c'est qu'en fait elle a eu lieu, et c'est ce qu'on n'a jamais pu prouver. Les récits publiés par l'auteur de ce nouveau volume manquent de base. Il est contraire à toutes les règles d'une saine critique d'admettre comme réalités de pures conjectures, et de dire : telle chose pouvait se faire, donc elle s'est faite. On se heurte, en outre, à une impossibilité morale. Les sujets dévoués qui, dans l'hypothèse, auraient arraché le dauphin aux horreurs de sa détention, devaient s'empresser de publier dans l'Europe le succès de leur entreprise. Quel motif pouvait les arrêter ? L'opposition prétendue du comte de Provence et du comte d'Artois ? Mais quand on expose ses jours, on redoute peu la colère des princes. L'Europe n'avait aucun intérêt à fermer les yeux sur un fait certain ; il ne lui en coûtait pas plus de proclamer Louis XVII que Louis XVIII. On a beau jeu à médire des deux derniers rois de la maison de Bourbon ; mais le caractère de la duchesse d'Angoulême met sa mémoire au-dessus de tout soupçon. Or, cette princesse connaissait les prétentions de l'horloger Naundorf. Si elle les a péremptoirement et, à plusieurs reprises, repoussées, c'est qu'elle les jugeait sans fondement. Or, elle était mieux placée que quiconque pour peser les témoignages et connaître la vérité.

Il est fâcheux de dépenser tant d'ingéniosité et d'accumuler tant de racontars pour soutenir une thèse aussi invraisemblable.

M. René Kerviler vient de publier, à trois cents exemplaires seulement, la deuxième partie de son ouvrage intitulé : *Cent ans de représentation bretonne* (Perrin). Cette série comprend des notices succinctes sur les cinquante-huit députés que les cinq départements de la Bretagne envoyèrent à l'Assemblée législative en y comprenant les suppléants. Ils étaient tous, comme on sait, des hommes nouveaux, plusieurs d'entre eux siégèrent plus tard à la Convention, en compagnie d'anciens constituants. Il est à remarquer que ceux-ci se montrèrent, en général, plus modérés que ceux-là. Ce contraste n'est pas pour nous surprendre : de 1889 à 1892, les idées révolutionnaires avaient progressé. Au point de vue des professions, on constate que les avocats dominent ; ils occupent à eux seuls les deux cinquièmes de la députation : en dehors des trente-deux avocats, on compte trois médecins, trois prêtres, trois moines, trois cultivateurs, cinq industriels ou négociants, deux colonels, cinq fonctionnaires et deux simples bourgeois. L'un d'entre eux, l'avocat Gohier, devint ministre, membre et président du Directoire. Les membres de la Législative étaient, en général, des hommes médiocres mais qui, par leur souplesse, surent se faire valoir sous l'Empire, dont ils devinrent les très humbles serviteurs. Ce volume, enrichi de la reproduction de quelques peintures du temps, est précieux pour l'histoire de la Révolution en Bretagne.

Il nous arrive de Dublin, sous le titre de *The Story of the Union (Histoire de l'Union)*, par W. Dennery, — chez Lalore, 70, mid. Abbey street, — un volume de 163 pages, qui n'est que la réunion d'articles parus précédemment dans le journal *The Irish Catholic*, avec quelques additions. C'est le récit des manœuvres honteuses employées à la fin du siècle dernier par le gouvernement anglais pour obtenir, grâce à la corruption et à la terreur, le fameux acte d'Union qui supprimait le parlement irlandais et faisait de l'île sœur une simple annexe de la Grande-Bretagne. Ce qui donne de l'attrait et de la valeur à ce récit, c'est qu'il est presque uniquement basé sur les paroles et les écrits authentiques des principaux auteurs de cette conspiration déloyale ; on peut dire presque à chaque page : *habemus confitentem reum*. En ce moment où l'Irlande fait les plus grands efforts pour reconquérir son indépendance avec l'appui du parti libéral anglais, les pièces citées dans ce volume offrent un intérêt tout de circonstance.

Le R. P. Armand Jean, de la Compagnie de Jésus, en publiant *Les évêques et les archevêques de France depuis* 1682 *jusqu'à* 1801 (Picard), s'est proposé de tracer un tableau sommaire, mais exact et suffisant de la dernière période de l'Église gallicane. Entre la fameuse assemblée qui formula, comme on le sait, des prétentions inacceptables, et le Concordat, l'acte le plus solennel peut-être de la toute-puissance pontificale, il s'écoula un espace assez considérable de temps pour voir se développer et finalement s'éteindre un esprit d'indépendance et de quasi révolte qui a heureusement disparu des rangs du clergé français. Il était intéressant de connaître la suite des prélats avec l'indication de leur caractère et une appréciation de leur conduite. On sait ce qui manque à la *Gallia christiana* sous ce rapport. Le présent ouvrage, écrit avec conscience et une parfaite orthodoxie, est destiné à combler ces lacunes et à relever ces erreurs.

Les *Conférences et les sermons de la retraite pascale* que Mgr d'Hulst a donnés cette année à Notre-Dame ont eu trop de retentissement pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'à-propos de leur publication en un volume par l'éditeur Poussielgue. On y repassera, à tête reposée, les solides arguments apportés par l'orateur à la démonstration des fondements de la morale, si opiniâtrement et si follement contestés de nos jours. Le volume est précédé d'une lettre de félicitation de Son Eminence le cardinal-archevêque de Paris, et se termine par des notes destinées à servir d'éclaircissements à quelques points demeurés obscurs.

Il nous sera permis, à la fin de cette revue, de dire quelques mots de deux publications qui ont pour objet spécial le bien du corps. Un curé bavarois, M. Kneipp, aujourd'hui populaire, a trouvé de nouvelles applications de l'hydrothérapie. *Ma cure d'eau* et *Vivez ainsi* (Retaux) doivent être lues par tous ceux qui ont souci de réaliser le *mens sana in corpore sano*.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

VIE DE Mgr MARET, par M. l'abbé G. Bazin, chanoine de Saint-Denys. — Berche et Tralin, 3 vol. in-8°.

C'était une entreprise difficile d'écrire la vie de Mgr Maret qui, évêque de Sura, archevêque de Lépante, doyen de la Faculté de théologie de Paris, etc., a occupé une place considérable dans le clergé français. Tous ceux qui l'ont connu s'accordent à dire qu'il était bon, serviable, bienfaisant, d'un caractère doux, bienveillant, conciliant. De plus, nul ne lui refusait un esprit cultivé, instruit, étendu ; théologien et philosophe, son *Essai sur le Panthéisme*, où il combattit et réfuta victorieusement les athées qui se déguisent sous un autre nom, est un traité aussi savant que fortement conçu et logiquement raisonné.

Mais les qualités mêmes de son caractère le portèrent à des fautes qu'on ne peut ne pas juger sévèrement. Il répugnait à professer et proclamer nettement, fermement les principes nets, fermes ; il était l'homme des tempéraments, non de l'affirmation absolue ; il fléchissait, il avait peur de l'application des principes vrais ; ce n'était pas un homme, c'était une nature féminine, fait pour être dirigé, pour être mené, et qui, malheureusement, n'entendait pas être mené, s'entêtait, comme les sourds.

C'est ainsi qu'il commit de graves erreurs et entraîna beaucoup d'autres à sa suite dans les circonstances les plus importantes. En 1848, il poussa l'*Ère nouvelle* vers des concessions de plus en plus compromettantes, vers la république. L'*Ère nouvelle*, fondée par le Père Lacordaire, était déjà assez libérale. La fraction de rêveurs et d'utopistes qui formait une partie de la rédaction obligea, au bout de six mois, à se retirer le Père Lacordaire, M. de Coux, M. Lorain, ancien doyen de la Faculté de droit de Dijon, etc., et l'*Ère nouvelle* fut, dès lors, livrée à l'abbé Maret et à ses amis, Arnauld (de l'Ariège), P. Pradié, etc., esprits faux par excellence. On en vit promptement les suites : le clergé français abandonna ces singuliers catholiques qui prétendaient unir la religion à la république, sans s'apercevoir que cette république était l'œuvre des franc-maçons et des libre-penseurs ; l'*Ère nouvelle* ne tarda pas à disparaître.

Vingt ans se passent ; l'abbé Maret, devenu évêque, n'a pas changé : le concile du Vatican va se réunir, l'abbé Maret s'effraie : que décidera le concile ? Il va, dit-on, proclamer l'*infaillibilité du pape !* Il en est profondément troublé : comme si, depuis des

siècles, l'Église ne professait pas, ne croyait pas, n'affirmait pas, que le pape, vicaire de Jésus-Christ, lorsqu'il parle au nom de l'Église, sur des matières religieuses, est la voix même de l'Église, inspirée du Saint-Esprit, et, par conséquent, ne pouvant se tromper ! Mais Mgr Maret feint de croire que c'est là une opinion nouvelle, une prérogative, un privilège exorbitant attribué à un homme ; lui, théologien instruit, il se trouve ignorer que le pontife de Rome est le successeur du Prince des Apôtres, à qui Jésus-Christ a donné pouvoir, qu'il soutient, qu'il suit et inspire dans la suite des siècles. Et, dans cette épouvante, il écrit à ses collègues de l'épiscopat, pour combattre cette déclaration du concile, qu'il prévoit ; il n'écrit pas seulement, il assiège les puissances du jour, les ministres, le souverain même ; il sollicite de l'empereur l'impression à l'imprimerie impériale de son *Mémoire* contre le concile ; et, quand, malgré ses objurgations, ses terreurs, le concile est réuni, il prend la parole, non une fois, mais deux fois, trois fois, pour faire repousser, pour empêcher la proclamation de cette infaillibilité doctrinale du pape, qui maintient l'unité, à laquelle tout se soumet, et sans laquelle il n'existerait pas d'Église catholique.

Ces deux actes suffisent pour juger les tendances et l'esprit de Mgr Maret, et permettent de passer sur les autres actes moins importants.

Si Mgr Maret n'avait été que le gallican obstiné, et l'adversaire acharné de l'infaillibilité pontificale, il ne resterait rien de lui, que la triste trace d'un schismatique endurci et révolté. Heureusement, il s'est relevé par une action toujours difficile, toujours rare, et toujours admirable, la soumission et l'aveu de sa faute. Dès que le dogme fut proclamé, il s'inclina devant la décision du concile ; non seulement il s'inclina, mais il voulut donner de son obéissance un témoignage public et éclatant : il envoya au nonce apostolique son adhésion au concile ; au moment où il allait signer, il la lut à Mgr l'évêque de Rhodez : « Elle était, raconte le vénérable prélat, suivie de certaines explications qui, pour des yeux peu bienveillants, auraient pu paraître en atténuer la spontanéité et la générosité : « Signez un peu plus haut, monseigneur, lui dis-je, en laissant cette fin, qui est inutile et qui pourrait sembler dérober quelque perfection au grand acte que vous voulez accomplir. » Mgr Maret n'hésita pas, et, mettant sa main à l'endroit désigné, il signa une adhésion pleine de foi et d'humilité. »

Il fit plus, il ordonna de rechercher tous les exemplaires qui restaient de son livre où il avait combattu la future décision du concile et, malgré la perte considérable qu'il en éprouva, les détruisit.

De tels traits suffisent pour faire honorer un homme.

C'était peut-être beaucoup que trois volumes in-8° pour l'histoire de Mgr Maret ; la vie ne suffirait pas pour connaître la centième partie des choses qu'il est nécessaire de savoir, si tous les sujets étaient traités avec cette ampleur. Mais c'est la mode aujourd'hui, on entre dans l'infini détail de l'histoire ; il faut à M. le duc de Broglie deux volumes in-8°, pour raconter une année de l'histoire de Marie-Thérèse et deux autres volumes pour l'année suivante : on apprendrait ainsi l'histoire en vingt-cinq mille ans. C'est la conséquence du régime parlementaire, où les paroles ne se comptent pas : aussi, tous ces longs ouvrages sortent-ils de plumes parlementaires.

Ces réserves faites, je me plais à reconnaître que la *Vie de Mgr Maret* est écrite avec une multitude de documents, de lettres, de citations, d'extraits de livres, qui ne laisse rien à désirer ; la composition en est bien entendue, la discussion modérée, quoique suivie avec fermeté, et le style agréable; on y sent une admiration sincère de l'auteur pour le prélat auquel il a consacré un travail si étendu et si consciencieux.

Mgr Maret fut un esprit faux, mais un prêtre pieux et un cœur chrétien : sa soumission fut absolue ; c'est le souvenir qui restera de lui, ainsi que celui de son livre sur le *Panthéisme*, qui fut un service rendu à l'Église. C'est là son véritable titre à l'estime des hommes.

EUGÈNE LOUDUN.

LES ROMANS NOUVEAUX

I. Antoinette ma cousine, par Mario Uchard (Ollendorff). — II. Le second mariage, par Théodore Cahu (id.). — III. Histoires normandes, par Léo Trézenik et Willy (id.). — IV. Bonne dame, par Édouard Lestaoné (Perrin). — V. L'Intruse, par E. Faivre (Savine). — VI. Sainte Rosalie aux bois, par Ouida (Perrin). — VII. Sozialdemokratisch zukunftsbilder, frei nach Bebel, par Eugène Richter, membre du Reichstag (Berlin). — VIII. Theologisch-pratische Monats-Schrift (Rudolf-Ab.-Passau). — IX. Une revue catholique magyare (Budapesth). — X. Louki Laras, par D. Bikélas, traduit par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, nouvelle édition illustrée par M. Ralli (Didot). — XI. L'aube russe, *nouvelles*, par Pouchkine, traduit par Tseytline et Jaubert (Savine). — XII. L'Irrémédiable, par Brada (Plon). — XIII. Mariage mixte, par Marie-Thérèse Josèfa (Gauthier-Blériot). — XIV. Chimères, par J. Colomb (Bibliothèque des mères de famille, Didot). — XV. Le chevalier du dimanche, par la vicomtesse de Pitray, née de Ségur (Haton). — XVI. Une servante romanesque, d'après Stockton, par le comte de Maricourt (Gautier-Blériot). — XVII. L'Empire du dragon, par Karl May (Delhomme et Briguet). — XVIII. Le Fils du chasseur d'ours, par le même, traduction d'Élisabeth Loisel (id.). — XIX. La Chaine d'or (Retaux et fils). — XX. Les suicidés, par E. Loudun (Savine).

I à V

Il est des livres dont on voudrait pouvoir ignorer l'existence, et dont nous parlons seulement, afin de nous mettre plus ou moins en règle avec les publications du jour, ou encore, afin d'avertir notre public. Nous commençons de préférence par ceux-là, pour faire aux autres la place libre et large. Ce n'est pas à dire que les trois ou quatre romans qui vont passer sous nos yeux tout d'abord, doivent compter parmi les productions les moins lisibles du moment, non, mais leur forme, relativement acceptable, les rend par là même plus dangereux. Dans tous, d'ailleurs, se manifeste un fond d'idées et de préjugés hostiles au dogme, à la pratique, à la morale chrétienne. Dans presque tous, nous remarquons, dessinée ou simplement

esquissée, la figure du prêtre ; on s'occupe beaucoup du prêtre à présent, ce n'est point un mal, mieux valent encore l'attaque et la lutte que l'oubli. Mais quelle que soit à cet égard l'opinion du grand nombre, nous nous obstinons à déplorer le succès de l'idéal ecclésiastique, si volontiers accepté dans le monde, d'après l'*abbé Constantin*, dont les rejetons pullulent sur la scène comme chez les romanciers. Un coreligionnaire de M. L. Halévy jetait encore, tout dernièrement, une soutane sur les épaules d'un acteur; d'autres vont, à présent, jusqu'au surplis ; en ce moment même, on fait monter sur des planches, où se jouent tant de pièces révoltantes, un prêtre confessant sa mère et l'on profane, devant le public, le mystère de tels aveux, dans de telles circonstances ! Le rôle du prêtre paraît moins déplacé chez les romanciers ; ceux-ci le comprennent-ils mieux ? Un de nos très estimables collaborateurs voyait naguère, dans l'introduction persistante du prêtre au milieu de la littérature actuelle et dans la manière dont on l'y traite, un symptôme de retour vers le spiritualisme ; puisse-t-il avoir dit vrai ; malheureusement, les romans que nous allons passer en revue ne nous semblent pas très propres à confirmer cette thèse, nos lecteurs en jugeront.

Avant tous les autres, avant les jeunes surtout, laissons passer M. Mario Uchard avec *Antoinette ma cousine*, roman assez peu divertissant, malgré les frais d'esprit qu'il coûte à l'auteur. Imaginez l'intérieur d'une famille dont le père, brasseur d'affaires sans conscience et viveur sans scrupules, joint l'hypocrisie à ces deux péchés mignons, dont la mère a jeté son bonnet par-dessus les moulins et dont la fille manque absolument de cœur. Il est vrai que « l'éducation du couvent » a faussé cette riche nature ! Un divorce rêvé par la mère et duquel dépend le mariage de la fille, sert de pivot à l'intrigue... Le romancier étudie « les états d'âme » créés par la loi Naquet, et ces états d'âme, qu'il le veuille ou non, ne sont ni beaux ni rassurants pour l'avenir de la société. Mais l'héroïne sympathique est une cousine pauvre, d'origine genevoise, qui supplante l'héritière dans l'amour d'un fiancé, et qui, débarrassée de tout préjugé confessionnel, possède largement toutes les vertus laïques. La peinture de mœurs et l'étude psychologique n'eussent point été achevées sans quelques personnages cléricaux, servant de têtes de Turcs. Un prélat romain, un comte romain, quelle inépuisable mine de plaisanteries et de pointes plus ou moins émoussées, quelle heureuse invention pour le placement de certains clichés et

comme ce prélat intrigant et facile, choyé dans un pareil milieu, a été peint, *con amore*.

Le *Second mariage*. Ici l'institutrice pauvre n'a pas le beau rôle, tant s'en faut ; intrigante éhontée, elle devrait faire valoir le charme et la candeur des jeunes filles élevées sous l'aile maternelle ; mais, pour dessiner celles-là, il faudrait une plume moins sensuelle. Les romanciers négligent trop souvent la femme honnête; quand ils la rencontrent, ils ne la comprennent plus, et pour achever son portrait, ils sont réduits à emprunter des couleurs qui la compromettent — chez M. Cahu, l'aïeule même a quelque chose d'inquiétant. Cette vieille comtesse de Calvil connaît trop bien l'art moderne d'être grand'mère, c'est-à-dire, de ne pas élever les enfants et d'oublier de s'en faire respecter ; d'ailleurs, elle-même respecte-t-elle ses pupilles, en permettant, dans son salon, les conversations qu'on nous rapporte? Madame de Calvil déclare à son curé que la question des principes religieux, chez un futur gendre, lui semble de la dernière insignifiance ; ce qui ne l'empêche pas de rester en excellents termes avec le brave homme, dont le sourire stéréotypé excuse toutes les audaces et toutes les inconséquences de ses étranges paroissiennes. Cependant, entre l'institutrice grossièrement intrigante, et les deux « demoiselles » du château, dont l'une nous fait l'effet d'être passablement avancée, le jeune veuf dont on se dispute le cœur, choisira la plus sage, tout comme Hercule, quand il suivit la vertu, non sans regretter la volupté.

Les *Histoires normandes* sont dédiées à M. Dugué de la Fauconnerie, que l'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire, et que l'auteur appelle « le Percheron par excellence ». M. Dugué de la Fauconnerie est né à Paris, et ses histoires percheronnes s'intitulent : *Histoires normandes ;* tout est relatif. Qui voudrait, d'ailleurs, contester à M. Trézenik le droit de se mettre sous le patronage de ce député, célèbre par la variété de ses opinions, pour offrir aux lecteurs « un peu rebattus de la psychologie et de la physiologie parisiennes », les études rurales contenues dans ce volume ? M. Trézenik s'est adjoint un collaborateur très « boulevardier » sans doute, mais retourné « à la curiosité des choses paysannes » et tous deux s'évertuent dans un genre champêtre qui tient plus de M. Zola que de Virgile, cela va sans dire. Le *Magot de l'oncle Cyrille* ayant déjà fait quelque bruit, on sait que M. Léo

Trézenik, habile photographe des mœurs villageoises, opère et documente sur place, avec une exactitude parfois poussée un peu loin. Dans ce recueil, il nous sert trop de petits plats réchauffés ; le piment anticlérical dont il les relève ne saurait les rendre digestifs que pour des estomacs particulièrement disposés ; il a beau employer le parler paysan, qui lui permet de forcer la dose de sel gaulois, ces mets rustiques restent assez insipides. Le seul récit remarquable de son livre, le *Gars feignant*, a été en quelque sorte le premier jet d'un roman plus volumineux intitulé : *L'abbé Coqueluche*. Cette étude, très vigoureusement brossée, ne manque pas d'une certaine valeur. Seulement, on saura que le gars feignant n'est autre qu'un fils de meunier devenu « M. le curé ». Feignant ou prêtre, nos petits journalistes francs-maçons et fruits secs pour la plupart, n'enseignent-ils pas au peuple que c'est tout un ? Le romancier fera retomber sur la tête de l'abbé Burnetère la responsabilité de toutes les catastrophes, de tous les crimes, survenus dans la famille, une vraie famille d'Atrides campagnards, depuis que, désertant les travaux du moulin, le *Gars feignant* est entré dans le sanctuaire. Le vieil oncle du curé mourra en maudissant son neveu et cette étude de mœurs villageoises sera surtout un thème où la haine du clergé se donnera libre cours, sous une apparente modération et avec une adresse singulièrement perfide.

Bonne dame, moins bien écrit, mais animé du même esprit « anticlérical », pour parler le jargon moderne, ce roman a la prétention de nous montrer l'idéal de la bonté chez la vieille femme, chez l'honnête et respectable bourgeoise, que ses instincts altruistes consolent de toutes les amertumes de la vie. *Bonne dame* est une sorte de demi-libre penseuse qui pérore, de temps en temps, sur la religion, avec plus d'ignorance que de malice ; élevée par un père ancien officier, elle possède un vocabulaire de caserne, mais sa rude écorce cache un cœur si tendre, que l'excellente femme manque de mettre la brouille dans le jeune ménage de sa fille, parce qu'elle ne peut pardonner à celle-ci d'appeler sa belle-mère : *maman*. D'ailleurs, *Bonne dame* a le malheur d'avoir un gendre très catholique, et par conséquent, capable de toutes les monstruosités, ce qui la force à se réfugier dans un asile de vieillards, pour y finir ses jours. Elle déclarait, dès son premier chagrin, que « Dieu n'est pas bon » et chassait le prêtre qui priait au pied du lit funèbre de son mari. Jamais elle ne s'élèvera jusqu'à une conception plus haute du

mystère de la souffrance. Aussi, sous son apparence inoffensive, ce petit roman est-il assez malsain.

L'*Intruse*, puisqu'il nous a fallu feuilleter ces pages, du moins voudrions-nous en éviter l'écœurement à nos lecteurs. On annonce la formation d'une ligue contre cette littérature nauséabonde... l'initiative privée arrêtera-t-elle un torrent qu'aucune digue ne retient plus? On peut le souhaiter, on n'ose guère l'espérer.

VI à XI

Sainte Rosalie-aux-Bois. Toujours longs et touffus les ouvrages de Ouida, même quand ils n'ont qu'un volume ; on lira néanmoins celui-là, avec intérêt et curiosité. L'intrigue romanesque y est à peine esquissée ; dans ce cadre aux vagues contours, l'authoress place une peinture de mœurs rurales en Italie ; c'est là qu'elle prend le plus souvent ses paysages et ses types. Cette fois, elle donne moins dans l'affectation et la préciosité mythologique, mais toujours idéalistes, ses paysanneries gardent une nuance un peu passée de mode. Ce qui nous semble surtout intéressant, c'est d'entendre Mme Ouida regretter les anciens régimes, du moins au point de vue artistique, car il ne faudrait pas croire, avec quelques bonnes âmes, en lisant *Sainte Rosalie-aux-Bois*, qu'elle a trouvé enfin son chemin de Damas. Elle ne perd nullement ses habitudes anglicanes de gros mots contre le *fétichisme* catholique, seulement elle frappe avec tant d'entrain sur les fétiches de la franc-maçonnerie, elle malmène si bien le gouvernement italien, qu'on oublie souvent le reste. « Ils affectent un mépris sans borne pour le passé, écrit-elle, et ils arrivent aux mêmes fins par les tribunaux et la loi !... Le peuple était plus heureux sous l'ancien régime, avec sa foi naïve, qu'il ne l'est aujourd'hui malgré les lois de progrès et toutes les proclamations de liberté et d'égalité... Il reste pauvre et la pauvreté, que saluait saint François comme une grande dame, on la laisse à la porte, lui demandant ses certificats... » Ouida réclame hautement contre la confiscation des couvents, la désaffectation des chapelles ; elle flétrit cette bureaucratie enragée d'athéïsme qui dirait volontiers, en changeant quelque chose au mot de Sainte-Beuve, que « *Dieu* n'est pas italien » et qui travaille à effacer le mot *art* du dictionnaire d'un peuple dont l'art fut la vie pendant la période chrétienne.

L'authoress composait ce livre à l'époque, déjà reculée, où le dictateur Gambetta étourdissait l'Europe entière de ses discours ; elle y fait souvent allusion à ce trop fameux personnage. « L'Italie, remarque-t-elle, ressemble à M. Gambetta, coiffés tous deux du bonnet de la liberté, ils installent un sergent de ville et ordonnent qu'on lui rende un culte... » Et plus loin « le libéralisme a un œil fixé sur Gambetta, l'autre sur Bismarck ; il est tellement occupé à contempler ces deux *êtres*, à essayer de combiner une imitation de tous les deux, qu'il ne voit jamais le vengeur qui le poursuit à pas de géant : Bakounine... » Effrayée des progrès du nihilisme, Mme Ouida qui, à travers ses illusions ou ses préjugés, a toujours cru aimer le peuple, s'irrite contre ceux dont les efforts tendent à enlever, du cœur des masses, cette foi « vague mais consolante, où les petits et les pauvres puisaient des espérances sublimes ». Elle s'écrie, unissant sa voix à tant d'autres voix effrayées : Mais, si vous supprimez Dieu, pourquoi les pauvres, dans cette vie, se donneraient-ils tant de mal rien que pour satisfaire vos aises et les miennes?... Enlever l'espoir au cœur de l'homme, c'est en faire une bête féroce... Le philosophe peut dire au vent « aime la vertu, pour elle-même! le communisme est plus logique que lui... » Seulement l'authoress n'a-t-elle point, pour sa part, secondé ces semeurs de doctrines destructives et se montre-t-elle bien logique en ne réclamant Dieu que pour le peuple, pour les villageois et les paysans, comme le fait M. Renan? Tout homme n'a-t-il pas droit à la vérité, et si Dieu est une erreur, qui vous autorise à en continuer le mirage pour le profit de quelques-uns? Ou plutôt comment ne sentez-vous pas que Dieu étant la vérité, il le faut à tous, et que l'orgueil humain ment audacieusement quand il prétend s'en passer... Lorsque Ouida commet des phrases comme celle-ci : « Ayez pitié de moi, mon Dieu, car ma barque est petite et la mer profonde est bien vaste, telle est la prière du pêcheur Breton ; hélas! combien de bateaux font naufrage, où donc est la pitié de Dieu? » elle se montre une pauvre théologienne. Lorsqu'en parlant du divin maître, elle affecte de ne l'appeler que le « Galiléen », elle fait preuve d'un triste pédantisme de libre-penseuse. Au fond, la païenne du XIXe siècle se retrouve toujours chez elle comme s'y conserve la morgue et les préjugés anglais, en dépit de ses tendances humanitaires et de ses amusantes plaisanteries à l'adresse de ses compatriotes. Pour ce qui est de ses sympathies envers les Italiens, nous ne les partageons pas facilement. On se

figure mal ces patients troupeaux se laissant dévorer par les chiens du berger, après avoir vu si souvent chez nous les ouvriers italiens se quereller à coups de couteau, et au moment où nos pèlerins se ressentent encore des horions que leur a distribués la populace d'outre-monts. S'il faut en croire Mme Ouida, qui juge peut-être un peu trop ce peuple d'après les paysans voisins de ses villas, ces Italiens qu'on torture aujourd'hui avec le code Napoléon, si peu fait pour eux, et qu'on gêne par tant de règlements, sous prétexte de liberté, « sont essentiellement conservateurs », ils détestent la nouvelle administration. « Ils partent de leurs campagnes, innocents, laborieux, aimant leur demeure, respectant leurs parents; ils y rentrent le plus souvent vicieux, mécontents, rebelles à tout travail », et si l'impiété, la haine, la révolte sont entrées dans leurs âmes, ce sont les hommes du gouvernement qui les y ont mises, sans se soucier des terribles conséquences qu'ils préparent. Ainsi ce livre soulève de graves, d'inquiétantes questions. L'authoress ne les saurait résoudre, elle en fait voir seulement les côtés dramatiques, avec cet incontestable talent que nous aimons à lui reconnaître.

Puisque nous sommes sur le terrain des problèmes sociaux, nous croyons devoir indiquer une brochure récemment publiée à Berlin et qui est une des plus spirituelles réponses qu'on puisse faire au fantaisiste roman américain « *Looking Backward* » de Belamy. On se souvient de cette fiction d'un âge d'or, bien supérieur à celui que les anciens imaginaient, obtenu en l'an 2000, par l'application des théories socialistes. M. Eugène Richter, un des membres marquants du Reichstag, reprend cette idée en sous-œuvre ; commentant, de la manière la plus piquante, les discours de Bébel et ceux de plusieurs orateurs du dernier congrès socialiste d'Erfurt, il trace un tableau de l'avenir qui ne ressemble guère à celui de Belamy. On peut être loin de partager les manières de voir de M. E. Richter, et cependant applaudir à ces pages pleines de verve, de justesse, de modération en même temps, où ressortent, d'une façon si frappante, les inévitables suites du système socialiste. L'auteur met la plume à la main d'un ouvrier honnête et de bonne foi dans ses convictions démocratiques. Celui-ci commence par exprimer la joie que lui cause le complet triomphe de son parti, puis viennent les expériences du nouvel état de choses, et bientôt, le dégoût de ses inconvénients; les illusions du brave

homme s'évanouissent une à une ; atteint dans sa propriété la plus légitime, dans ses droits et ses affections de père de famille, dans la liberté même de son foyer, le malheureux se décourage et n'ose pas blâmer son fils aîné, qui s'échappe à travers tous les périls, pour aller vivre en Amérique sous l'ancien régime. Le pauvre utopiste périra avec bien d'autres, parmi les troubles d'une contre-révolution, accomplie aux cris de « A bas le bagne de l'État socialiste ! vive la liberté ! » tandis que les Français victorieux envahissent et démembrent le territoire allemand. Tantôt, s'appuyant sur des chiffres, tantôt s'adressant aux sentiments du lecteur, comme dans le chapitre intitulé « La dernière famille », tantôt employant un impitoyable et très spirituel persiflage, M. Richter en appelle à la raison, au cœur, au bon sens du public. S'il ne reléguait pas dans le silence la question, pour nous la plus importante, la question religieuse, nous regretterions plus encore, de ne pouvoir indiquer une traduction française de sa brochure pour les bibliothèques populaires. Du moins, croyons-nous que ceux qui lisent l'allemand nous saurons gré de leur avoir indiqué les : *Sozialdemokratische Zukunftsbilder*.

Ceux-là voudront bien ne pas se scandaliser en trouvant sous la rubrique des *Romans nouveaux* l'annonce de deux revues théologiques. Tout ce qui prouve l'activité intellectuelle des catholiques, intéresse nos lecteurs, lesquels savent que, jusqu'ici, nous avions été chargés de leur présenter, à l'occasion, les publications allemandes. Si nous avions pu déchiffrer le titre, seulement, d'une revue d'études religieuses qui paraît à Budapest, sous la direction du docteur Jean Kiss, nous aurions salué depuis longtemps cet organe du clergé hongrois. Il est d'usage, dans la presse dirigée par la franc-maçonnerie cosmopolite, d'accuser ce clergé d'ignorance, de paresse, etc. D'après ce que nous rapporte un très savant, et très obligeant interprète, le contenu de cette revue magyare suffirait à démentir ces calomnies. Quant au *Theologisch-praktische Monat-Schrift*, publication mensuelle de théologie pratique, qui nous vient de Passau, on y pourrait relever des articles fort intéressants, tels que celui d'un père bénédictin de Metten ; sur : *la suprématie pontificale en tant qu'inséparable de la chaire de l'évêque de Rome ;* une étude sur la *méthode de l'enseignement du catéchisme*, etc., etc. Mais de semblables sujets nous éloigneraient trop de notre matière accoutumée, hâtons-nous donc d'y retourner.

Louki Laras, ce petit ouvrage si admirablement traduit de l'auteur grec Bikèlas, nous avait très vivement frappé, la première fois que nous l'avions lu ; aussi, le retrouvons-nous avec plaisir édité d'une manière plus digne de sa valeur. Un artiste grec a illustré ces pages, en y mettant tout son talent, avec tout son patriotisme, et le marquis de Queux de Saint-Hilaire, qui avait pris tant à cœur l'œuvre de Bikèlas, eût été heureux de la voir ainsi offerte au public français. Il est mort avant l'accomplissement de son désir, mais c'est toujours la préface, ajoutée par lui à la première édition, qu'on doit consulter pour présenter ce livre. *Louki Laras* parut d'abord, dans une revue grecque, et fut bientôt traduit chez presque tous les peuples de l'Europe. L'auteur n'avait point voulu écrire un roman, l'histoire se mêle étroitement à la fiction dans ce simple récit des sanglants événements de 1821. La révolte de la Grèce, à cette époque, n'arracha aux Turcs qu'une faible portion du pays opprimé et fut accompagnée de toutes les horreurs imaginables, mais elle fit éclater tous les héroïsmes et tous les enthousiasmes ; on la chanta partout, elle inspira Victor Hugo, Larmartine, Lebrun, lord Byron ; Delacroix en peignit les lamentables scènes ; les poètes, les historiens ne lui manquèrent pas non plus, sur les lieux. Bikèlas, à son tour, la raconte, et sa narration impressionne d'autant qu'il adopte une forme plus simple, plus naïve. « Il place, au milieu des événements, un jeune homme doué d'un naturel bon et honnête, sans grandes aspirations nationales ou patriotiques. Ce jeune homme ne sait du mouvement insurrectionnel que ce que lui en apprennent les persécutions ou les cruautés des Turcs. Il en est témoin involontairement, ou bien il en entend le récit en fuyant les pays autrefois calmes et tranquilles où son père se livrait au commerce. » Cet humble marchand descend pourtant de l'antique race grecque ; il rappelle quelquefois les héros d'Homère ou du vieil Eschile ; il courbe, comme eux, sans murmure, sa tête devant la Force et la Nécessité ; mais, surtout, il est chrétien et se résigne sous la main de Dieu. Réduit à une affreuse misère, accablé de maux, tremblant au seul nom des Turcs, chassé de sa patrie, il ne connaît pas le sombre désespoir de l'homme privé de croyances : *qui spiro spera* reste toujours sa devise, parmi tant d'horreurs. Sans recherche, sans procédés réalistes dont il eut pu être prodigue, Bikèlas arrive aux effets les plus tragiques. Quand on a lu l'épisode de la malheureuse Adriana, tombée entre les mains de la soldatesque turque, on ne

saurait plus oublier cette gracieuse, touchante, puis lamentable figure. On sent bien, qu'en pareil cas, Dieu doit pardonner à la folie de la douleur ; quelques lignes suffisent, une exclamation, un cri d'épouvante, et d'intime souffrance, et l'impression demeure ineffaçable, on a tout vu, tout compris... Des notes fournies par l'auteur lui-même permettent, d'ailleurs, au public français, de se rendre mieux compte de la suite des événements qui pourraient lui sembler trop peu indiqués, dans un livre écrit pour des nationaux, fort au courant de ce qu'il nous est permis de ne connaître que d'une façon sommaire.

L'aube russe. Au moment où un sentiment de patriotisme nous pousse, quelles que soient, du reste, nos opinions et nos sympathies, vers l'empire russe, où tout se fait chez nous, à la russe, même les jouets d'enfants et les bibelots d'étrennes, il n'est pas étonnant qu'on revienne à la littérature russe. Sa vogue s'était un peu ralentie, soit, comme le prétendent quelques-uns, à cause de la tendance à une réaction contre le naturalisme, soit parce que les œuvres remarquables chez nos alliés ont été presque toutes traduites. Néanmoins, il reste encore à glaner là-bas ; on nous le prouve en publiant deux nouveaux volumes. L'un, emprunté à un auteur fort populaire en Russie, Nicolas Lieskoff et traduit par un interprète des plus élégants et des plus compétents, M. Victor Derely, nous échappe, en raison de son titre même : *Le voyageur enchanté ;* mais on le retrouvera dans le prochain article d'un de nos collaborateurs ; l'autre, intitulé *L'aube russe*, contient plusieurs contes et récits de Pouchkine. « Le glorieux Pouchkine, » comme l'appelle le vicomte de Vogüé, le premier poète de la Russie, celui qui l'éveilla avec des chants devenus classiques, fut, on le sait, le coryphée de l'idéalisme dans sa patrie ; tout imprégné de l'esprit du XVIIIe siècle, « il était, à la fois, dit encore M. de Vogüé, libertin d'idées... gamin, philosophe, sceptique et enthousiaste... » Il y a bien un peu de tout cela dans ses contes fantastiques ou légers ; néanmoins ce livre donnerait une idée assez incomplète du grand écrivain qui imposa « son nom à toute une époque » et les traducteurs ne se borneront pas à ce volume, s'ils veulent nous faire assister au lever de l'aube littéraire en Russie.

XII à XVIII

L'Irrémédiable. L'auteur de *Madame d'Eponne*, tout en peignant la société mondaine qu'on est convenu de regarder comme le monde honnête, ne lui ménage pas les vérités ; sa plume délicate et ferme sait l'art de les lui faire accepter.

Les mères de famille, celles en particulier qui ont des fils, dont elles songent si peu à faire des hommes, et surtout des chrétiens, devraient lire l'*Irrémédiable*, non seulement le lire, mais le méditer. Peut-être se récrieraient-elles, pour commencer, sur le type trop idéalisé de l'héroïne, sur l'invraisemblance de cette candeur dans la faute. On leur répondrait en ce cas que, d'abord, Madame Brada n'écrit point pour les jeunes filles, ensuite que son but principal consiste à faire ressortir la légèreté avec laquelle tant de gens d'honneur pourtant, entendent la morale et la pratique des plus graves devoirs. « Un enfant de plus ou de moins en ce monde, ce n'est pas une affaire ! » vont-ils répétant. « La vertu d'une pauvre fille ? Eh bien on la lui paiera ! — Ne faut-il pas que jeunesse se passe ? » Et la mère la plus pieuse paraît inquiète, quand la jeunesse de son fils ne se passe pas suivant les exigences mondaines. Très heureuse de voir ce fils échapper aux « dévorantes sirènes de la Seine », dont parlait l'autre jour un célèbre prédicateur, elle se félicite de ce qu'il se borne à ternir et à désoler la vie d'une malheureuse qui ne saura ni le ruiner, ni se défendre. Ces mères si faciles, si indulgentes, deviennent pourtant intraitables, dès qu'il s'agit d'un établissement d'où dépendra la fortune de la famille. Le choix du cœur, les qualités de la fiancée ne comptent point à leurs yeux ; l'intérêt seul les guide, quittes à pleurer, toute leur vie, de pareils mariages. Voilà la thèse développée avec chaleur, par Madame Brada. Pour que la morale du livre soit entière, l'auteur eut mieux fait peut-être de ne pas charger l'ami sage et chrétien d'une mission trop périlleuse à vingt-cinq ans. Séduit à son tour, par le charme de cette jeune fille tombée, touché de son abandon, de ses larmes, il lui propose de la réhabiliter en lui donnant un nom, en reconnaissant son fils, le fils d'Arthus ; c'est dépasser la mesure. Heureusement, Marthe, qui se rend compte, enfin, de l'irréparable tache dont est marquée sa vie, refuse généreusement, courageusement, pour ne demander qu'à Dieu la réhabilitation de la pénitence et du pardon.

Mariage mixte. Triste histoire que celle-là aussi ; véritable drame d'intérieur, dans lequel les deux époux sont presque aussi malheureux l'un que l'autre, et que la mort même de la jeune femme n'interrompt pas. Entre un père et une mère divisés par les croyances, les opinions, les habitudes, l'éducation des enfants court toujours de grands risques ; soit qu'elle doive aboutir à l'indifférence, soit qu'elle déchire l'âme indécise dans son choix et donne lieu à d'interminables luttes au sein des familles. La lecture de cet édifiant petit roman pourra éclairer les jeunes filles tentées d'engager imprudemment l'avenir, sur quelques promesses plus ou moins sincères. Elles comprendront, sans doute, que le danger est à peu près semblable, quand le mari appartient aux sectes libre-penseuses, dont l'intolérance s'accentue de jour en jour. Les principes de l'auteur paraîtront sévères peut-être, ce sont ceux de l'Église ; et il est utile de les rappeler, sous toutes les formes, aux trop nombreux demi-chrétiens de notre époque. Nous avons entendu certaines lectrices se plaindre de ce que le roman se termine par une vocation sacerdotale. Les romanciers catholiques, avec leur idéal de la vie religieuse, dépeupleraient le pays ! s'écrie-t-on d'un air navré. Qu'on se rassure, jamais l'enseignement de cette haute morale n'est arrivé à un pareil résultat et ce ne sont pas les romanciers catholiques qu'on doit accuser des diminutions constatées par les statistiques. L'idéal qu'ils osent nous montrer, quelquefois, ne sert qu'à maintenir dans la société chrétienne ce niveau moral inconnu des peuples antiques, comme de ceux où l'Évangile n'a point encore pénétré. « Je voudrais peindre comme Chaplin », disait une jeune fille. — « Souhaitez plutôt de peindre comme Raphaël, » lui répondit un grand artiste. Peut-on blâmer ceux qui placent leurs modèles très haut, tandis que tant d'autres choisissent si bas leurs personnages ?

Chimères : Tout cela ne nous empêche nullement de trouver que Mme J. Colomb fait bien en mariant son héroïne. Saint Paul ne la blâmerait pas et elle nous prouve que les auteurs catholiques ne se confinent point, comme on le prétend, sur des sommets toujours inaccessibles. Mais Mme Colomb veut que les jeunes filles envisagent le mariage sous un jour vrai ; elle leur apprend combien sont vains et dangereux les rêves trop brillants. D'ailleurs, si Rose a le courage de renoncer à un *chimérique* amour, elle sera bientôt dédommagée par l'affection solide et profonde d'un digne mari, lequel

ne peut déposer dans la corbeille de noce une couronne de comtesse, mais possède, ce qui vaut mieux, toutes les qualités nécessaires au bonheur du ménage. La sœur de Rose, la pauvre infirme qui, elle aussi, faisait des rêves impossibles à réaliser, laissera, sans trop d'amertume, s'évanouir toutes ses *chimères*, comprenant enfin que « Dieu, dans sa bonté et sa justice, n'a pas créé qu'une espèce de bonheur et qu'il a mis en ce monde des joies pour toutes les âmes de bonne volonté ».

Une servante romanesque. Tout récemment, M. le comte de Maricourt publiait, chez Flammarion, des contes fantastiques dont nous avons eu occasion de parler ; il donne, aujourd'hui, dans la collection Gautier-Blériot, une adaptation d'un roman américain très original. Il faut lire ce volume pour se faire une idée de la limite extrême où peut atteindre l'excentricité yankèse, en fait de mœurs, comme en fait de littérature.

L'Empire du Dragon et *Le Fils du chasseur d'ours*. Ces deux volumes continuent la série des reproductions des récits de voyage que l'intrépide conteur, M. Karl May, multiplie avec une verve si féconde. Ayant traduit nous-même un assez grand nombre des ouvrages de M. May, nous souhaitons très volontiers la bienvenue à ces nouvelles publications. Nous n'avons pas, du reste, beaucoup à nous étendre sur ces deux volumes, dont les titres sont assez significatifs. On connaît la manière du Dr May : il procède presque toujours par des dialogues très vifs, très amusants ; les notions topographiques dont ses livres abondent sont exactes, sans pédantisme. Franchement catholique, le narrateur n'hésite point à le témoigner quand l'occasion s'en présente ; il ne se lance jamais, néanmoins, ni dans de longues controverses, ni dans des considérations hors de propos. Les jeunes lecteurs le goûtent beaucoup ; il les instruit souvent et les captive toujours, par le récit, mis en action, de ses aventures, de ses prouesses, de ses rencontres merveilleuses, dans les pays les plus curieux du globe.

Le chevalier du dimanche. La vaillante plume léguée à sa chère fille par Madame la comtesse de Ségur, ne reste guère inactive ; voici encore un livre de bonne lecture offert par Madame de Pitray aux bibliothèques paroissiales, aux cercles des jeunes gens, etc. L'auteur, en s'inspirant de l'histoire des péripéties par lesquelles est

passé le fameux tableau de Millet, l'*Angelus*, a composé un émouvant petit roman dont le héros lutte, au milieu des circonstances les plus difficiles, pour l'observation de la loi dominicale. Les épreuves du généreux *chevalier du dimanche* auront un terme, il épousera une riche héritière, fille de son patron, à laquelle ses exemples auront fait comprendre le sérieux de la vie.

La chaîne d'or, « volume coopératif ! » nous dit, dans la préface, M. N. Godré, recueil composé de nouvelles, d'articles, de poésies même, qu'ont fourni un groupe de journalistes, d'écrivains catholiques faisant partie d'une association encore très restreinte et très modeste, mais de laquelle on peut espérer les meilleurs résultats. Cent cinquante membres de la presse catholique se réunissent déjà pour s'entendre, se soutenir, s'encourager, au milieu de la bataille, si vivement engagée aujourd'hui. Tandis que les caisses des journalistes radicaux et des écrivains naturalistes s'alimentent par les faveurs de l'État ou par « les mines malpropres du zolaïsme » celles des chrétiens restent à sec, le plus souvent. Le succès de *La chaîne d'or* serait, pour nos amis, une heureuse aubaine ; on se le dira ; la bonne œuvre est agréable, elle procure en même temps un excellent livre dont les auteurs ont toutes les sympathies du public religieux. Nos lecteurs apprécieront, d'une façon très particulière, ceux de M. M. Lecoy de La Marche, Drumont, d'Héricault, de La Rallaye, Paul Verdun. Ils trouveront dans ces pages des causeries fort variées ; tantôt sérieuses et instructives, quand elles roulent sur des questions d'histoire ou de politique actuelle, tantôt gaies, bouffonnes, impressionnantes ou mélancoliques ; elles ont de quoi plaire à tous et satisfaire tous les goûts.

Les Suicidés. Nous comptions analyser ce drame si attachant, et nous préparions notre article, lorsque celui d'un de nos collaborateurs, publié dans le numéro de décembre, l'a devancé. Nous ne renoncerons pas, néanmoins, à dire quelques mots d'une œuvre qui, sous certains rapports, eut pu être classée ici. « Rien n'y est inventé », son auteur nous en avertit, mais tout y est mis en relief par une composition habile dans une série de tableaux où revit le passé historique. Ces dialogues, dont le fond est puisé dans les mémoires du temps, sont reliés avec art, afin de produire l'effet voulu, et certes, l'effet est tel qu'on ne peut lire ce livre sans frisson ni sans larmes. Songez donc, ces suicidés, c'est le roi Louis XV, le

descendant de cette race illustre entre toutes qui a fait la France ; ce sont les seigneurs, les grandes dames, les ministres, la noblesse trahissant leur devoir au moment de la grande crise sociale ! Il y avait encore tant d'éléments d'ordre et de résistance dans le pays ; nous le voyons dans ce drame même, le peuple aimait encore son roi, avec une si filiale tendresse, les gentilshommes étaient encore si braves ! Et le roi, les courtisans, les gens en place, laissent tomber dans la boue la glorieuse couronne de lis ; ils s'abandonnent au torrent, au lieu de diriger les réformes nécessaires, et bientôt, il ne se trouvera pas, dans tout le royaume, assez de sang ni de larmes pour expier ces lâchetés, ces intrigues, ces hontes ! M. E. Loudun, on le sait, s'arrête à la mort de la duchesse de Chateauroux, dont l'effrayante agonie achève, de la manière la plus dramatique, ces scènes instructives. Que l'auteur ait longtemps hésité avant de livrer son œuvre au public, on le comprend, et pourtant, toujours respectueux envers la vérité historique, s'il l'a peinte avec de si fortes couleurs, n'est-ce pas pour en faire ressortir une leçon sévère et trop oubliée surtout, dans certaine classe de notre société ?

J. DE ROCHAY.

LIVRES D'ÉTRENNES

La maison MAME, de Tours, dont les livres d'éducation sont si connus et appréciés, publie, cette année, quatre ouvrages très bien choisis : en premier lieu, l'*Histoire de la Sainte Bible*, ancien et nouveau testament, par M. l'abbé Cruchet. C'est un résumé complet de l'histoire sainte, où est racontée la suite des faits, comme si elle avait été écrite par un seul auteur, où rien n'est ajouté du texte inspiré, et où l'on a élagué seulement ce qui n'était pas indispensable, en s'aidant des travaux contemporains les plus estimés, tels que les savantes études de Mgr Meignan, qui élucident certains récits controversés. Il est inutile d'insister sur l'excellence d'une histoire qui, même au point de vue humain, est la plus belle et la plus poétique de toutes; qu'est-ce donc quand on y voit l'histoire merveilleuse de l'humanité, depuis la création de l'homme, les miracles par lesquels Dieu l'aide, la soutient, la punit, l'élève et la récompense.

Ce livre, propre a être mis entre les mains de tous les jeunes gens, et qui doit rester sur la table de la famille, est orné d'un grand nombre de gravures, choisies parmi les illustrations célèbres de la grande *Bible* de Gustave Doré ; on sait quelles sont les qualités de ce prestigieux dessinateur, pittoresque, coloré, saisissant, puissant par l'impression de grandeur qu'il donne à ses architectures et à ses paysages ; on a ainsi pour un prix minime des illustrations d'un livre de premier ordre.

Le deuxième ouvrage est un livre connu, le *Louis XIV*, d'Amédée Gabourd : tout le monde rend justice au mérite de cet historien religieux, honnête, modéré ; dans le grand roi il fait une part équitable aux brillantes actions et aux fautes, et l'impression qu'il laisse est celle de l'impartiale postérité. On est donc sûr de donner à ses enfants une idée juste d'une des plus grandes époques de notre histoire. Les gravures, représentant les portraits des hommes illustres, les batailles, les scènes historiques, des vues de palais, de châteaux, d'après les estampes du temps, reproduisent plusieurs œuvres de peintres éminents, tels que Van Dyck, et des desseins d'artistes distingués de notre époque : MM. Fatio, Penguilly, Dick, E. Bayard, etc.

Les deux autres livres publiés par la maison MAME, sont des voyages; l'un, le *Japon d'aujourd'hui*, d'après le journal d'un missionnaire, est d'un intérêt sur lequel on n'a pas besoin d'insister : Après une navigation remplie de détails piquants sur l'Égypte, la Mer Rouge, l'Inde, etc., on arrive au Japon, où l'on assiste au spectacle attachant de deux civilisations en présence, l'ancienne, qui, par une révolution faite il y a trente ans, s'est tout à coup effondrée, mais dont il reste de nombreux et importants débris, et la nouvelle, la civilisation européenne, ou plutôt chrétienne, qui, en si peu d'années, a opéré tant de transformations. Dans ce Japon si fermé, si hostile aux étrangers, où l'on obligeait à marcher sur la croix, quoi de plus

extraordinaire que de trouver des églises, une cathédrale, des écoles catholiques, une université, des chemins de fer, des rues européennes ! Et même changement dans les mœurs, les costumes, etc. D'un autre côté, le fond de la nation n'est pas changé, et rien de plus curieux que de voir, dans les nombreuses gravures qui accompagnent le texte, les temples de païens, les différentes classes sociales, marchands, mendiants, prêtres, depuis l'impératrice singulièrement coiffée, jusqu'au vidangeur revêtu de son manteau de paille, et les intérieurs des maisons japonaises, les repas, les jardins aux arbres minuscules, etc. Mais aussi, pour avoir une idée complète de cette civilisation raffinée à tant d'égards, il faut lire certains détails sur les mœurs, la saleté des auberges; les voyageurs européens sont obligés de porter avec eux les couvertures de leur lit. Le missionnaire intelligent et instruit qui a écrit ce très utile journal nous montre, d'ailleurs, les efforts incessants des Allemands pour nous supplanter au Japon et ruiner l'influence française. Là, comme partout, nos meilleurs représentants et les plus énergiques pionniers de la civilisation sont les missionnaires : c'est à la France de le comprendre et de les soutenir.

Le second voyage, intitulé : l'*Homme aux yeux de verre*, par MM. Rossi et Méaulle, a la forme d'un roman, mais n'en est pas moins exact et vrai : en réalité, c'est un voyage à la Côte d'Ivoire, à Widdah, au Dahomey et à sa capitale Abomey ; et l'on conçoit quel intérêt il y a dans la peinture des mœurs cruelles, sauvages, exécrables de ces peuplades noires que semble inspirer le démon. Les épisodes dramatiques ou amusants, qui coupent ces descriptions de coutumes et de crimes atroces, reposent heureusement l'esprit du lecteur, ainsi que les nombreuses gravures qui reproduisent les types, les sites et les scènes, auxquelles assistent les héros du roman; ceux-ci, du reste, se tirent très honorablement d'affaire, et tout finit sans qu'on ait à regretter la mort des voyageurs auxquels on s'est intéressé. On ne fait qu'un vœu, en fermant le livre : que l'heure arrive bientôt où une puissance chrétienne, et espérons que ce sera la France, châtiera, comme ils le méritent, ces monstres à face humaine qui ont organisé les massacres de milliers d'hommes, et rendra désormais impossibles de telles horreurs.

Je signale, en passant, un livre dont le titre indique l'esprit et la portée : *Trois artistes chrétiens*, Raphaël, Michel-Ange et Flandrin, par M. Fr. Bournand (Delhomme et Briguet.) C'est un ouvrage propre à donner une idée élevée de ces grands artistes aux jeunes gens qui ont déjà le goût des arts, et à leur indiquer la voie à suivre, s'ils veulent les cultiver : ils trouveront, avec le texte instructif, la reproduction de plusieurs œuvres éminentes de ces grands peintres.

La maison Hachette est la librairie qui publie le plus grand nombre de livres d'Étrennes. Elle s'applique particulièrement à en procurer aux lecteurs de tous les âges et de tous les goûts. Cette année elle met en vente un livre dont le titre est resté dans toutes les mémoires : *Trente et Quarante*, d'Edmond About. Qui ne se rappelle, en effet, cet épisode, le plus amusant certainement de la série des *Mariages de Paris*, où l'on suit en souriant les inventions de l'ingénieuse fille du capitaine Biterlin ? Cette his-

toire d'un de nos plus spirituels conteurs méritait d'être illustrée et prêtait, plus qu'aucun roman, à la fantaisie d'un artiste. Aussi les dessins de Vogel sont-ils dignes d'About et contribuent-ils à former un album aussi intéressant à regarder que le récit est amusant à lire. C'est l'ouvrage le plus artistique de l'année.

Après ce beau volume, il faut signaler plusieurs ouvrages historiques : l'*Habitation humaine,* par M. Charles Garnier, architecte de l'Opéra, suite de gravures représentant les types de maisons, huttes, palais, etc., où s'abritent les hommes dans tous les pays du monde, accompagnés d'un texte savant par M. Ammann ; l'*Histoire de France,* par M. Duruy, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, où l'on a pris soin d'illustrer le texte par des reproductions de monuments et de portraits les plus authentiques ; la *Charité en France,* par Mme de Witt, véritable *trésor* des vertus et des actes héroïques de ces grands saints qu'on appelle saint Vincent de Paul, saint Louis, etc., etc., qui ont fondé en France tant d'œuvres de charité admirables, auxquelles n'échappe aucune infortune, et qui, commencées par les premiers évêques, s'étendent à travers les siècles jusqu'aux Petites Sœurs des pauvres; volume, d'ailleurs, où l'on est heureux de retrouver nombre de portraits historiques, d'après les artistes du temps ; le tableau de *la Littérature française,* par M. Paul Albert, des origines au XVIIe siècle, par un homme de goût et de principes littéraires sûrs, qui donne, avec des extraits bien choisis, une idée complète du mouvement intellectuel de notre patrie et de la vie des grands écrivains qui l'ont illustrée et dont de nombreuses gravures reproduisent les traits ; enfin, la troisième partie du grand ouvrage sur la Perse, de M. Dieulafoy, l'*Acropole de Suse,* qu'il suffit d'indiquer pour en rappeler l'importance.

La maison HACHETTE a, de plus, toute une série de voyages des plus attachants : le *Voyage au Thibet,* exécuté par M. Bonvalot et le prince Henri d'Orléans, où le jeune prince a montré autant de courage que de curiosité scientifique, et d'où il a rapporté des descriptions fort bien faites, et des photographies, qui, reproduites en gravure, initient le lecteur à la connaissance de ce pays presque inconnu ; *A la conquête du Tchad,* par Harry Alis, excursion au centre de cette Afrique que se sont partagée d'avance trois ou quatre grandes puissances, et dont le centre est précisément le lac Tchad plus connu de nom qu'en réalité.

Mais un voyage qui a surtout pour la France un intérêt particulier, est celui du capitaine Benger : *Du Niger au golfe de Guinée* : ce jeune officier a traversé une partie de l'Afrique occidentale, le Soudan français, la Guinée, le Kong, le Moffi, et d'autres pays dont le nom nous est aussi peu familier, dans l'espace de vingt-huit mois, seul, accompagné de quelques porteurs, sans armes, si ce n'est celles qu'il donnait en cadeaux ou en échanges ; il s'est trouvé en relations avec une quantité de tribus, de peuples, de royaumes barbares ; il a subi toutes les privations imaginables, de la faim, de la chaleur, de la fièvre, voyageant pendant un mois dans une forêt où il fallait se frayer le chemin à coups de hache et de sabre, près d'être noyé par le passage des hippopotames, franchissant nombre de rivières, de cascades, de rochers, de marais, et malgré son isolement et ses ressources

assez restreintes, — il nous apprend qu'il n'a dépensé, en ces vingt-huit mois, que la valeur de vingt-trois mille francs en cadeaux — partout s'arrangeant pour se faire bien venir, apaisant les différends prêts à éclater entre les populations noires et les gens de sa suite, intéressant les rois sauvages par la peinture de la puissance de la France, concluant avec eux des traités qui les mettent sous notre protectorat. C'est là le résultat le plus important de ce voyage ; le capitaine Binger n'est pas seulement un curieux, c'est un jeune homme d'État qui connaît et apprécie les productions, les ressources, les pays qu'il traverse. Il ne néglige rien, d'ailleurs : le savant trouvera dans son livre des observations sur le climat, la quantité de pluie qui tombe ici ou là; les lecteurs mondains seront attachés par une suite presque ininterrompue de tableaux de mœurs, de scènes pittoresques, de descriptions, de coutumes bizarres, qui rendent ce voyage singulièrement varié ; — je signale aux mères de famille le moyen qu'emploient les mamans d'une peuplade d'Afrique pour nettoyer leurs bébés extérieurement et intérieurement. — Presque à chaque page, du reste, des gravures de Riou mettent les faits, les hommes et les lieux en relief : c'est un livre instructif, amusant, et que tout le monde peut lire.

Bien entendu, à tous ces ouvrages diversement importants, la librairie Hachette joint, comme les autres années, plusieurs volumes de ses collections : la *Bibliothèque rose* ; de jolis romans, *Mon amie Georgette*, par Deschamps; *Deux abandonnées*, par Mme Fresneau, accompagnés de gravures fort bien faites; de la *Bibliothèque de famille*, etc., et enfin de son *Journal de la jeunesse*, dont le succès n'a pas cessé de croître avec des noms tels que Zénaïde Fleuriot, J. Girardin, X. Marmier, A. Giron, V. Tissot, etc., et les dessins de Crafty, Delort, Lix, Régamey, Zier, Vogel, Tofani, etc.

Entre tous les livres d'étrennes spécialement écrits pour les jeunes gens, il n'est que juste de signaler le *Jeune Théodore*, par Marie Robert Halt, (Flammarion), histoire d'un jeune homme élevé dans une famille riche et qui en profite pour s'amuser un peu. Puis, le père se trouve tout à coup ruiné, le fils se met à travailler avec ardeur, courage et persévérance, ne reculant pas devant les tâches les plus pénibles et réputées les plus basses, et contribue ainsi à relever sa famille, et à reprendre lui-même une place honorable et aisée dans le monde. Cette histoire présente un exemple profitable aux jeunes gens, et est très agréablement écrite.

La librairie Plon met en vente cette année *la Neuvaine de Colette :* quiconque l'a lue n'a pas oublié cette aimable nouvelle, ce joli petit roman qui fait sourire et pleurer, qui commence comme un conte d'enfant et qui finit comme un rêve de jeune fille ; ces pages fraîches et spirituelles, où se déroule un drame à deux, d'un jeune homme blessé que soigne une jeune fille, histoire connue, il est vrai, mais rajeunie par les plus gracieux détails, l'amour vrai, discret, inavoué, profond, et l'aventure se dénoue comme l'espère, comme le désire le lecteur. Il y a là un caractère de jeune fille gaie, tendre, spirituelle, pieuse, naïve, volontaire, curieuse, ignorante, charmante, en un mot, un idéal. Ce petit chef-d'œuvre, signé Jeanne Schultz, est publié aujourd'hui en un élégant volume illustré de

jolis croquis de M. E. Bayard, qu'on ne peut trop féliciter de se relever de sa mensongère estampe de Sedan par une suite de petits tableaux qui montrent son fin talent d'observateur et de peintre. La *Neuvaine de Collette*, récit gai, chaste, souriant, peut être laissé entre toutes les mains.

La librairie PLON ajoute à la *Neuvaine de Collette* un récit de *Contes de la grande Sœur*, très amusants et fort gaiement illustrés par Mme Marie Seymour-Lucas ; et un de ces albums de Caran d'Ache, toujours bien accueillis du public : celui-ci est intitulé : *à la Découverte de la Russie*, par Nick Benar, et dans ce cadre et ce sujet, qu'il connaît bien, le plus original de nos caricaturistes a su mêler le fantastique et le réel, la vérité et la fantaisie, avec une bonne humeur et une gaieté telles que vous avez l'illusion du vrai, en riant de ses étourdissantes imaginations.

La grande maison FIRMIN DIDOT publie, cette année, plusieurs ouvrages intéressants pour les Étrennes ; deux surtout sont dignes de sa vieille réputation : la *Vie Américaine*, et *Dix ans dans l'Équatorial*. *La Vie Américaine*, par M. Paul des Rousiers, justifie bien son titre, car elle donne une idée complète de la vie que l'on mène aux État-Unis, dans toutes les parties de la grande république et dans toutes les carrières : l'agriculture, les émigrants, les cités de l'Est, les villes à blé de l'Ouest, Saint-Louis, Saint-Paul, Denver, Chicago, les chemins de fer, les banques, les lettres, les sciences et les arts, les religions, si nombreuses, etc. etc., tout ce que l'on peut désirer savoir, nous est présenté, décrit, raconté, peint avec d'amples détails, des anecdotes, des traits de mœurs, qui font pénétrer dans le milieu même de cette nation qui s'étend, se développe chaque jour, et dont on ne peut dire que le caractère est actuellement arrêté. S'il faut dire la vérité, en face de ces hommes qui tous ne s'occupent qu'à gagner de l'argent, de ces maisons de dix étages, de ces banques de seize, de ces chemins de fer qui couvrent les rues, de ces fabriques colossales, de ces *élévateurs* gigantesques, de ces familles où l'on entend le fils de douze ans, à qui le père promet un dollar, s'il bêche le petit jardin de sa sœur, lui dire : « Je ne doute pas de votre bonne foi, mais donnez-moi le dollar d'abord ! » et notez que, s'il veut l'avoir d'abord, c'est pour commencer une *affaire* ! Quand donc on contemple cette activité incessante, ce monde *utilitaire* s'agitant sans repos, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Que ces gens-là doivent s'ennuyer ! Et que cette société est ennuyeuse ! Et l'on ne se trompe pas. Les Yankees gagnent de l'argent, mais, l'argent gagné, ils ne savent qu'en faire : de là, des dépenses extravagantes, et aussi des fondations de maisons d'éducation, d'hôpitaux, d'œuvres de bienfaisance, qui semblent faites par la nation plutôt que par des particuliers. Ces banquiers, fabricants, commerçants, qui travaillent et peinent sans cesse, n'ont pas conscience de ce qu'ils font : dans cent cinquante ou deux cents ans, leurs petits-fils jouiront de tout ce qu'ils auront amassé, accumulé, les classes se seront formées, tandis qu'aujourd'hui il n'y a, pour ainsi dire, pas moyen de se faire servir par des domestiques ; une aristocratie se sera établie, avec des privilèges ; déjà les riches miss visent à devenir duchesses et marquises ; deux ou trois royaumes et empires auront été taillés dans le vaste territoire des États-Unis, et il n'y restera peut-être pas même une

petite république. Le livre de M. Paul des Rousiers, — il y a presque autant de gravures que de pages, — est l'ouvrage le plus complet et le plus instructif que puissent lire sur ce sujet, grands et petits, ignorants et savants.

Le second ouvrage, *Dix ans dans l'Équatorial,* par M. Casati, est d'un autre intérêt : c'est l'existence de quelques Européens parmi des populations barbares ou sauvages, leurs luttes, leurs aventures, les guerres, les massacres, les supplices, dans les forêts, les déserts, les villages du Soudan, du Haut-Nil, etc. Ici, tout est nouveau : le pays, l'histoire, les mœurs ; et, en même temps, les noms qui retentissent sont des noms connus : Emin, Gordon, qui périt à Kartoum ; le Madhi, à la tête de populations fanatiques ; Stanley, le major Havack, le général Hicks, qui s'aventura, sans rien écouter, dans un pays ennemi avec six mille hommes, et tout à coup fut entouré par un peuple entier, cent mille sauvages peut-être, et massacré, lui et son armée, jusqu'au dernier. Les péripéties dramatiques ne manquent pas ; M. Casati lui-même, l'auteur du récit, est attaché un jour à l'arbre des supplices, et peu s'en fallut qu'il ne revit jamais l'Europe. Et quelle population ! « Tous les Arabes, dit-il quelque part, sont mendiants ou voleurs. » On se demande comment on peut vivre parmi ces brutes, y demeurer, pendant des années, comme Emin, et quelles compensations il y a à tant de déboires, de dégoûts, de dangers et de souffrances. Le livre, du moins, ne vous apporte que la jouissance de connaître ces mœurs, ces voyages, ces animaux, ce climat, ces abominations de l'esclavage, etc., sans autres émotions que la pitié, l'étonnement et l'intérêt du dénouement. Des gravures d'après des photographies prises sur place, vous font voir la vérité même. Nul livre ne donne une idée plus parfaite de l'effroyable anarchie de ces pays, où tout est à changer, hommes, mœurs et institutions.

Outre ces grands ouvrages, la maison F. Didot ne néglige pas de publier quelques-uns de ces romans qui font partie de sa *Bibliothèque des mères de famille*, qu'il suffit de citer pour être assuré qu'ils sont d'une moralité parfaite autant qu'intéressants : la *Brioulette*, par Jacques Fernay ; les *Souvenirs d'enfance et de collège,* par Eudel du Gord ; de plus, voici un ouvrage éminemment utile et d'un intérêt actuel : la *Marine moderne,* par Marc de Murlin, qui, à l'aide de descriptions bien faites, et de nombreuses illustrations, révèle cette marine nouvelle, les cuirassés, les torpilleurs, tout ce qui constitue la flotte de guerre, si peu semblable à l'ancienne ; puis, les grands transatlantiques, les marines militaires étrangères, les yachts de plaisance, etc. C'est avec une sorte d'étonnement et d'effroi que l'on suit la description de ces machines énormes, de ces canons de trente-six pieds, qui peuvent, d'un seul coup, anéantir des vaisseaux qui, eux-mêmes, ont coûté vingt-cinq millions.

Ceux qui aiment des spectacles plus doux, n'auront qu'à lire les jolis récits de M. le marquis de Cherville : *Contes de ma campagne* ; ils y trouveront des histoires de toutes sortes d'animaux, de corbeaux, de pies, de taupes, de chiens surtout, des plus amusantes. Personne n'est en même temps de meilleure compagnie, et plus spirituel que M. de Cherville. Enfin, la maison F. Didot complète sa série des livres d'étrennes par la publication d'un nouveau volume de sa belle édition de Walter Scott, *Richard en*

Palestine, un des plus dramatiques romans de l'auteur écossais, traduit par M. Louisy, avec l'exactitude et l'élégance de style que l'on connaît et qui ne laisse rien à désirer.

Ce n'est pas une revue générale que nous voulons entreprendre ici, c'est de la Société de Librairie catholique seulement que nous dirons un mot.

Elle est, comme on sait, en liquidation amiable.

Écoulant son stock à des prix excessivement avantageux, il faut en profiter pour les livres d'étrennes : nous devons dire, pour ceux qui lui restent.

Ainsi, de ce magnifique *Littoral de la France* en six volumes, tant vanté par l'unanimité de la presse et si apprécié des acquéreurs, elle n'a plus que quelques exemplaires complets.

Seule, la 1re partie : *Côtes normandes*, compte un certain nombre de volumes à écouler, soit de la grande édition in-4°, soit de la petite édition populaire in-8°. Qu'on se hâte, si on veut la posséder. Dans huit jours peut-être, il ne sera plus temps.

La *Vie des Saints*, par Mgr Paul Guérin, illustrée par Yan'Dargent, est toujours le grand livre de luxe, l'incomparable livre d'étrennes du lecteur lettré et artiste, comme il l'est du lecteur religieux. On ne doit pas laisser échapper l'occasion de le posséder à des conditions si exceptionnelles.

Autant nous en dirons de ce chef-d'œuvre littéraire, de ce monument d'érudition chrétienne qui a pour titre : *Sainte Cécile et la Société romaine aux deux premiers siècles*, par dom Guéranger. La dernière édition est à peu près épuisée, et s'il en suivra une nouvelle, — et surtout une nouvelle de cette richesse, à la portée de toutes les bourses, — rien de plus incertain. Encore ici, saisir donc l'occasion tant qu'elle se présente.

Sur les œuvres de Paul Féval, édition illustrée et épurée, la Société de Librairie catholique n'a plus que deux volumes à offrir : les *Veillées de famille* et *Corentin-Quimper*. Tous les autres ont été enlevés dans le mouvement général de la liquidation. Et ces deux-là, les seuls qui restent, seront-ils jamais réédités en édition illustrée ?

Les hésitants, les retardataires, ceux du mot : *A demain !... à l'année prochaine*, regretteront en vain, en présence du prochain centenaire de Christophe Colomb en Europe et dans le Nouveau-Monde, l'édition artistique et monumentale du *Christophe Colomb* de M. le comte Roselly de Lorgues. La Société de Librairie catholique l'a écoulée entièrement ; mais on peut trouver, dans une certaine mesure, une compensation suffisante dans l'édition populaire qu'elle en a fait, moins riche sans doute comme illustration, mais absolument la même comme texte.

Le livre, vu et écrit sur place, de M. Charles Buet : *Madagascar, la reine des îles africaines*, et les trois volumes de M. Ernest Michel : *A travers l'hémisphère sud* ou *Mon second Voyage autour du monde*, constituent, dans la vogue actuelle que rencontrent ces sortes d'ouvrages sur les colonies et sur les peuples lointains, un des plus attrayants et des plus instructifs livres d'étrennes. Les années antérieures, la Société de Librairie

catholique en a écoulé des milliers d'exemplaires : qu'on se hâte, répéterons-nous, si on veut mettre dans sa bibliothèque ces précieux trésors. Les éditions tirent à leur fin.

EUGÈNE LOUDUN.

LIVRES SCIENTIFIQUES

Aujourd'hui peu de livres de sciences sont édités spécialement en vue des étrennes, car on préfère donner tous ses soins à des ouvrages d'un réel mérite et d'une valeur sérieuse. C'est à ce titre que nous signalerons tout d'abord à la librairie Hachette *les grands travaux du siècle* de J.-B. Dumont, qui renferment en quelque sorte l'histoire de toutes les grandes œuvres qui font la gloire du XIXe siècle : Chemins de fer, tunnels, ponts métalliques et charpentes en fer, canaux maritimes, Suez, Panama, Corinthe, ports, paquebots, cuirassés, télégraphes, puits artésiens, etc. Après cette lecture on est très au courant de tout ce qui sert à rapprocher les peuples et à abréger les distances, comme après avoir lu *A travers l'industrie française*, de Paul Poiré, on connaîtra tout ce qui assure le bien-être de la vie. Après nous avoir montré l'extraction de la houille et des métaux usuels : fer, plomb, cuivre, zinc, etc., ainsi que leur travail, l'auteur nous conduit à travers les industries de l'alimentation, pain, vin, bière, sucre, etc., pour nous mener, ensuite, à ce qui concerne le vêtement et la toilette, soie, lin, coton, laine, tissus, ganterie, chaussures, parfumerie, etc. Avec les industries du logement et de l'ameublement, nous apprenons les travaux d'ébénisterie, la fabrication des papiers peints, la céramique, la verrerie, les bronzes, la coutellerie, l'éclairage, etc. Félicitons M. Poiré de n'avoir pas oublié les industries qui satisfont aux besoins intellectuels, telles que la fabrication du papier, l'impression typographique, la gravure, etc.

On voit par ces trop courts détails combien la lecture de ces deux ouvrages, supérieurement illustrés, sera profitable à nos grands jeunes gens en âge de s'enquérir de l'origine des modes de fabrication de tous les objets nécessaires à la vie.

Avec la *Bibliothèque des merveilles*, nous abordons des ouvrages moins importants et de dimensions plus petites, mais non moins intéressants. Qu'on en juge par les trois suivants. Dans *le Forum*, M. Augé de Lassus, qui nous a déjà donné *les tombeaux* et les *sept merveilles du monde*, nous fait revivre aux diverses époques de l'histoire, cette place qui a joué un si grand rôle dans les destinées de Rome, place dont on conserve avec un soin jaloux les moindres ruines et les moindres vestiges. Voici M. Eugène Dubief qui nous met rapidement au courant de tous les secrets de la presse dans le *journalisme*. Après cette lecture, il semble que chacun pourra devenir maître dans ce métier si difficile pourtant, puisque peu y réussissent complètement. Ce petit volume excitera la curiosité. Enfin, avec les *manuscrits*, M. Auguste Molinier nous fait passer en revue tous les procédés à l'aide desquels l'antiquité et les temps antérieurs à l'imprimerie ont pu nous transmettre leurs monuments littéraires, historiques, etc.

A la librairie G. MASSON, nous recommanderons particulièrement les recherches expérimentales sur les conditions physiques : *La vie dans les eaux*, par le docteur Paul Regnard, où sont étudiées avec beaucoup de soin les conditions de la vie aquatique et surtout de la vie dans les grandes pro-

fondeurs. Les détails sur la technique à employer dans ces sortes de recherches sont abondants et nombreux. La description des appareils est très soignée et l'auteur sait gré au prince de Monaco d'avoir mis à sa disposition toutes les ressources de son yacht et de sa principauté, pour mener à bonne fin cette étude d'une partie spéciale de la physiologie.

Voici un ouvrage de longue haleine qui touche bientôt à sa fin, *l'Encyclopédie chimique*, publiée sous la direction de M. Frémy par la maison Vve Dunod. C'est une très vaste publication qui compte de nombreux volumes, parmi lesquels nous signalerons seulement aujourd'hui les deux derniers parus, volumes dont l'importance est considérable. C'est d'abord la *chimie des liquides et des tissus de l'organisme* par le docteur Garnier, M. Lambling et M. Schlagdenhauffen, c'est-à-dire, tout ce que nous possédons de connaissances positives sur les fonctions de nutrition et sur les transformations diverses et multiples de matières albuminoïdes.

On sait tous les desiderata de la science sur ces questions complexes dans lesquelles il est de mode aujourd'hui de faire intervenir les organismes inférieurs (microbes). Seulement les auteurs de la *chimie physiologique* nous paraissent avec raison avoir considérablement diminué leur rôle dans les phénomènes de la digestion. L'autre volume a non moins d'importance. M. Ch. Girard, chef du laboratoire municipal et M. B. Pabst, chimiste principal au même laboratoire, y étudient les *matières colorantes de la série aromatique* avec leurs applications industrielles. Ce sera certainement l'un des volumes les plus pratiques et les plus utiles de cette vaste *encyclopédie chimique* et nous regrettons de n'avoir que juste l'espace nécessaire pour signaler un travail de cette importance.

On doit encore ranger parmi ces livres scientifiques utiles à propager la *Bibliothèque de l'enseignement agricole*, que publie la maison Firmin-Didot sous la direction de M. Mentz. Rappelons seulement à nos lecteurs les volumes que nous analysions dernièrement et qui concernent les engrais, les irrigations, le cheval, les industries du lait, etc., etc. En ce moment où l'on comprend que l'agriculture est la branche la plus importante du travail national, c'est faire œuvre patriotique que de propager de tels ouvrages. Quels résultats n'obtiendraient pas les cultivateurs, s'ils étaient mieux convaincus que c'est par la science telle que le comprend M. Mentz que l'agriculteur tirera du sol le maximum de rendement.

Parmi les *Revues scientifiques* qui tiennent le mieux leurs lecteurs au courant des découvertes de la science et de leurs applications, nous citerons tout spécialement le *Cosmos*, qui s'occupe des sciences en général; la *Nature*, dont les magnifiques illustrations montrent les belles et nombreuses applications des sciences aux arts et à l'industrie; enfin, la Revue mensuelle d'*Astronomie populaire* qui, en dehors des astres et de tous les phénomènes célestes, contient de nombreux articles sur la météorologie et la physique du globe.

Ces revues sont illustrées avec beaucoup de soin et elles forment, à la fin de l'année ou de chaque semestre, un fort beau volume dans lequel on peut suivre pas à pas les découvertes scientifiques, ainsi que les discussions et les applications auxquelles elles donnent lieu.

Dr Tison.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les dernières années du siècle qui s'achève tomberont vite maintenant, l'une après l'autre, dans le passé. 1892 succède déjà à 1891. On ne parle plus partout que de fin de siècle. Le langage courant s'est emparé de cette formule et l'applique à tout avec cette légèreté et cette insouciance qui fait que l'on devance déjà le siècle à venir et que l'on ne compte plus pour rien la dizaine d'années qui restent à courir pour compléter le présent cycle séculaire. Il est vrai, en un sens, que le dix-neuvième siècle est achevé. Il a désormais son caractère historique. Des événements nouveaux, importants, peuvent surgir d'ici à l'an 1900 ; peut-être même seront-ils assez graves pour changer la face des choses en Europe. S'ils ont cette importance, ils pourront ouvrir une ère nouvelle, faire commencer plus tôt le siècle que les nouvelles générations appelleront le vingtième : ils ne modifieront plus la physionomie du siècle qui a commencé, en réalité, pour l'Europe et pour le monde, comme pour la France, en 1789 et qui a vu, avec tant de changements et de nouveautés, tant de troubles et d'avortements.

Entre autres choses, notre siècle, né d'une rupture violente avec le passé, portait en lui le germe d'un conflit profond qui a mis aux prises, dès le début, la société civile et la société religieuse, l'idée laïque et l'idée chrétienne, la science et la foi. Ce n'était plus seulement l'éternelle querelle, qui remplit l'histoire, entre l'Eglise et l'Etat, où il ne s'agissait que de suprématie. Ici, c'est du principe religieux lui-même qu'il était question. La Révolution apportait un programme nouveau au monde. Elle prétendait constituer la société dans un état d'indépendance absolue à l'égard de Dieu et de tout culte religieux, et établir l'ordre politique sur la seule autorité de l'homme. C'est de là qu'est venue l'idée de la sécularisation des lois et des institutions, idée qui a plus ou moins pénétré, à l'heure présente,

tous les Etats. Nulle part elle n'est aussi avancée qu'en France. La république actuelle a pour principe fondamental la laïcité de l'Etat. C'est ce que son principal auteur, feu Gambetta, exprimait dans cette formule populaire : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

Ce mot de guerre retentissant, jeté aux passions de la foule, n'est autre chose, en effet, que l'expression de l'incompatibilité qui existe entre le catholicisme ou l'Eglise et l'organisation toute laïque de la société moderne, que rêvent les théoriciens de la Révolution. C'est pour y arriver que les radicaux réclament instamment la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La question, qui fait essentiellement partie du programme républicain, est perpétuellement, on peut le dire, à l'ordre du jour du Parlement français. De temps à autre elle se pose avec plus de violence. Il semble chaque fois qu'on va en venir à la solution ; mais il y a aussi une prudence de conduite, une raison de gouvernement qui s'oppose à l'adoption de mesures extrêmes et qui a fait ajourner, jusqu'ici, la proposition sans cesse renouvelée par les intransigeants de rompre définitivement avec la religion, de briser les liens qui unissent encore l'Etat à l'Eglise, d'opérer enfin la complète sécularisation de la société.

Telle a été, en somme, l'issue du débat si bruyamment engagé, ce mois-ci, devant les Chambres. Les passions étaient pourtant vivement surexcitées. Les intransigeants de l'extrême gauche et les francs-maçons acharnés avaient voulu profiter de l'émotion causée par l'affaire de l'archevêque d'Aix et les incidents qui l'ont suivie, pour en finir avec cette politique de fausse modération et d'apaisement trompeur, à laquelle le cabinet voulait se tenir, pour faire entrer le Gouvernement et les Chambres dans une voie nouvelle, et les amener à prendre, *ab irato*, des mesures extrêmes contre l'Eglise.

Tout ce qui s'est passé depuis le 2 octobre, était, en effet, de nature à irriter les passions antireligieuses. Le parti dominant avait pris l'habitude de traiter le clergé et les catholiques, non seulement comme des ennemis, mais comme des vaincus. Voilà douze ans qu'il légifère à son aise contre l'Eglise, qu'il détruit pièce à pièce la société chrétienne, par un système de laïcisation qui embrasse à la fois l'école, les hôpitaux, l'armée; voilà douze ans qu'il vexe et qu'il opprime le clergé de toute sorte de mesures arbitraires : réduction du budget des cultes, confis-

cation des traitements ecclésiastiques, suppression des chapitres des cathédrales, infractions multipliées du Concordat, assujettissement des séminaristes au service militaire, destruction des congrégations religieuses par l'impôt ; voilà douze ans qu'il mène son œuvre hypocrite de persécution, sans que les évêques français aient cru devoir se départir de l'attitude patiente et réservée qui rentrait dans les vues de Rome, et qui semblait plus propre que la résistance à amortir les effets de la politique républicaine et à prévenir la rupture définitive entre l'Etat et l'Eglise. Tout allait donc au gré des habiles meneurs du plan maçonnique, qui croyaient pouvoir opérer doucement, sans lutte ouverte, l'asservissement du clergé et la destruction des croyances religieuses dans le pays, lorsque le procès de l'archevêque d'Aix est venu provoquer, au sein de l'épiscopat et parmi les catholiques, un mouvement inattendu, propre à troubler et à inquiéter les ennemis de l'Eglise.

Il y avait une limite à la patience du clergé. Aussi, lorsqu'après l'insulte prodiguée à Rome et dans toute l'Italie, au cours du pèlerinage des ouvriers et de la jeunesse catholique, à la papauté et à la France, le gouvernement eut paru prendre parti pour les insulteurs, parce que les victimes étaient des catholiques, lorsqu'au lieu d'adresser des représentations au gouvernement italien, il eut envoyé aux évêques cette circulaire impertinente, qui semblait les rendre responsables des événements et qui allait jusqu'à mettre en cause leur patriotisme, la mesure s'est trouvée pleine et ce que l'archevêque d'Aix, le premier, avait dit pour protester contre une pareille insolence et une si odieuse accusation, la plupart de ses collègues s'empressèrent de le répéter pour leur compte et, avec plus de spontanéité encore, après la condamnation dont le vénérable prélat avait été l'objet.

Les adhésions des évêques, au nombre d'environ soixante-dix, au vaillant archevêque d'Aix, les adresses de félicitation qui lui ont été envoyées de toutes parts, les souscriptions ouvertes en son honneur dans les journaux, toutes ces manifestations qui témoignaient d'un réveil général du sentiment catholique, venaient fournir aux radicaux une occasion, plus favorable que jamais, de dénoncer les menées cléricales et de réclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Dans une de ces lettres épiscopales ils avaient même trouvé un grief nouveau, qui leur

permettait de mêler le patriotisme au débat. Mgr l'archevêque de Bordeaux, après avoir déploré et flétri les événements du 2 octobre à Rome, pressait les catholiques de s'organiser et de prier pour obtenir la délivrance et le triomphe de la papauté avec le rétablissement du pouvoir temporel. C'était donc un prélat qui, non content de s'insurger, à l'exemple de l'archevêque d'Aix, contre l'autorité du ministre des cultes, prêchait la guerre contre l'Italie et mettait le gouvernement dans l'embarras vis-à-vis d'une puissance amie. Beau thème, en effet, à déclamations contre les manœuvres du clergé, et argument irrésistible pour la rupture avec Rome ! Les circonstances se prêtaient donc à la double interpellation adressée au Sénat par M. Dide, un ancien pasteur protestant ; à la Chambre des députés par M. Hubbard, un des plus fougueux séparatistes. Ce n'est pas, cependant, que les radicaux pussent espérer qu'on en arriverait, par ce débat irritant, à la dénonciation immédiate du Concordat, mais ils se flattaient, et avec raison, de faire faire, au gouvernement et à la majorité, un pas en avant dans cette voie. Il leur suffisait, pour le moment, d'obtenir du gouvernement des déclarations favorables à leur programme, de provoquer des mesures effectives, qui, sans consommer dès à présent la rupture, la préparerait dans l'opinion comme dans les faits, de manière même à la rendre inévitable. Et c'est ce qui est arrivé.

Au Sénat d'abord, car le Sénat avait réclamé la priorité du débat, le ministre des cultes et surtout le président du conseil ont annoncé des résolutions propres à encourager les espérances des plus impatients. Tout en se défendant de vouloir en venir à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. de Freycinet s'est déclaré résolu à défendre vigoureusement les droits de l'Etat contre les entreprises de l'Eglise, à résister aux provocations du clergé avec les moyens de répression que les lois lui fournissent, y compris les fameux articles organiques, et, au besoin, à demander de nouvelles armes au Parlement. C'est dans le sens de ces déclarations que le Sénat a voté l'ordre du jour de confiance, en dépit des efforts de M. Chesnelong et de M. Buffet, qui ont éloquemment montré l'odieux de ce procès de tendance fait au clergé, à la faveur d'une émotion factice créée par ses adversaires, en même temps que l'hypocrisie d'un débat où, sous prétexte d'empêcher les évêques de troubler la

paix, on alléguait contre eux les vieilles traditions du gallicanisme régalien et les règlements de police frauduleusement ajoutées au Concordat.

A la Chambre des députés la discussion a été plus passionnée encore. Les orateurs de la gauche ont donné, par la violence de leur langage, satisfaction à leur haine, et les plus fougueux ont développé leur programme d'asservissement de l'Eglise à l'Etat, par la dénonciation du Concordat ; ceux de la droite, et notamment M. Paul de Cassagnac, avec une verve et une audace de langage terrible pour ses adversaires, Mgr Freppel avec sa haute raison, M. de Mun, avec sa belle éloquence, ont énergiquement soutenu la cause de l'Eglise ; les ministres ont accentué les déclarations du gouvernement, et répété avec jactance qu'ils se faisaient fort, avec les lois existantes, de réduire le clergé à la soumission, ou qu'ils en proposeraient au Parlement de plus coercitives, sans avoir besoin pour cela de dénoncer tout de suite le Concordat.

La Chambre s'est bornée, après une longue discussion, mêlée d'incidents tumultueux, à renouveler l'ordre du jour de confiance du Sénat, écartant à la fois les propositions prématurées de l'extrême gauche et les réclamations légitimes de la droite.

Donc, pas de séparation immédiate de l'Etat et de l'Eglise, pas d'abrogation *ab irato* du Concordat, pas de suppression totale du budget des cultes ; mais un redoublement de malveillance et de tracasseries à l'égard du clergé. On continuera à se servir du Concordat, ou plutôt des articles organiques, pour faire la guerre à la religion et à ses ministres ; on supprimera le traitement des curés, voire même des évêques, qui ne seront pas trouvés assez dociles aux volontés d'en haut ou aux caprices d'en bas ; on rognera encore le budget des cultes ; on pèsera davantage sur l'administration des diocèses ; on surseoira à la nomination des évêques pour obliger Rome à accepter les choix du gouvernement, on suspendra les nominations de chanoines, de doyens et de curés, qui exigent l'agrément du pouvoir, pour forcer les évêques à reconnaître l'autorité du ministère des cultes. Mais on évitera les mesures trop violentes qui pourraient susciter une nouvelle agitation, et si l'on avance dans la persécution, ce sera avec prudence et lenteur, pour ne pas provoquer trop vivement le clergé et les catholiques à la guerre, dont les orateurs de la droite ont menacé le parti républicain.

Mais quelque hypocrisie, quelque mesure que les maîtres du pouvoir y mettent, sont-ils bien sûrs que toutes ces persécutions de détail, accomplies en vertu des « lois existantes », ne lasseront pas enfin la patience et la résignation des catholiques ? Car déjà, il ne manque pas de prêtres et de laïques, parmi les plus ardents, qui voudraient en finir au plus tôt avec cette situation humiliante et intolérable, même au prix du Concordat. Le ministère opportuniste est-il sûr de pouvoir se tenir dans cette politique d'entre-deux, approuvée il est vrai par le Parlement, mais à la Chambre des députés par vingt voix seulement de majorité, politique qui consiste à conserver le Concordat pour s'en faire un instrument de gouvernement, un moyen de domination sur le clergé ? Car, l'intérêt de la paix sociale qu'il invoque pour maintenir, en principe, contre le vœu des radicaux, les rapports de l'Eglise et de l'Etat, lui échappera bien vite ; il n'aura pas la paix, que les catholiques seraient les premiers à désirer, s'il persiste à vouloir transformer un instrument de paix en arme de guerre. Et alors, quel argument opposera-t-il aux radicaux qui continueront à réclamer, au nom du programme républicain, au nom de la logique, la dénonciation du Concordat ?

Ceux-ci guettent l'occasion de prendre définitivement le pouvoir. Dans le monde parlementaire, où tout est intrigue, on a beaucoup remarqué, au sujet du vote sur l'ordre du jour de confiance, qui a été accordé au gouvernement avec l'infime majorité de vingt voix, l'inte ention du président de la Chambre, M. Floquet, dont un émissaire parcourait les bancs où siègent les députés radicaux et engageait ceux d'entre eux qui allaient s'abstenir à voter contre l'ordre du jour de confiance, et ceux qui étaient décidés à voter pour le gouvernement à s'abstenir. La signification de cette manœuvre est claire : M. Floquet avait cherché à provoquer la chute du ministère. Il y a quelque temps déjà que se prépare ce gouvernement de demain, qui commence à inquiéter les modérés, et dont M. Floquet est le chef désigné. La faute que celui-ci a commise au cours de la récente discussion, de sortir de son impartialité de président pour soutenir, contre la droite, une grossière calomnie à l'adresse du saint pape Pie IX, rend dutoeuse sa réélection au fauteuil présidentiel. Il y a là un nouveau stimulant pour l'ambition de ce sectaire, qui le pousse à changer encore une

fois l'impersonnalité des honneurs présidentiels pour la réalité du pouvoir. Son premier ministère a été manqué ; il en voudrait un second.

Et, à côté de lui, un autre homme d'Etat en disponibilité, M. Globet, paraît travaillé de la même ambition de revenir aux affaires. Au Sénat, il a exposé son plan pour l'abrogation du Concordat et l'organisation d'un *modus vivendi* pour le culte catholique. C'est tentant pour les partisans de la séparation. M. Jules Ferry aussi a sa solution, avec un désir non moins pressant de remonter au pouvoir. En réalité, la question de la dénonciation du Concordat reste pendante. Elle sera reprise au premier jour par quelque autre Hubbard ou Pichon, qui mettra de nouveau le gouvernement en demeure d'opérer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et le cabinet ne devrait pas s'étonner si, ce jour-là, le parti catholique, lassé des persécutions hypocrites pratiquées à la faveur du régime concordataire, poussait ses représentants à se joindre aux radicaux pour réclamer la rupture et rejeter les exploiteurs du Concordat.

Mais il ne faudrait pas non plus que les ambitieux, les politiciens se méprissent sur l'intérêt que peut offrir à la masse du parti radical et socialiste ces querelles politico-religieuses qui sont la grosse affaire du Parlement. Le jour même où l'on traitait à la Chambre des députés, avec une véritable fureur, la question du péril clérical et des rapports de l'Eglise et de l'Etat, le citoyen-député Lafargue, celui dont l'élection a causé tant d'émoi dans le clan opportuniste, laissant là le Palais Bourbon et ses discussions, signifiait de très haut à ses collègues, devant l'élite de la démocratie lilloise, qu'ils employaient fort mal leur temps avec ces vieilles questions de cléricalisme et d'anticléricalisme, avec toutes ces querelles d'évêques, de curés et de ministre des cultes, aujourd'hui fort usées et entièrement indifférentes aux travailleurs ; au surplus, que les ouvriers n'avaient aucune raison d'en vouloir à l'Eglise et à la religion et d'entrer dans la dispute qui se poursuit avec tant de passion et de tapage dans les milieux parlementaires. Il n'en peut résulter pour eux aucun profit. « En un mot, pour M. Lafargue, dit le journal qui résume sa conférence de Lille, le péril clérical, la lutte contre les curés, les laïcisations et tout ce qui tient enfin une place si prépondérante dans l'esprit et dans la con-

duite des radicaux du Parlement, tout cela est sans importance, tout cela est négligeable. Les masses démocratiques ne doivent plus se laisser piper à de telles niaiseries. On ne les enlèvera plus, on ne les entraînera plus au cri : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Les radicaux parlementaires peuvent s'attarder à ces plates et inutiles discussions ; le ministère peut, pour leur complaire, recommencer la campagne anticléricale qui a déjà été pratiquée par ses devanciers, on sait avec quel succès : ni M. Lafargue ni ses électeurs ne lui auront aucune reconnaissance et la démocratie ne se tiendra nullement pour satisfaite parce que des curés auront été privés de leur traitement ou même envoyés en prison.

Les choses, en effet, ont bien changé dans les masses populaires depuis le jour ou M. Gambetta, l'inventeur de l'opportunisme, faisait diversion aux revendications sociales en dénonçant au pays le péril clérical et en lançant le parti républicain dans la guerre au clergé et à la religion. Instruits par l'expérience, les ouvriers commencent à voir plus clair à leurs intérêts ; ils se rendent mieux compte maintenant que cette politique, que les radicaux de parole poursuivent si bruyamment dans les Chambres, ne les touche en rien et qu'il y a pour eux d'autres questions, d'autres intérêts que tous ces vains débats inspirés par les loges maçonniques.

C'est une nouvelle réaction contre le parlementarisme qui s'annonce, semblable à celle d'où est sorti le mouvement boulangiste. Des orateurs comme M. Lafargue, dont le langage est à l'unisson des vrais sentiments de la classe ouvrière, sont appelés à devenir les chefs du nouveau parti démocratique, qui ne se soucie plus du programme politique avec lequel les radicaux du Parlement l'ont si longtemps amusé, qui ne compte plus pour rien les belles théories sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sur la laïcisation sociale, sur la réforme de l'impôt, sur l'élection de la magistrature et autres du même genre, dont se contentaient les naïfs électeurs des Gambetta, des Floquet, des Clémenceau. Les masses populaires veulent aujourd'hui des réalités. Organisées pour la grève avec une discipline qu'on vient de voir à l'œuvre dans le bassin houiller du Nord, elles entendent faire elles-mêmes leurs affaires, et ces affaires n'ont rien de commun avec les questions qui continuent à agiter les parlementaires.

Aujourd'hui le socialisme français se modèle sur le socialisme allemand. Il devient pratique ; il est disposé à rester pacifique, à côté de l'anarchisme qui ne compte qu'une minorité d'adhérents ; il réclame une organisation du travail et une réglementation du salaire dans lesquelles n'entrent pour rien toutes ces questions factices de politique pour lesquelles les clubs et les ateliers se passionnaient autrefois.

Dans sa conférence à la jeunesse de l'Université de Louvain, M. l'abbé Winterer a bien montré le sérieux et le danger de ce socialisme pacifique qui s'est révélé tout à coup à la bourgeoisie par la fête du 1er mai, la fête du travail. En France comme en Allemagne, il y a des chefs, des meneurs en grand nombre qui travaillent à pénétrer l'association professionnelle de l'idée socialiste, qui s'occupent d'organiser le prolétariat tout entier dans une ligue commune contre le capital, contre la propriété, et qui le préparent pour le jour des revendications générales où l'Etat sera mis en demeure d'assurer à l'ouvrier les moyens nécessaires pour lutter contre le capitalisme, où le socialisme lui-même prendra la place de l'Etat. En France, les politiciens n'en ont plus pour longtemps à régner au Parlement, avec leur radicalisme. MM. Floquet, Goblet, Clémenceau feront bien de se hâter de prendre le pouvoir pour réaliser leur vieux programme, pendant que la peur du cléricalisme et l'affaire de l'abrogation du Concordat occupent encore un certain nombre de leurs électeurs.

Ce n'est pas que la question religieuse ne doive continuer à dominer toutes les autres, et la question sociale elle-même, mais pas de la manière que l'entendent les parlementaires radicaux pour qui elle n'est qu'un prétexte à politique de secte. La question religieuse qui s'agite aujourd'hui, sous toutes les formes, et dans le domaine de la foi comme dans celui de la pratique, est étroitement liée à la solution de toutes les difficultés politiques et sociales qui troublent actuellement le monde. Combien n'y aurait-il pas plus de repos dans les États, si la religion, au lieu d'y être plus ou moins entravée par les gouvernements, jouissait d'une pleine liberté et disposait de tous ses moyens d'action pour le bien ! C'est avec raison que le chef de l'Eglise, appuyé sur tous les esprits vraiment éclairés, ne cesse de rappeler que la question sociale est avant tout religieuse, que les divers problèmes qu'elle présente ont

principalement leur solution dans l'accomplissement des préceptes de justice et de charité enseignés par la doctrine chrétienne. Hier encore, dans le consistoire solennel du 14 décembre, Léon XIII adjurait les chefs d'Etat de comprendre que leur intérêt, au lieu de favoriser les entreprises des ennemis acharnés du nom chrétien, est d'arrêter le cours de l'impiété et de l'immoralité, de fortifier l'autorité de l'Eglise, la plus grande des puissances morales, sans laquelle toutes les autres chancellent et succombent. Tous les pays, à l'heure actuelle, se ressentent de l'affaiblissement de l'influence religieuse, par suite des progrès de l'esprit du mal, auxquels contribuent si activement toutes les fausses libertés entrées aujourd'hui dans le droit public des Etats; tous les gouvernements, tous les peuples se ressentent de l'ébranlement du principe d'autorité dans la personne du chef de l'Eglise; tous les intérêts sociaux souffrent de la perturbation du droit, de la recrudescence de l'esprit révolutionnaire, de la diminution de l'action catholique, qui ont été la conséquence de la chute du pouvoir temporel de la papauté.

L'ordre général de la société veut le pape souverain et libre. Le chef spirituel de la chrétienté ne peut être le sujet d'aucune puissance temporelle. L'indépendance du saint-siège est nécessaire au gouvernement de l'Eglise, à l'action religieuse et sociale du clergé dans chaque pays, au maintien de la paix dans le monde. C'est pourquoi la condition du souverain pontife est une affaire d'ordre public européen et universel.

Les incidents du 2 octobre à Rome en ont montré toute l'importance. A la première occasion, pour le moindre prétexte, un conflit d'intérêts, de peuples, de puissances peut s'élever à Rome ; la sécurité, la vie même du chef de l'Eglise y sont à la merci d'une émeute, d'un coup de main populaire. Cette situation est faite pour préoccuper les gouvernements. On a dit que la Russie et l'Angleterre étaient intervenues diplomatiquement auprès du Quirinal à l'occasion des troubles du 2 octobre. Et ce serait à la suite de leurs démarches que le gouvernement italien aurait pris une attidude si décidée au sujet de la loi des garanties. Non seulement la liberté religieuse, mais la paix publique elle-même est en cause à Rome. Si, en effet, la France républicaine avait été capable de ressentir l'outrage fait à la France catholique, c'était la guerre avec toutes ses complications européennes.

L'Autriche ne pouvait pas rester plus indifférente que la Russie et l'Angleterre aux récents événements de Rome. Pour la première fois, la question de l'indépendance du pape a été posée officiellement par un Etat signataire de la Triple-Alliance. Devant les Délégations autrichiennes, un député, M. Zallinger, a pu affirmer, avec l'assentiment de la majorité, que la question de la souveraineté du pape n'est pas une question italienne, mais une question catholique et internationale. C'est l'expression vraie de la situation. Les italianissimes, de leur côté, prétendent que la question romaine est diplomatiquement réglée par la loi des garanties. Ils ont eu le dépit d'entendre le premier ministre de l'empire austro-hongrois tenir un langage quelque peu différent, reconnaître même, en dépit des liens d'alliance qui unissent l'Autriche à l'Italie, l'existence de la question romaine, la nécessité d'assurer au pape l'indépendance nécessaire à l'exercice de son haut ministère. « Le Gouvernement impérial, a dit le comte Kalnoky, a pleinement conscience du vœu de l'immense majorité des catholiques. Il désirerait donc que le saint-Père eût une situation qui assurât au chef de l'Eglise la complète indépendance à laquelle il a droit et qui lui est nécessaire ; une situation qui, tout en satisfaisant le pape, rendrait enfin possible la paix entre le Vatican et le royaume italien. »

Sans doute, M. Kalnoky n'a pas revendiqué formellement Rome et les Etats pontificaux pour le pape ; il a même mis des réserves à ses réclamations en faveur de l'indépendance du chef de l'Eglise, dans la crainte de blesser les susceptibilités de l'Italie ; mais il n'en a pas moins constaté, avec toutes les précautions diplomatiques, que la loi des garanties n'a pas résolu le problème de la coexistence des deux souverainetés spirituelle et temporelle à Rome, comme se plaisait à le dire M. di Rudini, pour justifier cette loi aux yeux de la secte italianissime qui la trouve humiliante et intolérable. Les déclarations du premier ministre de la monarchie austro-hongroise ont suffi pour mettre en fureur toute la presse radicale de la Péninsule. L'embarras du chef du cabinet italien à les expliquer devant le Parlement, son insistance à proclamer Rome intangible après comme avant les paroles de M. Kalnoky, son zèle à célébrer les mérites et les avantages de la Triple-Alliance, tout cela prouve bien que le gouvernement n'a pas senti moins pro-

fondément que la secte le coup porté à la cause italienne par ces simples paroles du ministre d'une puissance amie et alliée. Dans le pays de Machiavel, où l'art de la diplomatie est comme inné, on a parfaitement compris que le président du cabinet autrichien n'avait fait qu'exprimer l'opinion des puissances, en déclarant qu'il y a toujours une question romaine et qu'elle est d'ordre international,

Cette opinion, l'Italie doit le savoir, leur est imposée par les manifestations de plus en plus vives du sentiment catholique,qui ne néglige aucune occasion de se faire entendre. En Autriche, où l'Eglise n'est pas astreinte à la même servitude qu'en France, où l'épiscopat peut encore élever la voix sur les questions d'intérêt catholique, sans craindre les procès et les condamnations, les évêques viennent de faire lire en chaire, dans toutes les églises de l'Empire, une lettre pastorale collective de la plus haute importance sur toutes les questions d'école, d'enseignement, de presse, de socialisme, dont la conclusion est une affirmation énergique des droits du Saint-Siège et de la nécessité d'assurer la liberté du pape. Nulle part, les évêques, dans les pays où il leur est permis de parler, ne se réunissent plus sans appeler l'attention des gouvernements sur cette grave question romaine ; nulle part, les catholiques ne tiennent plus de congrès ou d'assemblées, sans émettre des vœux en faveur de la délivrance du chef de l'Eglise. Toutes ces voix crient à l'Italie que son royaume est fondé sur la violence et l'iniquité et qu'il n'y aura de sûreté et de paix pour elle que lorsque l'injustice sera réparée, lorsque le pape sera rétabli dans ses droits et sa souveraineté.

L'Italie révolutionnaire ne veut pas écouter ce langage de la conscience catholique ; mais elle a prêté l'oreille à l'avertissement que lui a donné l'Autriche. Toutes les explications de M. di Rudini n'ont pu calmer la susceptibilité italienne. C'est, du reste, le signe d'un certain refroidissement de l'Autriche à l'égard de l'Italie que cette déclaration du comte Kalnoky sur la question romaine. Il se peut que le ministre, d'accord avec l'empereur, ait voulu seulement donner un témoignage de sympathie au saint-père et accorder quelque chose au sentiment catholique des populations de la monarchie ; mais il se peut aussi que le cabinet de Vienne ait saisi l'occasion de répondre à certains égards que le ministère italien actuel aurait témoignés

à la France et même à certaines avances qu'il aurait faites de ce côté. Rien ne serait plus dans les mœurs italiennes que cette duplicité qui lui ferait rechercher secrètement les bonnes grâces de la France pendant qu'elle se montrerait toujours, d'un autre côté, l'alliée fidèle et dévouée de l'Allemagne et de l'Autriche. On dit aussi que des difficultés seraient survenues, pour des raisons économiques, entre l'Autriche et l'Italie. Pendant que la première croyait s'être assurée, par de récents accords douaniers, un très important débouché pour sa bière dans l'Italie du nord, qui se met à en faire une consommation à rendre jalouse la Belgique, la seconde reprenait ce qu'elle avait paru accorder, en frappant les produits de la brasserie autrichienne de droits fiscaux qui en eussent tari singulièrement l'importation. Il avait fallu en venir aux explications désagréables pour régler le différend.

Quel que soit le relâchement des liens qu'on puisse constater entre les Etats confédérés, la Triple-Alliance n'en tient pas moins effectivement unies l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. La nécessité les enchaîne l'une à l'autre. Avec le partage d'intérêts qui s'est établi en Europe, dans les circonstances politiques actuelles, l'Allemagne a besoin de l'Autriche et de l'Italie, comme chacune de celles-ci a besoin des deux autres, pour maintenir l'intégrité de sa conquête ou de son territoire, soit vis-à-vis de la France, soit vis-à-vis de la Russie.

Cette union, fondée sur la communauté d'intérêts, l'Allemagne travaille activement à la rendre plus étroite encore. La Triple-Alliance n'est plus seulement une ligue politique et militaire, elle va devenir aussi une ligue commerciale. La Prusse s'est souvenue du *Zollverein*, qui a été le point de départ de sa grandeur, la cause première de la formation de l'empire allemand. Elle a repris l'idée en l'étendant des Etats de l'ancienne Confédération germanique aux Etats de la Triple-Alliance. La nouvelle union douanière, dont le cabinet de Berlin poursuit la réalisation et que les parlements des pays intéressés vont être appelés à sanctionner, aura à la fois pour but d'assurer, par un vaste ensemble de traités de commerce, la prépondérance germanique et, en même temps, d'isoler la France. Les conventions préparées entre les trois Etats alliés englobent déjà la Belgique. On dément, en public, que le gouvernement anglais ait examiné l'éventualité d'une adhésion à l'union doua-

nière de l'Europe centrale ; mais, d'un jour à l'autre, on peut apprendre que l'Angleterre a entamé secrètement des négociations avec l'Allemagne pour la conclusion d'un traité de commerce. Ce n'est plus un mystère que le cabinet de Berlin veuille étendre le nouveau *Zollverein* à l'Espagne et à la Hollande, comme à la Belgique, et même qu'il a cherché à englober les Etats-Unis d'Amérique dans le réseau de ses conventions commerciales.

Il y a là une nouvelle phase de la politique allemande qui intéresse au plus haut point les destinées de l'Europe et la question de la paix. Que sortira-t-il de cette ligue qui va inaugurer l'antagonisme des intérêts commerciaux ? Ce serait trop, cependant, de parler de nouveau blocus continental, dirigé, cette fois, contre la France. D'abord, l'union commerciale, à la tête de laquelle s'est mise l'Allemagne, n'a pas le caractère d'une véritable ligue douanière. Elle comporte, entre les Etats alliés, des traitements différents, des avantages et concessions réciproques, des gradations de tarifs. Il y a place pour les revendications des intérêts industriels particuliers, qui ne s'accommoderaient pas d'un régime brutal de blocus et qui sauraient bien obliger les gouvernements contractants à compter avec eux. Ici les intérêts matériels feront contrepoids à l'idée politique de ce *Zollverein* d'une nouvelle espèce. Il y a aussi l'article 11 du traité de Francfort qui est une gêne pour la diplomatie allemande. Ce fameux article a longtemps paru à la France une exigence impitoyable du vainqueur à son égard ; il se trouve être aujourd'hui une protection pour elle. La réciprocité de traitement qu'il établit entre les deux nations, en assurant à l'Allemagne les avantages commerciaux du pays le plus favorisé, oblige l'Allemagne à accorder à la France le bénéfice des tarifs concédés par elle aux Etats nommés dans le traité de Francfort, c'est-à-dire à la Suisse, à la Belgique, à la Hollande, à l'Autriche, à l'Angleterre et à la Russie, à toute l'Europe moins l'Espagne, l'Italie, la Turquie et la Suède. Cette obligation l'a gênée dans ses négociations avec Vienne et Bruxelles pour la conclusion des traités de commerce entre les Etats de la Triple-Alliance, auxquels s'est adjointe la Belgique ; car, elle n'a pu accorder aux contractants tous les avantages qu'ils demandaient et dont la France aurait profité aussi.

Le gouvernement français aura donc une vigilance particu-

lière à exercer sur tous les traités déjà signés et sur les conventions qui seront ultérieurement conclues avec d'autres Etats, selon les plans de l'Allemagne. Il a lui-même la propre affaire du renouvellement de ses traités de commerce à conduire au mieux des intérêts du pays, en combinant ses négociations avec celles que l'Allemagne poursuit de son côté.

Le 1er février 1892, la France n'aura plus, en effet, de traités avec plusieurs des Etats que vise la politique commerciale allemande, avec la Belgique, la Hollande, la Suède et la Norwège, la Suisse, l'Espagne et le Portugal.

Dans quelques jours sera voté par la Chambre le projet de loi concernant le tarif général des douanes applicable, à l'entrée en France, aux produits des pays qui bénéficient actuellement du tarif conventionnel. Mais ce projet, à tarif maximum et minimum, laisse au gouvernement la facilité de conclure de nouveaux traités de commerce, sur la base du tarif mininum et sous le contrôle du Parlement, avec les Etats qui consentiront, de leur côté, à appliquer aux marchandises françaises le traitement de la nation la plus favorisée. Ce sont là des affaires d'importance vitale pour le pays, qui demanderont autant de prudence que de fermeté, en raison des rivalités d'intérêts et des difficultés diplomatiques avec lesquelles le gouvernement français se trouvera aux prises.

Si la communauté d'intérêts s'affirme sur le terrain commercial entre les Etats de la Triple-Alliance, la solidarité de la France et de la Russie dans leurs relations exterieures se manifeste aussi, en ce moment, à propos de la Bulgarie. Comment croire, en effet, que la rupture des relations diplomatiques de la France avec le gouvernement bulgare provienne uniquement du refus de M. Stambouloff de rapporter la mesure arbitraire par laquelle il avait fait arrêter nuitamment et conduire à la frontière le correspondant de l'Agence Havas à Sofia, malgré les réclamations du consul français ? On peut se rappeler que le cabinet de Paris a montré beaucoup moins de susceptibilité pour les journalistes français expulsés il y a quelques années de Rome et de Berlin, pour des motifs analogues à ceux que le régent bulgare a allégués. Et cela ne tient pas seulement à la différence de ministère. M. Ribot, qui a en ce moment le portefeuille des affaires étrangères, ne passe pas pour avoir la fibre patriotique si sensible. L'honneur national a été bien plus

rudement éprouvé, il y a deux mois, lorsque les pèlerins français de Rome ont été ramenés à la frontière sous les menaces et les huées de la population italienne, et cependant M. Ribot ne s'est pas ému.

Il y a autre chose que des représailles d'amour-propre national dans le rappel du consul francais. Evidemment la France a voulu saisir le premier prétexte qui s'offrait à elle, pour conformer son attitude à celle de la Russie vis-à-vis du prince Ferdinand de Bulgarie, que le gouvernement de Saint-Pétersbourg persiste à ne point vouloir reconnaître. Depuis l'abdication du prince Alexandre de Battenberg, la Russie n'est plus représentée à Sofia ; la France cessera aussi désormais de l'être. Mais le gouvernement français exige, en outre, des satisfactions. Comme la Bulgarie n'est point un Etat indépendant, c'est au suzerain du prince de Bulgarie, le sultan, qu'il faudra s'adresser. Rien de ce qui se passe aujourd'hui dans les Balkans n'est indifférent à la paix européenne. L'affaire de Sofia est le début d'un incident diplomatique dont les suites dépendent des intentions des puissances qui auront à y intervenir. Selon qu'elles laisseront se régler entre la France et la Bulgarie le différend soumis à la haute juridiction du sultan, ou que certaines d'entre elles voudront appuyer les doléances et les protestations de M. Stambouloff, qui s'est empressé, dans une note à leur adresse, de rejeter les torts sur le correspondant français de l'Agence Havas, l'affaire aura plus ou moins d'importance. En tout cas, la conformité d'action de la France et de la Russie à Sofia se manifeste dans des conditions qui ne laissent pas douter qu'une intervention des autres puissances en faveur de la Bulgarie ne les trouverait l'une et l'autre d'accord contre elle.

La mort devance souvent d'une manière inopinée les événements. Au moment où commençaient à se manifester parmi les populations du Brésil les regrets de l'empire, dom Pedro mourait à Paris des suites de la maladie dont on l'avait cru guéri l'an dernier. Le vieil empereur est mort en chrétien et le gouvernement français a fait rendre à sa dépouille mortelle les honneurs qu'il est d'usage d'accorder aux souverains dépossédés. Mais il ne lui aura pas été donné de réparer, comme il pouvait l'espérer, dans les circonstances qui ont présidé à la contre-révolution au Brésil, les fautes et les maux d'un long

règne de quarante-cinq ans, ou il n'a paru gouverner que pour le compte de la franc-maçonnerie. La secte qui lui devait tout l'a renversé, quand elle n'avait plus besoin de lui, quand surtout elle commençait à craindre que le règne de sa fille, héritière du trône et femme de l'excellent prince, le comte d'Eu, ne ressemblât pas du tout au sien. La paix et l'ordre ne se rétabliront pas au Brésil, tant que s'exercera l'influence néfaste de la franc-maçonnerie. Si les bons conseils parviennent à l'emporter au milieu des troubles actuels, le pays comprendra que son intérêt est de revenir à la monarchie, en rappelant le petit-fils du défunt empereur, jeune prince digne du trône par son éducation chrétienne, en faveur de qui sa mère abdiquerait ses droits à la couronne. La situation paraît s'améliorer en Chine. Le sang du chrétien a cessé de couler. Les insurgés ont été battus par l'armée impériale ; l'ordre commence à se rétablir dans les provinces où les sociétés secrètes excitaient à la révolte et au massacre. Les puissances européennes n'ont pas eu à intervenir effectivement ; mais leur présence devra continuer à se faire sentir pour empêcher que le mouvement d'opinion contre les étrangers ne se développe. Les persécutions n'arrêtent pas l'élan des missions catholiques. Les martyrs seront remplacés. De la Belgique, qui a été la plus éprouvée, de nouvelles vocations surgissent. De la France, vingt-sept prêtres ont été envoyés depuis un mois, par le seul séminaire des Missions étrangères, pour l'Extrême Orient.

Plaise à Dieu que la Chine en arrive bientôt à la condition du Japon, où le progrès de la religion catholique et la liberté dont elle jouit maintenant ont permis à SS. Léon XIII d'y établir la hiérarchie ecclésiastique, à la place du vicariat apostolique. L'Église du Japon est fondée : c'est une heureuse conquête pour le Catholicisme.

ARTHUR LOTH.

Le Gérant : JOSEPH REGNART.

NOUVEAUX OUVRAGES

Publiés par la librairie HACHETTE ET Cie

Boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

POUR LES ÉTRENNES DE 1892

ÉDITIONS DE GRAND LUXE

Vulgarisation des Sciences et des Arts. — Voyages. Histoire et Littérature.

FORMATS IN-4° ET IN-8°	Broché Fr.	Relié Fr.
About (Edmond) : *Trente et Quarante.* 1 volume	40 »	50 »
Alis (Harry) : *A la conquête du lac Tchad.* 1 volume	5 »	9 »
Binger : *Du Niger au Golfe de Guinée.* 2 volumes	30 »	40 »
Bonvalot (G.) : *De Paris au Tonkin à travers le Tibet inconnu.* 1 volume	20 »	25 »
Dieulafoy (M.) : *L'Acropole de Suse.* (3e partie) Faïences et terres cuites	25 »	
Duruy (Victor) : *Histoire de France.* 1 volume	23 »	25 et 30
Garnier (Charles) et A. Ammann. *L'Habitation humaine.* 1 volume.	25 »	30 et 35
Hocquard (Dr) : *Une Campagne au Tonkin.* 1 volume	20 »	25 »
Le Journal de la Jeunesse, année 1891. 2 volumes	20 »	
Le Tour du Monde, année 1891. 2 volumes	25 »	
Reclus (Élisée) : *Nouvelle Géographie universelle.* Tome XVI. Les Etats-Unis. 1 volume	25 »	32 »
Prevost (C.) et G. Jollivet : *L'Escrime et le Duel.* 1 volume	12 »	13.50
Nouvelle collection in-8° à l'usage de la jeunesse.		
Fleuriot (Mlle Zénaïde) : *Papillonne.* 1 volume	7 »	10 »
Witt (Mme de), née Guizot : *La Charité en France.* 1 volume	7 »	10 »
Colomb (Mme J.) : *Les Conquêtes d'Hermine.* 1 volume	4 »	6 »
Meyer (Henri) : *Les Jumeaux de la Bouzaraque.* 1 volume	4 »	6 »
Nanteuil (Mme de) : *Une Poursuite.* 1 volume	4 »	6 »
Schultz (Mlle J.) : *La Famille Hamelin.* 1 volume	4 »	6 »
Bibliothèque des écoles et des familles.		
FORMAT IN-8°		
Albert (Paul) : *La Littérature française jusqu'au XVIIIe siècle.* 1 volume	8 »	12 »
Dumont (J.-B.) : *Les Grands travaux du XIXe siècle.* 1 volume.	8 »	12 »
Poiré (Paul) : *A travers l'Industrie française.* 1 volume	8 »	12 »
Ferry (Gabriel) : *Costal l'Indien.* 1 volume	4.50	6.50
Albums.		
Quatrelles : *Croque-Mitaine.* 1 volume		4 »
Mon Journal, année 1891. 1 volume		2.50
FORMAT IN-16		
1° Bibliothèque des merveilles.		
Augé de Lassus (L.) *Le Forum.* 1 volume Dubief (Eugène) : *Le Journalisme.* 1 volume Molinier (Auguste) : *Les Manuscrits.* 1 volume	2.25	3.50
2° Collection de voyages illustrés.		
Chaudouin : *Trois Mois de Captivité au Dahomey.* 1 volume Verschuur : *Aux Antipodes.* 1 volume	12 »	13.50
3° Bibliothèque des petits enfants.		
Chéron de la Bruyère (Mme) *Les Enfants du Capitaine.* 1 volume. Le Roy (Mme Ferdinand) : *Les Étourderies de Mademoiselle Lucie.* 1 volume	2.50	3.50
4° Bibliothèque Rose illustrée.		
Deschamps (Fr.) : *Mon Amie Georgette.* 1 volume. Fresneau (Mme) : *Deux Abandonnés.* 1 volume. Meyners d'Estrée : *Voyages et Aventures de Gérard Hendriks.* 1 volume Stolz (Mme de) : *La Famille Coquelicot.* 1 volume	2.25	3.50

ALFRED MAME et Fils, Éditeurs à Tours.

PUBLICATIONS NOUVELLES

POUR LES ÉTRENNES DE 1892

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE — FORMAT PETIT IN-FOLIO

NOUVELLE COLLECTION

L'HOMME AUX YEUX DE VERRE

AVENTURES AU DAHOMEY

PAR

ROSSI ET MÉAULLE

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 106 GRAVURES

PAR BALDO, BRUN, MOUCHOT, TOFANI, BAYARD FILS, A. SIMON, DE HAENEN, DE BÉRARD RIOU, O. SAUNIER, E. MORIN, ETC.

HISTOIRE DE LA SAINTE BIBLE

ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT

PAR

M. l'abbé CRUCHET

CHANOINE HONORAIRE, CURÉ DE SAINT-ÉTIENNE DE TOURS

100 Gravures d'après les dessins de GUSTAVE DORÉ

PRIX DE CHAQUE OUVRAGE

Broché. . . . . 12 »
Percaline, plaques spéciales, tranche dorée . . . . . 15 »

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Tir aux pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retour de PARIS à NICE et MENTON

VALABLES PENDANT 20 JOURS NON COMPRIS LE JOUR DU DÉPART

1re *classe, prix :* **190** *francs.*

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours moyennant un supplément de 10 0/0 pour chaque période.

Billets délivrés du 19 au 31 décembre 1891 inclusivement et donnant aux voyageurs le droit de s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares comprises dans le parcours ainsi qu'à Hyères. Ils sont valables pour tous les trains, à l'exception des trains rapides nos 7 et 10 partant : le premier, de Paris à 8 h. 25 soir ; le second, de Menton à 11 h. 33 matin et de Nice à midi 55. Ils donnent accès, moyennant le supplément perçu des voyageurs porteurs de billets à plein tarif, dans les trains de luxe composés de lits-salons et de sleeping-cars.

Les enfants de 3 à 7 ans paient place entière.

Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés aux gares de Paris P.-L.-M., et Paris-Nord, dans les bureaux-succursales de la Compagnie : rue St-Lazare, 88 ; rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue du Louvre, 44 ; rue de Rennes, 45 ; rue St-Martin, 252; place de la République, 8 ; rue Sainte-Anne, 6 et rue Molière, 7 ; rue Etienne-Marcel, 18, et aux diverses agences de voyages.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'an, les billets d'aller et retour à prix réduits délivrés :

1° du 19 au 25 décembre 1891, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 28 ;

2° du 26 décembre au 3 janvier 1892, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 5 janvier.

Chaque période de validité fixée ci-dessus pourra de plus être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement pour chaque prolongation d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Bien entendu, les billets d'aller et retour conserveront la durée de validité qui leur est attribuée par le tarif spécial (G. V.) n° 4 lorsqu'elle sera supérieure à celles fixées ci-dessus.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

TRAIN DE LUXE

MÉDITERRANÉE-EXPRESS

COMPOSÉ DE

VAGONS-LITS ET D'UN VAGON-RESTAURANT

A dater du 19 décembre 1891, et jusqu'à nouvel avis, partira de Londres à 3 h. soir, et de Paris (gare du Nord) à 11 h. 53 soir les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, un Train de Luxe à destination de Nice, où il arrivera les lendemains à 7 h. 10 soir. Ce train poursuivra jusqu'à Vintimille et San-Remo.

Les lundi, jeudi et samedi, ce même train partira de Vintimille à 5 h. 50 soir et de Nice à 7 h. 55 soir, pour arriver les lendemains à Paris (gare du Nord) à 2 h. 40 soir et à Londres à 10 h. 45 soir. Il recevra à Vintimille la correspondance de San-Remo.

Le *Méditerranée-Express* dessert, dans les deux sens, les stations de Laroche, Dijon, Mâcon, Lyon, Avignon, Marseille, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes, Nice, Beaulieu, Monaco, Monte-Carlo, Menton et Vintimille.

Demander les prospectus détaillés dans les principales gares et bureaux de ville des Compagnies du Nord et de P.-L.-M.

Voyages aux Stations d'Hiver

PAU-BIARRITZ-ARCACHON

Depuis quelques années déjà le public mondain manifeste une tendance de plus en plus marquée à fréquenter les stations hivernales du Golfe de Gascogne et des Pyrénées.

Il est vrai que l'on trouve pour ces déplacements des facilités exceptionnelles comme rapidité du trajet, confortable des voitures et des réductions sur les prix des tarifs.

Ainsi, le trajet de Paris à Pau, Biarritz, Arcachon, etc., environ 200 lieues, peut être effectué en 15 heures environ.

Indépendamment du train de luxe qui dessert ces stations à des jours déterminés, le train qui part de Paris (gare d'Orléans) à 8 h. 20' du soir comporte deux voitures de 1re classe qui circulent : l'une entre Paris et Pau, et vice-versa, et l'autre, entre Paris et Biarritz, et vice-versa. Ces voitures ont habituellement un compartiment de lits-toilette, si apprécié du public. Une voiture semblable circule également entre Paris et Arcachon et vice-versa ; cette voiture est attelée au train rapide partant de Paris (gare d'Orléans) à 9 h. 15 du matin.

Les réductions de prix peuvent être réalisées par l'emploi des combinaisons suivantes :

1° Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et de 2e classe, réduits de 25, 30, 35 et 40 p. c. sur les prix du tarif général suivant que le nombre de personnes est de 3, 4, 5, 6 et plus et pour une distance d'au moins 500 kilom., aller et retour compris. Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, et leur validité peut être prolongée moyennant le paiement d'un supplément.

2° Des billets d'aller et retour avec une réduction de 25 p. c. valables 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, avec faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

3° Enfin, des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents permettant de visiter le centre de la France et les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er Itinéraire : 1re cl. 225 fr., 2e cl. 170 fr.

Durée de validité : 45 jours.

2e, 3e et 4e Itinéraire 1re cl. 180 fr., 2e cl. 135 fr.

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement pour chaque période d'un supplément de 10 p. c. du prix du billet.

Bruxelles, imp. A. Vromant et Cie, 3, rue de la Chapelle.

LIQUIDATION
COMPLÈTE
DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
VICTOR PALMÉ

76, Rue des Saints-Pères, — PARIS.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

PRIME
EXTRAORDINAIRE

En achetant DEUX CENTS FRANCS de Livres aux prix marqués, on reçoit en échange la même valeur en un bon à lot du Crédit Foncier qui peut faire gagner chaque année

CENT MILLE FRANCS

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Clôture prochaine de la Liquidation !

Envoyer demandes dans le plus bref délai !

N.-B. — Remplir le Bulletin de demande et l'adresser à M. Victor PALMÉ, 76, Rue des Saints-Pères, à PARIS.

PRIME DE LIQUIDATION

M

Je viens appeler votre attention sur une combinaison extraordinaire, vous permettant de choisir des livres déjà réduits de prix (1), et vous assurant la remise en vos mains, — *en échange d'une commande de 200 francs,* — d'**un bon à lot du Crédit foncier** remboursable à **deux cents** francs.

Cette valeur à lot (émission de 1888) vous fait concourir, chaque année, à la chance d'un tirage pouvant gagner des lots de 1000 francs et un gros lot de

CENT MILLE FRANCS.

Notre liquidation est très avancée, nous allons la clôturer incessamment; ces avantages sont momentanés; ce sont les premiers demandeurs qui en profiteront.

Victor PALMÉ

(1) Sur tous les ouvrages qui ne sont pas indiqués au prix net, il sera fait une remise de 25 % une réduction du quart et franchise de port.

La remise n'a pas lieu sur les reliures.

Malgré ces réductions et remises, le **Bon à lot** est accordé comme prime à toute commande de 200 francs.

BULLETIN DE DEMANDE

Je prie Monsieur Palmé de m'envoyer les ouvrages indiqués sur la liste ci-après, dont le prix se monte à un minimum de deux cents francs. — Il est entendu que ces livres, quand je les aurai payés, me donneront droit gratuitement, à un **BON A LOT DU CRÉDIT FONCIER** (émission de 1888), **remboursable à deux cents francs** et auquel est attaché le privilège d'un tirage annuel pouvant gagner un lot de **cent mille francs.**

.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
		—	—
		.....	.....

Somme que je paierai aux époques suivantes : .....

.....

.....

SIGNATURE ET ADRESSE :

PREMIÈRE PARTIE

OUVRAGES
POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX, ÉTRENNES
ET CADEAUX DE PREMIÈRE COMMUNION

LE LITTORAL DE LA FRANCE

PAR

V. VATTIER D'AMBROYSE

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ouvrage couronné deux fois par l'Académie française (Prix Montyon et Marcelin Guérin)

ILLUSTRATIONS

PAR SCOTT, BRUN, LALANNE, TOUSSAINT, FRAIPONT, CIAPPORI, CAUSSIN, DUBRÉ, CHAPON, KARL, SAINT-ELME-GAUTIER, ETC., ETC.

COTES NORMANDES
DE DUNKERQUE AU MONT-SAINT-MICHEL

Un beau volume d'environ 600 pages, orné de plus de 300 gravures dans le texte, de nombreuses planches hors texte et de cartes, tirées en couleur. — Broché : 20 fr. Cart., plaq. spéc., tr. dor. : 25 fr. — Rel. dos chagr., plaq. spéc., tr. dor. : 30 fr.

ÉDITION POPULAIRE

LE LITTORAL DE LA FRANCE
COTES NORMANDES
DE DUNKERQUE AU MONT SAINT-MICHEL

Par V. VATTIER D'AMBROYSE

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ouvrage couronné deux fois par l'Académie

Un beau volume petit in-4°, orné de nombreux dessins et planches hors texte. Prix broché. . . . . 8 fr.

Cartonnage toile, tranche dorée. 12 fr.
Demi-reliure chagrin, tranche dorée. . . . . 14 fr.

COTES NORMANDES

DE DUNKERQUE AU MONT SAINT-MICHEL

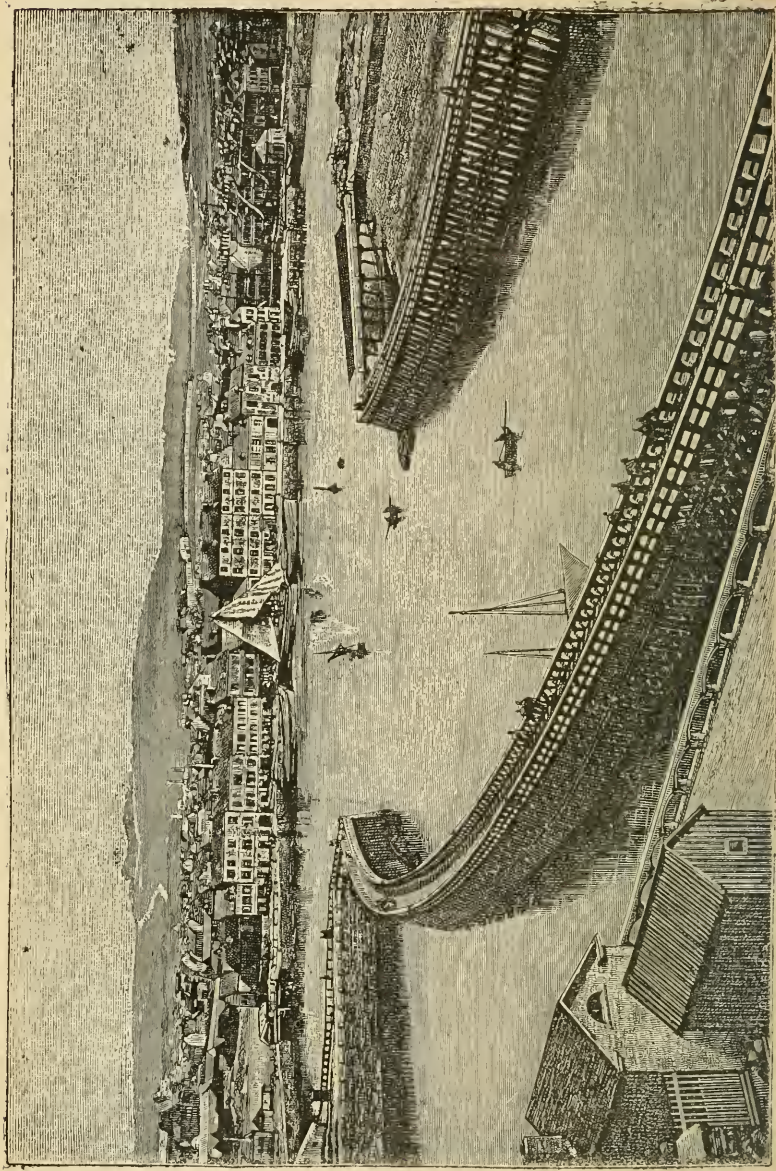

Port de Fécamp.

ÉDITION ARTISTIQUE

DE LA

VIE DES SAINTS

par Mgr Paul GUÉRIN, auteur des Petits Bollandistes

Illustrée avec le plus grand soin par YAN' DARGENT

12 aquarelles groupant les Apôtres, les Martyrs, les saints Ouvriers, les saintes Femmes, les saintes Pénitentes, etc. — 24 lettres ornées. — 12 titres symboliques. — 365 encadrements, avec environ mille sujets inédits se rapportant à la vie de chaque Saint.

DEUX VOLUMES IN-4°

Broché, net **35** fr. — Richement cartonné, plaques spéciales, tranches dorées, net **45** fr. — Relié demi-chagrin, plaques spéciales, tranches dorées, net **57** fr.

Le même ouvrage, relié en un seul volume, toile . . . . . net **40** fr.

— — — — 1/2 chagrin . . . . . net **47** fr.

La *Vie des Saints* doit être le premier livre d'une bibliothèque. C'était autrefois, et c'est encore, chez les vrais chrétiens, le livre de famille, lu par les ancêtres, relu par les enfants.

« Les plus beaux livres », dit Lamartine, qui s'y connaissait, « les plus beaux livres sont les plus saints, et les plus saints sont les plus beaux. » Il n'y a pas de livre plus saint que la *Vie des saints*. Et Joubert : « Il n'y a rien de plus beau qu'un beau livre. Savez-vous pourquoi ? C'est qu'un beau livre est l'expression, l'image, l'écho d'une belle âme, et que rien n'est beau comme une belle âme, alors même que nous n'en apercevons que l'image, lorsqu'elle nous fait signe derrière ces mots. »

« J'aimais à lire la *Vie des saints* », écrit un auteur moderne, « où l'humanité paraît si grande et si forte. J'aimais ces retraites profondes, ces douleurs pieuses couvées dans le mystère de la cellule, ces grands renoncements, ces terribles expiations, toutes ces actions magnifiques qui consolent les maux vulgaires de la vie... Ces livres étaient pleins d'attendrissement et de poésie ; ils embellissaient la solitude, ils promettaient la grandeur dans l'isolement, la paix dans le travail, le repos de l'esprit dans la fatigue du corps. J'y trouvais le reflet d'un tel bonheur, l'empreinte d'une sagesse si délicieuse, que je recouvrais, en les lisant, l'espoir d'arriver au même but ; je me disais que, comme moi, ces hommes saints avaient été éprouvés par de violentes tentations, mais qu'ils les avaient surmontées courageusement. »

C'est le développement de cette pensée si juste de Sénèque : *Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla.*

La *Vie des saints* faisait, dit-on, rêver Voltaire et pleurer Jean-Jacques Rousseau, et la force de la vérité arrache cet aveu à M. Renan : « Dans les moments d'ennui et d'abattement, quand l'âme, blessée par la vulgarité du monde moderne, cherche dans le passé la noblesse qu'elle ne trouve plus dans le présent, rien ne vaut la *Vie des saints* ».

A TRAVERS L'HÉMISPHÈRE SUD

OU

MON SECOND VOYAGE AUTOUR DU MONDE

PAR ERNEST MICHEL

Trois volumes in-8°, illustrés de nombreuses vignettes dans le texte et hors texte.

Broché . . . . . 6 fr. | Relié toile, tranche dorée. . . . 8 fr.

Demi-reliure, chagrin, tranche dorée . . . . . 10 fr.

A TRAVERS L'HÉMISPHÈRE SUD (*Suite*)

Première Série. — 1 Volume.

Portugal, Sénégal, Brésil, République Argentine, Chili, Pérou

Deuxième Série. — 1 Volume.

Équateur, Panama, Antilles, Mexique, Haïti, Nouvelle-Zélande, Australie.

Troisième Série. — 1 Volume.

Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, Nouvelle-Calédonie. Australie du Sud, Ile Maurice, Ile de la Réunion, les Seychelles, Aden, Palestine, Égypte.

CÉLÉBRITÉS CATHOLIQUES CONTEMPORAINES

Par MM. LOUIS VEUILLOT, EUGÈNE VEUILLOT, HENRY DE RIANCEY, LÉOPOLD GIRAUD, B. CHAUVELOT et J.-B. DUTRON

Portraits et Biographies de S. S. Pie IX, — le cardinal Antonelli, — le cardinal dom Pitra, — Mgr de Mérode, — Mgr Landriot, — Mgr Pie, — Mgr Dupanloup, — Mgr Plantier, — Mgr Berteaud, — Mgr Gousset, — Mgr Parisis, — Mgr Gerbet, — le R. P. Félix, — le R. P. Gratry, — le R. P. de Ravignan, — le R. P. Ventura, — Le R. P. Lacordaire, — M. Louis Veuillot. — M. de Montalembert, — le général de Lamoricière. — 1 beau vol. grand in-8° de 364 pages, orné de 20 portraits gravés sur bois. — Relié. . . . . 8 fr.

VEILLÉES DE LA FAMILLE

Par Paul FÉVAL

Illustrations de MM. Férat, Kauffmann, Poirson, Toussaint, Vogel et Zier.

Broché, 8 fr. — Richement cart. toile, a biseau, plaques spéciales, tr. dorée, 10 fr. Relié dos chagrin, plaques spéciales, tranche dorée, 12 fr.

LA PREMIÈRE AVENTURE

DE

CORENTIN QUIMPER

Par Paul FÉVAL

Joli volume in-8, orné de nombreuses gravures sur bois.

Broché, 6 fr. — Richement cartonné toile, à biseau, tranche dorée, 8 fr. — Relié demi-chagrin, plaques, tranche dorée, 10 fr.

CHRISTOPHE COLOMB

Par LE COMTE ROSELLY DE LORGUES

ÉDITION POPULAIRE

Ornée de 86 têtes de Chapitres, culs-de-lampe, 5 planches hors texte et une carte

UN BEAU ET FORT VOLUME IN-8° CARRÉ

Broché, 6 fr. — Cartonné, plaque spéciale, tranche dorée, 8 fr. — Demi-reliure plats toile, tranche dorée, 10 fr.

MADAGASCAR

LA REINE DES ILES AFRICAINES

HISTOIRE - MŒURS - RELIGION - FLORE, ETC.

Par CHARLES BUET

Un beau volume in-8°, orné de nombreuses gravures

Broché . . . . . 6 fr. — Cartonné, plaque spéciale, tranche dorée. 8 fr.

SAINTE CÉCILE ET LA SOCIÉTÉ ROMAINE

AUX DEUX PREMIERS SIÈCLES

Par Dom GUÉRANGER, Abbé de Solesmes

Un beau volume in-8°, orné de gravures

Broché . . . . . 8 fr.
Cartonnage a biseaux, plaque spéciale, tranche dorée . . . 10 fr.
Relié dos chagrin, plats toile, tranche dorée. . . . . 12 fr.
Relié chagrin plein, tranche dorée. 20 fr.

M. l'Abbé Jules CORBLET

Chanoine honoraire d'Amiens, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie.

HISTOIRE

DOGMATIQUE, LITURGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU

Sacrement de l'Eucharistie

Deux magnifiques vol. in-8, de IV-638 et 652 p., ornes de grav., net . . . 12 fr.
Reliés demi chagrin, plats toile, tranche dorée, net . . . . . 22 fr.

HISTOIRE

DOGMATIQUE, LITURGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU

Sacrement de Baptême

Deux magnifiques vol. in-8, de IV-503 et 645 p., ornés de grav., net . . . 12 fr.
Reliés demi-chagrin, plats toile, tranche dorée, net . . . . . 22 fr.

VITA JESU CHRISTI

DOMINI AC SALVATORIS NOSTRI

Ex Evangelio et approbatis ab Ecclesia Catholica Doctoribus sedule collecta

Per LUDOLPHUM DE SAXONIA

Prix broché. . . . . 24 fr.
Reliure souple en belle toile noire, tranche rouge unie . . . . . 35 fr.
Demi-reliure amateur, tr. peigne . 36 fr.

LA FEMME FORTE

Par Mgr LANDRIOT

MAGNIFIQUE VOLUME IN-8 RAISIN
ORNÉ DE SIX BELLES GRAVURES

Broché . . . . . 8 fr.
Relié, dos chagr., plats toile, tr. dor. 12 fr.
Relié, chagrin plein, tr. dorée. . . 20 fr.

VIE DE JÉSUS-CHRIST

COMPOSÉE AU XV° SIÈCLE

D'après LUDOLPHE LE CHARTREUX

Miniatures en Camaïeu

Chromolithographiées d'après le Manuscrit original

UN VOLUME GRAND IN-8

Relié, dos chagrin, plats toile, tr. dor. 25 fr.

LES SERVITEURS DE DIEU

AU XIX° SIÈCLE

Par M. LÉON AUBINEAU

Édition de Luxe

Illustrations de M. Georges LAVERGNE

IN VOLUME IN-8

ORNÉ DE TREIZE BEAUX PORTRAITS

Relié, dos chagrin, plats toile, tr. dor. 12 fr.

INSTITUTIONS LITURGIQUES

Par Dom GUÉRANGER

Nouvelle édition — 4 volumes grand in-8 avec manchettes

Br. net 24 fr. — Demi-reliure, tr. peig. 48 fr.

VIE DES SAINTS

D'APRÈS LE P. GIRY

Par Mgr PAUL GUÉRIN

Édition augmentée de la *Vie des Saints et Bienheureux nouveaux* et du *Martyrologe romain*

Quatre volumes in-12, ornés de 17 gravures.

Brochés, 16 fr. — Toile noire, tr. rouge 20 fr.
Reliés, dos chagrin, plats toile, tr. dor. 30 fr.

LES CHATEAUX DE MON ENFANCE

(*Auvergne et Bourbonnais*)

Par le comte HENRI D'IDEVILLE

Magnifique volume grand in-8° de 266 pages, caractères elzéviriens, lettres ornées, fleurons, etc., accompagné de deux eaux-fortes sur chine. Imprimé à 500 exemplaires par JOUAUST. — Broché, 10 fr, — Relié, dos chagrin, plats toile, tranche dorée, 14 fr.

LE LIVRE D'HEURES DES JEUNES GENS

Par le P. Charles CLAIR, auteur de *Pierre Olivaint*

Joli vol. in-32, avec encadrem. et têtes de chapitre, d'après les dessins du P. Morisseau.

Broché. . . . . 4 fr.
Relié basane, quadrillée souple, tranche rouge. . . . . 6 fr.
Relié veau souple, tranche dorée. 10 fr.
Relié chagrin souple, tranc. rouge ou dorée. . . . . 10 fr.
Relié chagrin poli, gardes chromo, tranche dorée . . . . . 12 fr.
Relié chagrin poli, gardes soie, tranche dorée. . . . . 15 fr.
Relié maroquin poli du Levant, gardes chromo, tranche dorée. . 20 fr.
Relié maroquin poli du Levant, gardes soie, tranche dorée . . . . . 25 fr.

EUCOLOGE DES JEUNES PERSONNES

Par un Père de la Compagnie de Jésus.

Prières usuelles de chaque jour. Exercices pour la confession et la communion. Sept méthodes pour entendre la messe. Évangiles et Vêpres de l'année. Salut, motets, hymnes, méditations, dévotions, prières, directions de la vie, litanies diverses.

UN JOLI VOLUME IN-18.

CARACTÈRES ELZÉVIRIENS AVEC ENCADREMENTS ROUGES.

Broché . . . . . 4 fr.
Relié basane quadrillée souple, tranche rouge. . . . . 6 fr.
Relié chagrin souple, tranche rouge ou dorée . . . . . 10 fr.
Relié chagrin poli, gardes chromo, tranche dorée. . . . . 12 fr.
Relié chagrin poli, gardes soie, tranche dorée. . . . . 15 fr.
Relié maroquin poli du Levant, gardes chromo, tranche dorée. 20 fr.
Relié maroquin poli du Levant, gardes soie, tranche dorée. . . 25 fr.

Le même ouvrage, un joli volume in-32

ÉDITION SANS ENCADREMENTS, BROCHÉ : **2 fr. 50**

Relié basane souple, tranche rouge ou dorée . . . . . 4 fr.
Relié chagrin souple, tranche rouge ou dorée. . . . . 7 fr.

LÉON GAUTIER

ÉCRIN DU MOYEN AGE

RECUEILS DE PRIÈRES

Composées d'après les manuscrits du moyen âge, avec encadrements spéciaux

Trois volumes in-32, se composant des ouvrages suivants

CHOIX DE PRIÈRES

POUR TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE

Composées d'après les mss. du IXe *au* XVIIe *s.*

PRIÈRES A LA VIERGE

D'après les manuscrits du moyen âge, les liturgies, les Pères de l'Église, etc.

LE LIVRE DE TOUS CEUX QUI SOUFFRENT

CHOIX DE PRIÈRES D'APRÈS LES MANUSCRITS DU MOYEN AGE

PRIX DE LA COLLECTION

Les 3 volumes, brochés	12 fr.	Chag. plein poli, tr. dor., gardes chr.	35 fr.
Chagrin ou veau souple, tr. dorée.	30 fr.	Maroq. plein, tr. dorée, gardes soie.	60 fr.

Un charmant écrin spécial, garni de soie, 3 compartiments, se vend séparément 8 fr.

CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT

Broché	4 fr.	Relié chag. poli, tranche dorée. .	12 fr.
Relié chag. ou veau souple, tr. dorée.	10 fr.	Relié maroq., tr. dor., gardes soie.	20 fr.

LA PREMIÈRE COMMUNION ILLUSTRÉE

Par Mme LÉON GAUTIER

Un volume in-32, orné d'encadrements par Giacomelli et Ciappori.

Broché, 4 fr. — Cart. toile riche .	6 fr.
Relié chag. ou veau plein, tr. dor.	10 fr.
Relié chagrin poli, tranche dorée.	12 fr.
Relié maroquin, tranche dorée. .	20 fr.

INVOCATION MIRACULEUSE DES SAINTS

DANS LES MALADIES ET LES BESOINS PARTICULIERS

Par Mme la Baronne d'AVOUT

(née de la TOUR DU BREUIL)

Un vol. in-16, cadre rouge, lettres ornées. Br. 2 fr. 50. — Cart. toile noire, tr. rouges. 3 fr. 50.—Mouton quadrillé, tr. rouge, 5 fr. — Chag. 1er choix, tr. rouge ou dor. 8 fr.

Le P. H. KINANE P. P.

MARIE IMMACULÉE

MÈRE DE DIEU

Ouvrage honoré de quinze approbations

1 VOL. IN-16 DE 400 PAGES

Illustré d'une photographie et de deux chromos, texte rouge et noir. — Br., 4 fr.

RELIURES

Chagrin poli, gardes chromo. . .	12 fr.
— Gardes soies. . . .	15 fr.
Maroquin, gardes chromo	20 fr.
— Gardes soie.	25 fr.

LES

CONTES DES ANGES

PAR

Le R. P. W. FABER

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par LERIDA GEOFFROY

1 vol. in-16 raisin, sur papier teinté, encadrement violet, lettres ornées, culs-de-lampe.

Broché	4 fr.
Cartonnage toile, plaques spéciales, tranche dorée.	5 fr.

DÉVOTIONS & BONNES ŒUVRES

RECOMMANDÉES A LA JEUNESSE CHRÉTIENNE

Par le R. P. LIBERCIER

1 vol. in-16, encadrement rouge, lettres ornées.

LES PARFUMS

DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE

Par l'Abbé REIHNARD DE LIECHTY

1 volume in-16, avec encadrement bleu.

PRIX DE CHAQUE OUVRAGE

Broché, 2 fr. — Cartonné toile, avec plaques, 3 fr. 50. — Chagrin premier choix, tranche dorée, 8 fr. — Chagrin poli, tranche dorée, 10 fr.

Mgr LANDRIOT

ÉCRIN DES DAMES

5 vol. in-12, réunis dans un étui.

CONFÉRENCES AUX DAMES DU MONDE

La Femme forte, 1 volume.
La Femme pieuse, 2 volumes.
La Sainte Communion, 1 volume.
Les Péchés de la langue, 1 volume.

Relié dos chagrin, tranche dorée. . 30 fr.
Relié chagrin plein, tranche dorée. 60 fr.

ÉCRIN ELZÉVIRIEN DES DAMES

4 volumes in-12, dans un étui.

La femme du monde selon l'évangile, par Mgr MERMILLOD.
Avis et Instructions de saint Jérôme aux dames de son temps, avec préface de Mgr l'archevêque de Bourges. 1 vol.
FÉNELON. — **Direction chrétienne dans le monde** ; préface de Mgr DUPANLOUP. 1 vol.
BOSSUET. — **Conseils de piété** avec une préface de M. ALFRED NETTEMENT. 1 vol.

Relié, dos chagrin, tranche dorée. . 20 fr.
Relié chagrin plein, tranche dorée. . 40 fr.

ÉCRIN DES JEUNES PERSONNES

4 vol. in-16, papier vergé, dans un étui.

La prière, d'après SAINTE THÉRÈSE, par Mgr LANDRIOT, 1 volume.
Pensées et Méditations sur Jésus-Christ et la sainte Vierge, d'après SAINT BERNARD.
La Morale chrétienne, d'après BOURDALOUE, avec préface du P. FÉLIX, 1 beau volume.
L'Eucharistie et la Vie chrétienne, par Mgr DE LA BOUILLERIE.

Relié dos chagrin, tranche dorée. . 20 fr.
Relié chagrin plein, tranche dorée. . 40 fr.

Introduction à la vie dévote du Bienheureux François de Sales, évêque et prince de Genève. Texte encadré d'un filet rouge, lettres ornées, fleurons, in-32.

Imitation de Jésus-Christ.

Traduction et réflexions

de l'abbé F. DE LAMENNAIS.

Relié percaline noire, tr. rouge ou dorée, 3 fr. 50. — Chagrin premier choix, tranche dorée, avec étui, 5 fr. 50. — Maroquin poli, tranche dorée, avec étui, 10 fr.

Petites Fleurs eucharistiques, par Mgr DE LA BOUILLERIE, 1 vol. in-48, broché, 1 fr. 25. — Chagrin, tranche dorée, 5 fr.

L'Imitation de Jésus-Christ, traduction littérale en vers français, de Er. PERROT DE CHÉZELLE, ancien magistrat, in-16, broché 4 fr.

Relié chagrin ou veau plein . . . 10 fr.

L'Imitation de Jésus-Christ, traduction avec réflexions à l'usage des personnes du monde précédée de prières pour la messe, par Ch. MAZERON, avocat, ancien bâtonnier, in-16.

Relié chagrin ou veau plein. . . . 8 fr.

COLLECTION IN-48

ÉCRIN COMPLET DES JEUNES FILLES

SIX CHARMANTS VOLUMES, CARACTÈRES ELZÉVIRIENS, RÉUNIS DANS UN ÉTUI

Vertus et défauts des jeunes filles, ou **Lettres destinées à leur éducation**, par le P. CHAMPEAU, 2 vol.

Vie de la sainte Vierge, d'après les écritures. Etudes et méditations, précédées d'une introduction de Mgr MERMILLOD. 1 volume.

Lettres choisies de saint François de Sales, très soigneusement éditées par VERNHET, missionnaire, 1 volume.

Nouveau Manuel du chrétien, petit Livre d'heures à l'usage des gens du monde, par le P. BOUÉ, de la Compagnie de Jésus. 1 volume.

Flore mystique de saint François de Sales, ou la Vie chrétienne sous l'emblème des fleurs. 1 volume.

Les 6 volumes, reliure chagrin plein ou veau plein souple, tranches dorées . . 30 fr.

ÉCRIN DES JEUNES FILLES

QUATRE CHARMANTS VOLUMES, CARACTÈRES ELZÉVIRIENS, RÉUNIS DANS UN ÉTUI

Vertus et défauts des jeunes filles, ou **Lettres destinées à leur éducation**, par le P. Champeau. 2 vol.

Vie de la sainte Vierge, d'après les Ecritures. Etudes et méditations, précédées d'une lettre de Mgr MERMILLOD, 1 volume.

Marie offerte à la jeunesse dans les principales circonstances de sa vie, par M. l'abbé DUMAX, 1 volume

Les 4 volumes, reliure chagrin bleu, tranches dorées . . . . . 20 fr.

PETIT ÉCRIN DES JEUNES FILLES

TROIS VOLUMES, ENCADREMENT ROUGE, LETTRES ORNÉES, RÉUNIS DANS UN ÉTUI

Marie offerte à la jeunesse dans les principales circonstances de sa vie. Mois de Marie de la jeune chrétienne, par l'abbé DUMAX. 1 vol.

Pensées et Maximes du R. P. W. Faber, traduites de l'anglais par Lérida GEOFFROY, avec une préface par Léon GAUTIER. 1 volume.

La Sainte Eucharistie, pensées et prières A. M. D. G. 1 vol.

Les 3 volumes, reliure chagrin plein ou veau plein souple, tranches dorées . 15 fr.

Ces volumes se vendent chacun séparément, brochés, au prix de 2 fr. et reliés 5 fr.

ÉCRIN DES ENFANTS

4 VOLUMES IN-12

Par M. l'Abbé DUMAX

La Guerre aux défauts. Petit traité en histoires . . . . . 1 fr.

L'Obéissance enseignée aux enfants. Petit traité en histoires sur la désobéissance et la soumission, suivi de *la Fête du Village* et *la Chapelle blanche*, in-12. . . . . 1 fr.

Jésus offert à la jeunesse dans les principales circonstances de son enfance. 4e édition. . . . 1 fr.

Marie offerte à la jeunesse dans les principales circonstances de sa vie. 7e édition . . . . . 1 fr.

Ces quatre volumes, cartonnés, toile bleue, tranches dorées, réunis dans un écrin, forment un charmant cadeau à offrir à des enfants ou à de jeunes premiers communiants . . . . . 10 fr.

DEUXIÈME PARTIE

GRANDES PUBLICATIONS

Net DEUX MILLE francs

au lieu de Trois mille trois cents francs

LES BOLLANDISTES

ACTA SANCTORUM

JOANNES BOLLANDUS, GODEFRIDUS HENSCHENIUS

Societatis Jesu Theologi

NOTRE COLLECTION SE COMPOSE DE 62 VOLUMES IN-FOLIO

Savoir :

Ire SÉRIE. — Réimpression de l'édition originale d'Anvers

54 volumes in-folio, d'environ 1.000 pages à 2 colonnes avec les gravures de la première édition, papier vergé collé, beaux caractères, belles marges.

50 fr. le volume

Prix de cette Première Série . . . . . 2.700 francs

IIe SÉRIE, par les nouveaux Bollandistes, continuant l'édition d'Anvers

TOME 55 A 61

Tome I à XIII d'octobre. — 7 volumes in-folio à **75 fr.**

1 volume IN-FOLIO TABLES des 54 premiers volumes à . . . . . **75 fr.**

Prix de la deuxième Série. . . . . 600 francs

TOME 1er de NOVEMBRE récemment paru, 1 volume. Prix **75 fr.**

Reliure d'amateur, toile percaline noire, tranche ébarbée, à 5 fr. le volume.

Belle et solide demi-reliure chagrin, tranche peigne, coins doublés, à 10 fr. le vol.

(Nous vendons séparément les *tomes V à VIII de septembre* et les *tomes I à XIII d'octobre* et *tome Ier de novembre,* complétant la vieille édition de Venise à **75** fr. *net. sauf le tome XII d'octobre,* dont le prix est de *net* . . . . . 80 fr.

L'Histoire générale et l'histoire de France ne sont pas les seules dont les *Acta Sanctorum* soient appelés à dissiper la nuit. Il n'est pas de monographie historique qui ne devra au recueil des Bollandistes ses documents les plus originaux et les plus féconds en même temps.

Prenons, par exemple, une *Histoire de la Charité* : il sera facile d'en réunir les documents, en recourant, dans l'*Index moralis* de chaque tome des Bollandistes, aux mots *Eleemosyna*, *Pauperes*, *Leprosi*, *Hospites*, etc., etc. Dans le seul premier volume, les *Actes* de saint Séverin nous fournissent un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la rédemption des captifs. La *Vie* de saint Guillaume de Dijon et celle de saint Lucien nous montrent ces deux saints fondant, l'un à Dijon, l'autre à Antioche, des écoles gratuites pour les enfants des pauvres : documents d'un prix inestimable pour un historien de l'instruction publique.

L'Archéologie, science encore toute nouvelle, ne sera une science véritablement complète et achevée que le jour où chacun de ses principes aura été confirmé par les textes de nos Actes. On peut dire, sans ombre d'exagération, que dans chaque ligne de ce recueil il y a matière à archéologie. L'histoire de l'art chrétien, de notre architecture religieuse, civile et militaire, de notre costume, de nos armes et de nos sceaux, de nos monnaies, de notre commerce et de notre industrie au moyen âge, cette histoire est contenue en germe dans la *Vie* des Saints que Dieu a donnés à son Église depuis le sixième jusqu'au seizième siècles.

Il n'y a pas que l'historien et l'archéologue qui tireront profit de tant de richesses, et nous ne craindrons pas d'ajouter que les *Acta Sanctorum* ne doivent rester étrangers ni au littérateur ni à l'artiste. Le peintre et le sculpteur devront consulter ce beau livre pour y trouver des sujets de statues, de bas-reliefs ou de tableaux, et surtout pour traiter chrétiennement les sujets qu'ils y auront trouvés. Un volume des Bollandistes nous plairait au milieu d'un atelier ; nous ne désespérons pas de faire un jour cette heureuse rencontre.

Tant de qualités diverses ont assuré aux *Acta* l'admiration de tous les savants. N'est-ce pas l'un d'eux, M. Ernest Renan, qui écrivait, il y a quelques années : « Une prison cellulaire avec les Bollandistes serait un vrai paradis ! » — « Par ce seul ouvrage, dit le protestant Siberus, leur nom a conquis l'éternité. » *Hoc ipso nominis æternitatem promeriti.* — « Qu'on soit croyant ou sceptique, ajoute M. de Reiffenberg, si l'on aime les lettres et qu'on ne renie pas le passé, on vénérera les *Acta Sanctorum* COMME UN DES MONUMENTS LES PLUS ÉTONNANTS DE LA SCIENCE. »

Il ne faut rien ajouter à de tels témoignages.

LUDOLPHI DE SAXONIA

CARTHUSIANORUM ORDINIS

VITA JESU CHRISTI

DOMINI AC SALVATORIS NOSTRI

EX EVANGELIO ET APPROBATIS AB ECCLESIA CATHOLICA DOCTORIBUS SEDULE COLLECTA

Au lieu de 75 fr.

Un volume in-folio de 860 pages, formant le prologue des *Acta Sanctorum*

1869-1878

NET 50 fr.

LE PROPYLÆUM

DE

DANIEL PAPEBROECK

(CONATUS CHRONICO-HISTORICUS AD CATALOGUM ROMANORUM PONTIFICUM)

Un volume in-folio de 1200 pages

Prix : **75 fr.** — Net : **50 fr.**

Aucun érudit n'a jamais mieux connu les manuscrits que l'auteur du *Propylæum*, et il faut se rappeler que, dans la connaissance des chartes et diplômes, il n'a été surpassé que par Mabillon.

A la vue de ce volume, qui ne renferme pas moins de 72 planches et de 200 illustrations, on nous saura gré d'en avoir fait un tirage à part pour ceux qui, dans l'impossibilité d'acheter les *Acta Sanctorum*, pourront au moins posséder cette étude si importante sur l'histoire de la papauté.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

PAR LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

NOUVELLE ÉDITION

publiée sous la direction de M. **PAULIN PARIS**

membre de l'Institut

Les quinze volumes in-4°

Prix net **250 fr.** au lieu de **427 fr.**

Les tomes XIII, XIV et XV, qui terminent et ferment l'histoire du XII° *siècle se vendent séparément* **50 fr.** *le volume.*

SOUS PRESSE LE TOME XVI

Tables générales, par ordre alphabétique, des matières contenues dans les quinze premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*. Dictionnaire encyclopédique de l'état des sciences, des lettres et des arts, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XIII° siècle exclusivement, par CAMILLE RIVAIN, archiviste de la Haute-Vienne, ancien élève de l'École des chartres. Un beau vol. in-4° à deux colonnes . . . 25 fr.

Documents inédits sur l' *Histoire littéraire de la France*, publiés par ULYSSE ROBERT, attaché aux manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris. Un beau vol. in-4° de 180 pages . . . . . 5 fr.

Nous n'aurions pas entrepris une publication aussi considérable, aussi sérieuse, si nous ne nous étions pas au préalable assuré le concours de M. PAULIN PARIS, de l'Académie des Inscriptions, et depuis vingt-cinq ans l'un des quatre académiciens chargés de la continuation de l'*Histoire littéraire de la France*. M. PAULIN PARIS a bien voulu, non seulement nous promettre de corriger les épreuves et de revoir les textes et les citations avec le soin qu'on était en droit d'attendre de lui ; mais il s'est chargé des remaniements et des additions nécessaires, qui, loin de diminuer la valeur de notre édition, ne peuvent manquer de lui donner sur la première le seul avantage que personne ne s'avisera de contester. Il ne s'agit pas, en effet, de refaire ou de compléter la grande œuvre bénédictine, mais seulement de mentionner avec discrétion les travaux plus récents qui ont apporté quelque modification aux jugements antérieurs, ou bien ouvert quelques nouveaux points de vue dont il conviendra de tenir compte à la critique et à l'érudition contemporaines.

Rien n'est plus simple, rien n'est plus facile à saisir que le plan de l'*Histoire littéraire*, dont tout l'honneur revient à un moine de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, à dom RIVET. L'ordre chronologique est la base du monument. Les siècles sont étudiés l'un après l'autre, tels qu'ils ont été d'abord dans la Gaule païenne, puis dans la France chrétienne. Avant de passer à l'analyse approfondie des productions, le résumé de l'influence littéraire de chaque siècle est présenté dans un discours sur l'état des Lettres et des Arts : excellente méthode, qui permet de comprendre l'esprit général dont furent animées les générations successives, sans avoir besoin d'en suivre les preuves dans tout leur détail. Pour bien connaître une grande ville, il faut longtemps se perdre dans le dédale de toutes ses rues; mais pour résumer l'impression qu'on doit en garder, il faut planer au-dessus d'elle. La plupart de ces *Discours sur l'état des Lettres et des Arts* sont autant de chefs-d'œuvre, auxquels la critique moderne peut ajouter sans doute, mais ne saurait trouver à retroucher. Leur réunion mériterait déjà les honneurs de la réimpression que nous avons accordés à l'ouvrage tout entier, dont ils forment la belle et judicieuse introduction.

Prix net **500 fr.** — RECUEIL DES — au lieu de **950 fr.**

HISTORIENS DES GAULES
ET DE LA FRANCE

COMMENCÉ

par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur

CONTINUÉ

PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

NOUVELLE ÉDITION

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. LÉOPOLD DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

Cette nouvelle édition, dont la direction est confiée à M. Léopold Delisle, a été approuvée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui a reconnu, après une mûre délibération, combien il était utile de répandre un recueil aussi précieux pour la connaissance de notre histoire.

Il était indispensable de reproduire avec la plus rigoureuse exactitude l'édition originale. Nous nous proposons donc de réimprimer chaque volume de la collection non seulement page pour page, mais ligne pour ligne. De cette façon, les tables n'auront pas besoin d'être remaniées, et les citations faites d'après la première édition pourront toujours se vérifier sans aucun tâtonnement dans la seconde.

Mais, quel que soit le mérite du travail de dom Bouquet et de ses continuateurs, il importait de tenir compte, autant que possible, des progrès accomplis depuis plus d'un siècle. Nous avons donc résolu de rassembler dans un supplément, qui formera DEUX VOLUMES, des textes importants qui ont été omis par les premiers éditeurs et dont plusieurs sont encore inédits. Ce supplément contiendra, en outre, des observations critiques et bibliographiques sur toutes les sources de notre histoire, depuis l'établissement des Francs dans la Gaule jusqu'à l'avènement de saint Louis. Il se terminera par une table générale de la collection, table qui établira un rapport facile à saisir entre les différents volumes du recueil et ceux du supplément.

La nouvelle édition du **Recueil des Historiens des Gaules et de la France** formera 25 volumes in-folio environ, au prix de **cinquante francs** le volume.

LES DIX-NEUF PREMIERS VOLUMES ONT PARU.

Les deux volumes inédits supplémentaires se vendront **cent francs** le volume.

On peut se procurer cet ouvrage par abonnement trimestriel de **cinquante francs.**

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

Par Victor GAY

Ancien architecte du Gouvernement, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France.

EN VENTE le TOME I, comprenant les fascicules I, II, III, IV et V, avec 1000 figures.

Format grand in-8° . . . . . 45 fr., *net* **30** fr.
Format in-4° grand papier . . . . . 75 fr., *net* **50** fr.

Ce répertoire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance, ou glossaire spécial, donne, à l'appui des termes, une série de plus de trente mille textes originaux *avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits.* Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent, avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment, et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Le glossaire, puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots environ, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature, de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui le terminent rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

DIVISION DU VOCABULAIRE PAR CHAPITRES

Culte. — Mœurs et coutumes, croyances populaires. — Cérémonial, mariage, baptême, funérailles, entrées et fêtes. — Chevalerie, duels, tournois, joutes. — Vie dans les châteaux, offices. — Ecoles, hôpitaux. — Prisons, instruments de justice et de torture, pénalité. — Modes et costumes, objets de toilette, fourrures. — Costume militaire, armes offensives et défensives, équipement, engins et machines de guerre, artillerie. — Service de table. — Nourriture et repas, cuisine, ustensiles, boissons. — Epices, aromates, parfums. — Chasse, vénerie, fauconnerie, oisellerie, pêche. — Cartes, jeux, danses, jouets. — Instruments de musique. — Ameublement. — Luminaire et feu. — Bains. — Sellerie, carrosserie et véhicules. — Chevaux. — Livres, outils, instruments et articles de bureau, papier, parchemin, ornements et peinture, écriture, imprimerie, reliure. — Marine. — Médecine, chirurgie, pharmacie. — Chimie et alchimie. — Métiers et industries, inventions, brevets. — Outils et ustensiles professionnels. — Architecture religieuse, militaire et civile. — Peinture murale, sur bois, sur toile. — Peinture sur verre, mosaïque. — Sculpture, gravure, glyptique. — Orfèvrerie, joaillerie. — Emaillerie. — Tissus de soie, laine, fil, coton, tissus divers, filage et tissage. — Tapisserie, broderie, dentelle, travaux à l'aiguille, outils. — Horlogerie, mesure de temps, mécanique et hydraulique. — Travail du fer, serrurerie, lormerie, clouterie et coutellerie. — Céramique, poterie, grès, faïence, porcelaine. — Verrerie. — Vases à boire, à conserver les liquides et autres. — Mercerie. — Commerce, poids et mesures, monnaies. — Agriculture. — Pierres précieuses et autres. — Métaux et espèces minérales. — Bois et espèces végétales. — Matières et espèces animales : os, ivoire, écaille, corne, nacre, cuirs. — Couleurs. — Géographie, table des noms de lieux. — Table des produits. — Bibliographie.

VIGNETTES DU GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

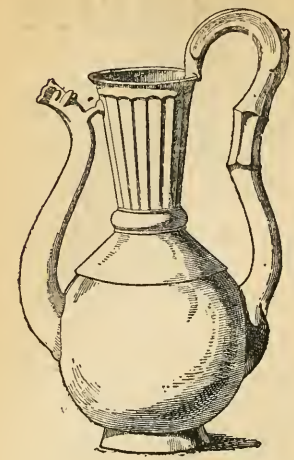

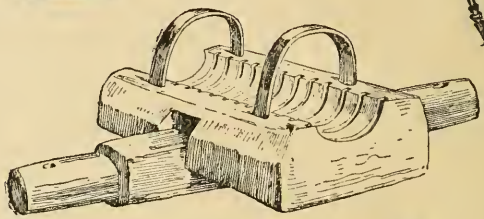

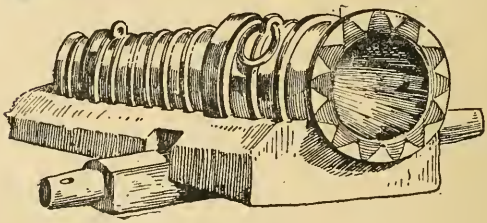

GALLIA CHRISTIANA

Chaque Volume **30 fr.** NET

IN PROVINCIAS ECCLESIASTICAS DISTRIBUTA
QUA SERIES ET HISTORIA ARCHIEPISCOPORUM, EPISCOPORUM
ET ABBATUM FRANCIÆ VICINARUMQUE DITIONUM
AB ORIGINE ECCLESIARUM AD NOSTRA TEMPORA DEDUCITUR
opera et studio

AU LIEU de **75 fr.**

DIONYSII SAMMARTHANI

presbyteri et monachi ordinis sancti Benedicti e congregatione sancti Mauri necnon aliorum monachorum ejusdem congregationis.

EDITIO ACCURATISSIME CORRECTA

Cura DOM. P. PIOLIN

monachi ord. S. Benedicti.

SEPT VOLUMES parus in-folio de **1,200** pages.

TABLEAU DES VOLUMES ET CE QU'ILS CONTIENNENT

Le tome premier renferme l'histoire des provinces ecclésiastiques du Midi. — C'est un magnifique volume in-folio de 1020 pages, avec 5 cartes. Il comprend :

ARCHEVÊCHÉS : *Albi, Aix, Arles, Avignon, Auch.* — ÉVÊCHÉS : *Castres, Mende, Cahors, Rodez, Vabre.* — *Apt. Riez, Fréjus, Gap, Sisteron*; *Marseille, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Toulon, Orange* ; — *Carpentras, Vaison. Cavaillon* ; — *Dax, Lectoure, Commenges, Couserans, Aire, Basas, Tarbes, Oloron, Lescar, Bayonne.*

L'histoire des cent quatre abbayes du Midi de la France. Grandes cartes des diocèses de *Albi, Aix, Arles, Avignon, Auch.*

Le tome second nous donne l'histoire des provinces de *Bourges* et de *Bordeaux*, c'est-à-dire des diocèses suivants :

ARCHEVÊCHÉS : *Bourges, Bordeaux.* — ÉVÊCHÉS : *Clermont-Ferrand, Saint-Flour, Limoges, Tulle, Le Puy* ; — *Agen, Condom, Angoulême, Saintes, Poitiers, La Rochelle, Luçon, Périgueux, Sarlat.*

Un volume in-folio de 1200 pages, avec 3 cartes.

Le tome troisième nous donne l'histoire des provinces de *Cambrai, Cologne* et *Embrun* :

ARCHEVÊCHÉS : *Cambrai, Cologne, Embrun.* — ÉVÊCHÉS : *Tournai, Arras, Saint-Omer, Namur* ; — *Liège* : — *Digne, Antibes, Grasse, Vence, Glandève, Senez, Nice.*

Un volume in-folio de 1200 pages, avec 3 cartes.

Le tome quatrième contient la province de *Lyon.*

ARCHEVÊCHÉ : *Lyon* : ÉVÊCHÉS : *Autun, Langres, Châlon, Maçon.*

Un volume in-folio d'environ 800 pages, avec une carte.

Le tome cinquième renferme l'histoire des provinces de *Malines* et de *Mayence*, c'est-à-dire les diocèses suivants :

ARCHEVÊCHÉS : *Malines, Mayence.* — ÉVÊCHÉS : *Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Ruremonde, Bois-le-Duc* : — *Worms, Spire, Strasbourg, Constance.*

Un volume in-folio accompagné de deux cartes.

Le tome onzième contient la province de *Normandie*, ou l'histoire des diocèses suivants :

ARCHEVÊCHÉ : *Rouen.* — ÉVÊCHÉS : *Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lizieux, Coutances.*

Un volume in-folio de 900 pages, avec une carte.

Le tome treizième dont l'impression est terminée, est consacré aux provinces de *Toulouse* et de *Trèves.*

ARCHEVÊCHÉS : *Toulouse, Trèves.* — ÉVÊCHÉS : *Pamiers, Rieux, Montauban, Mirepoix, Saint-Papoul, Lombez, Lavaur* : — *Metz, Toul, Verdun, Nancy, Saint-Dié.*

Les études historiques prennent aujourd'hui un merveilleux développement. Chaque village cache souvent un érudit qui approfondit curieusement les origines et le passé de sa paroisse. La *Gallia christiana* est l'indispensable auxiliaire de tous ceux qui s'occupent de ces études locales.

Pour reproduire à la fois exactement l'œuvre des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et la compléter d'après les nouvelles découvertes de la science, il fallait un homme préparé par des études spéciales. Nous avons été heureux qu'un des

religieux les plus savants de l'abbaye de Solesmes, dom PIOLIN, voulût bien se charger de ce soin. Son plan et son travail ont été hautement loués par plusieurs savants dont le nom fait autorité. Le savant Bénédictin introduit dans le texte, mais en les indiquant entre crochets, les corrections qui peuvent se faire en quelques mots ; quant à celles qui demandent de longs développements, il renverra, à l'aide d'un double chiffre, à des *Appendices* destinés à redresser les erreurs, a suppléer aux omissions et à conduire l'histoire jusqu'à nos jours.

Comme on le voit, c'est la réimpression intégrale de la *Gallia christiana*, mais une édition véritablement revue et augmentée, *recensita et aucta*, et qui offrira un double avantage : on y trouvera, d'un côté, indiqués à leur place, les améliorations et les modifications que les premiers auteurs voulaient introduire dans leur travail ; et, d'autre part, on aura la continuation de l'œuvre, qui sera conduite jusqu'à notre époque, tout en suivant le plan primitif.

Pour les additions, corrections, compléments, le savant Bénédictin de Solesmes a mis à profit toutes les découvertes récentes et les travaux les plus distingués de notre temps. Il compte donner trois volumes supplémentaires ou d'*Appendices*, qui offriront une grande quantité de bulles, de chartres, d'inscriptions. Une *Table générale* complétera la collection et y facilitera les recherches.

BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE

DU XIXe SIÈCLE

RÉDIGÉE PAR LES PRINCIPAUX DOCTEURS DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

17 volumes parus, in-8° d'environ 600 pages.
Prix : 7 fr. 50 le volume.
Net **3** *fr. le volume quand on souscrit à la collection*

La *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle* est rédigée par des savants dont la plupart professent depuis longtemps dans les grandes Universités Catholiques sur les matières diverses qu'ils se sont chargés de traiter : nous pouvons donc affirmer sans crainte qu'elle réunit toutes les conditions propres à lui conquérir les suffrages des plus exigeants.

Embrassant dans son programme toutes les « sciences » qu'on peut ranger sous le titre de théologie, la *Bibliothèque* devait, pour remplir dignement sa tâche, offrir ces deux qualités principales : être irréprochable dans la doctrine, et ne présenter, sur chaque partie de la science sacrée, que des travaux de première main, puisés directement aux sources originales.

Pour remplir ces conditions, sans lesquelles nulle entreprise de cette sorte ne peut aspirer à un succès durable, il fallait confier la rédaction de la *Bibliothèque* à des hommes qui joignissent à l'orthodoxie de la doctrine, attestée par de précédents travaux, l'autorité qui s'attache à une position éminente dans le haut enseignement. Aussi la critique des hommes du métier qui a essayé de s'exercer sur les pages rédigées jusqu'ici n'a-t-elle pu que rendre les témoignages les plus flatteurs à la science des auteurs et à l'exactitude de leurs idées.

Rédigée après le concile du Vatican, la *Bibliothèque* devait, toutes les fois qu'il y avait lieu, prendre en considération toute spéciale les doctrines que le Concile a définies ou confirmées, les erreurs qu'il a flétries ; elle devait aussi tenir compte des systèmes inventés par la sophistique contemporaine pour battre en brèche le surnaturel et le christianisme tout entier. On n'y trouve et n'y trouvera nul mélange de ces théories hasardées, de ces systèmes semi-rationalistes qui ont quelquefois jeté un discrédit sur des travaux qui, sans cela, n'eussent pas manqué de valeur.

NOTA. — *Il est impossible au jeune clergé de traiter d'une manière parfaite les sujets donnés dans les* CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES, *s'il n'est muni de cette* BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Par le Cardinal HERGENRŒTHER

7 VOLUMES IN-8 DE 550 PAGES CHACUNE

LE TOME 6e VIENT DE PARAITRE

Le Tome 7e et dernier sera mis en Vente en 1892

La Dogmatique, par le docteur M.-J. SCHEEBEN, professeur au séminaire archiépiscopal de Cologne. 4 très forts et beaux volumes in-8.

Cet ouvrage est à mettre, de l'avis de tous les maitres en théologie qui l'ont étudié, au rang des plus parfaits.

TOME I. — Le premier volume est une introduction à la théologie ; il répond au traité des Prolégomènes. L'objet en est : la *Connaissance théologique*.

TOME II. — Le second volume contient le traité *de Deo* avec ses deux inévitables parties : l'unité de la nature, la trinité des personnes.

TOMES III et IV. — Ces deux volumes contiennent les trois livres ou traités suivants :

A. *Relations fondamentales et originaires de Dieu avec le monde, ou fondation sur la terre de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel.*

B. *Le péché et le royaume du peché dans son opposition à l'ordre surnaturel du monde.*

C. *L'humanité déchue rachetée par Jésus-Christ ou rétablissement et consommation de l'ordre surnaturel par le Fils de Dieu incarné.*

Histoire des Dogmes, par le docteur Joseph SCHWANE, professeur à l'université de Munster. Tome I. In-8 de III-796 pages. (Tome II sous presse).

Le docteur SCHWANE rapporte les dogmes à ces quatre chefs : Dieu, le Rédempteur, l'homme et l'Eglise, et il en fait l'histoire par périodes de temps. Ainsi, son premier volume passe successivement en revue tous les principaux dogmes : 1° Sur Dieu ; 2° sur Jésus-Christ ; 3° sur l'homme ; 4° sur l'Eglise et les sacrements ; et les conduit depuis le commencement de la prédication évangélique jusqu'au Concile de Nicée.

Droit Canon, par le docteur Frédéric-H. VERING, professeur des deux droits à l'Université catholique d'Heidelberg. 2 très forts et beaux volumes in-8 avec une excellente table.

Ce cours de Droit Canon, bien à jour, est des meilleurs, et tous y trouveront un excellent guide : il est surtout indispensable aux prêtres et aux avocats catholiques qui vivent dans des pays mêlés de protestants. Il contient, en effet, outre le droit ecclésiastique catholique, le droit ecclésiastique protestant, il met en regard des principes du droit catholique les déviations et les divergences du protestantisme, afin de montrer comment on a essayé, de nos jours surtout, d'imposer à l'Église catholique les principes du droit ecclésiastique protestant.

En résumé le docteur Vering a surtout voulu faire un livre qui réponde aux nécessités pratiques du temps présent.

Patrologie, par le docteur ALZOG, professeur de théologie à l'Université de Fribourg. Un fort volume in-8.

C'est l'histoire de la littérature chrétienne divisée en quatre périodes. La première comprend l'origine de la littérature chrétienne ou le temps des apôtres ; la seconde, le progrès et le perfectionnement de cette littérature apologétique ; la troisième, l'apogée de la littérature patriotique, depuis le premier Concile œcuménique de Nicée jusqu'à la mort du pape Léon le Grand (325-461) ; la quatrième, la décadence de la littérature des Pères dans l'empire romain jusqu'à la restauration sous une forme nouvelle de la littérature chrétienne chez les peuples romains et les peuples germains.

Pour chaque auteur le docteur ALZOG donne une courte notice biographique, la liste de ses écrits avec leur argument, leur analyse, leur critique, etc.

Théologie morale, par le docteur J.-Ev. PRUNER, supérieur du séminaire d'Eichstœtt 2 volumes.

« Nous avons fait en sorte que notre travail, tout en restant dans les limites d'un simple manuel, fût suffisamment complet et pratique pour répondre aux nécessités journalières des prêtres employés dans le saint ministère. Mais en nous efforçant de remplir cette double tâche, nous nous sommes abstenu d'élucider en détail les parties qui rentrent dans la théologie pastorale et le droit canon ; nous ne les avons abordées qu'autant qu'il le fallait pour illuminer certaines questions de morale qui auraient pu, sans cela, être envisagées d'une manière inexacte ou défectueuse. »

L'auteur divise son livre comme suit :

I. Des actes humains considérés en eux-mêmes et dans leur dépendance à l'égard de Dieu : 1° le libre arbitre, 2° moralité des actes humains ; 3° la conscience ; 4° de la loi ; 5° caractère surnaturel et méritoire des actes humains.

II. Des vertus et des péchés.

III. Des devoirs. Cette troisième partie est naturellement la plus développée, et forme, en étendue, les trois quarts de l'ouvrage : elle suit, pas à pas, les dix commandements de Dieu.

Théologie fondamentale ou Apologétique, par le docteur HETTINGER, professeur à l'Université de Wurzbourg. Tome 1er. Un beau vol. in-8 de 599 p.

Dans une introduction de soixante pages, le docte professeur expose : 1° la *Notion* de la THÉOLOGIE ; sa *tâche*, sa *méthode*, sa *division* : 2° La *Notion* de l'APOLOGÉTIQUE, sa *méthode*, sa *division*, son *histoire*. On y trouve cités, avec leurs noms et les titres de leurs ouvrages, tous les auteurs qui, depuis le premier siècle de l'Église jusqu'à nos jours, ont traité du sujet ou en ont touché.

L'ouvrage forme trois grandes divisions, sous ces titres :

1° Examen de l'idée de la Religion et de la Révélation considérée en elle-même : — Livre Ier. 2° Idée de la Révélation apportée au monde par Jésus-Christ : — Livre IIe. 3° Idée des Religions et des révélations fausses qui se sont produites avant et après Jésus-Christ : Livre III.

Nous lisons, dans les ETUDES RELIGIEUSES DES PÈRES JÉSUITES (n° de septembre 89) l'admirable appréciation suivante de *l'Histoire de l'Eglise* du Cardinal Hergenrœther, nous citons :

Les trois premiers volumes de cette remarquable *Histoire de l'Eglise* ont paru pendant la suppression des Etudes ; ils n'ont pas été moins bien accueillis en France qu'en Allemagne, où l'ouvrage tout entier est parvenu rapidement à sa troisième édition. Le tome IV, publié récemment, comprend la fin de la 5e période, de Grégoire VII à Boniface VIII, avec le commencement de la période suivante, qui nous mène jusqu'aux premières années du siècle (1517). On y trouve, après un premier chapitre sur l'épiscopat et les ordres religieux, l'histoire des croisades et leurs résultats ; des détails pleins d'érudition sur les nombreuses sectes écloses au moyen âge ; un tableau fidèle de la vie scientifique de saint Thomas et de saint Bonaventure ; un résumé impartial du procès des Templiers, enfin un exposé lumineux de la triste période du grand schisme d'Occident.

Dans ces pages où la sagesse des jugements marche de pair avec la sûreté des informations, le savant archiviste du Vatican se propose de mettre en lumière la vie intérieure de l'Eglise et le mouvement des idées dans la société chrétienne. Toutes les questions controversées sont élucidées avec une haute impartialité ; après chaque paragraphe, l'éminent historien indique les sources principales et les travaux les plus remarquables, en y ajoutant parfois une appréciation critique. On ne saurait indiquer à ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique un ouvrage plus rempli de renseignements précis et d'une doctrine plus sûre ; le public français sera reconnaissant à M. l'abbé Belet d'en avoir entrepris la traduction malgré do légères erreurs qui se sont glissées par ci par là, mais qu'une revision déjà commencée fera disparaître facilement.

Voici maintenant l'appréciation du *Polybiblion* sur le tome IVe :

Histoire de l'Église, par S. Em. le cardinal HERGENRŒTHER. T. IV. Paris.

Le tome quatrième de l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal Hergenrœther, traduite par M. l'abbé Belet, comprend les temps écoulés depuis Grégoire VII jusqu'au commencement du seizième siècle. Il est divisé en deux périodes : l'une de Gregoire VII à Boniface VIII, où « tout ce qui s'est fait de grand à cette époque, dans la science et dans la vie religieuse, porte la vive empreinte du christianisme » ; l'autre de Boniface VIII à Léon X, époque qui montre l'affaiblissement de l'autorité pontificale, les progrès d'un pouvoir temporel, d'une société civile qui, en prenant conscience de sa force, la retourne contre l'Eglise, le déchaînement du génie révolutionnaire, partant la décadence des travaux scientifiques et le caractère plus général de l'hérésie qui pénètre plus avant dans les esprits.

Je l'ai déjà dit : ce qui caractérise l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal Hergenrœther, c'est qu'on y trouve moins le récit des faits, dont les principaux seuls sont indiqués, que l'indication des grands mouvements dans la politique, les idées et les institutions qui se développent : là on rencontre des résumés substantiels, des notions précises, des jugements toujours marqués au coin de l'esprit le plus droit. L'auteur ne s'égare pas dans les thèses plus que hasardées : il sait condamner, tout en l'expliquant, le népotisme d'un Sixte IV et la vie irrégulière, scandaleuse, d'un Alexandre VI.

L'appréciation du savant Préfet des Archives du Vatican vient donner raison à ceux qui, contre de téméraires assertions, défendaient, au sujet de ce pape l'honneur même des études historiques. Les reproches que des journalistes adressaient alors à ceux qui combattaient des réhabilitations impossibles à accepter dans l'état actuel des connaissances, oseront-ils se produire contre un cardinal mis par Sa Sainteté Léon XIII, après la publication des ouvrages qui ont fait sa renommée, à la tête de ses Archives ?

(*Polybiblion.*)

ACTA S. TERESÆ DE JESU

Carmelitarum strictioris observantiæ parentis, commentario et objectionibus illustrata, auctore VANDERMOER, S. J.
1 vol. in-folio sur vrai papier de Hollande, de 800 pages orné de gravures (*Extrait des Bollandistes*). — Prix net. . . . . **20** fr.

MARTYROLOGIUM USARDI MONACHI

Ad excusa exemplaria quatuordecim, ad Codices Mss integros decem et septem, atque ad alios ferme quinquaginta collatum, ab additamentis expurgatum, castigatum, et quotidianis observationibus illustratum; oui accedunt Martyrologia Hieronymiana contracta, etc., opera et studio JOANNIS BAPTISTÆ SOLLERII, Societatis Jesu Theologi; editio novissima, curante L.-M. RIGOLLOT, sacerdote. — 1 magnifique vol. in-folio de plus de 900 pages, sur papier vergé. Prix . . . . . **75** fr.

TRACTATUS DE CONCILIO

Auctores Jac LABBEI et Gabriel COSSARTII, e Societate Jesu

Un volume in-folio de 600 pages. Prix . . . **30** fr.

Cet ouvrage sert de portique au monument élevé par les deux savants Jésuites LABBÉ et COSSART à la gloire des Conciles. Il forme un splendide in-folio, dû à la science si vaste et si célèbre du fameux cardinal Jacobatius. Théologien éminent, Jacobatius était très versé dans la jurisprudence ecclésiastique et canonique.

Distingué à cause de son savoir par un Pontife, dont personne n'a jamais contesté la perspicacité, il fut créé cardinal par Léon X, en 1517, et occupa successivement, avec beaucoup de distinction, divers sièges épiscopaux.

Il ne laissa, il est vrai, qu'un seul ouvrage, mais cet ouvrage est un chef-d'œuvre où toutes les questions qui se rattachent à la convocation, à la présidence, à la tenue et à l'autorité des Conciles sont traitées avec les plus grands détails de la controverse canonique, comme aussi avec une netteté et une vigueur rares dans des ouvrages similaires, où la polémique est souvent noyée dans le fatras des textes.

Une table des matières très bien analysée et fort complète, comme savaient les faire les patients compilateurs d'autrefois, termine l'ouvrage et aide puissamment aux recherches.

Cet ouvrage compte un grand nombre d'éditions. La première parut sous les auspices de Paul III qui en accepta la dédicace, c'est assez dire que le *Tractatus de Jacobatius* devint la règle du Concile de Trente. La dernière et la plus récente édition publiée par les soins de M. VICTOR PALMÉ a été éditée, au moment du Concile du Vatican, et accueillie avec la même sympathie que les éditions précédentes.

CONCIONES IN EVANGELIA ET FESTA TOTIUS ANNI

Auctore R. P. FABRI, S. J. (Turin)

10 forts volumes in-8°, de 687 à 720 pages. . . . . **80** fr.

ŒUVRES

DE

Mgr LANDRIOT

ACHEVÊQUE DE REIMS

La femme forte, édition grand in-8°, ornée de 6 belles gravures sur acier. 8 »

La Femme pieuse, 2 vol. in-12 de VIII-439 et 365 pages . . . . . 6 »

Conférences sur l'humilité et les lectures. 1 fort vol. in-12 de XI-652 pages. 3 50

Les Béatitudes évangéliques. 2 vol. in-8° de II-307 et 326 pages . . 10 »

Les Béatitudes évangéliques. 2e édit. 2 vol. in-12 de II-358 et 326 p. 6 »

L'Aumône, avec *notice sur Mgr Landriot*, par M. l'abbé E. DUCHÊNE, supérieur du petit séminaire d'Autun 1 beau vol. in-12 de VIII-500 pages. 3 50

La Priére, d'après sainte THÉRÈSE, avec une préface de Mgr LANDRIOT; nouvelle édition, augmentée et suivie d'extraits de la *Vie de sainte Thérèse* écrite par elle-même. 1 vol. in-16 elzévirien de XXXV-444 pages. 3 »

La Priére chrétienne, édition, vol. in-12 de 336 et 463 pages 3 50

Instructions sur l'oraison dominicale. 1 vol in-12 de 430 pages . 3 »

Le Christ de la Tradition; revue et augmentée. 2 beaux vol. in-8° de LXXIX-578 et 600 pages. . . . . 12 »

Le Christ de la Tradition; 3e édition, 2 forts vol. in-12 de LXXIX-578 et 600 pages . . . . . 7 »

Le Symbolisme. 1 vol. in-8° de 300 pages. . . . . 5 »

Le Symbolisme. 1 vol. in-12 de 342 pages. . . . . 3 »

L'Eucharistie, avec une *introduction sur les mystères*. 1 vol. in-12 de VIII-442 pages 3 50

De l'Esprit chrétien dans l'enseignement des sciences, des lettres, des arts, et dans l'éducation intellectuelle et morale, recueil de discours sur l'éducation. 1 vol. in-12 de V-550 pages. . 3 50

L'Esprit-Saint — Dons et Symboles. — Conférences prêchées en tournées de Confirmation. 1 fort vol. in-12 de VII-480 pages. 3 50

Sermons à des Religieuses, un fort volume in-12. . . . . 4 »

Œuvres pastorales. 7 vol. in-8°. . . . . 42 »

Pensées chrétiennes sur les événements; 4e édition. 1 vol. in-12 de VIII-130 pages. . . . . 1 »

L'Autorité et la Liberté. 1 vol. in-12 de XIII-267 pages. . . . . 2 »

La Question de l'enseignement. Brochure populaire, in-12 de 32 p. » 25

Portrait et Biographie de Mgr Landriot. Brochure grand in-8° de 16 pages. . . . . 1 »

Oraison funèbre de Son Excellence Révérendissime Mgr Jean-François-Anne-Thomas LANDRIOT, archevêque de Reims, par le R. P. CAUSSETTE, vicaire-général de Toulouse et supérieur des prêtres du Sacré-Cœur. Brochure in-8° de 40 pages . . . . . 1 »

ŒUVRES DE Mgr DE LA BOUILLERIE

ARCHEVÊQUE DE PERGA, COADJUTEUR DE BORDEAUX

L'HOMME

SA NATURE, SON AME, SES FACULTÉS ET SA FIN

D'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin

2e édition. 1 beau volume in-8°. 6 fr.

Ouvrage honoré du bref de Sa Sainteté Léon XIII

ÉTUDES

SUR LE

SYMBOLISME DE LA NATURE

INTERPRÉTÉ

D'APRÈS L'ÉCRITURE SAINTE ET LES PÈRES

TOME Ier. — *Création inanimée ;* 3e édit. 1 vol. in-12 de VIII-466 pages.
TOME II. — *Création animée ;* 2e édition. 1 vol. in-12 de 480 pages.

2 volumes in-12. — Prix . . . . . 7 fr.

L'EUCHARISTIE & LA VIE CHRÉTIENNE

CINQUIÈME ÉDITION

Un joli volume in-16 de VIII-396 pages, format de la *Bibliothèque de piété des gens du monde*, sur beau papier, caractères elzéviriens, titres rouge et noir, lettres ornées, fleurons, etc.
Prix . . . . . 3 fr.

LE

CANTIQUE DES CANTIQUES

APPLIQUÉ A L'EUCHARISTIE

(Commentaires des trois premiers chapitres)

DEUXIÈME ÉDITION

1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

S. E. le Cardinal MERMILLOD

CONFÉRENCES AUX DAMES DE LYON

TOME Ier — **De l'Intelligence et du Gouvernement de la vie.**
1 vol. in-12 de XII-350 pages.
TOME II. — **De la Vie surnaturelle dans les âmes.** — 1 vol. in-12 de 372 p.
2 volumes in-12. — Prix : 5 fr.

LA QUESTION OUVRIÈRE

Discours prononcé en l'église de Sainte-Clotilde, à Paris, le dimanche 14 avril 1872, en faveur de la fondation des cercles catholiques d'ouvriers.
Brochure in-8 de 40 pages. — Prix . . . . . 1 fr.

LE PAPE

D'après saint François de Sales, vieux style, avec une introduction par Mgr MERMILLOD.
Un joli volume in-16 de LXXI-147 pages, sur beau papier, caractères elzéviriens, titre rouge et noir, fleurons, lettres ornées, etc. — Prix . . . . . 1 fr. 50

VIE DE LA SAINTE VIERGE

D'APRÈS LES ÉCRITURES

Etudes et Méditations, précédées d'une lettre de Mgr MERMILLOD.
Un charmant petit vol. in-48 de XVI-364 pages sur beau papier, caractères elzéviriens, fleurons, lettres ornées, etc. — Prix . . . . . 2 fr.

LA VIE PARFAITE

Enseignée par saint François de Sales et recueillie de sa correspondance spirituelle par l'auteur des *Conseils de Piété*, avec une lettre-préface de S. G. Mgr MERMILLOD. — Deuxième édition. — Un joli volume in-16 de XXII-360 pages, sur beau papier, caractères elzéviriens, titre rouge et noir, fleurons, lettres ornées, etc. — Prix . . . . . 3 fr.

LA FEMME DU MONDE

SELON L'ÉVANGILE

Ouvrage précédé d'une lettre-préface de Mgr MERMILLOD
Un joli volume in-16 de XL-380 pages, sur beau papier, caractères elzéviriens, titre rouge et noir, fleurons, lettres ornées, etc. — Prix . . . . . 3 fr.

LA DÉVOTION DANS LE MONDE

PAR Mme LA COMTESSE DE MILA

Précédée d'une lettre à l'auteur, par Mgr MERMILLOD
Un joli volume in-16 de XXVI-428 pages. — Prix . . . . . 3 fr.

Monseigneur MERMILLOD

Étude biographique et littéraire, par HENRY DE VANSSAY
Un beau volume in-12 de 232 pages, avec portrait et autographe. — Prix . . . 2 fr.

ŒUVRES DE Mgr FREPPEL

ÉVÊQUE D'ANGERS.

CONFÉRENCES SUR LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

PRÊCHÉES DEVANT LA JEUNESSE DES ÉCOLES

1 volume in-12 de 296 pages . . . . . 3 fr.

ŒUVRES POLÉMIQUES

Examen critique de la *Vie de Jésus*, de M. Renan (15e édition). — Une Édition populaire de la *Vie de Jésus*, de M. Renan. — Examen critique des *Apôtres*, de M. Renan. — Première et deuxième Notes de Mgr l'Evêque d'Angers sur un Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — La Question des lettres d'obédience. — De l'Enseignement religieux dans les écoles. — 1 volume in-8° de 400 pages. . . . . 6 fr.

ŒUVRES POLÉMIQUES

8 volumes in-12. — Prix de chaque volume . . . . . 3 fr.

LA VIE CHRÉTIENNE

Sermons prêchés aux Tuileries pendant le Carême de 1862. — 1 vol. in-12.. 3 fr.

UNE ÉDITION POPULAIRE DE LA VIE DE JÉSUS

DE M RENAN

5e Édition. — Brochure in-8° de 30 pages. . . . . 50 c.

AVIS A MESSIEURS LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX

Observations sur la suppression des lettres d'obédience. — Observations sur la suppression de toute subvention au clergé paroissial et aux écoles congréganistes. — Brochure in-12 de IV-48 pages . . . . . 50 c.

ORAISON FUNÈBRE DE MGR FRUCHAUD

ARCHEVÊQUE DE TOURS

Prononcée le 10 décembre 1874, dans la cathédrale de Tours. — Brochure grand in-8° de 24 pages. (*Se vend au profit des œuvres diocésaines*). . . . . 1 fr.

LES DEVOIRS DU CHRÉTIEN DANS LA VIE CIVILE

Brochure in-18 de 36 pages. (*Se vend au profit des œuvres diocésaines*) . . . 25 c.

DISCOURS SUR L'ORDRE MONASTIQUE

Et Etude sur les Œuvres de dom Guéranger, abbé de Solesmes, prononcé dans l'église abbatiale de Solesmes à l'anniversaire des obsèques de dom Guéranger, le 6 mars 1876. — Brochure grand in-8° de 28 pages . . . . . 1 fr.
(*Se vend au profit de l'université catholique d'Angers.*)

DISCOURS SUR L'ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

Prononcé en l'église Sainte-Madeleine de Paris, le 30 avril 1876. — Brochure grand in-8° de 21 pages. (*Se vend au profit des cercles catholiques d'ouvriers.*) . . 1 fr.

DISCOURS PRONONCÉ EN L'EGLISE DE SAINTE-GENEVIÈVE DE PARIS

Au *triduum* célébré à l'occasion de l'introduction de la cause de béatification du P. Libermann, le 16 juillet 1876. — Brochure grand in-8° de 24 pages. . . 1 fr.

DE L'ASSISTANCE AUX VÊPRES

Brochure in-18 de 36 pages . . . . . 25 c.

REMARQUES DE MGR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

SUR LE RAPPORT DE M. SPULLER

Brochure in-32 de 36 pages. . . . . 10 c.

DISCOURS PRONONCÉ A L'INAUGURATION DU MONUMENT ÉRIGÉ

EN L'HONNEUR DU GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES

Le 29 octobre 1879. — Brochure in-12, 25 c.

LETTRE A M. GAMBETTA

EN RÉPONSE AU DISCOURS DE ROMANS

Brochure in-32 de 22 pages . . . . . 10 c.

Mgr MEIGNAN

Archevêque de Tours.

LE MONDE
ET
L'HOMME PRIMITIF

SELON LA BIBLE

Un beau volume in-8° de XVII-403 pages. Prix 6 fr.

Parmi les attaques récentes dirigées contre les origines du monde et de l'homme suivant la Bible, les plus violentes sont celles de l'école positiviste. Des hommes plus modérés mais non moins dangereux, comme Darwin et ses disciples, ont émis des théories inconciliables avec la vérité des traditions religieuses ; des savants consciencieux mais intempérants, comme Lyell, ont mis en péril l'ancien accord de la géologie et de la Bible.

Il importait qu'un travail sérieux vînt arrêter l'essor de pareilles erreurs. L'Église et la science accueilleront donc avec empressement le livre de Mgr MEIGNAN : *le Monde et l'Homme primitif selon la Bible.*

LES PROPHÉTIES

CONTENUES DANS LES DEUX PREMIERS LIVRES DES ROIS

AVEC UNE INTRODUCTION SUR LES TYPES ET FIGURES DE LA BIBLE

1 volume in-8° . . . . . 6 fr.

LES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE

AU XIXe SIÈCLE

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

avec une notice de M. le comte DE VOGUÉ, de l'Institut

Un beau volume in-8° de VI-475 pages. Prix. . . . . 6 fr.

Œuvres du T. R. P. Dom PROSPER GUÉRANGER

ABBÉ DE SOLESMES

INSTITUTIONS LITURGIQUES

Par DOM GUÉRANGER, abbé de Solesmes

NOUVELLE ÉDITION

4 forts et beaux volumes grand in-8, avec manchettes, 40 fr. Net 24 fr.

Notre cher Fils PROSPER GUÉRANGER... Doué d'un puissant génie, possédant une merveilleuse érudition et une science approfondie des règles canoniques, s'est appliqué pendant tout le cours de sa longue vie à défendre courageusement, dans des écrits de la plus haute valeur, la doctrine de l'Église catholique et les prérogatives du Pontife romain. Mais l'objet principal de ses travaux et de ses pensées a été de rétablir en France la Liturgie romaine dans ses anciens droits.

(BREF DE S. S. LE PAPE PIE IX).

MÉLANGES DE LITURGIE, D'HISTOIRE ET DE THÉOLOGIE

I. — (1830-1837)

Un beau volume grand in-8°. Prix. . . . . 10 fr.

Ce volume renferme l'œuvre de jeunesse de dom Guéranger : on aimera à étudier, dans ces articles et opuscules sur des sujets si divers, les débuts et les progrès de ce grand lutteur, qui se montre tout de suite ce qu'il sera toute sa vie : l'ennemi de toutes les erreurs, de tous les préjugés qui détruisent ou diminuent l'intégrité de la vérité surnaturelle.

SAINTE CÉCILE

ET LA SOCIÉTÉ ROMAINE

Un beau volume grand in-8 de VIII-467 pages, orné de gravures. — Prix. . . . . 8 fr.

DE LA MONARCHIE PONTIFICALE

3° édition, augmentée d'un bref de N. S. P. le Pape Pie IX

1 vol. in-8° de XI-311 pages . . . . . 3 fr.

DE LA DÉFINITION

DE

L'INFAILLIBILITÉ PAPALE

A PROPOS DE LA

LETTRE DE Mgr DUPANLOUP à Mgr DE MALINES

Brochure in-8 de 48 pages . . . . . 1 fr.

1re, 2me & 3me

DÉFENSE DE L'ÉGLISE ROMAINE

CONTRE LES ACCUSATIONS DU R. P. GRATRY

Trois brochures in-8° de 42, 67 et 54 pages. — Chaque brochure, . . 1 fr.

LE T. R. P. DOM GUÉRANGER

ABBÉ DE SOLESME

(CÉLÉBRITÉS CATHOLIQUES)

Brochure in-8° de 32 pages, avec portrait. . . . . 75 c.

L'ÉGLISE

OU

LA SOCIÉTÉ DE LA LOUANGE DIVINE

Benedic anima mea Domino

(Pour le clergé.) Brochure in-18 de 68 pages encadrées d'un filet rouge . . . 75 c.
(Pour les laïcs.) Brochure de 52 pages, même format, même prix.

ŒUVRES DU R. P. CAUSSETTE

VICAIRE GÉNÉRAL DE TOULOUSE, SUPÉRIEUR DES PRÊTRES DU SACRÉ-CŒUR.

MANRÈZE DU PRÊTRE

CINQUIÈME ÉDITION

Traité complet de la spiritualité sacerdotale appropriée aux besoins actuels du Clergé, en vingt-quatre discours, formant un nouveau Plan de retraite, avec appendices correspondant à chaque sujet, et composés de texte choisis, de citations et de consultations morales pour fournir matière de réflexion entre les divers exercices. — Mine féconde de méditations et de lectures spirituelles pour les Prêtres.

2 forts volumes in-8° de près de 600 pages chacun. Prix : 12 fr.

Table du 1er volume : Préface. — I. Le Prêtre Dieu et homme. — II. Nos rapports avec Dieu — III. Le prêtre exemplaire divin. — IV. *Beati mundo corde.* — V. Nos devoirs envers nous-mêmes. — VI. Le prêtre confesseur. — Le prêtre confesseur du surnaturel. VIII. Le prêtre et l'Eucharistie. — IX. Devoirs du prêtre envers ses supérieurs. — X. Le prêtre Sauveur.

Table du 2e volume : — I. Le prêtre réparateur. — Vertus sociales du prêtre. — Le prêtre ministre du surnaturel. — II. Le prêtre et Marie. — Rapports du prêtre avec le monde. — Le prêtre et l'Eglise. — III Le prêtre sur la Croix. — Le prêtre administrateur — Le prêtre au tombeau. — IV. Le prêtre au paradis. — La Persévérance du prêtre. — *Nos ergo diligamus Deum.*

LE BON SENS DE LA FOI

Démonstration catholique exposée aux points de vue les plus récents de la Philosophie et des Sciences. — Preuves et réfutation ordonnées d'après une synthèse très neuve de plan et très soignée de forme. — Réponses catégoriques à tous les doutes d'un homme lettré de ce temps. — Complément de traités de la Religion et de l'Eglise formé par le mouvement de la controverse contemporaine et indispensable aux défenseurs de la Foi.

4e édition. — Deux volumes in-8° de XXIII-728 et XI-653 pages. — Prix : 12 fr.

ANANIE OU SERMONS ET CONFÉRENCES DE MISSIONNAIRES

(2e édition), avec portrait et biographie de l'auteur.
1 volume in-8°. Prix : 6 francs.

Le R. P. Caussette fut avant tout un missionnaire, un apôtre; le livre de ses sermons et conférences est donc bien le premier à présenter à tous ceux qui travaillent au bien des âmes. Sans doute *Ananie* peut servir de guide au chrétien égaré hors de sa voie, mais il est encore et surtout un précieux auxilliaire pour le prêtre ; il lui suggère en effet cette suite de vérités fondamentales auxquelles il faut toujours recourir quand on veut secouer les convictions endormies, et il résume aussi cette série de prétextes sous lesquels s'atrophient les meilleures natures.

ENTRETIENS AVEC MARTHE

(2e édition), 1 vol. in-12. 3 francs.

Charmant volume que celui-là, fait pour entrer dans l'écrin de la mère de famille et même de la jeune fille née pour vivre dans le monde. Ce n'est pas l'auteur de *Marthe* qui encourra le reproche de moraliste complaisant plus occupé à dorer ses leçons et à atténuer les devoirs qu'à réprimer avec justice les travers et les défauts; non, il remplit sa mission dans toute son intégrité et sans la compromettre cependant, car s'il parle avec toute l'autorité de l'apôtre, il exerce sa mission avec une extrême déférence.

Beau livre à offrir à une mère, à une sœur, dans les familles chrétiennes, et à donner en prix dans les pensionnats de jeunes filles.

DIEU & LES MALHEURS DE LA FRANCE

1 vol. in-12 de XV-263 pages. . . . . 1 fr. 50.

MÉLANGES ORATOIRES

(3e édition) 1 vol. in-8°. Prix : 7 50.

Ces discours de circonstances ont paru une première fois en deux volumes; une nouvelle édition en un seul vient d'en être offerte, composée d'un choix parmi les meilleurs. Entres sujets choisis, nous citerons les remarquables panégyriques du Sacré-Cœur, de la Sainte Eglise, de saint Ignace, de saint Thomas d'Aquin, de saint Bernard, de sainte Cécile, etc., tout autant de chefs-d'œuvres oratoires qu'il fallait conserver.

ŒUVRES SPIRITUELLES

DU

PÈRE JACQUES NOUET

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

REVUES ET MISES DANS UN ORDRE NOUVEAU

PAR le R. P. HENRI POTTIER

De la même Compagnie

Les *Œuvres spirituelles* du P. Jacques Nouet se trouvaient autrefois dans toutes les mains. C'était pour les âmes une nourriture forte et solide, qu'elles sont loin de trouver dans un trop grand nombre de livres de piété des temps modernes, si pauvres en fait de doctrine, si fades par le style qu'ont adopté leurs auteurs. — Les ouvrages du P. Nouet laissaient cependant quelque chose à désirer : on eût voulu y trouver une certaine unité d'ensemble et de détail qui ne ressortait pas assez, et voir supprimer des longueurs qui rendaient moins rapide la marche des pensées ; les types de beaucoup de phrases avaient aussi besoin d'être refondus et rajeunis. C'est ce travail de remaniement qu'a entrepris le P. Henri Pottier ; et, de l'avis de tous, il l'a on ne peut mieux exécuté, en composant, avec les livres du P. Nouet, des livres nouveaux, qui, sous une forme abrégée, dans un ordre meilleur et avec un langage plus adapté au goût actuel, offrent tout ce que contenaient les Œuvres de son docte et saint confrère. Aussi, grand nombre d'archevêques et d'évêques, entre autres S. Em. Mgr le cardinal de Rennes, NN. SS. de Tours, de Nantes, de Poitiers, du Mans, de Quimper, ont-ils tenu à féliciter le consciencieux réviseur.

Nouveau Cours de Méditations (*Selon la méthode de saint Ignace*) **sur la vie de N.-S. Jésus-Christ**, à l'usage des personnes qui vivent dans le monde. — 2e édition. — 3 vol in-12 (format Charpentier), de VII-520, 552 et 558 p. 10 fr.

Introduction à la vie d'oraison, ou Conduite de l'âme dans les voies de Dieu, contenant toute l'économie de la méditation, de l'oraison affective et de la contemplation. — Nouvelle édition. — 1 beau vol. in-12 (même format), de XIX-512 p. 3 fr.

Dévotion envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou Etude de ses titres consolants et glorieux. — Nouvelle édition. — 3 volumes in-12 (même format), de XIX-468, 439 et 492 pages. . . . . 8 fr.

Le Chrétien à l'école du Calvaire. — Nouvelle édition. — 2 volumes in-12 (même format), de IV-392 et 354 pages. . . . . 5 fr.

Le Chrétien à l'école du Tabernacle. — Nouvelle édition. — 1 beau vol. in-12 (même format), de 250 pages . . . . . 0 fr.

Le Guide de l'âme en retraite. — Nouvelle édition. — 3 volumes in-12 (même format), de XXXIV-504, 492 et 456 pages. . . . . 0 fr.

Retraite spirituelle de dix jours. — Nouvelle édition. — 1 volume in-12 (même format), de XXXIV-380 pages. . . . . 2 fr. 50

Pratique de l'amour de Dieu. — 1 volume in-12 (même format), de IV-372 p. — Prix. . . . . 2 fr. 50

R. P. LOUIS DE GRENADE

De l'Ordre de Saint-Dominique

EXTRAITS MÉTHODIQUES DE SES PRINCIPAUX OUVRAGES

Par un Père de la Compagnie de Jésus

LA SCIENCE DES SAINTS

OU

COURS DE LECTURES SPIRITUELLES

Six beaux volumes in-12, de XXXII-546, 612, 572, 642, 526 et 556 pages.
Prix : 15 fr.

Le même ouvrage, sous les six titres suivants, se vend séparément :

LE SERVICE DE DIEU

SES MOTIFS ET SA PRATIQUE

Extrait de *Le Guide des pécheurs* et du *Mémorial de la vie chrétienne.*
1 beau volume in-12 de XXIV-432 pages. . . . . 2 fr. 50

LA VERTU

SES PRIVILÈGES

Extrait de *Le Guide des pécheurs* et du *Mémorial de la vie chrétienne.*
1 beau volume in-12 de XXIV-538 pages . . . . . 2 fr. 50

LE DÉVOUEMENT A DIEU

OU

NATURE DE LA VRAIE DÉVOTION

Extrait du *Traité de l'oraison.*— 1 beau vol. in-12 de XXIV-408 pag. 2 fr. 50

LE MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION

ET LES FRUITS DE L'ARBRE DE LA CROIX

Suivis de Considérations sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ.
Extrait du *Catéchisme* et du *Mémorial de la vie chrétienne.*
1 beau volume in-12 de XXIV-436 pages. . . . . 2 fr. 50

LA VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

MÉDITÉE

Addition au *Mémorial de la vie chrétienne.*
1 beau volume in-12 de XXIV-527 pages. . . . . 2 fr. 50

LA RELIGION CHRÉTIENNE

SES EXCELLENCES

Extrait du *Catéchisme.*— 1 beau volume in-12 de XXIV-556 pages. 2 fr. 50

ŒUVRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

Evêque et Prince de Genève, Docteur de l'Église

PUBLIÉES

Par l'abbé H. CHAUMONT

NOUVELLE ÉDITION

Avec une préface de Mgr **DE SÉGUR**, Chanoine-Évêque de Saint-Denis

INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE

Un beau et fort volume in-12 de XXIII-91-507 pages, titres rouge et noir, caractères elzéviriens, fleurons, lettres ornées, etc. 3 fr. 50

TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

Deux beaux volumes in-12 de 526 et 506 pages . . . . . 7 fr.

SERMONS

Trois beaux volumes in-12. . . . . 10 fr. 50

ENTRETIENS SPIRITUELS

1 volume in-12. . . . . 3 fr. 50

ŒUVRES de l'Abbé CHAUMONT

Du Clergé de Paris

DIRECTIONS SPIRITUELLES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

RECUEILLIES ET MISES EN ORDRE

Par l'abbé H. CHAUMONT

AVEC UNE PRÉFACE GÉNÉRALE

Par Mgr DE SÉGUR

Et une lettre de Mgr MERMILLOD, *évêque d'Hébron. auxiliaire de Genève.*

Environ vingt charmants volumes grand in-16 sur beau papier vergé, caractères elzéviriens, titres rouges et noirs, fleurons, lettres ornées, etc.

DIX-SEPT TRAITÉS COMPRENANT 19 VOLUMES ONT PARU :

De l'Humilité. 1 vol. de XIII-358 pages. . . . . 2 fr.
Des Fins dernières. 1 vol. de VII-428 pages . . . . . 3 fr.
De la Vocation religieuse 2 vol. ensemble de XIV-856 pages . . . . . 6 fr.
De la Confession. 1 vol. de XLII-510 pages . . . . . 3 fr.
De la sainte Eucharistie ; nouvelle édition, considérablement augmentée. 1 vol de XXVII-427 pages . . . . . 3 fr.
Mois de saint François de Sales, avec une préface tirée de BOURDALOUE; 3e édition. 1 vol. de XI-340 pages . . . . . 3 fr.
L'Obéissance chrétienne. 1 vol. de XXXII-327 pages. . . . . 3 fr.
De la Croix 1 vol. de XXIII-571 pages . . . . . 3 fr.
De l'Oraison. 2 vol. de XXVI-457 et 542 pages. . . . . 6 fr.
La Souffrance. 1 vol. de XXXII-490 pages . . . . . 3 fr.
Des Tentations. 1 vol. de XXIII-316 pages . . . . . 3 fr.
La Vierge Marie. 1 vol. de XXII-378 pages . . . . . 3 fr.
Mois du Sacré-Cœur de Jésus. 1 vol. de XVIII-408 . . . . . 3 fr.
Du retour de l'âme à Dieu 1 vol de XI-445 pages. . . . . 3 fr.
De la Sainte Espérance et de la Simplicité. 1 vol. de XVII-392 pages. 3 fr.
De la charité envers le prochain. 1 vol. de XVII-408 pages . . . . . 3 fr.

ÉDITION DE PROPAGANDE

Traité de la Croix. 1 vol. in-18 de XXII-400 pages . . . . . 1 fr. 25
De l'Oraison. 1 vol. in-18 de XIX-488 pages . . . . . 1 fr. 50
La Souffrance. 1 vol. de XXVI-230 pages . . . . . 0 fr. 75
Des Tentations. 1 vol. de XXI-152 pages . . . . . 0 fr. 75

DU GOUVERNEMENT D'UNE MAISON CHRÉTIENNE

Un beau volume in-12 de XXIII-476 pages. — Prix : 3 fr. 50

L'ÉDUCATION, SES DIFFICULTÉS ET SON BUT

Ouvrage faisant suite au *Gouvernement d'une Maison chrétienne.*

Un fort volume in-12 de XVI-592. — Prix. . . . . 3 fr. 50

OUVRAGES de M. l'Abbé REGNAUD

du Clergé de Paris

LES CATÉCHÈSES

COURS DE PRÉDICATION PAROISSIALE

Homélies sur les Évangiles et les Épitres des Dimanches et Fêtes des Féries et des Vigiles de l'Année chrétienne

2 volumes in-12. . . . . 8 fr.

L'Enchiridion du Catéchiste. Un fort volume in-12. . . . . 4 fr.

Ire PARTIE : *Avis, Homélies, Histoires.* — IIe PARTIE : *Prières, Méditations, Hymnes, Cantiques et autres exercices pour la première communion et la confirmation.*

Cathéchiste (le) **Moniteur des persévérants,** annales de l'Eglise, publiées avec l'approbation de N. T. S. P. le Pape et de vingt-cinq de NN. SS. les Archevêques et Evêques. 6 beaux volumes in-8 de 7 à 800 pages. . . . . 30 fr.

Le Catéchiste, *cours de religion abrégé de la Somme du Catéchiste,* à l'usage des catéchismes de première communion.

Cet Abrégé du Cours de religion forme 4 volumes in-18. . . . 4 fr.

TOME Ier : *Dogme.* 1 volume de VIII-12*-204 pages. — TOME II : *Grâce.* 1 volume de VIII-246 pages. — TOME III : *Morale.* 1 volume de VIII-216 pages. — TOME IV : *Liturgie.* 1 volume de VII-156-12* pages.

ENCYCLOPEDIE ECCLÉSIASTIQUE

RECUEIL PARAISSANT DEPUIS DÉCEMBRE 1879

ET DESTINÉ A COMPLÉTER

LA SOMME DU CATÉCHISTE

EN LA RENDANT TOUJOURS VIVANTE ET TOUJOURS ACTUELLE

4 volumes in-18. . . . . 4 fr.

Chaque Volume est suivi d'une Table alphabétique à l'aide de laquelle on peut trouver immédiatement la Réponse à toutes les Questions résolues dans ce Recueil.

LES OPÉRATIONS DE BOURSE

CAS DE CONSCIENCE

Brochure in-8 de 32 pages . . . . . 1 fr.

ŒUVRES NOUVELLES DE PAUL FÉVAL

Format in-12 à **3** fr. le volume.

La Belle étoile. 3e édition. 1 vol.
Le Château de Velours. 5e édition. 1 vol.
Le Chevalier de Kèramour. 1 vol.
Le Chevalier ténèbre. 4e édition. 1 vol.
Chouans et Bleus. 4e édition. 1 vol.
Les Compagnons du Silence. 3e édit. 1 vol.
Le Prince Coriolani (suite du précédent). 3e édition. 1 vol.
Les contes de Bretagne. 7e édition. 1 vol.
Corbeille d'histoires (ouvrage inédit). 3e édition. 1 vol.
Les Couteaux d'or. 3e édition. 1 vol.
Les Étapes d'une conversion (1re série). *La Mort d'un père.* 18e édit. 1 vol.
Pierre Blot, second récit de Jean (2e série des *Etapes*). 12e édition. 1 vol.
La Première Communion, troisième récit de Jean (3e série des *Etapes*). 8e édition. 1 vol.
Les Errants de nuit. 3e édit. 1 vol.
Les Fanfarons du roi. 3e édit. 1 vol.
La Fée des grèves (légende bretonne). 10e édition. 1 vol.
La fille du Juif Errant. 6e édition. 1 vol.
Fontaine aux perles. 3e édition. 1 vol.
Frère Tranquille. 7e édition. 1 vol.
Une Histoire de revenants. 3e édit. 1 vol.
L'homme de fer (suite de *la Fée des grèves*). 8e édition. 1 vol.
L'Homme du Gaz. 1 vol.
Jésuites! 18e édition. 1 vol.
Le Loup blanc. 4e édition. 1 vol.
Le Mendiant noir. 5e édition. 1 vol.
L'Oncle Louis. 2 vol.
Les Parvenus. 3me édition. 1 vol.
Pas de divorce! 9e édition. 1 vol.
La Première aventure de Corentin Quimper. 3e édition. 1 vol.
Le Poisson d'or. 4e édition. 1 vol.
La Reine des épées. 3e édition. 1 vol.
Le Régiment des géants. 4e édition. 1 vol.
Romans enfantins. 1 vol.
Roger Bontemps. 3e édition. 1 vol.
Rollan Pied-de-Fer. 4e édition. 1 vol.
Valentine de Rohan (suite de *la Louve*). 5e édition 1 vol.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

12 volumes in-12 à 3 fr. le volume.

Augustin Thierry (M.), son système historique et ses erreurs, par LÉON AUBINEAU, 1 vol. de XLII-416 pages.

Eclaircissements (Nouveaux) **sur l'Assemblée de 1682**, d'après les mémoires inédits du marquis de Sourches, prévôt de France, et autres documents peu connus, par le P. M. LAURAS, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. de 259 pages.

Etudes historiques, par PH. VAN DER MAEGEN, 1 vol. de 396 pages.

Fable (La) **de la Papesse Jeanne**, par D.-F. MATEOS GAGO Y FERNANDEZ, traduite de l'espagnol par M. A., et précédée d'une introduction par AUGUSTE ROUSSEL. 1 vol. de X-224 pages.

Histoire du Cardinal de Fleury et de son Administration, par M. l'abbé V. VERLAQUE, correspondant du ministère de l'Instruction publique, pour les travaux historiques. 1 vol. de XI-320 pages.

La légende des Girondins, par EDMOND BIRÉ. 1 vol. de 450 pages.

Massillon, d'après des documents inédits, par l'abbé BLAMPIGNON, docteur en théologie et docteur en lettres, ancien professeur de philosophie au lycée d'Angoulême, professeur à la Sorbonne. 1 vol. de 475 pages.

Question (La) **de Galilée**, les faits et leurs conséquences, par HENRI DE L'ESPINOIS. 1 vol. de 332 pages.

Révocation (De la) **de l'Edit de** Nantes, par LÉON AUBINEAU. 1 vol. de XVIII-299 pages.

Saint-Barthélemy (La), et les premières guerres de religion en France, leur caractère, leurs causes, leurs auteurs, par M. l'abbé LEFORTIER, 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. de 464 pages.

Société (La) **au treizième siècle**, par LECOY DE LA MARCHE, professeur à l'Université catholique de Paris. 1 vol. de 388 pages.

La Bible dans l'Inde et la *Vie de Jezeus Christna*, d'après M. Jacolliot, par Mgr DE HARLEZ, professeur à l'Université de Louvain. 1 vol. de 304 pages.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

Volumes in-12 à 3 fr. le volume.

Actualités ou *Réponses aux objections de la science antichrétienne*, par l'abbé VICTOR AUBIN. 1 vol. de XIV-300 pages.

Albert-le-Grand et saint Thomas d'Aquin ou la *Science au Moyen-Age*, par l'abbé GEINHARD DE LIECTHY. 1 vol.

Causeries du Docteur, par le Dr DEROUET. 1 vol. de 350 pages.

Les Catacombes de Rome, par le comte HENRI DE L'ESPINOIS, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien élève de l'Ecole des Chartes, 2e édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol.

Comment s'est formé l'Univers, suivi de *Sic Itur ad Astra*, par JEAN D'ESTIENNE. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. de XII-322 pages.

Coton (Le), *son histoire, son habitat, son emploi* et son importance chez les différents peuples, *avec l'énumération de ses succédanés*, par E. JARDIN, inspecteur de la marine et des colonies. 1 volume avec figures, de 460 pages.

Le Darwinisme et l'origine de l'homme, par l'abbé A. LECOMTE, docteur ès sciences naturelles. 2e édition, considérablement augmentée. 1 vol. de XII-411 pages.

Les Ignorances de la science moderne, par EUGÈNE LOUDUN. 1 vol. de XII-283 pages.

Les savants illustres du XVIe et du XVIIe siècle, par C.-A. VALSON, doyen de la Faculté catholique de Lyon, 2 vol. de LXXXIII-342 et 370 pages.

Paris. — Imp. V. Goupy et Jourdan, rue de Rennes, 71.

JOURNAUX ET REVUES

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

Cette Revue a été fondée en 1861, par M. Victor Palmé, et il en confia alors la direction à Messieurs Veuillot.

La *Revue du Monde Catholique* paraît par livraisons grand in-8° de 102 pages, et forme à la fin de l'année trois magnifiques volumes grand in-8°.

Cette collection constitue la plus magnifique *Encyclopédie contemporaine*. Se vend net 500 francs au lieu de 768 francs.

Tables de la **Revue du Monde catholique**. 1re série, les vingt premières années. — 1 vol. grand in-8° de XII-602 pages . . . . . 10 fr.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES, REMBOURSEMENT DE L'ABONNEMENT

Par une combinaison ingénieuse, tout nouvel abonné ou tout renouvellement fait au bureau directement, donne droit à **un bon à lot du Crédit Foncier** (exposition) pouvant gagner un gros lot de **50.000** fr., tous les titres sortis sans lots seront remboursés à un minimum de 25 fr.

France, Algérie et *Belgique*. Un an : 25 fr. — Six mois : 13 fr. Un N° pris au bureau : 1 fr. 50; par la poste : 1 fr. 75. — *Pays de l'Union postale* : Un an : 35 fr.— *Pays en dehors de l'Union postale* : 40 fr.

ANALECTA BOLLANDIANA

Revue Trimestrielle

Continuant et complétant les Acta Sanctorum

par les NOUVEAUX BOLLANDISTES.

Huit beaux volumes grand in-8°. Prix **120** fr. et **net 96** francs.

Prix net **400 fr.** **ANALECTA JURIS PONTIFICII** Au lieu de **540 fr.**

RECUEIL DE DOCUMENTS LITURGIQUES, CANONIQUES ET HISTORIQUES

Puisés dans les Archives du Vatican

La Collection, 27 vol. in-folio à deux colonnes. Chaque livraison séparée . **net 2** fr.

L'ILLUSTRÉ POUR TOUS

CHOIX DE BONNES LECTURES (14e année)

Journal illustré de la semaine

L'*Illustré pour tous* paraît chaque samedi, par livraisons grand in-8° à deux colonnes, grande gravure en tête et plusieurs autres dans le texte.

L'abonnement ne coûte que 5 fr. par an, et encore, sur cette minime somme, la direction accorde en prime *deux francs* de livres à choisir dans une liste spéciale.

LA CAMPAGNE

Journal populaire des intérêts ruraux

Paraît tous les Samedis (10e année)

Un an. . . . . **4** fr. | Un numéro. . . . . **5** centimes.

et **gratis** pour ceux qui prennent **8** fr. de livres.

L'AMI DES LIVRES

Revue mensuelle

L'abonnement est de 4 francs, et donne droit à 4 francs de livres en prime, à choisir dans une liste spéciale.

Pour que le lecteur soit bien tenu au courant du mouvement littéraire, l'**Ami des Livres** donne la liste des principaux ouvrages parus d'un numéro à l'autre, chez les divers libraires.

L'ALMANACH-JOURNAL

(8e Année)

L'*Almanach-Journal* paraît le 1er de chaque mois, par feuille in-16 de 32 pages, couverture hors texte de couleur.

FRANCE : Un an . . . . . 2 francs | ETRANGER : Un an . . . . . 3 francs

(*Les abonnements partent tous exclusivement du 1er janvier.*)

Toute personne qui prend CINQ abonnements en son propre nom ou à diverses adresses en reçoit un *sixième* GRATUITEMENT.

LOI ET CONSCIENCE

Quelle est donc cette doctrine, qui s'étale ces jours-ci dans les Gazettes, de la souveraineté de la loi humaine ?

« C'est la loi ! » Et quand on a dit ce mot, il semble que l'on ait tout dit.

« C'est la loi ! » Inclinons-nous donc, soumettons-nous ; et si elle nous commande — l'hypothèse n'a rien d'invraisemblable — des actes contraires à la morale, à la probité, à la conscience, obéissons, car « c'est la loi ».

Est-il vrai qu'elle soit la règle suprême? N'est-elle pas subordonnée à un principe supérieur, et lui devons-nous toujours et quand même une obéissance aveugle ?

La réponse que l'on donne ici à cette question n'est point d'un anarchiste, d'un perturbateur de l'ordre public. On ne prêche pas la révolte contre la société. Le but que l'on se propose est, au contraire, l'ordre, la paix et la prospérité dans l'État. Il est donc permis, et cela a paru utile, de rappeler des notions de morale, qui, tout élémentaires qu'elles soient, sont méconnues, ou plutôt, il faut le dire, ignorées de beaucoup.

I

Il fut un temps — mais on a marché depuis lors — où l'on enseignait une morale autre que celle des manuels laïcs actuellement en vogue, où l'on en faisait remonter le principe plus haut que dans le pouvoir du jour et les idées en faveur, où l'on donnait au devoir une base sérieuse et une sanction acceptable, d'accord avec la liberté et la dignité humaines. C'est la doctrine dont nous avons été nourris. Bien arriérés étions-nous sans doute, et bien rétrogrades sommes-

nous restés ; car, aux doctrines contemporaines de respect aveugle au texte écrit, nous préférons encore celle de l'obéissance à la voix intérieure qui est notre conscience.

La conscience est, en effet, au-dessus de toutes les lois. Elle est, sinon la règle suprême, du moins le guide que nous devons toujours suivre. On parle — est-il nécessaire de le dire — d'une conscience droite, éclairée et surtout de bonne foi, non de la conscience du voleur ou de l'assassin, qui croiraient l'assassinat et le vol choses permises. Cette conscience même existe-t-elle? Parlons donc de ce qui est, et non d'une chimère.

Notre devoir, dont la première notion, disent les moralistes, est l'axiôme : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même, » notre devoir, sans doute, nous est indiqué par cette notion et par ses conséquences plus ou moins développées en nous, selon l'éducation que nous avons reçue, l'instruction que nous avons acquise, le milieu où nous vivons. Plus notre culture intellectuelle et morale est avancée, plus nombreux sont nos devoirs, plus stricte pour nous l'obligation de les remplir.

L'expérience du passé, les études des moralistes, le sens commun lui-même, et, pour les croyants, la religion, dispensent de ce travail de déduction. On nous a appris ce qui est bien, ce qui est mal. Dès l'âge le plus tendre, on nous a dit la plupart des actions dont il nous faut abstenir, celles dont ni l'indifférence, ni l'égoïsme, ni la paresse, ni aucune raison ne peuvent nous dispenser. Nous devinons facilement les autres. Il peut se mêler des circonstances, il y a des cas où le doute existe. Mais partout et toujours, la conscience est à côté de la prescription pour l'éclairer. Voici la loi ; mais voici la conscience qui nous dit si cette loi est conforme à la justice, si nous devons obéir ou non à la loi. Et pour tous, pour le paysan le plus rude et le plus grossier, comme pour le philosophe habitué aux spéculations psychologiques, la conscience est le guide infaillible. En la suivant, on ne s'égare jamais, ou du moins l'égarement n'est pas imputé à faute. La morale n'est point violée par le manquement provenant d'une conscience qui a pu se tromper, mais dont la bonne foi n'est point suspecte. Dans ce cas, dit-on, *Dieu seul scrute les reins et les cœurs;* il est le juge, le seul et suprême juge de la conscience elle-même. Mais ferions-nous l'acte de la plus héroïque vertu, si, le faisant, notre conscience nous le montre comme un mal, nous sommes coupables, nous avons violé la morale, manqué à notre devoir.

On répète ici des lieux communs. Mais pourquoi ont-ils besoin d'être répétés ? Ce rôle de la conscience est tellement naturel que certains philosophes ont voulu voir en elle le *criterium* de la vérité ; et ils ne se sont trompés que parce qu'elle ne peut se soustraire à l'évidence. Ce que nous disions : que cette chose — comment pourrait-on la nommer ? — n'est point la conscience qui prendrait le mal évident pour le bien même. L'évidence éclaire la conscience qui nous guide. C'est le soleil qui luit et que l'on ne peut nier. S'il y a des jours où il projette ses rayons moins vivement, il n'en existe pas moins ; et de même que, dans l'ordre physique, on s'habitue à se mouvoir avec une clarté moins brillante, dans l'ordre moral l'exercice des vertus qui font l'honnête homme, le soin de veiller sur soi et de remplir ses devoirs, habituent l'âme à suivre toujours le droit chemin. Et s'il arrivait, encore une fois, que l'obscurité fut complète, on n'erre pas en suivant de bonne foi la conduite qu'indique la conscience.

II

— Mais il ne s'agit pas de la conscience, et la loi humaine ne s'occupe pas des intentions...

— On ne l'ignore point. Mais si la conscience remplit dans l'ordre moral, à côté de loi de justice suprême et infaillible, ce rôle si grand et si noble, pensez-vous qu'elle puisse abdiquer, quand il s'agit de prescriptions humaines qui peuvent être et qui sont souvent contraires à la justice ?

Elle conserve ses droits, comme elle a ses devoirs, devant les lois éternelles qui s'imposent à tous, dans tous les temps et dans toutes les conditions, qui ne changent pas, qui ne comportent ni exceptions ni atténuations. Les lois humaines ne sont point assurément au-dessus de celles-là. Fussent-elles exemptes de tout arbitraire, fussent-elles de la plus parfaite équité et d'une légitimité incontestable, la conscience peut et doit les apprécier. Quels seront donc ses droits — droits qui sont aussi des devoirs — quels seront ses droits et ses devoirs vis-à-vis de la loi des hommes quand elle est injuste, quand la morale — la morale qui n'est point celle des légistes, la morale qui n'est point inventée pour des besoins de pouvoir et de domination — quand la morale ne l'admet pas ?

On enseigne, dans les Écoles de droit, avec la plus grande conviction, que nos lois sont des modèles d'équité. « Notre loi est-elle

conforme aux éternels principes du juste et de l'injuste, à la morale et au droit naturel. » Et le professeur, auteur du livre où nous trouvons, au début, posée cette question, dont tout l'ouvrage veut être la démonstration affirmative, dit que « nos lois donnent presque toujours satisfaction à la justice [1] ». Des générations successives sont jetées dans la vie imbues de cette doctrine. Elles en sont pénétrées, saturées, et comme elles en vivent dans les officines d'avoués, d'huissiers, de notaires, sur les sièges de magistrats, l'idée même qu'elle peut être fausse, ne leur vient pas. Leur foi est plus aveugle que celle du prêtre pour ses mystères. A vouloir les convaincre on perdrait son temps et sa peine. Le poison a pénétré trop profondément ; on ne peut plus les en débarrasser. Adopterez-vous ces idées toutes faites ? Non. Et vous trouverez que bien malheureux est le pays où de semblables théories ne révoltent même plus le sens commun. Mais de tout temps les légistes ont été les plus pernicieux des sophistes ; la prédominence de leurs doctrines a toujours été la cause de la décadence, et, finalement, de la ruine des nations. On peut craindre que la France actuelle n'échappe pas à cette fatalité.

III

Certes, on nous fera l'honneur de croire que nous ne contestons pas la légitimité ni la justice des lois qui défendent le vol, le meurtre, le faux-témoignage, et bien d'autres. On peut se demander toutefois si le vol est toujours prouvé, le meurtre bien établi. On peut trouver étrange une répression qui manque des garanties nécessaires et qui tombe si souvent à faux. Mais passons. Toutes les lois, quelles qu'elles soient, ont la prétention d'avoir pour bases les principes du droit — et cela est vrai, si on entend le droit comme l'entendent Messieurs les légistes. Pour eux, en effet, il y a deux sortes de droit : le droit positif, qui n'est autre qu'une espèce de résumé, de synthèse de la législation, un recueil de généralités, plutôt qu'une doctrine, en donnant une idée d'ensemble ; et le droit naturel, qui est cette partie de la morale laissant de côté les intentions pour ne s'occuper que des actes extérieurs. Il est bien évident que les lois sont conformes au droit positif, puisqu'il n'y a pas de différence entre les deux termes. Le dire, c'est définir un mot par

[1] E. Glasson, *Éléments de droit français*.

le même mot ; le prouver, c'est prouver une chose par la chose elle-même. Sont-elles en conformité avec le droit naturel? La question est autre ; mais on le prouve, au grand honneur de la logique, de la manière suivante :

Les lois sont-elles conformes au droit (et ici l'on entend le droit positif) ? Oui. Et après une accumulation de preuves, plus puériles encore qu'évidentes, on ajoute : Donc les lois sont conformes au droit (et l'on entend alors le droit naturel).

IV

Et, croyez-vous vraiment qu'elles soient conformes à la justice les lois relatives aux aliénés et aux interdits, ces lois qui permettent, qui autorisent les infamies dont chacun de nous a pu être le témoin, et beaucoup d'autres dont le secret reste enfermé dans le sein des familles ? — Y sont-elles conformes les lois sur le mariage, intrusion du pouvoir civil dans le domaine de la conscience, origine des graves questions qui agitent notre temps, et que vous ne pouvez résoudre parce qu'elles n'ont de solution que dans cette morale éternelle que ne peut remplacer la légalité ? La verriez-vous, cette solution, dans le divorce, destructeur de la famille, qui est, même selon vous, la base de la Société ? — Y est-elle conforme la condition de la femme, sa condition sociale et sa condition familiale ? — Y sont-elles conformes les lois sur les successions, intervenant par l'arbitraire le plus éhonté, contre les volontés formelles, parfois pour dépouiller les enfants au profit d'ennemis ou d'indifférents ? — Y sont-elles conformes les lois sur la propriété qui se résument d'un mot : tous les privilèges pour les riches et les forts, tous les dénis de justice aux pauvres et aux faibles ? — Et, dans un autre ordre d'idées, les lois sur la mendicité et le vagabondage, honte de la civilisation à laquelle vous prétendez, ces lois qui font un crime de la misère, qu'en pensez-vous donc ? — Que pensez-vous de l'application des lois, de cette procédure qui dépouille les malheureux qui s'adressent aux tribunaux ? Avez-vous pensé aux ruines, aux malheurs, aux désespoirs causés par vos huissiers, vos avoués, qui s'enrichissent, au nom et sous la protection de la loi, des dernières ressources de l'imprudent qui tombe sous leur griffe rapace ? — Mais arrêtons-nous ? Il faudrait presque tout citer. Et

nous n'avons rien dit des lois politiques et religieuses, rien de l'interprétation fantaisiste que le magistrat donne aux textes qu'il a choisis, dans le nombre, j'allais dire dans le tas, à peu près à sa guise.

Écoutez Bastiat, qui n'est pas connu comme un perturbateur de l'ordre social. Après avoir défini la loi, qui devrait faire régner entre tous la justice : « Par malheur, dit-il, il s'en faut que la loi se soit renfermée dans son rôle. Même il s'en faut qu'elle ne s'en soit écartée que dans des vues neutres et discutables. Elle a fait pis : elle a agi contrairement à sa propre fin ; elle a détruit son propre but ; elle s'est appliquée à anéantir cette justice qu'elle devait faire régner, à effacer, entre les droits, cette limite que sa mission était de faire respecter ; elle a mis la force collective au service de ceux qui veulent exploiter sans risque et sans scrupule la personne, la liberté ou la propriété d'autrui ; elle a converti la spoliation en droit pour la protéger, et la légitime défense en crime pour la punir. »

V

Telle est la loi. Mais notre opinion n'est-elle pas la vôtre? Ne la critiquez-vous pas chaque jour, cette loi que vous défendiez la veille? Chaque jour, vous brûlez ce que vous avez adoré. Tout est bien, il ne faut pas toucher à l'arche sainte. Cependant, qu'une voix écoutée dans les Parlements, vous dise : « Telle loi, au nom de laquelle les tribunaux depuis longtemps distribuent la *justice*, ne vaut vraiment rien », vous changez d'opinion. Vous l'abolissez ou vous la modifiez, et vous faites bien. Que l'on avoue, du moins, que cette loi n'était pas la justice, qu'elle ne peut pas réclamer ce privilège d'une suprématie n'appartenant qu'à quelque chose de certain et d'immuable.

Elle a la prétention, on le sait, de ne vouloir régner que pendant son existence, mais de régner pendant ce temps avec un pouvoir absolu. Mais cet absolutisme, s'exerçant si souvent en faveur de l'injustice, est-il donc légitime? Qui oserait le dire? L'objection de l'impossibilité où sont des hommes imparfaits d'édicter des lois parfaites, celle de l'obligation où l'on est cependant de régler les rapports sociaux, sont prévues. Elles ne détruisent en rien, elles ne font, au contraire, que confirmer ce que l'on dit ici de la subordination des prescriptions humaines à la loi morale et à la

conscience. C'est un aveu. On ne peut espérer des lois sans défauts, et il faut des lois. On ne le conteste pas. Peut-être, une autre fois, dira-t-on comment, sans rêver d'utopies et sans se leurrer d'un idéal chimérique, la loi humaine, restant dans ses limites et son rôle naturel, et cessant d'être pour certains l'exploitation d'une industrie lucrative, pourrait, malgré ses imperfections, être utile au lieu d'être nuisible, acceptée par tous au lieu de révolter notre sentiment de l'équité. Le seul but que l'on se soit proposé aujourd'hui est de savoir si la conscience doit s'incliner, en aveugle, devant un texte légal. Et l'on croit avoir démontré que ce serait la négation de toute morale parmi les hommes.

VI

Qu'est-ce donc que l'on veut ?

Beaucoup, malgré la certitude de l'ignorance où leur acte restera enseveli, seraient certes incapables de prendre un rouge liard, comme l'on dit, dans la poche d'autrui. On peut leur confier sa bourse, le dépôt sera fidèlement rendu. Une discussion d'intérêt survient. Une jalousie, une haine, une mauvaise passion — il en est toujours quelqu'une prête à souffler un perfide conseil — fait entendre sa voix. L'avocat et l'avoué interviennent. On plaide. Ils ont l'oreille du tribunal, et gagnent la plus mauvaise des causes. Et tel, dont tout l'être se fut révolté à l'idée de commettre une indélicatesse, dépouille, sans scrupules, voisins, amis, parents. Il vit même dans la joie d'une fortune mal acquise. C'est un vol cependant. Mais il est déguisé dans des paperasses à la marque gouvernementale, et la loi a prononcé. La légalité a tué chez cet homme le sens moral. Le trouvez-vous bien ? — Ces faits sont fréquents. On les voit se renouveler dans les contrats, dans les partages de famille, dans les successions, dans les affaires commerciales et industrielles, dans les choses de tout genre où la loi intervient, la loi toujours, la loi, la grande coupable. Le trouvez-vous donc bien, cela ? Et pensez-vous que ce soit l'idéal du droit et de la justice? Pensez-vous, parce que la loi a parlé, que la morale soit satisfaite ? Est-ce cette doctrine nouvelle que vous voulez faire prévaloir et adopter par tous, la doctrine de l'injustice, sanctionnée par la loi et appuyée sur la force, comme souveraine maîtresse des âmes et des consciences.

Oh! la loi n'interdit pas la morale. Le droit n'est, on l'a dit, qu'une partie, la partie matérielle, pour ainsi dire, de la morale. — On ne dit pas autre chose, et c'est pour cela que la partie ne peut pas primer le tout, la partie subalterne le tout dominateur. C'est pour cela que l'on signale la grossière erreur de la loi souveraine qui aveugle la conscience et le péril de vouloir la généraliser en l'enseignant comme un dogme.

VII

La loi ne donne satisfaction à personne. C'est un mélange étrange de tout ce que l'on voudra. Elle n'est pas assez spiritualiste pour les croyants dont elle veut régir et dominer les convictions. Elle l'est trop pour le libre-penseur, l'incrédule, l'athée. Quant aux intérêts matériels — on entend ceux qui sont légitimes — elle n'en protège aucun et les compromet tous. Elle n'est autre chose qu'une arme de combat. C'est le plus fort qui s'en empare et s'en sert contre ses adversaires, en attendant que ceux-ci, l'ayant en mains, s'en servent à leur tour contre lui.

On ne prétend pas défendre telle ou telle opinion politique, ou plutôt on défend la liberté de toutes. On ne se fait pas le champion — il y en a de plus autorisés — d'une religion ou d'une autre. Quelles que soient nos croyances, nous pensons que c'est un argument de peu de valeur aux yeux de l'incrédule que de lui opposer les mystères de la foi. Mais, sans rechercher ici la valeur philosophique des opinions, et faisant allusion, nous aussi, à de récents incidents, que trouvez-vous d'extraordinaire à ce qu'un évêque refuse d'obéir, non pas même à une loi, à une espèce de mesure de police qui outrage ses sentiments religieux ?

Voudrait-on retourner le problème, changer l'ordre des facteurs ? Si demain des lois étaient édictées blessant les croyances des protestants, des juifs, se soumettraient-ils ? Si l'on voulait forcer l'athée à croire en Dieu, et à lui rendre un culte, ne protesterait-il pas ?

Il n'entre pas dans nos vues d'examiner s'ils ont tort ou raison. On constate l'impossibilité, pour ainsi dire matérielle, d'obtenir, dans ces circonstances, de tout homme qui respecte ses convictions, l'obéissance passive à la loi. On ne commande pas à la conscience. Il agit, la loi étant contre lui, à ses risques et périls.

Il peut souffrir des conséquences de son acte ; il s'inclinera devant la condamnation. S'il se soumettait à la prescription qui l'a causée, il serait à mépris à lui-même et aux autres. Partout, une seule excuse, s'il en est une, est à l'apostasie, et ce n'est pas d'éviter un dommage, c'est de souffrir pour les idées nouvelles que l'on adopte.

VIII

Dira-t-on que la protestation est permise, et non le refus d'obéissance ? On convient qu'il faut apporter, dans ces circonstances délicates, une grande prudence. Mais quand les croyances religieuses, les convictions politiques, le salut d'une noble cause, sont engagés, une résistance platonique ne suffit qu'à la lâcheté. La plupart des gouvernants actuels ne nous démentiront pas ; ils ont donné l'exemple. Fils de la Révolution et nos aînés dans la vie politique, ils nous ont enseigné, par leurs paroles, leurs actes, leurs encouragements, que, parfois, l'*insurrection est le plus saint des devoirs*.

Pourquoi trouveriez-vous révolte aujourd'hui ce que, il y a vingt ans, vous jugiez votre devoir ? Serait-ce parce que vous tenez l'arme qui était alors dirigée contre vous ?

Arme, en effet, non seulement dans les querelles de religion et de politique pure ; arme dans toute la vie sociale ; arme dont on se sert pour déblayer le terrain électoral, en privant par des condamnations du droit de vote les citoyens suspects — que l'on en cherche le nombre dans les statistiques ; arme qui porte ses coups jusqu'au milieu des secrets trop peu respectés du ménage et de la famille ; qui frappe aveuglément les personnes et les intérêts ; qui tue la liberté, la considération, l'honneur de tous ceux qui, à la merci d'un pouvoir arbitraire, ont le malheur de lui déplaire, ou d'être desservis auprès de lui par des influences diverses.

Et comme les gladiateurs du cirque devant César, il nous faudrait nous incliner et dire : *Morituri te salutant !*

Que l'on prenne donc la loi pour ce qu'elle est ; que l'on s'en serve, si l'on veut, comme d'un moyen, qui vaut ce qu'il vaut, d'administration et de gouvernement. Mais l'on n'en fera jamais la raison suprême et dernière des actions humaines.

IX

On ne manquera pas de se retrancher derrière une objection plus spécieuse que solide. Il faut bien protéger la société, et l'on avouera, si l'on descend dans les bas-fonds des délits de droit commun et de la criminalité, qu'une répression est nécessaire. Est-il possible que le coupable puisse se retrancher dans le for intérieur de la conscience ?

Avons-nous donc contesté la nécessité des répressions? Non. Mais, pour réprimer, la souveraineté de la loi est-elle indispensable? Qu'importe au juge que le criminel déclare sa conscience en repos, si le crime est avéré? Le droit de se défendre est un droit naturel et primordial qui appartient à la société aussi bien qu'à l'être le plus faible et le plus infime, et dont la légitimité n'est pas contestable. Il n'est pas besoin, pour l'exercer, d'attribuer à la loi un privilège qui ne lui appartient pas.

Mais la loi reste-t-elle même toujours dans les limites de la légitime défense? Fait-elle un usage équitable de la force collective qui est entre ses mains? En un mot, nos lois pénales sont-elles conformes à la justice? Atteignant la liberté, l'honneur, la personne des citoyens, elles sont d'une gravité exceptionnelle, et l'on fera quelques observations à ce sujet.

Il y a des délinquants et des criminels, je dirais d'occasion, que l'erreur, la passion, un égarement passager, des circonstances impérieuses et presque étrangères à leur volonté, entraînent. Ne serait-il pas bon, ne serait-il pas juste de les distinguer de ceux qui n'ont de guide que l'instinct mauvais, le vice, la paresse, et pour qui le mal est comme une seconde nature? Or, la loi frappe également, chez les uns comme les autres, l'acte défendu. On sait que le juge peut choisir entre le plus ou le moins, entre le maximum et le minimum ; nous possédons aussi, depuis peu, la loi Béranger ; mais, en les supposant accordées par le juge — car, c'est encore une beauté de notre législation, elles sont laissées à leur discrétion, — ces atténuations de peine corporelle qui importent peu à l'honnête homme un instant égaré, sont-elles des atténuations à l'atteinte portée à sa considération? Certes, on ne veut pas justifier les actions mauvaises, quel qu'en soit l'auteur; mais parfois cependant elles ont leur explication, leur excuse; et il semble qu'il ne faut pas mettre, avec la légèreté que

l'on voit trop souvent, hors de la société, un homme qui a derrière lui un long passé d'honneur, qui est assez puni par ses remords, qui voudrait, au prix de son sang, racheter une erreur peut-être involontaire. Cette considération est déjà admise, non par la loi, mais par le jury dans les causes où il doit se prononcer. Elle devrait l'être, à notre sens, par la loi elle-même, et dans les affaires criminelles et dans les affaires correctionnelles. A chacun son dû, plutôt selon le mal qu'il peut faire que selon celui qu'il a fait, telle devrait être la règle sociale.

Quel avantage donc y a-t-il à frapper ainsi à tort et à travers? Mais la loi, que l'on prétend la grande protectrice, est la cause la plus féconde des crimes. De ceux qu'elle a frappés une fois sans discernement, elle en fait, les mettant hors du travail possible, des malfaiteurs. C'est la loi sur le vagabondage qui peuple les prisons, et de malheureux fait des coupables, pour ainsi dire, à perpétuité. L'on punit le misérable sans travail, sans domicile, sans ressources, et la loi qui s'occupe de tout, qui règle tout, ne s'inquiète pas de la possibilité pour chacun d'avoir du travail. Elle entrave les efforts par des règlements inutiles ou plutôt nuisibles, par des taxes, des patentes, des impôts, des privilèges aux riches qui n'en ont pas besoin, et sont des obstacles insurmontables à la pauvreté besogneuse. Elle ne pense au domicile que pour punir celui qui n'en a pas, et le lui rend impossible, au moins dans les grandes villes, par la protection arbitraire et sans limites qu'elle donne, dans les questions de loyers, aux droits prétendus de la propriété, de l'immeuble *de rapport* comme l'on dit dans le langage spécial. Et l'on ne parle pas du criminel que la loi permet au magistrat d'inventer de toutes pièces, sur un soupçon, sur un rien, sur le simple besoin qu'éprouvent certaines personnes de trouver toujours et partout un coupable !

X.

Tant qu'il y aura des hommes, des crimes seront commis, et l'espèce des malfaiteurs ne disparaîtra pas. Il y aura le crime provoqué dans un moment d'aberration morale, par la passion ; il y aura aussi le crime suscité par les instincts vicieux. Toutefois, si l'on cherche à améliorer, dans la mesure possible et à ce point de vue, l'état social, ce n'est pas la rigueur aveugle de la loi qui en

fournira le moyen, mais l'éducation morale, l'esprit de famille, l'excitation au bien par la parole et l'exemple, la culture des sentiments nobles et généreux, et, dans l'ordre matériel, la facilité donnée à tous, il faut bien le dire, d'avoir du pain. Les bonnes lois sont celles qui préviennent le mal et non celles qui le punissent. Ce ne sont pas celles surtout qui le produisent, qui le font germer là où, sans elles, il n'existerait pas.

Chez nous, les coups de la loi pénale, portés de trop bas, veulent tomber de trop haut. On prétend *punir*. On tient, dit-on, ouvert le livre de *justice éternelle*. On s'arroge un droit qui n'appartient pas aux hommes. Il ne sera pas difficile de descendre de ces hauteurs. Plus pratique était Triboulet qui, menacé de mort par un courtisan, s'en plaignait au roi : « Sois tranquille, lui dit François Ier, s'il avait le malheur de toucher à ta personne, je le ferais pendre un quart-d'heure après. » — « Ah ! sire, je vous en prie, faites-le pendre un quart-d'heure avant. » C'est, sous la forme plaisante, le principe de la prévoyance ; et, dans les cas qui seront toujours trop nombreux, des nécessités répressives, n'est-il pas plus juste, et aussi plus utile, de demander au coupable la réparation possible du dommage causé, de voir en lui — et régler les mesures à prendre à son égard sur cette appréciation — surtout le danger qu'il peut encore faire courir ? Cette base donnée à la loi ne vaudrait-elle pas le principe d'une punition souvent dangereuse et nuisible ?

Selon Buchner, il n'y a pas de coupables ; la loi ne peut donc *punir ;* elle n'a qu'un droit : écarter l'obstacle qu'est, à la marche de la société, l'auteur d'un acte défendu. Il y a, pour nous, des coupables ; mais la culpabilité ne relève que de la morale et de la conscience ; elle échappe à la loi des hommes ; et, sous cette réserve, nous acceptons le raisonnement de Buchner. Ses prémisses ne sont pas les nôtres ; nous arrivons à la même conclusion.

Qui fait l'ange fait la bête, a dit Pascal. Ne serait-ce pas le cas de la loi ?

Parmi ses nombreux défauts, il en est un encore que l'on veut brièvement signaler. La loi pénale est l'ennemie, l'ennemie acharnée, implacable. Sa seule suspicion compromet l'honneur même de l'innocent. Son souffle suffit à le ternir. Le magistrat est complice. Pour lui tout accusé est une proie qu'il se croit obligé d'offrir en sacrifice à sa divinité. La vie la plus irréprochable n'est point une sauvegarde : loin de là, elle devient l'accusation la plus terrible ;

on n'y voit qu'une longue et constante hypocrisie destinée à préparer et à cacher un prétendu délit. Il semblerait que le juge est tellement étranger à la vertu, qu'il ne peut la supposer chez personne.

La loi est l'ennemie. L'ennemi n'est pas et ne peut pas être impartial. L'ennemi n'est pas et ne peut pas être juste.

Sont-ce là des titres à la souveraineté ? des caractères qui commandent un respect et une soumission sans bornes ?

L'histoire cite, avec honneur, les noms de quelques grands hommes qu'elle donne en exemple aux générations futures. Quels sont-ils ? Ceux qui ont désobéi à la loi, qui ont été, dans leur existence, honnis, persécutés, mis à mort souvent, au nom des lois, pour avoir préféré suivre les indications de la conscience. Et il ne nous déplaît pas aujourd'hui de voir ses protestations indignées. C'est elle qui crie chez le catholique défendant sa foi, chez l'évêque revendiquant les droits de la religion. On les frappe, au nom des lois toujours ; mais elles ont, dans ce duel, subi une perpétuelle et honteuse défaite, la défaite inévitable de l'erreur luttant contre la vérité. — L'histoire citera encore des noms, les noms des victimes. Elle laissera ceux des autres dans le dédain de l'oubli.

XI

En établissant ici la prédominence de la loi morale sur la loi humaine, on veut seulement mettre chaque chose à sa place. On ne préconise pas, et il faut peut-être le répéter, la désobéissance à la loi des hommes. Tous, par mesure d'ordre et pour le bien commun, nous devons nous y soumettre quand elle n'a rien de contraire à la justice universelle et immuable, même quand elle est, à ce point de vue, indifférente. Nous disons nettement : « Rendez à César ce qui est à César, » mais sans oublier la fin du précepte : « et à Dieu ce qui est à Dieu ». C'est une maxime de l'Evangile, mais qui peut être acceptée de tous, catholiques ou juifs, croyants ou libres-penseurs ; car c'est la doctrine de la liberté et de la dignité humaines.

Qu'est-ce donc, à côté de ce grand principe, que cette espèce de religion nouvelle, inventée par l'irréligion, où, par un caprice du pouvoir, ce qui était mal hier est bien aujourd'hui, et sera, par un autre caprice, mal demain ; où la morale est remplacée par la légalité ? — Dieu seul commande, nous obéissons à Dieu seul. — Vous

ne croyez pas en Dieu, dites-vous. Vous croyez du moins à votre discernement, à votre volonté, à votre liberté. Et si nous disons : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, vous, vous dites : *je ne puis renoncer à ma connaissance du bien et du mal, je ne puis aliéner ma volonté, abdiquer mon libre arbitre.* Disons-nous autre chose? Chez nous, le principe est consacré par le motif de religion qui lui donne toute autorité, toute puissance. C'est entre vous et nous la seule différence, énorme à nos yeux, insignifiante aux vôtres. Serait-ce ce motif qui ne vous convient pas? C'est donc question religieuse. On comprend alors les dissentiments. Mais dites-le, et laissez de côté toute hypocrisie. Il est étrange toutefois que la lutte existe sur un point où tous devraient être d'accord. Ceux qui, aujourd'hui, réclament la suprématie de la loi humaine, ennemie des privilèges de la conscience, sont les mêmes qui ont le plus ardemment combattu pour la liberté de conscience. D'où ce changement ? La voudraient-ils pour leurs seules convictions ? Vous protestez quand elle est violée en vous ; pourquoi applaudissez-vous quand elle est atteinte dans la personne d'un adversaire politique ou religieux ? C'est que la passion l'emporte, et vous oubliez que les coups de la loi contre lui tombent aussi sur vous.

Nous jouissons, dit-on, d'une liberté politique plus grande que sous les régimes précédents. Nous ne faisons pas ici, on l'a compris, de polémique. Notre critique, si critique il y a, peut malheureusement s'appliquer à tous les régimes sous lesquels des hommes en société ont vécu jusqu'ici. On soutient une thèse de philosophie sociale. Admettons donc, si l'on veut, le progrès de la liberté. Les procédés de domination, du moins, ou d'intimidation, ont changé. Sous prétexte d'éviter l'arbitraire, on a recours à l'arbitraire des tribunaux. Le despotisme n'y perd rien. Il s'exerce moins directement : bafoué, traqué, il s'est honteusement réfugié dans les prétoires. La conscience, jugeant ce qui est bien et ce qui est mal, planant au-dessus des intérêts, de l'ambition, de la haine, de l'envie, de toutes les passions, n'en proteste que plus vivement contre des moyens par lesquels, à la défaite de l'adversaire, on veut ajouter l'avilissement de l'homme. La conscience est notre seule arme. Il faut en défendre les droits énergiquement, car, a dit Montesquieu, la pire tyrannie est celle des lois.

XII

Mais la société est-elle possible, si l'on n'admet pas la souveraineté de la loi ?

Depuis que le monde est monde, il y a toujours eu lutte entre les deux principes. En existe-t-il moins ? Même nous sommes arrivés à un assez haut degré de civilisation, et ce résultat est dû, sans conteste, aux revendications incessantes de la conscience contre la barbarie, l'ignorance, l'erreur, la force brutale. Or, la loi, avec sa base mouvante, ses principes erronés, sa sanction aussi arbitraire qu'inefficace, son application nuisible à tous les intérêts moraux et matériels, n'est pas le droit demandant légitimement l'appui de la force, mais la force même, hypocrite et rusée, dissimulée sous les apparences du droit. C'est l'erreur déguisée en vérité, l'ignorance érigée en savoir ; c'est la pure barbarie, plus dangereuse peut-être, à certains points de vue, que celles des âges de ténèbres, parce qu'on sent moins la nécessité d'en sortir.

L'instrument du progrès social n'est point le gendarme, mais la conscience. Il n'est point la loi humaine, aussi impuissante que défectueuse ; mais la morale, la morale religieuse et chrétienne, qui seule obtient, de notre libre choix, de notre détermination volontaire, l'accomplissement du devoir. Le mobile de la perfection individuelle est aussi le gage unique d'ordre, de paix et d'union parmi les hommes. Dieu est le principe et la fin de la civilisation, comme il est le principe et la fin de tout.

M. Zablet.

UN JEUNE EMPEREUR[1]

IV

LE PRINCE GUILLAUME APPREND LA MALADIE DE SON PÈRE

Six années de vie conjugale et semi-indépendante s'écoulèrent sans amener chez le prince Guillaume un changement sensible. Il franchit, en travaillant sérieusement, tous les degrés de l'éducation militaire ; il remplissait exactement tous les devoirs publics qu'exigeait sa position, mais sans manifester aucun désir de se créer, dans l'État, un rôle particulier. La jeunesse allemande des classes élevées et moyennes, animée du nouvel esprit d'absolutisme et de convoitise dont les souvenirs de 1870 avaient imbu ses idées, le considérait et parlait de lui comme du chef appelé à diriger cette génération quand elle serait devenue prépondérante, mais cela paraissait appartenir à un avenir très lointain et il sut attendre silencieusement.

Sa résidence d'été au palais de Marmor, délicieusement située sur le bord du lac Heilingen à Postdam, ne devint pas positivement un centre politique. Les hommes qui s'y réunissaient étaient surtout des officiers travailleurs, dont la conversation, tout en buvant et en fumant, roulait principalement sur les questions militaires, la chasse à courre et sur des anecdotes personnelles plutôt que sur des sujets sérieux. Les murailles de la bibliothèque qui servait de cabinet de travail à Guillaume, étaient garnis de crochets destinés à supporter des cartes de géographie. Un grand cabinet renfermant les cigares était le meuble le plus considérable

(1) Nous appelons particulièrement l'attention sur le travail que nous publions : *Un Jeune Empereur*, dont le début a si fort intéressé nos lecteurs. Ce travail est dû à une personne qui a été à même, par sa position, de voir et de connaître ce qu'elle commente avec tant de sagacité. — Voir la livraison du 1er janvier 1891.

de la pièce ; la place qu'occupaient les livres était beaucoup moins importante.

Quand l'hiver arrivait, Guillaume et sa famille revenaient prendre possession de leurs appartements au château de Berlin. Des nourrices vêtues du costume national si pittoresque du Spreewald tenaient, dans ce retour annuel de Postdam, une place de plus en plus considérable, car presque chaque année apportait aux Hohenzollern un nouvel héritier mâle.

C'est ainsi que le commencement du printemps de 1887 trouva Guillaume, âgé de vingt-huit ans, major, commandant un bataillon d'infanterie de la Garde, père de quatre beaux et robustes garçons et séparé du trône par la vie de deux hommes. Alors arriva, sans préparation, un de ces moments terribles qui changent la face du monde et où la destinée dévoile son visage au spectateur terrifié ; une de ces heures sur lesquelles l'imagination publique s'arrête longuement avec une curiosité qui n'est jamais satisfaite. Nul ne saurait dire ce qui se passe dans l'âme pendant ces instants de décisive épreuve. Qui nous révélera, par exemple, ce que Guillaume ressentit et pensa pendant cette journée de mars 1887, ou quelqu'un (son nom est encore un mystère) murmura, à son oreille, que le prince impérial, son père, était atteint d'un cancer à la gorge.

***

Le monde apprit quelques semaines plus tard cette terrible nouvelle. La douleur qu'il en éprouva fut si grande que, pendant plus d'un an, il nourrit l'espérance qu'elle n'était pas exacte, et il écoutait avec reconnaissance les charlatans, les courtisans flatteurs qui encourageaient cet espoir. La civilisation avait élevé Frédéric au rang de ses héros et elle s'attachait désespérément à la conviction, qu'en dépit de tout, sa vie devait être épargnée.

Mais, dans le cercle de famille des Hohenzollern, il n'y eut, dès le début, aucune illusion sur ce point. Le vieil empereur, son chancelier, le prince Guillaume, n'ignoraient pas le caractère cancéreux de la maladie. Leurs informations venaient d'Ems, où Frédéric avait été, au printemps de 1887, consulter et suivre un traitement pour un rhume prolongé, compliqué d'une affection aux bronches. Plus tard, on fit une tentative violente et désespérée pour donner à la maladie un autre caractère et, de cette tentative, est née une des plus cruelles tragédies domestiques que l'histoire ait connues. A ce

sujet, il suffit de dire ici que l'empereur et son petit-fils étaient informés bien avant qu'aucune rumeur ne se répandît dans le public et que leur conviction sur le caractère fatal de l'affection du prince impérial ne fut jamais ébranlée.

***

Pour comprendre pleinement et justement ce qui suivit, il faut s'efforcer de considérer Frédéric avec les yeux du parti de la cour. Le point de vue auquel se sont placées l'Angleterre et l'Amérique, a rendu, je n'en doute pas, à l'humanité, un grand et durable service; un service du même genre que celui dont la douceur et la pureté idéales des légendes du Cycle d'Arthur, ont fait bénéficier le monde. A notre époque moderne pratique, où l'on vit si vite, nous avons encore besoin d'être soutenus par nos héros, comme l'étaient ceux de nos aïeux païens qui suivaient les fils de Woden. Chacun de nous se trouve grandi et fortifié par l'image de Frédéric le Noble, que tous les peuples, parlant la langue anglaise, ont placé dans leur Walhalla.

Mais, d'un autre côté, il est juste de reconnaître que ce prince, noble et beau, intelligent et généreux, ne se serait pas attiré, dans son propre pays, tant de critiques hostiles, n'aurait pas, année par année, perdu toute son influence, même sur la minorité de ses compatriotes,sans des raisons valables. Il est certain, qu'en 1886, l'année qui précéda la connaissance de sa maladie, il était tombé au dernier degré d'inutilité et d'impopularité. Déplorons-le de tout notre pouvoir, mais ne refusons pas de chercher à en connaître les causes. D'ailleurs, ceci est l'étude d'un homme vivant qui occupe une grande situation, et qui est peut-être destiné à accomplir de grandes choses. Tous nos jugements sur ce jeune homme sont instinctivement colorés par des préjugés, fondés sur ses relations avec son père, mort aujourd'hui. La justice demande que nous cherchions loyalement à pénétrer les opinions, les sentiments qui l'ont placé, lui et ses conseillers, en antagonisme avec notre héros.

***

Les critiques prétendent que Frédéric était un acteur; ils ne l'accusent pas de manquer sincérité, — et de fait, il lui reconnais-

sent de l'honnêteté et de la candeur, — mais ils le regardent comme la victime d'une disposition héréditaire. Sa mère Augusta apparut toujours aux Berlinois sous ce même aspect ; comme jouant le rôle d'une princesse exilée, avec les accessoires obligés d'une petite cour, son imitation des littérateurs français et les soupirs, les hochements de tête de sa confidente Haller sur la rudesse et la cruauté du monde qui rugissait avec alentours. Et elle était la petite-fille de cet autre acteur affolé, le czar Paul de Russie, qui poussa si loin sa mise en scène que ses propres fils se levèrent pour le mettre à mort.

Une fois qu'on a saisi cette note du caractère de Frédéric, un étrange amas de témoignages viennent le corroborer. Prenons un exemple. La plupart des portraits faits à l'époque de sa plus grande popularité, pendant et immédiatement après la guerre franco-allemande, le représentent tenant à la main une longue pipe à grand fourneau de porcelaine. Les artistes tirèrent grand parti de cette pose et tous les correspondants de l'armée en parlèrent. L'effet produit sur l'esprit public était celui d'un simple et modeste bourgeois, amateur de sa pipe, et cela dura si longtemps que, lorsque, dix-sept ans plus tard, il fut atteint d'un cancer, nombre de braves gens se hâtèrent d'attribuer cette maladie à l'abus du tabac. Je partageai moi-même cette opinion et je fus fort surpris, quand un officier général de l'état-major allemand, me dit que Frédéric détestait le tabac. Je citai l'exemple de ses portraits populaires, la pipe à la main. « Ah, oui! me fut-il immédiatement répondu, c'est bien ainsi qu'il était. Il avait toujours sa pipe avec lui au quartier général, pour produire sur les soldats une impression de camaraderie, bien que cela le rendit souvent malade. »

Il me fut difficile d'admettre cette théorie jusqu'à ce que j'aie lu ce passage du livre de sir Morell Mackensie : « En réponse aux « questions des médecins, Frédéric affirma que la version qui le « faisait passer pour un grand fumeur était absolument inexacte, « et qu'il avait fumé très rarement depuis un grand nombre d'an- « nées. Il ajouta que cette version venait probablement de ce « qu'après un combat fatigant, les soldats l'avaient vu quelquefois « se reposer une pipe à la main. »

***

Mais les traits les plus frappants de cette disposition que les Allemands attribuaient à Frédéric, se trouvent dans un ouvrage

intéressant de Gustave Freytag : *Le Prince héritier et la Couronne impériale*. Je dirai, en passant, que, même parmi les conservateurs de Berlin, on estime que Freytag n'aurait pas dû écrire ce livre. Sans doute, il dit la vérité, mais Freytag devait trop à l'estime, à la tendre affection de Frédéric qui l'avait ouvertement favorisé plus que tous les autres auteurs allemands, et parlait de lui dans son journal de la façon la plus bienveillante ; si la vérité devait être connue, tout autre que Freytag aurait pu la révéler. Associée dans l'esprit public avec la trahison du docteur Friedberg dont nous avons déjà parlé, cette conduite d'un autre des amis du prince défunt, aide à justifier la mauvaise opinion que leurs railleurs voisins ont de la reconnaissance des Allemands. Un haut fonctionnaire de Berlin me disait : « Quand des hommes tels que Freytag et Friedberg se conduisent ainsi envers la mémoire de leur protecteur, il n'est pas étonnant que les étrangers nous considèrent, nous autres Prussiens, comme une meute de loups toujours prêts à fondre, pour le dévorer, sur celui de nos camarades qui vient de succomber. »

* * *

Freytag était le principal correspondant attaché au quartier général de Frédéric, en 1870-1871, et il jouissait de la confiance du prince, dans une mesure extraordinaire. Il est ainsi à même de nous donner une peinture détaillée du caractère de l'homme, du travail de ses pensées, jour par jour, durant cette époque féconde en événements. Et cette peinture est un panorama parfait des phases variées de son talent de comédien.

Le prince impérial cultivait assidûment, chez le peuple allemand, l'impression qu'il était un prince affectueux, simple, d'un abord facile, et Freytag écrit : « Les idées traditionnelles de rang « et de position étaient enracinées dans son âme. Quand il avait « occasion de rappeler ses droits, il se redressait dans sa dignité « avec plus de véhémence que qui que ce soit de son rang. Si la « destinée l'avait appelé à régner réellement, cette particularité se « serait sans doute révélée d'une manière surprenante et peu agréa- « ble à ses contemporains. » Plus importante encore est la remarque qu'on trouve à la page suivante : « L'idée de l'empire germanique « naquit dans son âme de l'orgueil princier ; elle devint chez lui

« un ardent désir ; et je crois qu'il fut le créateur et le puissant « moteur de cette innovation.

***

Le fait que ce fut Frédéric qui conçut le premier l'idée de l'empire germanique, ce fait, dis-je, fut révélé au monde, lorsque le Dr Geffken imprima cette fameuse partie du journal du prince, dont la publication donna lieu à une infinité de protestations et de scandales. Les écrits postérieurs de Freytag entourent ce fait des détails les plus minutieux.

Dès le 1er août, avant même que sa troisième armée eût franchi le Rhin, Frédéric avait émis cette idée d'un empire à la tête duquel se placerait la Prusse. Tout le temps de la campagne qui suivit, son esprit fut plein de cette pensée. Il s'occupait des questions de titres, de préséance, qui sortiraient de cette nouvelle création. Dans l'après-midi du 11 août, il alla flâner sur le penchant de la montagne pour en causer avec Freytag. « Il avait dis- « posé son manteau de général de façon à en faire tomber les plis « autour de sa haute taille, comme un manteau de roi ; il avait « passé à son cou la chaîne d'or des Hohenzollern, qu'il n'avait pas « coutume de porter dans la tranquillité du camp, et il marchait « d'un pas triomphant le long de la pelouse du village. Pénétré de « l'importance que cette idée d'empire avait pour lui, il avait « évidemment cherché à approprier son apparence extérieure à sa « conversation. » Durant cet entretien, il demanda quel pourrait être le nouveau titre du roi de Prusse, et Freytag, l'anti-impérialiste, suggéra celui de duc de Germanie. Alors le kronprinz, les yeux étincelants, s'écria avec emphase : « Non, non, il sera empereur ! »

***

Pour créer cet empire, Frédéric était tout prêt à user de la force envers les États méridionaux de l'Allemagne. La seule pensée d'employer ce moyen répugnait à Bismarck et à Guillaume, que nous regardons cependant comme des hommes rudes, durs et arbitraires, tandis qu'elle semblait la chose la plus naturelle du monde à l'enthousiaste et rêveur Frédéric. Le récit qu'il fait, dans son journal, de sa longue entrevue avec Bismarck, le 16 novembre, jette

sur cet incident de singulières clartés. « Que comptez-vous « faire alors pour les États du sud ? les menacer ? demanda le « chancelier. — Mais, certainement, répond de gaîté de cœur « notre idéal constitutionnel. » L'entrevue fut longue et orageuse, et Bismarck la termina en ayant recours à son moyen accoutumé, la menace de sa démission, moyen usé que, vingt ans plus tard, il employa une fois de trop.

Dans ce même journal, au mois de mars suivant, Frédéric écrivait : « Je doute que la loyauté nécessaire au libre développe- « ment de l'empire existe, et je crois qu'elle ne se verra qu'à l'ère « nouvelle que fera surgir mon avènement... Je serai véritable- « ment le premier prince qui paraîtra devant son peuple, après « s'être, honorablement et sans réserve, déclaré pour le régime « constitutionnel. »

Il me semble que ces deux passages du journal, les déclarations de novembre et les réflexions de mars, font comprendre, assez clairement, pourquoi les hommes pratiques, les soldats, les hommes d'État, n'avaient pas confiance en Frédéric. Ils le croyaient plus ardent, plus déterminé que qui que ce soit à s'emparer du pouvoir, disposé même à rompre les traités, à contraindre la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg à entrer dans l'empire d'Allemagne en tournant contre eux la bouche de ses canons. A côté de cela, ils l'entendaient se lamenter de ce qu'avant son avènement au trône, la loyauté nécessaire pour assurer le succès du régime constitutionnel n'avait jamais existé. Franchement, je ne puis m'étonner qu'ils eussent peine à concilier ces deux faits.

***

Une raison plus forte encore de cette suspicion et de ce mépris venait des relations de Frédéric avec la cour anglaise. En premier lieu, toute sa conduite envers sa femme révélait une tendresse sentimentale et passionnée qui ne pouvait plaire en Allemagne. Freytag raconte qu'un jour, couché sur son lit de camp, il contemplait, les larmes aux yeux, les photographies de sa femme et de ses enfants placées sur une table près de lui, et il se répandit en éloges sur les qualités de cœur et d'intelligence de la princesse, jusqu'à ce que Freytag lui eût promis de dédier à celle-ci son prochain ouvrage. « Il me jeta, dit-il, un regard de consentement et

retomba satisfait sur son lit. » — Cela seul eût suffi à choquer les goûts germaniques.

Mais voici qui est pis encore, Frédéric avait l'habitude d'écrire chaque jour de longues lettres à sa femme. Souvent on dût attendre, pour lever le camp, que ces épîtres fussent terminées. La princesse impériale en envoyait régulièrement le contenu à sa royale famille, en Angleterre, qui, à son tour, le télégraphiait en France. Bismarck crut toujours qu'il y avait là-dessous une trahison préméditée ; plus probablement, le bavardage féminin en est seul responsable ; mais, dans tous les cas, la chose était connue, on en faisait un grief de plus contre Frédéric, et telle était la raison pour laquelle — comme l'a dit si brutalement Bismarck, lors de la discussion du journal — le prince héritier ne possédait pas la confiance de son père et n'était pas appelé à partager les secrets d'État.

* * *

Quant à l'empire lui-même, bien que le mérite de la première idée lui en revienne, il subit le sort de presque tous les inventeurs et en bénéficia à peine lorsqu'elle fut mise à exécution. Il offrait un superbe coup-d'œil, à cheval, dans les cérémonies extérieures, et ses goûts cultivés le rendaient propre à présider des sociétés scientifiques ou littéraires. Mais là se bornait sa participation aux affaires publiques.

L'empire qu'il avait rêvé différait tolalement de cet édifice prosaïque, semblable à une machine, que Bismarck et Delbrück ont créé. Les visions de Frédéric évoquaient une résurrection splendide, pittoresque, richement décorée, du saint Empire romain. Il y a dans le livre de Freytag quelques pages délicieuses sur les vues romanesques du prince héritier à cet égard. Quand le premier Reischtag se réunit en 1871 pour acclamer le nouvel empereur dans sa propre capitale, Frédéric introduisit dans la cérémonie le vieux trône des empereurs saxons que l'on peut voir maintenant à Goslar, et qui, après être demeuré enfoui pendant des siècles dans un village du Harz, fut découvert, il y a soixante-dix ans environ, par l'offre que fit un paysan de le vendre à titre de vieux métal.

Cette idée de relier le nouvel empire au vieil édifice méprisé, discrédité, si vermoulu, que les Habsbourg eux-mêmes n'avaient pu réussir à le maintenir debout, déplut extrêmement aux Allemands pratiques. Cependant Frédéric s'attacha jusqu'à la fin à ce

pseudo moyen âge. Quand il monta sur le trône comme empereur, sa première proclamation parlait de l'empire *reconstitué*. Et nous, qui étions à Berlin à cette époque, nous savons qu'un jour entier de retard fut causé par la discussion du titre que prendrait le nouvel empereur. Le secret de cette discussion est qu'il voulait s'appeler Frédéric IV, reprenant ainsi la tradition impériale à ce Frédéric III, qui mourut lorsque Martin Luther n'était encore qu'un enfant, et dont on ne garde le souvenir que parce qu'il fut le père du grand Maximilien et qu'il fut le premier possesseur de la lèvre traditionnelle de la maison d'Autriche.

Freytag va jusqu'à dire que la signature de cette proclamation portait un IV et qu'on suppose que ce fut Bismarck qui modifia ce chiffre.

* * *

Si j'ai voulu envisager Frédéric sous le point de vue le moins favorable où le voyaient ceux qui l'entouraient, c'est qu'il me semble que, sans cela, l'attitude de son père et de son fils à son égard serait incompréhensible. Ces derniers ne pouvaient croire qu'il put faire pour l'Allemagne un chef redoutable et sérieux.

Le vieux Guillaume n'en aimait pas moins profondément son fils et il manifestait une joie exubérante de sa belle conduite lors des campagnes de Bohême et de France. Dans les années qui suivirent, il est évident que le vieil empereur se désespéra de voir son fils s'associer aux rêves des radicaux, et il est évident aussi, qu'il ne manqua pas de courtisans pour confirmer le vieillard dans ses doutes mélancoliques. De là, tout en conservant une tendre et réelle affection pour « notre Fritz » et pour sa femme, et tout en souhaitant de les avoir beaucoup auprès de lui, il ne pouvait s'empêcher d'être du parti de ceux qui leur étaient opposés, du parti qui ne perdait aucune occasion d'exalter le jeune Guillaume, aux yeux de son grand-père, comme l'espoir des Hohenzollern. C'est ainsi qu'il s'établit entre le père et le fils un éloignement tacite et toujours grandissant.

Cependant lorsque Frédéric fut atteint, l'affection de son vieux père en souffrit cruellement. Il y avait une grande douceur naturelle dans la rude constitution de Guillaume Ier, et il y a une note pathétique et touchante dans la peinture qui nous reste de ses derniers moments. On nous montre le robuste octogénaire qui, jusqu'à son dernier soupir, combattit si vaillamment la mort qu'il semblait

qu'elle ne pourrait en triompher, tournant sur l'oreiller sa tête blanchie et murmurant douloureusement : « Pauvre Fritz ! pauvre Fritz », tandis que sa pensée se portait au-delà des Alpes, où ce fils était aussi sous la main de l'ange exterminateur.

* * *

Quant à Guillaume, son éloignement de son père, moins marqué peut-être, n'en fut que plus complet. Il appartenait ouvertement à un autre parti et cependant il ressentit une vive douleur du reproche de mauvais fils que les amis de ses parents — principalement les écrivains et les journalistes — lui adressaient publiquement.

Placé dans cette situation, le choc causé par la nouvelle du mal incurable dont son père était atteint, dût le frapper avec une force particulière. Nous ne pouvons nous représenter, que faiblement, les grands combats qui se livrèrent dans son âme, entre son chagrin pour son père qui avait été réellement pour lui l'idéal des pères, aimant, doux, plein de sollicitude et d'une tendre fierté, et son intérêt pour l'empire destiné peut-être à avoir à sa tête, pendant de longues années, un malade épuisé. D'un côté, la pensée affreuse que la mort de son père amènerait son rapide avènement, car il était clair que l'existence de son grand-père ne pouvait plus être de longue durée. D'un autre côté, si la vie de son père se prolongeait, c'était l'élévation au trône d'un malade dont les aptitudes à porter la couronne de cette nation armée et confédérée avaient toujours été douteuses et qui, maintenant, dans cet état d'affaiblissement, à la merci des aventuriers, des agitateurs radicaux qui l'entouraient, pourrait compromettre l'avenir de l'empire et de la dynastie. Ballotté entre ces pensées contradictoires, il n'est pas étonnant que Guillaume ait accueilli une ligne de conduite mixte, suggérée, je le tiens de bouches autorisées, par Frédéric lui-même.

* * *

Le kronprinz revint d'Ems à Berlin très impressionné. Il savait d'une manière indubitable qu'il était atteint d'un cancer et qu'il pouvait mourir dans l'année. Comme tous les hommes d'un tempérament nerveux et expansif, il était sujet à des accès de profonde mélancolie. Ainsi que le dit Freytag, il aimait à se plonger dans de

tristes pensées, dans des rêveries pessimistes et parfois il avait songé à renoncer au trône quand il se trouverait vacant et à laisser le gouvernement à son fils. Il était devenu apathique, languissant, par suite d'une inaction de plusieurs années, d'une exclusion systématique des travaux et des intérêts du gouvernement. A son retour d'Ems, au mois d'avril 1887, ce découragement était complet.

L'affection, la sympathie évidente avec lesquelles son père et son fils l'accueillirent donnèrent une impulsion nouvelle aux idées désespérées qui dominaient son esprit depuis que son arrêt de mort avait été prononcé.

Au cours d'une entrevue touchante entre les trois Hohenzollern, Frédéric, les larmes aux yeux, déclara qu'il ne désirait pas régner, et que si, par hasard, il survivait à son père, il abandonnerait ses droits au trône en faveur de son fils aîné. Cette déclaration fut peu de temps après répétée devant Bismarck qui en dressa procès-verbal. Ce papier est conservé à Berlin dans les archives officielles privées.

V

A TRAVERS LES OMBRES DU TRÔNE

La décision que le prince impérial, énervé, découragé en se voyant atteint d'une maladie mortelle, prit d'abandonner volontairement ses droits à la couronne, ne fut naturellement pas publiée. Quoiqu'il soit hors de doute qu'un tel engagement ait été pris, rien de plus positif qu'une vague rumeur n'a encore circulé à ce sujet en Allemagne. On ne peut établir le nombre exact de personnages haut placés auxquels ce secret fut alors confié. Ainsi que nous l'avons dit, l'empereur, le chancelier et le jeune héritier, contribuèrent à inspirer à Frédéric ce premier mouvement, et il y a lieu de croire que, pendant un certain temps, le secret demeura enseveli dans le cœur de ces quatre hommes; puis Frédéric avoua à sa femme tout ce qu'il avait fait.

Le trait le plus étrange de cette curieuse affaire, est que Frédéric ait pris un parti si grave, non seulement à l'insu de sa femme, mais contre tous les intérêts de celle-ci. Elle exerçait sur son esprit une influence si dominante que les actes et le caractère du prince lui étaient complètement soumis, et les dispositions mélancoliques de celui-ci, la secousse produite sur ses nerfs ébranlés par l'accueil

ému et sympathique que son père et son fils lui firent, les larmes aux yeux, peuvent seules expliquer sa détermination.

***

Du jour où sa femme apprit son abdication, le drame actif commença. Elle ne songea pas un instant à subir l'exécution de cet arrangement, au moins avant d'avoir épuisé toutes les formes imaginables de résistance. Nous pouvons nous représenter cette fière et énergique princesse, regardant anxieusement à droite, à gauche, partout autour d'elle, pour chercher les moyens de combattre l'intrigue puissamment ourdie contre l'avenir de son mari et le sien, et nous pouvons croire avec certitude qu'à l'heure la plus sombre de la lutte qui s'ensuivit, le cœur de cette vraie fille des Guelfes belliqueux ne défaillit jamais.

Il était inutile d'espérer trouver des amis en Allemagne. La princesse avait passé près de trente ans à Berlin et à Potsdam, dépensant ses étonnantes facultés et sa grande bienveillance à encourager la littérature, les sciences, les arts ; à répandre des idées miséricordieuses et douces sous la forme d'asiles, d'hospices nouveaux, d'institutions charitables, d'associations de gardes-malades. Avec plus d'ardeur encore, elle s'était dévouée à la tâche d'élever les femmes allemandes sous le rapport domestique et social, de faire d'elles autre chose que des ménagères et des souffre-douleurs dans leur intérieur. Personne ne lui était reconnaissant de ses efforts, moins que tout autre, les femmes qu'elle s'était efforcée de secourir. Les sentiments du pays, en général, lui étaient passivement hostiles, les classes dirigeantes la détestaient énergiquement.

Il était plus que naturel qu'elle associât dans son esprit cette inimitié universelle, si soigneusement cultivée, à la nouvelle et alarmante conspiration tramée pour les éloigner du trône, elle et son époux ; elle en arriva rapidement à la conclusion que ce complot était dirigé par Bismarck, son vieil et implacable ennemi ; la pensée que son propre fils en faisait partie, lui rendit la chose encore plus douloureuse, mais ne fit qu'affermir sa résolution de combattre.

***

Instinctivement, elle se tourna vers l'Angleterre pour y chercher un appui. Quoique près de deux siècles se soient écoulés depuis

que Georges Ier a pris possession de son héritage en Angleterre et que depuis plus d'un demi siècle les derniers vestiges de la domination anglaise se soient effacés dans le Hanovre, la politique héréditaire de Windsor et de Balmoral est restée presque exclusivement allemande.

Dans toutes les querelles amères et compliquées qui, depuis la fin des guerres de Napoléon, ont tenu en haleine les maisons princières et royales d'Allemagne, l'intervention des Guelfes anglais s'est toujours dressée obstinément contre l'influence des Hohenzollern de Prusse. C'est à peine si l'un des changements qui, depuis 1820, ont amoindri en Allemagne le nombre des familles régnantes, s'est effectué sans que la royauté anglaise y ait pris une part active. Il était donc naturel qu'en cette heure de détresse, la princesse impériale se rappelât qu'elle était aussi la princesse royale d'Angleterre, mais il fallait également s'attendre à ce que l'Allemagne ressentît vivement cette nouvelle affirmation de l'ingérence britannique.

Avec le conseil de ses parents et de ses amis, la princesse eut bientôt arrêté un plan de campagne à la fois ingénieux et hardi. Il était impossible de nier que le prince ne se fut formellement engagé à renoncer au trône, *s'il* était prouvé qu'il était atteint d'une maladie mortelle. Eh bien ! la guerre s'engagerait sur ce *si*.

Un grand nombre de lettres de haute importance, scellées de larges cachets et portées par des messagers fidèles, traversèrent la mer du Nord, avant qu'un mouvement définitif ne révélât le système de défense. Le 20 mai 1887, le docteur Morell Mackenzie, le plus renommé des médecins de Londres pour les maladies de la gorge, arrivait à Berlin. Il fut immédiatement introduit dans une réunion de médecins précédemment chargés de la maladie, comme un collègue qui devrait prendre désormais la direction du traitement. Ils lui dirent qu'ils croyaient fermement à un cancer, mais qu'ils attendaient son diagnostic. Le lendemain, Mackenzie pratiqua dans la gorge de l'illustre malade une opération qui devait servir de base à un examen au microscope. A l'aide de ses instruments, il enleva une parcelle de chair qui fut envoyée au professeur Virchow, pour être soumise à un scrupuleux examen scientifique. Après cet examen, le professeur Virchow déclara qu'il ne trouvait rien de nature à faire soupçonner un mal grave et dangereux, donnant ainsi un puissant appui au diagnostic du docteur Mackenzie qui conclut en faveur d'une excroissance sans gravité.

Les médecins allemands prétendirent que Mackenzie avait extrait une parcelle relativement saine de la corde vocale droite. Le spécialiste de Londres le nia. Rien n'est plus loin de ma pensée que de toucher en quoi que ce soit, une phase quelconque de la controverse malheureuse et dépourvue de dignité qui s'ensuivit. Il suffit de noter ici l'accusation comme une indication des sentiments avec lesquels le professeur Gerhardt et ses collègues allemands, envisagèrent, dès le début, la mission du docteur Mackenzie à Berlin.

* * *

Cette double déclaration contre la théorie du cancer une fois obtenue, la première chose à faire était d'assurer l'éloignement de Frédéric. La célébration du jubilé de la reine d'Angleterre offrit une excellente occasion. Le prince alla en Angleterre, le 11 juin, et ne revint à Berlin que l'année suivante, comme empereur. Il demeura près de trois mois à Norwood, en Ecosse, et dans l'île de Wight ; il fit ensuite un court séjour dans le Tyrol autrichien, puis alla s'installer à San-Remo, pour y passer l'hiver. Le jour de son arrivée, de dangereux symptômes s'étant présentés, le docteur Mackenzie fut mandé par télégramme. Il arriva à San-Remo le 5 novembre, et la situation lui parut tellement grave que le prince Guillaume, alors à Berlin, fut appelé immédiatement.

* * *

Il est inutile d'insister sur le fait que la querelle qui s'élevait autour de la chambre du prince malade, mit le jeune prince dans une position extrêmement pénible. Les médecins les plus haut placés à Berlin, soutenus par la confiance et l'affection des amis de Guillaume, étaient profondément indignés de se voir supplantés par deux anglais, comme Hovell et Mackenzie. Ce préjugé national fut bientôt confondu avec un antagonisme de parti. Les Allemands ne sont pas réputés pour leur tact et leur habilité à conduire une controverse et, dans cette circonstance, chacun se laissa voir sous son aspect le plus défavorable.

On ne peut se rappeler sans stupéfaction les rancunes extrêmes, la légèreté d'accusation qui caractérisèrent ce combat. D'un côté, des gens honnêtes croyaient sincèrement que les médecins alle-

mands ne cherchaient à pénétrer chez Frédéric que pour mettre fin à ses jours. D'un autre côté, un grand nombre persistaient à dire que Mackenzie trompait le public et soumettait Frédéric aux opérations, aux tortures les plus terribles pour dissimuler à l'Allemagne l'existence d'un cancer. Les motifs les plus vils étaient attribués de part et d'autre au parti opposé. Les cercles de la cour demandaient ce qu'on faisait au prince impérial pour le tenir ainsi caché en Italie. En réponse, on insinuait qu'il existait de bonnes raisons pour ne pas le laisser tomber entre les mains de médecins allemands si ouvertement dévoués à son héritier. Dans un état d'esprit où l'oreille était familiarisée avec les insinuations d'assassinat, la simple accusation de manquer de piété filiale, semble bien pâle, en vérité.

* * *

D'ailleurs, il n'est pas absolument prouvé que, durant cette douloureuse période, Guillaume ait mérité tous les reproches accumulés sur sa tête par le peuple anglais. Les fautes qu'il put commettre semblent être nées des circonstances. Il était du parti des médecins allemands contre Mackenzie, mais, après tout ce qui s'était passé, on ne peut lui en faire un grand crime. Il était difficile qu'il ne ressentit pas le ton méprisant que Mackenzie et ses amis prenaient contre ce qu'ils appelaient les cercles de la cour de Berlin. Quand il arriva à San-Remo en novembre, ce fut pour voir que la mort avait imprimé, sur les traits de son père, son sceau indélébile, et cependant, il entendait les médecins anglais émettre la possibilité d'une maladie autre que le cancer. Les médecins allemands avaient aussi à lui raconter nombre d'anecdotes sur la manière dont ils avaient été écartés, écrasés sous le talon de l'étranger. Qu'il le voulut ou non, le prince fut englobé dans le déplorable conflit qui attristait l'atmosphère de la villa Zirio.

Le monde extérieur avait soumis la villa et ses habitants à la plus fatigante inquisition. Les correspondants des journaux entouraient San-Remo d'un cordon d'espionnage au travers duquel filtraient les cancans des serviteurs et le babillage des fournisseurs. Le Dr Mackenzie — maintenant sir Morell — confiait aux journalistes des bulletins d'une teinte unitorme. Les médecins allemands, à leur tour, promulgaient furtivement, par l'intermédiaire de la presse allemande, des récits tout différemment colorés. De sorte

que, tandis que l'Allemagne entière déplorait amèrement la manière dont on traitait la maladie de Frédéric, le peuple anglais épousait l'opinion opposée et condamnait comme cruelle et contre nature l'attitude dans laquelle les Allemands, Guillaume en tête, s'étaient placés.

***

L'hiver de 1887-1888 avançait et il devint évident que la longue vie du vieil empereur avait atteint son terme. La question de savoir lequel des deux, du vieux Guillaume ou de Frédéric dans la force de sa maturité, s'éteindrait le premier, demeura en suspens. L'Allemagne retint son haleine pour suivre le dénouement incertain de cette tragédie, et la chrétienté tout entière concentra son attention sur l'Allemagne et sur les deux Hohenzollern expirants.

Mars vint avec son ciel noir, ses vents qui chassent devant eux des ouragans de neige pendant d'innombrables lieues à travers les plaines sablonneuses de la Slavonie — il vint, et coucha le vieil empereur sur son lit de mort. Le prince Guillaume, qui avait partagé son hiver entre Berlin et San-Remo, assista aux derniers moments de son grand-père. Le vieillard mourant lui parla comme à l'héritier immédiat. C'est à lui que le monarque expirant adressa directement toutes ses recommandations au sujet du gouvernement de l'État et de la famille. Le secret de ces conférences ne sera sans doute jamais révélé complètement, mais nous savons que, si on avait autrefois entretenu l'idée d'écarter Frédéric du trône, cette idée était abandonnée. On conseilla à Guillaume une soumission et une patience affectueuses pendant le règne de courte durée qui était tout ce que son père pouvait espérer. Bismarck s'engagea à demeurer à son poste envers et contre tout, sauf un renvoi péremptoire pendant cette même et courte période.

C'est aussi à Guillaume que le mourant murmura sa dernière exhortation d'avoir à ménager la Russie. Étrange testament des Hohenzollern, qui évoque le meurtre de Charles XII, le partage de la Pologne, le désastre d'Iéna, le triomphe de Waterloo,..... et qui nous réserve des choses plus étranges encore !

***

Guillaume mourut le 9 mars. Le lendemain, Frédéric, sa femme et ses filles, quittèrent San-Remo par un train spécial et arrivèrent

à Berlin dans la nuit du 11. Ce long trajet s'était effectué avec une rapidité encore inconnue dans les annales des chemins de fer continentaux. La proclamation du nouvel empereur : « A mon peuple, » porte la date du 12 mars, mais elle ne fut, en réalité, connue que le jour suivant.

Durant cet intervalle, le château de Charlottenbourg, qui avait été préparé en toute hâte pour la réception du malade, fut le théâtre de conférences prolongées entre Frédéric, son fils Guillaume et Bismarck. Il transpira que ces entrevues ne furent pas exemptes d'orages et d'aigreur. A cette époque, la santé générale de Frédéric se soutenait encore, et il pouvait, jusqu'à un certain point, faire usage de sa voix. Ce qu'on peut affirmer d'une manière certaine, c'est qu'on arriva à une sorte d'entente qui permettait à Bismarck de rester au pouvoir et d'accepter la responsabilité des actes du nouveau règne.

***

L'histoire mélancolique de ces quatre-vingt-dix-neuf jours ne nous retiendra pas longtemps. Le jeune Guillaume, exposé en pleine lumière sur les marches du trône, demeura silencieux et pour la plupart du temps immobile.

Le monde a beaucoup parlé de sa conduite dénaturée envers sa mère, de son attitude endurcie en présence des terribles souffrances de son père, de sa sympathie envers ceux qui invectivaient le plus violemment sir Morell Mackenzie. De même qu'on avait raconté bien des anecdotes sur sa conduite peu filiale à San-Remo, de même, il y en eut sur son désir impatient d'arracher aux mains de son père les rênes du pouvoir. Aussi, en août 1889, un écrivain anonyme insinuait-il, dans la *Nouvelle Revue*, que ceux qui entouraient le malade tremblaient toujours, lorsque Guillaume entrait dans la chambre de son père, de lui voir demander brusquement l'établissement de la Régence.

Cependant nulle preuve de ces assertions ne peut être recueillie à Berlin. Il fut, il est vrai, question de la Régence, mais sans doute entre ceux qui connaissaient l'offre d'abdication de Frédéric et non pas d'une manière publique. Personne n'a pu me dire en connaissance de cause, qu'il en ait été parlé devant Frédéric.

On ne peut nier qu'il existait un vif sentiment d'amertume entre Guillaume et ses parents ; les événements de l'année précédente avaient contribué à renforcer ce sentiment et à les séparer

de plus en plus. En admettant que le jeune homme eût été capable de s'affranchir de toute sensibilité personnelle, il n'aurait pu éviter le mécontentement causé par l'épisode Mackenzie à San-Remo, sentiment partagé par toute l'Allemagne. Mais ni le sang, ni l'éducation d'un prince ne l'aident à écarter ses impressions personnelles, et, dans le cas de Guillaume, une longue chaîne de circonstances l'avait amené à se placer dans une situation qui, toute déplorable qu'elle puisse nous paraître, lui semblait à lui une simple question de devoir et de justice envers la Prusse et envers lui-même.

***

Le monde conserve et chérit religieusement le portrait idéalisé du chevaleresque empereur Frédéric, envisageant la mort avec un calme intrépide et employant les quelques jours qui pouvaient lui être accordés, à la libéralisation de l'Allemagne. C'est un tableau grandiose et élevé qui s'impose à l'imagination.

Mais, en réalité, Frédéric n'accomplit pratiquement qu'une seule réforme durant son règne et encore eut-elle lieu pendant la dernière semaine de sa vie et fut-elle achetée à grand prix. Jusqu'a la fin, il apporta une attention d'une régularité surprenante à tous les devoirs d'un chef d'État. Tant à Charlottembourg que plus tard à Postdam, il s'assujettissait, tout mourant qu'il était, à donner deux heures par jour et plus, à des audiences aux ministres et aux plus hauts fonctionnaires, et il passait un temps plus considérable encore dans sa bibliothèque à signer les papiers d'État et à écrire son journal. Mais ce travail portait principalement sur la routine des affaires journalières.

Deux incidents de ce règne rapide méritent seuls d'être rappelés, — la tentative infructueuse d'unir une princesse prussienne à un Battenberg et la retraite de Puttkamer du ministère de l'Intérieur.

***

L'épisode Battenberg absorba la plus grande partie de l'attention publique, non seulement à cause de l'élément romanesque attaché au sujet, mais parce qu'il semblait donner une prolongation importante à la querelle anglo-allemande qui, depuis un an, avait fait jaillir tant d'éclairs autour de la tête de Frédéric.

Des quatre princes de Battenberg, cousins du grand-duc de Hesse par un mariage morganatique et qui par conséquent n'étaient « pas nés » d'après les idées prussiennes, l'un avait épousé une fille, un autre, une petite-fille de la reine d'Angleterre. Cela semblait à l'aristocratie allemande une chose inadmissible et causa quelque agitation ; toutefois on n'y attacha pas une grande importance tant que ces parvenus, protégés par l'excentricité anglaise, se tinrent à distance des dédains allemands.

Un troisième Battenberg, Alexandre, s'était fait un nom considérable comme prince de Bulgarie ; il avait fini par se faire apprécier des Allemands, en dépit de son frère; et ses brillants succès sur les Serbes faisaient honneur à l'éducation militaire qu'il avait reçue dans l'armée allemande. Lors de sa querelle à sensation avec le Czar, l'opinion allemande se rangea de son côté ; on le regardait avec bienveillance et, sans la querelle excitée par l'intervention anglaise, on eût peut-être accepté de bonne grâce son adoption matrimoniale dans la famille des Hohenzollern.

Dans l'état actuel des choses, lorsque la nouvelle qu'il était fiancé à Victoria, seconde fille de Frédéric, se répandit à la fin de mars, elle provoqua une explosion de fureur. Le parti de la Junker protesta avec indignation dans toute l'Allemagne. La presse *reptile* s'empressa de proclamer que c'était encore un acte de la politique étrangère inspirée par l'impératrice, pour infliger ce nouvel affront aux vrais Allemands. Le prince de Bismarck lui-même se hâta de se rendre à Berlin et insista opiniâtrement pour qu'on abandonnât cette idée offensante. Il se livra une lutte terrible avant d'en arriver à ce résultat, une lutte dans laquelle il y eut, d'un côté, des larmes de rage et des injures de femme, et de l'autre, le langage sans détours d'une voix rude et obstinée. Enfin Bismarck triompha. Le prince Guillaume témoigna au chancelier une reconnaissance presque expansive pour avoir écarté de lui ce cauchemar d'un beau-frère Battenberg.

Ce projet semble avoir été défendu surtout par un sentiment de sollicitude maternelle, car sir Morell, en parlant de l'irritation populaire excitée par cette question, s'exprime ainsi : « Je ne puis dire que cet incident ait produit beaucoup d'effet sur l'empereur. » Quant à la princesse Victoria, elle a épousé depuis le prince Adolphe de Schaumburg-Lippe.

***

La retraite de Puttkamer, bien qu'elle n'ait pas attiré la dixième partie de l'attention accordée au mariage Battenberg, fut réellement un fait important dont les effets se font encore sentir en Allemagne. Ce haut fonctionnaire était ministre de l'Intérieur depuis 1882; instrument docile de Bismarck, l'usage qu'il faisait de ses ressources officielles pour forcer les votes, intimider l'opposition et, en général, graisser les rouages du gouvernement despotique, l'avait rendu la terreur et le désespoir du libéralisme prussien. Le renverser de ses fonctions valait bien la peine de régner, ne fut-ce que pendant quatre-vingt dix-neuf jours.

Ostensiblement, sa retraite fut une condition imposée par Frédéric avant de consentir à signer le décret prorogeant de cinq ans la durée du Parlement. Les radicaux avaient espéré qu'en cette circonstance il opposerait son veto, et le renversement de Puttkamer fut une consolation offerte à leurs espérances déçues. Mais, en réalité, Puttkamer était sacrifié depuis le commencement du nouveau règne. Il s'était fait remarquer parmi ceux qui parlaient de Frédéric avec mépris et, dans sa communication ministérielle au public de la mort du vieil empereur, il négligea insolemment de dire un mot de son successeur. Questionné à ce sujet, il eut l'impertinence de répondre qu'il ignorait quel titre il plairait au nouvel empereur de choisir.

La démission de Puttkamer parut dans les journaux le 11 juin et, le soir de ce même jour, le prince de Bismarck donnait un grand dîner en son honneur. Cette insulte fut en quelque sorte perdue, car le malade de Postdam auquel elle était adressée ne pouvait plus prendre aucun aliment et était évidemment près de sa fin. Indirectement cependant, cette démarche s'imprima dans les souvenirs du monde civilisé. Nous entendrons encore parler de Puttkamer.

***

Le premier jour de juin, Frédéric avait été conduit en bâteau à Postdam, où il devait passer ses dernières semaines, dans la plus chère de ses anciennes demeures, le Nouveau Palais dont il avait changé le nom en celui de Friedrichskron. C'était déjà un homme mourant. Deux observateurs intelligents, qui se tenaient sur la petite jetée de Gleinicke me décrirent l'aspect de l'empereur quand il fut transporté de sa cabine à terre. « Il était, me dit l'un d'eux, courbé, ridé, pâli et avait l'aspect navrant d'un homme qu'on con-

duit au supplice. — Dites plutôt, reprit l'autre, l'aspect d'un maniaque affaibli entre les mains de ses gardiens. »

Et cependant, tout brisé, tout anéanti qu'il était, il resta souverain jusqu'à la dernière heure. La nouvelle de la chute de Puttkamer parut le 11 juin, Frédéric mourut le 15.

***

A la fin de la soirée de cette sombre et pluvieuse journée d'été, le grand pavillon jaune qui surmontait le palais s'inclina pour annoncer que le huitième roi de Prusse avait cessé de vivre. Un moment plus tard, au dehors, les officiers d'ordonnance couraient à droite et à gauche, les troupes placées dans le parc, à l'intérieur du palais, étaient rangées en ligne, et des détachements, placés à chacune des portes, pour établir un cordon entre Friedrichskron et le reste du monde.

A l'intérieur du grand palais, le fils aîné de l'empereur défunt devint à la fois Guillaume II, empereur d'Allemagne, roi de Prusse, dix-huit fois duc, deux fois grand-duc, dix fois comte, quinze fois seigneur, trois fois margrave, et ce jeune homme, sur la tête duquel cinquante-quatre titres s'accumulaient à la fois, s'assit pour écrire ses proclamations à la marine et à l'armée.

VI

SOUS L'INFLUENCE DES BISMARCK

Pendant les trois jours qui s'écoulèrent entre la mort et l'enterrement de Frédéric, le monde ne vit et n'entendit de son successeur que ces deux proclamations. La chose était en elle-même assez étrange. C'était comme un soufflet donné à la civilisation du XIXe siècle, que l'attitude de ce jeune homme, auquel était échue la lourde tâche de gouverner un empire riche en progrès civilisateurs et qui envisageait la situation sous ce point de vue barbare. Dans cette contrée où naquit l'art de l'imprimerie, dans cette Allemagne où Dürer et Cranach avaient travaillé, où Luther avait changé l'histoire morale du genre humain, où Lessing avait préparé les voies à cette noble suite de poètes dont Gœthe tient le premier rang et dont Wagner n'est pas le dernier, il semblait monstrueux

qu'un jeune homme, appelé à en être le souverain, ne considérât autre chose que des colonnes de troupes et des armures de guerre.

Le contenu de ces proclamations, sortant des presses tandis que la nouvelle de la mort de l'empereur remplissait encore tous les esprits, répondait bien à la précipitation avec laquelle elles avaient été lancées. Guillaume faisait un long éloge de son grand-père, n'accordait à son père qu'un faible souvenir, rappelait les faits d'armes, les exploits de ses ancêtres les plus éloignés et terminait en disant : « Ainsi nous nous appartenons l'un à l'autre, moi et « l'armée, nous sommes créés l'un pour l'autre et nous resterons « fermement et inséparablement unis, qu'il plaise à Dieu de nous « donner le calme ou l'orage. »

Le militarisme triomphant résonnait à chaque ligne de ces proclamations. Le monde écouta ce jeune homme qui se glorifiait d'être le Maître de la guerre avec des sentiments auxquels la distance faisait subir des gradations diverses. Les plus proches mirent la main à la garde de leur épée, les plus éloignés sourirent dédaigneusement, mais tous, voisins ou éloignés, sentirent unanimement que de mauvais jours se levaient pour l'Allemagne.

***

Les funérailles du vieux Guillaume à Berlin, au mois de mars, avaient été un spectacle mémorable dans l'histoire du genre humain : le criterium de la pompe et des démonstrations qui entourent en Europe le système monarchique. De simples funérailles militaires, à peine plus solennelles que celles d'un général de division, furent accordées à son successeur. C'était le 18 juin, anniversaire de Waterloo.

Peut-être fût-ce le souvenir de ce que cette journée signifiait pour la Prusse, ou plutôt fût-ce la pensée, l'influence adoucissante de ces trois jours de méditation dans le palais de la mort, toujours est-il que l'adresse de Guillaume au peuple prussien, datée du 18, fut beaucoup plus satisfaisante. Le ton du héraut d'armes était entièrement abandonné et les paroles qui concernaient son père Frédéric étaient pleines de douceur filiale. Le dernier paragraphe reflète à merveille l'esprit général de la proclamation.

« J'ai juré à Dieu d'être, suivant l'exemple de mes pères, un « prince juste et clément, d'entretenir la piété et la crainte de Dieu, « de protéger la paix, de veiller au bien de mon pays, d'être le

« soutien des pauvres et des malheureux, et le fidèle gardien de la « justice. »

En réfléchissant à la différence marquée qui existe entre cette proclamation et la harangue pleine d'excitation et de vaine gloire adressée aux guerriers qui accompagna l'avènement de Guillaume, il me vint à l'esprit de m'informer si le Dr Hinzpeter n'avait pas reparu à Berlin dans l'intervalle. Personne n'a pu se le rappeler, mais il y a peut-être là un point digne de fixer l'attention des historiens futurs.

Lorsqu'on étudie, à la lueur changeante de ces proclamations du 15 et du 18 juin, tout ce qui s'est passé depuis, on voit une lutte continuelle entre deux Guillaume ; entre l'affectueux adolescent de Cassel, au doux visage, aux yeux rêveurs, et le jeune homme vain, arrogant, qui apprenait à Bonn à faire sonner son épée contre ses éperons et à friser sa moustache naissante. De tels conflits, de tels chocs entre deux individualités intimes, ont une part dans l'histoire personnelle de chacun de nous. Seulement nous ne sommes pas placés sous la lumière étincelante qui environne un prince, et le résultat de ces luttes intérieures n'a d'intérêt que pour nous seuls.

Guillaume possède, en outre, un de ces tempéraments nerveux, très impressionnable, dont l'équilibre est délicat et qui subit sans réserve l'émotion du moment. Les années semblent avoir fortifié son jugement, mais elles ne lui ont pas encore fait franchir l'âge des impressions violentes. Par le mysticisme et l'idéalisme romanesques de son esprit et ses tendances théâtrales, il est le vrai fils de son père, le digne héritier du caractère de la race ascanienne, grand chez Catherine II, égaré chez son fils Paul, et qui dégénère en comédie fantasque chez la petite-fille de ce dernier, l'impératrice Augusta.

De même que celle de son père, sa nature est particulièrement susceptible de se soumettre à la domination d'une personnalité plus forte et plus tenace. La différence qui existe entre eux est née de cette similitude même. Frédéric passa tout son âge mûr sous l'influence d'une princesse anglaise, son épouse, aux nobles pensées, à l'esprit large et cultivé. Guillaume, pendant les années que nous étudions, était sous la griffe des Bismarck.

***

La fortune de cette famille qui a atteint son zénith, pendant les

premiers mois du règne du jeune empereur, est une chose unique dans l'histoire de la Prusse. Les Hohenzollern ont été de tout temps une race inflexible, disposée à gouverner personnellement et nullement portée à s'appuyer sur qui que ce soit. De l'année 1660 à 1860, on chercherait en vain dans leurs annales le nom d'un ministre autorisé à usurper des fonctions qui ne lui étaient pas strictement dévolues. Le premier Frédéric-Guillaume fut, il est vrai, passablement tourmenté et gouverné par ses inférieurs, mais ils n'arrivèrent à ce résultat qu'en s'abaissant devant lui plus bas que tous ceux qui l'entouraient. Aucun Wolsey, aucun Richelieu, aucun Metternich n'aurait pu prospérer dans l'âpre atmosphère de la marche de Brandebourg sous les vieilles traditions royales de la Prusse.

Bismarck s'éleva sur la ruine de ces traditions. En 1862, la société et la Diète prussiennes étaient en pleine révolte contre le nouveau roi Guillaume Ier. Le constitutionnalisme, la diffusion des idées modernes, avaient rendu le vieux système des Hohenzollern absolument impraticable. Les budgets étaient rejetés, la noblesse soutenait la rébellion des assemblées constituantes, la presse était violemment hostile. Le roi, un vieux soldat, franc, bienveillant, à l'esprit un peu lourd, ne savait plus que faire. La pensée d'abandonner de force ses prérogatives héréditaires et la ressource de balayer à coups de canon les rues de Berlin, lui étaient également odieuses. Dans cette perplexité, il rappela de Paris son ambassadeur et lui demanda d'entreprendre la défense de la monarchie contre ses ennemis. Il fit de cet homme d'État, Otto de Bismark, le ministre de la maison du roi et des Affaires étrangères et l'autorisa à gouverner la Prusse sans l'intervention du Parlement.

C'est la vieille histoire des Saxons, appelés à défendre le sol anglais et en demeurant les maîtres.

***

L'espace d'un quart de siècle, trouva le roi élevé à la dignité d'empereur, jouissant d'un paisible semblant de pouvoir sur quarante-huit millions d'habitants, là où il avait auparavant échoué à en gouverner à peine la moitié. Il avait pris la première place parmi les souverains, si facilement et sans protestation ; c'était d'ailleurs, un veillard si débonnaire et si honnête qu'il ne lui vint pas à la pensée de se troubler, en voyant son ministre devenir plus grand que lui-même.

Les relations entre Guillaume et Bismarck étaient toujours franches, loyales et simples. Ils s'aimaient réciproquement, ils étaient reconnaissants l'un pour l'autre de ce qu'ils s'étaient aidés à faire et à devenir. Un des traits les plus honorables du caractère de Bismarck est que, pendant les dix-huit dernières années de la vie du vieil empereur, il ne voulut jamais aller au théâtre ou à l'Opéra, dans la crainte que les ovations populaires, dont il serait l'objet, ne blessassent la royale sensibilité de son maître.

Bismarck ayant tout le pouvoir entre ses mains, devint possédé de la plus humaine des passions, le désir de fonder une dynastie et de transmettre l'autorité à sa postérité. Son fils aîné lui offrait certaines promesses au point de vue humain. C'était un robuste jeune homme, rude, travailleur, assez instruit, de dix ans plus âgé que le jeune Guillaume, aujourd'hui empereur. La puissance que le prince de Bismarck exerçait sur le vieux Guillaume ne pouvait être comparée qu'à l'autorité qu'il croyait ainsi s'être assurée de loin sur son impérial petit-fils. Son rêve était de rendre Herbert aussi omnipotent au XXe siècle qu'il l'avait été lui-même dans la dernière moitié du XIXe.

* * *

L'histoire de sa terrible désillusion appartient à une période postérieure. A l'époque dont je parle, un an environ après l'avènement de Guillaume, en juin 1888, l'ascendant des Bismarck était à son comble. Des hommes qui auraient eu moins d'infirmités de caractère, de capacités féminines pour ressentir les jalousies et les rancunes, eussent réussi, sans beaucoup de peine, à maintenir cet ascendant. Mais un long usage du pouvoir absolu avait développé les petits côtés de leurs caractères. Durant le règne de Frédéric, ils avaient eu à souffrir certains dédains, certains rebuts des amis libéraux du Prince, alors momentanément au premier rang. Rien ne semblait plus important à leur amour-propre blessé que de venger maintenant ces affronts. Ils croyaient que le nouvel empereur était entièrement leur homme et ils commencèrent à s'en servir comme d'une verge sur le dos de leurs ennemis.

Il semblera toujours surprenant qu'ils aient pu aller aussi loin dans cette voie mauvaise, avant que Guillaume ne se soit révolté et n'ait mis un terme à leur audace. Car, de tout ce qu'ils ont fait avant d'être arrêtés, le blâme doit retomber sur lui aussi bien que

sur eux. Le fait est qu'au début, il subissait tellement leur influence, que, même ses actes les plus personnels, portent le reflet de leurs préjugés et de leurs haines.

S'il avait été adouci un moment par les circonstances pathétiques qui avaient environné la mort de Frédéric, son cœur s'endurcit bientôt sous l'empire des Bismarck et il se lança, avec un enthousiasme que rien ne justifiait, dans une ligne de conduite offensante pour la mémoire de son père.

* * *

Frédéric était né à Postdam dans le spacieux édifice appelé le Nouveau Palais ; plus tard, il en avait fait sa demeure principale. Tous ses enfants, sauf Guillaume, y étaient nés. Ce dernier lui-même y avait passé son enfance, et M. Bigelow nous le montre agréablement, jouant avec son frère Henry dans la nursery sous les combles, ou traversant les lacs voisins sur leur petite frégate semblable à un joujou.

C'est là que Frédéric vint mourir et, dans les derniers quinze jours de sa vie, il décréta formellement que le nom du nouveau palais serait désormais *Friedrichskron* — couronne de Frédéric.

Tous ceux qui ont vu le splendide édifice, ombragé par les anciennes forêts royales qui lui servent de parc, reconnaîtront combien ce nom lui convient au point de vue historique et poétique. Du centre, s'élève un dôme, surmonté par trois formes féminines qui soutiennent une énorme couronne royale. Il fut un temps où l'Europe parla autant de ce dôme emblématique que nous avons parlé de la Tour Eiffel, mais pour des raisons bien différentes. Il n'était remarquable à aucun point de vue industriel ou scientifique, seulement ce bronze donnait une forme matérielle à l'insulte colossale adressée par Frédéric le Grand aux trois femmes les plus puissantes du monde. Lorsque cet homme infatigable fut sorti de la guerre de Sept ans, il s'occupa à construire ce palais. Tout le monde croyait ses finances épuisées, mais il avait à peine touché aux trésors secrets de son père et, pendant six ans, de 1763 à 1769, il en tira cinquante millions de francs pour compléter cet édifice. Avec l'insolence qui le caractérisait, il éleva sur le dôme, pour supporter sa couronne, trois formes nues ayant les visages de Élisabeth de Russie, de Marie-Thérèse d'Autriche et de Mme de Pompadour, de France, chacune le dos tourné vers son pays natal. L'ironie

était grossière, mais, peut-être, peut-elle être pardonnée à l'homme que ces trois femmes avaient jeté, malgré lui, dans la guerre de Sept ans.

En tous cas, c'était bien une chose intelligente et convenable que de donner au palais le nom de Friedrichskron, et même, si le changement eût été moins bien approprié, on ne peut s'empêcher de penser que le désir d'un homme mourant, relatif à la demeure où il était né, devait imposer le respect.

Un des premiers actes de Guillaume fut d'effacer le nouveau nom et, dans sa proclamation, il se reporta ostensiblement à l'ancienne appellation de *Palais Neuf*.

***

Si, pour un moment, nous portons nos regards en avant, nous trouvons, au mois de septembre, un nouvel échantillon de l'attitude peu filiale dans laquelle Guillaume s'était endurci : La *Deutsche-Rundschau* produisit une émotion soudaine en imprimant une partie du *Journal* de Frédéric (juillet 1870 à mars 1871), qui embrassait toute la campagne de France et toutes les négociations relatives à l'établissement de l'empire d'Allemagne. J'ai déjà cité des extraits de ce journal qui démontrent avec autorité la fausseté des prétentions de Bismarck au sujet de la fondation de l'empire. En fait, Frédéric et ses adhérents avaient dû lui arracher un consentement contraint. Le choc de cette révélation soudaine fut ressenti dans toute l'Allemagne. Chacun comprit que le coup avait été dirigé droit au front du chancelier. Personne ne comprit, Bismarck moins que tout autre, qu'en réalité le *Journal* lui donnait un titre supérieur à celui d'*inventeur* de l'Empire en le révélait comme un homme d'État prévoyant et sage, qui ne s'abandonnait pas à la fascination du rêve impérial, avant de s'être assuré que la réalisation de ce rêve serait réellement utile à l'Allemagne tout entière. Bismarck fut si loin de le comprendre ainsi, que cette publication lui fit perdre tout empire sur lui-même.

L'édition de la *Rundschau* fut immédiatement confisquée et, le 23 septembre, Bismarck adressait à l'empereur son rapport sur cette question. Il émit le doute de l'authenticité du *Journal* comme un manteau destiné à couvrir la brutalité de ses paroles envers l'auteur défunt : Il déclara qu'on n'aurait pu, dans la crainte de révélations indiscrètes à la cour d'Angleterre, confier à Frédéric aucun

secret d'État et que, par conséquent, il était demeuré en dehors de la sphère des négociations politiques. De plus, il affirma que tous les passages du journal, exprimant la volonté de faire entrer de force dans l'Empire les États méridionaux, devaient être faux. Car de *telles* idées étaient également méprisables au point de vue de l'honneur et de la politique. Comme conclusion il faisait remarquer que si le *Journal* était authentique, Frédéric, en le livrant à la publicité, se rendait coupable de trahison et tombait sous le coup de l'article XCII du Code pénal.

* * *

De l'authenticité du *Journal*, il n'existait, bien entendu, aucun doute dans l'esprit de personne, moins encore dans celui de Bismarck et de Guillaume que partout ailleurs. Cependant le jeune empereur permit que cette grossière attaque contre l'honneur et le patriotisme de son père fût officiellement publiée et il autorisa la poursuite de ceux qui étaient responsables de la publication de ces articles dans la *Rundschau*.

L'histoire de ces poursuites est familière à tous. On découvrit que le Dr Geffcken était l'ami auquel Frédéric avait confié cette partie de son journal ; il fut arrêté et jeté en prison pour être traduit devant le tribunal impérial de Leipsig. L'ingrat Friedberg mit ses talents à la disposition de Bismarck pour soutenir l'accusation. La maison de Geffcken et celle du baron Roggenbach furent fouillées. Les émissaires de Bismarck découvrirent et examinèrent une correspondance remontant à plusieurs années. On assure que ces lettres contenaient des choses compromettantes pour la princesse héritière, la princesse Alice, sir Robert Morier et d'autres personnes que Bismarck croyait faire partie d'une conspiration dirigée contre lui. Le soupçon de désirer la chute du chancelier devint le premier article de l'accusation contre Geffcken.

L'accusation de haute trahison fut enfin (2 janvier 1889) portée devant les juges de la cour de Leipsig et ils la rejetèrent avec une vivacité qui couvrait d'infamie ceux qui l'avaient lancée. Geffcken lui-même, brisé de corps et d'esprit, fut relâché le 4. Cette première semaine de 1889, qui vit le premier échec public de Bismarck, eut encore, ainsi que nous le verrons, quand il en sera temps, une grande importance à d'autres points de vue.

* * *

Pour le moment, Guillaume semblait se complaire à poser pour l'homme des Bismarck. Un de ses premiers actes fut un voyage à Friedrichshruhe, tout exprès pour rendre visite au chancelier et la photographie la plus populaire de l'année, fut celle qui le représentait sur la pelouse du château avec Bismarck et le fameux *Reischund*. A Berlin aussi, son habitude de rendre à Herbert de Bismarck des visites matinales était très remarquée, et on se demandait combien de temps durerait cet enthousiasme de renoncement personnel.

Tant qu'il se prolongea, l'influence des Bismarck fut si puissante, si pénétrante, qu'il est très difficile de suivre, à travers la période affairée de sa première demi-année de règne, la personnalité du jeune empereur. On éprouve continuellement l'embarras de séparer sa volonté propre de ce qui lui était suggéré par ces pouvoirs dissimulés derrière le trône. Nous savons maintenant que l'empereur possède une individualité fortement accentuée, un esprit actif et prodigieusement fertile. Sans doute, ces facultés se manifestaient même au début, mais nous n'avons rien ou fort peu de chose, pour nous aider à en distinguer les effets.

La vérité semble être, qu'à cette époque, pendant les mois qui commencèrent son règne, les inclinations de Guillaume étaient si complètement dirigées dans le sens des idées des Bismarck que ce que lui-même proposait, était en somme le résultat de leur travail.

Et ceci est particulièrement exact en ce qui concerne le premier pas important du jeune empereur dans le champ de la politique internationale. Il y avait à peine quatre semaines qu'il était monté sur le trône, lorsqu'il se mit en route pour rendre une visite officielle au Czar de Russie. Il n'était pas invité, et il fut manifeste dans les cercles de la Cour de Russie que cet empressement à troubler les loisirs de leur été, était aussi surprenant que peu désiré. Il fut dirigé dans cette circonstance par le souvenir des recommandations de son grand-père, d'entretenir avec la Russie des relations amicales, et par le désir de Bismarck de faire une démonstration antipathique à l'Angleterre.

Cette note de préjugés anti-anglais domine dans tout ce qui suivit immédiatement. Durant le court laps de temps pendant lequel Frédéric avait détenu le pouvoir, en avril 1888, la reine Victoria fit un voyage à Berlin et passa plusieurs jours auprès de son gendre mourant et de sa fille désolée, au palais de Charlottembourg. Sa visite ne satisfit pas les cercles de la Junker et fut rendue fort

impopulaire parmi les Berlinois en général, par un curieux manque de tact de la part de l'impératrice Frédéric. Pour recevoir convenablement sa royale mère, il était nécessaire de remeubler et de décorer une suite d'appartements au château de Charlottembourg, et des ordres furent expédiés à Londres pour commander ce nouveau mobilier et demander des ouvriers anglais pour faire les réparations nécessaires. Comme on peut se l'imaginer, ce dédain pour les ouvriers et les commerçants de Berlin fut profondément senti, et il y avait tout lieu de craindre que quelque manifestation de ce mécontentement ne parvînt jusqu'à la reine pendant son séjour. Heureusement il n'en fut rien, mais le prince Guillaume se montra si froid envers sa grand-mère, que sa Majesté ne put conserver aucun doute sur l'attitude de ses amis.

Plus tard, après la mort de Frédéric, il y eut des rumeurs confuses, sur la manière injuste et arbitraire dont on traitait sa veuve, tant personnellement que par égard à ses droits. Ces questions réglées aujourd'hui, et qui alors même donnèrent lieu à beaucoup d'exagérations, créèrent tant d'animosités que, l'automne suivant, le prince de Galles quitta Vienne, sous le prétexte d'une tournée de chasse improvisée à la hâte, plutôt que de s'exposer, en restant, à rencontrer son neveu l'empereur Guillaume.

Rien de remarquable n'eut lieu pendant les voyages de juillet en Russie, en Suède et en Danemark ; et l'excursion d'automne en Autriche et en Italie ne présente que la fuite soudaine du prince de Galles indigné, et le malheureux incident de la visite au Pape. Ce dernier épisode est devenu fameux dans les annales de la brusquerie et de la malhonnêteté prussiennes. Le jeune empereur, vêtu de son uniforme de cuirassier blanc, coiffé du casque surmonté de l'aigle, dit brutalement au vénérable pontife que ses rêves de ressaisir le pouvoir temporel, n'étaient qu'un absurde enfantillage, et Herbert de Bismarck, plus grossier encore, termina l'entrevue en pénétrant de force dans les appartements privés du Pape, entraînant avec lui l'aimable prince Henri pour servir de prétexte à sa bruyante insolence. On trouva ce trait charmant ; Herbert et l'ambassadeur d'Allemagne en rirent ouvertement.

On prétend que Guillaume, lui-même, dit au roi Humbert, à son retour de sa visite à Léon XIII : « J'ai détruit ses illusions. » Tout au moins le Saint-Père ne put conserver plus longtemps celles qu'il avait pu concevoir sur l'empereur d'Allemagne ; mais, avec sa douceur accoutumée, il ne put s'empêcher de confier à quelques-

uns des membres de son intimité, la crainte que Guillaume ne fût un jeune homme opiniâtre et vain, dont le règne finirait par des désastres.

* * *

Ces voyages n'eurent guère d'autre résultat, pour Guillaume, que de confirmer dans l'esprit du monde en général, l'opinion défavorable du Saint-Père. Sa démarche toute d'ostentation à la cour de Russie, avant même d'avoir rendu visite aux deux autres membres de la Triple-Alliance ; son affectation à éviter l'Angleterre lorsqu'il visita les puissances maritimes du nord de l'Europe, lui firent attribuer le désir d'offenser le pays où sa mère était née. Ce pays lui rendit son mépris avec usure.

Enfin, le 1er janvier 1889, il mit le comble à la réputation de mauvais fils qui, depuis un an, s'était faite dans l'esprit de tous les peuples anglais. Quelle que fut l'opinion mauvaise que le monde pût avoir de lui à cette époque, ce fut avec stupéfaction qu'on apprit qu'il avait choisi, pour les honneurs particuliers du nouvel an, l'ex-ministre Puttkamer. Le seul acte important du règne de Frédéric avait été la disgrâce de cet homme auquel Guillaume donnait maintenant, avec des marques de distinction particulière, l'ordre de l'Aigle-Noir.

Un murmure de dégoût s'éleva de tous les points du globe où l'on suivait la marche des affaires allemandes. Que pouvait-on désormais espérer d'un tel fils !

(A suivre.)

HAROLD FRÉDÉRIC.

Traduit de l'anglais par
J. DE CLESLES.

L'ABBÉ COMBALOT

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

L'ACTION CATHOLIQUE DE 1820 A 1870

I

Il y a des livres heureux : ce sont les livres écrits à leur jour et à leur heure, assez rapprochés de la réalité pour en conserver l'inimitable parfum, assez distants cependant de cette même réalité pour qu'elle puisse apparaître déjà sous l'aspect élevé et idéal que l'histoire doit lui conserver. La vie de l'abbé Combalot, missionnaire apostolique, répond pleinement à ces conditions difficiles et délicates. C'est une période bien courte que celle pendant laquelle les hommes d'une génération ont pu s'initier à la vie de la foi et de la croyance, au bruit flatteur des applaudissements qui saluaient les premiers triomphes du missionnaire et qui, restés debout, aujourd'hui même peuvent recueillir et juger les derniers échos de cette gloire. L'abbé Combalot restera aux yeux de la postérité ce qu'il nous est apparu à nous-mêmes et nous avons pour le juger le souvenir encore vivant de ses luttes et l'exemple chrétien de ses vertus.

II

Sous le règne de Louis-Philippe, le nom de l'abbé Combalot avait le don de mettre les âmes en émoi : les âmes timides ne répétaient ce nom, objet tout à la fois de terreur et d'amour, qu'avec une certaine hésitation. Il semblait alors à quelques pieuses personnes qu'on prononçait le nom de quelque révolutionnaire incorrigible, de quel-

que socialiste farouche, impuissant à se renfermer dans les sages limites de la vie réelle et possible. On citait de lui, avec plus ou moins d'exactitude assurément, mais avec une réelle terreur et une entière sincérité des mots, des exclamations, des jugements à faire trembler sur leurs bases les antiques cathédrales. En même temps, des rumeurs sinistres prenaient naissance et se propagaient avec une étrange rapidité : tantôt le missionnaire allait soulever le midi de la France, tantôt il allait mettre en branle contre le pouvoir toute une légion de travailleurs. On avait, disait-on, arrêté le prédicateur au milieu de ses sermons, et je regrette que l'historien de l'abbé Combalot ait sans doute cru, indignes de la majesté de l'histoire, ces bruits sans fondement, qui finirent, sur bien des points, par constituer une espèce de légende autour du missionnaire apostolique. Je me permettrai de regretter ici que l'auteur de cette belle histoire n'ait pas cru devoir tirer plus expressément la morale de ce long et intéressant récit. Il y eut une lutte engagée contre le prêtre par l'entremise des différents fonctionnaires dont disposait le pouvoir central et, comme toujours, il y eut cette lutte inégale des répressions imaginaires traduites par des amendes, des suspensions, des emprisonnements. Tous les ressorts de la puissance civile furent montés et manœuvrés avec beaucoup d'art pour endiguer ce torrent d'éloquence populaire qui menaçait de tout inonder. L'abbé Combalot, ordinairement si ardent et si emporté, devient tout d'un coup doux et calme lorsqu'il parle de ces persécutions temporelles. Il attend avec confiance que cet orage passe et que les choses reprennent leur cours habituel.

Il ne se peut pas, en effet, que le prêtre témoin des désordres de la terre, soucieux de l'avenir que sa haute raison lui révèle, ait des difficultés nouvelles que des maladresses ou des erreurs de conduite lui font pressentir à coup sûr ; il ne se peut pas que le prêtre ne soit pas toujours s'il veut rester fidèle à son rôle, la voix qui crie dans le désert : Rendez droites les voies du Seigneur. Il ne peut pas, quelque considération qui le retienne, laisser s'éteindre en lui cette soif du bien des âmes qui seule donne à sa parole les accents inimitables de la tendresse chrétienne.

III

Il faut louer ici Mgr Ricard d'avoir si bien compris le fond même de l'abbé Combalot, et de l'avoir traduit, pour le lecteur,

par des anecdotes si expressives et si touchantes. Mgr Ricard a très bien montré que la vaillante ardeur de cette âme était comme un feu intérieur, lequel débordait dans toutes ses actions, et c'est précisément ce mot *actions* qui explique toute la vie et toutes les œuvres de l'abbé Combalot. Il ne délibérait pas, il agissait avec cette promptitude et cette énergie qui ne lui ont jamais fait défaut à aucune époque de sa vie. Il entend son professeur discuter en pleine classe les mérites de son devoir et du devoir de son concurrent ; cette comparaison et ce commentaire aboutissent à le placer au second rang : Messieurs, dit Combalot en élevant tout d'un coup la voix, levez le doigt et attestez que mon devoir vaut mieux que celui de Poncet. Après cette incartade, il est renvoyé de la classe et passe la nuit chez sa mère. Que faire, que ne faire pas ? Le cas était grave et l'exclusion inévitable. Sa mère à son aspect refusa de le serrer dans ses bras. Avec un bon sens suprême, elle se garde bien d'entrer en discussion avec lui. De tels caractères ne peuvent pas être réduits par la parole : argumenter contre eux c'est réveiller dans leur âme toutes les ardeurs de la polémique et tendre, par la contradiction, toutes les énergies de leur caractère. Au contraire, il faut tout attendre de ces âmes généreuses et loyales jusqu'au sacrifice, qui savent se donner tort, d'elles-mêmes se condamner et se repentir. Cette affaire si mal engagée et qui pouvait aller jusqu'à arrêter la carrière et mettre en péril la vocation de l'abbé Combalot, eut un dénouement bien digne de lui. Il est vrai que le jeune séminariste avait mis la main chez sa mère sur un tout petit livre qui suffit pour éclairer cette jeune âme et devenir vis-à-vis d'elle l'instrument de la grâce divine. Ce petit livre traitait de l'humilité ; en effet son emportement n'était au fond qu'un mouvement féroce de l'amour-propre humain : « Comment s'y pren-
« dre pour attendrir le supérieur du petit séminaire, et obtenir
« de lui la levée du cas d'exclusion que le fugitif avait encouru ?
« Tout à coup une idée lui vient, suggérée par ses fonctions *d'en-*
« *tonneur* — c'est le nom qu'on donnait à l'élève chargé pendant la
« messe d'entonner les cantiques, — fonctions que lui avait values
« sa belle voix entraînante et sympathique. Il entre donc le lende-
« main matin au petit séminaire, ouvert aux fidèles désireux d'assis-
« ter à la sainte messe et se place dans l'église à l'endroit réservé
« au public du dehors. De là, il pouvait épier le moment favorable.
« Il le saisit et, à la minute précise, de sa plus belle voix, il entonne
« le cantique : *Reviens, pécheur, à ton Dieu qui t'appelle, reviens à*

« *lui*.... Aussitôt les condisciples, reconnaissant la voix de leur en-
« tonneur, de poursuivre avec enthousiasme le chant commencé.
« Le supérieur désarmé n'hésita plus. Il s'en alla prendre par la
« main le spirituel échappé et le réintégra à sa place à la grande
« joie de tous, maîtres et élèves. »

IV

Cette anecdote peint au vif l'abbé Combalot tel que nous l'avons connu, tel qu'il a apparu à tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir de près. C'est cette décision étonnante qui semble toujours prête à improviser les actions les plus inattendues et cependant, à la réflexion, les plus sages et les plus pratiques. Un soir d'été, à la campagne et pendant la récréation, un de leurs camarades, emporté par sa course sur la pente d'une colline qui dominait les flots dangereux d'un torrent, tombe dans l'eau et on ne retire plus des flots qu'un cadavre. Le jeune Combalot vient d'assister à ce spectacle, il en est encore tout ému. C'est l'heure où ses camarades et lui vont regagner le silence du dortoir. Combalot n'y peut pas tenir, et sur le palier même de l'escalier, au tournant des marches, pendant que ses camarades oublient de monter, le jeune apôtre élève la voix pour raconter, avec les réflexions qu'elle inspire, la fin tragique de ce jeune homme, ainsi appelé à comparaître inopinément devant Dieu. Voilà bien l'abbé Combalot tel qu'il nous apparaîtra toute sa vie, prenant, dans toutes les occasions, cette initiative hardie, et sachant ensuite, par l'ardeur de son énergie, se maintenir à la hauteur de ses propres inspirations.

V

Mgr Ricard nous paraît avoir admirablement compris le caractère essentiel de l'éloquence de l'abbé Combalot. Il est à regretter que la sobriété de l'auteur se soit renfermée dans d'aussi étroites limites. Visiblement Mgr Ricard ne partage point un préjugé trop commun et trop répandu. Il ne manque pas de gens pour se figurer que rien n'est à prendre dans cette éloquence si rapide et si primesautière, comme si de pareils dons n'avaient rien à démêler avec l'art et la méthode oratoire. L'abbé Combalot suffirait à nous

donner la preuve du contraire. Le défaut ordinaire des jeunes prédicateurs, ou si l'on veut généraliser, des jeunes orateurs, est le plus souvent de *piétiner* sur leur propre pensée. Je m'explique : ils traduisent intérieurement, par un acte mental, la pensée qu'ils veulent faire connaître, et se la représentent à eux-mêmes au moyen d'une phrase qu'ils construisent silencieusement sans proférer aucune parole. J'oserais dire qu'ils se tracent tout bas un brouillon, une sorte d'esquisse de leur propre pensée. Seulement cette première tentative reste absolument ignorée, le jeune orateur s'essaye pour ainsi dire à huis clos. Il n'a plus pour lui l'entraînement de sa propre parole, l'excitation du discours, rien en un mot de ce qui peut mettre en branle la pensée. Une pareille improvisation est nécessairement hésitante et incertaine ; il n'y a plus là ni mouvement ni essor donné au discours, mais tout au contraire une série d'essais plus ou moins heureux, d'hésitations entremêlées de silence, de tentatives sans suite, de vues sans développement, d'aperçus sans continuité. Avec une aussi fausse méthode, les jeunes auteurs ne tardent pas à contracter la funeste habitude de mêler fort mal à propos les réflexions de la critique aux élans de l'improvisation. Ils viennent à bout, avec plus ou moins de labeur, d'un passage qui se tient debout et dont il faut ensuite construire péniblement le commencement et la fin. Ils ressemblent, si l'on veut me permettre une comparaison un peu fantastique, ils ressemblent à un homme qui, pour parler à haute voix, jugerait nécessaire de faire une pause et de prendre un temps spécialement pour respirer, toutes les minutes ou toutes les minutes et demies. Dans la réalité, ce n'est point ainsi que les choses se passent : on respire sans s'en apercevoir, et le jeu naturel des organes suffit à les pourvoir de la quantité d'air nécessaire pour approvisionner la voix.

C'est là tout à fait l'histoire de la véritable improvisation. C'est une grande erreur de méthode de prendre séparément un temps pour penser et un temps pour parler, un temps pour construire mentalement l'expression orale d'une pensée, et un second temps pour la prononcer. Avec ce système, aucune véritable improvisation n'est possible. Pour improviser, il faut que l'âme s'embarque tout entière dans son propre élan : il faut qu'une période soit commencée sans que l'orateur se doute lui-même de la tournure que prendra cette période et de l'issue à laquelle elle pourra aboutir ; et je ne parle pas seulement d'une période longue et compliquée, mais d'une simple phrase qui débute, ainsi que cela doit être, par un sujet

sans que celui qui parle sache lui-même par quelles épithètes, quels régimes, quels compléments s'achèvera l'ensemble de la phrase. C'est à ce prix seulement que l'orateur peut espérer ces rencontres heureuses de la pensée et de la parole, qui font passer tout entière l'âme de l'orateur dans l'âme de ses auditeurs.

VI

Pour arriver à ces grands effets d'éloquence, il ne suffit pas que celui qui parle s'oublie lui-même et se garde de chercher aucun effet dans ses discours, il faut encore qu'il perde complètement de vue l'effet à obtenir et l'incertitude à laquelle est toujours soumise l'improvisation la plus féconde. Il n'est pas possible de s'en tenir au domaine de la rhétorique, quelque riche que soit la langue, quelque accompli que soit le talent. Le bonheur de l'improvisation se mesure avant tout à la force morale qui anime le discours. C'est dans l'animation de la pensée qu'il faut chercher la seule véritable improvisation. Les grandes âmes sont toujours éloquentes. Sous ce rapport, le livre de Mgr Ricard nous montre dans l'abbé Combalot une âme véritablement sacerdotale. Le digne prêtre ne s'embarrasse point de réserves à faire, de ménagements à garder, de susceptibilités à satisfaire ou tout au moins à ménager. Il a devant les yeux le bien des âmes dont il aura à rendre compte et le devoir d'avertir ceux qui font fausse route. L'abbé Combalot nous apparaît ici, non plus avec l'ardeur passionnée d'un missionnaire auquel on pourrait reprocher trop de zèle, mais avec la majesté solennelle du pontife chrétien qui regarde les choses du côté du ciel. Quels que soient les détails de la vie, lorsqu'il s'agit de la conduite à tenir dans telle ou telle question, quelque avenir que la Providence réserve aux Bourbons de la branche aînée ou de la branche cadette, il adresse avec la même sérénité ses paroles d'apôtre à ceux qui sont au sommet de la puissance humaine comme il le ferait pour le plus simple des chrétiens. Il en résulte, au point de vue de la majesté de la parole et de la grandeur de la pensée, des effets absolument inattendus. Quoi de plus simple et de plus paisiblement grandiose que ces lignes écrites à l'impératrice Eugénie : « Madame, je suis si profondément convaincu que l'empereur se perd et perd sa dynastie, en faisant les affaires de la Révolution, que j'ose supplier Votre Majesté de vouloir bien mettre sous les yeux du

monarque les lignes que mon zèle apostolique me dicte pour le salut de sa personne et de sa race. »

VII

Ces nobles paroles ne sont point, comme on pourrait le supposer, un de ces cris instinctifs adressés à l'épouvante d'une femme ; c'est l'exécution d'un plan dont l'abbé Combalot poursuit l'accomplissement avec tout l'effort de sa persévérance chrétienne. Il faut entendre sur ce sujet délicat les propres paroles de l'abbé Combalot et la lettre qu'il adressa à ce sujet à madame de Saulcy. « Puisque c'est à votre aimable intérêt que je dois l'honneur d'avoir pu entretenir pendant près d'une demie heure, la gracieuse princesse que la Providence divine a placée sur le premier trône de ce bas monde, je veux vous dire quel fut le sujet de ce royal entretien.

« Après avoir dit à l'impératrice quelles avaient été, pendant près de quarante ans, mes relations amicales avec l'abbé de Salinis, devenu, plus tard, évêque d'Amiens, puis archevêque d'Auch, lequel avait été connu très intimement de sa Majesté, je me permis d'esquisser à grands traits ma vie de prédicateur, soit à la cour de Charles X, soit dans les chaires de la capitale, soit dans toutes les villes de France, de Belgique, de Savoie, etc., etc. Je sondai devant elle les plaies vives de la France, celles des jeunes générations, de la classe bourgeoise, des classes populaires, de la démocratie sauvage qui menace l'Europe. Je lui fis connaître l'état véritable de Paris, sous la branche aînée, sous la dynastie d'Orléans, et sous l'empire, au triple point de vue de la religion, des mœurs, des doctrines politiques, sociales, etc., etc... »

VIII

Les événements se précipitent et il faut lire encore les paroles de l'abbé Combalot au moment où l'abandon de Rome est décidé. Il y a dans la véhémence de cette lettre, dans cet oubli de tout ménagement, un accent de sincérité terrible, qui rappelle les grands événements et les prophéties des pontifes les plus autorisés. Il faut reproduire encore cette lettre, pour résumer et pour clore ce douloureux sujet :

« Madame.

« Le vieux Mardochée, en face d'un arrêt d'extermination sus-
« pendu sur le peuple de Dieu, disait à la reine Esther : Ne comptez
« pas pouvoir délivrer votre âme parce que vous occupez la pre-
« mière place dans le palais du roi ; car si, en ce moment, vous gar-
« dez le silence, le peuple juif sera délivré par un autre moyen :
« Vous et la maison de votre père, vous périrez. Et qui sait si ce
« n'est pas pour la délivrance de notre peuple que vous avez été
« élevée sur le trône ?

« S'il est vrai, madame, que, malgré les promesses les plus
« solennelles et les engagements les plus sacrés, le pontife romain
« et la capitale du monde catholique fussent à la veille d'être livrés
« au gouvernement sacrilège et spoliateur de l'Italie ; s'il était vrai
« que l'empereur abandonnât le vicaire de Dieu aux inévitables
« outrages de ses plus implacables ennemis, en retirant la poignée
« de braves qui tiennent dans leurs mains l'épée de la France, il
« n'y a point de parole qui puisse exprimer les conséquences d'un
« pareil attentat. »

Cette lettre resta sans réponse.

IX

Si la vie de l'abbé Combalot est intéressante à suivre dans ses détails, elle n'est pas moins édifiante et consolante à contempler dans son ensemble. Aujourd'hui, sans le témoignage fidèle de l'histoire, et j'aurais voulu sur ce point plus de détails encore, il n'est pas facile d'imaginer à quelles tracasseries, à quelles persécutions fut exposé le digne missionnaire. Les pasteurs des âmes, pleins du sentiment profond de leur responsabilité, redoutaient les entraînements d'un zèle qui pouvait bien parfois s'oublier, et ils avaient à tenir compte des devoirs de leur charge, en même temps que des jeunes élans de ce zèle. Les évêques devaient donc user d'une prudence extrême pour ne pas amener de complications imprévues et ne pas susciter de désordres capables d'augmenter les difficultés de leur mission. Il y avait tant de gens intéressés et acharnés à susciter des embarras et à créer des entraves à l'abbé Combalot. Le pouvoir civil le surveillait comme un malfaiteur et, dans son acharnement, n'apportait pas toujours une bien grande intelligence à l'accomplissement de sa tâche. Mgr Ricard est un historien trop grave pour donner hors de propos à son récit une

teinte comique, même lorsque les événements semblent l'exiger, autrement il n'aurait pas manqué d'occasions pour se donner beau jeu sur telle ou telle maladresse du pouvoir. Les préfets, malgré tout leur zèle et peut-être même à cause de ce zèle, ne sont pas toujours à leur aise avec cet esprit à la fois hardi et prudent. N'est-il pas bien juste de sourire un peu de la méprise comique où tomba un certain jour un des agents les plus avisés du pouvoir? L'abbé Combalot allait reprendre à Paris le cours de ses prédications et, sur le seul bruit de cet événement, l'attente du public se trouvait inquiète et surexcitée ; il s'agissait donc d'exercer sur le vieux prêtre une surveillance active et intelligente. Un personnage d'une certaine importance est délégué à cet effet. Il accomplit sa tâche de son mieux et vient fidèlement rendre compte de sa mission. « Eh quoi ! s'inquiéter pour si peu ! » Il avait trouvé, au milieu d'un auditoire clairsemé, un vieux prêtre qui débitait d'une voix dolente, au milieu d'une inattention marquée, une espèce d'homélie sur la nature et les effets de l'eau bénite. Rien de moins passionnant qu'un pareil sujet et surtout que la manière dont il était traité : rien de moins dangereux et de moins inquiétant que la somnolence bénévole de cet auditoire clairsemé. « Vous vous y êtes rendu vous-même ? — Assurément ; et je n'ai guère trouvé qu'un troupeau de bonnes femmes. — Mais enfin où vous êtes-vous rendu ? »

Le pauvre fonctionnaire suivait péniblement les sermons d'un vieux chanoine à Notre-Dame, et il y avait bien des jours que l'abbé Combalot était remonté dans la chaire de Saint-Sulpice avec l'éclat et la solennité que lui avaient justement mérités ses anciens triomphes.

X

L'histoire de la vie de M. l'abbé Combalot se termine comme un poème bien ordonné, dont l'intérêt ne manque pas de se soutenir et de s'augmenter de page en page.

Il est bien glorieusement vengé de tous les déboires et de toutes les méfiances qu'il a eus à supporter. Le temps n'est plus où il passait, sans contestation, pour un homme dangereux ou tout au moins imprudent. Il lui a été donné, après bien des années, de revenir sur sa propre vie, et, si on peut le dire ainsi, de la recommencer. Il est remonté, sous la protection et avec la majesté de ses cheveux blancs, dans les mêmes chaires qui avaient vu les premiers

pas et entendu les premiers accents du jeune prêtre. Il a retrouvé partout sur son passage les cœurs encore ouverts et les âmes palpitantes de la bonne parole qu'il y avait semée si longtemps auparavant. Il n'est pas donné à tout le monde de concevoir dans tout l'élan de sa spontanéité et dans toute la verve de sa jeunesse, les devoirs de la vie sous un certain aspect et de reconnaître, à l'autre bout, que du premier coup on ne s'était trompé en rien ni sur l'ensemble ni sur les détails. Ce qui, à la première heure, pouvait passer pour une ardeur irréfléchie, n'était qu'un zèle bien entendu, et il n'avait fait que conduire les âmes par le chemin le plus direct à remplir leurs destinées de chrétiens. Rien de plus touchant que de voir revivre ces vieux souvenirs dans cette âme vénérable. Il parle alors de lui-même et de ses vieux travaux, comme un homme d'un autre temps et d'un autre âge, et il a l'air étonné de se retrouver debout et agissant et en possession des facultés sur lesquelles il lui semblait que son âge ne lui donnait plus le droit de compter.

XI

L'histoire de l'abbé Combalot laisse l'âme du lecteur sous une impression éminemment littéraire, et, j'oserais presque le dire, sous une impression poétique. Il semble à beaucoup de gens que l'histoire, et surtout l'histoire d'un homme ou d'une époque soit un genre défini d'une façon inexorable et qui ne laisse rien à faire aux imaginations. On ne saurait trop se garder de cette erreur. Il convient, en effet, de ne pas perdre de vue que l'historien est réduit à ne rapporter qu'un bien petit nombre de faits. C'est avec ce petit nombre de faits, bien choisis et sobrement dépeints, qu'il doit aboutir cependant à faire connaître un homme ou une époque, qu'il doit nous laisser une impression suffisante pour dominer et pour dicter tous nos jugements. Nous saurons ainsi de cet homme, non pas seulement ce qu'il a dit ou ce qu'il a fait dans une circonstance donnée, mais, nous sommes assez au courant de cette âme pour savoir ce qu'il a dû penser et ce qu'il ne dit peut-être pas. C'est ainsi que nous pouvons, en toute assurance, répondre d'un ami et, à travers le silence de sa parole, lire d'une façon sûre les impressions les plus secrètes de son cœur.

XII

C'est ainsi, par un contraste étrange, qu'après avoir lu le récit de cette noble existence, si remplie d'inquiétudes apparentes et d'agitations extérieures, il nous reste dans l'âme un sentiment profond de calme et de paix. C'est ainsi que sur les hautes montagnes et dans les vallées profondes, on a beau entendre le fracas du tonnerre frappant les cîmes ou le bruit du torrent entraînant les rocs, la nature n'en demeure pas moins ce qu'elle était avant l'orage, et elle redevient, sans effort, majestueuse et puissante sur ses bases inébranlables.

Tel a été le beau caractère de M. Combalot. Cette haute intelligence, cette indomptable énergie se sont montrées constamment supérieures à tous les événements qui pouvaient agiter le monde. On voit bien que de telles âmes ont placé leurs espérances au-dessus de ce qui passe. Malgré tant de bien réalisé, elles ont vécu plus encore de ce qu'elles ont voulu que de ce qu'elles ont fait.

ANTONIN RONDELET.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

I. — *Physique et métaphysique.* Méthode et théories. Conservation de l'énergie. Énergie potentielle, actuelle, vibratoire. Le dynamisme. L'action à distance. Théorie des chocs et contacts. Mutuel concours de la physique et de la métaphysique. — II. *La reproduction photographique des couleurs.* Origine. M. Edm. Becquerel. Conservation seulement dans l'obscurité. M. Lippmann. Ondes sonores et ondes lumineuses. Longueur de celles-ci. La loi des interférences. Application photographique. — III. *Un géologue philosophe.* Le maximum de durée probable des continents, d'après les calculs récents. Le procédé date d'un siècle. Concours de la métaphysique à la géologie. James Hutton. L'école plutonienne et l'école neptunienne. La considération des causes finales dans l'étude de la constitution et du fonctionnement de la machine terrestre. — IV. *Incertitudes et vraisemblances sur l'antiquité de l'homme.* L'homme primitif en Amérique aux âges glaciaires. Son aptitude au progrès, la même que partout ailleurs. Identité de sa structure osseuse, en tous temps et en tous pays. Impossibilité, actuellement, de préciser la date des grands phénomènes glaciaires. Approximations réduites à des chiffres relativement minimes. Concordance avec les conclusions de M. Arcelin. Incertitudes. Solution réservées à l'avenir. — V. *Silex « mesviniens » et silex tertiaires.* Un roman géologique et un faux classement. Les silex de Mesvin, cailloux naturels ou déchets de fabrication moustérienne. — Les silex prétendus tertiaires des environs de Mons sont des silex moustériens du quaternaire inférieur mêlés, par suite de remaniement, à des sables landéniens. Peu de valeur chronologique de la classification Mortillet.

I

PHYSIQUE ET MÉTAPHYSIQUE

C'est chose si rare, en nos jours, de rencontrer des hommes de science qui ne fassent pas fi de la métaphysique, bien mieux, qui envisagent le côté philosophique de la science qu'ils cultivent, pour agrandir l'essor de celle-ci, — que c'est une vraie bonne fortune d'avoir à analyser et apprécier un travail conçu dans cet esprit.

Tel est le cas d'une étude remarquable — peut-être un peu trop succincte et trop sobre de développements — publiée sous ce titre : *De la méthode et des théories de la physique moderne* (1). L'auteur, M. Aimé Witz, le brillant professeur de physique aux facultés catholiques de Lille, a tracé là un véritable programme de la philosophie des sciences physiques, telle qu'elle pourra être quand sera achevée — si tant est qu'elle s'achève jamais — la « grande synthèse de la nature, déjà commencée, et qui constitue l'objectif suprême de la science. » Partant de ce principe assurément incontestable, qu'il n'est pas possible de faire de bonne métaphysique, relativement aux faits matériels, sans posséder en physique des connaissances suffisantes, et qu'ainsi « un bon métaphysicien doit être doublé d'un physicien instruit, » l'auteur, exposant les méthodes récentes des physiciens, montre les divers degrés de probabilité ou de certitude auxquels arrivent leurs théories, et il le fait d'une manière qui nous prouve que le physicien de profession est en même temps, ici, un excellent métaphysicien. Or, parmi les théories des physiciens, quelques-unes reposent sur des lois rigoureusement constatées qui, se présentant dans des ordres de faits en apparence très différents, obligent le physicien à devenir philosophe, et, après avoir découvert le *comment* de ces faits, à en chercher le *pourquoi*.

Ainsi, tandis que dans les phénomènes de la gravitation, tout se passe comme si les corps s'attiraient mutuellement en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances, — il se trouve que les actions magnétiques et électriques, par exemple, s'exercent suivant la même loi. — Peu à peu on est parvenu à constater que chaleur, lumière, électricité, magnétisme, son, ne représentent pas, comme on l'a cru jadis, autant de substances, mais de simples accidents des modes d'être, se réduisant, en dernière analyse, à des mouvements moléculaires et à des vibrations, ne différant entre elles que par leur rythme et leur longueur d'onde.

Cette unité des forces physiques a été confirmée d'une manière éclatante par la découverte du principe de la *conservation de l'énergie*. L'énergie des corps étant déterminée par le travail qu'ils peuvent produire, et chaque travail donnant lieu à la production d'une quantité équivalente de force vive (2), on a reconnu que la

(1) *Rev. des quest. scient.* de juillet 1891, pp. 39 et suiv.

(2) La force vive d'un mobile est mesurée par le demi-produit de la masse de ce mobile multipliée par le carré de sa vitesse.

somme des énergies de tous les corps de l'univers, autrement dit l'énergie totale, est constante : elle ne varie que de la forme *potentielle* à la forme *actuelle* et réciproquement, mais de telle manière qu'il y a toujours compensation de l'une à l'autre. L'énergie actuelle ou *en acte* se traduit par des mouvements innapparents ou visibles : tels, pour les premiers, les ondes lumineuses, calorifiques, magnétiques, etc.; pour les seconds, tous les mouvements qui sont perceptibles à notre vue comme ceux des astres, de l'atmosphère, de la végétation, des animaux, et des machines créées et actionnées par le génie de l'homme.

L'énergie potentielle résulte de la force vive engendrée par le travail et accumulée de manière à entrer en acte, à se transformer en énergie actuelle, dès que les circonstances favorables se produiront. Tel est l'état de la corde d'arc tendue pour, à un moment donné, lancer la flèche au loin ; tel encore l'état de tension du gaz qui va pousser le piston d'une machine, se transformant ainsi en énergie visible ; ou bien le bolide glacial qui va s'enflammer à la traversée d'un coin de l'atmosphère, donnant lieu à un développement d'énergie vibratoire.

Bien que non entièrement vérifiable par l'expérience, ce principe de la constance de l'énergie totale de l'Univers n'en est pas moins certain, car il découle logiquement et légitimement d'un théorème de mécanique, le *théorème des forces vives*. Ce qui prouve, soit dit en passant, qu'il peut y avoir, même dans les choses de la nature, des vérités certaines quoique ne reposant pas exclusivement sur l'observation et l'expérience.

On arrive ainsi à cette conclusion que tous les phénomènes physiques et chimiques se réduisent, en dernière analyse, à des mouvements moléculaires; si bien que la physique peut être, à ce point de vue, considérée comme une branche de la mécanique (1).

Puisqu'il en est ainsi, puisque tous les phénomènes physiques sont constitués par des mouvements, il en résulte apparemment que leur propagation consiste dans l'échange et la transformation de ces mouvements. Pour expliquer et justifier cette conclusion, il faut pénétrer nécessairement dans le domaine de la métaphysique,

(1) Quant à la nature exacte de ces mouvements, elle est inconnue jusqu'ici. De brillantes théories ont été édifiées par des savants qui s'appellent Bernouilli, Joule, Krœnig, Clausius, Maxwell, pour en donner l'explication ; mais, insuffisamment vérifiées encore par une entière concordance avec tous les faits observés, elles ne peuvent revêtir jusqu'à présent qu'un caractère provisoire et d'attente.

tant il est vrai que celle-ci est aussi nécessaire au couronnement des sciences physiques et naturelles, que l'observation et l'assemblage des phénomènes est indispensable à leur fondement.

Ici, deux théories sont en présence : le *dynamisme* ou *théorie atomique moderne* et la théorie des chocs et contacts. Des savants de premier ordre se rencontrent dans chacun des deux camps, et M. Aimé Witz, après avoir exposé impartialement les deux systèmes, ne dissimule pas ses sympathies pour le second.

Comme cette question est à la fois du domaine scientifique et du domaine philosophique, ou, plus exactement, comme elle appartient à cette région élevée de la science où celle-ci aboutit naturellement et nécessairement à la philosophie qui est elle-même par nature la reine des sciences, il ne sera pas sans intérêt de lui consacrer quelques développements.

La théorie du dynamisme, due à Boscowich, acceptée par Euler, d'Alembert, Ampère, Saint-Venant, a été brillamment soutenue, il y a peu d'années encore, par le très regretté Père Carbonnelle dans ses articles sur *L'aveuglement scientifique*, et, plus tard, dans son ouvrage intitulé : *Les confins de la science et de la philosophie* (1). D'après elle, les atomes simples dont se composent les molécules, se définissent comme points inétendus mais doués de masse et qui sont chacun siège et point d'application de forces les unes attractives, les autres répulsives ; les premières s'exercent sur tous les autres atomes suivant la ligne droite qui les joint, et cela en raison directe de leurs masses et inverse du carré de leurs distances. Par suite, tous les atomes pondérables tendraient à se réunir en un point unique, si leur attraction mutuelle n'était compensée par les forces répulsives qui sont le propre des atomes impondérables. Chaque atome pondérable étant ainsi entouré comme d'une atmosphère d'atomes impondérables et répulsifs, est tenu à une distance plus ou moins grande des autres atomes pondérables ; ainsi s'établissent les phénomènes de l'étendue et de la compressibilité des corps, comme leur solidité résulterait de la prédominance des forces attractives sur les forces répulsives, tandis que, les unes et les autres se compensant également, on aurait l'état liquide, l'état gazeux quand ce sont les forces répulsives qui l'emporteraient. Ces principes admis, la science de la mécanique rend compte par eux de la plupart des phénomènes physiques.

(1) Paris, Palmé, 1881.

La difficulté vient de ce que la théorie se heurte à une objection grave mais non insoluble, croyons-nous, de l'ordre métaphysique. La théorie atomique, en effet, suppose que les corps et leurs éléments, les molécules, les atomes, auraient la propriété, inhérente à leur nature, d'agir les uns sur les autres, à distance, sans intermédiaire. C'est ce qu'on appelle l'*action à distance*, dont Newton estimait qu'elle constitue une absurdité tellement grande, qu'un homme capable de raisonner convenablement sur des sujets philosophiques ne saurait y tomber. C'est là une affirmation bien tranchée, voire bien tranchante; mais le grand astronome n'a pas jugé à propos de démontrer cette prétendue absurdité. Peut-être eût-il été embarrassé d'établir une telle démonstration. Leibnitz, moins cassant, disait que l'action à distance est incompatible avec l'idée qu'on doit se faire de la matière, et Sainte-Claire Deville avançait que c'est un anthropomorphisme (?) que d'attribuer la force à la matière.

Toutes ces propositions représentent l'opinion personnelle de leurs auteurs ; elles ne démontrent rien.

Les scolastiques, au moins, en combattant la thèse de l'action à distance, ont pris la peine de tenter, à son encontre, une démonstration. Leurs arguments peuvent se ramener à celui-ci : « l'action est une manière d'être de la substance agissante ; — or, les manières d'être sont inhérentes au sujet qu'elles modifient ; — donc elles ne peuvent exister hors de lui, à distance. »

Sans nier ce que ce raisonnement peut avoir d'entraînant au premier abord, il est permis de se demander si sa force apparente ne réside pas dans la manière d'interpréter le mot *substance*. Le Père Carbonnelle, dans les écrits cités plus haut, définissait la substance d'un corps : l'agent permanent des phénomènes plus ou moins stables ou temporaires par lesquels ce corps se révèle à nos sens. Or nos sens, dans la perception des corps, sont impressionnés par tout un ensemble de phénomènes variés (étendue, poids, couleur, température, odeur, solidité, liquidité ou état gazeux, etc.). Tous ces phénomènes, par lesquels un corps quelconque se révèle à nous, ne sont point sa substance; ils ne sont que des accidents, des effets de l'agent qui les produit : c'est ce dernier qui en est la substance. Mais celle-ci n'est pas ici ou là, en un lieu plutôt qu'en un autre : ce qui est local, ce qui occupe un lieu, c'est l'amas des phénomènes, effets de l'agent permanent qui les produit, autrement dit de la substance du corps ; celle-ci, cause immatérielle de phéno-

mènes matériels, n'a pas de lieu. L'expression d'*action à distance* n'est plus, dans ce concept, qu'une confusion de mots.

Considérons un système sidéral quelconque, formé d'un groupe d'astres s'équilibrant les uns les autres par leurs attractions mutuelles. Chacun de ces astres est perceptible à nos sens par l'ensemble considérable de phénomènes dont il est le théâtre. Mais la substance de tous ces astres produisant en chacun d'eux les phénomènes qui nous les révèlent, c'est une cause, c'est une loi, qui peut aussi bien produire le phénomène de leurs attractions réciproques, que les phénomènes d'une autre nature par lesquels ils s'offrent à notre vue. Et il ne saurait pas plus être question de distance entre cette substance et ses effets, qu'entre un cercle et le rapport de sa circonférence à son diamètre.

Un raisonnement identique pourrait être fait en considérant, au lieu d'un groupe stellaire, une molécule relativement aux atomes qui la composent.

Nous ne prétendons pas, assurément, que cette manière de concevoir et d'expliquer ce qu'on appelle l'action à distance, soit à l'abri de toute contestation et qu'elle défie la discussion. Tout au moins paraît-elle suffisante pour écarter le reproche d'*absurdité* que lui avait prodigué, un peu légèrement nonobstant tout son génie, le grand astronome anglais. Et du moment qu'elle n'est point absurde et qu'elle peut s'appuyer sur des arguments sérieux, il est permis de penser que la théorie atomique qui s'appuie sur elle, n'a pas dit son dernier mot et qu'elle n'est pas encore renversée par la théorie des chocs et des contacts, à laquelle, avec Faraday, Maxwell et d'autres savants de haute valeur, se rallie M. Witz.

Le point de départ de ces savants est celui-ci : Tous les phénomènes physiques proviennent de modifications d'un milieu continu, fluide subtil, impondérable, dont l'état de mouvement, les liaisons, la structure sont tels qu'il peut subir et transmettre des perturbations permanentes ou temporaires, caractéristiques de ces divers phénomènes. Ce milieu c'est l'éther, répandu dans tout l'univers, aussi bien à travers les espaces intersidéraux que dans l'intérieur de tous les corps liquides, gazeux ou solides, au travers de leurs molécules et de leurs atomes. Les dynamistes aussi admettent l'éther, mais non à l'état continu, étant composé d'atomes impondérables qui se repoussent mutuellement. Au lieu que l'éther des partisans des chocs et contacts moléculaires est un milieu

essentiellement continu, également impondérable, « qui livre passage aux corps célestes sans leur résister, ni les troubler et qui vibre librement dans la profondeur des corps diaphanes. »

M. Witz, qui « repousse l'action à distance, » admet donc que toutes les actions se réduisent à des contacts, soit directs, soit indirects, par l'intermédiaire d'une substance interposée qui n'est autre que l'éther tel qu'il vient d'être défini.

Nous n'avons pas qualité, évidemment, pour prendre parti entre deux théories qui comptent chacune, parmi leurs soutiens, des savants de premier ordre. Toutefois le dynamisme, par la clarté et l'enchaînement si naturel d'idées qui le distingue, aurait plutôt, on a pu le voir, nos préférences ; et il est permis de se demander si, au point de vue philosophique, les idées préconisées par les Faraday, les Maxwell, les Aimé Witz, ne se heurteraient point à des difficultés métaphysiques qui ne le céderaient en rien à l'hypothèse de l'action à distance et au concept des atomes inétendus.

Rendons toutefois justice à l'auteur du savant mémoire qui fait l'objet de cette discussion : avec la réserve qui sied si bien au vrai mérite, il ne donne point comme certaine et définitive, la théorie à laquelle il se rallie. Il la range dans la catégorie des hypothèses utiles, avantageuses à la marche de la science, mais incertaines encore et qui ne s'imposent point à notre raison comme, par exemple, la théorie des ondulations lumineuses et calorifiques et le principe de la conservation de l'énergie. Ainsi, sur la nature intime de l'éther qui joue un rôle si considérable dans l'économie de tout l'univers, il reconnaît que, au fond, nous ne savons rien et en sommes réduits à des suppositions. Toutefois il observe, avec toute raison, que ce serait une grave erreur de confondre l'impondérable avec l'immatériel, et il appuie cette assertion d'une considération qui, au premier abord et faute d'être suffisamment expliquée, semble paradoxale : « L'éther, dit-il, est matériel, car il a une masse, ce qui n'exclut pas l'impondérabilité ; car il suffit de dire, pour expliquer cette propriété négative, que nous ne pouvons peser l'éther dans l'éther. Nous saurons le peser, quand nous aurons découvert le moyen de le condenser ou de le raréfier. »

La réflexion qui se présente à l'esprit, aussitôt qu'on a lu ce passage, est celle-ci : si l'éther a une masse et s'il peut, au moins théoriquement, être pesé, il est donc *pesable* et par conséquent pondérable ; *pondérable* étant le synonyme en bon français du mot *pesable* employé pour la circonstance. Ou bien, s'il est impondérable,

comment peut-il être pesé ? Au fond l'auteur est dans le vrai ; mais son exposé, par trop succinct, demande à être expliqué.

Poids et *masse* ne sont pas synonymes, comme il le semblerait au premier abord, puisque la masse d'un corps est ordinairement représentée par son poids. Mais on peut, abstractivement, concevoir un corps dépourvu de poids et cependant doué de masse. Imaginons un corps ou un atome soustrait à l'action de la pesanteur, mais à l'état de repos. Si, pour le faire passer de l'état de repos à l'état de mouvement et lui faire prendre une vitesse donnée, il faut le soumettre à l'action d'une force également donnée, cet atome, bien que non pesant, aura cependant une masse, laquelle ne sera autre que le rapport de cette force à la vitesse qu'elle aura imprimée à l'atome. D'une manière plus générale, si, parmi les forces capables de mettre un corps en mouvement, figure la force appelée gravité ou pesanteur, on dira qu'il est doué de *poids* : mais si la pesanteur n'y figure point, il sera privé de poids sans être, pour cela, dépourvu de masse. Or, l'éther se manifeste comme privé de *poids*, la force particulière appelée pesanteur n'ayant pas de prise sur lui ; cela n'implique pas qu'il soit sans *masse*, pouvant être soumis à des forces différentes de la gravité (1).

Ainsi un bâton qui flotte sur l'eau perdant, comme chacun le sait, une part de son poids égale au poids de la quantité d'eau qu'il déplace, on peut le considérer, en tant que flottant, comme privé de son poids. Il n'en a pas moins conservé sa masse, et, pour l'ébranler, il faut l'impulsion d'une force différente de la pesanteur.

Dans la sage réserve qu'il apporte à l'affirmation de ses théories, M. Witz considère l'impondérabilité de l'éther comme une hypothèse non suffisamment corroborée par l'expérience. Il n'a donc pas tort, à ce point de vue, de poser que, pour élever cette hypothèse jusqu'à la certitude, il faudrait pouvoir *peser* l'éther, afin de savoir si, réellement, il n'a pas de poids. Non moins sensée est cette assertion que, pour pouvoir effectuer cette pesée, il faudrait avoir le moyen de le condenser ou de le raréfier.

C'est comme pour l'air atmosphérique : on l'a cru sans poids jusqu'au jour où l'on a pu le raréfier ou le condenser. C'était naturel. Comment, en effet, peser *l'air dans l'air* sans le raréfier ou le

(1) Soit E, l'une de ces forces, sous l'action de laquelle l'atome d'éther prendra une vitesse y ; la masse m de cet atome sera représentée par l'expression $\frac{E}{y}$.

condenser quelque part ? De même comment peser *l'éther dans l'éther* où nous sommes plongés, sans la même condition. Imaginons-nous au fond de l'Océan, et demandons-nous comment nous parviendrions à découvrir la pesanteur de l'eau ? Les conditions sont les mêmes.

Il n'en est pas moins vrai que de très fortes présomptions militent en faveur de l'absolue impondérabilité de l'éther ; notamment celle-ci, qu'il n'oppose aucun obstacle aux mouvements des astres, tous plongés en son sein. Il serait alors le principe même, l'agent de la gravitation universelle, conclut M. Witz. Mais alors, ajoutons-nous, en reviendrions-nous donc aux *tourbillons* de Descartes ? De très bons esprits ont pensé, de nos jours, que tout ne serait peut-être pas à rejeter dans cette théorie trop décriée par Newton.

En somme, sur la nature de la matière éthérée, sur sa continuité ou sa discontinuité, sur sa compressibilité ou sa non compressibilité, nous ne savons rien, « je n'hésite pas à l'avouer, » s'écrie M. Witz.

Il n'en est pas moins remarquable que, même en ces questions parmi lesquelles on ne marche encore qu'en tâtonnant et dont l'explication se réduit jusqu'ici à des hypothèses non toujours concordantes, la physique et la métaphysique, la science et la philosophie, se rencontrent et éprouvent le besoin de se prêter ce mutuel concours trop méconnu d'un grand nombre, mais sans lequel l'une et l'autre resteraient toujours incomplètes et ne posséderaient jamais, par suite, qu'incomplètement la vérité.

II

LA REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE DES COULEURS.

L'art de reproduire les couleurs naturelles par la photographie est, on peut le dire, aussi ancien que la photographie elle-même. Dès 1848, M. Edmond Becquerel avait obtenu, sur la plaque sensible, l'impression de toutes les couleurs du spectre solaire ; et, le 9 février dernier, le même savant présentait à l'Académie des Sciences plusieurs épreuves intactes du dit spectre, datant de cette époque reculée. Seulement... (il y a ici une restriction majeure) seulement ces épreuves n'avaient pu être conservées que *dans l'ob-*

scurité. Exposées pendant un temps relativement court à la lumière diffuse, elles s'effacent.

Il ne suffit donc pas d'obtenir l'impression des couleurs sur la plaque sensible si l'on ne trouve pas en même temps le moyen de les fixer.

Une vingtaine d'années plus tard, c'est-à-dire en 1868, deux autres savants, Charles Cros et Ducos du Hauron, étaient parvenus à tourner la difficulté, à l'aide d'un procédé tout artificiel. Estimant que, dans les couleurs simples (rouge, orangé, jaune, vert, bleu, violet), le *rouge-orangé*, le *jaune* et le *bleu-violet* représentent les couleurs primitives dont le mélange et les diverses combinaisons reproduisent toutes les nuances, ils imaginèrent de tirer d'un même objet, par l'interposition d'écran transparents, convenablement colorés, trois épreuves négatives correspondant l'une aux rayons rouges, une autre aux rayons jaunes, la troisième aux rayons bleus ; après quoi, superposant les positifs colorés de ces trois impressions et mariant ainsi leurs couleurs, ils obtenaient la reproduction de toutes les teintes de l'objet.

Ce n'était pas là, à proprement parler, la fixation des couleurs naturelles mais seulement leur imitation au moyen d'une sorte de subterfuge.

C'est au commencement de l'année dernière que le principe de l'art véritable de *la photographie des couleurs* (1) a été exposé à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 2 février, par M. Lippmann qui, reprenant et complétant le procédé de M. E. Becquerel, a forcé en quelque manière la lumière elle-même à se faire peintre.

Fondé sur la théorie ondulatoire de la lumière, le résultat obtenu par M. Lippmann est, dit le P. Thirion, une des plus belles confirmations expérimentales de la conception de Fresnel.

On sait que tout ébranlement produit en un point d'un milieu fluide et élastique donne lieu à une série d'ondes qui se transmettent de proche en proche. Une pierre qui tombe sur une nappe d'eau tranquille y provoque, autour du point de chute, un bourrelet circulaire suivi d'une dépression également circulaire, et ainsi de suite. Dans l'air atmosphérique, un ébranlement qui nous est révélé par le son, produit un mouvement ondulatoire analogue,

(1) Cfr. *Rev. des quest. scient.* de juillet 1891, art. du R. P. Thirion p. 248 et suiv.

sauf que les ondes sonores, au lieu d'être simplement circulaires, sont sphériques autour du point d'ébranlement. Suivant que les ondes sonores sont d'une longueur plus grande ou moindre dans le même temps, on perçoit les sons graves ou aigus.

Or les phénomènes lumineux agissent dans ce milieu universel, impondérable et essentiellement élastique qu'on appelle l'*éther*, suivant une loi pareille à celle que suivent les phénomènes sonores dans le milieu aérien. Avec cette différence toutefois que, tandis que l'onde sonore se propage avec une vitesse de quelques centaines de mètres seulement en une seconde de temps, la vitesse de propagation d'un ébranlement lumineux est égale à 300,000 kilomètres par seconde. On a pu mesurer le nombre et la *longueur d'onde* des vibrations correspondant à chacune des couleurs du spectre : le rouge, qui est la note grave dans la gamme des couleurs, correspond à quatre-cent-quatre-vingt-dix-sept milliards de vibrations par seconde, chacune d'elles, ayant comme longueur d'onde $^{620}/_{10000^{es}}$ de millimètre ; au violet, note aiguë, correspondent sept-cent-vingt-huit milliards de vibrations de $^{423}/_{10000^{es}}$ de millimètres de longueur d'onde chacune.

De même que les sons composés qui forment, en musique, l'harmonie des accords, résultent de la superposition de plusieurs vibrations aériennes simples, de même aussi les couleurs complexes sont produites par la superposition de plusieurs vibrations simples de l'éther, lesquelles peuvent être décomposées par notre œil armé du prisme.

Quand un de ces milieux, éther ou air, subit en même temps l'action de plusieurs centres de vibrations, il peut arriver que les ondes sonores ou lumineuses, en s'entrecroisant, s'annulent ou, au contraire, suivant les circonstances, s'accroissent dans une notable proportion : c'est ce qu'on appelle le phénomène des *interférences*, que l'expérience vérifie de bien des manières. Si une série d'interférences lumineuses est obtenue par réflexion sur des plans transparents très rapprochés, suivant que l'intervalle de ces plans sera un multiple impair ou pair de la demi-longueur d'onde de la lumière *incidente* ou directe, source des interférences, les ondes réfléchies s'éteindront ou donneront un redoublement de la couleur de même longueur d'onde. Le phénomène peut s'observer sur une bulle de savon qui se colore des teintes simples du spectre, « choisissant, pour chaque région de sa surface, et à chaque instant de son développement, celle qui répond à son épaisseur, »

attendu que, parmi les couleurs composantes qu'elle réfléchit, les unes s'éteindront tandis que les autres s'accroîtront.

C'est par une application judicieuse et habile de cette loi des interférences que M. Lippmann est parvenu à obtenir et à fixer photographiquement les couleurs des objets. Comme application pratique, il emploie une couche sensible parfaitement unie, sans aucune granulation, transparente et étendue sur une surface réfléchissante. Les ondes incidentes de la lumière qui vient frapper la couche sensible se réfléchissent sur le miroir auquel est adossée cette couche, et rencontrent à leur retour les ondes suivantes qui arrivent. De la superposition de ces mouvements vibratoires, naissent des *ondes stationnaires*, formant *nœud* là où la vibration est éteinte, *ventre* là où elle est accrue. Ces nœuds et ses ventres s'échelonnent, dans une multitude de plans parallèles, en avant du miroir et dans l'intérieur de la couche sensible. La distance de deux plans nodaux ou de deux plans ventraux consécutifs étant égale à une demi-longueur d'onde de la lumière incidente, si l'épaisseur de la couche sensible est seulement de 1/20 de millimètre, elle pourra contenir deux cents de ces plans, les plans ventraux étant d'ailleurs les seuls à l'impressionner.

Si l'on plonge ensuite la plaque, soumise à l'opération, dans un liquide capable de dissoudre la matière sensible non altérée, en respectant les parties impressionnées, tel que l'hyposulfite de soude, « on n'aura plus, au sein de la masse d'albumine ou de collodion restée intacte, que des tranches infiniment minces d'argent réduit là où se trouvaient tantôt les plans ventraux de l'onde stationnaire. » Toute l'épaisseur de la couche photographique se trouve ainsi partagée définitivement en lames minces séparées l'une de l'autre par une distance égale à la demi-longueur d'onde de la lumière incidente, et formées par de légers dépôts d'argent plus ou moins réfléchissants : entre ces plans est la matière transparente qui les supporte. Les conditions essentielles pour reproduire par réflexion la couleur incidente se trouvent ainsi réalisées. « Les couleurs visibles sur les clichés de M. Lippmann sont donc imprimées et reproduites par des interférences » à la manière de celles des bulles de savon.

Tel est le *principe* de la photographie des couleurs. Nous n'entrerons pas dans le détail des procédés techniques par lesquels M. Lippmann est arrivé à l'application de ce principe et des difficultés nombreuses qu'il a dû vaincre. Cette application n'est pas

encore sortie du domaine des laboratoires. Néanmoins, M. Lippmann a déjà fait de nombreux pas dans cette direction ; il ne lui en reste plus guère qu'un, à la vérité décisif, à franchir. Mais dût sa méthode ne passer jamais dans l'atelier des photographes, elle n'en est pas moins, comme le fait remarquer le savant Père Thirion, un triomphe éclatant pour la science pure et une des plus belles confirmations expérimentales de la théorie ondulatoire de la lumière.

III

UN GÉOLOGUE PHILOSOPHE

Nous n'avons pas à revenir sur *La destinée de la terre ferme et la durée des temps géologiques,* mémoire donné par la *Revue des questions scientifiques* de juillet 1891, après avoir fait l'objet d'une brillante conférence de M. de Lapparent au congrès scientifique international des catholiques, le 2 avril précédent. Nous avons résumé la substance de ce mémoire, en rendant compte du dit congrès dans la présente *Revue*, livraison du 1er juin dernier. Rappelons seulement que, d'après les récents calculs rappelés par l'auteur, la durée nécessaire pour que les agents d'érosion et de dénudation des continents (cours d'eau, mers, pluies, etc.) aient arrasé toute terre ferme et toute île au niveau de l'océan, ne dépasse pas sensiblement quatre millions et demi d'années. En sorte que, dans ce laps de temps, le globe terrestre tout entier serait réduit à l'état d'une vaste lagune sphérique absolument inhabitable pour l'homme et les organismes supérieurs.

Les faits et les données expérimentales qui ont permis d'asseoir une telle conclusion sur des bases solides sont de découverte relativement très récente. Mais le procédé qui a été suivi pour utiliser dans ce sens les données et les faits acquis, remonte à un savant de la fin du siècle dernier : en un temps où la science géologique était à peine naissante, où la plupart des faits reconnus aujourd'hui étaient encore ignorés, ce savant, James Hutton, par la pénétration d'un esprit vraiment philosophique et nonobstant les erreurs métaphysiques de son idéalisme, a, sur plusieurs points, devancé son époque et énoncé des vérités pleinement vérifiées depuis, et

que n'infirment point des méprises de détail inévitables au temps où il écrivait (1785) (1).

A l'encontre du préjugé si répandu chez les naturalistes de nos jours, à savoir que la considération des causes finales ne doit jamais entrer dans les préoccupations du savant, cette considération au contraire ne cesse jamais d'être présente à l'esprit du philosophe-naturaliste anglais. Elle l'éclaire incontestablement dans sa marche vers l'inconnu, et lui apprend à poser des questions qu'il est parvenu à résoudre quelquefois par les observations les plus positives. « J'admire, dit M. de la Vallée-Poussin, l'éminent géologue belge, j'admire cette large confiance dans la raison complète lorsqu'il s'agit de l'appliquer à l'étude du monde physique. Les principes rationnels, en eux-mêmes inséparables, y conservent la place qui leur est due, et la recherche de la raison finale des choses y marche de concert avec celles de leurs causes efficientes (2). » Par cet emploi fécond de toutes les ressources de l'intelligence, Hutton a embrassé du premier coup d'œil, ajoute le même écrivain, les données fondamentales et la portée instrumentale de la dynamique externe du globe terrestre. Si, depuis lors, notre connaissance des faits topographiques et de l'action mécanique des cours d'eau a centuplé et marché de pair avec le progrès des sciences chimiques et lithologiques, tout ce mouvement aboutit *à confirmer les idées de Hutton* (3).

Parti de ce point de vue que la Sagesse infinie a formé notre terre de manière à l'adapter à l'habitation des plantes, des animaux et de l'homme, de telle sorte que les masses solides, liquides et gazeuses dont se compose notre habitacle sont comme les organes de cette grande machine, il remarque que la lente conversion des roches dures en terres arables, d'où résulte à la longue la destruction des continents, est nécessaire à la végétation des plantes qui sont, elles-mêmes, la base première de l'existence des animaux. Mais, cette destruction des continents, qui, dès la plus formidable antiquité, s'opère sur une grande échelle, est compensée par les soulèvements provoqués par la chaleur interne du globe : c'es ainsi que James Hutton a été le chef de l'école plutonienne qui

(1) Cfr. *James Hutton et la géologie de notre temps*, par C. de la Vallée Poussin, dans la *Rev. des quest. scient.* de juillet 1891.
(2) *Loc. cit.*, p. 199.
(3) *Ibid.*, p. 206.

devait finalement triompher d'une manière définitive de l'école neptunienne de Werner. Pour lui, c'est à la chaleur intérieure du globe qu'incombe le soin de refaire des masses dures avec les produits friables de la désagrégation des roches. Son erreur partielle, que l'on peut considérer comme inévitable en l'état des connaissances de son temps, a été, d'une part de ne pas tenir compte d'un facteur aussi important que la chaleur, à savoir les actions chimiques, et, de l'autre, d'avoir cru à une sorte de roulement indéfini entre la destruction des continents par les agents d'érosion et de désagrégation, et leur renouvellement équivalent par les actions plutoniques. A cette idée de la permanence des phénomènes, a succédé aujourd'hui celle, plus conforme d'ailleurs au plan divin, de leur évolution graduelle commençant à un nécessaire point de départ pour aboutir à un terme final.

Mais à part ces erreurs de détail et quelques autres, James Hutton a été « un de ces hommes, rares entre les plus illustres, dont le jugement scientifique subsiste et féconde les recherches après un siècle de travaux et de progrès incomparables (1). » Il compare fréquemment notre sphéroïde à un être organisé, à un animal vivant dont les fonctions sont dirigées dans le but final de servir à l'existence des végétaux, des animaux et de l'homme ; or, aucun des faits acquis à la science de notre temps ne contredit à cette finalité. Du reste, cette analogie entre les lois qui gouvernent le monde inorganique et celles qui régissent le développement des êtres organisés, est admise aujourd'hui par plusieurs savants anglais ou américains, comme Richard Owen, William Dawson, James Dana, tous connus par leur haute valeur scientifique. Ce dernier même est tellement frappé de la finalité qui ressort de la marche évolutive des faits géologiques par rapport à l'homme qui en est, à ses yeux, le terme nécessaire, qu'il s'écrie, dans son *Manuel of Geology :* « A travers toute l'histoire de la Terre, il y a formation, préparation et progrès du monde en vue de l'existence d'un être spirituel, qui doit y être soutenu, enseigné et élevé. »

C'est, en termes différents, un jugement identique à celui que portait, un siècle auparavant, James Hulton, quand il disait que la terre a été créée évidemment pour l'homme, « seul être en état d'en posséder l'ensemble, d'en comprendre la nature, de perfectionner ses facultés par cette étude et d'y goûter les plus hautes satisfactions. »

(1) *Loc. cit.*, p. 223.

Il nous semble que cet exemple n'est pas inutile à citer aux tenants de cette école de naturalistes qui nient la métaphysique ou tout au moins lui refusent toute valeur scientifique et, partant, tout droit à être comptée pour quelque chose dans l'utile emploi des facultés intellectuelles. Voilà un géologue que son esprit philosophique et les données métaphysiques dont il s'est servi ont conduit à une telle perception de la vérité scientifique qu'un éminent géologue d'aujourd'hui peut dire de lui que, « comme investigateur des phénomènes géologiques les plus essentiels, comme appréciateur de leur rôle et de leurs relations mutuelles, on ne lui connaît pas de supérieur » ; que « peut-être même n'a-t-il pas un égal dans l'histoire de la terre (1) ».

IV

INCERTITUDES ET VRAISEMBLANCES SUR L'ANTIQUITÉ DE L'HOMME

M. le marquis de Nadaillac, en cherchant à signaler *Les plus anciens vestiges de l'homme en Amérique* (2), arrive à cette conclusion que l'homme a probablement vécu dans le continent nord-américain durant la période interglaciaire et a subi la dure action de la dernière invasion des glaciers (3), et que, dans l'Amérique Méridionale, il remonte également à une très haute antiquité relative. Alors que les glaces du Groenland descendaient jusqu'à New-York et que les proboscidiens, les équidés et d'autres mammifères contemporains de l'homme avaient disparu du continent Nord-Américain, une race d'hommes y vivait dont les Esquimaux actuels sont sans doute les derniers descendants (4). Et dans les territoires dont se compose aujourd'hui le Brésil, notamment près du Lagoa do Sumidouro une race troglodyte a vécu aux temps paléolithiques, dont nos sauvages Botocudos seraient aujourd'hui les représentants. Elle serait loin, d'ailleurs, d'être la plus ancienne : aux environs de Buenos-Ayres ont vécu des hommes creusant leur

(1) C. de la Vallée-Poussin, *loc. cit.*, p. 223.

(2) *Rev. des quest. scient.* de juillet 1891, p. 141 et suivantes, et *Compte rendu* du deuxième congrès scientifique international des catholiques, en 1891.

(3) *Rev. des quest. scient.* p. 159.

(4) *Ibid.*, p. 145.

demeure dans le sol et s'y abritant sous la carapace de glyptodons gigantesques, disposée en manière de toit : des outils de silex, des ossements travaillés d'animaux d'espèces éteintes, meublaient ces tannières (1).

Mais ce qui résulte aussi des nombreuses fouilles et découvertes opérées sur divers points des deux Amériques, dont l'auteur donne le détail, — c'est que, quelle que soit l'antiquité des races d'hommes dont l'existence est constatée, quel que soit le lieu de ces constatations, partout, « par le privilège unique accordé à notre race parmi tous les êtres de la création, l'homme savait s'assimiler les progrès de ses devanciers et en faire le point de départ de nouveaux progrès ;... il apprenait chaque jour à satisfaire par des découvertes nouvelles à des besoins nouveaux. Or, les mêmes faits se passaient en Europe, et peut-être pendant le même temps ». Cette similitude de l'intelligence humaine, à toutes les époques et chez toutes les races, ajoute judicieusement M. le marquis de Nadaillac, est une grande preuve en faveur de l'unité de notre espèce (2). On la reconnaît aussi aux instincts de sociabilité qui se montrent rapidement chez les premiers Américains, comme chez les premiers Européens (3), tant ils sont innés chez tous les membres de la famille humaine.

Une autre conclusion se dégage encore ; c'est que, si haut que l'on remonte, l'homme des deux Amériques est, par sa structure osseuse, absolument semblable, à l'homme de l'ancien monde alors cependant que la faune mammalogique américaine diffère singulièrement de la faune mammalogique des anciens continents (4).

Enfin, si rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu parallélisme entre les phénomènes glaciaires en Amérique et en Europe, d'autre part, d'après le système, fort accrédité, suivant lequel la formation et l'extension des glaciers seraient corrélatifs aux soulèvements montagneux, les glaciers américains seraient plus récents que ceux de nos Alpes européennes.

En tout cas, il est impossible, en l'état présent de nos connaissances, d'assigner avec quelque précision une date aux phénomènes glaciaires. Cependant, si l'on tient compte des calculs les plus récents et les plus autorisés, l'on constate aisément l'évidente

(1) *Rev. des quest. scient.*, p. 157.
(2) *Ibid.*, pp. 146 et 158.
(3) *Ibid.*, p. 150.
(4) *Ibid* , p. 157.

exagération des chiffres supputés naguère par certains géologues et anthropologistes qui assignaient à ces phénomènes une durée plusieurs milliers de fois séculaire et attribuaient à l'humanité un âge se chiffrant par quelques centaines de milliers d'années. Le nombre même de 35,000 ans que Lyell considérait comme l'âge des gorges du Niagara est aujourd'hui fortement contesté : par suite de nouvelles et plus soigneuses observations, ce nombre a été réduit à un maximum de 10,000 par M. Warren Upham, et même de 7,000 ans, par M. Gilbert. D'autres chiffres confirment ce dernier. L'étude de la chute du Saint-Anthony et de l'érosion causée par les vagues sur les bords du lac Michigan permettent, d'après le Dr Andrews, d'évaluer à 8,000 ou 7,500 ans la durée de la période post-glaciaire. Un millésime à peu près semblable est donné par le professeur Wright, qui le fonde sur le remplissage successif de trous naturels appelés *Kames*.

Ceux de nos lecteurs qui auraient encore présent à l'esprit notre article de *Questions scientifiques* du 1er septembre dernier, pourront rapprocher ces chiffres de ceux auxquels, par une voie analogue, mais en s'appuyant sur des auteurs différents, arrivait M. Arcelin dans son mémoire approfondi sur les glaciers de l'époque quaternaire, par nous résumé. Ce sont des résultats à peu près identiques. Cependant M. Arcelin ne répugne pas à admettre plusieurs centaines de mille ans pour la durée totale de l'époque glaciaire ; mais l'homme, n'étant apparu, d'après lui, que vers la fin de la période qui a précédé la dernière et moindre extension des glaciers, la date de son apparition, calculée d'après des données analogues à celles qui précèdent, ne remonterait tout au plus qu'à une quinzaine de milliers d'années.

Encore est-il bien sûr que l'homme ait été témoin et peut-être victime des phénomènes glaciaires ? M. d'Acy, un anthropologiste et préhistorien dont nul ne saurait contester la haute valeur, nous avertit, dans un mémoire que nous analysons plus loin, « qu'il n'admet pas plus la théorie de l'homme préglaciaire que celle de l'anthropoïde passé à l'état d'homme, etc. (1). » Il est vrai que l'homme préglaciaire de M. Arcelin et de M. de Nadaillac ne serait antérieur qu'à la plus récente et moindre extension des gla-

(1) « *Les silex mesviniens et les silex préquaternaires des environs de Mons*, dans la *Rev. des quest. scient.* de juillet 1891, p. 119, *ad not.* et *Compte rendu* du congrès scientifique des catholiques en 1891.

ciers; il serait plus exactement *interglaciaire;* et cette opinion (1), M. Nadaillac l'appuie de preuves sérieuses. Cependant l'éminent préhistorien ne paraît pas considérer ces preuves comme absolument décisives ; car on lit en un autre point de son mémoire : «... rien, jusqu'à présent, ne permet d'établir avec quelque certitude l'existence de l'homme sur le nouveau continent, avant ou même pendant la période glaciaire ; et avec les données que nous possédons, c'est seulement au moment où cette période prenait fin que nous pouvons affirmer avec quelque sécurité sa présence. (2) »

On le voit, l'incertitude sur tous ces points est complète, comme l'observe en toute justesse le savant distingué dont nous analysons le mémoire. On ne peut assurément que s'associer à la pensée qu'il exprime en terminant et que nous répéterons après lui : « Certes les découvertes de notre génération placent bien haut (3) ce siècle aujourd'hui si près de sa fin ; mais le champ est encore vaste, et ceux qui nous remplaceront compléteront, il y a tout lieu de l'espérer, le merveilleux monument dont nos savants maîtres ont jeté les bases. »

V

SILEX « MESVINIENS » ET SILEX TERTIAIRES

Mesvin est une petite localité, peu connue, de la Belgique, dans laquelle un gisement de silex taillés ou soi-disant tels, fut découvert jadis par Neyrinckx. Depuis sa mort, le gisement, repris par M. Delvaux, géologue belge, a conduit ce savant à la construction de tout un roman géologique que M. d'Acy s'est donné la mission de réfuter.

D'autre part, il existe, aux environs de Mons, à Spiennes et à

(1) « Les plus récentes découvertes permettraient d'accepter l'existence de l'homme, sinon durant la première extension des glaciers, du moins durant les temps interglaciaires ; cet homme aurait donc été le témoin, peut-être la victime, de la seconde période de froid, moins importante que la première. Un jeune et déjà célèbre géologue, M. Boule, a prouvé l'existence en Amérique de ces deux périodes bien distinctes. Les grandes érosions du Mississipi et de l'Ohio supérieur, dit-il, apportent des éléments appréciables, etc. » *Loc. cit.*, p. 159.

(2) *Loc. cit.* p. 150.

(3) « Bien haut » incontestablement aux points de vue scientifique et industriel ; beaucoup moins haut assurément à d'autres égards.

Saint-Symphorien, certains dépôts de silex que MM. Cels et Mourlon qualifient de *préquaternaires* (autrement dit appartenant au tertiaire supérieur), et d'où ils concluent à l'existence de l'homme tertiaire, ces silex étant taillés visiblement de main d'homme. L'œuvre de M. d'Acy consiste ici à démontrer que ces dépôts appartiennent à l'étage quaternaire inférieur (1).

Quant aux prétendus silex *mesviniens*, de l'aveu même de M. Delvaux, ils ne se distinguent en rien de ceux dont la taille accidentelle est due à des chocs et éclatements produits par des causes naturelles. Mais, se fondant sur ceci qu'un anthropoïde récemment passé à l'état d'homme *(sic)* et plongé dans un état de bestiale sauvagerie, a *dû* exister, et que, par conséquent, il a existé ; qu'il a *dû* avoir besoin de se servir de ces pierres et que, par conséquent, il s'en est servi, il en conclut que ces silex ont servi à cette anthrépoïde récemment passé, etc.

On voit d'ici tout le parti que, une féconde imagination aidant, on peut tirer de pareille donnée. Dès lors qu'on prend pour point de départ une pure hypothèse en la tenant pour un axiome, il n'est pas de conséquence, si aventurée soit-elle, qu'on ne puisse plus ou moins logiquement en tirer. M. d'Acy renverse sans peine ce château de cartes. Il fait remarquer d'abord tout ce qu'il y a d'arbitraire et de vague dans l'attribution à des pierres éclatées d'un caractère consistant à n'en avoir aucun. Puis il constate que, parmi les silex de Mesvin, tous ne sont pas d'une cassure ou d'un éclatement aussi banal que l'expose M. Delvaux. Il s'en trouve quelques-uns, même relativement en assez grand nombre, qui sont visiblement des déchets de fabrication et attestent le travail de l'homme ; non pas à la vérité d'un homme *mesvinien*, conformément à la théorie de M. Delvaux, mais tout uniment, d'après la classification Mortillet, d'un homme *moustérien*, c'est-à-dire de l'époque, beaucoup plus récente, dite de Moustier. En effet, la faune fossile que renferment les alluvions de Mesvin, doit se rapporter au quaternaire récent, ne contenant aucun reste des types *Hippopotamus major, Elephas antiquus, Rhinoceros Merckii*, caractéristiques du quaternaire ancien. Au contraire, beaucoup plus nouveaux sont les types qui s'y rencontrent, tels que ceux-ci : *Ursus spelæus*,

(1) *Les silex mesviniens et les silex préquaternaires des environs de Mons*, dans la *Rev. des quest. scient.* de juillet 1891, et *Compte rendu* du Congrès scientifique international des catholiques en 1891.

Felis spelæa; Elephas primigenius, *Rhinoceros tichorinus*, *Equus caballus*, *Bos primigenius*, *Cervi megaceros* et *tarandus*.

M. d'Acy, sans attacher à la classification de M. de Mortillet l'importance chronologique que lui attribue son auteur, rapporte la faune des alluvions de Mesvin au commencement de l'époque dite de Moustier. D'où il suit que ceux des silex étudiés par M. Delvaux qui dénotent un travail intentionnel seraient, non pas, comme le voudrait ce savant géologue, antérieurs à l'époque acheuléenne ou chelléenne, mais certainement ultérieurs.

Voilà pour les silex soi-disant mesviniens.

Passons aux silex préquaternaires de MM. Cels et Mourlon.

De discussions successives auxquelles ils ont donné lieu à la Société d'Anthropologie de Bruxelles et à l'Académie royale de Belgique, il résulte un premier point fort important : les silex considérés ont bien été taillés intentionnellement, et le gisement dans lequel ils ont été trouvés se compose bien de sable et de conglomérats *landéniens*, c'est-à-dire appartenant à l'éocène inférieur, mais qui ne sont plus en place, comme le croyaient les savants qui les avaient étudiés, et *ont été remaniés*. Cette circonstance enlève une part considérable de leur importance aux conclusions de M. Cels reprises par M. Mourlon. Toutefois ce dernier ne se tient pas pour définitivement battu et attribue le remaniement du gisement landénien « à un nouveau mode de formation préquaternaire».

Résumer la savante discussion par laquelle M. d'Acy réfute cette dernière opinion, nous entraînerait au delà des limites de cette analyse. Disons seulement que, ici encore, le savant anthropologiste s'appuie sur la non-attribution à la base du quaternaire, en Belgique, des dépôts caillouteux à *Elephas primigenius* et à *Rhinoceros tichorinus*.

Dès que l'on cesse de considérer ces formations comme appartenant, en ce pays, à l'époque quaternaire la plus ancienne, aussitôt, dit M. d'Acy, « la classification des terrains apparaît très claire, et en tout point conforme aux faits observés non seulement en Belgique, mais encore dans le nord de la France (1). »

Une objection toutefois se présente, consistant en ce que ces silex taillés contenus dans des sables tertiaires remaniés, sont sans conteste du type moustérien : comment donc seraient-ils, ainsi qu'il

(1) *Loc. cit.*, p. 135.

résulte de la discussion de M. d'Acy, de l'étage inférieur du quaternaire, l'époque moustérienne étant, d'après M. de Mortillet, postérieure à l'époque chellienne ou acheuléenne.

A quoi M. d'Acy répond avec toute justesse que la contradiction signalée intéresse seulement la valeur chronologique attribuée par M. de Mortillet à sa classification, et constitue une preuve de plus du caractère artificiel et systématique de cette classification ; rationnellement c'est le gisement qui doit dater les silex, ce n'est pas aux silex à dater le gisement.

Les conclusions du savant mémoire de M. d'Acy se résument en ces trois points :

1° Le soi-disant *type mesvinien* doit être rayé de la nomenclature préhistorique, les silex qu'on a voulu y ranger étant simplement soit des cailloux naturels, soit des éclats ou déchets de taille ne remontant pas plus haut que l'époque dite de Moustier.

2° Les silex taillés tertiaires ou préquaternaires de M. Cels et de M. Mourlon appartiennent, en réalité, à l'étage quaternaire inférieur.

3° Et subsidiairement, ces derniers silex prouvent, une fois de plus, qu'on ne saurait établir, en ce qui concerne l'outillage humain de ces temps reculés, une classification chronologique générale d'après les types qui s'y rencontrent.

JEAN D'ESTIENNE.

LA PAROISSE SAINT-SULPICE

ET LA RÉVOLUTION

I

Au commencement de la Révolution, la paroisse Saint-Sulpice, qui passait alors et passe encore à juste titre pour l'une des premières de la capitale, avait à sa tête M. l'abbé Mayneau de Pancemont (1), qui l'administrait d'une façon fort édifiante, sacrifiant constamment son repos aux intérêts de ses paroissiens et sa fortune au soulagement des malheureux (2). Pendant toute la période qui précéda la constitution civile du clergé, la conduite de M. de Pancemont ne laissa à désirer en aucune façon. Jamais il ne refusa d'ouvrir son église aux nombreuses cérémonies qui alors avaient lieu fréquemment. C'est ainsi qu'on lui vit bénir les drapeaux de divers bataillons de la garde nationale, et rappeler aux soldats de la patrie le serment de défendre le roi, la loi, les personnes et les propriétés (3).

Une autre fois, ce fut l'évêque de Rodez, Mgr de Colbert, qui officia lors de la bénédiction des drapeaux du Gros-Caillou, et le futur évêque constitutionnel de Saône-et-Loire, l'abbé Gouttes, qui prononça un discours en faveur de la liberté (4).

Le district des Petits-Augustins ayant demandé une messe, le prêtre qui devait donner le sermon s'en trouva empêché par la maladie ; un laïc s'offrit pour lire le discours que son frère souf-

(1) Almanach royal de 1789.

(2) *Histoire du serment à Paris*, par M. de Jolly, page 25.

(3) *Histoire des événements arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution.*

(4) *Ibid.*

frant avait préparé. Il est permis de croire que ce discours fut légèrement modifié par ce prédicateur improvisé, qui ne craignit pas de faire un éloge de Voltaire, tant soit peu déplacé dans une église catholique. M. de Pancemont s'en étant plaint, le district lui fit exprimer ses regrets et adressa un blâme à l'orateur.

A peu de temps de là, on vit les religieux dominicains officier à un service solennel pour le repos de l'âme des citoyens tués au siège de la Bastille.

Deux événements assez particuliers arrivèrent à la fin de 1790. Tout d'abord ce fut M. Talma, le tragédien connu, qui vint demander à M. de Pancemont de bénir son union, ce à quoi le curé de Saint-Sulpice ne voulut pas tout d'abord obtempérer, alléguant la situation de comédien du futur époux (1).

Quelques jours après, un homme déjà célèbre et qui devait le devenir davantage dans la suite, Camille Desmoulins, se présenta également au curé de Saint-Sulpice pour se marier.

Le curé commença par objecter certaines opinions émises dans ses écrits et qui n'étaient pas d'une orthodoxie absolument stricte. Pourtant, après de nombreux pourparlers, Camille se confessa et fut marié, le 29 décembre 1790, par son ancien maître l'abbé Bérardier. Ce vénérable ecclésiastique fit aux jeunes époux une allocution si touchante, que Camille Desmoulins eut peine à retenir ses larmes. Ici se place une anecdote racontée de deux manières différentes. L'un des témoins du marié, Maximilien de Robespierre, aurait dit à voix basse à Camille : « Ne pleure donc pas, hypocrite (2) », tandis que M. Claretie place sur les lèvres du futur dictateur les paroles suivantes : « Pleure donc, puisque tu en as envie (3). » Néanmoins Robespierre oublia plus tard l'amitié qui l'avait lié à Camille Desmoulins, et ne se fit pas faute de l'envoyer à la guillotine quand il découvrit en lui un ennemi de sa politique.

Nous sommes parvenus au mois de janvier 1791, époque fixée pour la prestation du serment par les curés de la capitale.

Un électeur de Paris, M. Cérutti, avait déclaré qu'aucune paroisse ne tiendrait, si la paroisse Saint-Sulpice était ébranlée(4):

(1) *Histoire des événements arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution.*

(2) *Ibid.*

(3) Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins. *Étude sur les dantonistes,* par Jules Claretie.

(4) *Histoire du serment à Paris*, page 24.

c'est ce que parurent parfaitement comprendre les partisans du serment, qui firent tous leurs efforts pour entraîner le clergé de Saint-Sulpice et son premier pasteur. Mirabeau lui-même tenta, paraît-il, de le séduire en lui promettant de l'or, l'épiscopat, en un mot, tout ce qu'il pourrait souhaiter. La veille du serment, les officiers municipaux vinrent exposer à M. de Pancemont toutes les bonnes raisons que l'on pouvait faire valoir en faveur du serment.

Le 9 janvier, s'était réunie à Saint-Sulpice une foule considérable, partagée par des sentiments bien opposés : une partie était venue pour arracher au curé son serment ; une autre, pour le protéger en cas de besoin et écouter encore une fois sa parole (1).

Toup à coup l'on entendit ces mots : « Le voilà ! le voilà ! » C'était en effet M. de Pancemont, accompagné de ses coopérateurs, du maréchal de Mouchy, de M. de Juigné, et de plusieurs laïcs, prêts à le seconder (2). Le curé de Saint-Sulpice développa tranquillement et sans s'émouvoir la proposition suivante : « Quelle sera la réponse de notre conscience au jugement de Dieu ? » Quand il voulut regagner le chœur après son instruction, des clameurs se firent aussitôt entendre, et un grand nombre d'assistants réclama, mais en vain, le serment. Le pauvre curé, protégé ainsi que ses vicaires par les grenadiers de la garde nationale, eut les plus grandes peines du monde à se faire un passage. Arrivé à la sacristie, il se trouva mal (3).

Pendant ce temps, les représentants de la loi purent calmer la foule devenue menaçante (4). On parvint à jouer l'orgue et à dire la messe, à l'issue de laquelle le serment devait être prêté. Parmi les ecclésiastiques appartenant au service de la paroisse, aucun ne voulut obéir à une loi qu'ils considéraient comme schismatique. Neuf prêtres, pourtant, se soumirent ; mais ils étaient, pour ainsi dire, étrangers à Saint-Sulpice (5).

Le maire de Paris, M. Bailly, ayant appris les dangers courus par l'abbé de Pancemont, vint lui témoigner ses regrets, tout en lui faisant sentir qu'il avait eu tort de ne point obéir à la loi. De son

(1) *Histoire des événements arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution.*

(2) *Histoire du serment à Paris*, op. cit.

(3) *Histoire des événements* etc., op. cit.

(4) *Détail exact de ce qui s'est passé hier dans les églises de Paris au sujet du serment décrété par l'Assemblée nationale.*

(5) *Histoire du serment à Paris*, op. cit.

côté, la famille royale fit exprimer au curé la part qu'elle prenait à sa tristesse (1).

Par son refus de prêter le serment, le curé de Saint-Sulpice était considéré comme démissionnaire. En vain plusieurs paroissiens adressèrent-ils une pétition à l'assemblée nationale pour conserver M. de Pancemont ! « Les paroissiens de Saint-Sulpice », était-il dit dans cette pétition, « vous demandent avec les plus vives instances « la conservation de leur pasteur légitime. C'est une justice qu'ils « lui doivent, c'est un bienfait qu'ils sollicitent pour eux-mêmes, « c'est un service important qu'ils veulent vous rendre, puisque « c'est en effet vous servir bien essentiellement que de vous empê- « cher de faire un grand mal. Ce grand mal, il faut le croire, « n'a pas été dans votre intention... (2) »

Tant qu'il lui fut possible, M. de Pancemont demeura dans son église et y continua ses fonctions ; cela dura jusqu'à la semaine de la Passion. En effet, l'époque à laquelle le curé constitutionnel devait être installé, approchait.

M. de Pancemont ne voulait pas abandonner ses paroissiens, surtout au moment du temps pascal. Justement, le directoire du département prit un arrêté capable d'aider le curé de Saint-Sulpice dans ses vues. Cet arrêté disait que tout édifice que des particuliers voudraient destiner à réunir un certain nombre d'individus pour l'exercice d'un culte quelconque, aurait sur la principale porte extérieure une inscription destinée à indiquer son usage et à le distinguer des églises publiques, appartenant à la nation et dont le service était payé par elle. M. de Pancemont usa du droit qui lui était reconnu pour louer l'église des Théatins, située entre la rue de Beaune et la rue des Saints-Pères.

L'église devait être ouverte aux fidèles le 10 avril, dimanche de la Passion. Malheureusement, les catholiques fidèles ne purent jouir longtemps de la liberté qui leur était reconnue : on les insulta de toutes manières. Bientôt les choses arrivèrent à un tel point, que l'attention de la police en fut attirée. Le jeudi saint, on mit aux portes principales des piquets de gardes nationaux, qui, par leur conduite, parurent plutôt favoriser le désordre que vouloir le réprimer (3).

(1) *Histoire des événements*, etc., *op. cit.*

(2) *Pétition des paroissiens de Saint-Sulpice à l'Assemblée nationale.* Bibl. Carnavalet, 25,703, nº 8.

(3) *Histoire des événements*, etc., *op. cit.*

En vain Lafayette, animé de beaucoup de bon vouloir, mais mou, tenta d'interposer son autorité ; en vain Bailly essaya de faire entendre raison aux ennemis de la liberté, ce fut peine inutile. Le directoire du département, désirant faire respecter son arrêté, ordonna de placarder des affiches dans lesquelles il annonçait que l'église des Théatins avait été régulièrement louée et que les fidèles avaient le droit d'y assister aux offices ; les affiches furent lacérées.

De son côté, le curé constitutionnel de Saint-Thomas d'Aquin, sur la paroisse duquel était située l'église des Théatins, se plaignit fortement de la location de cette chapelle, alléguant que ceux qui la fréquentaient étaient des perturbateurs et des ennemis du culte national.

Devant de pareils actes, la municipalité ne trouva rien de mieux que de rompre l'acte de location.

Force fut à M. de Pancemont de chercher un autre asile. Il le trouva dans l'église des Irlandais, mais pour peu de temps,car il dut la quitter après de nouveaux désordres. Son zèle lui attira une grande hostilité : aussi dut-il abandonner les fidèles à son clergé, et s'éloigner de Paris, du moins momentanément (1). Il se retira à Bruxelles, d'où, le 10 mai, il adressa à ses paroissiens une lettre dans laquelle il leur donnait d'utiles exhortations et protestait contre l'élection du P. Poiret, à la cure de Saint-Sulplice (2). Ses vicaires avaient dû, après son départ, célébrer dans des oratoires privés ; puis, avec l'assentiment de la municipalité, ils avaient pu réunir les fidèles : aux Missions étrangères ainsi que chez les Dames du Saint-Sacrement et du Calvaire (3).

Après une absence de six mois, pensant qu'il serait moins en butte aux persécutions, M. de Pancemont revint à Paris, où il s'abstint de paraître dans les cérémonies publiques, bornant spécialement son ministère à publier de nombreuses instructions sur les principes fondamentaux de la foi et les grandes vérités de la religion.

(1) *Histoire des événements,* etc., *op. cit.*

(2) *Lettre de M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, à ses paroissiens.* Bib. Carnavalet, 25,703, n° 24.

(3) *Histoire des événements,* etc., *op. cit.*

II

Pendant que les prêtres insermentés exerçaient difficilement leur ministère, le clergé constitutionnel prenait possession de Saint-Sulpice. Le 30 janvier 1791, les électeurs furent convoqués à Notre-Dame pour nommer le curé de Saint-Sulpice. Conformément à la constitution, ils assistèrent à la messe, précédée d'un *Veni Creator* et suivie du *Domine salvam fac gentem, salvam fac legem, salvum fac regem.* Puis ils allèrent aux voix. Sur 488 votants, le P. Poiret, assistant général de l'Oratoire et supérieur de la maison de Paris, obtint 435 voix : il fut par conséquent déclaré élu (1).

Le dimanche suivant, à neuf heures, avant la messe, eut lieu, toujours en l'église métropolitaine, la proclamation du nouveau curé.

M. de Pastoret, président de l'assemblée électorale, prononça, à cette occasion, un discours dans lequel il vanta la sagesse de l'assemblée, qui avait ramené le christianisme aux heureux jours de son histoire, se récriant contre ceux qui osaient prononcer le mot d'impiété, quand ils parlaient des élections ecclésiastiques. Le P. Poiret répondit :

« Vous le voulez, Messieurs, mes chers et bien aimés frères : la « voix du Ciel se fait entendre. La primitive Église reprend ses pre- « miers droits, elle soupire après sa première splendeur. Si je cal- « culais mes forces, l'insuffisance de mes talents, les menaces, la « rage de la superstition, de l'hypocrisie, les fureurs d'une cause « criminelle et détestable, je serais tenté de suspendre les effets de « ma bonne volonté ; mais ce serait un scandale pour la nation, « pour l'Église, pour les amis éclairés de la Constitution. J'obéis, « *Ecce ego, mitte me!* comme Samuel, j'obéis ; parlez, votre servi- « teur écoute. Dieu sait que l'amour de la religion, l'esprit de « paix, le désir du bien de l'Église, sont les uniques motifs qui « m'animent. Vous m'assignez, Messieurs, pour l'exercice de mon « zèle une paroisse immense, sans pasteur aux yeux de la loi. Qui « ne peut douter que ce soit à la puissance civile à distribuer les « pasteurs selon le besoin ?.... C'est avec le code éternel de l'ordre, « l'Évangile à la main, que je me propose de travailler à rendre heu- « reuse cette paroisse que vous me confiez. A l'ouverture de ce « livre admirable, j'y trouve écrit, en lettres de lumière, lisibles

(1) Archives nationales, B. i. 5.

« et intelligibles à tout l'univers : Mortels, apprenez du Sauveur « des hommes à être doux et humbles de cœur. Vous êtes en société « sur la terre avec Dieu et avec les hommes. Adorez votre « Créateur et traitez-vous en frères; aimez-vous les uns les autres : « c'est ainsi que vous accomplirez la loi de Jésus-Christ.....

« Puissé-je, Messieurs, distribuer ces précieuses vérités aux « brebis que j'aime, que je chéris d'avance, leur sacrifier mon « temps, mon travail, ma vie même ! Que le Dieu de paix les réunisse « tous dans un même bercail, et qu'il n'y ait qu'un troupeau et un « pasteur ! *Unum ovile et unus pastor* (1). »

Les conseils ne manquèrent pas au P. Poiret pour le dissuader d'accepter ses nouvelles fonctions ; il ne voulut pas les écouter (2). Il gouverna Saint-Sulpice jusqu'à sa mort, le 16 juillet 1792, sans qu'aucun fait important se soit passé pendant son administration. Il fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Sulpice.

Au moment où il allait paraître devant Dieu, de pieux ecclésiastiques espérèrent le ramener à l'orthodoxie, mais ils furent écartés par les assermentés (3). Le premier vicaire de Saint-Sulpice, l'abbé Mahieu, fut élu curé par deux cent quatre-vingt-quinze voix contre deux cent vingt-quatre, dans l'assemblée électorale du 5 août 1792 (4).

Le seul fait un peu saillant que nous trouvions à dire sur M. Mahieu, est à l'avantage de ce prêtre assermenté. L'évêque métropolitain de Paris n'avait pas craint de donner l'institution canonique à un prêtre marié, élu à la cure de Saint-Augustin (5). Cet acte inspira une vigoureuse protestation à M. Mahieu et à trois autres curés constitutionnels de Paris : celui de Sainte-Marguerite, M. Lemaire; celui de Saint-Paul, M. Brugière, et celui de Saint-Séverin, M. Leblanc de Beaulieu (6), qui écrivirent, au mois de juin 1793, une protestation intitulée : RÉCLAMATION ADRESSÉE AUX

(1) Archives nationales, B. i. 5.

(2) Lettre au R. P. Poiret, prêtre de l'Oratoire, peu de jours après son élection à la cure de Saint-Sulpice. (Bib. Carnavalet, 25,703.)

Lettre au Père Poiret, supérieur de l'Oratoire Saint-Honoré, élu curé de Saint-Sulpice. (Bib. Carnavalet, 25,703.)

(3) *L'Oratoire et la Constitution civile du clergé*, par A. M. P. Ingold.

(4) Archives nationales, B. i. 5.

(5) Actuellement Notre-Dame des Victoires.

(6) M. Leblanc de Beaulieu, successivement curé constitutionnel de Saint-Séverin et de Saint-Étienne du Mont, évêque assermenté de la Seine-Inférieure, fut nommé, au Concordat, évêque de Soissons. Il se rétracta et laissa beaucoup de regrets dans son diocèse.

ÉVÊQUES DE FRANCE *par des curés de Paris contre l'institution canonique accordée par M. Gobel, évêque métropolitain de Paris, à un prêtre marié, élu à une cure de son diocèse.*

III

Quelques mois après, le culte constitutionnel était aboli et faisait place à celui de la *Raison*. La paroisse Saint-Sulpice ne fut pas exempte des saturnales de l'impiété, et voici ce que nous lisons à ce sujet dans les *Annales de la Religion*, journal des assermentés.

Dans l'église Saint-Sulpice, à Paris, Ceyrat, président de la Société Mucius Scævola, ministre du culte de la Raison, et aujourd'hui arrêté comme buveur de sang, s'écria un jour : « Me voilà « dans cette chaire où l'on a si longtemps menti au peuple sou- « verain en lui faisant accroire qu'il existait un Dieu. S'il existe, ce « Dieu, qu'il vienne et qu'un éclat de son tonnerre m'écrase. » Puis, regardant quelque temps le ciel d'un air de défi, ce scélérat ajouta : « Il ne tombe pas, donc son existence n'est qu'une chi- « mère (1). »

Après la Terreur, sous le Directoire et le Consulat, se succédèrent à Saint-Sulpice les fêtes décadaires, les fêtes civiles et patriotiques, les cérémonies des théophilantropes, des assermentés et des insermentés.

Parmi les cérémonies civiles, nous remarquons, pendant l'an VI, celles qui sont célébrées en l'honneur de la reconnaissance des époux, de la jeunesse.

Le 2 pluviôse de l'année suivante, fut fêté « l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français, dans le temple de la Victoire (2) ».

Le ministre de l'Intérieur avait été chargé de décorer l'édifice d'une manière digne de la cérémonie. Sur le frontispice, s'élevaient des trophées guerriers aux couleurs nationales, et, sur la porte, on pouvait lire ces mots :

AU DEUX PLUVIOSE

Jour d'effroi pour les traîtres et les parjures.

(1) N° 7, du 13 juin 1795.
(2) Saint-Sulpice.

Et plus bas :

Si dans la République il se trouvait un traître,
Qui regrettât les rois et qui voulut un maître,
Que le perfide meure au milieu des tourments.

Dans le centre du temple, s'élevait sur un autel le livre de la Constitution ; autour de l'autel, des parfums brûlaient sur des trépieds antiques. Au fond de la nef, avait été construit un vaste amphithéâtre, décoré par des trophées militaires, les statues de la République, de la Liberté et de l'Égalité. Dans la partie supérieure, cinq fauteuils pour les membres du Directoire exécutif étaient placés sur une estrade. A droite et à gauche de cette estrade, et de chaque côté de l'autel, des sièges étaient réservés aux ministres de la République, aux membres du corps diplomatique, aux juges, au Tribunal de cassation, à l'Institut national, à tous les corps constitués.

Les directeurs, précédés de leurs huissiers et accompagnés des ambassadeurs et ministres de la République, arrivèrent à onze heures. Aussitôt les élèves du Conservatoire chantèrent un hymne à la Patrie et exécutèrent une symphonie. Après un discours sur le 21 janvier par le citoyen La Révellière Lépaux, le président du Directoire, prononce le serment ordonné par la loi du 24 nivôse an III : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, je jure fidélité et attachement à la République et à la Constitution de l'an III. » Les autres directeurs, les autorités constituées, les défenseurs de la Patrie répètent : *Je le jure*. L'acte du serment est ensuite signé ; puis, après l'exécution de l'*Hymne du 21 janvier*, le Directoire se retire aux cris de *Vive la République* (1) ! Également pendant l'an VII, on célèbre au temple de la Victoire l'anniversaire du 14 juillet 1789 (2).

Trois jours avant le coup d'État du 18 brumaire, le Corps législatif donna à Saint-Sulpice une fête en l'honneur du citoyen Bonaparte, qui porta un toast *à l'union de tous les Français* (3).

La Convention vit naître deux cultes qui n'eurent qu'une existence des plus éphémères : celui de la Raison, inventé par Hébert et

(1) *Procès-verbal de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français.*

(2) Bibliothèque nationale, Lb. 42, 724.

(3) *Tableaux de la Révolution française*, par Schmidt, tome III, page 460.

Chaumette ; de l'Être suprême, patronné par Robespierre. Sous le Directoire, apparut la religion des théophilanthropes, ou adorateurs de Dieu et amis des hommes.

Les disciples de la nouvelle secte eurent le droit d'accomplir leurs cérémonies, concurremment avec les assermentés, dans le temple de la Victoire. Nous allons donner le compte rendu d'une de leurs fêtes, que nous avons eu la bonne fortune de retrouver. Cette fête fut célébrée le 5 pluviôse an VII en mémoire du rétablissement de la religion naturelle.

« Un père de famille ouvrit la cérémonie par l'hymne de la prière du matin ; un autre fit un discours dans lequel il exposa le principe de la religion de la Nature, l'historique de son rétablissement en France et ses avantages. On remarqua avec plaisir, parmi les ouvrages qui furent donnés à ce sujet, des *Réflexions du citoyen Révellière sur le culte, les cérémonies civiles et les fêtes nationales ;* l'*Anthologie* et les *Conseils d'un père de famille à son fils,* de François de Neufchâteau ; le *Précis de la vie des hommes illustres,* et autres livres propres à orner avec fruit la mémoire de la jeunesse. Quelques-uns des enfants couronnés récitèrent des fragments avec une énergie au-dessus de leur âge.

« Mais ce qui excita surtout une sorte d'enthousiasme à l'assemblée, qui était fort nombreuse, ce fut l'exécution d'une idée emblématique ou plutôt l'expression d'un vœu qui plaira à tous les amis de l'humanité, de la paix, de la philosophie.

« Cinq pères de famille, sans aucune décoration ni costume, entrèrent au milieu de l'assemblée et vinrent se placer sur les degrés au delà de l'autel de la Nature, la face tournée vers les assistants. Chacun d'eux portait une bannière ; toutes étaient égales ; on y relevait ces mots : sur la première, RELIGION ; sur la deuxième, MORALE ; sur la troisième, JUIFS ; sur la quatrième, CATHOLIQUES ; sur la cinquième, PROTESTANTS.

« Le chef de famille portant la bannière la Religion prit la parole et dit :

« Adorateurs de Dieu et amis des hommes, s'il est un jour où « l'on doive proclamer solennellement le respect pour toutes les « espèces d'opinions, c'est celui de la solennité qui nous ras- « semble.

« Donnons donc un grand exemple aux peuples que nous instrui- « sons, au siècle qui nous éclaire, à la postérité.

« Au nom de tous les hommes, soit qu'ils professent extérieure-
« ment un culte religieux, appuyé sur des dogmes divers et embelli
« par différentes cérémonies ; soit que, n'exposant aux regards
« publics aucuns signes visibles de la religion, ils se contentent
« de donner pour gage à la société la simple pratique des vertus,
« offrons ensemble à l'Éternel un hommage de reconnaissance,
« à la Nature un tribut d'admiration, reconnaissons solennellement
« que la Religion et la Morale sont les plus fermes appuis de la
« Société.

« En signe d'union et d'égalité, donnons-nous au nom de toutes
« les opinions le saint baiser de fraternité. »

« Il adressa ensuite un court hommage à l'Être suprême dans des termes analogues aux vœux qu'il venait d'exprimer. Puis, les cinq pères de famille s'étant embrassés, celui qui représentait la Religion réunit toutes les bannières en un seul faisceau, qu'il ceignit d'un ruban tricolore. Des larmes d'attendrissement coulèrent des yeux de toute l'assemblée, et les voûtes du temple retentirent d'applaudissements unanimes et spontanés (1). » Une *Société de la Religion naturelle du temple de la Victoire* annonça pour l'an IX, une série de fêtes religieuses et morales. Nous ne savons si toutes ces fêtes eurent lieu, mais elles offrent une si grande bizarrerie et une telle variété, que, pour en donner une idée, nous allons parler de celles indiquées pour le premier trimestre.

Vendémiaire 10. Au Théisme. — 20. A l'utilité des réunions religieuses et morales. — 30. Aux vertus de Marc-Aurèle.

Brumaire 10. A la mémoire de nos aïeux, de nos parents et de nos amis décédés. — 20. A la Morale universelle. — 30. A l'héroïsme de Guillaume Tell.

Frimaire 10. — A la Tolérance. — 20. Au Courage. — 30. A l'active bienfaisance de Vincent de Paul... (2).

Il est difficile de préciser à quelle époque exacte les assermentés et leur curé, M. Mahieu, reprirent leur culte.

En messidor an III, un document nous apprend que l'église Saint-Sulpice n'est pas rouverte au culte constitutionnel (3); mais, au commencement de l'an IV, elle l'est certainement. Voici, en

(1) Archives nationales, F. 19, 311.

(2) *Ordre des fêtes religieuses et morales qui doivent être célébrées pendant l'an IX par la Société de la Religion naturelle du temple de la Victoire.*

(3) *Tableaux de la Révolution française*, par Schmidt, tome II.

effet, ce qu'écrit, à la date du 2 novembre 1796, une Anglaise de passage à Paris :

«... Nous ne pûmes négliger la visite de l'église Saint-Sulpice... « Au moment de notre entrée, on y disait la messe devant une « assistance nombreuse et qui paraissait respirer la piété. Elle était « si recueillie, que nos regards indiscrets ne purent la distraire. Les « chapelles situées dans les bas côtés, et qui étaient pour la plupart « ornées avec luxe, avaient souffert de rudes atteintes des novateurs, « qui les ont à peu près dépouillées de tous les objets de valeur « qu'elles contenaient... la plus grande partie du trésor de Saint-« Sulpice a été fondue pour l'usage de la nation. Les objets que l'on « a voulu conserver, furent immédiatement transportés aux Petits-« Augustins, devenus un dépôt d'œuvres de curiosité. »

Notre voyageuse ajoute que les prêtres qui exerçaient le culte étaient des constitutionnels (1).

Mais, si le clergé assermenté avait le droit de célébrer ses offices dans l'église Saint-Sulpice, du moins ne devait-il y introduire aucun changement. De plus, il ne lui fut permis, du moins dans les premiers temps, que de se servir de la chapelle de la Sainte-Vierge. Mahieu se montrait, du reste, scrupuleux observateur des ordonnances ministérielles, et promettait de ne rien accomplir sans en avoir obtenu une permission expresse. Tout au plus sollicitait-il timidement la permission d'ajouter certaines ornementations les jours de fête (2).

Le 5 prairial an VI, eurent lieu à Saint-Sulpice les obsèques de M. Dubourg-Miroudot, ancien évêque *in partibus* de Babylone, qui avait prêté le serment. Cette cérémonie attira quelques évêques assermentés. Ceux-ci vinrent rendre les derniers devoirs à leur collègue, dont le principal mérite avait été d'assister Gobel dans un nombre important de sacres constitutionnels (3).

M. Mahieu s'occupait activement, sinon d'embellir, du moins de restaurer tant bien que mal sa paroisse. Le 8 floréal an VIII, il adresse une lettre au citoyen Chalgrin, membre de l'Institut national et architecte du Sénat conservateur : « Citoyen, lui écrit-il, « vous n'ignorez pas plus que moi que les fêtes nationales ne se

(1) *La France et Paris sous le Directoire.* Lettres d'une voyageuse anglaise, traduites par M. Albert Babeau, p. 69.

(2) *Lettres du citoyen Peyre, architecte, au ministre de l'Intérieur,* Archives nationales, F. 13, 871.

(3) *Annales de la Religion,* semestre de mai 1798.

« célébreront plus à l'avenir dans le temple de la Victoire. L'édi-
« fice que vous y avez fait construire dans le temps à cet effet par
« ordre du Directoire devient donc inutile. Il coupe ce temple,
« en ferme les principales issues, prive les citoyens de la jouissance
« d'un des plus beaux méridiens de l'Europe. Il nuit à la salubrité
« de l'air, il interrompt la circulation, et ne laisse aux catholiques
« qu'un quart du local que l'arrêté des consuls leur a laissé en
« entier pour le libre exercice de leur culte. »

Le curé constitutionnel ajoute que les citoyens murmurent, qu'ils risquent d'être volés en traversant le passage étroit qui sert d'entrée et de sortie. La plupart d'entre eux n'a pas pu pénétrer dans l'église aux dernières fêtes de Pâques, et, parmi ceux qui ont pu trouver une place, certains ont perdu leur montre, qu'on *leur a filoutée.* »

De plus, M. Mahieu fait tous les soirs, plutôt deux fois qu'une, la visite des bâtiments, tant il redoute le feu (1). Il ne voudrait pas voir se renouveler l'incendie qui a eu lieu dans l'église peu de temps auparavant (2).

La demande du curé constitutionnel fut favorablement accueillie par le ministre de l'Intérieur, qui, dans sa lettre du 29 prairial an VIII, autorisa le citoyen Chalgrin à démolir les amphithéâtres construits dans le temple de la Victoire et à employer les matériaux pour les travaux relatifs à la fête du 14 juillet.

Aussitôt que cette décision lui fut connue, M. Mahieu s'empressa de remercier le ministre ; puis, enhardi par ce qui lui avait été accordé, il demanda de nouvelles améliorations. L'enlèvement des charpentes qui vient d'être opéré, laisse en effet des trous en évidence, soit dans les carreaux, soit dans les murs ; d'un autre côté, beaucoup de dégâts, faits pendant la Terreur, subsistent encore. Le curé sollicite l'autorisation de réparer ces dégradations. Il termine ainsi sa lettre : «... Il ne nous est pas permis, Citoyen
« Ministre, de porter nos vœux plus loin ; mais vous y mettrez le
« comble, en daignant accueillir la proposition que nous avons
« l'honneur de vous faire de poser la première pierre de l'autel que
« nous allons élever au Dieu qui nous appelle à de si hautes desti-
« nées. Cet hommage serait digne de sa grandeur ; il rapprocherait
« de cet Être grand tout ce qui en est le plus digne parmi les

(1) Archives nationales, F. 13, 871.
(2) 14 brumaire an VII.

« humains, un rang distingué, uni à des talents plus éminents « encore (1). »

Nous ne savons quelle suite fut donnée à cette demande. Toutefois, le 22 vendémiaire de l'année suivante, M. Mahieu adresse une nouvelle supplique au ministre de l'Intérieur : il lui explique que, depuis qu'il est curé, et surtout depuis qu'il a repris possession de la paroisse constitutionnelle, ses efforts ont tendu à réparer les parties endommagées de son église. Pour le moment, il désire rétablir l'autel, qui jadis se trouvait à l'entrée du chœur, et qu'un immense amphithéâtre, qui n'existait plus, avait fait disparaître. Pour cet objet, M. Mahieu serait heureux que le ministre lui permît d'employer quelques morceaux de marbre de couleur, formant une cloison à l'extrémité du chœur. Ce ne serait du reste qu'un bien, attendu que la suppression de cette cloison ajouterait à la beauté de l'édifice. Si le ministre autorise ce déplacement, M. Mahieu se charge de faire reconstruire l'autel par des citoyens de l'arrondissement dont il connaît le zèle.

Le ministre, après avoir fait prendre quelques informations, donna l'ordre au citoyen Legrand, architecte des *monuments réservés sous le rapport des arts,* de permettre les changements demandés : « Le citoyen Mahieu, ministre du culte catholique qui « s'exerce à Saint-Sulpice, demande à employer au revêtissement « d'un hôtel (*sic*) qu'il fait construire dans le chœur de cette église « les parties de marbre de couleur qui forment cloison à l'extré- « mité du même chœur. Comme il résulte des rapports donnés par « le citoyen Peyre, votre prédécesseur, que la suppression de cette « cloison ne portera aucun préjudice au monument, vous pourrez « permettre au citoyen Mahieu de la faire exécuter à ses frais, à la « charge de pourvoir à tous les raccordements nécessaires et de ne « faire aucun changement qui puisse nuire à la beauté de l'édi- « fice (2). »

Si les catholiques fidèles n'avaient pu continuer à fréquenter l'église paroissiale, du moins se rendaient-ils avec assiduité dans l'église de « l'Instruction chrétienne ». On les y vit notamment assister en 1797 à la procession de la Fête-Dieu (3). Quelque temps après cette procession, M. de Pancemont, qui avait obtenu sa radiation définitive sur la liste des émigrés, revint à Paris, où

(1) Archives nationales, F. 13, 871.
(2) Archives nationales, F. 13, 871.
(3) *Annales catholiques*, tome IV, page 48.

il célébra sa rentrée en chantant la grand'messe et en faisant le prône (1).

Cette situation dura jusqu'au Concordat. M. Mahieu dut alos se retirer ; il était loin d'être riche. Sa détresse fut même si grande, que le préfet de la Haute-Garonne lui écrivit pour le prier d'accepter quelques louis et une pension mensuelle de cinquante francs (2). Nous espérons qu'il rétracta son serment schismatique, mais nous n'avons trouvé sur ce point aucun renseignement. Toujours est-il que l'on doit reconnaître, pour ne pas manquer à la justice, que son administration fut très correcte.

M. de Pancemont fut appelé, au Concordat, à diriger le diocèse de Vannes ; il y laissa beaucoup de regrets, et des regrets fort mérités.

Les événements si variés qui s'accomplirent sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution, font vivement ressortir ce que fut alors la lutte religieuse.

D'abord nous voyons la scission produite entre les catholiques : ceux-ci (de bonne foi, nous l'espérons), mal instruits de leurs devoirs, suivent les constitutionnels sous la sauvegarde de la loi ; ceux-là, forcés de se cacher, sont en butte aux tracasseries, aux outrages, à la persécution, pour accomplir fidèlement leurs devoirs religieux. Puis tout culte, même le culte assermenté, aboli et faisant place aux odieuses saturnales de la déesse Raison.

Quand enfin, après la Terreur, on eut le droit, bien relatif pourtant, de penser avec liberté, les catholiques revinrent aux autels abandonnés ; et, s'ils demeurèrent quelque temps encore désunis, le Concordat ne tarda pas à remettre dans la bonne voie ceux qui n'auraient jamais dû la quitter ni abandonner leurs frères fidèles.

EMMANUEL DE BEAUFOND.

(1) *Annales catholiques*, tome IV, page 85.
(2) *Annales de la religion*, tome XV, page 525.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Les États libres de Romans. — II. L'agitation ouvrière. — III. Les idées.

I

LES ÉTATS LIBRES DU DAUPHINÉ

C'est aux États libres du Dauphiné que nous donnons la première place dans cette revue du mouvement social. Ils la méritent vraiment. Les discussions bruyantes de la Chambre sur la politique irréligieuse du gouvernement qui s'engageaient au moment de leur réunion, leur auront peut-être fait quelque tort auprès de l'opinion publique. Comme toujours, les incidents tumultueux, mais stériles de la vie publique, prennent le pas sur des manifestations d'une plus longue portée. Nous laissons se dessiner sans y prendre garde un mouvement d'idées qui, s'il est conduit avec autant de fermeté que de persévérance, peut à la longue exercer sur notre constitution politique une influence profonde.

En 1889, nos lecteurs n'en ont pas perdu le souvenir, des assemblées provinciales s'étaient tenues dans toutes les régions de la France. Plus ou moins représentatives suivant l'état d'esprit du pays dans lequel elles se réunissaient, elles n'en avaient pas moins accusé d'une manière significative le discrédit dans lequel tombait une constitution sociale, fruit des erreurs et des préjugés du siècle dernier.

La première de ces assemblées s'était réunie à Romans, en souvenir des états du Dauphiné qui, un siècle auparavant, y avaient siégé à la veille des États-Généraux. Ces États avaient montré les trois ordres divisés sans doute sur plus d'une question, mais tous les trois unis sur la ferme volonté de réaliser les réformes dont l'expérience avait montré la nécessité.

Une commission permanente avait été élue à la suite de l'assemblée, de novembre 1888, avec mission d'en préparer une seconde ayant un caractère encore plus nettement représentatif. C'est grâce aux efforts de cette commission que les États de Romans ont pu se réunir de nouveau les 12 et 13 décembre 1891.

Dans une telle assemblée, trois points sont à considérer : l'organisation, les hommes, les délibérations, avec les vœux qui ont été adoptés. Qui aurait assisté aux séances de Romans leur aurait trouvé une physionomie très différente de celles un peu banales que présente la plupart des congrès catholiques. Ils peuvent siéger dans des villes très diverses, mais ces villes leur fournissent plutôt des spectateurs que des acteurs, et parmi ces derniers se retrouvent presque toujours les mêmes personnages, fort honorables, du reste, mais, plutôt hommes d'œuvres qu'autorités sociales. Ici il n'en était pas de même, les membres des États appartenaient tous au pays et parmi eux se rencontraient des représentants de toutes les classes, membres de l'ancienne aristocratie, prêtres, délégués des associations professionnelles, industrielles ou agricoles, qui se trouvent en très grand nombre dans la région. Les organisateurs des États s'étaient, en effet, adressés à toutes ces associations, quel que fut leur esprit. Ils leur avaient demandé de venir, non pas en masse, ce qui eut occasionné facilement des débats tumultueux, mais d'envoyer un ou plusieurs délégués, porteurs des vœux que leurs mandataires auraient exprimés. Dans un pays où le parti révolutionnaire s'est fortement implanté, et cela, depuis de longues années, la tentative ne manquait pas de hardiesse ; le résultat a une fois de plus justifié le vieux mot du poète latin devenu maintenant proverbial. Les associations socialistes ont été touchées de l'invitation qui leur était adressée ; plusieurs d'entre elles ont envoyé des délégués qui, dépaysés sans doute par le milieu un peu nouveau dans lequel ils se trouvaient, se sont abstenus de toute déclamation, de toute interruption bruyante, et quand ils en ont eu l'occasion, ont exprimé leurs opinions avec une parfaite modération.

En face des délégués des syndicats ouvriers, siégeaient des représentants de la grande industrie, qui compte plus d'un centre important dans la région, mais l'agriculture avait fourni un nombre considérable de membres, car les syndicats agricoles s'y sont développés avec plus de succès peut-être que dans les autres pays de la France. Les conservateurs contre lesquels l'accusation d'inertie est devenue de style, en ont pris l'intelligente initiative. Des petites

communes même en sont pourvues, et quelques-uns de ces modestes syndicats arrivent à un chiffre d'affaires de cent mille francs par an. Piqués par cet exemple, les républicains à leur tour ont voulu s'engager dans la même voie; mais ils n'ont pas su donner à leurs associations, une direction aussi utile, aussi largement conçue que celle donnée par leurs rivaux aux leurs.

La physionomie caractéristique de Romans était donc d'être une assemblée représentative, et non pas une assemblée catholique, comme aurait pu le faire croire la présence de trois évêques qui y assistaient, Mgr Cotton, évêque de Valence, Mgr Fava, évêque de Grenoble, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier ; ce dernier appartenant au Dauphiné par sa naissance, les deux autres, titulaires des évêchés qui se trouvent compris dans la vieille province, divisée maintenant en plusieurs départements, et avec le morcellement de laquelle notamment ont été formés la Drôme et l'Isère. Ils figuraient là comme leurs prédécesseurs dans les assemblées provinciales que l'ancien régime expirant avait eu l'intelligence de créer ; elles demeureront, ces dernières assemblées, comme l'éternel témoignage des forces sociales, des intelligences politiques, des dévouements désintéressés au bien public, que renfermait la vieille France sur le point d'être désorganisée par les sophismes des légistes, décimée par la hache des Jacobins. La présence de ces évêques ne donnait donc pas plus aux États de Romans le caractère d'une réunion religieuse, que celle de Mgr Freppel sur les bancs de la Chambre ne transformait cette dernière en assemblée catholique.

Il est de mode aujourd'hui de répéter que l'Église est indifférente aux diverses formes du gouvernement, sans ajouter qu'elle ne saurait l'être à la manière dont ces gouvernements se conduisent à son égard, sans observer encore que leur origine, l'esprit des hommes qui les composent, les principes auxquels ils obéissent dans leurs manifestations politiques, déterminent d'une manière quasi fatale cette attitude, et de petites finesses diplomatiques ne sauront certes pas la modifier ; elles se briseront contre une force des choses qui a déjà fait envoler tant de sottes et aveugles illusions. Combien pourrait-on dire mieux encore, que l'Église ne saurait nous donner une doctrine sur le meilleur mode de constituer la représentation d'un pays. La solution de cette question dépend des traditions de la race, des exemples donnés par les nations prospères, des nécessités en face desquelles on se

trouve, des dangers auxquels il faut parer, des ressources qu'offre telle ou telle époque. Nous ne voulons pas engager à ce propos une discussion qui nous mènerait loin, et à de grosses conclusions, toutefois nous devons l'observer : si l'assemblée de Romans avait voulu prendre un caractère catholique, elle aurait éloigné d'elle un grand nombre des associations ouvrières qui ont pris part à ses travaux, et l'idée qu'elle s'est préoccupée de lancer, aurait quelque peu risqué de perdre de son succès ; car elle intéresse tous les Français, tous ceux qui ont des intérêts à défendre, des droits à revendiquer, et cela à quelque opinion qu'ils appartiennent.

Parlons maintenant des hommes. Le président de la réunion était M. le marquis de la Tour du Pin, descendant d'une des plus illustres races dauphinoises. C'est une des figures de notre époque qui en compte si peu, tant les caractères perdent leur relief, les physionomies se coulent dans le même moule. Brillant soldat, il a pris une belle part aux grandes batailles de Metz qu'il a racontées dans un livre plein d'enseignements ; c'est lui-même qui, dans la sanglante journée du 18 août, alla supplier le général Bourbaki de lancer la garde contre l'armée prussienne que nos héroïques efforts avaient déjà fortement ébranlée ; l'intervention de ces magnifiques régiments l'aurait vouée à une défaite certaine, le général Bronsart de Sellendorf l'a avoué plus tard dans une réunion d'officiers étrangers qui suivaient les grandes manœuvres de l'armée autrichienne. Ayant été un des fondateurs de l'Œuvre des Cercles, il a pris au mouvement social de notre époque une part importante par son action comme par ses écrits ; les illusions qui aveuglent tant de généreux esprits n'ont pas eu de prise sur lui. Pénétré du droit historique, il est resté fidèle à la tradition française ; en même temps, nul n'a su mieux que lui comprendre quelles mesures imposait l'évolution économique dont nous sommes les témoins. Il a enfin un dernier titre : c'est un grand patron, puisqu'il est administrateur de la Compagnie de l'Est. Celle-ci, on le sait, a toujours manifesté un souci éclairé du sort de ceux qu'elle employait et, entre autres formes, ce souci s'est montré par l'importance qu'elle attachait à créer des familles professionnelles, c'est-à-dire, à prendre comme employés les fils de ceux qu'elle occupe déjà à son service. Le Dauphiné compte encore d'autres grands noms ; leurs porteurs assistaient aux États. Nous nommerons, parmi eux, M. le marquis de Virieu, gendre du duc de Noailles, dont la famille a compté tant d'hommes distingués, tels

par exemple que l'ancien membre de l'Assemblée constituante, et en même temps, un des héroïques défenseurs de Lyon, celui ensuite qui fut lié avec Lamartine d'une vive amitié; le marquis d'Albon, vieille souche dont sont sortis tant de rameaux vigoureux. La grande industrie n'était pas moins brillamment représentée : des hommes tels que M. Léon Rostaing, de Montgolfier, les célèbres papetiers de l'Ardèche ; De Lafarge, dont le père fut un type d'autorité sociale et de dévouement patronal ; Chaper, Laffumat et Alph. Giraud, chez lequel se passa le drame sanglant de Châteauvillain. Nous serions injustes, si nous ne mentionnions pas la commission d'organisation, dont la cheville ouvrière a été son secrétaire-général, M. de Gailhard Bancel ; c'est grâce à lui qu'une entreprise aussi compliquée a pu être menée à bonne fin.

Disons un mot maintenant des délibérations de l'assemblée. Le Dauphiné, quoique hérissé de montagnes et d'un climat sévère dans les hautes vallées, se rapproche tout à fait du Midi par le nombre d'orateurs qu'il fournit : aussi ne manquèrent-ils pas à Romans. MM. Jacquier, Boyer de Bouillane, César Caire, Dalbanne, Mgr Cotton, y prirent tour à tour la parole avec un grand succès. Nous accorderons une attention particulière au discours de Mgr de Cabrières ; il a traité en effet d'un sujet délicat pour un prélat, du Concordat.

Nécessité « douloureuse » du Concordat, *acte héroïquement sauveur*, suivant la parole de Pie VII, à l'heure où il fut conclu ; conséquences du Concordat « dont les bienfaits sont surtout composés des malheurs qu'il a épargnés à l'Église et à la France; enfin, question brûlante et délicate entre toutes, avenir du Concordat. Tel a été le cadre de cette belle harangue. Nous en citerons quelques passages, notamment ceux où l'orateur précise le caractère de cette assemblée et la raison d'être de la présence des membres du clergé, enfin celui où il examine quel peut être l'avenir du Concordat.

« Commencée à Romans, *la commémoraison* des États s'est renouvelée sur toute la surface du pays. Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, on a repris en mains ces *cahiers*, jaunis par le temps, qui gardaient le dépôt de tant d'idées justes et vraies, de tant de vœux sages et élevés ; on y a admiré la loyauté, la bonne foi, le talent, la prévoyance de ces députés des Trois États, qui voulaient sans doute remédier aux abus de l'absolutisme royal, mais qui croyaient sincèrement la nation capable de se réformer

elle-même, sans sortir de ses traditions et sans renier ni ses serments ni son baptême.

Et parce que la centralisation administrative comprime avec excès les forces individuelles et la vie locale, les esprits vraiment amis de la liberté ont repris partout, en France, le désir de reconstituer les Assemblées provinciales des *États libres*, qui donneraient à chaque région une voix forte et indépendante, capable de se faire entendre et respecter.

. . . . . .

« Dans un appel si large, vous ne pouviez exclure le clergé. Seul, après la ruine de la noblesse et la transformation totale du tiers-état, il garde l'unité, la cohésion qu'il tient de son indestructible hiérarchie ; seul, il est encore debout, sans que les changements survenus dans sa fortune ou son influence, aient modifié son caractère ou diminué l'importance de son rôle social.

. . . . . .

« Deux opinions sont en présence, l'une en dehors de l'Église, l'autre dans le sein même de l'Église.

« En dehors de l'Église, deux courants sont en présence : l'un, libéral et logique, tend à amener la rupture de tous les liens officiels entre l'Église et l'État. Les rapports étaient concevables, légitimes, nécessaires, quand l'État était catholique ; ils ne doivent plus substituer, maintenant que l'État est athée, comme la loi. Les rapports répondaient à une situation qui n'existe plus, qui ne renaîtra jamais. L'humanité ne rétrograde pas, son enfance a été religieuse. Sa maturité doit être affranchie.

« La sécularisation doit être un devoir pour les États. La conscience individuelle doit être laissée à elle-même.

« Un autre courant, qui se rencontre surtout dans les sphères politiques, veut, au contraire, le maintien strict et rigoureux du Concordat. C'est un moyen de gouvernement. Par là, on prolonge et on aggrave la servitude de l'Église particulière dont on s'est fait le tuteur, et l'on atteint même l'Église universelle dont on paralyse l'action.

« Dans l'Église, trois courants se dessinent assez nettement. On a entendu les rédacteurs de l'*Avenir* indiquer aux jeunes générations une solution que Lacordaire formulait ainsi : *C'est l'affranchissement, c'est la fin de la servitude.*

« D'autres, persuadés que l'Église et l'État peuvent marcher de concert, voudraient tout conserver pourvu qu'ils aient la certitude d'une observation complète, c'est-à-dire loyale, du Concordat.

« Enfin, ceux qui sentent peser sur leurs épaules le fardeau de responsabilités devenant de plus en plus lourdes, se tournent vers le vicaire de Jésus-Christ et demandent à sa sagesse de leur indiquer la route à suivre.

« Pour moi, Messieurs, vous n'attendez pas que je vous indique avec certitude cette route, mais il me sera bien permis de dire que tout en étant des évêques, des prêtres, nous sommes aussi des hommes ayant des sentiments de dignité et d'honneur auxquels il n'est pas permis de toucher. Jésus-Christ commande bien l'obéissance, mais ce n'est plus obéir que de supporter toutes les injures. Les paroles de Mirabeau me reviennent ici à l'esprit : *Nous leur avons pris l'argent, mais ils ont gardé l'honneur*, disait-il des prêtres persécutés. »

Substitution d'un mode de représentation assurant la défense de tous les droits aussi bien des plus humbles que des plus élevés à celui qui donne le gouvernement à quelques politiciens sans responsabilité, sans compétence, élus au hasard, traitant la France en pays conquis, considérant dans le pouvoir non pas le protecteur de tous, mais un instrument de domination pour réduire à néant toutes les autorités naturelles; — décentralisation réelle, mettant un terme à ce coûteux et énervant débordement de bureaucratie qui étend sans cesse l'action de l'État, envisage avec méfiance toute initiative des citoyens, tous ceux disposant encore de quelque influence, et veut ramener la société à un même niveau, de telle sorte qu'en face de cet État envahisseur, prodigue, besogneux et tyrannique, il n'y ait plus que des individus, véritables grains de poussière ; — liberté d'association permettant le groupement et la défense de tous les intérêts professionnels, assurant la défense de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement, donnant à la charité privée, aujourd'hui entravée par mille absurdes règlements administratifs, toute liberté de prendre son essor, tels ont été les principaux vœux émis.

Nous donnons ceux de la commission industrielle ; ils offrent cette particularité, qu'ils ont été votés à la fois par des patrons et des ouvriers.

Le premier juin, l'assemblée avait déclaré que les syndicats mixtes étaient l'expression la plus complète de l'accord entre patrons et ouvriers, mais qu'à leur défaut, il fallait encourager la formation de syndicats patronaux et de syndicats ouvriers distincts.

La Commission émit ensuite les vœux :

1° Que, pour créer le représentation professionnelle, on constitue des *Chambres syndicales libres*, formées par des délégations des syndicats patronaux et des syndicats ouvriers, et fonctionnant comme conseil d'arbitrages permanents ;

2° Que *le repos du dimanche* soit observé partout, notamment dans les chemins de fer ;

Ce repos a été consenti par les Compagnies, mais il est empêché par l'État, au nom d'intérêts soi-disant supérieurs, bien entendu !

3° La *limitation des heures de travail des femmes par semaine :* la réglementation par jour étant à peu près impossible à cause des roulements à établir dans certains ateliers ;

4° La limitation du travail des adultes par les syndicats ;

5° L'*assurance contre les accidents rendue obligatoire,* mais cette assurance sera faite par les syndicats mixtes.

La Commission, on le voit, a nettement répudié le principe de l'assurance par l'État, principe qui conduirait à la ruine de la France : quant à l'assurance obligatoire en elle-même, elle est aujourd'hui fort à la mode ; il semble que ces deux mots possèdent une vertu magique. Or, ce qu'il y aurait encore de plus utile au point de vue des accidents, ce serait de simplifier la procédure, de telle sorte que les victimes puissent se faire immédiatement rendre justice, car les ouvriers, dans le cas où les procès s'engagent, obtiennent toujours des tribunaux des indemnités très élevées. Cette institution présente encore à nos yeux un autre écueil, c'est qu'avec les dispositions actuelles de l'État français, jaloux de toute association autonome, et désireux d'absorber la plus grande somme d'argent possible, celui-ci s'efforcera de mettre la main sur les caisses constituées par des réunions de patrons et d'ouvriers. Le projet de loi de M. Constans sur les retraites ouvrières nous édifie pleinement sur ses intentions. Nous ne devons pas non plus voter une loi ou établir une institution quelconque, sans rechercher quelles conséquences indirectes elle pourra produire, ce que malheureusement la plupart de nos législateurs actuels se gardent de faire. Ils n'envisagent que le présent, et toujours préoccupés de leur popularité électorale, ils cèdent à un courant passager dont eux-mêmes, par leur faiblesse, contribuent à augmenter la force, et qui pourra un jour leur causer plus d'un regret : ainsi le jour où l'assurance obligatoire contre les accidents sera décrétée, on se demandera pourquoi cette même obligation ne devra pas s'étendre à d'autres

cas bien plus nombreux. Alors dans cette voie s'engloutiront bientôt les finances de l'État, qui sera transformé en banquier universel, en même temps que disparaîtra l'esprit d'initiative et de responsabilité sans lequel une nation ne devient qu'un corps inerte.

Liberté d'association pleine et entière, voilà à nos yeux ce qui serait supérieur à tous ces projets compliqués. Elle donnerait des résultats dont les *Trades-Unions* en Angleterre, dont les syndicats agricoles en France, bien qu'étouffés encore par une législation défiante, dont les maisons d'éducation libre, en dépit de la jalousie de l'Etat, nous permettent d'apprécier la grandeur.

Les États de Romans constituent, en définitive, une manifestation d'une haute portée ; elle vise droit le plus grand danger qui nous menace. Nous entendons jouer beaucoup d'airs de flûte sur la démocratie ; sagesse de la démocratie par ci, générosité de ladite démocratie par là, régénération de la société par le triomphe des nouvelles couches pleines d'une sève généreuse, d'un autre côté. Il semblerait, à entendre tous ces airs modulés sur un ton lyrique, que le triomphe de la démocratie constitue un fait absolument nouveau; or, ceux qui le disent, oublient l'histoire. La démocratie a déjà existé ; là où elle a régné sans contre-poids, elle a amené, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, la domination d'une classe qui implante son règne funeste sur la ruine des autorités naturelles battues de toutes parts en brèche. Suivant le mot énergique d'Aristophane, traçant le portrait de Cléon, cette classe fait le chien couchant auprès du peuple ; elle persuade à la foule que seule, elle doit compter pour quelque chose, que seule elle est la maîtresse absolue, et sous prétexte d'établir la liberté, elle fait litière de toutes les libertés. Tel a été son caractère, tel il se retrouve encore aujourd'hui. Il s'est même encore aggravé, depuis que la démocratie a pour maîtres des Jacobins plus ou moins francs, plus ou moins conscients, mais tous marqués au même trait: le fétichisme d'un dogme aux pieds duquel ils sacrifient tout. Le jour où le nombre souverain a parlé, il a créé le droit, rien n'existe en dehors de sa volonté toute puissante, il régit tous les intérêts de la société, aussi bien les intérêts privés que les intérêts publics. Il ne reconnaît pas de loi supérieure devant les préceptes divins de laquelle il serait obligé de s'incliner, et si vous songez que la majorité de cette foule sort de familles instables où elle n'a pas été dressée au respect de la première des autorités, celle du père, où l'éducation n'a pas corrigé les manifestations du vice ori-

ginel, vous serez convaincu sans doute que nous sommes menacés par le pouvoir le plus absolu, le plus dangereux, le plus infatué de sa puissance, qui ait jamais existé. Or, la constitution d'une représentation qui assurera la défense de tous les droits et de tous les intérêts, représentation appelée justement professionnelle, démolit ce dogme de la souveraineté du nombre. Elle affirme qu'il existe en dehors des pouvoirs poliques issus de la foule, un terrain sur lequel les intéressés ont le droit d'élever la voix et de se mouvoir librement. Avant de faire les affaires des autres, ils ont le droit de faire les leurs. Elle mine la domination des politiciens, elle tend à soustraire la nation à l'action de la bureaucratie. En un mot, pleinement réalisée, elle fera de la nation un organisme vivant au lieu d'être une matière inerte mue par un ressort d'en haut. L'idée, de plus, a certes de quoi séduire tous ceux qui ont des droits à défendre, des intérêts à sauvegarder, c'est-à-dire tous ceux qui travaillent, tous ceux qui possèdent.

Toutefois, ne nous faisons aucune illusion. L'idée de cette représentation peut être réalisée d'une manière plus ou moins complète, suivant des formes qu'il ne nous appartient pas d'exposer ici dans tous leurs détails ; mais elle n'en menace pas moins le pouvoir de la classe qui occupe aujourd'hui toutes les avenues de la vie publique, et celle-ci n'est pas d'humeur à se laisser dépouiller de l'influence et des richesses qu'elle sait exploiter avec un art consommé. Nous devons donc lancer une pareille idée avec une persévérance et une énergie qui sauront ne s'effrayer d'aucun obstacle ; une volonté tenace saura seule faire tomber les barrières qui se dressent encore devant nous. Partout, du reste, où un pareil programme a été exposé, il a frappé les esprits, il a conquis des adhésions dans des rangs même où les principes traditionnels sont envisagés avec défaveur.

Courage et espoir, telle est donc la conclusion qui se dégage des États libres de Romans.

II

L'AGITATION OUVRIÈRE

Entretenue soigneusement par une catégorie d'hommes qui y voient le moyen de gagner un siège de député ou même moins, l'agitation ouvrière ne discontinue pas ; de toutes parts, des grèves

éclatent, des réunions se tiennent, des réclamations sont formulées. Mineurs, cochers, conducteurs, et employés d'omnibus, rampistes, bûcherons, ouvriers de la manufacture des tabacs, portefaix, tous ont, depuis quelque temps, attiré l'attention de l'opinion publique. La grève des mineurs qui avait un instant menacé de prendre de si graves proportions est maintenant terminée. Nous n'en dirons rien, sinon que la vraie cause de son existence commence à être nettement aperçue ; elle a été fomentée par un syndicat qui avait à sa tête un politicien fort expert dans l'art de remuer une foule ouvrière. Les lauriers de Basly que la grève d'Anzin avait mis en lumière, troublaient son sommeil; lui aussi, il a voulu avoir sa grève, afin d'obtenir ensuite la même récompense. Il a eu la première, et un député du Pas-de-Calais, ayant eu l'idée de mourir fort à propos, il se prépare à recueillir la seconde, car sa candidature est posée à l'élection partielle que la dite mort rend nécessaire.

Ces grèves se présentent avec un caractère presque identique ; les ouvriers ont des réclamations à formuler, elles sont absolument justifiées dans certains cas, elles le sont infiniment moins dans d'autres, quand des augmentations de salaire notamment ont eu lieu depuis une certaine période de temps, ou quand le cabaret prélève un tribut trop fort au détriment de la famille ouvrière, ainsi que cela s'observe malheureusement dans un grand nombre des centres industriels du Nord. Un homme politique, député en perspective ou déjà muni, mais désireux de raviver une popularité fanée, voit cette situation ; il sait mettre un syndicat en mouvement ou tout au moins il s'interpose ; il pousse les choses au pis, il fait faire une bruyante interpellation quand il ne l'opère pas lui-même ; il excite les ouvriers sans se soucier des conséquences que ces excitations pourront avoir, ni de la part respectable de salaire que le chômage leur enlève, et puis, l'affaire une fois terminée, il se proclame un chaud ami du peuple, tout prêt à recommencer son équipée à la première occasion, à moins que l'obtention du siège électif qu'il convoitait n'ait assagi son humeur. Beaucoup d'ouvriers, sans doute, n'ont qu'une médiocre envie de cesser le travail ; ils ne l'interrompraient même certainement pas si, suivant le désir exprimé par beaucoup d'ouvriers belges, les patrons faisaient construire de grandes hôtelleries à côté des ateliers dont l'accès serait ainsi facilité, à l'abri des coups des grévistes ; la perspective d'être rossé par ces derniers, s'ils continuent le travail, détermine

en effet beaucoup d'ouvriers à se joindre à ceux qui ont le verbe haut, le coup de poing prompt.

Telle est la mécanique de toutes les grèves ; on pourrait même composer un manuel à l'usage des candidats qui veulent arriver par ce moyen. Une des dernières grèves, qui n'a pas fait grand tapage, car elle se passait au fond des forêts, nous offre un exemple parfait de leur physionomie. Par suite de l'abaissement des tarifs douaniers, les bois étrangers, et notamment ceux venant de Norvège, font une concurrence désastreuse aux produits de notre industrie forestière ; aussi les marchands de bois qui se rendent adjudicataires des coupes ont-ils restreint le salaire des ouvriers bûcherons dans des proportions telles que ceux-ci pouvaient, avec la plus grande peine, suffire à leur existence. Sous l'impulsion d'un homme politique, ils se déclarent en grève ; dans une forêt assez éloignée de celle où le mouvement avait éclaté, les bûcherons avaient débattu leur salaire avec les marchands de bois ; ils étaient tombés d'accord. Arrivent, un jour, quelques grévistes, la cognée sur l'épaule, la menace à la bouche ; ils leur enjoignent de cesser aussitôt leur travail, les travailleurs, terrorisés, se retirent, bien à regret, mais ils n'osent résister. Pressés par les commandes qu'ils sont obligés de servir, certains marchands de bois ont offert des salaires plus élevés que les ouvriers n'en avaient jamais touchés: laissés à eux-mêmes, ces derniers auraient repris leur travail avec beaucoup de satisfaction, mais les meneurs les intimident et ils peuvent tout se permettre, car ils se sentent soutenus par des députés ou sénateurs dont le gouvernement se garderait prudemment de troubler les agissements. Cela prouve, soit dit en passant, que l'élévation de nos tarifs douaniers n'aura pas pour la classe ouvrière les conséquences fâcheuses dont les libre-échangistes s'étaient plu à dresser le spectre. Que lui sert-il aujourd'hui d'acheter à bon compte certains produits fabriqués, si le travail lui fournit, par suite de la concurrence étrangère, une rémunération insuffisante ? et, nous l'ajoutons encore, nous contestons que notre tarif ait pour résultat de renchérir certaines denrées de première nécessité dont les traités de 1860, du reste, n'ont nullement amené le bon marché.

Bien entendu, au cours de la campagne de grèves, les politiciens se sont livrés aux excitations classiques. Les grévistes, ont-ils dit, devront mettre en quarantaine, regarder comme des pestiférés ceux qui refuseront de se joindre à eux. Ils n'ont pas manqué non

plus de se livrer à des déclamations contre les grands propriétaires dont l'influence, encore heureusement maintenue dans le département, leur porte ombrage. Puisque nous sommes sur ce chapitre, nous rappellerons, sans le nommer, ce que l'un d'eux a fait : héritier d'une terre qui donnait un revenu de cent cinquante mille francs, il n'a touché, pendant les années dont il en a été le propriétaire, aucune parcelle de ce revenu. Il l'a tout entier dépensé en travaux qui ont donné aux ouvriers une rémunération qu'ils auraient été bien embarrassés de se procurer sans cette généreuse conduite.

Des bois, passons aux rues de Paris. Les voitures jaunes, les manteaux et les chapeaux blancs des cochers de l' « Urbaine » n'y paraissent plus pour cause de grève. La cause n'en paraît pas déterminée avec une grande netteté ; la principale cependant proviendrait de la moyenne trop élevée à laquelle seraient tarifiées les voitures par jours, de plus les cochers ne voudraient maintenant reprendre le travail que si la compagnie s'engageait à amnistier tous les grévistes.

Les cochers des autres Compagnies ont décidé de soutenir la grève des cochers de l'Urbaine. Ils ont versé un franc par homme et par jour, ce qui ne laisse pas de faire une belle somme. Les cochers de la Coopérative de Levallois, propriétaires de leur matériel, ont fait de même. En même temps, on signale des symptômes d'agitation dans le personnel de la Compagnie l'Abeille.

Toutes les précautions ont été prises pour que la grève puisse durer le plus longtemps possible. Ainsi, dans les quartiers du Luxembourg, des Batignolles, de Vaugirard, Montmartre, la Villette, des Buttes-Chaumont, du Pont-de-Flandre, du Château-d'Eau, des marchands de vins ont été désignés où les grévistes nécessiteux pourront prendre leurs repas au compte de la caisse de la grève.

Le personnel des voitures est, du reste, en ébullition dans ce moment-ci, car les cochers et conducteurs d'omnibus semblent vouloir cesser de nouveau le travail, comme ils l'avaient fait dans leur grève célèbre au mois de mai dernier. Ils se plaignent que la Compagnie n'ait pas tenu les promesses qui avaient été faites alors; le point principal de leurs réclamations porte maintenant sur la journée de douze heures. Ils demandent qu'elle soit appliquée, tandis qu'aujourd'hui de nombreuses dérogations y seraient faites. Une grande réunion s'est tenue la nuit à Tivoli Vaux-Hall; elle semble promettre que si ces vœux ne sont pas pris en considération, Paris sera de

nouveau privé d'omnibus. En attendant les employés intentent un procès à la Compagnie.

Il n'est pas sans interêt de remarquer que le conseil d'administration de cette Compagnie se compose en majorité de républicains opportunistes; le président en est depuis peu de temps M. Ernest Boulanger, sénateur, jadis ancien directeur général de l'enregistrement. C'est lui qui a imaginé les odieux droits d'accroissement avec la déclaration multiple, par une fausse interprétation de la loi. Ces droits constituent un des procédés de spoliation le plus complet qu'ait imaginé l'esprit révolutionnaire. On l'ajoute, du reste, une partie du conseil d'administration de la Compagnie ne verrait pas d'un œil défavorable la déchéance dont le Conseil municipal la menace ; car, au cours actuel des immeubles, la liquidation s'opérerait avec beaucoup de profit pour les actionnaires.

Les ouvriers des manufactures de tabacs se sont réunis en congrès. Le dit congrès s'est d'abord occupé des questions d'hygiène et de salubrité intéressant la profession et a exprimé divers vœux réclamant : 1° la création de salles de bains dans les manufactures ; 2° l'installation de l'eau et des water-closets à tous les étages de ces établissements ; 3° la suppression du travail de « masse » et de tamisage pour les femmes.

De plus, l'assemblée a formulé le vœu que la journée entière fût payée aux ouvriers victimes, dans les manufactures de l'État, du chômage résultant pour eux des opérations annuelles d'inventaire.

On a examiné ensuite et adopté, après plusieurs modifications d'ordre intérieur, un nouveau projet de statuts pour la Fédération.

Désireux de voir préciser son mandat par l'assemblée, M. Lelorrain, membre de la délégation qui devait se rendre chez le Ministre des finances, est monté à la tribune pour indiquer que son entretien avec M. Rouvier porterait sur les points suivants :

1° Retour aux ayants-droits, — sans diminution de la retraite fixée à 600 francs pour les hommes et à 400 francs pour les femmes, des sommes versées par eux de 65 à 70 ans à la Caisse d'épargne ;

2° Bénéfice de la retraite pour tout ouvrier matriculé ou non ayant un an ou plus de présence dans une manufacture ;

3° Réintégration dans leur emploi du citoyen Ducros, de la manufacture de Reuilly, et d'un ouvrier de la manufacture de Dijon ;

4° Le *statu quo* dans les manufactures au point de vue du travail, c'est-à-dire l'assurance qu'aucun travail ne sera retiré d'une manufacture pour être porté dans une autre.

La déclaration de M. Lelorrain a été approuvée, puis le Congrès a procédé à la nomination de délégués au comité central, du bureau de la fédération, de son représentant à la fédération de la Bourse du travail, de son délégué au secrétariat national du travail, récemment créé, etc.

Aussi, devant cette agitation permanente, souhaitons-nous de voir la Chambre adopter enfin le projet de loi sur l'arbitrage. M. Lecour, député de la droite, a déposé un projet étudié avec autant de conscience que d'intelligence. Il n'a pas encore été l'objet d'un rapport. Désireux de prendre un semblant d'initiative, le Ministre de commerce a déposé un projet. D'après ce projet, l'arbitrage est organisé par le juge de paix, qui entend contradictoirement des délégations en nombre égal d'ouvriers et de patrons. Il y a d'abord tentative de conciliation, et si celle-ci échoue, arbitrage. Si l'une des parties refuse soit la conciliation, soit l'arbitrage, son refus est rendu public et affiché à la porte de la mairie.

Le projet autorise, en outre, la transformation en arbitres permanents des arbitres accidentels désignés pour un cas déterminé.

La commission chargée d'examiner ce projet a adopté la partie concernant l'arbitrage occasionnel ; mais elle a ajourné les dispositions relatives à l'arbitrage permanent. Elle a jugé que cette dernière question mérite un examen particulier par cette raison qu'elle est liée à d'autres propositions soumises à la Chambre.

Malheureusement l'esprit révolutionnaire gâte tout ce qu'il touche, il s'implante de plus en plus dans les grands centres ouvriers et l'action des meneurs constitue un facteur important qui fait dévier le mouvement, égare les ouvriers, provoque même des scènes tumultueuses, nous l'avons constaté *de visu* dans un récent voyage que nous avons fait à Fourmies. La situation n'a pas là le caractère que les événements semblent lui prêter de loin. Il n'y a pas une population ouvrière en proie à la misère, vivant dans un état de mésintelligence aiguë avec les patrons, gagnant des salaires insuffisants. Sans doute, l'industrie de Fourmies, dont une partie vit par l'exportation, traverse une crise depuis l'application du bill Mac-Kinley. Beaucoup d'industriels qui font des tissus un peu élevés se voient préférer les tissus de prix inférieur produit dans d'autres centres, tous peut-être n'ont pas eu l'art de se conformer aux nouvelles exigences commerciales. Mais, malgré ces faits, le salaire des ouvriers de Fourmies est plus élevé qu'il ne l'est ailleurs. A Wignehies même, village situé à trois kilomètres,

et où se trouvent deux grandes manufactures, celles de MM. Boussu et Legros — cette dernière admirablement tenue — le salaire, plus élevé qu'à Fourmies, dépasse celui des autres centres industriels se livrant au même travail. Les patrons entretiennent en général de bons rapports avec leurs ouvriers. Rien n'annonce du reste la misère chez ces derniers ; leurs maisons sont généralement bien aérées, de même que les rues de Fourmies sont très larges. Le dimanche paraissent de brillantes toilettes ; la facilité des mœurs, surtout les jours de kermesse, de ducasse, suivant le nom qu'ils leur donnent, rappelle la joyeuseté des habitudes flamandes ; enfin il existe un nombre prodigieux d'estaminets. La bière est la boisson qui y est presque exclusivement consommée ; aussi les exemples de lourde et brutale ivresse y sont-ils rares.

La véritable cause de l'agitation de Fourmies réside dans l'action persévérante et tenace des meneurs qui se sont abattus sur cette ville, on ne sait trop pourquoi ; se servant de la presse et surtout de la parole, ils n'ont rencontré devant eux aucune contradiction, et leur action a été d'autant plus sûre que la population, jusque-là laissée de côté par eux, était plus naïve, plus accessible aux grands mots.

Quant aux événements du 1er mai, si certains incidents, tels qu'une circulaire malencontreuse des patrons et regrettée aujourd'hui par les signataires, les ont amenés, la tournure tragique qu'ils ont prise a eu pour causes et l'absence d'un homme énergique se mettant ce jour-là à la tête de la ville, et les mesures peu intelligentes prises par les autorités civiles et militaires.

Seulement, le souvenir de la fusillade a laissé des traces. Aujourd'hui, s'en emparant comme d'une mine féconde à exploiter, les meneurs continuent à travailler cette ville, bien qu'une question de règlement de caisse soulevée à propos de la grève de Wignehies ait affaibli le prestige de certains d'entre eux.

L'élection de Lafargue par une circonscription qui donnait, il y a quelques années, une forte majorité aux boulangistes, a encore donné une nouvelle impulsion à cette agitation. Dans un élan de sincérité, le nouveau député avait un jour rendu hommage à l'action protectrice de l'Église. Un tolle général s'est alors élevé dans la presse révolutionnaire. Aussitôt M. Lafargue fait volte face ; par la violence de ses propositions dirigées contre l'Église, il cherche à rentrer en grâce auprès de ses amis qu'avait indignés une parole de vérité. Nationalisation, c'est-à-dire confiscation des biens des con-

grégations, suppression du budget des cultes, sans aucune indemnité aux membres du clergé, séparation de l'Église et de l'État, telle est la teneur de son projet de loi. Il mène en même temps une vigoureuse campagne contre les industriels chrétiens qui, tout en laissant pleine liberté à leurs ouvriers, s'efforcent de les moraliser par la diffusion des vérités religieuses parmi eux.

Ainsi, il a adressé au directeur du journal radical de Lille une lettre dans laquelle, après avoir analysé la proposition de loi tendant à la séparation de l'Église et de l'État, qu'il a déposée sur le bureau de la Chambre. Il ajoute :

« Je demande qu'avant même d'effectuer cette séparation, le gouvernement sépare l'Église de l'atelier et protège la liberté de conscience des ouvrières et ouvriers, en faisant défense aux employeurs d'édifier des chapelles particulières à l'intérieur de leur exploitation, d'enrôler dans les sociétés de Notre-Dame-de-l'Usine et de contraindre à des pratiques religieuses des milliers de femmes et d'hommes placés entre la perte de leur pain et le sacrifice de leurs sentiments les plus intimes à la religion du maître.

« Les groupes du parti ouvrier du Nord et du Rhône ont, sur ma demande, ouvert une enquête pour me signaler les patrons qui doublent leur emploi capitaliste de l'oppression religieuse. »

A ses yeux, la réforme la plus importante à accomplir, c'est la confiscation des biens des congrégations.

« Nous reprenons, dit-il, le décret de la Commune de Paris, du 2 avril 1871, portant retour à la nation des biens dits de mainmorte, meubles et immeubles, appartenant aux corporations religieuses, et et nous y ajoutons les annexes industrielles et commerciales de ces corporations conformément à l'article 2 du programme du parti ouvrier.

« Ce qui constitue en effet la puissance politique du clergé, ce ne sont pas les misérables cinquante millions inscrits au budget, ce sont les centaines de millions qu'il prélève chaque année sur la crédulité publique et sur l'exploitation directe des ouvriers qu'il a embrigadés par milliers dans ses ateliers, ouvroirs et autres maisons dites de charité.

« C'est ce budget-là qu'il faut supprimer, si l'on veut faire une véritable guerre au cléricalisme que Gambetta dénonçait comme l'ennemi et que la bourgeoisie républicaine n'a pas cessé de combler de toutes ses faveurs. »

Une telle attitude de M. Lafargue fait évanouir les illusions qui

avaient pu être nourries sur une union possible entre les catholiques et la branche la plus éclairée du parti socialiste. Les chefs sont avant tout antichrétiens, c'est là leur premier caractère ; socialisme et christianisme sont deux termes inconciliables, et par ses théories sur l'État Providence, sur son pouvoir absolu, le socialisme nous ramène tout droit aux théories païennes qui donnaient à la Cité un pouvoir souverain sur les croyances comme sur les biens de tous ses habitants.

Cette action persévérante des politiciens républicains et des socialistes rend certes plus difficile la tâche des catholiques qui se sont voués à l'œuvre de restauration sociale. Ils risquent fort de paraître bien pâles à côté de leurs bruyants concurrents ; mais ils n'en continueront pas moins à réclamer avant tout la liberté d'association, à affirmer la nécessité des institutions qui seules ramèneront la paix dans le monde du travail. D'abord la pratique du devoir social par chaque patron, puis la formation de syndicats mixtes qui réuniront autour d'une œuvre commune, patrons et ouvriers, et si ces syndicats rencontrent dans certaines régions plus désorganisées quelque peine à s'établir, ils concentreront au moins leurs efforts sur la création de chambres syndicales mixtes, comprenant à la fois des représentants des patrons, et des représentants des ouvriers ; elles pourront s'interposer avec succès lorsque des conflits surgiront. Sans l'union des deux éléments en présence dans les ateliers, le monde du travail demeurera en proie à une agitation dont les ouvriers ne tireront aucun profit. La paix sociale est la première condition d'une industrie prospère.

III

LES LIVRES

L'Encyclique du Saint-Père sur la condition des ouvriers continue à attirer l'attention de nombreux commentateurs qui, bien entendu, ne sont pas tous d'accord. Nous citerons parmi ces derniers commentaires, celui de l'abbé Jaugey intitulé : *Le socialisme réfuté d'après l'encyclique de Léon XIII* (1). Ce titre indique le contenu de la brochure: l'auteur s'est attaché à résumer tous les arguments que le Saint-Père invoque contre les théories

(1) Rue François Ier, 8, aux Bureaux de la Croix.

socialistes. Le second a paru dans le numéro du 15 décembre de la *Revue des Deux-Mondes* qui certes, il y a quelques années, n'aurait pas accordé à un document pontifical la même attention, n'en aurait pas parlé avec le même respect. Il est dû à M. Anatole Leroy-Beaulieu. Pour l'Église, dit-il, le problème de la distribution des richesses est avant tout un problème moral, aussi fait-il remarquer avec quel soin jaloux le Saint-Père a justifié la propriété individuelle dont la condamnation est l'alpha et l'oméga de toute doctrine socialiste. Il réfute ensuite la confusion qui est quelquefois établie entre le socialisme de l'Évangile et le socialisme actuel; le premier, entre autres différences, respecte les inégalités sociales qui sont une loi de la Providence, tandis que le second prétend les niveler et substituer partout l'obligation à la libre charité, la contrainte à l'amour.

Le mouvement socialiste en Europe, les hommes et les idées (1), tel est le titre d'un ouvrage de M. de Wyzewa. L'auteur expose ainsi le plan de ce livre :

« Ce qu'il importe de connaître dans les divers pays, ce n'est pas le détail des doctrines abstraites, dont la masse des ouvriers se soucie encore assez peu, ni le nombre des adhérents, qui peut changer du jour au lendemain dans des proportions imprévues : c'est le tempérament, le caractère, l'éducation et les idées des hommes qui dirigent les partis. »

Il passe successivement en revue les chefs socialistes en France, en Allemagne, en Angleterre et en Belgique, dessine leurs portraits avec une grande impartialité. Nous parlions tout à l'heure de M. Lafargue ; il le considère, par sa résolution et sa science, comme un des premiers *leaders* du parti. L'Angleterre lui paraît, avec beaucoup de raison, un terrain peu propice au succès de ses théories. Elles pourront, dit-il, y causer quelque inquiétude, mais sans autre résultat. Contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas en Allemagne que le socialisme lui paraît le plus sérieux et le plus homogène, c'est en Belgique ; il possède parmi ses principaux chefs un homme d'une haute valeur : Anseele, le fondateur du *Vooruit* de Gand. Les conclusions résument en quelques lignes l'ouvrage ; M. de Wyzewa considère le socialisme comme une maladie qui sauvera la société d'un excès de sécurité.

« J'ai le sentiment, dit-il, que, ni en France, ni en Allemagne, ni

(1) Perrin, édit. in-12.

« en Belgique, ni en Angleterre, le socialisme n'a d'autre avenir « que d'être indéfiniment pour la société une cause d'inquiétude, « d'alarme, de grandissant malaise matériel et moral.

« Je ne crois pas que les socialistes arrivent jamais à obtenir ce « qu'ils réclament ; et je ne crois pas non plus qu'on réussisse « jamais à faire cesser leurs réclamations. Indéfiniment condamnée « à l'insomnie par l'éclat de leurs cris, la société continuera à mai- « grir et s'étioler, comme font les gens privés de sommeil. Mais à « cette lente anémie qu'ils auront causée, les socialistes ne gagne- « ront pas autre chose que la satisfaction de l'avoir causée. »

L'ouvrage du Père Victor Cathrein (1), appartenant à l'ordre des Jésuites, ne garde pas en face du socialisme la même attitude quelque peu impassible de M. de Wyzewa. Contester ses principes fondamentaux, mettre en relief son impossibilité pratique, tel est le but de son livre. Le socialisme, dit-il, est une évolution naturelle et nécessaire du libéralisme athée et matérialiste ; il ne saurait s'accommoder avec l'idée religieuse à laquelle ses chefs déclarent une guerre si vive. Au point de vue pratique, le Père montre que le régime socialiste serait le régime de la caserne; son dernier mot serait une *oppression générale de tous les citoyens* par l'État. La famille, cette base de toute société, recevrait de l'application de ses doctrines un coup dont elle ne se remettrait pas. Donnons maintenant les conclusions de l'auteur : « Le socialisme, même dans ses revendications en apparence les plus séduisantes, est absurde et impraticable. Les bases religieuses et économiques sur lesquelles il repose sont absolument inadmissibles. Les brillantes promesses qu'il aime à faire miroiter aux yeux des masses crédules et ignorantes, sont si loin de se réaliser, que leur application, même temporaire, à la société, amènerait inévitablement la destruction de la civilisation chrétienne et le retour aux époques de la plus grossière barbarie.»

Si son règne durable n'est pas à craindre parce qu'il heurte trop profondément la nature humaine, il n'en constitue pas moins un grave danger contre lequel nous devons lutter et par le développement de l'esprit religieux et par des réformes sociales sérieuses.

La France agricole et agraire (2), tel est le titre d'un ouvrage de M. Fernand Maurice qui, depuis plusieurs années, s'est con-

(1) Le socialisme, ses principes fondamentaux et son impossibilité pratique par Victor Cathrein. S. J. Traduit de l'allemand par le P. Olivier-Féron. S.-J. — Palmé, édit.

(2) Savine, édit.

sacré à ce sujet. L'ouvrage indique une certaine somme de travail; l'auteur a remué beaucoup de chiffres, malheureusement l'observation, cette base nécessaire de la science sociale, fait défaut. La prédominance exclusive de la petite propriété, tel est le désidératum de l'auteur ; il attache une importance particulière à la loi du millard des émigrés qui, dit-il, a effacé un des plus grands résultats de la Révolution et a reconstitué la grande propriété. La petite propriété ou propriété familiale est sans doute, comme le soutient l'auteur, un des fondements nécessaires d'un Etat ; mais de même que le sol n'est pas uniforme, de même le mode de l'exploiter et de le posséder ne saurait être identique. La petite propriété saura dans telles occurrences tirer du sol le plus fructueux parti; ailleurs, dans une culture qui réclame des vues d'avenir, la grande propriété jouera un rôle plus utile. Une saine économie nationale, suivant la parole de deux grands maîtres en économie sociale, résulte d'un heureux mélange de la communauté, de la grande et de la petite propriété. Le régime successoral exerce sur la constitution de cette dernière une influence prépondérante, elle se trouvera placée dans une situation pénible, si la famille n'a pas la liberté de prendre ses arrangements nécessaires, si le fisc pèse durement sur elle par les formalités que la loi exige, si elle n'achète la stabilité du domaine que par la stérilité systématique, c'est-à-dire au détriment de la grandeur de la race. Or, cette condition primordiale de la constitution d'une petite propriété stable, M. Fernand Maurice ne souffle mot. Telle est la force que conserve, même auprès d'esprits distingués, une méthode vicieuse, tel est le culte des théories *à priori* si cher aux Français.

Heureusement beaucoup de ces théories commencent à s'écrouler. Le libre-échange, par exemple, si cher à l'école classique est aujourd'hui démodé. Peu d'écrivains lui ont porté des coups aussi meurtriers que M. Jules Domergne. Son dernier ouvrage, *la Comédie libre-échangiste*, (1) publié il y a quelques mois, est à lire d'un bout à l'autre. Nous recommandons surtout le chapitre sur les dessous du libre-échange lyonnais écrit avec une verve incisive ; il montre ces farouches libre-échangistes sous la figure de protectionnistes déterminés de leurs intérêts. C'est encore une idée qui s'écroule. Toutes celles en vogue depuis la Révolution semblent destinées au même sort.

URBAIN GUÉRIN

(1) Calmann-Lévy, édit.

DENISE

LA FIANCÉE DU JUIF (1)

IV

A Paris, pour peu que l'on ait quelques accointances avec le monde aristocratique ou opulent, les nouvelles de ce qui s'y passe circulent vite. L'accident du bois courut les salons comme une traînée de poudre. Pendant bien des jours, le concierge de l'hôtel Boisjoly eut à répondre aux demandes de nouvelles. Bien que les journaux, parlant de l'événement, n'eussent mis que les initiales d'Oscar, cela avait suffi à le faire reconnaître de sa famille et de ses amis. On connaissait ses habitudes de promenades au bois, et la description de son cheval ne permettait aucune hésitation à cet égard.

Les premières personnes qui vinrent voir les Ambroise Urmath, après l'accident, furent la cousine Mina et ses parents. Oscar avait prié son père et sa mère de ne parler de ce qui s'était passé à quiconque l'ignorerait. Mina savait tout. Tout, jusqu'au nom de la fille de la marquise. Une seule page de ce drame poursuivi jusqu'à la rue d'Astorg lui était inconnue : c'était celle des tristes adieux, suivant de si près les remercîments.

Voyant que son fiancé ne lui en parlait pas, Mina fut la première à l'entretenir sur ce chapitre. Le silence d'Oscar la froissait, et elle se sentait comme une pointe de jalousie à l'égard de Mademoiselle de Boisjoly.

« Pourquoi ne me parlez-vous pas de vos prouesses, de vos généreux élans, au bois, l'autre jour ? Ils vous font honneur et je

(1) Voy. la *Revue* du 1er janvier 1892.

tiendrais à prendre ma part de fierté des éloges que vous avez dû recevoir ».

Oscar se mordit les lèvres. Il lui en coûtait de parler à Mina de l'être charmant, qui, malgré les circonstances, gardait dans son cœur la meilleure place.

« Vous dites, Mina ?

— Je dis, mon cousin, que j'aimerais à apprendre de vous-même vos exploits de l'autre jour. J'y ai bien quelque droit, n'est-il pas vrai? dit-elle d'une voix qu'elle cherchait à rendre affectueusement câline.

— Certainement, Mina ; mais, je n'ai rien fait qui méritât un éloge ou un blâme, et je ne croyais pas qu'une si petite chose... pût prendre de si grandes proportions.

— Comment, vous trouvez votre acte de courage tout à fait naturel ? Vous vous trouvez au bois avec Mademoiselle de Boisjoly; cette jeune fille caprieuse veut monter un cheval vicieux (le rouge envahissait le front d'Oscar), le cheval s'emporte, la désarçonne, la jette à terre; vous le voyez, vous vous précipitez, vous volez à son secours, et vous trouvez qu'il n'y a rien là de grand, de chevaleresque...»

Oscar ne savait que répondre. De crainte de dire quelque sottise, il continuait de mordiller ses lèvres et sa moustache d'une façon nerveuse. Il ne vint sur son visage aucune marque de vanité que Mina cherchait à faire naître. Tout ce qu'elle lui disait de flatteur le laissait indifférent, et ce qu'elle lui disait de Mademoiselle de Boisjoly l'exaspérait.

« Comment est Mademoiselle de Boisjoly ? dit Mina en regardant Oscar dans le blanc des yeux.

— Fort bien, ma foi, de visage, de ton, de manières, » répondit-il brièvement, et comme ennuyé.

Cet éloge court, mais complet, ne satisfit pas la cousine, et pour elle et pour Oscar, la soirée parut interminable. Mina sortit de là un peu piquée, et sentit grandir son sentiment de jalousie contre Mademoiselle de Boisjoly.

Le marquis et la marquise, dans la crainte que leur fils apprit par les journaux ou quelque ami maladroit, la chute de Denise, la lui écrivirent dès le lendemain. Quoique très rassurantes, les nouvelles néanmoins firent un tel effet sur Robert, qu'il sollicita un congé de quelques semaines... Ce congé se fit attendre, et le lieutenant de dragons n'arriva que le lendemain du jour où Oscar était sorti, blessé à mort, de l'hôtel Boisjoly.

Afin de couper court à tout, aussi bien que pour achever le rétablissement de Denise, Robert obtint, de ses parents, de partir tout de suite pour la Touraine. Précipitant leur départ, il avait le temps de les installer à la campagne avant d'aller reprendre sa vie de soldat.

Ce fut encore par la concierge du manège qu'Oscar fut instruit de cette décision. Un domestique de l'hôtel était venu réclamer des habits de cheval de Mademoiselle de Boisjoly restés au vestiaire ; il avait conté que les médecins envoyaient ses maîtres, de bonne heure cette année au château. Quoiqu'Oscar eût compris que désormais toute relation était finie entre lui et les Boisjoly, la pensée de voir Denise partir au loin, lui fit sentir plus violemment la blessure qu'il portait dans l'âme. Pendant trois jours, il alla, plein de fièvre, à la gare d'Orléans, à l'heure de l'express du matin pour Tours. Le troisième jour, il vit arriver l'équipage des Boisjoly. Le comte Robert aida les dames à en descendre et s'occupa des bagages. Sa présence paralysa les mouvements d'Oscar qui resta planté droit, comme une statue, dans un des angles de grande salle, où se délivrent les billets. La famille de Boisjoly devait passer à quelques pas de lui, pour se rendre au salon d'attente. Oscar resta sur son passage avec la cruelle pensée que c'était la dernière fois, sans doute, qu'il revoyait Mademoiselle Denise. Comme un prisonnier attend anxieux l'annonce du rejet de son pourvoi, ou celle de sa grâce, il est là, fixant la marquise et sa fille qui s'avancent. Denise précède sa mère de quelques pas et passe devant Oscar sans l'apercevoir. Mais, se retournant bientôt pour s'assurer que son père et son frère la suivent, son œil le découvre. Un trouble extrême la saisit. Elle rougit, pâlit à tour de rôle, et, dans son émotion, laisse choir un des petits paquets qu'elle tient à la main. Un bruit de verre cassé résonne : le flacon de sel de la marquise vient de se briser. Oscar se baisse, ramasse plusieurs des objets, les tend à la jeune fille. Madame de Boisjoly reconnaît Oscar. Elle a un frémissement; mais, trop bien élevée pour laisser paraître sa désagréable surprise à Oscar, elle le salue et le remercie. Le marquis arrivait suivi de Robert. Celui-ci écrase Oscar de son regard. Il semble qu'il sorte des flammes bleuâtres de ses prunelles noires. Oscar se redresse. L'arrogance de Robert a fait tomber sa timidité de tout à l'heure. Son orgueil se soulève tout entier sous le courroux du gentilhomme, et il va aller demander raison au comte de l'affront qu'il vient de lui jeter au visage, en face de la marquise et de sa fille,

lorsque la porte de la salle d'attente se referme sur la famille de Boisjoly.

Denise avait vu l'attitude des deux jeunes gens, et son trouble s'en était augmenté. Elle ne ramassa point son gant resté à terre, ni la monture en or du flacon cassé, ainsi que la chaînette et la bague qui y étaient rivées. En les apercevant Oscar eut comme un trait de la lumière : « Fou, que je suis ! Je me laisserais écrasé... écrasé devant-elle !... »

Il les prit et courut au guichet des billets : « Une première pour Juvisy, » dit-il avec vivacité. Et le billet en main, il se rend à la salle d'attente dont les portes sur la voie viennent d'être ouvertes.

La famille de Boisjoly n'y est plus. Le chef de gare hâte le départ, et les employés, animés de ce zèle parfois intempestif et désagréable pour les voyageurs, les poussaient dans les wagons, et leur faisaient la loi pour le choix des places. Oscar ayant eu le malheur de montrer à l'un d'eux son billet, celui-ci ouvrit un compartiment de première classe et lui dit : « Entrez donc là, monsieur, il y a encore une place... Allons, vite, le train part. »

Oscar voulait se rendre compte du wagon où étaient entrés les Boisjoly. L'employé insista. Oscar fit des difficultés ; mais la cloche avait sonné, la machine avait sifflé, force fut de monter dans le compartiment désigné. Il se dit : « Une fois à Juvisy, je descendrai et remettrai les objets. Cela me donnera le prétexte de dire mon mot au petit comte de Boisjoly. » Il sortit le gant et la chaîne d'or, et les tint dans ses mains tant que dura le trajet. Le train s'arrêta. A part deux personnes, tous les voyageurs du compartiment d'Oscar descendaient à cet endroit. C'était un dimanche, et, de plus, la fête du lieu ; de sorte que, grâce à sa place du fond, et au nombre de ses compagnons de route, Oscar fut le dernier à sortir du wagon. Il pestait.

Enfin, il est à terre. Le train est long : les fêtes des environs et un changement de garnison l'exigent. Oscar suit les compartiments des premières les uns après les autres. Il vient enfin d'apercevoir la jolie tête de Denise et s'apprête à passer par la portière le gant et la monture du flacon, lorsque Robert, près du vasistas, en face de sa sœur, le toise d'un œil arrogant et, dans un accès de fureur et de démence, fait signe à Oscar qu'il n'a qu'à s'éloigner.

Au même instant, l'employé qui a déjà si fort contrarié le pau-

vre garçon, le prend par le bras, le fait descendre du marche-pied, et le pousse brutalement en disant :

« Otez-vous donc de là !... »

La colère d'Oscar va se manifester, lorsqu'un coup de sifflet strident, aigu, comme une pointe d'épée, lui frappe l'oreille et le cœur. Puis, le regard d'Oscar suit le long serpent qui glisse sur la voie, lui renvoyant, comme par dérision, l'épaisse fumée de sa grande bouche noire. Oscar, prenant le gant de Denise et le haut du flacon cassé : « Le train express, dit-il, emporte mon bonheur avec mademoiselle de Boisjoly... voilà tout ce qu'il m'en reste !... »

En rentrant en gare à Paris, il rencontra le banquier son oncle, Théodore Brindeau, sa tante et sa cousine, qui prenaient leurs billets pour Angerville, où ils avaient récemment acheté une propriété.

« Venez-vous avec nous, Oscar, lui dit Mina.

— Je le voudrais, ma cousine, mais je ne le puis,... des occupations sérieuses m'appellent au bureau de mon père. Il faut que je m'y rende.

— Et d'où viens-tu ainsi, mon neveu, demande le banquier.

— Je viens de Juvisy.

— Ah ! exclamèrent les trois Brindeau.

— C'est juste, c'est la fête à Juvisy. Depuis quand aimes-tu les fêtes à ce point ? » lui dit sa tante.

Oscar ne répondit pas à cette plaisanterie, qui le brisait davantage. Lui ! revenir d'une fête !...

Il prit congé du trio et regagna, l'œil morne, le cœur ulcéré, l'hôtel de son père, rue Laffite. Pour la première fois, il se mit à comparer Mina à Denise, et il sentait combien peu cette comparaison était en faveur de Mina.

V

Oscar, homme de travail et esclave du devoir, qui, à seize ans, pendant les longs jours et les froides nuits du siège, avait marché au premier rang ; Oscar, toujours au poste de combat lorsque le Prussien ou la Commune attentaient à nos biens les plus sacrés, lui qui, sur les champs de bataille, avait déployé le plus courageux patriotisme ; jeune officier, décoré, à un âge où généralement on ne pense qu'aux plaisirs du collège, Oscar était tombé dans une

lassitude, un état languissant qui jurait avec le caractère qu'on lui avait connu jusque-là. Les luttes fortifiantes de la vie, les labeurs mâles n'avaient plus d'attrait pour lui; il était tremblant en toutes choses. Il ne se rendait plus à la Bourse que contraint et distrait. Son ciseau se rouillait, sa terre glaise se séchait, l'ouvrier n'entrait plus à son atelier. Il était cependant né pour le succès. Il était de ces êtres pour lesquels les couronnes sont en réserve, à quelque échelon social qu'ils appartiennent, pour peu que la destinée ou la fatalité ne viennent jeter sur leur chemin les grains de sable qui les entravent ou les font vaciller... et il n'avait déjà plus aucun ressort énergique ! Le ruban rouge qui ornait sa poitrine, la médaille d'honneur, récompense décernée par le Jury, au concours de l'exposition de sculpture, et qui brillait dans un écrin au salon de son père, ne lui donnaient plus ni orgueil, ni encouragement. La science, le goût et le caractère d'Oscar, tous les éléments qui forment un grand homme ou un héros, et qu'Oscar avait possédés, semblaient endormis sous l'impression d'un mal terrible. Ah ! c'est qu'il manquait une chose à Oscar ! Il lui manquait ce souffle divin qui passe à travers l'âme chrétienne, la vivifie et la console ! Il lui manquait ce souffle qui soutient l'homme dans les vicissitudes d'ici-bas et dans ses déboires ; cette lumière qui l'éclaire à sa naissance et le guide à travers toutes les difficultés de la vie, lui montrant, de la crèche au calvaire, le chemin parcouru par l'Homme-Dieu ! L'eau sainte du baptême n'avait pas apporté à son âme ses réconfortants bienfaits. Elle n'avait pas appelé autour de son berceau les anges et les saints, compagnons de nos labeurs, nos aides auprès de Dieu, qui allègent nos maux et les font fructifier pour le ciel ! Oscar était tombé à néant ! Il ne pouvait se relever. Sa mère, la chère confidente de ses pensées, connut ses secrets, mais ne pouvait ni le décharger du poids de sa peine, ni le consoler. Bien au contraire. La nature de cette juive n'était faite que pour enfoncer, sans calcul et inconsciemment, le fer dans la plaie de son fils. Elle lui parla de Mina, de cette fiancée qui l'aimait, qui le dédommagerait de tant d'illusions tombées. Elle chercha par tous les moyens à le détacher de Mademoiselle de Boisjoly, de cette fille de nobles, de catholiques, à laquelle, par respect pour son père, il ne devait plus songer ; son honneur lui faisant une loi de repousser de son esprit toute autre femme que sa fiancée.

Ce conseil, qu'elle s'exerçait à rendre persuasif, la mère d'Oscar l'agrémentait malheureusement de jugements sur les Boisjoly qui

faisaient à Oscar un mal affreux. Madame Urmath blâmait son fils de n'avoir pas, dès le premier moment, tourné le dos à ces gens qui méprisent sa religion et sa race.

« Les Juifs, disait-elle, par leur intelligence dans les affaires, ont su prendre de nos jours, dans toutes les sociétés, dans tous les pays, une position si exceptionnellement importante que les plus noires jalousies se sont déchaînées contre eux. L'aversion des Boisjoly à ton égard en est une des preuves les plus flagrantes. La noblesse, entichée de vieilles idées, sent l'écrasement sous lequel la tiendra bientôt la race juive, et elle essaie de lever la tête. Ignorante, paresseuse, elle en veut à ceux qui, par leur travail, leur intelligence, finiront par la dominer.»

Tout cela était débité avec ironie, d'un ton rapide et impatient. On sentait de la colère au fond de ces exhortations. Oscar souffrit cruellement de ces tête-à-tête ; cependant, plein de considération pour sa mère, il ne dit rien.

Mais, lorsque Madame Urmath en vint à vouloir déprécier la jeune fille à ses yeux, oh ! alors Oscar se révéla.

« Ma mère, je vous en prie. Tant que votre couroux contre ceux qui ont jeté le chagrin sur mes jours ne s'attaquait qu'au marquis et à la marquise de Boisjoly, et à ceux de leur société ou de leur religion, je me suis tu. J'ai écouté vos conseils, et par déférence, je n'ai pas répondu à vos objections. Mais, dans ce moment, où vous voulez prendre Mademoiselle de Boisjoly à partie pour la rapetisser à mes yeux, permettez que je ne garde pas le même silence. Je ne pourrais, je le crains, sans répondre, vous entendre dire quelque chose de défavorable sur le compte de cette jeune fille. Ayez pitié de moi, et puisque vous m'aimez, ma mère, ne me parlez pas d'elle...

— Comme il l'aime ! pensa sa mère ... Je le veux bien mon fils, mais à la condition que tu feras tout au monde pour chasser le souvenir de cette jeune fille de ton esprit.

— Je le voudrais que cela me serait bien difficile, ma mère.

— Il le faut, mon enfant, et Mina !

— Mina ! » exclama Oscar, et il poussa un profond soupir.

Malgré la leçon maternelle, Oscar ne pouvait s'empêcher de passer rue d'Astorg, et, chaque fois, il sentait les mouvements de son cœur se précipiter. Il aimait à parcourir Longchamps à cheval et à suivre les allées où il avait rencontré Denise. Ou bien, traversant la place de la Madeleine, il restait debout au bas des escaliers, comme pour y attendre quelqu'un.

Les affaires de Bourse obligèrent son père à ne pas quitter Paris, cet été là; Oscar resta auprès de lui. Madame Urmath seule alla faire un tour dans ses vastes propriétés, situées sur les confins des Vosges et de l'Alsace. Son œil inquisiteur avait besoin de s'exercer sur les fermiers et métayers, après six mois d'absence. Cette maîtresse femme menait son monde à la baguette. Son ton de majordome avait sur les rendements un pouvoir incroyable. Elle poussait à la hausse avec ses fermages, comme son mari à la Bourse avec ses capitaux.

Oscar, resté à Paris, pour seconder son père, mettait de moins en moins les pieds à la Bourse. Ce monument lui faisait peur. Il ne lui apparaissait désormais que comme un épouvantail. Il le rendait responsable de toutes les déceptions éprouvées depuis qu'il connaissait Denise. Lui, si fier, si prisé dans le monde financier, était en proie à une sorte de honte. Il se sentait détesté, maudit d'une partie de la population parisienne. Il marchait dans les rues tête baissée, comme si son nom était inscrit sur son front, et que ce nom fut une infamie.

Un soupçon d'aigreur, qui se changea bientôt en une véritable aversion, s'éleva dans son esprit, au sujet des calculs financiers. Il ne savait plus mener à bien aucune spéculation. Et pourtant, nous étions à un de ces moments, où les nouvelles de notre politique intérieure passionnent les esprits, et donnent au jeu de Bourse des hausses et des baisses incroyables. La roue de la fortune tournait favorablement pour les uns, et menait les autres à des chutes déplorables. C'était, pour les gens comme le père Urmath, fin matois en fait de trafic, un moment où il y a des montagnes d'or à gagner. Mais il lui manquait à ce gros banquier, son aide, son appui, son fils, qu'il voyait sombre et n'ayant plus aucun flair pour les bonnes affaires. Lui, sur lequel il avait fondé tant d'espérances, sur les aptitudes duquel il asseyait l'avenir de sa banque, déjà si fructueuse, Oscar ne répondait même plus aux questions les plus ordinaires sur les matières de finances. Ce que voyant, Ambroise Urmath crut devenir fou; et, dans son chagrin, commença à lancer à tort et à travers ses fonds dans des spéculations hasardées. Il n'agit plus que par saccade, fièvreusement. Il jetait avec ses millions des défis à la fortune. Tandis que, dans l'effervescence de la crise qui agitait la France entière, des banquiers croulaient, des agents de change se ruinaient, des notaires liquidaient ou fuyaient malhonnêtement à l'étranger, que des compagnies de crédits et autres

déposaient leur bilan, Ambroise Urmath toisait le monde financier, et semblait dire encore cependant :

« Moi seul, je reste invincible, invulnérable. La forteresse d'or dans laquelle j'ai enseveli mon prestige ne saurait être abattue, tant elle est bien assise. »

La malchance pourtant, qui se rit des plus habiles, trouva le moyen de pratiquer d'immenses brêches à cette forteresse, et un beau jour circula, dans Paris, un bruit stupéfiant : les Urmarth, père et fils, venaient d'être englobés dans une débâcle des plus considérables.

Tandis que l'œil du père, morne, cave, se levait sur son fils, celui-ci avait des airs presque souriants. En face du chagrin de son père, Oscar n'osait se demander s'il ne se réjouissait pas de cette secousse, mais il gardait au moins les dehors d'une parfaite indifférence. Il lui semblait que ce coup le rapprochait de Mademoiselle de Boisjoly, que la nouvelle qui allait en circuler lui vaudrait d'elle une pensée, et qui sait peut-être une sympathie. Il espérait que cette atteinte à leur fortune déciderait son père à se retirer des affaires, pour lesquelles il éprouvait, lui, Oscar, tant de répulsion aujourd'hui. Il restait impassible aux chiffres des pertes qui allaient grossissant de jour en jour, et s'amusait, en quelque sorte, des désordres dont il était la victime. C'est alors seulement qu'il se remit aux affaires, mais on remarqua avec quel froid acharnement il poussait ses propres fonds vers les pertes prévues. On eût dit qu'il allait au devant d'une ruine. L'immense fortune des Urmath pouvait être attaquée sans que personne s'en aperçut; mais les pertes se succédaient dans cette grosse maison, d'une façon si persistante, qu'elles finirent par attirer l'attention publique. Toute la finance, tout le monde des affaires, tous les journaux en parlèrent. Cela arriva à un tel point que, sur la place, on approuva Ambroise Urmath de ne plus confier la banque à son fils.

Lorsque la crise s'arrêta, la fortune particulière des Urmath ne dépassait guère plus de douze à quatorze millions. La moitié environ avait été englobée dans la fournaise des spéculations. Le proverbe qui dit : « Le malheur des uns, fait le bonheur des autres » se justifia pleinement en cette circonstance. Mais le plus extraordinaire fut qu'il se justifia dans la propre famille des Urmath. Les millions qui s'échappèrent des mains d'Ambroise Urmath enrichirent son beau-frère Théodore Brindeau de la même somme. De telle sorte, que la dot de Mina s'augmenta de tous les

millions qui allaient manquer à celle d'Oscar. La femme frivole, dont le cœur s'était attaché aux écus du cousin, éleva ses prétentions, et les bonnes grâces qu'elle accordait à son fiancé diminuèrent. Oscar, qui ne s'était pas aperçu des faveurs dont elle l'avait entouré dans l'opulence, ne s'apercut pas davantage de son discrédit du moment. Il voyait moins sa cousine, mais elle ne lui manquait pas.

VI

Sur la rive droite de l'Indre, regardant la petite ville de Montbazon, s'élève le château de Boisjoly. Au versant d'une colline boisée, qui descend jusqu'à la rivière, il séduit le touriste, qui n'a garde de passer sans admirer sa construction pittoresque, rehaussée encore par le site enchanteur au milieu duquel il se présente aux regards. La façade principale du château se compose d'un corps de bâtiment irrégulier, flanqué à chaque extrémité de deux tours, dont l'une ronde et l'autre polygone. Deux pavillons également irréguliers, auxquels sont accolés plusieurs petites tours, forment par derrière une cour intérieure, et complètent l'ensemble de cette masse architecturale, que les amateurs admirent comme originalité de style. De longues fenêtres à croisillons font face à la rivière et laissent l'œil se perdre dans des horizons de verdure où se jouent les eaux argentées de l'Indre, sous les rayons du soleil. Au même alignement que le château, mais à plus de quatre cents mètres de là, se trouve la chapelle qu'on croirait perdue dans les feuillages, si sa flèche élancée ne s'élevait dans les airs, et ne dominait de beaucoup la cime des vieux arbres.

Plus ancienne que le château et, bâtie, croit-on, par Foulques-Nerra, elle a conservé son cachet d'antiquité. C'est dans cette chapelle que sont enterrés les seigneurs de Boisjoly. C'est là, que dorment, alignés sous la pierre, des générations de nobles écuyers et chevaliers.

Le parc de ce riche domaine s'étend à perte de vue. Il est renommé par ses immenses allées, dessinées avec art, et dont la largeur permet à deux carrosses de grandes dimensions de circuler de front. Les plates-bandes des jardins sont connues dans toute la Touraine par les fleurs rares et choisies qui y sont entretenues.

On prétend dans le pays, mais rien ne justifie jusqu'ici cette

croyance, que Saint-Martin, allant prêcher à Langeais, s'arrêta à Boisjoly, suivi des disciples que sa parole avait séduits; et que, enivré par les bienfaits du Créateur, en face de ce beau pays, de cette nature exubérante, le saint fit en ce lieu une de ses plus impressionnantes prédications. L'on ajoute que ce serait sur l'emplacement même où il prêcha que la chapelle aurait été construite.

Des hauteurs de Boisjoly, on découvre tout Montbazon, et le coup d'œil des ruines de son vieux château y est vraiment féerique. Au milieu d'elles, semble sortir, comme une vieille sentinelle attardée, la grosse tour sous laquelle tant d'assauts ont été livrés, tant de combattants sont tombés ! Les comtes d'Anjou et de Touraine se sont battus en ce lieu, et disputé leurs droits de suzeraineté sur ce fief. Ce fut là, qu'en 1450, Charles VII reçut l'hommage de Pierre II, duc de Bretagne. La famille de Rohan vit Montbazon s'ériger pour elle en duché-pairie, de par Charles IX. On sait, qu'à la famille de Montbazon appartenait la fameuse duchesse qui inspira une passion si violente à l'abbé de Rancé, qu'à sa mort il quitta le monde et demanda à la vie austère du cloître l'oubli de ses dissipations mondaines. Le souvenir que l'abbé de Rancé laissa comme réformateur de la Trappe, sera celui qui prévaudra dans les siècles sur celui d'admirateur de la belle duchesse.

C'est en face de ces souvenirs historiques que Denise était allée s'installer avec ses parents, après les événements qui l'avaient si fort bouleversée. Le changement n'apporta cependant aucune variation à ses dispositions d'esprit et de cœur. Elle souffrit seulement davantage. La façon brusque, malhonnête, avec laquelle on avait rompu avec Oscar, l'avait blessée, sans qu'elle osât s'en plaindre. Sa mélancolie perçait cependant. Robert, quand il fût là, et ses parents ensuite, réunirent leurs efforts pour l'en faire sortir. On la conduisit à la mer, on lui fit faire un voyage de trois semaines dans les Pyrénées, mais rien ne pût effacer la tristesse peinte sur ses traits et les velléités de spleen qui s'accentuaient. On remarquait qu'une seule chose lui faisait du bien, et on la laissa s'y livrer au gré de ses désirs. Elle aimait à aller s'agenouiller dans la chapelle du château, et là, quand au pied de l'autel elle avait bien pleuré et prié, elle s'en éloignait chaque fois le visage moins sombre, l'œil moins abattu. La fille chrétienne avait senti que le recueillement de l'âme est le plus sûr remède aux déceptions de cette vie, et elle s'y plongeait de toute la force de sa foi et de sa piété. Elle n'avait pas encore le courage nécessaire dans la lutte, mais la tristesse la mû-

rissait, et tenait la jeune fille romanesque sous sa saine domination. Le marquis, son père, qui l'adulait, ne se rendait pas compte du motif de son chagrin. Il n'aurait pu admettre, fut-ce une seconde, un amour sérieux chez une Boisjoly pour un roturier et un juif. Aussi, était-il à cent lieues de supposer le sentiment qui remplissait le cœur de Denise. La marquise n'était pas femme à le lui montrer. Outre qu'elle rougissait intérieurement des faiblesses découvertes chez sa fille, elle craignait d'encourir un blâme au sujet de l'éducation de Denise, sur laquelle, cependant, elle avait veillé avec une grande sollicitude. Elle craignait que, faisant un retour sur le passé, le marquis ne fut appelé à comparer ses qualités à elle et celles de sa première femme et que l'avantage restât à cette dernière, dont Robert, le jeune homme de grand ton, de bonnes manières, à goûts aristocratiques par excellence, était le portrait véritable. La mère de Denise se rappelait, en outre, qu'au moment où ce fils de race lui baisait la main, en lui faisant ses adieux sur le perron, il avait tourné vers elle un regard inquiet et suppliant, et lui avait dit : « Au revoir, ma mère, je vous confie ma sœur. »

Cette phrase, où le frère était tout, et la mère oubliée, revenait sans cesse, comme une prière ou comme un reproche à l'esprit de Madame de Boisjoly. Dans ces conditions là, elle se garda bien de divulguer les soupçons qu'elle avait touchant le sentiment de Denise.

Cependant, mère attentive et intelligente, rien de ce qui se passait chez sa fille ne lui échappait, et elle tenta d'opposer par des moyens détournés, un frein aux folies de son imagination.

Denise aimait à promener sa mélancolie, seule, dans les allées du parc, semblant fuir la société des humains. On la voyait souvent, au loin, rêveuse, s'asseoir au bord de l'Indre, et passer là des heures entières à voir s'écouler l'eau. Alors, suivant de l'œil quelque feuille morte, tombée d'un arbre, ou quelque fêtu de paille entraîné par les eaux, elle se disait : « Plus libre que moi, ces débris ne sont entravés par rien sur leur route. Ils peuvent se laisser aller au courant, tandis qu'arrêté dans sa marche, mon cœur sent des entraves à chaque pas. Mon Dieu, venez à mon aide. »

Et elle pleurait.

La marquise, pour couper court à ses extravagances, résolut de donner à la jeune rêveuse, une compagne dont elle eût à s'occuper.

Elle écrivit à la duchesse de Morlaines, sa meilleure amie, de permettre à sa fille Madeleine, de venir passer quelque temps à Boisjoly, où Denise serait si heureuse de la posséder. Madeleine, fiancée au marquis de Lesmaze, ami de Robert, ne pouvait venir que pour une quinzaine de jours. Enjouée, aimable et de deux ans plus âgée que Denise, Madeleine avait tout ce qu'il fallait, pensait la marquise, pour distraire sa fille. Madeleine arriva. Malgré son entrain, sa vivacité d'esprit, elle ne put hélas ! modifier les idées de Denise. Celle-ci continuait de vivre dans des sphères remplies d'amours, dont les nuages lui cachaient toute réalité.

Denise et Madeleine s'étaient aimées jusque là bien tendrement ; mais Madeleine, dès les premiers jours de son arrivée à Boisjoly, s'aperçut du peu d'attention que Denise prenait de sa présence. Elle ne lui en voulut point ; mais, dans maintes circonstances, alla au devant de confidences qui l'eussent pû mettre à même de consoler son amie. Elle n'y parvenait pas. La marquise s'en aperçut et résolut de parler à Madeleine. Elle lui apprit qu'une inclination malheureuse chez sa fille était la seule cause du changement apporté dans son caractère, et pria Madeleine de faire tous ses efforts pour amener sa compagne à le lui avouer :

« Si jamais, lui dit Madame de Boisjoli, ma fille vous met au courant de son cœur, promettez-moi, chère enfant, d'en garder le secret. C'est une mère malheureuse, amie de la vôtre, qui vous le demande. Je n'ai pas voulu jusque là, attacher d'importance aux idées de Denise, espérant qu'elles s'envoleraient comme elles étaient venues. Il me serait pénible de lui parler sévèrement. Je veux espérer n'être pas obligée d'en arriver à cette extrémité. Je compte pour cela sur votre concours, ma petite Madeleine ; usez, je vous en prie, de la bonne influence de votre amitié. Je ne croyais qu'à un enfantillage, mais la tristesse de ma pauvre fille, son manque d'appétit, sa pâleur me font peur. Vous, dont le cœur se trouve si noblement occupé, mieux que tout autre, vous pouvez partager sa peine et lui faire du bien. Je vous donne, ma chère petite Madeleine, toute autorisation pour surprendre son secret et l'en guérir. Promettez-moi que vous ferez ce que vous pourrez afin d'atteindre ce but. »

En signe d'acquiescement, Mademoiselle de Morlaines se jeta au cou de la marquise.

Or, lorsque le soir fut là, et que les jeunes filles eurent regagné leurs chambres contiguës l'une à l'autre, Madeleine alla trouver

Denise. Elle insista auprès de son amie, d'une façon tellement pressante et affectueuse, que celle-ci se décida à lui conter sa peine. Après lui avoir énuméré toutes les qualités du jeune homme qu'elle aimait, elle s'arrêta. Madeleine intriguée, lui dit :

« Mais alors, chère amie, si ce jeune homme a réellement tant de beaux côtés, quels sont donc ceux qui empêcheraient le mariage entre vous ?

— Oh ! voilà que tu mets le doigt sur la plaie béante que je porte au cœur. Devine si tu peux les raisons qui s'opposent à nos désirs (car j'ai compris qu'il m'aime beaucoup aussi). Devine...pour moi, je n'aurais pas la force de te le divulguer... Suppose chez ce jeune homme tout ce qu'il y a de pis en fait de croyance, tout ce qu'il y a de plus opposé aux idées de mon père que tu connais, et tu verras si ton amie n'a pas sujet d'être triste.

— Quoi ! tu te donnerais à un incrédule... un athée... un juif... un.....

— Tu l'as dit, murmura Denise dans un sanglot, et en cachant son visage.

— Un juif ! oh Denise !

— C'est mal, je le sais, très mal, tout s'oppose à un mariage pareil, mais si tu le connaissais !

— Il aurait beau avoir toutes les vertus, tous les empires de la terre, que je ne m'expliquerais pas que tu épousasses un homme pareil ! Je ne comprends pas comment, le sachant juif, tu aies pu arrêter un instant ta pensée favorablement sur lui.

— Je ne l'ai su que quand je n'étais plus maîtresse de mon cœur, mes sentiments pour lui sont absurdes, ridicules, je le sais, mais, vois-tu, Madeleine, son souvenir... me tue...

— Te tue, te tue, manière de parler, chère amie, car je te sais assez d'énergie pour secouer tout cela. Et ton père ! Et ta mère que tu attristes ! Ta pauvre mère qui souffre !

— Ma mère ! Mon père qui m'aime tant ! Que c'est mal à moi, comment faire ?

— Quelle peine tu me causes. Je ne comprends pas Denise, qu'avec ton caractère, tu n'aies pu sortir de cette impasse dans laquelle il n'est pas digne à toi de t'arrêter.

— Le caractère n'a rien à faire là-dedans. C'est le cœur qui a tout mené. Tout est sombre dans mon avenir, vois-tu...des nuages noirs.

— Arrête ton imagination, ma chère Denise, je t'en prie. A mon tour de te dire que tu me fais mal.

— Tu es bonne, Madeleine.

— Non, je ne suis pas bonne. Mais toi, tu es malheureuse et je veux te soulager. Je veux soulager ta mère, dont l'œil, plein de fièvre, me dit les souffrances.

— Ma mère souffre.... à cause de moi ?

— Si tu étais toi-même, tu t'en serais aperçue. Pour moi qui l'observe, elle me fait pitié.

— Mais, ma mère ne m'a rien dit.

— C'est ce qui fait qu'elle souffre davantage.

— Crois-tu qu'elle ait compris...

— Oui, ses allures, sa tristesse l'indiquent...

— Oh ! Madeleine que je suis malheureuse ! »

Et Denise pleurait.

« Calme toi, permets-moi de t'aider à oublier ce juif qui n'aurait jamais dû occuper ta pensée. Que je voudrais te faire du bien, te soulager... Petit à petit, repousse le souvenir de cet homme, comme une mauvaise pensée.

— Mais, je ne le puis pas, Madeleine..., j'ai essayé sans y parvenir.

— Voici un moyen : reprends goût à tout ce qui n'est pas lui. Pour l'instant, ne songeons ensemble qu'à profiter des derniers jours de réunion qui nous restent. Organisons, faisons des parties auxquelles tes parents souscriront de grand cœur. Ensuite, tu viendras avec moi à Morlaines, n'est-ce pas. Essayons de ces moyens. Promets-le moi, Denise.

— Ton amitié m'est douce au milieu de mon chagrin, ma bonne Madeleine. Je voudrais pouvoir te le prouver en souscrivant à ton désir; mais... dis, Madeleine, s'il te fallait renoncer à songer au marquis de Lesmaze ?

— Les situations sont différentes, chère amie. M. de Lesmaze est mon fiancé, fiancé présenté par ma mère, et tout chez lui flatte mon orgueil. Nos sentiments sont à l'unisson, comme nos âmes. Nous rêvons le bonheur à deux, le bonheur que nous procure la confiance mutuelle qui ne règne pas entre les époux de religions différentes. Nos joies seront les mêmes, et, si le chagrin venait nous visiter, nous nous sentirions plus forts pour le supporter, pouvant joindre ensemble nos mains aux pieds du divin Consolateur. Denise, je ne croyais pas qu'un juif pénétrerait aussi avant dans ton cœur... J'avais une plus haute opinion de toi... Cesse de t'abaisser ainsi... Tout cela n'est qu'un songe, un horrible cauchemar, réveille-toi mon amie. »

Denise avait caché sa tête sur l'épaule de Madeleine et sanglottait. Celle-ci reprit encore :

« N'est-ce pas, tu vas faire ton possible, pour cela ?

— Eh bien ! oui, dit Denise, en levant sur son amie un œil tendrement mélancolique. »

Pendant la nuit qui suivit cet entretien, Denise dormit d'un sommeil agité. Des mots, sans suite, sortaient de ses lèvres. Elle demandait pardon à sa mère du chagrin qu'elle lui causait. Madeleine se leva, s'assit au chevet de Denise, surveillant sa fièvre. Avec le jour, cette fièvre disparut complètement. Madeleine n'en parla pas à Denise, mais pensa en avertir la marquise dans le cas où Denise semblerait fatiguée. Ce ne fut pas nécessaire. Denise paraissait mieux au physique, comme au moral. Elle s'intéressait de nouveau à ce qui se passait autour d'elle. La marquise, tout heureuse, bénissait Madeleine de ce changement. Mais, hélas ! cela ne dura pas. Avec le départ de Madeleine, quelques jours plus tard, Denise retomba dans le même marasme qui avait si fort effrayé sa mère. Ses sorties dans le parc devinrent plus rares, elle parlait peu, et à table touchait à peine aux aliments. La marquise qui la suivait de près organisait sa vie de façon à laisser la pauvre enfant, le moins possible, abandonnée à ses idées. Elle se faisait suivre de Denise partout, et cherchait à lui créer des occupations. Denise avait refusé d'aller à Morlaines pour l'instant, et ses parents n'avaient pas cru devoir l'y obliger. La marquise comprenait combien sa situation serait pénible auprès des fiancés.

VII

Un jour, le marquis, en lisant son journal, pousse un cri de surprise. Sa femme et sa fille qui, toutes deux, travaillent à ses côtés, prêtent une religieuse attention à l'article qui éveille si fort la curiosité du gentilhomme. Cet article renferme les nouvelles de la Bourse et rend compte de la stupéfaction résultant des pertes éprouvées par les banquiers Urmath, gens les plus estimables, les mieux posés, et les plus solides sur la place de Paris. Un éloge pompeux suivait. On rendait justice à l'honnêteté, l'intégrité et même la charité de cette importante maison, toujours au premier rang pour soulager les infortunes quelles qu'elles fussent, et à quelque religion qu'elles appartinssent.

Denise pendant cette lecture devenait très pâle, une vive émotion se peignait sur son visage, son corsage palpitait sous l'effort des mouvements précipités de sa poitrine. La marquise ne la quittait pas du regard et souffrait de son émotion. La lecture de cet article terminée, le marquis ne put s'empêcher de manifester le regret que des gens si estimés, ayant le sentiment de leur devoir dans une aussi grande opulence, fussent juifs et banquiers : toujours l'éternel refrain.

Cet été passa, mais passa lentement pour Denise, tant il est vrai que les heures douloureuses semblent plus longues que les heures de joie. La tristesse croissante qu'elle avait traînée à la campagne, elle allait les rapporter à Paris. Le marquis se préoccupait beaucoup de la santé de sa fille. Sa complexion délicate l'effrayait, et il n'était pas sans avoir remarqué que, sous l'effort d'un mal quelconque, Denise avait beaucoup changé. Il fit part de ses observations à sa femme, quelques jours avant le départ pour Paris, l'engageant à s'occuper sérieusement de l'état languissant de leur enfant. La marquise savait que la science hélas ! n'apporterait pas de remède au mal de sa fille. N'ayant réussi qu'imparfaitement dans le parti de lui donner une compagne, elle comptait beaucoup plus pour la guérison, sur l'aide d'un abbé, ami de la famille, leur ancien aumônier, qu'ils retrouveraient à Paris.

L'abbé Hubert de Pleusic, né au bord des océans, au fond de la Bretagne, avait embrassé, assez tard, l'état ecclésiastique. Il appartenait à une ancienne famille de marins, et on l'avait élevé avec la pensée que, comme son père et son grand'père, il irait un jour courir les mers. Une fortune aisée chez les parents, et une intelligence supérieure chez l'enfant, permirent de donner à celui-ci l'éducation qu'exigeait son entrée à l'école navale dans un bon rang.

Hubert, par le succès de ses examens, fut inscrit en tête des élèves du *Borda,* et ses parents voyaient en lui un futur amiral, lorsqu'il leur déclara, un beau jour, qu'il n'avait aucun goût pour cette carrière, et ferait un exécrable marin. On était encore à se demander ce qui se passait dans cette tête, lorsqu'arriva de Rome la nouvelle des dangers que couraient les États Romains. On n'a pas oublié ce que produisit en France cette annonce. Hubert de Pleusic fit partie des jeunes et braves enfants qui volèrent au secours de la papauté, et teignirent de leur sang le sol sacré qu'ils étaient venus défendre. Que de noms sont devenus glorieux dans

ces jours relativement courts, et si lugubrement remplis ! que de noms à ajouter au martyrologe et que le ciel chante dans ses gloires, aujourd'hui !

Hubert de Pleusic n'eut pas le bonheur de donner sa vie pour le triomphe de la sainte cause ; mais, il sentit que Dieu l'appelait à poursuivre d'autres combats ici-bas, en l'honneur de son nom : Hubert entra au séminaire. Le souffle d'en haut continua de fortifier cette belle âme et, après la lutte active, fière et brillante qu'elle venait de soutenir en Italie, elle alla chercher les combats plus paisibles, mais incessants, de l'apostolat. Du reste, on le sait, il n'y a pas si loin du soldat au prêtre. Dans l'un et dans l'autre état que de discipline observée, quelles habitudes de dévouement ! quelle vie de sacrifices ! C'est là, dans ces deux champions de l'ordre moral et public, que la société trouve ses soutiens ! Aussi, comme le soldat aime le prêtre, et le prêtre le soldat ! La soutane et l'uniforme ! vêtements aimés, respectés, honorés qui cachent les braves et les martyrs ! Une douce sérénité, une grâce, une gaieté aimable avaient fait chérir Pleusic sous l'habit militaire, et allaient de même, sous l'habit du prêtre, le faire aimer et rechercher !

Sa santé hélas ! fort ébranlée par la guerre, apporta des entraves au déploiement de son zèle, au service du Très-Haut ; et bientôt il dût, par ordre supérieur, quitter le vicariat d'une des paroisses importantes de Paris, pour des fonctions moins pénibles. L'archevêque, sur la demande d'un aumônier pour la famille de Boisjoly, envoya l'abbé de Pleusic. Ce prêtre s'attacha avec un dévouement sans égal à cette famille chrétienne. Il y demeura longtemps, et fut tout à la fois, le répétiteur de Robert, l'ami de ses parents, leur conseiller et toujours le confident de leurs peines.

Depuis deux ans cet abbé, que ses infirmités avaient fait vieux avant l'âge, n'avait pu suivre les Boisjoly en Touraine. Sa santé, exigeant les plus grands soins, le retenait à Paris. Il habitait tout près de la Madeleine, dans un des grands immeubles de la place, et de là, on le voyait se traîner péniblement, chaque jour, à l'Église où il disait sa messe. Avec la rue d'Astorg, quand le marquis et la marquise habitaient Paris, la Madeleine étaient les seuls buts de sorties que l'abbé pût se permettre. La marquise comptait donc sur ce saint homme pour détourner Denise des idées folles, dont elle avait son cerveau hanté. Mais elle voulut préalablement obtenir de sa fille une confidence que sa tendresse récla-

mait maintenant impérieusement. Elle guetta, anxieuse, un matin, la sortie de son enfant de la chapelle et, l'attirant dans une allée du parc, l'amena insensiblement à lui ouvrir ce cœur dans lequel elle avait lu si longtemps, et qui, malade aujourd'hui, se fermait à la meilleure des infirmières, à la meilleure des amies.

Denise, tout en répondant aux questions de la marquise, était prise d'une sorte de honte. Elle avait trop de sang aristocratique dans les veines, pour ne pas comprendre que ses sentiments pour Oscar étaient une véritable dérogation aux idées de sa famille, une injure faite aux écussons qui brillaient aux vitraux de la chapelle du château. Mais, lorsque, d'autre part, elle sentait que jamais elle ne serait la femme de ce jeune homme qu'elle aimait, elle frissonnait. Sa mère épouvantée des racines profondes que le mal avait déjà développées dans le cœur de Denise, la raisonna et lui montra combien il est funeste de se laisser aller à ce qu'elle appelait des sentimentalités, des rêveries de romans, des poésies fausses, qui ne peuvent aboutir qu'à nous faire du mal, et à porter une sérieuse atteinte à nos âmes. « On va, disait-elle, chercher le bonheur où il n'est pas, on marche à pieds joints sur celui que l'on possède, et de cette façon on brise comme un brin de paille, une existence heureuse que la Providence nous avait ménagée. »

Denise sentait la justesse des paroles de sa mère. Elle eut voulu pouvoir lui répondre : « Ma mère, je vais m'attacher à oublier ce jeune homme. Vos paroles m'ont démontré la folie à laquelle j'étais en proie », mais, malgré ses efforts, cette promesse ne pouvait sortir des lèvres de l'enfant. La contrition parfaite n'entrait pas dans son cœur. Et quand la marquise eut abordé la profession d'Oscar, pour laquelle, le père de Denise avait une si grande aversion, et que, plus sévère encore à l'endroit de la religion, elle lui montra le Juif, comme l'être le plus abhorré du catholicisme, l'homme maudit du Calvaire, Denise pleura amèrement.

« Une chrétienne qui se respecte ne doit jamais songer à pareil mariage, le jeune homme fut-il M. Oscar, lui-même, qui réunit tant de qualités à l'ineffaçable défaut de sa race et de sa religion. Jamais, entends-tu, mon enfant, jamais ton père et moi, nous ne donnerions notre consentement à semblable alliance. Il est des dégradations que l'on ne doit pas subir. »

Denise monta dans sa chambre. Là, tout le courage qu'elle avait témoigné devant sa mère, l'abandonna. La pauvre enfant tomba dans son fauteuil, épuisée. Quand elle revint à elle, elle éprouva

d'effroyables déchirements. Il lui sembla que son cœur s'en allait par lambeaux. Se traînant au pied de son lit, et levant les yeux vers le crucifix, appendu à la muraille, elle se jeta à genoux et, longtemps, longtemps, resta en contemplation devant l'Homme-Dieu sur la croix. Puis, dans un élan subit, elle s'écria :

« N'avez-vous pas dit, mon Dieu : Pardonnez, car ils ne savent ce qu'ils font ! Pardonnez-lui, Seigneur, venez à son secours, que son âme s'ouvre à la lumière de la vérité. »

A partir de ce moment, il s'opéra une transformation complète chez Denise. Je ne dirai pas qu'elle n'aima plus Oscar ; non, elle l'aima davantage, au contraire ; mais de cet amour où l'âme tient la plus grande place. De l'amour vulgaire, l'amour de ce monde, Denise s'était élevée à l'amour sublime, qui n'a en vue que les félicités célestes, pour l'ami qui lui est cher. Les paroles de la mère avaient frappé le cœur de l'enfant, la méditation au pied de son crucifix avait ouvert à la jeune fille chrétienne de nouveaux horizons. Elle ne voyait, ne rêvait plus qu'Oscar abjurant ses erreurs, Oscar catholique, et pouvant, après les luttes d'ici-bas, espérer le bonheur après lequel elle aspirait elle-même ! Toutes ses prières s'augmentèrent d'une supplique au bon Dieu pour la conversion d'Oscar. A toutes ses charités, à ses actions de la journée, s'ajoutaient des mortifications dans ce but. Denise, qui, jusque-là, n'avait considéré que le plaisir qu'elle avait à entendre Oscar, qui se sentait pour lui un attrait tout particulier, Denise ne pensa plus qu'à l'âme d'Oscar. Ses sentiments profondément religieux s'étaient réveillés dans l'épreuve, et ce monde disparaissait sous l'impression où elle se trouvait. On eut dit un de ces êtres qui ont souffert toute leur vie, et qui, arrivés à la vieillesse, n'ont plus en vue qu'une chose : la désillusion sainte au delà du tombeau.

VIII

L'hiver a ramené à Paris son monde élégant, le monde des châteaux, du bord des lacs de la Suisse, et des montagnes des Pyrénées.

La famille de Boisjoly a repris ses habitudes rue d'Astorg.

Dans l'espace de six mois, bien des événements se sont passés dans la famille Urmath. Le chef de cette importante maison, Ambroise Urmath, est mort en quelques heures, d'une congestion séreuse, amenée, disent les uns, par l'émotion que lui ont causé ses

dernières pertes d'argent, par le chagrin de voir s'évanouir chez son fils tout goût pour les affaires, disent les autres.

Et Mina, la fiancée d'Oscar, dont la dot s'est arrondie au détriment de celle de son futur, a tourné ses ambitions d'argent du côté d'un parti plus riche. Elle avait souvent entendu parler à son père d'un banquier de Hambourg, juif également, et qui passait pour le plus riche qui existât alors. Les affaires de sa maison s'étendaient dans toutes les parties du monde. Parmi les gens de Bourse, les juifs en particulier, tout se sait. Il semblerait que la communauté de sentiments par rapport au gain, les oblige à s'immiscer à chaque foyer. Ainsi, Mina n'ignorait pas que la fortune immense du banquier Rasbaum serait un jour partagée entre ses deux fils, et elle résolut d'avoir l'un d'eux pour époux. De Paris à Hambourg, cela n'était pas facile, mais l'intelligence de Mina venant au secours de son ambition, elle triompherait des obstacles et atteindrait son but. Un homme d'affaires des Rasbaum, qu'elle connaissait, lui apprit que cette famille viendrait passer trois mois d'hiver à Paris. Elle résolut de profiter de cette circonstance pour la voir et se faire voir. Renseignée, sur le choix d'une loge à l'Opéra, qu'à peine arrivés à Paris les Rasbaum venaient de louer, Mina intrigua si bel et si bien, auprès de son père, que celui-ci dut louer la loge mitoyenne. Et c'est là, que Mina vit pour la première fois la famille hambourgeoise.

Ce voisinage de théâtre facilita à la jeune fille l'exécution de son désir ; voulant mettre son père immédiatement en rapport avec le banquier étranger, elle poussa M. Brindeau à se rendre dans la loge voisine pour saluer son confrère. La connaissance se fit facilement, la glace fut rompue et, au bout de peu de jours, on était les meilleurs amis. Mina organisa plusieurs parties soit en voiture, soit à pied. Les Brindeau se multipliaient pour montrer les splendeurs de notre capitale aux Rasbaum. Dans la journée, on visitait les monuments, les musées, on allait au bois ou aux environs, et, le soir, on se rencontrait de nouveau, soit à l'un des deux foyers, soit à quelque théâtre où l'on se donnait rendez-vous.

Les fils Rasbaum, Johann et Franz, étaient jumeaux. Tous les deux se ressemblaient à s'y méprendre, à l'exception de la couleur des yeux et des cheveux. Johann était d'un blond ardent, et Franz d'un brun méridional. Le premier, plus doux de caractère que le second, avait néanmoins, pour ses idées, autant de ténacité que le second. Si Johann arrivait à ses fins par une mielleuse diplomatie, Franz

y arrivait par la rudesse des formes. Il y avait entre eux une ressemblance morale qui, depuis leur plus tendre enfance, n'avait pas varié d'un instant : c'était une jalousie excessive l'un pour l'autre. La convoitise chez eux étouffait l'affection fraternelle. Leurs parents s'en étaient aperçus de bonne heure, et en avaient ri. Le banquier disait : « Pourquoi me mettrais-je l'esprit en peine pour si peu. Quand ils seront grands, ils tireront chacun à eux, cela les stimulera, les fera travailler davantage pour *amasser*. »

Pour amasser ! C'est bien là le fond, le but, de toutes les pensées séniles.

Et le père Rasbaum avait dit vrai.

A ce moment de notre récit, Johann et Franz sont à la recherche de riches héritières et, sans se le dire, chacun de son côté, prend ses informations sur la dot et la fortune à venir de Mina. La dot est de quatre millions, et on sait que la fortune personnelle du banquier Brindeau se chiffre par plusieurs dizaines de millions. Ce beau mirage fait tourner la tête aux deux frères, qui, l'un et l'autre, cherchent à captiver les bonnes grâces de Mademoiselle Brindeau.

Un soir, qu'ils rentraient d'un bal où ils s'étaient distingués comme cavaliers de leur riche coreligionnaire, Franz le résolu, alla trouver son frère dans sa chambre, et lui dit :

« J'ai à te parler.

— Je le sais, je l'ai deviné. Il s'agit de Mina, répondit Johann.

— Justement. Il y a là une affaire qu'il ne faut pas laisser échapper.

— Je suis de ton avis, et j'y songe comme toi.

— C'est ce qui m'a semblé, répliqua Franz. Aussi, avant d'aller plus loin, il faut nous entendre. Nous avons autant de motifs l'un et l'autre, pour espérer réussir. Né le même jour, d'une ressemblance frappante à part la couleur de nos cheveux, ayant, avec les mêmes agréments physiques, la même fortune à espérer, je ne m'expliquerais pas que l'un de nous s'emparât de l'esprit de cette jeune fille, et prît une place dans son cœur sans le consentement de l'autre.

— Ah ça, nous ne pouvons pourtant pas épouser la même femme, répondit Johann, moitié riant, moitié sérieux.

— Non, mais je trouverais naturel, que, puisqu'il nous faut à tout prix, unir, par un mariage, les deux grandes maisons qui se trouvent en présence, nous tirions à la courte paille, pour savoir lequel de nous deux fera la cour et aspirera à la main de Mina.

— Tu es fou, archi-fou. La courte paille ne fera pas que cette jeune fille t'aime, si le sort te la donne. Et toi, tu ne voudrais pas me forcer à l'épouser, si je ne me sentais pas attiré vers elle. Ainsi donc...

— Ah ! si tu ne veux pas l'épouser.

— Je ne dis pas ça, bien au contraire.

— Ta, ta, ta, Johann. L'amour tu le sais, n'entrera jamais en ligne de compte pour le mariage de l'un de nous. Dans notre monde qui réfléchit, on n'est pas assez stupide que d'aller s'enflammer pour une jeune fille si elle n'a pas une grosse fortune. Il faut laisser cela aux catholiques...

— Je ne dis pas que je l'aime, mais enfin la dot est splendide. Si le sort m'était contraire, je ne retrouverais jamais semblable parti.

— C'est précisément cette pensée qui doit te faire trouver naturelle ma proposition de tirer au sort ; car je suis dans le même cas que toi. Nous nous connaissons et pouvons parler franchement. Nos mariages ne seront jamais que des mariages d'argent ; et dame celui-ci !... »

Johann se mordit les lèvres. Accepter cette étrange proposition, n'était-ce pas pour lui abdiquer, en quelque sorte ses pensées du moment ? perdre ses chances, peut-être ; car il lui semblait ne pas déplaire à Mina... D'autre part la refuser, Franz pouvait se faire bien venir auprès de la jeune fille et l'emporter sur lui !... Non, Franz pouvait avoir raison. Il valait mieux ne pas commencer une cour en pure perte, et compter sur le sort. Aussi, après y avoir réfléchi de nouveau, cet homme mielleux, cauteleux, rapace, le juif à deux faces, dit : « Eh bien soit, nous tirerons au sort. »

Le sort tomba sur Franz. A lui fut dévolu le rôle d'amoureux de Mina. De ce jour, Johann sembla prendre son parti du triomphe de son frère, et garda la place assignée par la convention ; et cela d'autant plus facilement qu'il avait compris que Mina le préférait à son frère. Il attendit les événements.

Franz, plein d'attention pour Mademoiselle Brindeau la prévenait, l'entourait d'une façon tout à fait marquée, tandis que Johann, fidèle au pacte fraternel, se tenait au second plan. Franz se faisant le chevalier de la jeune fille, tâchait dans les excursions de rester à ses côtés, flattait son amour-propre, sa coquetterie, mais Mina restait insensible à ses avances. Franz s'en aperceva it redoublait d'assiduités et de compliments. Il s'affichait auprès d'elle, mais Mina restait froide pour lui, tandis qu'elle semblait prêter une

attention réelle à la moindre parole de Johann. Franz en prit ombrage et en voulut à son frère. Il lui dit un jour :

« Ecoute, Johann, Mademoiselle Brindeau, malgré tous mes efforts, paraît plus occupée de ta personne que de la mienne. Agirais-tu dans l'ombre, par hasard ? Lui ferais-tu la cour, quand je ne suis pas là.

— Quelle idée absurde et injuste ? D'abord, je ne me suis jamais trouvé près d'elle en dehors de ta présence. Mais puisque tu as cette pensée sur mon compte, je vais m'absenter. Je vais aller passer huit jours à Enghien, cela te laissera le temps de te poser en prétendant. »

Johann fit comme il l'avait dit. Mais hélas ! son absence n'aboutit pas à donner une meilleure place à Franz dans le cœur de Mina. La jeune fille parut plus froide et prétexta une indisposition pour ne pas aller au salon, lorsque les Rasbaum vinrent rendre visite. Était-ce par opposition à Oscar, mais elle ne voulait plus que d'un homme blond pour mari.

Au retour de Johann, elle reprit ses allures premières et accentua ses amabilités pour lui. Mina était jolie, comme nous l'avons dit, et elle avait de la femme coquette tous les artifices capables d'attirer à elle les regards et les compliments. Recherchée dans sa toilette, dans sa coiffure, dans sa démarche, elle ne voulait passer nulle part inaperçue, et surtout de Johann. Chaque fois qu'elle se trouvait dans la famille Rasbaum, elle posait pour la femme instruite, la femme spirituelle, et affectait de s'adresser plus volontiers à Johann qu'à son frère.

Franz souffrit de la fausse position dans laquelle il s'était mis. Il reconnut les efforts de Johann pour s'effacer devant lui. Un soir, on parla d'un mariage qui venait d'avoir lieu, et pour lequel on avait poussé une jeune fille à prendre un mari qu'elle ne pouvait aimer.

« Oh ! cela ne m'arriverait pas, dit Mina. Je n'épouserai jamais qu'un homme que j'aurai choisi moi-même. » Et elle regarda Franz d'un œil sévère, puis elle continua : « Ainsi des raisons de famille avaient fait mes parents me fiancer à un cousin, lorsque j'étais bien jeune encore ; mais, l'âge et la raison venus, je n'ai pas voulu consolider ces liens par un mariage, et j'ai repris ma liberté. Il m'aimait, lui ! pourtant ! »

Oscar l'aimer !

Après cette sortie, Franz comprit qu'aller plus loin serait absurde

et, qu'à moins de passer pour un sot, il lui fallait renoncer à gagner jamais Mina. Furieux de l'obligation de se retirer devant cette riche héritière, il organisa tout un plan, dans lequel il se taillait une bonne part, dans la dot de sa belle-sœur. Allant trouver Johann, il lui dit :

« Je crois, Johann, qu'il faut changer nos rôles. Mademoiselle Mina reste insensible à la cour que je m'évertue à lui faire, et je risque, en continuant, de me rendre ridicule. A toi, au contraire, ce rôle d'amoureux te sera facile, car Mina semble te regarder avec plaisir. J'ai donc pensé qu'il valait mieux que je me retire et que je te laisse complètement libre de captiver ses faveurs. Mais, comme en faisant cela, je me désiste pour toi d'un droit que le sort m'a donné, je veux une compensation. Tu me donneras une part sur la dot de Mina. »

Johann recula de deux pas.

« Quoi tu voudrais !

— Oui, je veux pouvoir un jour rivaliser de fortune avec toi, et comme nous avons reconnu, comme tu l'as dit toi-même, que jamais parti aussi beau ne saurait se présenter pour celui qui n'épousera pas Mina, il faut, dès aujourd'hui, que je cherche à équilibrer nos situations futures.... La masse des écus de Mina qui papillotait devant mes yeux, et me tenait lieu d'amour, j'y renonce en ta faveur. Mais, encore une fois, rien pour rien.

— Et, à quel chiffre... portes-tu... le marché... que tu me fais?...

— A vingt pour cent sur la dot. »

Johann baissa la tête : « Cela demande réflexion, » dit-il. Et il sortit de la chambre, outré.

La nuit se passa pour Johann à faire des calculs. La dot de Mina lui permettrait-elle de donner à son frère un aussi gros chiffre que celui qu'il réclamait ? Son frère ne l'éclipserait-il pas un jour à son tour ?.... Chercher un conseiller, en cette affaire, était impossible ; dans son propre intérêt, il devait la tenir absolument secrète. Quand le jour parut, il se trouva plus rassuré. Les calculs auxquels il s'était livré l'avaient calmé complètement. La fortune princière de Mina, non seulement, lui permettait de souscrire à la proposition de Franz, mais, dépassant toutes ses espérances, elle le poussait à hâter la solution d'un mariage, dans la crainte qu'il ne lui échappât.

Ce fut lui qui, le matin, alla trouver Franz dans sa chambre :

« Je consens, lui dit-il, au marché que tu me proposes.

— C'est dit. Il n'y aura pas de malentendu entre nous. Tu me donne vingt pour cent sur la dot de Mina.

— Oui, dit encore Johann.

— C'est conclu.

— Conclu. »

Et c'est ainsi que, dans cette chambre de jeune homme, un pacte se faisait entre ces deux frères juifs, pour acheter et vendre une jeune fille.

Mina ne se doutait pas de l'encan auquel elle venait d'être soumise, et continuait ses coquetteries pour Johann, qui, cette fois, parut y prendre garde et commença une cour en règle. Les parents Brindeau favorisaient les apartés, et s'attendaient à la demande en mariage d'un jour à l'autre. Le père Brindeau avait même dit à sa femme : « J'ai beaucoup à gagner dans une confraternité d'affaires avec les Rasbaum de Hambourg, et je donnerais, je ne sais quoi, pour que l'un des fils se hâta de demander Mina. Chaque jour de retard se solde par un déficit considérable... »

Ainsi, ce vieux juif escomptait déjà l'association de ses écus à ceux du riche confrère, et calculait combien les lenteurs d'une demande en mariage pouvait augmenter en sa défaveur son compte de profits et pertes.

Cette fameuse demande se fit pour Johann par l'entremise de son père, et apporta au sein des deux familles les satisfactions morales et sonnantes attendues impatiemment. Les milhons des banquiers avaient été les auxiliaires avantageux, non seulement à l'établissement de leurs enfants, mais à la satisfaction de tous les intéressés. Si le caractère d'Oscar faisait exception à celui de sa race, le caractère juif se retrouvait là tout entier.

Oscar ne prit aucun souci du mariage de Mina. La mort récente de son père lui évita une situation difficile ; il ne parut pas à la noce. Mais, Madame Urmath profita de la circonstance pour faire remarquer à son fils les chances de bonheur qu'apportait, à M. Johann Rasbaum, les écus de sa femme.

(A suivre.) L. DE BELLAIGUE.

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES [1]

A celui qui n'aime pas à coudoyer les duchesses et les juives, comme à celui qui doit compter avec son ministre des finances et n'a qu'un modeste boursicot, je ne conseillerais point une installation à Ischl. La vie y est très chère pour les étrangers. Les habitants profitent de la vogue de leur bonne ville. Si encore leur rapacité ne s'exerçait que sur Israël, je n'y verrais pour ma part nul inconvénient, j'aimerais au contraire à la voir redoubler, centupler encore. Tout l'argent laissé ici par les juifs serait autant de restitué, et l'on peut être sûr qu'ils ne lâcheraient point encore tout ce qu'ils ont volé. Mais voilà que je deviens *Drumontiste*. Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs, et pourquoi m'en cacher ?

Parmi les hôtes illustres qui font la vogue d'Ischl, il faut mentionner — à tout seigneur tout honneur — la famille impériale. L'empereur y vient assez souvent ; l'impératrice surtout y passe presque chaque année de longues semaines. Elle y était lorsque nous y passâmes. J'avoue même, sans trop rougir, avoir jeté, en longeant en dehors la palissade du parc de la villa impériale, plus d'un regard curieux pour tâcher d'apercevoir la souveraine. Je ne l'ai pas vue, et m'en suis consolé en songeant que c'est chose fort difficile. On sait l'humeur aventureuse et la nature fantasque, parfois misanthrope, de cette princesse. A Ischl comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, ses distractions favorites sont les courses à cheval, la chasse, ou même les escalades à pied dans les coins les plus reculés et les plus difficilement accessibles de la montagne. Elle aime à s'en aller sans apparat, échappant même aux gens de sa suite, et il n'est pas très rare de la voir survenir, seule ou presque seule, à la nuit tombante, dans quelque cabane de paysan, ou dans un abri des hauts pâturages, à une dizaine de lieues de marche de sa résidence, pour y passer la nuit.

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1892.

Un voyageur nous raconta qu'étant en excursion sur une des alpes les plus élevées et les plus sauvages de la région, arrivé le soir dans une hutte de pâtre, et sur le point de s'étendre sur le pauvre lit très dur, le seul qu'on ait pu lui offrir sous l'humble toit, Sa Majesté l'impératrice survint incognito, demander elle-même un gîte pour la nuit. Naturellement notre Autrichien, en galant homme et fidèle sujet, s'empressa de céder sa couchette à l'illustre voyageuse.

L'impératrice Élizabeth est de la famille royale de Bavière. J'ai lu quelque part le détail suivant : On destinait à l'empereur François-Joseph une autre princesse de Bavière, la fille même du roi. Dès sa première visite à la cour, l'impérial prétendant remarqua la jeune duchesse aux cheveux d'or, dans tout l'éclat de son admirable beauté. Il s'en éprit aussitôt, et peu après Élizabeth de Bavière devenait impératrice d'Autriche. Madame de R. m'a raconté les ardentes démonstrations de joie avec lesquelles la population viennoise accueillit sa jeune souveraine, si jolie, si gracieuse, et l'enthousiasme qu'on ne cessa de lui témoigner durant toutes les premières années de son règne. L'admiration de ces bons Viennois tenait du délire, et c'étaient à tout propos des ovations sans fin. Je ne voudrais pas jurer que ce bel enthousiasme n'a pas un peu baissé. Les excentricités bien connues de l'impératrice — ceci dit en passant sans vouloir offenser Sa gracieuse Majesté — l'ont quelque peu refroidi. Mais quand *l'attachement d'admiration* ou *de passion* cesse ou diminue chez les Autrichiens, l'attachement *de raison* persiste, et rien n'a pu ébranler la fidélité toujours pleine d'affection de ce bon peuple pour ses souverains. Cet attachement semble même croître en raison des infortunes. On l'a vu dans une circonstance récente, et personne n'a pu entendre, sans en être profondément touché, les témoignages de pitié, d'amour et de dévouement prodigués à ces princes par tous leurs sujets lors de la fin tragique de l'archiduc Rodolphe.

Ischl compte sept mille habitants. Pendant l'été, cette population est presque doublée par l'affluence des étrangers. C'est une petite ville très irrégulière, étagée sur un éperon de montagne formant presqu'île au confluent de la Traun et de l'Ischlbach. En remontant vers le sud-ouest, on longe les principaux établissements de bains et l'on enfile la jolie esplanade qui s'étend le long de la Traun. Le plus fort groupe d'habitations est au nord, le long du ruisseau d'Ischl et entre les deux rivières. Sur la croupe verte et riante qui

se redresse brusquement, se trouvent quantité d'élégantes constructions : casino, hôtels, pensions, villas, semées au milieu des jardins, des parcs et des massifs de fleurs. Dominant tous ces groupes, s'élève, sur un haut tertre, le grand hôtel Bauer avec sa terrasse, d'où l'on embrasse du regard toute la ville et ses abords. La villa impériale est au nord, au delà de l'Ischlbach. On en voit peu de chose et l'extérieur m'a paru modeste. On a planté tout le long du jardin de grands arbres qui forment rideau, à l'effet de protéger les abords de l'impériale résidence contre les regards indiscrets des hôtes de M. Bauer.

Ischl a décoré ses établissements et ses promenades des noms les plus connus des membres de la famille impériale. Ainsi vous trouverez le bain Rodolphe, le jardin Rodolphe, le bain Gisèle, la place François-Joseph, l'allée François-Charles, la place Ferdinand, l'esplanade Sophie, le panorama Caroline, etc., etc. En quoi d'ailleurs les bons Ischlois n'ont fait que suivre l'exemple de toutes les villes, petites ou grandes, de la monarchie. Il est telle ville autrichienne qui a fait une consommation effroyable de ces noms historiques contemporains. La famille impériale, pourtant très nombreuse, y a passé tout entière, et, en parcourant la liste de ces monuments ou jardins publics, on croirait lire un extrait de l'Almanach de Gotha. Ceci est sans doute fort joli et part d'un bon naturel ; aussi n'ai-je rien à y redire. Toutefois, je me suis demandé avec inquiétude ce que feront dans cinquante ans les édiles de cette bonne ville, si elle n'est pas agrandie au moins du double. A quoi pourra-t-on bien donner les noms des archiducs et archiduchesses à venir ? Et, à moins que leurs noms ne soient toujours les mêmes, ce qui manque de variété et n'est pas sans embarras, les futurs princes n'auront-ils point droit de cité faute d'être venus au monde un demi-siècle plus tôt. Fera-t-on de nouveaux édifices tout exprès ? Ou bien va-t-on débaptiser en bloc tous les monuments et mettre au rencart les Rodolphe et les Gisèle d'aujourd'hui pour faire place aux Léopold et aux Thérèse de ce temps là ? En général, une telle opération n'est pas du goût de tout le monde et les Parisiens en pourraient dire quelque chose. Voilà donc un grave problème que je propose dès aujourd'hui aux hommes compétents. Comment sera-t-il tranché dans cinquante ans ? J'avoue que j'aimerais beaucoup, chers lecteurs, pouvoir encore, ce temps venu, vous faire connaître moi-même la solution.

Ischl possède dans son voisinage une montagne de sel comme

Berchtesgaden, moins intéressante toutefois, mais qui, on le comprend, reçoit de fréquentes visites. La soole est conduite à Ischl et à Ebensee dont nous avions remarqué en passant les grandes salines.

Je n'entreprends point de donner une liste complète de toutes les excursions qu'un hôte peut faire avec intérêt durant son séjour à Ischl. Je laisse ce soin aux Bædeker et Cie. D'ailleurs

Le secret d'ennuyer c'est celui de tout dire.

Je n'ajoute plus que ceci : Celui qui a peu de temps à passer à Ischl devra faire une visite au *Sophiendoppelblick* ou une escalade sur le *Syriuskogl*. Ce *Kogl* est une éminence boisée, affectant la forme d'un cône parfait qui se détache en avant du grand rideau montueux de la rive droite de la Traun. De belles allées conduisent au sommet couronné d'un petit kiosque qui, d'en bas, fait l'effet d'un chapeau chinois. De cet observatoire, on a une très bonne vue sur Ischl, ses abords immédiats et une partie de la pittoresque vallée de la Traun.

La vue est autre, moins complète pour les détails, plus majestueuse dans l'ensemble, du Sophiendoppelblick. Je suis embarrassé pour donner une traduction passable de ce mot bizarre, à demi barbare. Mettons que cela veut dire : Double point de vue Sophie. Un agréable sentier passant au-dessous de la villa impériale nous amène, en un quart d'heure, à la *restauration* presque rustique décorée de ce grand nom. De la vérandah, le regard embrasse Ischl ; les deux vallées, derrière le Syriuskogl qui nous fait face, de hautes montagnes boisées, et plus loin encore, le massif énorme du Dachstein, le géant des Alpes salzbourgeoises, qui dresse dans les nues ses cimes blanches et ses glaciers. La vue du Dachstein est le grand attrait de ce paysage ; malheureusement nous n'en pûmes jouir que d'une façon très incomplète : le ciel était bas et les nuages couvraient en partie les sommets. A notre vif regret, ce temps fâcheux ne changea guère durant les deux courtes journées que nous passâmes dans ces environs. Il devait nous en coûter une ascension dont nous nous étions promis grand plaisir.

Remontant le cours du ruisseau de l'Ischlbach, nous arrivâmes en deux heures de course à la pointe orientale de l'*Abersee* ou « lac de Saint-Wolfgang ». C'est une belle coupe d'un bleu vert, complètement entourée de montagnes. Long de onze kilomètres, large de

deux, il est, vers le milieu, considérablement rétréci, et presque coupé en deux, par une large prairie, formée des alluvions du Zinkenbach. Sur la rive nord, il est immédiatement dominé par le Schafberg, le « Rigi de l'Autriche », la merveille de ce merveilleux pays du Salzkammergut.

Le Schafberg : deux astérisques ! J'ai toujours oublié de vous dire que les deux astérisques, dans Bædeker, marquent le *nec plus ultra* du pittoresque, c'est le splendide, l'incomparable ! D'autres guides indiquent la même chose par le ministère des points d'exclamation dont les Allemands, comme chacun sait, font une large consommation.

Donc, l'ascension du Schafberg est de rigueur. En distribuant notre temps avec une effrayante parcimonie, nous avions pu la faire entrer dans notre programme, et c'est dans le but de l'exécuter le lendemain, que ce soir-là nous prenions à Strobl le bateau à vapeur pour Saint-Wolfgang. Hélas ! nous avions compté seuls, ou du moins sans le ciel et le soleil.

Le lendemain de grand matin, pluie torrentielle ; à neuf heures, cataractes ; le ciel se fond en eau :

Collectæ ex alto nubes. Ruit arduus æther.

A onze heures, brouillard intense ; à une heure, repluie ; à quatre heures, rebrouillard. Tel est le bulletin météorologique de cette lamentable journée. Et comme on n'a pas ici, comme au Gaisberg, la ressource d'un chemin de fer, avec ou sans ficelle, force nous fut de renoncer à notre projet.

Si j'étais un Anglais, *goddam !* j'aurais attendu ici deux jours, huit jours, quinze jours au besoin, plutôt que de m'en retourner bredouille. Si j'étais un touriste forcené, quelque chose comme un Yankee, *aoh !* j'aurais affronté ce déluge, au risque de ne jamais arriver là-haut, ou d'y arriver malade, détrempé, fondu, pour ne rien voir. Si j'étais Gascon, *sandédis !* je ne serais point gêné pour si peu. Je serais resté tranquille à mon hôtel, ce qui ne m'empêcherait point de vous raconter une ascension imaginaire. Enfin, si j'étais de Tarascon, comme l'illustre Tartarin, ah ! *fan dé brut !* quelle superbe escalade, et quelle non moins mirobolante dégringolade ! Ce serait à en faire oublier la mémorable descente du Mont-Blanc. Mais voilà ! n'étant rien de tout cela, et ayant la déplorable habitude de ne dire que ce que j'ai vu, et de ne point céler mes mésaventures, je me vois réduit à confesser mon dépit et ma grande

humiliation. Je suis allé auprès du Schafberg et n'y suis point monté ! Pour pareil méfait, la gent voyageuse n'aura jamais assez de dédains et d'imprécations. Vous, du moins, cher lecteur, ménagez-moi un peu, plaignez-moi, et, si l'occasion se présente, tâchez d'être plus heureux.

Comme fiche de consolation, j'ai pourtant voulu savoir ce que j'aurais vu au Schafberg, et voici ce que m'en a dit un voyageur plus fortuné que nous, qui a fait cette partie il y a deux jours par un temps magnifique. L'ascension, en somme, est facile. Trois bonnes heures de montée suffisent. Quelques voyageurs s'offrent un guide : c'est du luxe. L'altitude du Schafberg est de dix-sept cent quatre-vingts mètres, vingt mètres de moins que le Rigi. En beauté, comme en hauteur, il ne le cède guère à ce dernier. Même caractère général : un sommet bien dégagé, entouré de lacs, au milieu d'un fouillis de vallées profondes et d'un réseau de montagnes de l'aspect le plus varié et le plus imposant. Comme au Rigi, ce sont surtout les lacs qui font ici le grand charme du panorama. On en voit quatorze. La montagne elle-même, sur plus de la moitié de sa base, plonge dans trois lacs : le lac de Saint-Wolfgang, le plus beau du massif avec celui de Gmunden, le lac de Kammer et le Mondsee. Profondément encaissés, d'une belle teinte bleu-vert, avec des reflets violacés comme les lacs des montagnes, ils sont aussi très animés. Des vapeurs et une foule de barques les sillonnent sans cesse. Plus loin, d'autres lacs scintillent au milieu des masses grises des montagnes ou de la verdure des plaines, jusqu'au Chiemsee, le grand lac bavarois. Puis, parmi les hauts sommets que l'on découvre à perte de vue, et qu'il est impossible d'énumérer au complet, voici de vieilles connaissances : l'Untersberg, le Traunstein, le Lattengebirge ; puis, vers le sud, tout près, semble-t-il, les glaciers du Dachstein, autour desquels se groupent humblement, comme une haie de courtisans, les autres *têtes* des Alpes de Salzbourg et de Styrie, et toute une imposante file de cîmes rocheuses et de rampes boisées, s'échelonnant en demi-cercle jusqu'aux montagnes du Tyrol et à la plaine de la Bavière.

Le Schafberg est de formation calcaire ; il renferme de nombreuses cavités. Non loin du sommet se trouvent la Grotte de l'Aigle (Adlerhöhle), et cinq petits lacs. Bien des visiteurs font le tour de la croupe du Schafberg ; c'est une agréable promenade, pleine de coups d'œil variés et de surprises. Les levers et les couchers de soleil du Schafberg sont vantés à l'égal de ceux du Rigi. On peut

les voir en allant passer la nuit à l'hôtel Grömmer, bâti presque au sommet ; un hôtel *nicht billig*, nous dit notre narrateur d'un air convaincu et vexé. Ce qui veut dire qu'on y saigne abondamment les porte-monnaies.

Voilà mon lecteur édifié sur le Schafberg, qu'il connaît maintenant tout aussi bien que moi. Notre dessein, en montant au Schafberg par Saint-Wolfgang et la rampe sud de la montagne, était d'en redescendre vers le nord-ouest par Schärfling, ce qui nous eût valu l'agrément d'une courte navigation sur un coin des jolis lacs de Kammer et de la Lune, et le retour à Ischl par le sillon du Weissenbach, dont nous avons aperçu l'entrée un peu au delà du Traunsee. Cette partie du programme forcément écartée comme l'autre, nous dûmes revenir piteusement par le même chemin à Ischl, d'où nous devions partir le lendemain pour Hallstadt. Ce dit lendemain, heureusement, le temps était redevenu beau.

La seconde partie de la vallée de la Traun ressemble étonnamment à la première, ce qui d'ailleurs n'a rien du tout d'étonnant. Mais voici qu'au bout de cette longue cluse, soudain élargie, apparaît encore une nappe brillante. C'est le lac de Hallstadt.

Es lächelt der See, er ladet zum Bade.

En admirant, rêveur, ce joli lac qui « sourit et invite au bain », et en me rappelant la magnifique scène qui ouvre le grand drame de Schiller, j'écoute si je n'entendrai point, comme le dormeur fasciné du lac :

...ein Klingen,
Wie Flöten so suss,
Wie Stimmen der Engel,
Im Paradies,

« Une musique douce comme les accords de la flûte, et comme les voix des anges en Paradis. » Et ici comme sur les bords de ce romantique lac des Quatre-Cantons célébré par le chantre de Tell, par-dessus ces eaux, ces prairies, bien haut, à travers les escarpements du roc qui servent d'appui aux dômes glacés du Dachstein :

Es donnern die Höhen, es zittert der Steg...
Da pranget kein Frühling,
Da grünet kein Reis ;

Und unter den Füssen ein nebliges Meer,
Erkennt er die Städte der Menschen nicht mehr.
Durch den Riss nur der Wolken
Erblickt er die Welt,
Tief unter den Wassern
Das grünende Feld (1).

« Les hauteurs grondent, le sentier tremble... là-haut, le printemps ne répand pas son éclat ; là, pas un arbuste ne verdit. Une mer de brouillards sous les pieds (le chasseur) ne reconnaît plus les villes des hommes. Ce n'est qu'à travers les déchirures des nuages qu'il aperçoit le monde, et bien au-dessous des nuées les vertes campagnes. »

Une véritable idylle que ce lac de Hallstadt. La rive nord, par où nous l'abordons, finit doucement en pointe dans une vaste prairie très verte, tandis que les trois autres côtés sont partout bordés de hautes montagnes. Le chemin de fer longe la rive droite, bientôt resserré entre le lac et les premières assises du Sarstein, et nous dépose, aux deux tiers du parcours, sur un petit promontoire. Là, une seule maison, sur un étroit espace, péniblement disputé au rocher : c'est la station. Un petit vapeur attend à tous les trains pour transporter les voyageurs à Hallstadt, que nous apercevons en face, sur la rive opposée.

La petite ville a d'ici un air très pittoresque. Adossée à la montagne très raide qui borde la rive gauche, elle trouve à peine place sur le bord pour quelques maisons ; le reste s'accroche au flanc de la muraille de roc coupée seulement d'un peu de verdure. « On dirait des nids d'hirondelles. » Du moins c'est mon guide qui l'assure, et dès que le grand Bædeker daigne se fendre d'une pareille métaphore, je ne vois pas pourquoi je ne vous le dirais pas, en rendant à César ce qui est à César. Moi je pencherais plutôt pour des pots à moineaux. Mais peu importe, et va pour les « nids d'hirondelles ».

L'église est haut perchée sur un rocher ; on y grimpe par des degrés informes. J'ai voulu la visiter et ai failli me rompre le cou à monter cet invraisemblable sentier : un vrai chemin du paradis. Pauvre d'aspect à l'extérieur, pauvre aussi d'ornementation, sauf un autel curieusement sculpté, d'un style gothique assez pur (XIVe siècle), mais très irrégulière de forme, elle paraît n'être qu'une

(1) Schiller. *Guillaume Tell*, acte I, scène 1re.

juxtaposition faite sans plan d'ensemble de deux édifices ; au total, deux nefs et demie, sans compter plusieurs recoins et chapelles. Il y a, dans le bas une autre église, toute neuve celle-là ; c'est le temple évangélique, car Hallstatt compte de nombreux protestants. Avec Goisern, une grande commune du voisinage, c'est le principal centre réformé du Salzkammergut, qui est lui-même un des pays d'Autriche où l'on trouve le plus de protestants. Ici, comme à Gastein, c'est surtout parmi les mineurs que la réforme avait trouvé des partisans.

De la ville même de Hallstatt, si tant est qu'on puisse donner le nom de ville à ce méchant ramassis de pauvres maisons, je ne vois rien de plus à vous dire. On n'y séjourne pas par plaisir. Faites de là quelques excursions, il y a de quoi vous séduire si vous avez bon pied, bon œil et du temps.

D'abord au Salzberg, car Hallstatt possède aussi une montagne de sel. Les travaux y sont en pleine activité, et l'on remarque sur l'entrée quasi monumentale d'une galerie récemment ouverte l'inscription : ...*Franz-Joseph I.* 1856. Seulement les mines se trouvent à une très grande hauteur et il faut monter près de six cents mètres au-dessus du lac pour atteindre les galeries. Aussi sont-elles moins souvent visitées que celles, d'accès plus facile, de Hallein, d'Ischl et de Berchtesgaden. A l'intérieur, même disposition et mêmes opérations. Ce n'était donc pas cette visite qui nous attirait. Nous voulûmes pourtant gravir une partie de la montagne jusqu'à trois cent cinquante mètres au-dessus de la ville, au Rudolfsthurm. Entre parenthèses, cette tour, telle du moins qu'elle est aujourd'hui, a été édifiée par l'archiduc Albert : ce n'est pas pour cela qu'on l'appelle Tour Rodolphe. Elle sert d'habitation au chef d'exploitation des mines, et, de la terrasse, on découvre un coup d'œil ravissant sur les lacs et les montagnes qui nous font face. Un autre souvenir. Non loin de la tour on a trouvé, en 1846, l'emplacement d'un ancien cimetière du IIIe siècle. On suppose que ce serait le lieu de sépulture de mineurs celtes qui exploitaient alors la montagne. La plupart des grossiers objets de métal trouvés dans les tombes ont été envoyés à Vienne ; une petite partie seulement est restée dans la Tour Rodolphe ; l'examen en offre assez d'intérêt. A mi-chemin, sur une tablette encastrée dans le rocher, on lit l'inscription suivante en vieil allemand : « Ici s'est reposé le très illustre roi des Romains, Maximilien, lorsqu'il est venu visiter le Salzberg, le 5 janvier 1504. » Très honoré le Salzberg.

Une autre course que nous ne voulions pas omettre, est la promenade au *Waldbachstrub*. On appelle ainsi deux cascades, hautes chacune de cent mètres, au fond d'une gorge boisée qui s'ouvre sur le lac. Assez beau, mais il y a mieux.

Enfin, en longeant dans la direction d'Ischl cette rive gauche du lac, du côté opposé au chemin de fer, on atteint au bout d'une heure *Gosaumühle*, ou le moulin de Gosau. Ici s'ouvre une pittoresque vallée que les touristes prônent à l'égal des plus vantées. On s'y engage en passant sous le Gosauzwang, un grand aqueduc jeté à cinquante mètres de hauteur pour conduire à Steg, la soole du Salzberg. Trois ou quatre heures de marche vous amèneraient à la partie haute de la vallée. Deux lacs y dorment sous les sapins et les rochers à mille et onze cents mètres d'altitude, au pied de montagnes sauvages, avant-garde des glaciers du Dachstein. Le second surtout est très beau.

D'ici, les touristes déterminés peuvent gravir l'extrême pointe du Dachstein ; mais, comme on dit, le jeu ne vaut pas la chandelle ; il faut à l'ascensionniste quatre heures de rude grimpade entre deux guides. Bien plus belle est la vue d'un de ses avant-monts le Thorstein (2,946 mètres). L'accès est de beaucoup plus facile, et du sommet on découvre tout cet imposant réseau de pentes neigeuses et de cimes rigides, semblables à des bastions de marbre blanc. A recommander encore l'ascension de la Zwieselalp, une croupe chauve, de médiocre hauteur, mais bien dégagée, presque le plus beau point du Salzkammergut, dit le *Guide* et qui vous offre une « Aussicht ausserordentlich *imposant* und malerisch ». Ceci dit en passant pour me faire pardonner, s'il y a lieu, un enthousiasme peut-être trop facile. De ces éloges je ne garantis rien, car je n'ai vu ni la Zwieselalp ni le Thorstein. Que de fois encore j'aurais à dire ce refrain : *Nous ne l'avons pas vu*, en signalant des beautés recommandées à l'attention du voyageur, et que nous ne pouvons, faute de temps, que saluer au passage d'un coup d'œil rapide et d'un regret.

Quittons Hallstatt. Un peu plus loin que la station la voie fait une courbe vers l'est. C'est l'endroit où le lac, long de huit kilomètres, atteint sa plus grande largeur. On n'a plus vue dès lors que sur l'extrémité méridionale du lac et sur le beau cirque de montagnes qui le bordent. Bientôt le lac lui-même a fui ; le train pénètre dans un défilé étroit et sauvage, et remonte péniblement le long de la Traun qui roule en bruissant sur les pierres. Presque à l'entrée de cette gorge, nous franchissons la limite entre la Haute-Autriche et

la Styrie. C'est à la première de ces deux provinces qu'appartient presque en entier le Salzkammergut.

Nous n'avons vu qu'un tout petit coin, mais le plus beau, de cette Haute-Autriche. En la traversant en hâte, nous avons pu cependant faire quelques remarques, évoquer plus d'un souvenir. On sait que cette province de l'Autriche propre, aujourd'hui divisée en Haute et Basse Autriche, est vraiment le noyau et comme le cœur de toute la grande monarchie à laquelle elle a donné son nom. Il y a dix siècles, ce pays, longtemps désolé par les incursions des Avares et des Hongrois, n'était presque qu'une solitude. Rattaché à l'empire de Charlemagne, et érigé en margraviat, il fut encore longtemps, sous les premiers successeurs du grand empereur, un territoire contesté, souvent envahi et perdu, soumis de nom bien plus que de fait, au sceptre des souverains allemands. On l'appelait alors la *Marche orientale*, *Œsterreich* ou *Austria*, d'où est venu le nom actuel d'*Autriche*. Une intéressante tradition va nous dire comment elle fut cédée à son premier prince à titre de fief héréditaire. Cette donation consacrait l'indépendance à peu près complète de cette province, et c'est de cette époque (983), que date véritablement l'histoire politique de l'Autriche.

L'empereur Othon le Grand, étant un jour à la chasse, s'était engagé à la poursuite d'une proie, bien avant dans la forêt. Il était seul ; les aboiements de la meute, les appels du cor s'étaient éteints derrière lui. Soudain il voit, d'un fourré sombre, sortir un énorme sanglier. La terrible bête semble blessée déjà ; elle a les poils hérissés, la gueule sanglante, et pousse des grognements de fureur.

L'empereur bande aussitôt son arc. Malheur ! la corde se rompt.... et le féroce animal s'approche toujours, menaçant. Le cheval du chasseur tremble d'effroi, ses jambes fléchissent ; il ne peut fuir ; le sanglier va fondre sur sa proie.

En ce moment arrive au galop, de la forêt profonde, un des compagnons de l'empereur, le vaillant comte Léopold de Babenberg. Il a vu le danger, s'approche, tend son arc et le présente à Othon. Celui-ci tire, et la bête farouche, mortellement frappée, tombe baignée dans son sang.

L'empereur remercie son sauveur : « Comte de Babenberg, tu es un noble et fidèle chevalier ; ton héroïsme, tant de fois éprouvé déjà, ne doit pas rester sans récompense. Pourtant, je ne veux pas en ce moment de témoin. En souvenir de ton exploit de ce jour, et comme gage de ma promesse, prends cet arc brisé. Quand, avec

ceci, tu t'approcheras de mon trône, tu me trouveras toujours disposé, moi ainsi que mon fils, à accorder ta demande. »

...Depuis longtemps Othon, le puissant empereur, repose dans la tombe. Après lui, son fils, Othon II, tient en mains le sceptre de l'empire allemand.

Or, un soir de bataille, on rapporta sur son bouclier le cadavre ensanglanté du margrave d'Autriche, Burkhardt.

Alors le comte Léopold s'avança vers le trône de l'empereur. La tête du noble chevalier a blanchi ; mais son œil brille encore comme un rayon d'or, sa taille est droite, son bras est toujours fort, son cœur toujours fier. Othon l'interroge d'un regard bienveillant et Léopold lui présente l'arc brisé.

« Grand prince, peut-être le temps de la faveur promise est-il arrivé. Daigne le noble fils du puissant empereur Othon me rendre ce que j'ai fait à son père. J'ai vieilli à vous servir, mais je me sens encore robuste et fort pour guerroyer contre vos ennemis. Le margrave Burkhart est mort, grand prince, daignez me confier ses domaines. »

L'empereur fixa sur le héros un long regard : « Tu es la perle de ma couronne. Parmi mes serviteurs, nul ne t'égale en vaillance, en noblesse. Comte Léopold, je te donne la *Marche d'Autriche.* »

Le héros se retire en rendant grâces, et gagne aussitôt ses nouveaux États. Il sut les défendre comme un preux, les gouverner comme un sage, et il rendit heureuse et prospère sa chère Autriche.

C'est encore chez les habitants de cette province d'Autriche, la plus ancienne de l'Empire, que l'on trouve le type le plus complet du caractère de l'Autrichien-Allemand. Profondément religieux, attaché à sa foi, à ses traditions, à ses princes, il n'a pas cependant le patriotisme énergique, parfois farouche, du Tyrolien. Routinier, il tient à ses habitudes et à ses idées. Mais s'il ne voit pas de très bon œil, à tort peut-être, les innovations, presque innombrables déjà, survenues ou qui tendent à s'introduire, concernant ses travaux de culture, les voies de communications, les perfectionnements de l'industrie ; par contre, cette disposition le préserve heureusement, dans une large mesure, de l'entraînement irréfléchi vers les théories de la soi-disant tolérance et de la libre pensée. Calme d'allures, positif, sans beaucoup d'élan ni de poésie, sauf son goût pour la musique ; simple dans ses désirs, mais tenant à ses aises sans rechercher le luxe ; estomac vaste et robuste, il aime à bien

manger et bien boire ; devant un carafon de vin ou un bock de bière, — et quels bocks, grands dieux, de vrais foudres jamais pleins ni vides — paysan ou bourgeois bientôt mis en verve, devient facilement expansif, rarement turbulent.

Esprit un peu lourd, où se mêlent la naïveté et la finesse, il n'a pas la morgue de l'Anglais, la raideur solennelle de l'Allemand du Nord, la duplicité de l'Italien ; il n'a pas davantage la vivacité et la versatilité du Français. Naturellement très bienveillant, il se lie volontiers, avec cette *bonhomie* — la bonhomie autrichienne, dit-on — prise dans le sens plutôt favorable du mot, qui est la caractéristique de son tempérament. « Les Autrichiens, me disait un jour un brave hôtelier, sont ainsi faits : tout de suite ils sont amis de l'étranger. » Et ce disant, il me prenait par le bras, et me le secouait avec une violence comique, comme pour mieux appuyer son assertion.

S'il s'attache vite, cependant, c'est toujours sans grande passion. Il a du flegme dans son amitié. De même on l'aime vite, mais sans rien trouver chez lui de fascinant. Obligeant, il n'a pas la complaisance empressée du Français, ni surtout la politesse enjouée et de bon aloi du Parisien à l'égard de l'étranger. Demandez-lui un renseignement : il vous répondra d'un air calme, en peu de mots, sans jamais chercher à vous tromper, à condition que cela ne le gêne point. Mais n'attendez pas de lui qu'il se dérange pour vous aider dans vos recherches, qu'il se détourne tant soit peu de son chemin, comme nous le ferions tous volontiers, pour vous montrer le vôtre. La pensée ne lui en viendra même pas. Si elle lui venait, que ferait-il ?

On reproche avec raison aux gens des villes des mœurs trop faciles. Dans certains milieux très aristocratiques, on se permet, sous ce rapport, des choses plus qu'étranges. Je ne sais plus qui a dit de Vienne qu'elle était la capitale la plus corrompue de l'Europe. Je n'en crois rien pour ma part et beaucoup d'autres comme moi. Le propos est méchant ; il est peut-être de quelque Anglais, de ces prudes aux dehors si sévères, mais dont des révélations récentes et célèbres ont dénoncé les mœurs infâmes.

A un autre point de vue, les citadins, comme s'ils voulaient protester contre le reproche fait si longtemps à leur pays et à leur gouvernement pour son attachement à des idées politiques et religieuses soi disant rétrogrades, se sont emballés dans les théories libérales ; par là beaucoup se sont mis à la remorque des politiciens voués à

l'Allemagne, qui les exploitent et les ruinent. En dépit des vieilles traditions, ce libéralisme, fortement teinté d'idées révolutionnaires et voltairiennes, a beaucoup d'adhérents aujourd'hui parmi les bourgeois des villes, et aussi, on le constate avec regret, parmi les officiers. Même chose naturellement pour la très grande majorité des étudiants ; en tous pays, les jeunes gens aiment le tapage. Je n'indique non plus que pour mémoire les bureaucrates, fonctionnaires et employés de tout ordre, pour le très grand nombre attachés à ces idées, beaucoup moins par conviction que par fatuité et ambition, désir de plaire et d'avancer. Que n'a-t-on pas dit de cette bureaucratie autrichienne, de ses procédés, de ses lenteurs, de ses exigences minutieuses, souvent tyranniques ? Ces reproches étaient, il y a quelque cinquante ans, très fondés ; il s'en faut de beaucoup qu'ils ne soient plus mérités aujourd'hui. C'est un vice de l'administration autrichienne comme ces idées libérales anti-religieuses, qui vont à l'encontre des mœurs et des aspirations de la très grande majorité des populations, et sont aujourd'hui le plus grave danger qui menace la prospérité intérieure et l'avenir politique de ce grand pays.

« Je connais l'Autrichien sur le bout de mes doigts, me disait un jour un Français qui a beaucoup voyagé dans ce pays. » Je ne prétends pas le connaître aussi à fond ; mais je l'ai assez pratiqué pour pouvoir le dépeindre exactement. Mes lecteurs trouveront peut-être que je me suis attardé à le disséquer ; et possible aussi que plusieurs y trouvent peu d'intérêt. Donc, je cesse en faisant remarquer que, comme moi, ils aimeraient vite ce peuple autrichien s'ils le connaissaient. Si d'ailleurs j'ai signalé des *desiderata*, c'est que ...*amicus Plato, magis amica veritas.*

(A suivre). GASTON MAURY.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *La Russie*, par Paul Guénin (Savine). — II. *Le Voyageur enchanté*, par Nicolas Lieskoff (Savine). — III. *Souvenirs militaires et financiers*, par Charles Duval (Savine).—IV. *Juifs et Antisémites en Europe*, par M. Jean de Ligneau (Tolra). — V. *Le Rhône*, par M. Louis Barron (Laurens). — VI. *Les jeux*, par M. Louis Barron (Laurens). — VII. *La peinture religieuse*, par M. A. Lecoy de la Marche (Laurens). — VIII. *Choix de lectures sur l'histoire de l'art de l'esthétique et de l'archéologie. — Art antique*, par M. Gaston Cougny (Firmin Didot). — IX. *L'Amérique inconnue*, par M. de Brettes (Firmin Didot). — X. *Le tour du monde*, 1891 (Hachette). — XI. *Fascicule de l'année cartographique*, par Schrader. — XII. *A travers la Bible*, par M. l'abbé Figalla (Vitte, Lyon). — XIII. *Voix d'outre-mer. Constance Chlore*, par M. Hector Léveillé (Gand-Siffer). — XIV. *Le Baptistère de la France*, par le P. Delaporte (Retaux-Bray).

I

Aujourd'hui, où l'on parle tant de la *Russie* sans la connaître assez, peut-être, l'ouvrage de M. Eugène Guénin sur ce grand pays, asile d'un plus grand peuple encore, arrive à son heure. La Russie, au point de vue de l'histoire, de la géographie, de la littérature ; les tendances, les coutumes, les conquêtes de cette nature, hier encore mystérieuse et fermée, devenue notre amie, notre alliée sans doute, n'est-ce pas le plus actuel et le plus passionnant des sujets ?

« Nous pouvons le dire, en traduisant la pensée de tous, ce peuple slave est le compagnon des luttes futures, le peuple

auquel nous nous intéressons d'autant plus que nos pères ont éprouvé la valeur, apprécié la solidité de résistance, l'admirable patience à supporter les plus dures épreuves et le courage véritablement chevaleresque de ces braves soldats dont un grand capitaine a dit : « Il ne suffit pas de les tuer : il faut encore les ren- « verser..... » Nous espérons combler une lacune en publiant ce volume où l'on trouvera résumée l'histoire de la Russie et de ses agrandissements successifs. Nous y avons joint quelques notions géographiques et ethnographiques, des détails utiles à connaître, sur l'armée ainsi qu'une étude sur la littérature slave et ses tendances. »

Au début, nous voyons apparaître les figures des grands tsars, figures souvent terribles et qui ne reflètent pas, toutes, la sérénité clémente et supérieure d'Alexandre III. C'est ensuite un récit, ou mieux un tableau fidèle et parfois émouvant du pays en lui-même, de cette terre aux plaines interminables, aux steppes prolongées, aux forêts impressionnantes. Les neiges qui ensevelissent la contrée pendant la majeure partie de l'année, les fleuves majestueux qui traversent les provinces, et dans ce paysage désolé et triste, le Moujick avec son existence simple et si peu compliquée ; M. Guénin nous dit toutes ces choses par lui-même, ou bien en s'appuyant des meilleurs récits empruntés aux plus fameux touristes. Son résumé de la littérature slave avec des citations variées, nourries, habilement choisies, est trop bien fait peut-être, car il donne l'envie de connaître davantage ces auteurs étrangers et dangereux à mon sens. Je crois qu'en littérature, on ne saurait trop éviter l'alliance russe ; défions-nous de ce charme mortel des analystes à outrance ; et quels analystes plus impitoyables que ces Tolstoï, Dostoiewski, Tourgueneff, Gogol ou autres : le mobile des actes les plus simples de l'existence ne leur échappe pas, et la connaissance approfondie qu'ils ont du cœur humain, n'est guère faite pour nous faire aimer la vie, et les hommes que l'on coudoie sur le chemin.

II

Je ne sais trop jusqu'à quel point s'imposait la traduction de ce roman russe de Nicolas Lieskoff, *Le Voyageur enchanté*. Un fils de moujick tour à tour dompteur de chevaux, domestique, bonne d'enfants, prisonnier des Tartares, joueur et amoureux, moine

enfin, voilà ce voyageur enchanté qui raconte sa vie dans ces pages diffuses. Nous y retrouvons les qualités slaves, la finesse et la sûreté d'analyse, l'expression de cette patience confiante du pauvre et de l'humble dans le destin, mais nous ne comprenons guère la notoriété spéciale de cette histoire souvent enfantine. Cette description du chant des Tziganes est vraie et joliment rendue, nous en pouvons juger, car existe-t-il encore des Tziganes ailleurs qu'à Paris.

« Quand le numéro fut fini, les clients sérieux de l'établissement crièrent ensemble : — Grouchka! Grouchka! *Le Canot* Grouchka, *le Canot!*

« Les Tziganes toussotèrent un peu, le jeune frère de Grouchka prit en main une guitare et elle se mit à chanter... Vous savez, leur chant d'ordinaire est émouvant et va au cœur, mais quand j'ouïs cette même voix dont les accents m'avaient fasciné dès le vestibule, je fus positivement transporté! Oh! comme elle me plaisait! Grouchka commença avec une sorte d'énergie brutale ; en l'écoutant on croyait réellement entendre les gémissements de la mer et voir le petit canot balloté par les vagues. Puis sa voix prit soudain une expression toute autre dans l'invocation à l'étoile. Ensuite, nouveau changement inattendu. Les Tsiganes ont l'habitude de ces renversements d'accords : leur chant pleure, vous tourmente, vous arrache, pour ainsi dire, l'âme du corps, et un instant après, il éveille brusquement en vous des impressions toutes différentes..... »

III

Souvenirs militaires et financiers, par Charles Duval (Savine). « La première partie de ce volume est consacrée aux vingt années de ma vie qui ont précédé mon entrée dans les affaires, et je lui ai donné le titre de *Souvenirs militaires*. Ils retracent les aventures *peu ordinaires* d'un soldat qui non seulement s'est battu en Afrique, en Crimée, en Italie, en Cochinchine, au Tonkin et au Mexique, mais qui a *puissamment contribué* à doter la France de notre colonie indo-chinoise...

« La deuxième partie concerne les onze années de mon administration de la *Société française financière*.

« Ce livre ne contient que des choses vues, des épisodes vécus, ra-

contés, sans prétention d'aucune sorte, par un soldat. C'est un recueil de documents humains, c'est une simple page d'histoire contemporaine tracée par un Français qui, aimant la patrie de toute son âme, a eu le bonheur de verser son sang pour elle et de travailler à sa gloire et à son agrandissement. Puis, ce soldat est vaincu sur le champ de lutte des affaires, et les péripéties qu'il révèle sont un enseignement et *une lecture des plus intéressantes.* »

Nous ne partageons pas absolument sur ces *Souvenirs* l'opinion de M. Charles Duval, et nous n'en voyons pas l'intérêt spécial. Comme soldat, il fut brave et très brave; comme homme d'affaires il fut persécuté, et sombra, comme beaucoup d'autres, dans le gouffre creusé par la chute de l'*Union;* mais il met dans le récit de sa bravoure militaire et de sa chute financière, je ne sais quelle âpreté, je ne sais quel désir immodéré d'éloges, il se décerne à lui-même tant de flatteuses paroles que le lecteur s'impatiente et ferme le livre. Il est un peu du groupe d'hommes qui, dans leurs écrits, se rendent trop bien justice à eux-mêmes pour qu'on prenne soi-même souci de les défendre.

IV

Ne sont-ce pas les juifs les vrais coupables dans les désastres financiers de ces temps ? Et lorsqu'on pense à tant de ruines, il devient aisé de comprendre le vieux besoin de haine ou de mépris qui fermente contre eux.

M. Jean de Ligneau, *Juifs et Antisémites en Europe* (Tolra), reprend cette question sémitique, qui, il y a peu d'années, nous émouvait encore dans les plaidoyers implacables de Drumont, mais qui ne nous agite plus guère aujourd'hui, tant le dégoût de la lutte et la lassitude sont devenus universels.

« Et cependant, écrit Jean de Ligneau, la question judaïque est à l'heure actuelle la plus brûlante et la plus troublante qui intéresse toutes les nations. On s'en aperçoit facilement par les cris communs qu'élèvent toutes ces nations contre l'invasion des Israélites dans les rapports de la vie publique et sociale; par les ligues qui se fondent pour arrêter cette invasion, et par le grand nombre de journaux, livres, brochures, revues même qui paraissent depuis une dizaine d'années pour montrer la nécessité urgente de réformer et de combattre l'extension de ce qu'ils appellent une place en met-

tant en évidence ses dangers les plus pernicieux. Le dix-neuvième siècle se terminera sous l'étreinte terrible de cette triste mais nécessaire question. » En France, en Belgique, en Italie, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Espagne, en Roumanie, en Grèce, en Autriche, en Hongrie, en Russie, les juifs menacent de devenir la toute-puissance : il faut la combattre. Mais pourquoi ceux qui nous prêchent si ardemment la croisade antisémitique ne se souviennent-ils pas un peu plus de cette toute petite phrase qui est le levier de leur religion cependant : « Aimez-vous les uns et les autres. » Il y aurait sans doute moins d'irritation dans leur lutte, mais plus de charité, et elle peut s'exercer, même en remettant les juifs à la place qu'ils n'auraient pas dû quitter.

V à VI

M. Laurens, l'éditeur d'art bien connu, vient de livrer au public trois volumes d'un luxe charmant et riches d'illustrations.

M. Louis Barron termine, avec le *Rhône*, sa belle série des *Fleuves de France*. Et de tous ces fleuves, en est-il un plus captivant, plus « ondoyant » et plus « divers » que notre Rhône de la Savoie et de la Provence ? Vif, pressé à sa sortie des lacs et des glaciers, calme dans ses affluents qui vont semer la fertilité au cœur du Beaujolais, de la Bourgogne et de la Bresse, royal dans ses allures en traversant le Dauphiné et Avignon ; le Rhône de Mistral et de Daudet, méritait bien de nous être raconté, décrit par l'historien consciencieux qui est M. Barron.

« A l'est de l'humide delta, conquête permanente de la terre sur la mer, on retrouve la rocheuse et sèche Provence, la chère gueuse parfumée des félibres. Entre l'étang de Berre et la Méditerrannée, la chaîne de l'Estaque dresse ses crêtes couronnées de pics, allonge ses flancs où s'alignent le mûrier, l'olivier, le figuier, l'amandier. Non plus incertaines et vaseuses, transformées incessamment par les alluvions du Rhône, mais nettes et dures, les côtes dentelées de la mer offrent de rudes escarpements battus en vain des flots furieux et creusées dans le roc, les anses profondes et sûres des *calanques*, où les bateaux pêcheurs fuyant la tempête se blottissent comme des mouettes dans les trous des falaises.

« Dans cette région de la Provence, presqu'île de Martigues, banlieue de Marseille déjà tout animée du mouvement de la grande

ville maritime et peuplée par elle, le voyage est d'un charme captivant. On passe entre deux nappes d'azur, les yeux ravis de la splendeur des choses, l'esprit enchanté du spectacle original de la vie du peuple de France, le plus indépendant, le plus prime-sautier. Au large des vaisseaux flottent, arborant les pavillons de tous les pays du monde. Plus près du rivage, des barques, voiles déployées, semblent des cygnes glissant sur un lac immobile. Rehaussé par le contour bleu des eaux et la tache noire des conifères, le sol foudroyant éclate de blancheur crue, le soleil l'embrase, le dévore et crible les vagues d'étincelles vagabondes, illusionnantes paillettes d'or. Cependant l'air est frais, d'une saveur légèrement amère, parfumé des émanations du romarin, de la brande et du thym, plantes des âpres collines. Et dans ce pays merveilleux de lumière, merveilleux de couleur, s'éparpillent une multitude de maisonnettes aux toits rouges, aux façades claires, presque sans jardin, dédaigneuses de l'ombre, sans défense contre l'ardente brûlure de l'astre dont les rayons incendient leurs fenêtres en feu... » Les voyageurs qui ont vu cette terre charmante trouveront en M. L. Barron un guide aimable, instruit et sûr.

Le même auteur nous donne une très intéressante étude sur les *Jeux*. Il n'a pas cherché à philosopher, à donner les causes de ce besoin étrange qu'ont les hommes, grands enfants, de se divertir, d'oublier leur vie quotidienne en un mot. Il a fait œuvre d'historien, et d'érudit même, et il nous raconte avec agrément quels ont été dans les différents âges de l'humanité, les jeux sauvages, les jeux barbares, chevaleresques, sacrés ; il a des pages curieuses sur les grandes solennités populaires de la Grèce et de Rome : il termine par un long chapitre d'actualité sur les sports contemporains.

« Dans les sociétés modernes si laborieuses, si agitées, si positives, les jeux d'exercice ne sauraient avoir l'intérêt passionné ni l'ampleur majestueuse qu'ils avaient dans la cité antique. Ils ne sont plus étroitement liés à l'histoire des peuples. Nous n'avons rien de comparable aux réunions gymniques, où les anciens célébraient la légende de leur origine, la gloire de leurs dieux, le souvenir de leurs héros. Nous avons encore des fêtes nationales, mais point de jeux nationaux. Nous ignorons la palestre, le gymnase, le Champ de mars, les thermes où Grecs et Romains passaient une partie de leur existence à fortifier leurs muscles amollis par l'ardeur du climat, comme à se rendre adroits, agiles, robustes, les uns pour

briller dans les concours, et remporter des couronnes, les autres pour faire d'incomparables soldats.

Les guerriers de Sparte, les hoplites d'Athènes, la phalange de Macédoine, les légions romaines, devaient, ainsi entraînés, leurs triomphes militaires, leur supériorité dans le maniement des armes pesantes, à leur vigueur corporelle savamment développée...

« Mais nous, avons-nous besoin de ces avantages et des institutions qui les procurent ? Des armes légères à longue portée nous dispensent presque toujours des luttes corps à corps avec l'ennemi. Un débile adolescent, s'il a le coup d'œil juste, peut tirer à six cents mètres un géant de six pieds... Aussi les jeux contemporains sont-ils de simples sports hygiéniques dont chacun use, pour s'occuper ou se délasser selon ses moyens, ses inclinations. »

VII

Tous ceux qui ont parcouru l'Italie, qui en ont admiré les peintures si profondément religieuses et si belles, depuis les fresques en morceaux des catacombes jusqu'aux chefs-d'œuvre achevés des grands musées de Rome et de Florence : ceux qui ont traversé les principales galeries d'Europe à Madrid, où triomphent Velasquez et Murillo ; à Paris, où Lesueur, Philippe de Champagne, Flandrin, ont semé tant de merveilles ; en Allemagne, patrie de Dürer et d'Holbein ; dans les Flandres séjour des Memling, Rubens, Van Dyck, Rembrandt, tous ceux qui ne passent pas indifférents au milieu d'une floraison de génies si puissants et si splendides remercieront *M. Lecoy de la Marche* du très bel ouvrage qu'il vient d'écrire sur *la peinture religieuse* (Laurens). Certes, ce n'est pas une histoire complète. Plusieurs vies d'artistes et d'écrivains suffiraient-elles à l'écrire et à l'illustrer, cette histoire du plus sublime effort de nos peintres dans la réalisation de leur idéal ? Son livre « offre un aperçu général de la matière et des échappées de vue sur les principales écoles. La peinture religieuse n'est au fond qu'une branche de la peinture d'histoire. Elle constitue cependant un genre à part, plus élevé que tous les autres, et différant d'eux non seulement par la nature de ses sujets, mais par les aptitudes et par « l'état d'âme » qu'il exige de la part de ceux qui la cultivent.... Il faut surtout, pour ce genre, être animé de cette précieuse flamme qu'allume au cœur non pas tant le génie de la peinture que le pro-

fond sentiment des beautés de la religion, joint à une conviction intime de la vérité de ses enseignements.

« Ces deux éléments, le culte de la tradition et la foi, se sont trouvés réunis à un très haut degré chez les maîtres du moyen âge qui ont ouvert la voie au grand art moderne. Voilà pourquoi ils ont fait des chefs-d'œuvre, tout en étant souvent moins habiles que leurs successeurs. Telle est la raison qui a fait des principales nations catholiques, l'Italie, la France, l'Espagne, autant de grandes écoles de peinture religieuse, ayant chacune leur manière d'exprimer leurs idées, mais reliées toutes ensemble par la communauté des croyances et par la vénération d'un même passé. Rarement on a vu surgir un génie isolé dans ce coin réservé du domaine de l'art. Tous ceux qui s'y sont distingués ont fait partie d'un groupe, d'une famille, et toutes ces familles particulières se fondent dans une race unique, la race des artistes privilégiés pour qui l'idéal et la vérité ne font qu'un. L'auteur s'efforce de suivre, depuis le jour de leur naissance, chacune de ces grandes écoles, après avoir esquissé, dans un chapitre préliminaire, leurs communes origines. »

La gravure des plus belles productions passe en même temps sous les yeux du lecteur, rendant plus sensibles, mille détails, mille beautés que la plume est impuissante à signaler. M. Lecoy de la Marche nous offre plus qu'un livre, il nous donne en outre un « musée ».

« Les différentes patries de la peinture religieuse se réduiront toujours à quatre grands foyers, d'où le feu sacré s'est répandu inégalement sur l'Europe entière : le foyer italien, le premier de tous ; le foyer franco-flamand auquel on peut rattacher la petite flamme qui a brillé dans les Pays-Bas ; le foyer allemand ; le foyer espagnol. Et suivant que la foi catholique, cet élément générateur du génie occidental, a eu plus ou moins de vivacité et de profondeur dans chacun d'eux, ils ont jeté un éclat plus ou moins éblouissant, plus ou moins durable. »

M. Lecoy de la Marche a développé ces idées qui sont le résumé et la base de son œuvre dans des pages d'un intérêt constant ; la foi, la science, le goût et la compréhension très fine des choses de l'art, n'a-t-il pas plus de qualités qu'il n'est nécessaire pour écrire avec agrément et bonheur sur ce beau sujet de la *Peinture religieuse*.

Son livre s'impose à tous ceux que d'aussi nobles préoccupa-

tions ne laissent pas insensibles ; ils se verront gagner par cette douce et insinuante contagion du Beau, qui laisse tant de douceur après elle.

VIII

On a souvent blâmé les changements incessants de programmes universitaires, mais n'est-il pas préférable d'oublier un moment les imperfections de ce système de variétés perpétuelles et de voir plutôt les côtés excellents du but poursuivi ? Qui n'approuverait, par exemple, que dans le plan d'études, et les programmes du nouvel enseignement secondaire moderne (arrêté ministériel du 15 juin 1821) l'histoire de l'art n'ait été inscrite officiellement au nombre des matières traitées dans la classe de Première (Lettres) avec obligation de consacrer trois heures par semaine à ces cours. Il y avait lieu vraiment de regretter l'ignorance déplorable de la jeunesse en matière d'art, et de déplorer avec Charles Blanc, que les écoliers jetés dans la vie, ne connussent ni les idées sublimes des anciens sur la peinture et la statuaire ni leurs adorables dieux de marbre, ni leurs temples divins. C'est faire œuvre de moralisation bien haute que d'allumer dans le cœur des jeunes, cette étincelle fécondante de l'amour esthétique et idéal. Il y a des pentes dont la profondeur basse et obscure effraiera toujours ceux qui ont la passion des hauteurs, et de la pure lumière artistique.

Il y a lieu d'encourager l'heureuse tentative de M. Gaston Cougny : il a eu la pensée, il a eu l'idée de publier un *Choix de lectures sur l'histoire de l'Art, de l'Esthétique et de l'Archéologie*, relatives à l'art antique en Égypte, Chaldée, Assyrie, Perse, Asie-Mineure, Phénicie (Firmin Didot). Nous aurons plus tard des volumes identiques sur la Grèce et Rome. Lamennais, Ch. Blanc, Taine, Heuzey, Perrot, Renan, de Vogüé, ont été mis à contribution. Nous trouvons reproduites, dans cette « anthologie », leurs pages les plus fameuses.

Des notes explicatives nombreuses, de curieuses gravures complètent et commentent ces fragments.

« Servir en somme à l'occasion, de guide et de répertoire aux maîtres ; faciliter le travail personnel des lecteurs en leur épargnant des recherches longues, pénibles, délicates à travers les bibliothèques, et en leur offrant, puisés aux meilleures sources,

des documents originaux ; éclairer les artistes et leur donner l'impression nette et vivante du passé ; fortifier chez tous l'esprit de comparaison et d'examen ; et provoquer, tenir en éveil, non l'enthousiasme irréfléchi, mais le goût et le sens de la beauté ; telle est la tâche à laquelle nous avons eu l'ambition de contribuer, et nous nous sommes souvenus de ce mot d'un éminent penseur contemporain : « Le but le plus élevé de l'éducation libérale est d'exciter l'admiration. »

IX

M. de Brettes, dont M. Mallat de Bassilan nous communique le Journal de Voyage dans l'*Amérique Inconnue* (Firmin-Didot), a certes fait preuve de courage, de patriotisme, de volonté, de décision tenace, en traversant les territoires inexplorés du Chaco, en étudiant les mœurs, les habitudes des tribus, qui peuplent ces déserts; mais que n'a-t-il mis plus d'entrain, plus de coloris, plus de souffle dans le récit traînant des péripéties de la route. Abandonné par ses guides, isolé au milieu d'Indiens hostiles, le jeune explorateur eut à courir de vrais dangers, mais M. de Brettes retrouvait quand même toute son énergie : c'est là ce qui donne à son livre son meilleur intérêt ; et, malgré les descriptions monotones et identiques de son journal, il reste intéressant, par la persévérance de son effort.

X à XI

Nous voudrions signaler aux amateurs de voyages les beaux volumes du *Tour du Monde*, 1891 (Hachette); ils méritent de prendre rang parmi les plus intéressants et les plus curieux. On y trouve le récit détaillé de l'exploration du capitaine Binger dans le *Soudan Français*, la relation du voyage de M. Bonvalot et du prince Henri d'Orléans dans le Tibet inconnu. Nous nous trouvons transportés dans les glaces du Groenland, ce vaste pays dont le nom printanier n'est plus aujourd'hui qu'une perpétuelle ironie, dans les sables désolés du Sahara, dans les sites variés et pittoresques de la Corse et de la Sardaigne. Il est superflu d'ailleurs de vanter le *Tour du Monde*, qui, depuis trente-trois ans, est peut-être le

recueil le plus complet dont les explorateurs et les touristes puissent faire usage.

Mentionnons aussi les nouveaux fascicules de l'*Année cartographique*, publiés sous la direction de M. Schrader (Hachette). Nous y trouvons indiqués les changements ou modifications survenus chaque année dans les cartes des continents et des territoires. La géographie n'est-elle pas la connaissance d'un ensemble de faits qui se modifient perpétuellement ? Personne ne pourrait, avec plus de compétence et d'autorité que M. Schrader, surveiller cette évolution, si curieuse, et nous y initier.

XII à XIV

M. l'abbé Figalla a traduit, en vers français (tentative hardie), plusieurs passages des saints Livres ou des Psaumes. « Laissez-moi vous féliciter de n'avoir pas entrepris sans succès cette œuvre difficile », lui a écrit le cardinal Foulon. Ces quelques mots résument et apprécient bien l'œuvre entière, *A travers la Bible* (Vilte-Lepre). La poésie religieuse ou mystique qui tente beaucoup d'âmes est une des plus difficiles, une de celles qui demandent le plus de souffle et de conviction, sinon « des mots ! des mots ! des mots ! »

M. Hector Léveillé a plusieurs qualités maîtresses dans les poésies qu'il livre à la publicité ; ses voix *d'Outre-Mer*, nous arrivent de Pondichéry, vibrantes d'émotion, d'admiration pour la nature éclatante et riche des Indes. Sa tragédie en trois actes et en vers, *Constance Chlore* ou l'Aurore du Triomphe (Gand, Siffer), est habilement conçue et écrite. Le maître en ce genre est encore le Père Delaporte, il vient de donner une nouvelle preuve de son talent reconnu et indiscuté maintenant, dans ce petit acte, le *Baptistère de la France*, dont le titre dit assez la patriotique et belle inspiration.

GEORGES MAZE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'année 1892 s'est ouverte, comme la précédente s'était achevée, au milieu de graves préoccupations pour les catholiques de France. Les débats qui ont eu lieu, en ces derniers temps, au Sénat et à la Chambre des députés, sur des questions religieuses, les ordres du jour adoptés, les nouvelles mesures législatives votées, les projets de loi déposés ou annoncés, les discours de divers hommes politiques, les articles des journaux républicains : tout présage une nouvelle ère de persécution plus ouverte et plus violente. L'opportunisme disparaît devant la franc-maçonnerie. Depuis le mois d'octobre, à la suite des incidents de Rome, où l'action maçonnique a eu le principal rôle, il s'est produit comme une recrudescence de passion anti-religieuse, au moment même où de nouvelles promesses d'apaisement et de conciliation se faisaient jour dans les milieux officiels.

La République revient toujours à son naturel. Dès qu'il est question de paix, la guerre à la religion recommence. C'est la faiblesse du régime républicain d'être dominé par les passions et obligé de subir la loi de l'impiété. Il y a, dans notre siècle révolutionnaire, un esprit du mal qui tend à la destruction du catholicisme. C'est de cet esprit que s'inspire en France la politique républicaine. Il grandit, il se développe, il étend son influence à la faveur de toutes les lâches complicités, des viles ambitions qui trouvent leur compte à s'associer à la persécution dirigée contre la religion. Les passions et les menaces ont singulièrement redoublé depuis trois mois, et les actes ont suivi.

On a pris prétexte des manifestations épiscopales qui ont

suivi le procès du vénérable archevêque d'Aix, pour accuser les évêques et le clergé de révolte contre le pouvoir civil, et proclamer de nouveau la nécessité de réprimer les empiétements du cléricalisme. Le parti républicain a pu s'alarmer, en effet, de voir l'épiscopat sortir de la réserve où il s'était tenu jusqu'ici, vis-à-vis de la plupart des actes du régime actuel, et l'action catholique s'organiser, d'elle-même, sous l'empire des circonstances, par l'initiative courageuse des évêques et l'union plus étroite des catholiques militants avec eux.

On a pris pour une attitude aggressive ce qui n'était qu'un réveil de la conscience et de la dignité épiscopales. Sans doute, les chefs des diocèses français, dominés par des raisons de prudence et de conciliation, avaient trop habitué leurs adversaires à compter sur leur patience. Des amis même avaient pu s'y méprendre, au point que les critiques les plus vives n'ont pas été ménagées, depuis quelques temps, dans certains livres et certains journaux, à un certain nombre d'évêques dont la prudence a été taxée de faiblesse et même de condescendance envers le gouvernement républicain. Ces critiques sont remontées jusqu'aux derniers représentants du Saint-Siège à Paris, qu'on a accusés d'avoir entravé, par un esprit excessif de conciliation, la résistance du clergé et des catholiques aux lois de haine et de persécution. A tort ou à raison, le zèle des plus militants finissait par se lasser de cette retenue, de cette modération trop facile, qui, loin de désarmer les ennemis de la religion, ne faisait que les enhardir dans leurs projets. Depuis l'appel énergique du cardinal Richard, archevêque de Paris, pour la formation d'une union chrétienne de défense religieuse et sociale, les évêques aussi avaient compris que la sagesse devait faire place à l'action et qu'il était temps d'entrer en lutte pour la sauvegarde des intérêts de la foi et des âmes, si l'on ne voulait pas voir le catholicisme succomber sous les coups répétés de la franc-maçonnerie républicaine.

Non seulement les lettres d'adhésion adressées à Mgr Gouthe-Soulard après sa condamnation, mais, depuis, d'autres manifestations du même genre sont venues témoigner de ces dispositions plus militantes au sein de l'épiscopat. La situation commandait cette attitude nouvelle. Le clergé et les catholiques ont assez prouvé qu'ils ne servent aucun dessein politique, en combattant les actes mauvais du régime républicain. Si les monar-

chistes, et même beaucoup de simples conservateurs, ont trouvé quelque peu outrées les déclarations du cardinal Lavigerie en faveur de la République, déclarations sur lesquelles l'éminent prélat vient d'insister de nouveau dans une lettre à son clergé, nul d'entre eux n'a refusé de déférer aux instructions plusieurs fois renouvelées par le Souverain-Pontife, notamment dans sa lettre au cardinal-secrétaire d'Etat, où il rappelait que l'Eglise, placée au-dessus des intérêts politiques, ne répugne à aucune forme du gouvernement et accepte tous les régimes respectueux des droits de la religion et de la morale.

Il n'est pas question pour les catholiques de s'insurger contre le gouvernement établi. Le clergé surtout n'a jamais refusé de reconnaître le régime actuel et de rendre aux représentants du pouvoir les hommages du respect et de la soumission. La République, en tant que forme de gouvernement, préférée par une certaine majorité du pays, n'est pas en cause. Ce sont ses hommes que l'on repousse, ses actes que l'on combat, ses œuvres que l'on condamne. C'est sur ce terrain seulement que la lutte est engagée. Et ici les évêques, que l'on accuse de révolte, ne font que défendre les intérêts commis à leur garde.

Beaucoup d'entre eux ont profité des visites du jour de l'an pour élever la voix devant leur clergé. La douloureuse situation de l'Eglise, en France, a été le sujet principal de leurs allocutions. Au point où en sont les choses, toutes les considérations de prudence tombent devant la nécessité de pourvoir au salut de la religion. Avec quelques ménagements encore, la voix des évêques a signalé le sombre avenir que réservent à l'Eglise les mesures d'hostilité déjà prises contre elle et celles que l'on prépare. Elle a donné aussi des encouragements pour la résistance, en montrant la nécessité d'une union plus étroite entre les fidèles et les pasteurs, d'une action mieux concertée.

Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, la direction et l'entente ont manqué. Des conseils contraires se combattaient. Il y avait le parti de la prudence et celui de l'action. Pendant que les uns croyaient être plus en conformité de vues avec le Saint-Siège en usant de patience et de conciliation à l'égard des persécuteurs de l'Eglise, les autres estimaient que le temps des concessions était passé, et qu'il fallait entrer énergiquement en lutte pour sauver la foi. Si l'on interrogeait Rome sur le parti à prendre, si l'on demandait autre chose que des conseils géné-

raux d'union, de courage, de zèle dans la défense des intérêts religieux, on arriverait tout de suite à la grave question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire, du maintien ou de la suppression du Concordat, sur laquelle le Saint-Siège est obligé d'observer une prudente réserve, ne pouvant ni défaire de lui-même ce qui a été son œuvre et abandonner ainsi l'Eglise en France, à un sort incertain, ni tout subordonner, d'autre part, au maintien d'un pacte déjà fort ébranlé et sacrifier le présent à l'avenir. Rome a donné plusieurs fois ses instructions ; elle laisse aux évêques le soin de les appliquer.

De ce côté, une grande initiative a été prise par les plus hauts dignitaires de la hiérarchie catholique en France. Ne s'inspirant que de l'intérêt supérieur de la religion, les cinq cardinaux titulaires des sièges de Toulouse, de Reims, de Rennes, de Paris et de Lyon, se sont réunis pour rédiger, sous forme de manifeste collectif, un exposé de la situation faite à l'Eglise en France, avec déclaration à l'appui. Toutes les lois hostiles à l'Eglise, toutes les mesures prises par le gouvernement contre la religion depuis quinze ans, sont rappelées dans ce document. C'est un tableau complet de la persécution légale et administrative sous le régime républicain. Cette douloureuse récapitulation montre à quel point l'œuvre de la franc-maçonnerie est avancée, et combien peu aujourd'hui le Concordat offre d'avantages et de garanties, en compensation de tous les excès qui se commettent sous son couvert. Aussi, sans se prononcer sur la grave question qui s'agite aujourd'hui dans le monde catholique français au sujet du maintien du pacte de 1801 entre l'Eglise et l'Etat, les vénérables signataires du manifeste n'hésitent-ils pas à dire que « les avantages matériels et moraux que le Concordat assure aux catholiques, ne sont pas de ceux que l'on doive préférer à tout. » Et ils ajoutent, d'une façon fort significative et qui semble bien répondre aujourd'hui au sentiment de la majorité des prêtres et des fidèles : « Quand Pie VII a négocié cette convention avec le premier Consul, il l'a fait pour relever l'Eglise de France de ses ruines. Nul doute que, s'il eut envisagé le Concordat comme un instrument de gouvernement entre les mains de la puissance séculière, il eut préféré abandonner l'Eglise de France à la situation précaire où la Révolution l'avait laissée. »

Quant à l'attitude des catholiques en face de la situation

actuelle et des éventualités de l'avenir, le manifes e des cardinaux la résume dans les devoirs suivants qui s'imposent, disent-ils, à leur conscience et à leur patriotisme : « respect des lois du pays, hors le cas où elles se heurtent aux exigences de la conscience ; respect des représentants du pouvoir ; acceptation franche et loyale des institutions politiques ; mais, en même temps, résistance ferme aux empiétements de la puissance séculière sur le domaine spirituel, dévouement actif et généreux aux œuvres qui ont pour objet de fournir à la société chrétienne les éléments de sa vie propre, notamment aux œuvres d'enseignement, d'apostolat et de charité ; enfin, fidélité au devoir électoral, dont l'accomplissement par tous les gens de bien assurerait une représentation nationale vraiment conforme au vœu du pays, et capable d'opérer dans la législation les réformes nécessaires à la paix publique. »

S'il y a quelque chose d'insolite dans l'acte des cinq cardinaux français se concertant, comme s'ils formaient une commission officielle du Sacré-Collège, et s'adressant au clergé et aux catholiques de France en dehors de la voie hiérarchique de la province ecclésiastique, et au-dessus du représentant du Saint-Siège, leur démarche s'explique par les circonstances. C'est un acte de salut public que justifie l'exposé de la situation. Petit à petit, l'Eglise en est arrivée, en France, à un état de dépendance et d'oppression qui ne saurait se prolonger sans un péril immédiat pour la foi. A tant de lois et de mesures persécutrices qui ont atteint les libertés et les droits ecclésiastiques, et qui blessent directement la religion, vont s'en ajouter d'autres non moins tyranniques.

Non content des suspensions de traitement infligées jusque là, par voie disciplinaire, à de simples prêtres, le gouvernement se permet maintenant d'en user de la même manière avec les chefs des diocèses, et l'évêque de Carcassonne s'est vu retenir son traitement, comme un vulgaire employé du ministère des cultes, proportionnellement au nombre de jours qu'il a été absent de son diocèse, sans permission, pour accomplir son voyage canonique *ad limina apostolorum*. Ce n'était pas assez de s'ingérer dans l'administration des diocèses, en surveillant les évêques, en s'opposant aux nominations faites par eux aux titres ecclésiastiques, en profitant de la vacance des évêchés pour aliéner systématiquement les biens de la mense épisco-

pale ; ce n'était pas assez de s'être emparé des clefs et des cloches des églises, et même de la police intérieure du lieu saint : on a fait une nouvelle loi qui va désorganiser et même détruire, à bref délai, les fabriques d'églises et entraver la liberté du culte jusque dans les plus petits détails du service divin, par suite de la disposition additionnelle de la loi des finances de 1892, qui soumet les comptes et budgets des fabriques à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics.

Par surcroît de persécution, voici une autre loi qui va frapper au vif les congrégations religieuses, loi qui n'est pas seulement l'œuvre de sectaires particuliers, comme les projets déposés successivement par MM. Floquet et Goblet, mais qui a été délibérée et rédigée en conseil des ministres et présentée aux Chambres par le gouvernement. Le projet de loi ministériel consacre, à la vérité, le droit d'association, mais avec de telles restrictions pour les congrégations religieuses, qu'il équivaut pour elles à l'interdiction d'exister. Tandis que les autres associations ne peuvent être dissoutes que par jugement des tribunaux et pour infraction aux lois, il suffit, pour les congrégations religieuses, d'un simple décret. Elles sont entièrement livrées au bon plaisir du pouvoir. Presque toutes, en effet, rentrent dans l'un des trois cas où la faculté de dissolution par voie de décret appartient au gouvernement, et il sera toujours facile d'y faire rentrer les autres. Le gouvernement pourra toujours dissoudre, quand il le voudra, les associations qui comptent une majorité de membres étrangers ; celles qui ont, parmi leurs représentants ou directeurs, un ou plusieurs étrangers ; celles enfin qui sont agrégées à des sociétés ayant leur siège ou des chefs à l'étranger. Parmi les congrégations existantes, autorisées ou non, il n'en est guère que cette faculté de dissolution n'atteigne.

Et non content de s'être arrogé un droit de vie et de mort sur les congrégations religieuses, le gouvernement a voulu prendre contre elles d'autres garanties, pour les empêcher de vivre, sans même se donner la peine de les tuer. Ainsi, elles ne pourront posséder de biens meubles et immeubles que dans la limite que comporte le but qu'elles se proposent. Et qui sera juge de cette limite ? Le gouvernement. Elles ne pourront recevoir de donations, à moins qu'elles n'aient obtenu par une loi la per-

sonnalité civile. Et cette loi, c'est le gouvernement avec les Chambres qui la fera.

Devant de pareilles dispositions, qui complètent l'œuvre de destruction religieuse, si perfidement conduite depuis le triomphe du parti républicain, il était urgent qu'une protestation s'élevât du sein de l'épiscopat, et que l'appel à la lutte pour le salut de la religion vînt de ceux qui ont mission de préserver la foi et de défendre les droits de l'Eglise. Les auteurs du manifeste cardinalice convient tous les catholiques à l'action en se plaçant sur le terrain constitutionnel pour donner plus d'efficacité à leur appel, pour maintenir à la résistance son caractère religieux, ils protestent de leur soumission au gouvernement établi.

Certes, c'est un grand exemple de condescendance pour la république, et la preuve d'un vif désir de la paix et de la concorde que d'accepter un régime qui est loin d'offrir les conditions de durée et de garantie exigées des gouvernements ordinaires et qui, malgré des manifestations équivoques du suffrage universel, ne peut se donner pour l'expression vraie des sentiments du pays. Et que n'y aurait-il pas à dire, en dehors du grief de la persécution religieuse, contre un gouvernement si mal conduit, si mal représenté, dont les ministres, qu'ils s'appellent Constans ou Rouvier, peuvent être tous les jours accusés si gravement dans leur honneur, et qui ne trouvent à répondre à leurs adversaires que par des soufflets donnés en pleine Chambre, au milieu de bagarres à coup de poing ; un gouvernement dont les finances sont si mal gérées que les Chambres, retenues en session au delà du terme de l'année, en sont encore à discuter hâtivement à la fin de janvier le budget de 1892, qui aurait dû être voté depuis ongtemps et qu'on remplace par des douzièmes provisoires ; un gouvernement dont les abus se renouvellent si naturellement que le ministère, d'accord avec la majorité, a refusé de se laisser interpeller sur des faits de trafic de la croix de la Légion d'honneur, commis autour du Président de la République, de peur de voir se reproduire une crise semblable à celle qui amena la chute de M. Grévy en 1887 !

De la part des catholiques, c'est vraiment une grande complaisance que de donner leur concours à un régime aussi précaire que celui de la République, qui est non moins contraire aux tra-

ditions, au tempérament, qu'aux vrais besoins du pays et dont le suffrage universel lui-même a paru deux fois, en 1885 et 1889, tout près de vouloir se débarrasser. Cette politique de ralliement, qui a l'inconvénient d'engager l'avenir et qui risque surtout d'énerver la résistance dans le présent, n'était pas celle du vaillant évêque d'Angers, que la mort a enlevé au moment où la lutte devenait plus nécessaire que jamais. Son dernier acte, sa dernière parole à la Chambre des députés, a été une protestation contre cet article traitreusement ajouté à la loi des finances, qui ne va à rien moins qu'à laïciser les fabriques d'église elles-mêmes en les plaçant pour leur gestion financière, sous le contrôle et la dépendance des conseils municipaux, des conseils de préfecture, des inspecteurs des finances et de la cour des comptes. C'est un grand amoindrissement pour le parti catholique que la disparition d'un tel homme, dont son éloquent compagnon de lutte à la Chambre, M. Albert de Mun, a dit avec tant de raison : « Ce n'est pas en un jour qu'on mesurera, dans toute son étendue, le vide que Mgr Freppel laisse au milieu de nous ; c'est peu à peu, lorsque surgiront encore toutes ces discussions, sans cesse renaissantes, pour lesquelles on avait pris l'habitude de se reposer sur lui, le sachant toujours prêt d'esprit et de corps, toujours dispos, toujours armé. » Le rôle rempli dans les débats parlementaires, depuis douze ans, par l'éminent député du Finistère, lui assure une grande place dans la triste histoire des luttes religieuses de ce temps. Il a vaillamment combattu pied à pied contre toutes les lois qui constituent aujourd'hui le régime de persécution légale auquel le pays est soumis, et s'il n'eut fallu qu'une activité infatigable, qu'une merveilleuse promptitude d'esprit, qu'une éloquence toujours prête, qu'une compétence en quelque sorte universelle, pour arrêter les projets des ennemis de l'Église, toutes ces lois et mesures impies de laïcisation n'eussent point passé.

Coup sur coup, le catholicisme a fait de grandes pertes en plusieurs pays. Le même jour, la mort frappait à Rome le cardinal Simeoni, dernier ministre de Pie IX, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, dont l'action s'exerçait dans toutes les parties du monde par sa charge même et son zèle apostolique ; à Londres, l'illustre cardinal Manning, archevêque de Westminster, successeur d'un autre illustre prince de l'Église, le cardinal Wiseman. Protestant converti, prêtre,

fondateur de la Congrégation des oblats de Saint Charles Borromée, prévôt du chapitre de Westminster, archevêque depuis 1865, l'éminent défunt a été, par son zèle et son influence, le grand promoteur du catholicisme en Angleterre en ces ving-cinq dernières années.

A partir de sa conversion, il devint un apôtre ardent de la foi catholique, mettant à profit dans ce but, avec son savoir et sa haute intelligence, ses relations dans le monde protestant. C'est ainsi que, pour ramener ses anciens coreligionnaires aux véritables origines et aux grandes vertus du christianisme, il fut de loin un des plus actifs zélateurs de la réimpression des *Acta Sanctorum* du vaillant éditeur Palmé, et il obtint, des librairies protestants, notamment de la célèbre maison Nult, un bon nombre de souscriptions à cette grande publication. Le monde catholique n'a pas oublié le rôle important qu'il joua au concile du Vatican, où il soutint avec tant d'autorité contre l'opposition la thèse de l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife. Ses *Lettres sur l'infaillibilité* et plus tard son *Histoire du concile du Vatican* sont des documents mémorables de son action à cette grande époque de l'histoire de l'Église (1).

En ces dernières années, la part prépondérante qu'il prit dans la discussion des graves problèmes que soulève la question sociale, sa haute intervention pacificatrice dans la grève colossale des ouvriers des docks de Londres, lui avaient donné en Angleterre une importance sociale qui rappelle le rôle des grands évêques à l'origine des nouveaux royaumes de l'Europe catholique. Plaise à Dieu que les hommages extraordinaires que l'éminent défunt a reçus de toutes les classes de la société à ses obsèques, marquent un nouveau mouvement de retour du peuple anglais à l'Église !

Ce n'est pas seulement la France, Rome, l'Angleterre, qui viennent d'être frappées dans ces grands morts. La Belgique sentira longtemps la perte prématurée d'un de ses hommes les plus éminents, M. Victor Jacobs. Soit au pouvoir, soit dans l'opposition, comme orateur et comme homme d'affaires, il a tenu une grande place dans la politique belge ; son talent égalait son patriotisme. L'Église n'avait pas de défenseur d'un plus noble caractère, ni d'un dévouement plus absolu. L'Allemagne, de son

(1) Les deux ouvrages ont été publiés à la librairie Palmé.

côté, s'est vue enlever son grand écrivain, Janssen, qui n'a pas moins fait pour le succès du catholicisme, avec son *Histoire du peuple allemand depuis la Réforme*, que le Centre catholique du Reichstag par sa noble résistance à M. de Bismarck et au *Kulturkampf*.

Les trônes aussi ont été frappés par la mort. L'Angleterre a déploré comme une calamité nationale le coup qui, en enlevant son duc de Clarence à la fleur de l'âge, à la veille d'un mariage qu'elle s'apprêtait à célébrer avec allégresse, a privé la dynastie royale de son futur héritier. On dirait que la mort, qui n'est que l'exécutrice des ordres de la Providence, s'attache mystérieusement à troubler dans les familles souveraines l'ordre naturel de succession. Les maisons d'Autriche, de Belgique, d'Angleterre, viennent de voir ainsi disparaître en peu de temps leurs héritiers. L'Italie et l'Espagne, très éprouvées aussi en ces dernières années, n'ont plus qu'une faible provision de princes. L'Autriche, privée encore d'un de ses princes, l'archiduc Salvador, tremble, à la moindre maladie de l'héritier présomptif du trône, l'archiduc Ferdinand d'Este, de voir l'héritage de François Joseph s'écarter encore plus de sa ligne.

Après toutes ses épreuves, le malheureux empereur d'Autriche est le seul, peut-être, des grands chefs d'États de l'Europe qui veuille sincèrement la paix. Des souverains de la Triple Alliance, il est le seul aussi qui s'y attache loyalement comme à une garantie de sécurité et de repos pour l'Europe. C'est en ce sens qu'il en a parlé dans le discours de clôture du Parlement hongrois. François-Joseph s'est montré satisfait d'avoir à constater que l'Autriche-Hongrie entretient des relations amicales avec toutes les puissances et que ses alliances constituent une garantie aussi efficace que possible du maintien de la paix contre les dangers qui pourraient troubler l'état politique de l'Europe. Du reste, dans toutes les réceptions officielles du nouvel an, l'Europe n'a entendu que des assurances de paix. Et même, s'il faut en croire le président de la République française, « l'année 1892 sera une année pacifique et féconde, pendant laquelle les gouvernements pourront consacrer leurs efforts et leur activité à l'étude des intérêts économiques et des problèmes sociaux qui s'imposent de plus en plus à leur sollicitude éclairée. »

Ce sont là des vœux plutôt que des promesses. Sans qu'il y ait aucune menace immédiate de guerre pour l'Europe, l'horizon

politique, de quelque côté que l'on se tourne, ne cesse pas d'être chargé de nuages. Il faudrait qu'il n'y ait plus nulle part ni convoitises, ni rivalités, ni conflits d'intérêts pour que le ciel redevint serein et que le calme fut assuré. Est-ce là la situation ? Non, la vieille Europe n'est pas à la paix : tout chez elle est cause de trouble. En Égypte, la disparition inopinée du Khédive vient de raviver l'ancienne querelle entre l'Angleterre et la France. On a dit plaisamment que Tewfik-pacha était mort de *l'influenza*... anglaise. L'ouverture de la succession vient fort à point servir les intérêts britanniques. L'Angleterre se voyait déjà sommée de remplir ses anciens engagements en évacuant l'Egypte, qui n'avait plus besoin, sous une administration régulière, de ses soldats pour maintenir l'ordre. Mais Tewfik-pacha ne laisse qu'un jeune fils, à peine majeur, de 18 ans, pour lui succéder. La présence de l'Angleterre ne devient-elle pas plus que jamais nécessaire sur les bords du Nil, pour maintenir la sécurité du pays et défendre les frontières contre les menaces permanentes du Soudan? La politique est parfois servie par ces heureux hasards. Cependant l'Angleterre va-t-elle continuer à détenir un pays où la France avait des droits antérieurs aux siens, des intérêts plus importants, où, malgré la politique faible et maladroite de M. Freycinet, qui lui a fait perdre la prépondérance qu'elle y avait acquise, elle conserve encore une juste influence, surtout au point de vue religieux, grâce aux écoles, aux collèges, aux hôpitaux et aux établissements de missionnaires catholiques ?

Si l'Égypte ne peut plus être laissée aux Égyptiens, sans redevenir la proie des Derviches et du Madhi, si, en réalité, elle n'est plus qu'une annexe de l'Europe, depuis que la route de l'Inde et de la Chine est ouverte par Suez, est-ce donc là un titre particulier pour l'Angleterre à l'occuper seule, dans le dessein de l'adjoindre un jour à son empire colonial? Elle aime, sans doute, à se considérer déjà comme maîtresse du riche pays du Nil. On n'a point oublié, avec quelle arrogance et quel mépris des susceptibilités françaises, lord Salisbury affichait naguère dans son discours au banquet du lord-maire, ses prétentions sur l'Egypte. Mais si la révolte d'Arabi-pacha a pu servir, il y a dix ans, de prétexte à l'occupation anglaise, les circonstances ont changé depuis et rien n'autorise l'Angleterre à rester plus longtemps avec ses soldats au Caire, sous prétexte qu'elle

ne s'est engagée à évacuer l'Égypte que lorsque le pays aura un gouvernement stable et une frontière assurée.

En tout cas, la France ne peut pas tolérer que la puissance avec laquelle, il y a dix ans seulement, elle partageait l'influence et le contrôle, s'empare isolément de l'Egypte et en vienne jusqu'à supprimer la suzeraineté nominale de la Turquie. Les autres Etats ne sauraient permettre non plus que la route de l'Orient soit aux mains d'une seule puissance. La neutralisation de l'Egypte est d'intérêt public. Pour sa part, le Souverain-Pontife a justement refusé à l'Angleterre de rétablir la hiérarchie catholique en Egypte avec des évêques de race anglaise. Le Saint-Siège a décidé de ne pas changé la forme actuelle de la juridiction ecclésiastique, qui est celle des vicariats apostoliques, comme en pays de missions ; toutefois il a consenti, suivant la règle généralement pratiquée, à nommer aux vicariats apostoliques des titulaires relevant, quant à la nationalité, du gouvernement qui exerçait actuellement l'influence dans le pays. Pour l'Angleterre, il y aura là un nouvel élément de domination, et avant qu'elle ait consommé, en moins de quelques années encore, sa prise de possession morale et matérielle de l'Egypte, la France devra se hâter de faire valoir ses droits.

L'orgueilleuse Reine des mers veut se rendre maîtresse du canal de Suez, comme elle est déjà maîtresse du détroit de Gibraltar, afin de tenir la Méditerrannée et l'Asie. Sa position de Gibraltar a besoin d'être fortifiée par un établissement sur le littoral d'Afrique. Elle consent à laisser l'Espagne, la France, l'Allemagne, chercher à s'approprier une partie du territoire marocain sous forme de protectorat ou autrement, mais il lui faut Tanger. Le moment prédit par lord Salisbury où le Maroc, comme une autre Bulgarie, sera un foyer à mettre le feu à l'Europe, n'est peut-être pas encore très prochain ; toutefois, il ne paraît pas trop tôt à l'Angleterre de prendre ses suretés. Les troubles récents du Maroc ont failli lui fournir l'occasion d'intervenir dans les affaires de ce pays. On s'est étonné d'abord de voir tant de vaisseaux anglais stationner devant Tanger, à l'occasion d'une simple émeute contre le gouverneur, comme il en arrive si souvent, tandis que le gros de la flotte britannique stationnait dans les eaux de Gibraltar. C'est qu'avant que ne s'ouvre pour l'Europe la question du Maroc, l'Angleterre n'eût pas trouvé mauvais, pour le premier

prétexte venu, d'occuper une ville que le voisinage de Gibraltar lui rend particulièrement précieuse. Par malheur, les puissances intéressées veillaient et elles n'ont pas voulu laisser à l'Angleterre seule le soin de réprimer, s'il y avait lieu, les troubles de Tanger ; elles ont envoyé leurs vaisseaux à côté des siens pour lui prêter main-forte. Du reste, l'autorité du Sultan a suffi pour rétablir l'ordre. Un nouveau gouverneur a été nommé à la place de l'ancien, et un message du Sultan, appuyé d'une escorte de cavaliers, a enjoint aux rebelles de respecter son pouvoir. L'incident est terminé ; l'Angleterre devra attendre une autre occasion.

L'Afrique est maintenant la grande proie de l'Europe. La question du partage général occupera le siècle prochain. Avant que les guerres peut-être ne commencent, les nations européennes viennent de se mettre d'accord sur les conditions de la répression de l'esclavage. Tout l'univers sait avec quelle ardeur le Souverain-Pontife régnant a soulevé cette question de civilisation. Léon XIII s'intéresse particulièrement à l'Afrique. Ce lui est un vif plaisir de s'entretenir avec les explorateurs du grand continent et les missionnaires catholiques. Dernièrement, il recevait le célèbre voyageur allemand, M. Wolf, qu'il étonnait par la précision de ses connaissances sur la géographie africaine. Il avait eu naguère des égards particuliers pour le capitaine Jacques qui allait partir pour le Congo belge et un peu auparavant pour le major protestant Wismann, venus, l'un et l'autre, saluer en lui le successeur des Pontifes romains qui ont été les grands instigateurs de l'abolition de l'esclavage dans le monde.

Malgré la discrétion qui a couvert le récent voyage de M. Woeste à Rome, on a pensé avec raison que la visite de l'éminent député à Léon XIII se rattachait à la nouvelle impulsion que le saint Père veut donner à l'œuvre antiesclavagiste, avec le concours des catholiques belges si dévoués à cette grande cause. Il ne serait pas surprenant que l'homme d'Etat eut reçu aussi une mission officieuse pour Léon XIII de la part des représentants des puissances signataires de l'acte général de Bruxelles, réunis le 2 janvier dernier pour la ratification du protocole. L'entente, en effet, est maintenant établie entre les puissances européennes, auxquelles se sont joints les représentants du Congo belge, de Zanzibar et de la Perse. L'Acte

général de Bruxelles a désormais force de loi pour les États. Il ne reste qu'à désirer que cette entente des peuples civilisés soit sincère et efficace, et qu'elle contribue, avec l'action des missions catholiques, à l'abolition complète de l'esclavage africain. C'est la première œuvre à remplir pour les nations qui prétendent à la conquête de l'Afrique au nom des droits supérieurs de la civilisation.

L'espace ne manquera pas, du moins, dans l'immense continent noir, à l'avidité des Etats conquérants. Sur un terrain plus resserré, les causes de conflit sont plus immédiates. Les affaires des Balkans continueront quelque temps encore à intéresser davantage les peuples européens. Là, on sent de terribles rivalités en contact. En France même, on a pu se demander si le gouvernement n'était pas le complice des desseins de la politique russe en montrant une si grande susceptibilité dans l'affaire de l'expulsion du correspondant français de l'Agence Havas à Sofia. M. Stamboulof n'a pas lieu d'être satisfait des renseignements que le service télégraphique transmet sur son compte à la presse française. Est-il vraiment le farouche dictateur, le cruel despote que l'on nous montre tyrannisant la Bulgarie sous le couvert de l'autorité nominale du prince Ferdinand ? Et à l'occasion de l'accident ou de l'attentat dont il vient d'être victime, sera-t-il plus flatté des appréciations des journaux de Paris, qui lui donnent l'attitude effrayée d'un tyran sous le coup de la vindicte populaire ? D'anciens et légitimes griefs existaient contre M. Chadourne, et, de bonne foi, il ne paraît pas que les capitulations auxquelles la France doit tenir, partout où cette juridiction exceptionnelle existe en faveur de ses nationaux, aient été violées en la personne du correspondant de l'Agence Havas. Sans le désir d'être agréable à la Russie, sans la volonté de faire sentir l'entente franco-russe, en face des agissements de la Triple Alliance, ce cas assez justifié d'expulsion n'eût pas motivé des représailles aussi graves que le rappel de l'agent français de Sofia. Le *memorandum* présenté à la Porte par M. Stamboulof exclut l'idée d'une violation des droits de la France. L'intervention pacificatrice du Sultan, jointe à ces explications et, s'il y a lieu, à quelques excuses de forme, empêchera l'incident franco-bulgare de prendre les proportions d'un conflit d'amour-propre national.

Cette péninsule des Balkans, si troublée depuis la constitu-

tion des petits États nouveaux, est devenue l'échiquier de la diplomatie européenne. De secrètes parties s'y jouent. Tous ces petits souverains, avec leurs petites principautés, ne sont que les instruments des hautes influences cachées qui les font agir. Sur un simple avis de Bucharest que des émigrés bulgares, venant de Russie, avaient traversé la Roumanie pour se rendre en Serbie, n'a-t-on pas vu les cabinets de la Triple Alliance intervenir aussitôt auprès du gouvernement serbe, et lui adresser une note comminatoire pour le rendre responsable des nouvelles complications qui pourraient surgir en Bulgarie? La Serbie, de son côté, appuyée sur la Russie, refuse jusqu'ici de donner suite aux représentations qui lui ont été adressées. Et cette crise ministérielle, qui vient d'avoir lieu en Roumanie ; ces voyages du roi Charles, un Hohenzollern, en Allemagne et en Hongrie, où il a eu des entrevues avec les deux empereurs ; cette formation d'un cabinet conservateur suivi de la dissolution du Parlement, tout cela ne se rattache-t-il pas à la politique des puissances centrales qui veut tenir la Roumanie sous leur dépendance, pour l'opposer à la Russie? En eux-mêmes, ces divers incidents n'ont qu'une minime importance; ils indiquent seulement la lutte d'influence qui se poursuit sourdement dans les Balkans. Et s'il faut en croire les déclarations officieuses de la chancellerie russe, qui tiennent lieu des assurances de paix qu'on eut aimé recueillir de la bouche de l'empereur Alexandre, la situation si incertaine, si troublée des États balkaniques, ne serait pas de nature à compromettre, au moins pour le moment, la paix générale. Telle est, en effet, la conclusion d'un article très remarqué du *Nord* sur la politique de Saint-Pétersbourg. « La France et la Russie, y est-il dit, sont d'accord sur ce point essentiel, que la prolongation de l'état des choses médiocrement satisfaisant en Orient et ailleurs, est toujours préférable à une solution acquise au prix d'une commotion qui ébranlerait dans ses fondements la société européenne. »

Le Nouveau-Monde n'est pas plus en repos que l'ancien. Le Brésil n'a pas recouvré sa tranquillité avec sa nouvelle constitution républicaine. Il n'a rejeté la monarchie que pour retomber sous la dictature. A la nouvelle du dernier coup d'État du 4 novembre, suivi de la déposition du maréchal Deodoro Fonseca, c'est à peine si deux des anciennes provinces ont essayé

de repousser la dictature renaissante. On dit que le peuple brésilien, instruit par les derniers événements, commence à comprendre le parti qu'il peut tirer de sa nouvelle Constitution ; que, maintenant, il voit le danger qu'il y a à laisser le pouvoir central décider souverainement des destinées du pays et l'avantage qu'il peut retirer d'une ferme pratique de l'autonomie de chaque État au sein de la grande organisation fédérale. En est-il vraiment à ce degré d'instruction politique, et la décentralisation est-elle assez effective au Brésil pour empêcher les tentatives inconstitutionnelles et arrêter les coups de main dans la capitale ?

Il y a, en tout cas, un pouvoir dictatorial dont le Brésil est loin d'être affranchi : c'est la franc-maçonnerie, dont l'action a été si funeste sous le régime impérial et qui continue à s'exercer plus souverainement encore à la faveur de la république. La franc-maçonnerie, maîtresse du gouvernement, a tout envahi et elle domine partout. Elle a même pénétré depuis longtemps dans les rangs du clergé. Le pape a dû prendre, à ce sujet, deux graves mesures que ne justifie que trop la conduite de ceux qu'elle atteint ; il a frappé d'excommunication l'abbé des Bénédictins du Brésil, pour s'être montré trop complaisant envers le maréchal Deodoro, le spoliateur des biens de l'Eglise et des ordres religieux ; il a rappelé l'inter-nonce à Rio-Janeiro, pour n'avoir pas pris, avec assez d'énergie, la défense des intérêts de l'Eglise. Malheureux pays où pourtant la foi est encore si vive !

Le conflit menaçait de s'aggraver entre les Etats-Unis et le Chili, à propos de l'affaire de l'équipage du *Baltimore*. Le Chili, après jugement de ses tribunaux, avait refusé définitivement toute réparation à la grande république. M. Harrison, président des Etats-Unis, a lu un message au congrès, dont la conclusion est qu'il n'y a plus rien à espérer ni à attendre du Chili. En conséquence, il invitait le Congrès à prendre telle décision qu'il jugerait convenable pour la dignité nationale. Au dernier moment, le Chili semble vouloir venir à composition. Il accepterait de soumettre le différend à un arbitrage étranger et même à la décision de la Cour suprême des Etats-Unis. C'est assez pour arranger l'affaire, si les deux pays veulent sincèrement la paix, si l'influence anglaise, en excitant les susceptibilités d'amour-propre, n'empêche pas une solution à l'amiable.

ARTHUR LOTH.

Le Gérant : JOSEPH REGNART.

Exposé de la situation faite à l'Église en France et déclaration des Eminences Cardinaux :

DESPREZ, *Archevêque de Toulouse.*
LANGÉNIEUX, *Archevêque de Reims.*
PLACE, *Archevêque de Rennes.*
RICHARD, *Archevêque de Paris.*
FOULON, *Archevêque de Lyon.*

(Les sous-titres sont ajoutés par La Croix.)

La question des rapports de l'Église et de l'État vient d'être de nouveau soulevée dans notre pays. Seuls, les esprits superficiels pourraient voir, dans de récents incidents, l'explication suffisante du mouvement qui agite l'opinion et préoccupe les pouvoirs publics. Les causes de cette inquiétude sont plus anciennes et plus profondes.

Il nous appartient de donner aux catholiques, dans les circonstances actuelles, une direction de pensée et de conduite, en leur montrant dans le passé l'origine du mal, dans le présent les devoirs qu'il nous crée.

Avant toutes choses, nous déclarons, une fois de plus, conformément aux enseignements du Saint-Siège et à la tradition catholique, que nous ne faisons aucune opposition à la forme du gouvernement que la France s'est donnée. Nous croyons « que le pays a besoin de stabilité gouvernementale et de liberté religieuse (1) ».

Si nous élevons la voix, c'est pour demander que « les sectes antichrétiennes n'aient pas la prétention d'identifier avec elles le gouvernement républicain, et de faire, d'un ensemble de lois antireligieuses, la constitution essentielle de la république (2) ».

I

EXPOSÉ

On a dit, du haut de la tribune française, au nom du gouvernement : *La république est pleine d'égards pour la religion. Aucun gouvernement républicain n'a eu la pensée de froisser, en quoi que ce soit, la religion ou de restreindre l'exercice du culte. — Nous ne voulons pas, et le parti républicain tout entier ne veut pas être représenté, comme ayant, à aucun moment, voulu empiéter sur le domaine religieux et attenter à la liberté des consciences.*

Ce qui est malheureusement vrai, c'est que, depuis douze ans, le gouvernement de la république a été autre chose qu'une personnification de la puissance publique; il a été la personnification d'une doctrine et d'un programme en opposition absolue avec la foi catholique, et il a appliqué cette doctrine, réalisé ce pro-

(1) Réponse de S. E. le cardinal archevêque de Paris aux catholiques qui l'ont consulté sur leur devoir social.

(2) Réponse de Mgr le cardinal archevêque de Paris aux catholiques qui l'ont consulté sur leur devoir social.

gramme de telle sorte qu'il n'est rien aujourd'hui, ni personnes, ni institutions, ni intérêts, qui n'ait été méthodiquement frappé, amoindri, et, autant que possible détruit.

Athéisme.

I. — L'athéisme pratique est devenu la règle d'action de quiconque, en France, porte un titre officiel, et la loi de tout ce qui se fait au nom de l'Etat. Tandis que tous les gouvernements du monde civilisé, inscrivent le nom de Dieu dans leur constitution et l'invoquent dans les circonstances solennelles de leur vie nationale, chez nous, il n'est plus invoqué et les prières publiques édictées par la constitution républicaine de 1875, pour la rentrée des Chambres, ont été abolies.

La prière a été supprimée de fait, dans la plupart des écoles officielles ; les crucifix proscrits des salles de classes, la loi du repos dominical abrogée.

Pour bien faire sentir aux soldats qu'ils ne doivent avoir rien de commun avec la Religion, il leur est interdit d'assister en corps à aucune cérémonie religieuse, et même de pénétrer dans nos églises pour y rendre à leurs morts, les derniers honneurs.

Enfin, la législation encourage la profession publique d'athéisme en décernant les mêmes honneurs à tous les genres de sépulture et en facilitant les cérémonies funèbres d'où est bannie jusqu'à l'idée de Dieu.

Articles organiques.

II. — On nous menace de ressusciter et d'appliquer avec une nouvelle rigueur, les articles organiques annexés au Concordat, articles contre lesquels le Saint-Siège n'a pas cessé de protester et dont un grand nombre sont tombés en désuétude par la force des choses.

Mais déjà la liberté des évêques est notablement amoindrie ; toutes leurs démarches surveillées, même celles qui n'ont d'autre but que leurs rapports nécessaires avec le saint-siège.

Leur administration est constamment tenue en échec par les refus que l'Etat oppose aux nominations faites par eux aux titres ecclésiastiques.

On a porté une grave atteinte à la dignité du sacerdoce catholique, par des arrêts jusque-là inouïs, qui, au mépris des lois les plus saintes, autorisent le prêtre infidèle à contracter une union sacrilège que l'Eglise réprouve.

On ne s'est pas contenté d'effectuer des réductions budgétaires qui atteignent les premiers pasteurs, mais on procède à des suspensions arbitraires de traitement, infligées par voie disciplinaire à des prêtres : pénalités étranges, qu'aucune loi ne justifie, qu'aucun jugement ne sanctionne, et que le gouvernement n'a pu baser que sur des précédents empruntés aux pires abus de l'ancien régime et sur le texte tronqué et dénaturé de l'article 16 du Concordat.

Nous rappelons la suppression, par extinction, du traitement des chanoines; le plus grand nombre des vicaires privés de la minime subvention qui leur était allouée sur les fonds de l'Etat ; le traitement des aumôniers de prison réduit à un chiffre dérisoire ; les biens des menses épiscopales, livrés, pendant la vacance du siège, à des commissaires civils qui dépassent dans leur gestion, tout ce qu'avait pratiqué l'ancien droit régalien, et qui, non contents d'administrer ces biens, les aliènent aux enchères publiques ; enfin le budget des cultes progressivement réduit à des proportions qui laissent en souffrance des services utiles et les intérêts les plus respectables.

Religieux expulsés.

III. — Les religieux français ont été expulsés de leurs demeures au mépris de leurs droits de citoyens, au nom de lois surannées dont l'existence même a pu

être contestée par de hautes autorités juridiques et en vertu de décrets arbitraires dont les victimes ont vainement demandé des juges. Même à l'état de dispersion auquel la violence les a réduits, ils sont durement atteints dans leurs intérêts matériels et avec eux les congrégations de femmes que semblaient devoir protéger la personnalité civile que l'Etat leur reconnaît, et plus encore les bienfaits qu'elles répandent sous la double forme de l'enseignement et de la charité.

Les lois fiscales, en effet, préparent à bref délai, la ruine d'un grand nombre de communautés. La rigueur avec laquelle ces maisons sont frappées, dépasse tout ce que l'on avait vu jusqu'ici. Aux impôts ordinaires qu'elles paient, en vertu du droit commun, à l'impôt de mainmorte réglé par la loi de 1849, on a ajouté deux charges d'exception : 1° un impôt sur un revenu qui n'existe pas dans la plupart des cas, impôt qui manque de base, par conséquent ; 2° un droit dit d'accroissement, droit doublement injuste, puisqu'il a pour prétexte une mutation qui n'a pas lieu et puisqu'il fait double emploi avec l'impôt de mainmorte destiné à racheter la mutation absente. En sorte que, contrairement à tous tous les principes qui régissent cette matière, les congrégations paient, en réalité et dans des proportions exceptionnellement lourdes, plusieurs fois l'impôt pour le même objet.

Enseignement.

IV. — C'est principalement dans l'enseignement qu'ont été prises des mesures contraires à la religion et à la liberté des consciences. En premier lieu, l'instruction religieuse a été bannie de tous les examens auxquels peut être soumise la jeunesse, afin sans doute qu'elle s'accoutume à n'y attacher aucune importance et la regarder comme une chose superflue ; puis, peu à peu, elle a été éliminée du programme des études et même, ce qu'on a peine à croire, du programme des écoles maternelles.

L'enseignement primaire a été rendu « gratuit » passant ainsi aux mains de l'État qui seul paie les maîtres. Bientôt il fut proclamé « obligatoire » et du même coup l'enfance fut mise à la discrétion de l'État ; enfin, l'enseignement fut rendu « laïque », c'est-à-dire, soustrait à toute l'influence religieuse.

On voudrait s'abriter sous le nom spécieux de neutralité, comme si la neutralité en éducation était possible, comme si le silence sur Dieu n'était pas une manière de le nier. A reste, on voit tous les jours cette neutralité se transformer en une hostilité flagrante; l'enseignement religieux n'est point seulement écarté de l'école primaire ; il est souvent couvert de mépris par des hommes sans croyances, incapables de se contenir et sûrs de n'être pas désavoués.

Les ministres du culte, même les évêques, sont dépossédés de leur droit de surveillance sur l'enseignement. Ils ne peuvent plus franchir le seuil de l'école primaire ; d'autre part, les instituteurs sont autorisés et encouragés à ne plus conduire leurs élèves au catéchisme, ni à l'église. Il leur est interdit même, en dehors des heures de la classe, de laisser étudier le catéchisme dans les locaux scolaires.

Enfin, comme couronnement de l'œuvre, le droit d'enseigner dans les écoles publiques est enlevé aux membres des Congrégations religieuses, frappés ainsi d'incapacité malgré les maximes qui garantissent l'accessibilité des fonctions à tous les citoyens.

L'enseignement secondaire et supérieur s'est inspiré des mêmes principes. Dans les lycées et les collèges, l'instruction religieuse a été déclarée facultative : les aumôniers y sont tolérés plutôt que maintenus, mais leur action est paralysée autant que possible. Le même prosélytisme s'étend ouvertement aux jeunes filles et l'on ne peut nier que c'est encore dans le même dessein d'hostilité à la foi chrétienne que l'on a installé, en pleine Sorbonne, un cours d'histoire des reli-

gions, destiné à confondre, dans un même dédain, l'erreur et la vérité, et de propager ainsi le scepticisme.

Pendant ce temps, nos écoles libres, fondées aux prix de tant de sacrifices, sont en butte à mille difficultés de tous genres qui en compromettent le développement et le succès ; et elles ne trouvent plus personne pour les défendre dans les conseils de l'Instruction publique, d'où l'on a eu soin d'exclure les représentants de la religion.

Plusieurs de nos écoles ecclésiastiques ont été fermées par décret ; les autres sont aujourd'hui privées du droit de former des stagiaires pour la direction de nos collèges libres.

Nos grands séminaires, remplis des enfants du peuple, ont été complètement privés de bourses accordées jusque-là aux élèves ecclésiastiques, alors que l'État les multiplie partout ailleurs.

Enfin notre enseignement supérieur, après quelques jours de liberté, s'est vu tout à coup découronné par la suppression du titre d'Université, puis arrêté dans son expension par la mesure qui a exclu ses maîtres de la participation aux examens.

Aumônerie militaire.

V. — A l'heure où le service militaire est obligatoire pour tous les citoyens, et où par conséquent, les familles ont plus que jamais le droit d'exiger de l'État des mesures de préservation pour la foi et les mœurs de leurs fils, on abroge la loi de 1874 qui avait organisé l'aumônerie militaire. Ce service essentiel est réduit à des proportions insuffisantes, en temps de guerre ; en temps de paix, on peut dire qu'il n'existe plus.

On a gravement compromis le recrutement du clergé par l'enrôlement des séminaristes, et gravement méconnu le caractère du prêtre par la loi militaire qui en certains cas menace de l'arracher à l'autel pour lui mettre, au mépris des lois de l'Église, les armes à la main. Et cependant le ministère sacerdotal qui dure autant que la vie, n'est-il pas un service social et patriotique, plus qu'équivalent au service militaire, et, en temps de guerre, le clergé séculier et les religieux n'ont-ils pas toujours fait généreusement leur devoir ?

Le divorce.

VI. — La législation qui méconnaissait déjà le caractère sacré du mariage, livre la famille aux ravages des passions, à l'instabilité, à tous les malheurs qui en sont la suite, par la loi antichrétienne et antisociale du divorce.

Laicisation de la bienfaisance.

VII. — Le clergé est systématiquement exclu, comme tel, des commissions hospitalières, des bureaux de bienfaisance ; on lui refuse la simple participation à la charité dans les établissements publics, alors que l'assistance publique des pauvres et des malades est, personne ne l'ignore, une institution créée par l'Église catholique.

Entraves sans nombre.

VIII. — Sans prétendre dresser une liste complète des mesures prises par le Gouvernement contre la religion, nous devons encore signaler les entraves apportées au libre fonctionnement des caisses de retraite pour le clergé ; le retrait de la personnalité civile des diocèses, les difficultés toujours croissantes élevées contre les libéralités faites au profit des établissements religieux ; l'obligation imposée à ces établissements, sans aucun texte de loi et contre la volonté des bienfaiteurs, d'aliéner les immeubles qui leur sont donnés ou légués, même avec des

charges ; le pouvoir exorbitant attribué aux maires, sur l'usage des cloches et sur les clefs des églises, la sujétion excessive des conseils de fabrique à l'égard des conseils municipaux et bientôt leur désorganisation complète, sinon leur destruction, par suite du nouvel article ajouté à la loi de finances, d'après lequel « les comptes et budgets des fabriques doivent être soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics. »

Nous le demandons à tout homme impartial, quelles que soient ses croyances ou ses opinions religieuses ; peut-on, après cet exposé qui est loin d'être complet, affirmer que le *gouvernement républicain n'a jamais eu la pensée de froisser en quoi que ce soit la religion ou de restreindre l'exercice du culte ; qu'à aucun moment il n'a voulu empiéter sur le domaine religieux et attenter à la liberté de conscience.*

II

DÉCLARATION

Quelle doit être en face de la vérité, ainsi rétablie, et des éventualités de l'avenir l'attitude des catholiques ?

I. — En premier lieu, leur devoir est de faire trêve aux dissentiments politiques, et, en se plaçant résolument sur le terrain constitutionnel, se proposer avant tout la défense de leur foi menacée. « Quand la foi chrétienne est en péril, a dit Léon XIII, tout dissentiment doit cesser, et l'on doit, d'un commun accord, prendre la défense de la religion, qui est le bien suprême de la société et le but auquel tout doit être rapporté. »

II. — L'Eglise ne veut pas s'interposer entre le Gouvernement et les citoyens pour restreindre les prérogatives du pouvoir politique à l'égard de ses subordonnés. Mais l'État ne doit pas, non plus, s'interposer entre l'Église et les fidèles pour entraver l'exercice d'une mission spirituelle qui n'émane pas de lui, mais de Dieu.

III. — Les catholiques ne prétendent nullement former un État dans l'État. Mais ils n'admettent pas davantage que l'Église soit incorporée à la puissance séculière comme un des rouages de son administration. Et plutôt que de subir cet asservissement, ils doivent être prêts à tout souffrir et disposés à tout entreprendre pour la résistance.

IV. — On a dit, du haut de la tribune française, au nom du Gouvernement : *Nous ne reviendrons pas sur les lois que la République a votées, depuis qu'elle est consolidée. — Les lois scolaires... sont pour nous, des lois de neutralité et d'indépendance. — Les lois militaires sont des lois d'égalité, des lois de droit civique. — Nous considérons ces lois comme une partie du patrimoine que la République actuelle a lentement constitué, et qu'elle n'a en aucune façon l'arrière-pensée de laisser dissiper à aucun moment.*

Ces lois ne sont nullement essentielles à une forme de gouvernement et ne peuvent faire partie intégrante de la constitution d'une république respectueuse de tous les droits. Les catholiques peuvent donc, sans paraître même s'ériger en adversaires de la République, et ils doivent, en conscience, les considérer comme mauvaises en elles-mêmes et injustes envers l'Église. Ils peuvent être dans la nécessité de les subir, mais les accepter, jamais. Par conséquent leur devoir est de travailler, par tous les moyens légitimes, à faire rapporter ces lois, ou tout au moins à en faire disparaître tout ce qui blesse la conscience chrétienne.

V. — Il ne saurait convenir aux catholiques de provoquer la rupture entre l'Église et la République française. L'attitude révolutionnaire n'a jamais été celle des fidèles enfants de l'Église. Ils doivent respecter, dans le Concordat, la foi

des traités, les droits acquis, une condition de la paix morale, une forme séculaire de l'harmonie qui doit exister entre les deux pouvoirs, enfin, un hommage rendu par la puissance séculière au rôle civilisateur de l'Église, au sein des sociétés humaines.

VI. — Ils doivent considérer la subvention budgétaire, garantie par le Concordat, comme une dette sacrée de l'Etat envers l'Eglise, dont les biens, représentant une rente de beaucoup supérieure à celles du budget des cultes, ont été mis, il y a cent ans, à la disposition de la nation.

VII. — Mais les avantages matériels et moraux que le Concordat leur assure ne sont pas de ceux que l'on doive préférer à tout.

Quand Pie VII a négocié cette convention avec le Premier Consul, il l'a fait pour relever l'Église de France de ses ruines. Nul doute, que s'il eût envisagé le Concordat comme un instrument de gouvernement entre les mains de la puissance séculière, il eût préféré abandonner l'Église de France à la situation précaire où la Révolution l'avait laissée.

La même sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ, veille et veillera toujours sur les grands intérêts dont Pie VII a pris soin il y a bientôt cent ans. C'est à lui seul qu'il appartient de stipuler au nom de l'Église.

L'éventualité de la rupture du Concordat n'est donc pas de celles que nous ayons à envisager. Nous comptons, de la part des représentants du pouvoir, sur le respect des traités, comme nous sommes assurés que le Pape s'inspirera toujours, dans les circonstances les plus difficiles, de cette parole si souvent citée de saint Anselme : « Dieu n'aime rien tant, ici-bas, que la liberté de son Eglise. »

VIII. — En résumé : respect des lois du pays, hors le cas où elles se heurtent aux exigences de la conscience ; respect des représentants du pouvoir ; acceptation franche et loyale des institutions politiques ; mais, en même temps, résistance ferme aux empiétements de la puissance séculière sur le domaine spirituel; dévouement actif et généreux aux œuvres qui ont pour objet de fournir à la société chrétienne les éléments de sa vie propre, notamment aux œuvres d'enseignement, d'apostolat et de charité ; enfin, fidélité au devoir électoral, dont l'accomplissement pour tous les gens de bien assurerait une représentation nationale vraiment conforme au vœu du pays, et capable d'opérer dans la législation les réformes nécessaires à la paix politique.

Tels sont les devoirs qui s'imposent à l'heure actuelle, à la conscience et au patriotisme de tous les catholiques français.

En terminant cet exposé, qu'il nous soit permis d'exprimer un regret : celui d'avoir été contraints, par la gravité des circonstances, à occuper l'opinion des légitimes griefs des Pasteurs de l'Église à l'égard de ceux qui font entrer dans la politique des pensées hostiles à la religion.

Les droits de l'Église que nous défendons ne sont entre nos mains qu'une condition de l'accomplissement de nos devoirs, nous voulons nous en acquitter selon toute l'étendue des besoins que révèle l'état présent de la société.

En les remplissant, les Evêques sont les plus utiles auxiliaires du pouvoir civil; mais, pour l'aider efficacement, ils ont besoin, à leur tour, d'être traités en amis, non en suspects ; en alliés, non en adversaires.

Le 16 janvier 1892.

† Florion, cardinal DESPREZ, *archevêque de Toulouse et de Narbonne.*
† Benoit-Marie, cardinal LANGÉNIEUX, *archevêque de Reims.*
† Charles, cardinal PLACE, *archevêque de Rennes, Dôl et Saint-Malo.*
† François, cardinal, RICHARD, *archevêque de Paris.*
† Joseph, cardinal FOULON, *archevêque de Lyon.*

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris

LES PROPHÈTES D'ISRAËL

QUATRE SIÈCLES DE LUTTE CONTRE L'IDOLATRIE

par Mgr MEIGNAN

Archévêque de Tours

Un volume in 8° de 756 pages, avec 3 cartes. — Prix 7 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

David, roi, psalmiste, prophète. 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

Salomon, son règne, ses écrits. 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

LE CLERGÉ

ET LES TEMPS NOUVEAUX

par M. l'abbé ELIE MERIC, professeur à la Sorbonne

Un volume in-12 de 544 pages . . . . . 3 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

Le Clergé sous l'ancien régime. 1 volume in-12 . . . . . 3 fr. 50

LES CURES PITTORESQUES DE

L'ABBÉ KNEIPP

A WŒRISHOFEN

SILHOUETTES ET RÉCITS D'UN TOURISTE

par Ernest GOETHALS

Un volume petit in-8°, orné de 13 gravures hors texte . . . . . 2 fr.

CHOSES D'AFRIQUE

VOYAGE D'UN CURIEUX

par Pierre D'ARLAY

Un beau volume in-8°, orné de gravures . . . . . 3 fr. 50

CARTE D'AFRIQUE, coloriée, par M. L. DUSSIEUX. — Au lieu de 40 c., 20 c. prise au bureau, et 25 c. franco par la poste pour les personnes qui achèteront l'ouvrage.

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

BELIN Frères, rue de Vaugirard, 52, Paris.

VIENT DE PARAITRE

L'ASIE

CHOIX DE LECTURES DE GÉOGRAPHIE

ACCOMPAGNÉES

de résumés, d'analyses, de notices historiques, de notes explicatives et bibliographiques et ornées de 53 vignettes, de 9 cartes tirées en couleur et de 41 cartes intercalées dans le texte.

par M. L. LANIER

Professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Janson de Sailly
et à l'Ecole des hautes études commerciales.

DEUXIÈME PARTIE

INDES ORIENTALES, INDO-CHINE, EMPIRE CHINOIS, JAPON

1 volume de 920 pages, in-12°, broché. . . . . 6 fr. 50

Rel. toile, avec fers spéc., en plus. 1 fr. 90
Rel. 1/2 chagrin, plats toile, en plus. 2 fr. 10
Rel. 1/2 veau, plats annonay, en plus. 2 fr. 10
Rel. d'amateur, tête dorée, en plus. 4 fr. 60

PREMIÈRE PARTIE

ASIE RUSSE, TURKESTAN, ASIE OTTOMANE, IRAN

Deuxième édition, revue et corrigée. 1 vol. de 630 pages, in-12, broché. . . 4 fr.

Rel. toile, avec fers spéc., en plus. 1 fr. 60
Rel. 1/2 chagrin, Plats toile, en plus. 1 fr. 90
Rel. 1/2 veau, plats annonay, en plus. 1 fr. 90
Rel. d'amateur, tête dorée, en plus. 4 fr. 60

DU MÊME AUTEUR :

L'AFRIQUE

Ouvrage orné de 57 vignettes, de 11 cartes tirées en couleur et de 31 cartes intercalées dans le texte. Cinquième édition, corrigée. 1 fort vol. in-12, de 930 p., broché . . . . . 6 fr. 00
Rel. toile, avec fers spéc., en plus. 1 fr. 90
Rel. 1/2 chag., plats toile, en plus. 2 fr. 10
Rel. 1/2 veau, pl. annonay, en plus. 2 fr. 10
Rel. d'amateur, tête dorée, en plus. 4 fr. 60

L'AMÉRIQUE

Ouvrage orné de 37 vignettes, de 9 cartes tirées en couleur et de 26 cartes intercalées dans le texte. Sixième édition corrigée. 1 fort vol. de 668 p., in-12, broché . . . . . 4 fr. 00
Rel. toile, avec fers spéc., en plus. 1 fr. 60
Rel. 1/2 chag., plats toile, en plus. 1 fr. 90
Rel. 1/2 veau, pl., annonay, en plus. 1 fr. 90
Rel. d'amateur, tête dorée, en plus. 4 fr. 60

L'EUROPE

(SANS LA FRANCE)

Ouvrage orné de 44 vignettes, de 10 cartes tirées en couleur et de 53 cartes intercalées dans le texte. Cinquième édition, corrigée. 1 fort vol. in-12, de 1000 p. broché . . . . . 7 fr. 00
Rel. toile, fers spéciaux, en plus. 1 fr. 90
Rel. 1/2 chag., plats toile, en plus. 2 fr. 10
Rel. 1/2 veau, pl. annonay, en plus. 2 fr. 10
Rel. d'amateur, en plus . . . 4 fr. 60

Cet ouvrage se vend également broché en 2 volumes.

LA FRANCE

1 vol. in-12 . . . . (*En préparation.*)

L'OCÉANIE

ET LES RÉGIONS POLAIRES

1 vol. in 12 . . . . (*En préparation.*)

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

Recueil lexicographique et encyclopédique. — Le plus complet, le plus exact, le seul chrétien.— 6 volumes, grand in-4 à 3 colonnes, de 1.200 à 1.300 pages.

Réception de tout l'ouvrage avant les versements

Versements échelonnés.

Voici réalisé le vœu souvent émis dans les **Congrès catholiques**. Le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre-pensée.

Des cardinaux, des évêques, un grand nombre de hauts dignitaires du clergé séculier et régulier, ont honoré l'œuvre de leurs suffrages, de leurs adhésions, et l'auteur n'a pas reçu moins de quatre mille lettres de félicitations. La presse religieuse a été unanime pour signaler et recommander chaleureusement cette publication comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prédit un brillant succès, qui s'annonce et s'accentue en effet chaque jour. Tout porte à croire que l'écoulement atteindra bientôt **cinquante mille** exemplaires.

Deux sortes de souscriptions facilitent extraordinairement l'acquisition de cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne : les *souscriptions privilégiées* et les souscriptions ordinaires.

Souscriptions privilégiées.

Quiconque souscrira d'après la formule ci-dessous le bulletin de 180 francs (le prix du Dictionnaire), aura droit : 1° à la possession de tous les volumes du *Dictionnaire* et les recevra immédiatement ; 2° à la reconstitution du capital souscrit, 180 francs, au moyen des dividendes qui seront répartis *chaque semestre*, entre deux mille souscripteurs. Le souscripteur privilégié sera donc remboursé en volumes avant d'avoir rien versé ; de plus, il recouvrera son capital par la participation aux dividendes, pris sur les bénéfices de chaque exemplaire vendu. Il aura de la sorte, en définitive, *pour rien*, le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES et augmentera le nombre des personnes d'élite associées à cette croisade, l'armée de propagateurs d'une œuvre destinée à faire un bien immense.

La souscription est payable par versements trimestriels. — On peut aussi payer en *deux fois* : 90 fr. trois mois après avoir reçu l'ouvrage, 90 fr. neuf mois après. — Celui qui *paie comptant*, c'est-à-dire 30 *jours* après la réception de l'ouvrage, bénéficie d'un escompte de 10 fr., et ne verse que 170 au lieu de 180.

Bulletin de souscription privilégiée.

Je soussigné .....
demeurant .....
déclare souscrire ..... *part*
de **180 francs** *pour la publication intitulée* LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, *me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de dividendes qui seront établis, chaque semestre, et payés dans le cours du suivant, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de: 45 fr. par trimestre, après avoir reçu l'ouvrage complet, comme suit :*

Fait à .....
le .....

Signature :

Souscriptions ordinaires.

Les souscriptions *ordinaires* sont celles qui ne donnent droit à aucun dividende; mais, à titre de compensation, elles ont des avantages d'un autre genre, d'après les combinaisons suivantes :

1re **Combinaison.** — Prix : **180** francs, payables en 18 mois, à raison de **10** francs par mois, recouvrables par traites, tous les 3 mois (Des délais un peu plus longs sont accordés aux souscripteurs qui les stipulent).

2e **Combinaison.** — Prix : **162** francs, au lieu de **180** francs payables à 90 jours, avec *la vie des saints illustrée* comme prime gratuite.

3e **Combinaison.** — Prix : **145** francs, au lieu de **180**, payables trente jours après réception de l'ouvrage ; avec *la vie des saints* en 4 volumes comme prime gratuite.

Bulletin de souscription.

Je soussigné .....
demeurant à .....
canton de .....
(gare destinataire .....
déclare souscrire à ..... *exemplaire*
du DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES *pour le prix de* .....
payables ..... *après réception*
de l'ouvrage .....
Fait ..... *le* .....

Signature;

N.-B. — Prière d'indiquer en toutes lettres, le nombre d'exemplaires de l'ouvrage, — ce qui, en l'espèce, signifie la même chose, — et renvoyer le bulletin de souscription à Mgr PAUL GUÉRIN, *avenue de Dcols*, 56, à CHATEAUROUX (Indre).

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

Quels que soient le genre de souscription, le mode et le délai de paiement, on recevra l'ouvrage aussitôt après avoir souscrit (dans un délai d'environ quinze jours).

Il est utile de souscrire sans retard si l'on veut profiter de ces avantages.

Pour un ouvrage qui sert journellement, on désire une reliure solide ; les personnes qui n'auraient pas un bon relieur à proximité n'ont qu'à demander l'ouvrage relié : la reliure demi-chagrin vert foncé, tranches jaspées, plat en toile, coûte cinq francs le volume ; elle est, à la fois, élégante et solide.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Billets d'aller et retour à prix réduits

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest délivre, de Paris à toutes les gares de son réseau situées au delà de GISORS, MANTES, HOUDAN et RAMBOUILLET, et vice-versa, des billets d'aller et retour, comportant une réduction de 25 %. La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit :

75 kil., 1 jour ; 125, 2 jours ; 250, 3 jours ; 500, 4 jours ; au-dessus de 500, 5 jours.

Les délais ne comprennent pas les dimanches et jours de fêtes, la durée des billets est augmentée en conséquence.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

CARNAVAL DE NICE

TRAIN DE PLAISIR

de Paris et de Lyon à Marseille et à Nice

Séjour facultatif à Marseille — 5 jours à Nice.

Prix du voyage (*aller et retour*) { de PARIS, 100 fr. en 2e classe ; — 73 fr. en 3e classe.
de LYON, 53 » en 2e classe ; — 39 fr. en 3e classe.

Aller	départ de Paris	le 25 février	à midi	
	» de Lyon	le 25 »	à 11 h. 40	soir
	» de Marseille	le 26 »	à 8 h. 58	matin
	arrivée à Nice	le 26 »	à 3 h. 45	soir
Retour	départ de Nice	le 2 mars	à 1 h. 05	soir
	arrivée à Lyon	le 3 »	à 4 h. 30	matin
	» à Paris	le 3 »	à 5 h. 10	soir

N. B. — Les voyageurs auront, à l'aller, la faculté de s'arrêter à Marseille et de se rendre ensuite à Nice par tous les trains ordinaires (sauf les Express), pendant les journées des 26 et 27 février. — Passé cette dernière date, ils perdront leur droit au parcours de Marseille à Nice, mais ils pourront reprendre le train de retour à son passage à Marseille.

On pourra se procurer des billets pour le train de plaisir à partir du **1er février**, à la gare de Paris, 20, boulevard Diderot, dans les bureaux-succursales, rue de Rennes, 45.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JANVIER-AVRIL 1892

Excursions aux Stations Thermales et Hivernales

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, PAU, BIARRITZ, SALIES-DE-BÉARN

Tarif spécial A N° 11 (Orléans).

Durée de validité : 10 jours

non compris les jours de départ et d'arrivée.

La période de validité des billets d'aller et retour, peut être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le payement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Chemins de fer, circulation à demi-place

Le public peut se procurer dans toutes les gares des Chemins de fer de l'État, et de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de P.-L.-M. des cartes donnant le droit de circuler à demi-place **sur les sept réseaux**, moyennant le versement préalable d'une somme de :

	1re classe	2e classe	3e classe
Pour 3 mois.	200 fr.	150 fr.	110 fr.
Pour 6 mois.	300 »	225 »	165 »
Pour 1 an.	400 »	300 »	220 »

QUESTION AFRICAINE

LA CONQUÊTE DU TCHAD

ET LE

GRAND EMPIRE AFRICAIN

J'ai déjà traité la question africaine actuelle, d'une façon générale, en traitant des fameux partages de 1890. Il y faut revenir, pour aborder une question particulière, pour s'en prendre à l'une des insignes folies que le continent mystérieux est en train de faire commettre à quelques-uns de nos compatriotes, et où la France elle-même, si l'on n'y veille, finira par être compromise.

Quiconque, ayant lu ou non mes articles de juin et de juillet 1891, s'est un peu occupé de géographie, et n'est pas demeuré inattentif aux choses du moment, sait que le Tchad est un très grand lac de l'Afrique centrale, situé particulièrement au centre de cette région vaste et mal délimitée, formant zone de l'ouest à l'est entre le tropique et l'équateur, et qu'on appelle le Soudan. Or, il y a parmi nous bon nombre de gens, des plus dévoués, certes, des plus méritants comme des plus vaillants, qui ont rêvé et qui rêvent de nous conquérir ce lac, avec les pays qui le bordent, et ainsi de nous constituer un grand empire colonial en Afrique, où nous n'étions point sans posséder déjà d'assez beaux domaines.

Ce ne fut là, d'ailleurs ce n'est en effet, qu'un rêve, et un rêve absolument irréalisable. Ceux qui en ont la persuasion, et qui n'ont pas attendu, pour l'avoir, les tragiques événements que l'on a vus, jugent que le moment est arrivé de le crier très haut, de le démon-

trer péremptoirement, et de travailler de la sorte à contenir, au lieu de les encourager, des ardeurs intempestives, des vaillances téméraires et malheureuses.

Quand et comment est né le rêve grandiose, mais fâcheux ; quels sont, entre les hardis pionniers poussés sur le sol africain par un étrange prestige, quels sont spécialement ceux qui l'ont conçu, qui l'ont poursuivi et qui le poursuivent, car tous ne le poursuivent pas ; en quoi et pourquoi ne peut-il point être réalisé : il importe de dire tout cela, et je viens le dire.

I

Né antérieurement chez quelques-uns, peut-être, c'est en 1890 seulement, à n'en pas douter, que le grand rêve a pris corps chez la plupart de ceux qui se sont voués à sa réalisation ; et bien évidemment les partages dont j'ai parlé ici l'ont fait naître dans ces esprits inflammables. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il me paraît bon de rappeler sommairement ce que furent ces partages.

Par leur acte à deux du 1er juillet 1890, l'Angleterre et l'Allemagne s'étaient adjugé, théoriquement, à peu près tout ce qui restait sans maître européen connu dans l'Afrique équatoriale et australe. Leur convention n'avait pu comprendre, naturellement, ni la colonie anglaise du Cap, ni les possessions portugaises des deux océans, ni l'immense État libre du Congo, érigé en 1885, ni ces territoires, vastes aussi, développement de notre Gabon, qui, déjà placés sous notre domination effective ou sous notre influence, portaient depuis quelque temps le nom de Congo français ; mais, sauf à être obligées de les conquérir quelque jour dans les formes, pour les posséder réellement, les deux puissances s'étaient respectivement nanties de vastes étendues de pays qu'on trouve aujourd'hui, par suite de cet accord, désignées sur les cartes sous ces dénominations : Est-Africain anglais, Sud-Africain anglais ; Est-Africain allemand, Ouest-Africain allemand (Cameroon), Sud-Ouest-Africain allemand.

Traitant, le 5 août d'ensuite, avec notre gouvernement, la Grande-Bretagne nous a d'abord reconnu, avec l'Algérie et la Tunisie, ce qui va de soi, ce Congo français dont il vient d'être parlé, et, en outre, tout notre Sénégal agrandi ; puis, contre d'autres territoires, plus qu'équivalents, qu'elle se réservait de la même manière, elle

nous a fait le cadeau, d'ailleurs tout platonique, d'un gros morceau du Sahara et d'un petit morceau du Soudan ; c'est-à-dire qu'elle nous a autorisés à pousser, si jamais le cœur nous en dit, à travers le désert, nos possessions d'Algérie et de Tunisie jusqu'au lac Tchad d'un côté, jusqu'à Say, sur le Niger, de l'autre.

Parmi nous, aussitôt, l'on s'est dit : entre notre Sénégal, embrassant désormais toute la Sénégambie, et notre beau domaine Nord-Africain, la liaison est presque faite, achevons-la ; notre Congo reste isolé, là-bas, dans la région équatoriale, relions-le au Sénégal et au reste, par le lac Tchad, point de jonction ou de soudure tout indiqué; et nous aurons constitué de la sorte le plus vaste empire colonial du monde. Nous ne pourrons pas, sans doute, conquérir formellement à la France les territoires au moyen desquels la double jonction doit se faire ; mais nous réussirons bien à les parcourir, avant tous autres Européens. Cela suffit pour les réserver à la domination ultérieure de notre pays, la Conférence de Berlin ayant décidé que tout peuple civilisé a un droit primant les autres droits analogues sur n'importe quelle contrée, dénuée de civilisation, où ses nationaux ont passé les premiers.

Voilà le rêve ! voilà quelle double tâche on s'est proposée. Et ils s'y sont jetés, en beau nombre, nos enthousiastes compatriotes !

Entendons-nous. Il ne s'agit pas ici de tous les Français qui explorent en Afrique, quelques-uns avec des missions toutes spéciales, soit commerciales, soit scientifiques ; je ne parle point non plus, quoique celles-ci fassent certainement œuvre patriotique et utile, des deux expéditions que mènent à travers la boucle du Niger, l'un du sud au nord, l'autre de l'ouest à l'est, le capitaine Ménard et le capitaine Monteil ; je n'ai pas en vue davantage cette mission Fourneau, nombreuse et bien armée, qui, ayant à remonter la Sangha, affluent du Congo tout entier compris dans les espaces formant notre domaine congolais, ne pouvait tendre et ne tendait qu'à asseoir un peu effectivement, sur ce cours d'eau secondaire, notre domination jusqu'ici purement nominale; le désastre éprouvé par cette dernière mission montrant, au surplus, tout ce qui reste à faire pour que nous soyons vraiment les maîtres dans ces régions que nos rivaux d'Europe nous ont abandonnées. Je n'ai à m'occuper, en cette étude, et je ne m'occupe que de deux missions, celle de Mizon et celle de Crampel, très largement fournies de Français l'une et l'autre, qui toutes deux, mais seules, ont eu les grandiose visées dont il s'agit.

Mizon, qui poursuit en même temps, semble-t-il, un but de commerce, a voulu gagner le Tchad en remontant le Niger et certains de ses affluents ; Crampel, lui, avait projeté d'atteindre le grand lac en partant de Banghi, poste situé au coude de l'Oubanghi et à l'extrême limite nord de notre Congo. Une Société, dite Comité de l'Afrique française, avait adopté tout de suite et soutenu de ses subsides les deux expéditions, organisant en outre, pour aller ravitailler et renforcer celle de Crampel, une troupe nouvelle commandée par Dybowski.

Fort inquiétée par les indigènes, mais plus combattue ou plus contrecarrée encore, on le sait, par la Compagnie anglaise Royal-Niger, la mission Mizon paraît aujourd'hui avoir abandonné son objectif principal, la marche vers le Tchad (1). Quant à la mission Crampel, elle a été, on ne le sait que trop, presque entièrement détruite ; et malgré les espérances qui, aujourd'hui encore, subsistent à son endroit, il est malheureusement presque certain que Crampel lui-même a péri dans le massacre.

Ce dernier et cruel mécompte n'a pas découragé, plus que les précédents, les promoteurs et les adhérents de ces tentatives. Tout en prescrivant à Dybowski de se porter avec son monde à Banghi, pour s'y tenir sur la défensive jusqu'à nouvel ordre et y recueillir, si possible, les restes de la mission Crampel, le Comité de l'Afrique française s'est déclaré résolu à reprendre sans trop tarder l'entreprise interrompue ; il a même ouvert dans ce but une souscription, qualifiée un peu imprudemment nationale, à laquelle de graves journaux et des personnages de marque se sont empressés

(1) On s'indigne fort, chez nous, des procédés dont la Royal-Niger-Company use à l'égard de cette mission Mizon. On a peut-être raison, mais peut être aussi a-t-on tort de s'indigner : cela dépend du motif et de la vraie nature de la querelle. La Royal-Niger-Company, qui représente là-bas, en ses droits souverains, la Grande-Bretagne, joue évidemment sur les mots et commet un abus de pouvoir, si elle interdit vraiment à nos compatriotes, comme on l'assure, de prendre terre nulle part le long du fleuve et de ses affluents; car les puissances européennes ont stipulé que la navigation et le commerce seraient libres sur tous les cours d'eau et lacs de l'Afrique centrale et australe ; et par là, sans aucun doute, elles ont entendu que l'on pourrait s'arrêter et s'établir sur leurs bords : comment commercer, en effet, si l'on n'a pas la faculté d'aborder, de séjourner, de se fixer même là où l'on passe ? Mais peut-être la Royal-Niger-Company s'oppose-t-elle seulement à ce que nos compatriotes de la mission Mizon fassent, au nom de la France, acte de souveraineté sur les rives du Niger et de ses tributaires, en tous ces territoires nominalement adjugés au Royaume-Uni ; et en ce cas, il faut reconnaître que son *veto* serait fondé.

d'apporter leur adhésion, accompagnée de sommes importantes ; et, dans l'explosion du premier moment, un journal sérieux encore a laissé tomber ces paroles hasardeuses : Il faut que le lieu où Crampel a trouvé la mort devienne une terre française! Il est toujours question de la *conquête du Tchad*, comme dit le titre d'un livre, et comme on s'exprime aussi, couramment, en certains cénacles. Voici enfin le plus grave : à plusieurs reprises, naguère, le télégraphe a parlé des faits et gestes de M. de Brazza, gouverneur-général de notre Congo, personnage tout à fait officiel. Or, si certaines de ces dépêches ont représenté M. de Brazza comme reprenant, sur la Sangha, l'expédition Fourneau, mise à mal par les indigènes, ce qui serait correct, puisque le gouverneur-général ne sortirait pas ainsi du rayon de territoires où son action doit s'exercer au nom de la France ; d'autres télégrammes laissent entendre qu'à la tête d'une troupe nombreuse et bien organisée, il a repris l'œuvre de Crampel, marchant à son tour à la conquête du Tchad, par le même chemin ou en suivant une route différente.

Ce qui en est au vrai là-dessus, on ne le sait pas encore. Je laisserai donc pour l'instant de côté ce fait, sur lequel je reviendrai quelque peu tout à l'heure. Ici je dirai seulement que parler de la conquête du Tchad, c'est ignorer ou perdre de vue, outre les difficultés matérielles de l'entreprise, qui à elles seules, sans doute, sont insurmontables, les impossibilités morales ou politiques résultant de l'état de choses créé par l'accord anglo-français du 5 août 1890 ; et de ceci, je vais donner la preuve.

II

En vertu de l'accord dont il s'agit, les espaces qui se trouvent dans notre sphère d'influence, et que nous ne possédons point encore, certes, ne touchent le Tchad, il faut qu'on le sache bien, que par une petite portion de sa rive nord-ouest, de Birri à Barroua. Tout le reste du lac, ou à peu près, est, de notre propre aveu, virtuellement anglais depuis l'année dernière. La même convention, en effet, place dans la sphère d'influence anglaise, nominativement, le Kanem, qui touche le lac par tout son côté oriental, depuis Birri, et le Bornou, qui l'enveloppe par l'ouest et par le sud-ouest, de Barroua à l'embouchure du Chari. Il n'y a question que pour la portion de la rive sud dépendant du Baghirmi, parce

que ce royaume n'est pas formellement mentionné dans l'acte du 5 août comme dévolu en principe à l'Angleterre ; mais ayant été parcouru dès 1825 par l'Anglais Clapperton, ayant été, en outre, s'il ne l'est toujours, vassal du Bornou, il y a là double motif pour qu'Albion s'adjuge *in petto* ce Baghirmi, comme le Bornou et le Kanem ; et en fait, déjà, beaucoup de cartes le lui attribuent.

Il n'est pas inutile d'ajouter que le lot attribué ici à l'Angleterre est, avec ou sans le Baghirmi, très considérable comme étendue, et d'une très grande valeur au point de vue de la nature de ses territoires : confinant par le nord, entre Barroua et Say, avec notre domaine hypothétique, il va toucher, au sud-sud-est, l'Ouest-Africain allemand (Cameroon), dont il partage la frontière ; il est borné à l'ouest par une ligne qui part de Say pour aboutir à l'Atlantique (golfe de Guinée), entre Porto-Novo, possession française, et Lagos, possession déjà depuis longtemps anglaise ; au sud-ouest, c'est l'océan qui le limite, de Lagos au Cameroon allemand, sur une longueur de 600 kilomètres ; un développement de 750 kilomètres en moyenne du nord au sud, de 1,500 kilomètres de l'ouest à l'est, le Baghirmi et le Kanem même étant laissés en dehors, font à ce morceau de l'Afrique une superficie de 1,150,000 kilomètres carrés, où sont compris deux grands États organisés, le Bornou, riverain du Tchad, déjà mentionné, et le Sokoto, à l'ouest du Bornou, puis encore les vastes pays, n'ayant qu'une organisation rudimentaire, que traversent et que fécondent le bas Niger et ses nombreux affluents, dont un très grand, la Bénoué.

Quoi qu'il en soit de la double importance de ce lot britannique, il résulte de sa position et de l'état certain des choses que, difficultés matérielles à part, ce qu'on appelle avec autant de légèreté que d'emphase la conquête du Tchad, même purement nominale, est impossible à nos nationaux, dans l'intérêt de la France.

Elle est impossible, d'abord, par l'ouest et par le sud-ouest : on aurait beau traverser le Sokoto et le Bornou, on ne saurait plus, en les traversant, procurer à notre pays l'ombre d'un titre de possession pour l'avenir ; c'est la convention du 5 août 1890 qui en a décidé ainsi, et maintenant qu'elle est signée, elle s'impose à nous comme aux autres. La mission Mizon ne pouvait par conséquent et ne pourrait atteindre son grand objectif, tout au plus, qu'en allant prendre la route qu'avait prise la mission Crampel et se confondre désormais avec la mission Dybowski.

D'aucun point même de notre colonie sénégalienne ou sénégam-

bienne on ne pourrait, à travers la boucle du Niger, qui pourtant reste libre, atteindre le Tchad de façon à nous conquérir ou à nous réserver quoi que ce soit, au delà de ce qui nous est déjà attribué : car, si l'on passe au nord de Say, on entre dans les espaces considérés comme nôtres, on enfonce une porte ouverte ; et si l'on passe au sud de Say, on rencontre le Sokoto, le Bornou, territoires virtuellement anglais, on se heurte à une porte fermée, qui certainement ne s'ouvrira pas, à moins de miracle.

Y a-t-il plus à faire, plus à prendre, plus à placer sous notre influence exclusive, en attendant la conquête formelle, dans les espaces qui séparent notre Congo du lac Tchad, sur cette route où la mission Crampel s'était engagée, où l'on veut engager, dans de meilleures conditions, soit la mission Dybowski, soit toute autre ? Oui, en ce qui concerne les territoires allant du Congo français à la limite incertaine du Baghirmi, car ils sont indubitablement libres encore ; mais il y a doute sérieux, on vient de le voir, pour ce qui est du Baghirmi lui-même ; et il se peut bien qu'en droit, depuis l'année dernière, le Tchad ne soit plus accessible et saisissable, pour nous, que par ces points du nord-ouest dont la possession nous est formellement reconnue par l'acte du 5 août 1890.

Admettons cependant que le Baghirmi reste libre : quand même une expédition française, celle de Dybowski, ou celle de Mizon, ou celle de Crampel en personne, si par hasard Crampel n'était pas mort, ou une autre, suivant la route en question, la seule qui, politiquement, puisse à la rigueur nous rester ouverte ; quand même, dis-je, cette expédition finirait par déboucher sur lac par le Baghirmi, le grand Empire dont il s'agit ne pourrait être considéré comme virtuellement constitué puisque, avec le Kanem à l'est et le Bornou à l'ouest, sans compter le Sokoto et les autres territoires qui lui sont également abandonnés, l'Angleterre coupe les communications et empêche la double soudure de se faire.

Allons plus loin encore, et supposons l'invraisemblable, supposons que l'Angleterre renonce au bénéfice de l'acte du 5 août, c'est-à-dire au droit de prendre jamais possession effective du Bornou, du Sokoto, du Baghirmi, sans parler du Kanem, moins important dans l'espèce, et consent à ce que ce droit nous soit acquis dans les termes de la convention de 1885 ; supposons enfin que nos missions, ne rencontrant plus d'autres difficultés que celles qui résultent des longs parcours, du climat, des résistances locales, et réussissant à les surmonter, débouchent sur le Tchad, à la fois par le

sud, et par l'ouest, tandis que le nord, du Tchad à l'Algérie, nous demeure acquis nominalement : est-ce que tout serait fini pour cela ? est-ce que le grand Empire serait véritablement créé ?

Hélas ! ce ne sont pas des expéditions comme celle de Mizon, comme celle de Crampel, comme celle de Dybowski, si renforcées et si bien pourvues qu'on les imagine, par les soins de comités actifs et au moyen de souscriptions abondantes, ce ne sont pas ces armées en miniature qui pourront vraiment nous conquérir et nous garder les formidables appendices qu'il s'agirait de faire complètement nôtres pour les ajouter à nos trois tronçons existants et en former l'empire colonial, incomparable, en effet, dont il s'agit (1) ; réussiraient-elles, ces petites troupes, à accomplir les *pénétrations* qu'elles poursuivent, à travers les espaces en question, il ne resterait d'elles, après leur passage, guère plus de traces que n'en laisse sur la mer un navire dont le sillage se referme et disparaît à mesure qu'il avance ; rien toujours, rien absolument ne serait fait ; et les espaces que ces expéditions nous auraient platoniquement acquis, comme ceux qui nous sont déjà dévolus de la même manière, ne seraient à nous que si nous en faisions la conquête dans les règles. Le Comité de l'Afrique française, en se déclarant décidé à reprendre et à poursuivre l'œuvre de Crampel, disait que c'est là une entreprise toute d'initiative privée, à laquelle le gouvernement de la France doit demeurer étranger ; voilà, certes, un langage très correct ; mais quelle dose phénoménale d'illusion il atteste !

Pour que quelque chose eût chance de sortir de ces très méritoires efforts, il faudrait précisément que la France officielle s'en mêlât et vînt à se charger de la conquête. Or, trois mille kilomètres environ de pays à soumettre du nord au sud, entre l'Algérie et le Tchad ; presque autant de l'ouest à l'est, à partir de nos postes sénégaliens du haut Niger ; douze cents à peu près du sud au nord, du Congo-français au lac soudanien : quelle tâche ! Des soldats par cent mille et des millions à centaines n'y suffiraient pas ; ce serait là un gouffre insondable, quelque chose comme quinze ou vingt Tonkins réunis, pour dévorer nos milliards et nos hommes. On pourrait à la rigueur, en des conjonctures même plus favorables que celles où la dernière guerre nous a mis et a laissé l'Europe, et s'il s'agissait, par exemple, d'un pays comme les

(1) Il aurait une superficie d'au moins sept millions de kilomètres carrés.

Indes, exceptionnellement riche et déjà en plein rapport, occupé par une population relativement facile à soumettre et à dominer, quoique nombreuse, on pourrait peut-être en ce cas, sans imprudence trop grande, se lancer dans quelque entreprise d'une pareille envergure. Mais lorsqu'il s'agit d'étendues comprenant un vaste désert comme le Sahara, et d'autres déserts sans doute que l'on ignore, ou bien occupées en plus d'un point par des populations demi-sauvages, vivant de rapines ou du commerce des esclaves, plus que de la culture du sol ; présentant ailleurs des peuples assez bien organisés, belliqueux et fanatiques, animés par surcroît d'une haine ardente contre tout ce qui est européen : lorsqu'il s'agit d'immenses territoires de cette espèce, songer seulement à les conquérir serait une imprudence sans excuse. Qui donc, parmi nous, oserait demander que la France s'embarque en pareille aventure ?

III

Non seulement elle ne doit pas s'y embarquer à l'heure actuelle, parce qu'elle a le devoir de réserver tous ses hommes et tout son argent pour les éventualités européennes ; mais, en dehors des éventualités européennes, le simple souci d'une bonne gestion de nos affaires interdirait à nos gouvernants la moindre tendance à nous procurer des espaces qui nous coûteraient, à prendre, des milliards, qui nous coûteraient ensuite, à garder, le Sahara s'y trouvant compris, cent fois plus que nous n'en saurions jamais retirer. Courir après des colonies pour avoir, gloire ou gloriole à part, l'avantage unique d'y engloutir, chaque année, des millions et des millions, ce n'est véritablement pas la peine.

Mais, disent les partisans de ces généreuses équipées, on va donc laisser là le champ libre aux autres pays, on va donc les laisser agrandir encore les vastes domaines qu'ils ont déjà la faculté de saisir, de par les accords intervenus, et dont ils peuvent faire de riches colonies, ce qui accroîtra leur puissance en Europe, jusqu'à la rendre écrasante ?...

D'abord, il ne reste plus en Afrique, après les fameux partages, grand'chose qui n'ait pas de maître européen putatif ; il n'en reste, au vrai, qu'entre le Congo et le Tchad, et dans la boucle du Niger : en sorte que le mal, si mal il y a, est fait depuis plus d'une année. Qu'on se rassure, d'ailleurs, le mal n'est pas grand. Ces partages

platoniques, auxquels la France eût certainement mieux fait de ne point s'associer, nos rivaux, comme je l'ai déjà dit, et comme je tiens à le répéter, nos rivaux n'en tireront certainement pas plus de parti que nous-mêmes. Pour transformer en possession effective, à l'égard des divers morceaux du continent noir visés dans les protocoles, la faculté de les saisir quelque jour qu'elles se sont réciproquement reconnue, l'Allemagne et l'Angleterre devront, aussi bien que nous, en venir à une conquête véritable ; et cette conquête, elles ne sont pas plus que nous, elles sont moins que nous encore en état de l'entreprendre. Depuis mes précédents articles sur la matière, dans lesquels j'ai émis la même opinion, de nouveaux faits se sont produits qui la confirment : dans l'ouest comme dans l'est, ce ne sont, pour l'Allemagne, qu'échecs sanglants ou que désastres, s'ajoutant à ceux que j'avais eu à invoquer il y a quelques mois ; les Compagnies anglaises du sud, de l'ouest, et même de l'est, ne sont guère plus heureuses, guère mieux reçues par les indigènes, dans leurs tentatives de prise de possession ; du côté du Bornou, notamment, les pionniers britanniques se sont vus fort mal accueillis, et ils ont dû rebrousser chemin au plus vite. Nous pouvons dormir tranquilles à ce sujet ; ce que nous négligerons de prendre en Afrique ne deviendra pas nécessairement, et a quatre-vingt-dix-neuf chances pour une de ne pas devenir du tout, la proie de nos ennemis. Que nous importe, dès lors, que les quelques coins de la vaste région non théoriquement attribués jusqu'ici, viennent à tomber dans le domaine fictif de celui-ci ou de celui-là ?

Elles sont donc bien sans but, comme sans issue, ces explorations meurtrières ! A quoi bon y persister ? à quoi bon peiner de la sorte pour nous procurer des droits à une prise de possession qui ne doit jamais venir ?

Je redirai ici cependant, pour rester dans le vrai et dans l'équitable, qu'exception doit être faite à l'égard des deux explorations qui se poursuivent dans la boucle du Niger. De ce côté, en effet, l'extension de notre domaine africain ne serait ni trop malaisée ni fâcheuse pour nous : les territoires compris dans le grand pli du fleuve, depuis sa source jusqu'à Say et de Say à Porto-Novo, sont assez riches pour qu'il pût y avoir avantage à en former quelque jour, en respectant les petits établissements étrangers qui s'y trouvent, le vaste appoint de nos possessions sénégaliennes ou sénégambiennes actuelles ; et, partant de nos postes avancés d'aujourd'hui, cette conquête restreinte ne nous donnerait pas, à coup sûr, grande

peine. Nous aurions intérêt, en tout cas, à empêcher que ces espaces ne tombent sous la domination de quelque autre nation européenne. C'est pourquoi j'ai dit plus haut qu'en essayant de procurer dès maintenant à la France, selon la formule de 1885, des droits exclusifs à une prise de possession éventuelle de cette région, les capitaines Ménard et Monteil font bonne et patriotique besogne. Hors de là, sans parler des explorations purement commerciales ou scientifiques, qui peuvent avoir leur utilité spéciale, hors de là, tout ce qui se fait tendant à une conquête est, à mon sens, chose vaine et regrettable.

Inutilement sanglantes, les tentatives surtout qui ont le Tchad pour objectif offrent de plus un danger spécial, celui d'amener, à la suite, par exemple, de massacres nouveaux, plus considérables peut-être et plus douloureux que les précédents, quelque besoin de représailles nationales, et ainsi quelque expédition tout à fait officielle. Ah ! les entraînements de ce genre, on les connaît ; on sait jusqu'où ils peuvent conduire ! Qui ne se rappelle comment la malheureuse affaire du Tonkin a été engrenée ? Et j'entends toujours cette imprudente énonciation d'un grand journal, énonciation susceptible de devenir, en quelque occasion fâcheuse, le cri d'une colère générale, irrésistible et regrettable : « Il faut que le lieu où Crampel est mort devienne une terre française !... »

Si par hasard, et j'ajoute par malheur, M. de Brazza, comme on le murmure, a pris vraiment, avec la petite armée dont on parle, la route du Tchad, celle que suivait Crampel ou toute autre, le péril que je signale s'aggrave encore ; car tout échec qu'il éprouverait serait un échec de la France elle-même, engagée en sa personne ; et alors nous nous trouverions définitivement pris dans le redoutable engrenage.... Je veux encore espérer que nos gouvernants ne lui auront pas laissé commettre cet impardonnable coup de tête ; le lui ayant laissé commettre, à la sourdine, sans l'aveu du Parlement, ils deviendraient responsables du fait comme de ses conséquences, et devraient en porter la peine. Car je me refuse à penser, d'autre part, que M. de Brazza se soit mis en campagne, avec cet objectif, sans aviser ni consulter personne. Aussi j'aime mieux croire jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à preuve contraire, que le gouverneur du Congo français opère tout simplement sur la Sangha pour mener à terme l'œuvre confiée d'abord à la mission Fourneau, ou bien tente quelque autre reconnaissance dans les limites du territoire dont il a le gouvernement.

Le Centre-Africain a fait parmi nous, déjà, trop de victimes. Sans nulle possibilité de servir vraiment le pays de la sorte, il est inutile d'aller s'offrir soi-même au Minotaure; et il y a conscience à assumer, sans plus d'utilité, le rôle de pourvoyeur du monstre, comme font les Sociétés qui organisent et subventionnent des expéditions vouées à l'avortement, même si elles échappent à la dispersion et au massacre, comme aurait fait le gouvernement s'il avait autorisé l'expédition de Brazza ci-dessus mentionnée.

Ce rêve décevant et funeste d'un énorme empire colonial africain, composé de l'Algérie avec la Tunisie, de la Sénégambie, du Congo, et de tous les espaces intermédiaires, ce rêve, il faut que tous ceux qui l'ont carressé y renoncent, quelque dur qu'il soit de renoncer à un rêve, à un rêve qui a quelque chose d'héroïque : il le faut, par humanité comme par vrai patriotisme. L'humanité, en dehors même de la religion et de la morale, défend également le meurtre et le suicide : c'est un meurtre que de pousser qui que ce soit, et un suicide que de s'engager sans y être poussé, dans des expéditions pareilles. Le patriotisme, en outre, exige que nous réservions nos ressources privées comme nos ressources publiques, nos forces individuelles avec nos forces collectives, nos énergies, et jusqu'à nos fièvres d'inconnu, pour des entreprises moins sûrement condamnées d'avance.

ATTALE DU COURNAU.

UN JEUNE EMPEREUR[1]

VII

L'EMPEREUR OUVRE LES YEUX

Le premier mois de l'année 1889 marque dans la vie du jeune empereur une époque de la plus haute importance. La décoration de Puttkamer, qui fut aux yeux de tous un échantillon caractéristique de la malveillance, de l'acharnement des ennemis du défunt empereur, mit le trait final à cette phase de démonstrations antifiliales de la carrière de Guillaume.

On avait été amené par cette démarche à le juger aussi défavorablement que possible, quand soudain la situation changea. Ce suprême affront à la mémoire de son père fut aussi le dernier. A partir de ce mois de janvier, c'est un nouveau Guillaume qui s'offre à notre observation.

Il est impossible de mettre le doigt sur un motif particulier du changement d'idées et de sentiments qui commença dès lors à se manifester. En fait, de nombreuses causes travaillèrent ensemble à effectuer cette transformation si subtile et si rapide à la fois.

Dans son principe, ce brusque changement de front fut dû au sentiment qui commençait à s'éveiller chez Guillaume, qu'il était le jouet des Bismarck. La royauté supporte moins que toute autre cette calamité. Les paroles attribuées à Louis XVIII : « Pour l'amour de Dieu, ne me rendez pas ridicule ! » expriment la pensée qui est le plus près du cœur de tous les monarques, depuis que les rois ont été inventés. Et il était dans la nature de Guillaume de se regarder, lui et sa position, avec un sérieux exceptionnel.

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1892.

Il serait extrêmement intéressant de suivre le cours des réflexions par lequel Guillaume arriva tout d'un coup à réaliser sa situation et à voir quelle pauvre et misérable figure il faisait aux yeux du monde civilisé. Nous ne pouvons que jeter un coup d'œil rapide sur les causes principales qui ont amené ce bienheureux réveil.

En premier lieu, la Haute-Cour de Leipsick rejeta, le 4 janvier, l'accusation qu'on avait brutalement fait peser sur le Dr Geffcken pour la publication criminelle du journal de l'empereur Frédéric. L'examen officiel de sa correspondance et de celle de ses amis les plus intimes n'avait rien amené, si ce n'est une preuve de plus que feu la princesse Alice, sir Robert Morier et le Dr Geffcken, étaient des amis intimes de Frédéric, ce que chacun savait déjà, mais ce que les journaux de Bismarck remettaient en avant pour autoriser de nouvelles insultes à la mémoire de l'empereur défunt et de l'impératrice Frédéric. La décision contraire que prit si promptement la Cour porta un coup terrible à ce scandaleux abus de pouvoir.

De plus, les Bismarck conduisaient une campagne publique, acharnée, contre sir Robert Morier ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, mais c'était plutôt l'honneur du dernier empereur que visaient les attaques dirigées contre lui. Ils alléguaient, en se fondant sur un récit verbal attribué au maréchal Bazaine, alors exilé et discrédité, que Frédéric avait révélé les secrets de l'armée allemande à Morier, qui les envoyait en Angleterre pour les télégraphier en France. Lorsque sir Morier produisit la dénégation écrite de Bazaine à ces récits mensongers et l'envoya à Herbert de Bismarck, avec une demande polie de retirer cette odieuse accusation, il reçut un refus donné dans des termes grossiers et insultants. Le point culminant de cette controverse coïncidant avec l'échec de la persécution Geffcken, contribua sans doute beaucoup à dessiller les yeux de Guillaume.

* * *

Il ne manquait pas à Berlin de gens intelligents, prêts à prendre avantage des excès extravagants de ces insolents et présomptueux Bismarck. Leur conduite arbitraire et despotique avait offensé bien des gens en dehors de ceux qui leur étaient opposés au point de vue politique, et alors on vit, comme sortir de terre, une singulière

combinaison des éléments politiques les plus divers, unis seulement par la haine des Bismarck.

Dans cette alliance hétérogène, les radicaux et les ennemis acharnés des Juifs se donnèrent la main, et les conservateurs-ultra se tinrent côte à côte avec la faction libérale de l'impératrice Frédéric. Les quartiers généraux de cette singulière alliance se tinrent chez le comte Alfred de Waldersee.

Ce puissant personnage qui, pendant dix-huit ans, avait été formé pour devenir l'héritier de Moltke et qui était, il y a peu de temps encore, à la tête de la plus vaste machine de guerre que la race humaine ait jamais possédée, est peu connu du public. La cause en est que la popularité de la presse, les relations et les qualités personnelles d'un homme n'ont rien à faire avec sa promotion dans l'armée allemande. Les actions héroïques sur le champ de bataille ne lui servent pas plus que la prévoyance en temps de paix. Il s'élève de grade en grade parce qu'on le juge apte à remplir tel poste particulier, et ce jugement écarte rigoureusement toute considération qui ne se rattache pas immédiatement aux devoirs de ce poste. Voilà pourquoi on sait fort peu de chose du comte Waldersee, un des officiers le plus haut placé de l'armée allemande, sinon qu'il est gris et chauve et qu'il a pour femme une Américaine adroite et influente.

Il y a vingt-sept ans, un vieux prince de la famille des Schleswig-Holstein produisit une sensation passagère, en renonçant au rang qu'il tenait de ses ancêtres, pour épouser la belle jeune miss Lee, qu'il avait rencontrée à Paris. Il avait alors l'âge du siècle, soixante-quatre ans, et la fiancée qui, avec un courage vraiment américain, déclare dans l'Almanach de Gotha la date de sa naissance, en avait vingt-six. Moins d'un an plus tard, le nouveau marié, auquel on avait donné, à la Cour d'Autriche, le titre de prince de Noër, mourut en Syrie. Neuf ans plus tard, en 1874, sa veuve épousa le comte Waldersee et vint habiter Berlin.

En 1881, le jeune Guillaume de Prusse épousa une princesse de de la maison de Schleswig-Holstein, dont la comtesse Waldersee était grand'tante par son premier mariage. Le jeune Guillaume et Waldersee étaient déjà amis. Cette relation entre leurs femmes amena une intimité plus grande dont les résultats furent, pour l'Allemagne, d'une sérieuse importance.

***

J'ai dit que la maison de Waldersee devint le centre de l'opposition qui se formait contre Bismarck. Le comte Waldersee lui-même représentait les anciennes traditions de la noblesse prussienne sur la monarchie absolue et le pouvoir illimité des Hohenzollern, traditions qui étaient, toutes, en opposition avec l'autorité usurpée des Bismarck. La comtesse de Waldersee, grâce à ses privilèges d'américaine, pouvait réunir, avec les conservateurs aristocrates, bien des éléments de la politique allemande, qui, sous tout autre toit que le sien, eussent été en antagonisme. C'est là que la jeune impératrice Victoria et sa belle-mère, l'impératrice Frédéric, se serrèrent les mains, tandis que la vieille impératrice Augusta, qui toute sa vie avait haï Bismarck, faisait des vœux pour le succès de leur entreprise.

Bismarck avait, pendant tant d'années, exercé le pouvoir suprême; il avait, dans les jours passés, mis sous ses pieds tant de cabales féminines, qu'il ne comprit pas tout de suite le péril mortel dont cette nouvelle attaque le menaçait.

Il se défendit avec son ancienne confiance insouciante et ses armes accoutumées : des insultes dans les journaux, des froncements de sourcils, la menace de sa démission. A son grand étonnement, rien ne céda. Il se trouvait enfin en face d'une force plus puissante que lui-même. Il soutint la lutte pendant un an, dédaigneusement d'abord, ensuite avec une ténacité désespérée, aussi pitoyable que dépourvue de dignité, jusqu'à ce qu'enfin il fut repoussé du champ de bataille.

La cause de ce triomphe est que, dans ses précédents succès sur les femmes de la cour, Bismarck avait eu le roi derrière lui. Il était soutenu par le vieux Guillaume dans sa longue campagne contre l'impératrice Augusta et la princesse impériale. Il avait la sanction du jeune Guillaume dans sa lutte contre l'impératrice Frédéric. C'était avec le consentement royal qu'il se comportait comme le premier homme de la Prusse, et il s'était laissé aller à oublier l'importance de ce fait. Les choses changèrent de face pour lui le jour où ces femmes intelligentes et adroites murmurèrent à l'oreille du jeune Guillaume : Pourquoi n'être pas vous-même le premier homme de la Prusse ?

***

Le jeune prince célébra son trentième anniversaire, le 27 janvier 1889. Nous pouvons faire dater de ce jour sa marche vers une

position indépendante vis-à-vis de qui que ce soit dans le royaume, y compris les Bismarck. Aucun événement frappant ne marqua ce changement, mais le sentiment qu'il était survenu, se répandit avec une étrange rapidité du nord au sud de l'Allemagne. L'intuition vague que Bismarck était fini, courut comme le feu grégeois à travers le pays. Le chancelier de fer avait, depuis trente ans, exercé toutes ses facultés à réduire les hommes d'Allemagne à la condition dégradante de courtisans, et il est proverbial qu'il n'y a rien de tel que le flair des courtisans pour pressentir la chute d'un favori.

La réconciliation publique de Guillaume avec sa mère n'eût lieu qu'un peu plus tard, mais l'esprit de cette réconciliation était déjà dans l'air. La terrible nouvelle de la mort du prince héritier d'Autriche, qui arriva le 30 janvier, eut aussi son influence sur ce qui se passa alors à Berlin. L'héritier présomptif d'Autriche n'avait que six mois de plus que Guillaume ; depuis longtemps ils avaient cessé d'être amis. Rodolphe était particulièrement lié avec le prince de Galles et avec feu l'empereur Frédéric, et il n'avait pas caché son approbation pour la manière dont l'Angleterre appréciait la conduite de Guillaume.

Sa fin pénible eut un effet tragique et adoucissant à la fois sur l'esprit impressionnable du jeune empereur. Les instantes prières de l'empereur d'Autriche, si cruellement éprouvé, purent seules le détourner d'aller incognito à Vienne pour assister aux funérailles, et il manifesta si ouvertement son chagrin devant les amis du prince de Galles, que cela contribua beaucoup à dissiper le nuage qui existait entre eux.

Quand il devint visible que le jeune souverain avait rejeté les lisières dont l'entourait Bismarck, et qu'après un fâcheux intermède de vengeances et de petites persécutions personnelles, il arrivait à comprendre l'étendue de ses responsablilités et de ses devoirs, le monde commença à l'examiner avec un intérêt d'une autre sorte.

Il n'était pas facile aux étrangers de suivre clairement les détails de la lutte que soutenait Bismarck pour conserver sa position et son prestige. Un politique allemand peut seul comprendre le bruit qu'entraîna la nomination du libéral von Benningen au gouvernement du Hanovre, mesure qui, par parenthèse, rangea définitivement les Tories-ultra contre Bismarck; ou apprécier la signification des tentatives infructueuses de Bismarck pour obtenir

départ de Stoecker, chapelain de la cour et partisan trop avoué du comte de Waldersee. Le public en général préférait étudier la personnalité du jeune empereur, telle que ses actes et ses paroles la révélaient.

***

Le goût de Guillaume pour les voyages avait, dès le début, attiré l'attention. On ignore généralement que, pour satisfaire ce goût, il se décida, au commencement de son règne, à y consacrer l'argent qu'il pourrait épargner en évitant la cérémonie du couronnement. Cette décision s'accordait avec les précédents historiques de la Prusse. Depuis l'année 1701, alors que la Prusse avait été élevée au rang de royaume et que le premier roi avait été couronné à Kœnigsberg avec une pompe si mémorable et si coûteuse, aucun souverain n'avait renouvelé cette cérémonie jusqu'à ce que Guillaume Ier plaçât la couronne sur sa tête. Les monarques qui s'étaient succédé dans l'intervalle, avaient eu, au lieu de couronnement, ce qu'on appelle un *Huldigung* ou hommage solennel des assemblées représentatives des États du royaume, cérémonie curieuse, relique des temps féodaux, qui survit dans le siècle présent avec ses formes antiques, et qui avait lieu sur la place du Château. La raison que donna Guillaume pour enfreindre la règle fut que, pendant le règne de son prédécesseur, une constitution avait été promulguée en Prusse et que cette innovation rendait le couronnement nécessaire pour rappeler au peuple le pouvoir et les prérogatives du monarque, par les insignes extérieurs du sceptre et de la couronne.

Le jeune Guillaume suivait avec tant d'enthousiasme les traces de son grand-père, que le peuple était convaincu qu'il l'imiterait en cela, d'autant plus que ses goûts naturels le portaient à aimer le faste et la mise en scène. Les journaux firent, au sujet de ce prochain couronnement, une foule de conjectures qui ne se réalisèrent jamais. On en émit dernièrement une nouvelle, plus originale que les autres. On annonçait que Guillaume, entraîné par ses méditations sur les splendeurs historiques du Saint-Empire Romain, avait l'intention de se faire couronner dans la fameuse église moyen âge de l'ancienne cité impériale de Francfort-sur-le-Mein. L'idée était belle, mais les faits ne l'ont pas confirmée. L'intention actuelle de Guillaumme paraît être de renoncer à se faire couronner.

***

Dans le cours incessant de ses voyages, durant les six premiers mois de son règne, Guillaume prononça de nombreux discours, dont presque tous contiennent une ou deux phrases assez significatives pour être imprimées. En général ses paroles aux cours étrangères étaient d'une politesse, d'une amabilité irréprochables, tandis que ses discours à l'intérieur, prononcés dans des audiences tenues à la suite de festins joyeux, étaient caractérisés par la plus violente extravagance de langage. Les plus intempestives de ces harangues furent réservées à ses visites dans les provinces de Prusse. Il y a quelques mois, lors d'une visite de cette nature à Kœnigsberg, capitale de l'est de la Prusse, il fut entraîné par son enthousiasme à un élan d'éloquence si brûlante, il brandit si vigoureusement l'épée de la métaphore, qu'un journal russe félicita ironiquement le monde de ce que la Prusse n'avait que treize provinces et que l'empereur avait déjà épuisé, sur onze d'entre elles, les ressources de son éloquence.

Le premier et le plus intéressant de ces discours fut prononcé à Francfort-sur-l'Oder, juste deux mois après son avènement. Il se reporta de son propre mouvement au récit, certainement erroné, qui avait circulé pendant le court règne de son père, et qui imputait à Frédéric l'idée de restituer l'Alsace et la Lorraine, imputation que Guillaume qualifiait de honteuse pour la mémoire de son père. « Il n'y a qu'une pensée sur ce point, s'écria-t-il au milieu de bruyants hurrahs, à savoir que nos dix-huit corps d'armée et nos quarante-deux millions de sujets resteraient sur le champ de bataille, plutôt que de permettre qu'une seule pierre de ce que nous avons acquis nous soit enlevée. »

La célèbre réprimande adressée au bourgmestre et aux autorités municipales de Berlin, le 28 octobre 1888, est également caractéristique, et, peut-être, aide-t-elle mieux encore à se rendre compte de la manière dont le jeune empereur envisageait sa situation. Pour mieux comprendre cet épisode, il nous faut étudier un moment le remarquable développement du nouveau Berlin.

***

Il y a vingt ans, c'est-à-dire, lors de la fondation de l'empire, Berlin était, bien entendu, la plus vaste des cités renfermées dans les nouvelles bornes de l'Allemagne, mais ce n'était pas une capitale dans le même sens que Paris, Vienne ou Londres. Francfort-

sur-le-Mein était le grand marché financier de l'Allemagne; Hambourg était sa métropole commerciale; Dresde, Hanovre, Stuttgard, Wiesbaden, et même d'autres villes moins importantes, étaient plus recherchées comme résidences à la mode et comme villes de ressources. Berlin était grande et puissante, il est vrai, mais personne ne songeait à la trouver belle ou attrayante, et nul de ceux qui pouvaient vivre plus agréablement ailleurs, ne désiraient s'y établir. Le changement qui s'est opéré depuis 1870 ne peut être comparé qu'à l'accroissement phénoménal des grandes cités de l'ouest de l'Amérique. L'Europe n'avait jamais vu rien de semblable. En vingt ans, Berlin est devenu un véritable Chicago. Et, non seulement, elle a attiré des centaines de mille de nouveaux citoyens, elle a étendu sur les plaines du Brandebourg des lieues carrées de briques, de mortier et d'asphalte, mais elle a sapé la prééminence de ses anciennes rivales, chacune dans sa spécialité. Berlin a si bien absorbé la puissance monétaire de l'empire, que Francfort est à peine maintenant considéré comme un marché et que même Paris et Amsterdam sont distancés au point de vue financier. De même, les classes riches et la noblesse, au lieu d'éparpiller leurs maisons de ville dans une douzaine de centres locaux de vie sociale, se pressent maintenant toutes à Berlin et désirent si vivement y posséder de belles installations, que le prix des terrains, des maisons et des loyers, y est plus élevé que partout ailleurs en Europe.

Évidemment, c'est l'établissement de la cour impériale à Berlin qui a amené ce résultat, et la force et la faiblesse du système impérial se reflètent, avec la plus grande perfection de forme et de couleur, dans les conditions sociales de cette nouvelle et puissante métropole.

La concentration énorme de jeunes gens riches ou ambitieux dans les divers régiments des gardes du corps; des officiers les plus capables et les plus influents de l'Allemagne, dans l'état-major général et les bureaux militaires; des hommes politiques, des administrateurs les plus distingués, dans les divers ministères civils; des classes riches et aristocratiques qui doivent vivre où la cour est fixée, où le Reichstag se réunit et où la finance de l'Europe reçoit le mot d'ordre; tout cela fait de Berlin un miroir réflecteur des idées et des méthodes du gouvernement allemand.

A son tour, Berlin imprime son cachet, avec une force toujours croissante, sur tout le peuple allemand. La chère vieille Vienne,

aimable, indolente, incapable, amoureuse de la valse et vivant au jour le jour, a cessé d'être le type qui se présentait à notre esprit lorsqu'on évoquait l'idée allemande. Berlin fait paraître Vienne aussi arriérée, aussi anti-allemande presque, que Pesth elle-même, et a imprimé son individualité fortement accentuée sur le nouvel empire, personnalité énergique, exacte, prête à relever la plus légère provocation, méthodique comme la table de multiplication, froidement juste pour les observateurs de la loi, et terrible comme le fer et l'acier pour tout autre.

* * *

Comme on pouvait s'y attendre, parmi cette foule agitée de fonctionnaires, de banquiers, de marchands chargés d'une fortune nouvelle ; au milieu du bruit incessant des baïonnettes, du cliquetis des épées et des éperons, l'art et la littérature sont relégués à l'arrière-plan. Le nouvel accroissement de Berlin, le mouvement qui y a porté le rang, la richesse et la mode, ont naturellement entraîné à leur suite une certaine quantité de peintres et d'écrivains, mais pas en proportion de l'expansion d'activité des autres branches. La nouvelle suprématie de Berlin n'a pas atteint Leipsick comme centre littéraire, ni Munich et Dusseldorf comme foyers des études et de l'art.

Ces changements pourront avoir lieu un jour, particulièrement si le jeune empereur s'attache à atteindre ce but. Les exigences de la routine de ses devoirs journaliers sont si grandes qu'il n'a point de loisirs pour le côté plus doux et plus intellectuel de la vie, même quand ses goûts l'y porteraient. Depuis son avènement, il a trouvé le temps de poser pour faire faire plusieurs fois son portrait, et cela semble être le *summum* d'attention qu'il ait pu accorder à l'art.

Quant à la littérature, un observateur sérieux et bien placé m'a affirmé qu'il ne croit pas que, depuis qu'il est monté sur le trône, Guillaume ait trouvé le temps de lire un seul volume.

Quel que puisse être l'avenir, il est indéniable qu'un auteur fait maintenant pauvre figure à Berlin. Le courant de la ville est aux choses matérielles, aux affaires, aux dignités officielles, aux expériences militaires. Les écrivains les plus populaires et les plus prospères eux-mêmes, cherchent à obtenir quelque petit poste dans le service civil pour s'assurer une position

sociale. Parmi un bon nombre d'exemples parvenus à ma connaissance, en voici un qui peut servir de type. Ernst von Wilderbruch est l'auteur dramatique contemporain le plus célèbre de Berlin ; mais, sur sa carte, vous lirez qu'il est conseiller de légation aux Affaires étrangères. Cet emploi ne lui rapporte pas le vingtième du revenu que lui donnent ses ouvrages, mais il y attache une bien plus grande importance, parce que cela lui assure un rang. En Angleterre, Edmond Gosse a un poste officiel comme Robert Grant en a un à Boston dans le service municipal; mais on ne se les représente, ni l'un ni l'autre, faisant figurer ces titres sur leur carte et préférant être connus comme fonctionnaires que comme hommes de lettres.

La splendide université de Berlin elle-même exerce une influence libératrice plutôt par l'attitude des professeurs que par la diffusion des goûts littéraires dans le peuple en général. Ce fait, rapproché des souvenirs qui associent l'empereur Frédéric aux hommes de lettres, et l'irritation causée par la conscience que la plupart des auteurs actuels sont juifs et radicaux, donne à l'attitude dédaigneuse des classes dirigeantes de Berlin envers la littérature, une signification politique très marquée. Cette disposition est encore accentuée par le radicalisme toujours croissant des élections de la ville. L'élévation prodigieuse de la valeur des terrains, l'empressement à bâtir partout, ont amené dans la cité une grande quantité d'artisans et de travailleurs venus de tous les points de l'Allemagne. La concurrence leur a assuré des salaires énormes, et a ainsi encouragé la formation de puissantes corporations ouvrières, dont les meilleures ne sont que des clubs radicaux et dont les pires sont devenues des centres d'agitation socialiste. Berlin possède, au Reichstag, six membres, dont quatre sont radicaux ou membres du parti Freisinninge, et deux socialistes démocrates. Un des radicaux est le professeur Virchow, et un des socialistes, Paul Singer, est juif. Les institutions municipales de Berlin sont donc, en tant qu'elles dépendent des votes populaires, entre les mains des radicaux.

***

En octobre 1888, Guillaume, qui arrivait d'Italie, son dernier voyage de l'année, reçut le bourgmestre et une délégation du Conseil de la ville qui venaient au château le féliciter de son retour. Ils lui présentèrent une adresse pleine d'effusion loyale, et qui tendait

certainement à être une démarche conciliatrice de la part de la cité radicale envers le nouveau souverain. Ils annonçaient l'intention d'ériger une grande fontaine sur la place du château en commémoration de cet événement.

Guillaume reçut cette politesse avec une insolence étudiée. Après avoir ironiquement commenté la surprise que lui causait cette démonstration, il dit brutalement aux ambassadeurs de construire plus d'églises à Berlin et de museler leurs éditeurs radicaux qui, pendant son absence, avaient discuté effrontément les affaires les plus intimes de sa famille. Il était particulièrement irrité des comparaisons établies entre lui et son père, affront qu'il ne voulait pas supporter plus longtemps. Il allait établir sa résidence à Berlin et, « considérant les relations qui existaient entre les autorités muni- « cipales de Berlin et la section radicale de la presse, il concluait « que ses auditeurs pouvaient, s'ils le voulaient, arrêter l'insolence « des journaux. Leur adresse était pleine de protestations de fidé- « lité ; eh bien ! ils devaient commencer par les mettre en pratique. » Ayant dit tout cela de la manière la plus brusque, Guillaume tourna sur ses talons, sans même serrer la main du bourgmestre ou faire un signe de tête à ses collègues.

Cet incident eut lieu quatre mois environ avant le changement de vues et de conduite dont nous avons parlé plus haut. Le récit n'en est pas déplacé ici, car quoique, dans la plupart des questions concernant la chose publique, les idées de Guillaume se modifiassent rapidement, il n'avait pas encore abandonné la conviction que les journalistes devaient porter des muselières.

(A suivre.)

HAROLD FRÉDÉRIC.

Traduit de l'anglais par
J. DE CLESLES.

LA CIVILISATION DANS LES GAULES

CIVILISATION CARLOVINGIENNE

Déchus de leur antique gloire, sans influence et sans caractère, les derniers Mérovingiens n'étaient plus que de vaines idoles que l'on montrait au peuple les jours de fête.

« Les trésors et les forces du royaume étaient passés aux mains des maires du palais, à qui appartenait réellement le souverain pouvoir. Le prince était réduit à se contenter de porter le nom de roi, d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de simuler la puissance. Il donnait audience aux ambassadeurs, de quelque lieu qu'ils vinssent, et leur faisait, à leur départ, comme de sa pleine puissance, les réponses qui lui étaient suggérées ou plutôt commandées. A l'exception du vain nom de roi et d'une pension alimentaire mal assurée, et que lui réglait le maire du palais selon son bon plaisir, il ne possédait en propre qu'une seule maison de campagne d'un fort mince revenu, et c'est là qu'il tenait sa cour, composée d'un très petit nombre de domestiques chargés du service le plus indispensable et soumis à ses ordres. S'il lui fallait aller quelque part, il voyageait monté sur un chariot traîné par des bœufs, qu'un bouvier conduisait à la manière des paysans. C'est ainsi qu'il avait coutume de se rendre au palais et à l'assemblée générale de la nation, qui se réunissait une fois chaque année pour les besoins du royaume ; c'est encore ainsi qu'il retournait ordinairement chez lui. Mais l'administration de l'État, et tout ce qui devait se régler et se faire au dedans comme au dehors, étaient remis aux soins du maire du palais (1). »

(1) Eginardus, *Vita Karoli regis magni*, t. I.

Quoique la famille des Mérovingiens ne fut pas éteinte, Pepin, qui avait la puissance, voulut aussi avoir le titre de roi. Afin de mettre sa couronne au-dessus des compétitions nobiliaires, il demanda l'avis du pape Zacharie. Le pape répondit qu'il lui semblait préférable qu'il en fût ainsi. Cette réponse fut communiquée au peuple, et Pepin fut sacré roi par saint Boniface, archevêque de Mayence. L'héritier des Mérovingiens, Childéric, fut relégué dans un monastère (1).

La royauté entrait dans une nouvelle voie. Au lieu de relever du peuple, elle affectait de tenir son pouvoir du droit divin. Les puissances temporelle et spirituelle, rapprochées par des intérêts communs, se soutinrent mutuellement plus qu'elles ne l'avaient fait dans le passé. Pour reconnaître le service que lui avait rendu le Pontife romain, Pepin le défendit contre les Lombards, ses plus redoutables ennemis. En vain, l'Aquitaine se souleva pour revendiquer les droits des derniers Mérovingiens, Pepin la ravagea complètement. Dans cette guerre impitoyable, rien ne fut épargné ; les maisons incendiées, les arbres fruitiers coupés à leurs racines, les terres en friche attestèrent pendant plusieurs années combien la lutte avait été sans merci.

Pepin parut un grand homme aux yeux de ses contemporains. L'avilissement des derniers Mérovingiens lui fit une réputation qui, cependant, fléchit tout d'un coup devant celle de son fils Charlemagne. Guerrier infatigable, législateur habile, homme de lettres consommé, Charlemagne réunit autour de son nom toutes les gloires. Il est le premier souverain qui se soit proposé de renouveler son empire, qui ait arrêté un système général et qui ait su le remplir.

Le territoire franc était menacé au nord, à l'est et au midi ; Charlemagne arrêta l'invasion, en poussant au nord ses conquêtes jusqu'au delà de l'Elbe ; à l'est jusqu'en Dalmatie ; au midi jusqu'à Saragosse en Espagne, Capoue et Bénévent en Italie. La force de sa volonté parvint à ne faire qu'une seule nation des peuplades incohérentes que renfermait son vaste empire.

(1) « Zacharias igitur Papa secundum autoritatem Apostolicam ad interrogationem eorum respondit, melius atque utilius sibi videri, ut ille Rex nominaretur et esset, qui potestatem in regno habebat, quam ille qui falso Rex appellabatur.... et Hildricus, qui falso Rex appellabatur, tonsoratus in Monasterium mittitur. » *Annales Francorum*, dans le *Recueil des Historiens des Gaules*, t.V, f° 63.

Pour obtenir plus facilement l'homogénéité, il voulut que ses sujets n'eussent qu'une seule religion ; il encouragea de toutes les manières les missionnaires catholiques, et les seconda même par la puissance de ses armes. Des lois uniformes devaient achever de briser la résistance qu'aurait pu opposer une législation variée. Aussi souple dans les moyens qu'il était autoritaire dans la pratique, Charlemagne soumit toutes les lois à la sanction des assemblées qui se tenaient au printemps et en automne. Après avoir reçu communication des projets du prince, les membres de l'assemblée en délibéraient entre eux. Des messagers du palais recevaient leurs communications et rapportaient les réponses. Aucun étranger n'approchait du lieu de la réunion tant que duraient les débats. Les décisions n'avaient force de loi qu'après la résolution du roi.

« Pendant que les affaires se traitaient de la sorte hors de la présence du roi, le prince, au milieu de la multitude venue à l'assemblée générale, était occupé à recevoir les présents, saluant les hommes les plus considérables, s'entretenant avec ceux qu'il voyait rarement, témoignant aux plus âgés un intérêt affectueux, s'égayant avec les plus jeunes, et faisant ces choses et autres semblables pour les ecclésiastiques comme pour les séculiers. Cependant, si ceux qui délibéraient sur les matières soumises à leur examen en manifestaient le désir, le roi se rendait auprès d'eux, y restait aussi longtemps qu'ils le voulaient, et là ils lui rapportaient avec une entière familiarité ce qu'ils pensaient de toutes choses, et quelles étaient les discussions amicales qui s'étaient élevées entre eux. Je ne dois pas oublier de dire que, si le temps était beau, tout cela se passait en plein air ; sinon, dans plusieurs bâtiments distincts, où ceux qui avaient à délibérer sur les propositions du roi étaient séparés de la multitude des personnes venues à l'assemblée, et alors les hommes les moins considérables ne pouvaient entrer. Les lieux destinés à la réunion des seigneurs étaient divisés en deux parties, de telle sorte que les évêques, les abbés et les clercs élevés en dignité, pussent se réunir sans aucun mélange de laïques. De même, les comtes et les autres principaux de l'État se séparaient dès le matin du reste de la multitude, jusqu'à ce que, le roi présent ou absent, ils fussent tous réunis. Alors les seigneurs ci-dessus désignés, les clercs de leur côté, les laïques du leur, se rendaient dans la salle qui leur était assignée, et où on leur avait fait honorablement préparer des sièges. Lorsque les seigneurs laïques et ecclésiastiques étaient ainsi séparés de la multitude, il

demeurait en leur pouvoir de siéger ensemble ou séparément, selon la nature des affaires qu'ils avaient à traiter, ecclésiastiques, séculières ou mixtes. De même, s'ils voulaient faire venir quelqu'un, soit pour demander des aliments, soit pour faire quelque question, et le renvoyer après en avoir reçu ce dont ils avaient besoin, ils en étaient les maîtres. Ainsi se passait l'examen des affaires que le roi proposait à leurs délibérations.

« La seconde occupation du roi était de demander à chacun ce qu'il avait à lui rapporter ou à lui apprendre sur la partie du royaume dont il venait. Non seulement cela leur était permis à tous, mais il leur était strictement ordonné de s'enquérir, dans l'intervalle des assemblées, de ce qui se passait au dedans et au dehors du royaume ; et ils devaient chercher à le savoir des étrangers comme des nationaux, des ennemis comme des amis, quelquefois en employant des envoyés, et sans s'inquiéter beaucoup de la manière dont étaient acquis les renseignements. Le roi voulait savoir si, dans quelque partie, dans quelque coin du royaume, le peuple murmurait ou était agité, et quelle était la cause de son agitation, et s'il était survenu quelque désordre dont il fût nécessaire d'occuper le conseil général, et autres détails semblables. Il cherchait aussi à connaître si quelqu'une des nations soumises voulait se révolter, si quelqu'une de celles qui s'étaient révoltées semblait disposée à se soumettre; si celles qui étaient encore indépendantes menaçaient le royaume de quelque attaque, etc... Sur toutes ces matières, partout où se manifestait un désordre ou un péril, il demandait principalement quels en étaient les motifs ou l'occasion (1). » C'est dans ces grandes assemblées nationales qu'étaient discutés et admis les *Capitulaires* ou lois de l'empire.

Semblables aux législations barbares que nous avons déjà étudiées, les Capitulaires traitent de toutes sortes de sujets, sans ordre, sans liaison, selon que le besoin des temps les fait surgir d'année en année. A côté de préceptes purement moraux, se rencontrent des lois pénales ou des enseignements religieux (2).

(1) A. Guizot, *Histoire de civilisation en France,* t. II, 132 et suiv.

(2) En voici un exemple : « Ut sacerdotes admoneant populum ut eleemosynam dent, et orationes faciant propter diversas plagas quas assiduè pro peccatis patimur.

Ut ipsi Sacerdotes, unusquisque secundum ordinem suum, prædicare et docere studeant plebem sibi commissam.

De ebrietate, ut primum omnium seniores semetipsos exinde vetent, et eorum junioribus exemplum bonæ sobrietatis ostendant.

Une hiérarchie fortement constituée, partant des ducs pour aboutir, en passant par les comtes, les vicaires et les centeniers, jusqu'aux simples échevins, permettait à Charlemagne d'assurer la pratique des lois et de conduire énergiquement son vaste empire. Des envoyés spéciaux, les *Missi dominici* parcouraient successivement les provinces pour s'assurer que les lois étaient bien observées, la justice rendue à tous, les travaux d'intérêt général exécutés et les abus détruits. Mais quelle que fût leur puissance ou leur mission, tous les dignitaires pouvaient être frappés de la colère royale, s'ils prévariquaient (1).

Ainsi constitué, l'empire ressemblait à une grande famille dont Charlemagne était le chef. On le voit soucieux du bonheur de ses sujets, s'efforçant de réprimer le vice, entrant dans une foule de détails, jusqu'à recommander l'aumône et proscrire en même temps la mendicité vagabonde (2). Mais une chose afflige en lisant ces sages règlements, c'est que le prince qui recommandait à ses sujets de respecter les lois de l'Évangile et de la morale ne les observait pas toujours. Ses alliances ont jeté une ombre

Admonendi sunt omnes generaliter secundum Evangelicam auctoritatem, ut sic luceant opera vestra coram hominibus, ut glorificent patrem vestrum qui in cœlis est.

De fugitivis qui per diversas provincias detenti et occultati contra præceptum domni Imperatoris sunt, ut qui eos post præteritum tempus suscepit aut retinet, bannum dominicum componat.

De pace et justitia infrà patriam, sicut sæpe per alia Capitula jussi, adimpletum fiat.

De latronibus qui magnam habent blasphemiam, quicumque aliquem ex ipsis comprehenderit, nullum damnum exinde patiatur.

De herebanno, ut diligenter inquirant Missi qui hostem facere potuit et non fecit, ipsum bannum componat, si habet unde componere possit. Et si non habuerit unde componere valeat, rewadiatum fiat et inbreviatum, et nihil pro hoc exactatum fiat, usque dum ad notitiam domni Imperatoris veniat.

Herisliz qui factum habent, per fidejussores ad Regem mittantur. » *Capitulare*, anni DCCCX. 4, 12.

(1) Ut nullus quislibet Missus noster, neque Comes, neque Judex, aut Scabinius cuilibet justitiam delatare præsumat, si statim adimpleta poterit esse secundum rectitudinem, neque præmia pro hoc à quolibet homine per malum ingenium accipere præsumat. *Capitulare*, anni DCCCIX, 33.

(2) De mendicis qui per patrias discurrunt, volumus ut unusquisque fidelium nostrorum suum pauperem de beneficio aut de propria familia nutriat, et non permittat aliubi ire mendicando. Et ubi tales inventi fuerint, nisi manibus laborent, nullus eis quicquam tribuere præsumat. *Capitulare*, anni DCCCVI, 18.

sur sa vie honorable, d'ailleurs, à tous les autres points de vue (1).

La manière dont il gouvernait sa maison montre avec quel soin il faisait toutes choses.

« Quand le temps, écrivait-il, sera venu de semer, de labourer, de faire la récolte, de couper le foin, ou de vendanger les vignes, que nos intendants veillent à ce que chacun de ces travaux s'exécute de la manière la plus profitable pour nous. S'ils ne peuvent se transporter sur les lieux, qu'ils envoient là où ils n'iront point, un de nos hommes, sage et expérimenté, ou tout autre en qui ils auront confiance, afin qu'il veille sur nos intérêts, de façon que tout se fasse pour le mieux.

« Que chaque intendant accomplisse pleinement chacune des obligations qui lui ont été imposées ; s'il arrive, par hasard, qu'il soit nécessaire de faire davantage, qu'il tienne compte du service extraordinaire, quand il aura dû se prolonger pendant la nuit.

« Nos intendants veilleront à la rentrée de nos vendanges, mettront le vin dans de bons vases, et auront grand soin à ce qu'il ne s'en perde pas. Ils en achèteront aussi pour nos maisons seigneuriales; s'il y en a en trop grande quantité, ils devront nous en informer afin que nous leur fassions connaître notre volonté. Ils nous enverront aussi des ceps de nos vignes pour notre usage, et mettront dans nos celliers le vin que produiront nos maisons de campagne.

« Qu'on veille avec soin sur nos étalons, et qu'on ne les laisse pas longtemps au même lieu, de peur qu'ils n'y dépérissent. S'il en est qui ne soient plus bons, ou qui soient vieux (on doit les réformer). S'il en meurt, que l'on nous en avertisse à temps, avant l'époque où on doit les mettre avec les juments.

« Quelles que soient les maisons qu'un intendant ait sous sa garde, qu'il envoie autant d'hommes qu'il le faut pour soigner les abeilles qui nous sont utiles.

« Qu'il y ait dans nos moulins des poules et des oies en proportion de l'importance du moulin, ou suivant les avantages particuliers.

« Dans les basses-cours de nos maisons seigneuriales, que l'on

(1) ...bona facta Ebidine turpi
Fœdavit.

Walafrid Strabon, dans le *Recueil des Historiens des Gaules*, t. V, p. 399.

n'ait pas moins de cent poules, et moins de trente oies ; dans les simples demeures, qu'il n'y ait pas moins de cinquante poules e douze oies.

« Que chaque intendant entretienne, et, si cela est possible, augmente les viviers où ils existent, et, si on le peut, qu'on en creuse où il n'en existait pas auparavant.

« Que nos intendants aient dans chaque métairie des étables à vaches, à porcs, à brebis, à chèvres, à boucs le plus possible, et qu'il n'en existe pas sans cela. Qu'ils aient en outre pour leur service des vaches conduites par nos serviteurs ; mais de telle sorte que, dans l'entretien du domaine, les vacheries ni les charrues ne soient diminuées ; et quand il s'agit de donner de la chair aux chiens, que l'on donne des bœufs boiteux mais non malades, des vaches ou des cavales qui n'aient pas le farcin, et d'autres animaux non malades. Et, comme nous l'avons dit, que nos vacheries et les attelages de nos charrues ne soient pas, pour cela, diminués.

« Que l'intendant se procure toujours, en l'achetant ou autrement, la meilleure semence possible.

« On doit mettre toute son attention à cela ; que tout ce qui se fait ou se prépare à la main, beurre, fromage, miel, vin, bière, hydromel, farine, etc., soit fait et préparé avec la plus grande propreté.

« Qu'il y ait en chacune de nos métairies des pressoirs bien entretenus, et que nos intendants veillent à ce que personne ne foule aux pieds nos raisins, mais que tout soit propre et convenable.

« Nous voulons que tout ce que nos intendants ont donné, ont employé ou mis en réserve soit noté sur un registre, et les dépenses sur un autre, et qu'on nous fasse connaître ce qui en est resté.

« Nous voulons que chaque intendant nous dise, chaque année, ce qu'il en est des bœufs que gardent nos bouviers, des biens qui doivent être labourés, de nos divers revenus territoriaux ou autres, des contrats brisés ou conclus, des bêtes prises avec permission dans les forêts, des divers échanges, des meules à moudre les grains, des forêts, des champs et des bateaux, des hommes libres et des employés du fisc, du trafic, des vignes, de ceux qui sont tenus à fournir du vin, du foin ; du produit des arbres, des jardins, des abeilles, etc., etc., afin que nous sachions ce que nous possédons et en quelle quantité.

« Qu'il ne paraisse pas étrange à nos intendants si nous nous informons de toutes ces choses, parce que nous voulons qu'eux-mêmes s'appliquent, sans vexation aucune, à prendre les mêmes détails auprès de ceux qui sont plus jeunes. Tout ce qu'un homme doit posséder dans sa maison, nos intendants doivent l'avoir dans nos métairies.

« Que les poissons de nos viviers soient vendus et remplacés par d'autres, de manière à ce qu'il y en ait toujours. Même quand nous n'allons pas à nos métairies, nos intendants doivent les vendre à notre profit.

« Nous voulons qu'il y ait toujours de bons barils cerclés en fer, de manière à ce qu'on puisse les envoyer à l'armée ou au Palais ; nous ne voulons pas d'outres de peau. »

Non content de veiller à ce qui est d'utilité ou de profit, Charlemagne prescrit encore qu'il y ait dans ses propriétés des paons, des faisans, des pigeons, des perdrix, des tourterelles, comme il convient à une maison royale (1), et dans ses jardins, des lys, des roses, et une multitude de plantes indigènes ou étrangères. Ainsi ce puissant monarque unissait partout l'utile à l'agréable (2).

Quand on pense que l'homme qui entrait dans ces détails commandait à presque toute l'Europe, on est frappé d'admiration devant un tel génie. L'histoire nous présente une multitude de personnages qui avaient le goût des détails ; mais leur esprit n'était pas assez vaste pour organiser de grandes choses ; on en voit d'autres capables d'imaginer des plans superbes, mais les détails leur échappent. Charlemagne est un de ces rares génies qui s'occupent autant d'une métairie que d'un empire, et qui, toujours en guerre, ont cependant l'œil partout, dans l'administration de leur fortune personnelle ou dans le gouvernement de l'État.

Un tel génie ne devait pas être insensible à la décadence des lettres ; il les encouragea en appelant à la cour des savants étrangers. Alcuin releva l'école du Palais et celle de Saint-Martin de Tours ; il donna ensuite un ébranlement général en secouant la torpeur du clergé. Charlemagne ne dédaignait pas d'y prêter lui-même la main. Afin d'engager les évêques, les clercs et les moines à étudier l'antiquité ecclésiastique, il leur proposait par écrit, aux uns et aux autres, des questions à résoudre. L'histoire, le dogme,

(1) Pro dignitatis causa.

(2) *Capitulare de villis Karoli Magni*, passim, dans Baluze et dans le *Recueil des Historiens des Gaules*.

la morale ou la discipline ecclésiastique en fournissaient tour à tour le sujet (1).

Le chant ecclésiastique fut aussi l'objet de l'attention du monarque. Celui qui était usité en France avait quelque chose de barbare: cette grossièreté avait frappé déjà le roi Pepin. En comparant le rythme français à celui de Rome, la comparaison était toute en faveur du dernier. Charlemagne voulut opérer la réforme. Dans ce but, il envoya à Rome deux clercs pour s'instruire du chant ecclésiastique. A leur retour, il en donna un à Drogon, évêque de Metz, et retint l'autre pour sa chapelle. Il ordonna ensuite à tous les maîtres de chant de se conformer à l'enseignement de ces deux clercs, et de corriger leurs antiphoniers sur ceux qu'ils avaient rapportés de Rome. Par ce moyen, le chant grégorien se répandit en peu de temps dans toutes les églises françaises. Il se forma, à Metz principalement, des chantres instruits qui, en se dispersant, fournirent aux évêques des maîtres habiles et passionnés pour leur art(2).

Cette réforme en amena une autre. La Bible, souvent copiée par des hommes inexpérimentés, surtout dans la décadence qui était survenue, laissait beaucoup à désirer. Des phrases étaient mal orthographiées, mal reproduites, rendues fausses ou incompréhensibles. Charlemagne travailla avec Alcuin à rétablir le texte authentique. Le caractère brut des anciens copistes fut remplacé par le petit caractère romain ; les initiales furent ornées de miniatures (3). Ce luxe se propagea dans les monastères, et, par une conséquence naturelle, de l'exécution purement matérielle on en vint, pour les ouvrages en dehors des livres sacrés, à écrire plus correctement, à mieux cadencer la phrase et à éviter ces mots barbares qui déchiraient les oreilles, malgré leur terminaison latine.

On donna aussi plus de soin aux édifices : Aix-la-Chapelle, en particulier, s'embellit de monuments remarquables. Un prince tel que Charlemagne ne pouvait moins faire pour sa résidence.

(1) Il voulait que les membres du clergé fussent des modèles de vertu et de science. Optamus enim vos, sicut decet Ecclesiæ milites, et interius devotos, et exteriùs doctos, castosque bene vivendo, et Scholasticos bene loquendo. — *Epistola ad Baugulfum abbatem fuldensem.*

(2) *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 23.

(3) Il fit hommage au pape Adrien 1er d'un psautier orné de lettres d'or. Cet envoi fut accompagné d'une dédicace en vers très remarquables de finesse et de style :

Et quamquam modico niteat splendore Libellus
Davidis placeat celsa Camœna tibi.

Le reste répond à ces deux vers.

Tant de glorieux travaux attirèrent sur Charlemagne l'attention du monde entier. L'empereur d'Orient, Nicéphore, lui envoya des ambassadeurs. Ce qu'ils virent dépassa singulièrement ce que la renommée en publiait à distance. L'empereur les reçut à Saltza dans un superbe appareil. On leur fit traverser quatre grandes salles pour les conduire à son audience. La première était remplie de guerriers. Les ambassadeurs sont éblouis de la magnificence des costumes, de l'éclat des armes sur lesquelles l'or et l'argent brillaient de toutes parts ; ils veulent se prosterner devant un seigneur qu'ils voient assis sur un trône : on leur dit que c'est le connétable de l'empereur. Nouvelle méprise dans la seconde salle, où ils voient un personnage environné de tout le faste du pouvoir : on leur dit que c'est le comte du palais chargé d'administrer la justice. Dans la troisième et la quatrième salle, même splendeur, même méprise devant le maître d'hôtel et le grand chambellan. Enfin ils entrent dans une salle plus richement décorée encore que les précédentes. Ils y trouvent l'empereur environné de ses fils, de ses filles, des archevêques, des évêques, des comtes, tous resplendissants d'or et d'argent.

Charlemagne était debout, à l'embrasure d'une fenêtre ; il s'appuyait avec une dignité familière sur l'épaule de l'évêque Hetto, injustement chassé de Constantinople. Surpris de voir le prélat en si grande faveur et craignant d'être mal accueillis, les ambassadeurs se précipitent aux pieds de Charlemagne. Ils s'entretinrent avec lui et s'en retournèrent émerveillés de ce qu'ils avaient vu (1).

Le calife Haroun-al-Raschild voulut aussi lier avec Charlemagne des relations amicales. Il lui envoya de riches présents, des étoffes précieuses, des parfums, des bois aromatiques, une tente orientale grande comme une maison et une horloge à sonnerie. C'était la première que l'on eût vue en Europe. Elle sonnait par le moyen de petites boules de métal qui tombaient d'heure en heure sur un timbre de bronze. Pour servir de cadran, il y avait à l'extérieur douze petites portes, dont une s'ouvrait à chaque heure. Au bout des douze heures toutes les portes étaient ouvertes. Il sortait alors douze petits chevaliers qui les refermaient ; et le mécanisme reprenait comme auparavant (2). Ne voulant pas se laisser dépasser

(1) Monachi Sangallensis *libri de Rebus bellicis Caroli Magni*, 11, 9.

(2) *Chronique de Saint-Denis* sur les *Gestes de Charlemagne*, 11, 3. — Adonis *Chronicon*, ad annum 807. — *Annales Francorum Fuldendes et Mettenses* ad annum 807.

en munificence, Charlemagne envoya au calife des chevaux de France, des mulets d'Espagne et des manteaux de laine de Frise fort recherchés en Orient.

Afin de donner à ces ambassadeurs une grande idée de la magnificence de son empire, Charlemagne fit passer, un dimanche, la procession sous les fenêtres du palais. Tous les évêques, les abbés et autres ecclésiastiques furent priés de s'y rendre avec leurs plus beaux ornements, afin de procurer à la cérémonie tout l'éclat possible. Le lendemain, on passa la revue des troupes, qui étaient, elles aussi, revêtues de leurs plus riches costumes. Stupéfaits d'un pareil faste, les ambassadeurs n'en pouvaient croire leurs yeux : jusque-là, disaient-ils, ils n'avaient vu que des hommes d'argile, mais dans ces deux circonstances, ils avaient vu des hommes d'or (1).

Le même étonnement les frappa lorsqu'ils furent admis à la table du roi. Malgré leur variété, les mets n'étaient pas ce qui devait les surprendre davantage : ce fut de se trouver au milieu d'une foule de convives de la plus haute distinction, vêtus chacun selon la mode de son pays. Cette diversité, jointe à la richesse des étoffes, leur arracha des cris d'admiration.

Non content de leur montrer les splendeurs de sa cour, Charlemagne voulut qu'ils fussent aussi témoins de ses amusements. Il donna une grande chasse en leur honneur. Les forêts étaient encore remplies de buffles ; la chasse de ces redoutables animaux n'était pas absolument exempte de dangers. A leur aspect, sans se piquer d'une bravoure qu'ils ne possédaient pas, les ambassadeurs prirent la fuite. Pour les rassurer, Charlemagne va droit à un de ces buffles, et le frappe au cou pour lui abattre la tête. L'animal blessé devient furieux, déchire d'un coup de corne une des bottines de l'empereur et le blesse à la jambe. Cet accident même servit à la gloire de Charlemagne : les ambassadeurs avaient admiré le luxe de son palais et de son entourage ; ils furent témoins de sa valeur (2), et n'en eurent que plus d'estime pour sa personne.

Mais la plus longue vie même a un terme. Pour être élevé en puissance au-dessus des autres hommes, Charlemagne n'en était pas moins soumis à la loi commune. Se sentant affaibli par l'âge, il voulut que son fils Louis fût associé à l'empire, de son vivant.

(1) Prius terreos tantum homines vidimus, nunc autem aureos. Monachi Sangallensis, *De rebus bellicis Caroli Magni II*, 11.

(2) *Ibidem.*

La cérémonie du couronnement eut lieu au mois de septembre 813. Elle s'accomplit à Aix-la-Chapelle, au milieu d'un grand concours d'évêques, d'abbés, de seigneurs de tout rang. On se rendit processionnellement à l'église que Charlemagne avait fait bâtir. L'empereur suivait revêtu de ses plus riches ornements, la couronne d'or sur la tête. Soit par besoin réel, soit pour montrer qu'il partageait avec son fils le fardeau de l'empire, il s'appuyait sur lui dans la marche. Ils s'approchèrent ainsi de l'autel où ils prièrent en commun. L'empereur se leva le premier et donna, devant tous les assistants, ses conseils à son fils. Il lui dit que le rang où Dieu l'élevait en ce jour l'obligeait plus que jamais à le craindre, à l'aimer, à respecter sa puissance et observer ses commandements. En devenant empereur, il devenait le protecteur des églises, et c'était à lui de veiller à ce qu'elles fussent bien gouvernées : il devait les défendre contre la violence des méchants et des impies. Il avait des sœurs, des frères en bas âge, des neveux, d'autres parents ; son devoir était de les aimer, et, tout en étant leur maître par la dignité, de les traiter comme membres de sa famille : « Honorez les évêques comme vos pères, ajouta-t-il, aimez vos peuples comme vos enfants. Pour les méchants et les orgueilleux, employez la force et contraignez-les à rentrer dans la voie de leur salut. Que les monastères et les pauvres trouvent auprès de vous appui et consolation. Choisissez des ministres craignant Dieu et incapables de se laisser corrompre par des présents. Ceux que vous aurez honorés de quelque dignité, ne les en dépouillez jamais sans de graves raisons, et vous-même rendez-vous irréprochable devant Dieu et devant les hommes. »

L'empereur demanda ensuite à son fils s'il était résolu à gouverner ses États suivant les règles qu'il venait de lui prescrire. Le prince répondit qu'avec l'aide de Dieu, il se ferait un devoir de lui obéir en tout. Alors Charlemagne lui ordonna de prendre la couronne d'or qu'on avait déposée sur l'autel, et de se la mettre sur la tête. Louis devint par cet acte solennel associé à l'empire et porta, comme son père, le nom d'empereur (1).

J.-A. Petit.

(1) Thegani chorepiscopi Trevirensis *de gestis Ludovici pii Imp. ousp* cap. VI.

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES [1]

La Styrie (en allemand *Steiermark*) est une des grandes provinces cisleythanes et l'une des plus anciennes. D'abord morcelée au Xe siècle en une foule de petits fiefs, elle se trouva bientôt presque tout entière sous la domination du margrave de Steier, qui obtint, en 1180, le titre de duc. En 1192, elle échut au duc Léopold V d'Autriche. Elle ne fut plus dès lors séparée de cette province et eut toujours les mêmes souverains. On sait comment l'Autriche et la Styrie furent conquises par Rodolphe de Habsbourg sur son rival à l'empire, le roi Ottokar de Bohême, et formèrent le noyau des domaines héréditaires de Habsbourg, autour duquel vinrent successivement se grouper toutes les autres provinces de la monarchie.

La Styrie est une province riche en productions du sol et surtout en mines. Géographiquement, quoique région montagneuse en général, elle est beaucoup moins accidentée que la Carinthie, le Salzburgerland et le Tyrol, ses voisins. Pas de glaciers, sinon le Dachstein qui est assis sur sa frontière ; pas de ces énormes et sauvages massifs, pas de ces régions tourmentées où les abîmes côtoient les abîmes ; mais une grande et fertile vallée, celle de la Mur ; des montagnes aux pentes plus douces, souvent boisées, parfois cultivées ; d'immenses forêts qui se déploient en un vaste réseau et vont s'abaissant jusqu'aux plaines ondulées du pays de Vienne et aux marches hongroises ; presque partout des paysages aux tons doux et calmes, corrects, souvent imposants, toujours pittoresques et variés, qui l'ont fait surnommer « la belle Styrie ».

La première station styrienne est Aussee. Du chemin de fer, on n'aperçoit que quelques cheminées d'usines. La ville est un peu au delà. Il y a là une station climatérique déjà très fréquentée : *Wiener preise*, dit le Guide, ce qui signifie qu'on paie comme à Vienne : c'est beaucoup dire. A une heure plus haut, sont les lacs d'Aussee et de Grundelsee, deux beaux lacs de montagne très van-

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1892.

tés par les touristes qui les ont visités, et peut-être plus encore par ceux qui ne les connaissent pas. Nous ne les avons pas vus. Au delà de Klachau, point culminant de la voie (832 mètres), le chemin de fer court un moment dans une étroite gorge, décrit une grande courbe au pied d'une montagne de pierre, le Grimming, offrant tout à coup une vue superbe sur une vaste portion de la vallée de l'Enns. En une demi-heure, nous avons descendu de deux cents mètres et nous atteignons Steinach, point de jonction de la ligne du Salzkammergut avec une des deux grandes lignes Innsbruck-Vienne.

A Sankt-Michael, où nous rejoignons la ligne de Vienne-Carinthie, autre changement de direction. Quelques kilomètres seulement nous séparent, sur la gauche, de Leoben, la jolie ville styrienne, où furent signés, en 1797, les préliminaires de la paix de Campo-Formio. Un peu plus loin, à Bruck, nous atteindrions la grande ligne de Vienne à Trieste, et le fameux chemin de fer du Semmering, si réputé pour ses grands travaux d'art. De là, une course à Gratz, la gracieuse capitale de la Styrie, serait chose facile et tentante. Mais hélas !...

De Sankt-Michael, nous remontons, à toute vapeur, la vallée de la Mur. Cette vallée est large et riante ; des pentes douces la bordent ; de jolies bourgades s'y étalent ; les châteaux y défilent toujours plus nombreux. Ces ruines donnent au paysage la note mélancolique ; elles gisent, comme dit un auteur allemand, semblables aux lettres éparses d'une pierre tombale brisée. Un coup d'œil, en passant, à Judenburg, l'ancien Idunum, autrefois forteresse celtique. C'est une petite ville de quatre mille âmes, dans un très beau site, sur la rive droite de la Mur. On dit que son nom lui viendrait d'une tête de juif sculptée en pierre, vieille de plus de cinq siècles, qu'on voit encore sur la corniche d'une ancienne maison. A moins toutefois que cette tête, au lieu de marquer l'origine du nom de la ville, n'en soit plutôt le symbole. *Grammatici certant ;* choisissez. Deux belles églises ; un grand collège de Bénédictins ; des forges ; quantité de constructions élégantes élevées après un incendie qui dévora presque entièrement la ville il y a un demi-siècle ; voilà ce qu'on m'apprend de Judenburg. J'y ajoute ce que nous en pouvons voir d'ici : de jolies promenades en terrasses et, tout autour, une belle ceinture de châteaux en ruines. A peine le temps de vous dire cela et nous sommes déjà loin.

A Scheifling, la voie quitte la Mur et monte plus raide, jusqu'à Saint Lambert, pour redescendre doucement le versant opposé.

Voici Neumarkt, théâtre d'une victoire de Bonaparte sur l'archiduc Charles (1er avril 1797); plus loin, au débouché de la petite vallée de l'Olsa, perché sur un haut rocher, le château de Dürrenstein, jadis prison de Richard-Cœur-de-Lion, et enfin Friesach. Un peu en deçà, nous avons franchi la frontière styrienne. Nous sommes maintenant en Carinthie.

VII

La Carinthie et le Tyrol.

Friesach et ses châteaux. — La Barbe-Bleue du Virgilienberg. — Le château des Vautours. — La Carinthie. — Osterwitz. — Marguerite Maultasch. — Une page de l'histoire du Tyrol. — Siège d'Osterwitz. — Le diable et le puits d'Osterwitz. — Les vierges de Liebenfels. — Landskrone. — Le tonneau enchanté. — Villach et ses environs. — Klagenfurt et le lac de Wœrth. — Tarvis. — Le bon vin de Raibl. — Le Pusterthal et la légende du Dieu Puster. — La ligne du Pusterthal et la *Südbahn*. — La vallée de la Drave. — Lienz. — Le col de Toblach. — La vallée d'Ampezzo et les Dolomites. — Le Cristallo. — Les Trois Créneaux et la tabatière de l'Anglais. — Cortina d'Ampezzo : site et mœurs. — En Italie. — Pieve di Cadore. — Excursions. — Tre Croci et le lac Misurina. — La vallée de la Rienz. — Bruneck. — Le pâtre des Riesenferner. — Patriotes tyroliens. — Le *Moine bleu* et le couvent de Sonnenburg. — Le Bas-Pusterthal. — Adieu au Tyrol.

Friesach mérite mieux qu'un coup d'œil en passant. D'ailleurs la nuit était arrivée et je n'aime pas, dans ces beaux pays, à voyager la nuit. La petite ville carinthienne possède un beau site, des souvenirs et des ruines. Elle garde toute son enceinte de vieux remparts; des fossés pleins d'eau l'entourent encore; sur la pente qui la domine, on voit les restes de l'ancienne abbaye de Vigilienberg, et plus haut les ruines de trois châteaux : Lavant, Petersberg et Geierburg.

L'abbaye, dit-on, doit son origine à une comtesse Cuniga, une sorte de Barbe-Bleue en jupons qui avait empoisonné ses sept maris et terrifiait toute la contrée par ses crimes. Un jour pourtant, ajoute la légende, la tigresse s'adoucit; le remords et un sincère repentir pénétrèrent dans son âme; elle offrit en expiation tout ce qu'elle possédait, et son château, repaire redouté, devint une maison sainte où, pendant des siècles, les moines ont fait monter les chants et les prières pour le pardon de la coupable châtelaine.

Les châteaux ont aussi leurs légendes. Geierburg était, il y a

cinq ou six siècles, la demeure d'un méchant chevalier, très redouté dans tout le voisinage. Félon, il avait trahi son prince dans un combat ; débauché, il rançonnait le pays pour satisfaire ses passions brutales ; meurtrier, il avait fait mourir de faim, dans les oubliettes, plus d'un de ses vassaux, et, un jour, il avait lâchement tué, dans un guet-apens, un seigneur du voisinage qu'il jalousait. Ce fut le dernier de ses crimes. Le soir même on vit voler autour des créneaux du manoir une bande de vautours ; le lendemain ils revinrent plus nombreux ; le troisième jour, ils étaient des centaines. Au coup de l'*Ave Maria* du soir, au moment où le seigneur, debout sur la plate-forme de son château, regardait dans la plaine, méditant peut-être quelque nouveau méfait, trois de ces vautours vinrent tournoyer près de lui, le frôlant de leurs ailes. A l'instant même un éclair déchira le ciel et tomba sur la grande tour qui s'écroula tout entière. Le chevalier avait été foudroyé. Les vautours déchirèrent son cadavre. Longtemps encore on les vit revenir tournoyer et planer à cette même place. Puis ils disparurent. Le château fut relevé dans la suite par un autre seigneur ; il a subsisté longtemps encore, et a gardé son nom de *Geierburg* (château des Vautours).

Ces ruines de Friesach ont encore grand air, et nous les admirâmes beaucoup le lendemain matin en quittant la ville quand l'aube naissante en dessinait vaguement les contours, et que, peu d'instants après, l'aurore vint les frapper en plein de ses rayons d'or. Merveilleux contraste ! la splendeur du jour, de la vie, éclairant ces vieux monuments sans pouvoir les relever, ni ranimer les cendres qui reposent sous leurs ruines !

La Carinthie est, elle aussi, un bien beau pays. De moitié moins vaste et moins peuplée que la Styrie, moins riche et moins fertile, elle est beaucoup plus accidentée. La partie nord s'adosse aux glaciers du Groos-Glockner, le géant des neiges allemandes. A l'ouest, elle confine aux grands massifs tyroliens, dont son système orographique semble être la continuation, tandis que vers l'est ses montagnes s'abaissent vers la vallée de la Drave qui la traverse comme un grand sillon. Moins pittoresque que le Tyrol, elle possède cependant de belles montagnes et des points de vue admirables. J'ai dit plus haut déjà que cette province fit partie, une des premières, du domaine héréditaire de la maison d'Autriche. Toutefois elle en fut quelque temps détachée. C'était à l'époque la plus troublée de son histoire.

Rodolphe de Habsbourg avait marié son fils Albert à la fille du comte de Tyrol Meinhard II. Dans la guerre contre Ottokar, Meinhard fut pour l'empereur un allié fidèle et précieux. Voulant reconnaître ses services, Rodolphe, qui venait de conquérir sur son rival les trois provinces autrichiennes, donna la Carinthie au comte de Tyrol (1282). Le fils de ce dernier, Henri de Carinthie, candidat malheureux au trône de Bohême, donna en mariage sa fille unique, Marguerite à Jean-Henri de Luxembourg, fils de son ancien rival. Mais à la mort de Henri, pour empêcher le trop grand accroissement de puissance de cette maison de Bohême, l'empereur Louis de Bavière, de concert avec Frédéric d'Autriche, reprit la Carinthie, et cette province, après cinquante-trois ans de séparation, fit retour aux princes autrichiens. Ce ne fut pas sans résistance de la part des Tyroliens, comme nous allons le voir.

En descendant rapidement cette haute vallée de la Gurk, où défilent presque à chaque pas les burgs en ruines de la vieille noblesse carinthienne, nous voyons surgir tout à coup de la plaine, comme une excroissance énorme, une pyramide rocheuse, entièrement isolée. Là-haut, un château formidable. Un vrai nid d'aigle, celui-là ! Quelque banale que soit devenue cette appellation, elle est ici absolument méritée. Le long des flancs abrupts un chemin monte en serpentant péniblement, franchissant quatorze portes et trois ponts-levis, et amène, à deux cent quatre-vingts mètres de hauteur au-dessus de la plaine, à la base de ce fouillis de tours et de remparts, qui a nom Osterwitz. C'est un étrange coup d'œil ! Le château-fort, entretenu et restauré, est habité encore par je ne sais plus quelle noble famille du pays. Malgré sa position et sa force, aujourd'hui il ne peut plus rien. Il n'en était pas de même autrefois, on le comprend. Pendant des siècles, il fut une citadelle imprenable, et les annales tyroliennes rapportent au long le siège qu'il soutint, lors de cette cession de la Carinthie aux ducs d'Autriche, dont je parlais tout à l'heure. A l'époque de la mort de Henri de Carinthie, comte de Tyrol, l'unique héritière de toutes ses possessions était sa fille Marguerite. Elle avait alors dix-sept ans.

Quelle étrange figure que cette comtesse Marguerite ! et quelle place elle tient dans l'histoire et la légende de ces temps ! J'en ai parlé assez longuement ailleurs ; j'ai dit ses méfaits vrais ou supposés, et l'appréciation si peu flatteuse que donne d'elle un chroniqueur de son temps : *fœmina inexhaustæ libidinis et audax; qua*

monstruosius et pejus in vita mortalium nihil est, dit Villani. Dégoûtée de son mari, chétif, malingre, et, disait-on, *envoûté*, elle le met sans plus de cérémonie à la porte de son château de Tyrol, en relevant le pont-levis derrière lui, un jour qu'il est sorti pour chasser. Puis elle se livre à un débordement inouï de débauches, en attendant qu'elle se remarie au fils de Louis de Bavière, ce qui d'ailleurs ne l'assagit nullement. Un panier d'osier descendant sous les mâchicoulis de son château, remontait les jeunes gens, seigneurs ou vilains, dont la comtesse faisait ses caprices ; un autre panier de fer les descendait dans les oubliettes quand ils avaient cessé de plaire, et jamais les oubliettes de Tyrol ne rendaient leur proie vivante.

On lui avait donné le disgracieux surnom de *Maultasch* (*à la grande bouche*, traduction polie : ou *bouche-sac*, *bouche-poche*). Pourquoi ? Problème. Parce que, disent les uns, dans une querelle avec son second mari, Charles de Bavière, elle reçut un jour sur la joue un coup de pantoufle. Le Bavarois paya cher ce soufflet, ajoute la chronique. Il y perdit le Tyrol. Marguerite, vieillie, sans enfants, obsédée par les ducs de Bavière et d'Autriche, dont elle avait également à se plaindre et qui convoitaient sa succession, se décida, par rancune contre le Bavarois, pour ses cousins les ducs d'Autriche. De son vivant, elle abdiqua en leur faveur et leur fit cession pleine et entière de tous ses domaines (1363). C'est de cette époque que date la réunion du Tyrol à l'Autriche.

D'autres prétendent qu'elle dut son surnom à sa laideur repoussante. Elle avait, dit-on, les traits difformes, des lèvres épaisses et pendantes ...*eo quod magnum os haberet et maxillas dependentes, sicque habebatur turpis in facie* (1).

Les Tyroliens, qui tiennent malgré tout à leur comtesse Marguerite, protestent avec énergie contre cette interprétation du *vultus horridus*, ainsi qu'il conste par les portraits de ladite princesse, qu'on voit au château d'Ambras, près d'Innsbruck, et ailleurs. Je dois dire aussi que la plupart de ses sujets cherchent à la disculper des graves imputations de cruauté et de luxure dont on a chargé sa mémoire ; sans voir en Marguerite un modèle achevé de vertu, il faudrait conclure qu'elle a probablement *pâti* ou *bénéficié* pour d'autres, et qu'à cause de la notoriété de son règne et de ses exploits, on lui aura facilement attribué divers faits et gestes de

(1) Arenpeck, *Chronique de Bavière.*

plusieurs autres *Margreth* plus ou moins fabuleuses des pays allemands. Donc, prenons que Marguerite Maultasch n'était ni si belle ni si laide, ni si bonne ni si mauvaise ; mais il est certain qu'elle était d'une audace et d'un courage extraordinaires chez une femme. Nous sommes justement sur le théâtre d'un de ses exploits les plus fameux, et c'est pour le raconter que j'ai été amené à parler en un si long préambule de la « dernière comtesse de Tyrol ».

Donc, la sentence de Louis de Bavière distrayait de l'héritage de Marguerite la Carinthie et le Tyrol méridional, dont il donna l'investiture aux princes autrichiens. Ceux-ci prirent aussitôt possession de la Carinthie, qui se soumit sans résistance. Il n'en fut pas de même du Tyrol, dont les habitants demeurèrent énergiquement fidèles à leur jeune souveraine. Marguerite soutint ses droits les armes à la main. Elle repoussa dans le Tyrol toutes les attaques des troupes autrichiennes, et non contente de ses succès, elle voulut les pousser plus loin. C'est alors qu'elle entra en Carinthie pour la reconquérir. Il y a là toute une épopée.

Rien ne résiste à son impétueuse ardeur. En quelques mois, plus de vingt places fortes, emportées d'assaut, sont incendiées et rasées ; le sang, le feu, les ruines, marquent partout en affreux sillons le passage de la farouche guerrière. Pareille désolation ne s'était point vue depuis Attila, dit un chroniqueur.

Une seule forteresse résista à cet ouragan. C'était Osterwitz. Marguerite, désespérant de s'en emparer de vive force, résolut de l'affamer et la tint rigoureusement bloquée. Déjà les assiégés, à bout de ressources, avaient mangé, outre les chevaux, tous les chiens, les chats et les rats que l'on avait pu trouver ; et deux cents défenseurs sur trois cents avaient succombé aux tortures de la faim, lorsqu'un des survivants suggéra à l'obstiné commandant de la garnison le stratagème suivant. Pour toute provision, il ne restait plus dans la place qu'un taureau et quelques boisseaux de blé. Le taureau fut bourré de grain et jeté par-dessus les remparts dans le camp des assiégeants. La ruse eut un plein succès. « Les fourmis ont ravitaillé la cage », s'écria la comtesse en colère ; « nous avons d'autres oiseaux à dénicher, laissons ceux-ci. » Toutefois, avant de s'éloigner, Marguerite ordonna à chacun de ses soldats d'apporter dans son casque quelques poignées de terre et de la répandre au pied de la forteresse. Il se forma ainsi une petite éminence, qui porte encore aujourd'hui le nom de *Maultaschschütt* (décombres de Maultasch).

En examinant cette position formidable, on s'étonne beaucoup moins de l'insuccès de la belliqueuse princesse que de son audace à entreprendre un tel siège. Avant cette tentative, le château d'Osterwitz avait résisté déjà à bien des assauts. Il remonte, en effet, à une haute antiquité. Le seigneur qui le bâtit, sous les premiers princes carlovingiens, eut même maille à partir avec le diable, et voici comme :

Le château, à peu près achevé, était habité déjà, mais la grande préoccupation du châtelain était le manque d'eau. Or, certain soir, arrive au castel un pauvre pèlerin demandant un gîte. On le reçut et, en reconnaissance du bon accueil dont il était l'objet, il proposa au seigneur de lui creuser un puits dans la roche vive qui sert d'assise au château. Le chevalier, d'abord incrédule, puis hésitant, finit par accepter l'offre. De fait, l'étranger était un habile ingénieur. Avec l'aide d'un petit nombre d'ouvriers, il creusait, creusait, creusait. Ce serait sûrement un bijou de puits. Il sembla bientôt que l'on était arrivé bien plus bas que le niveau de la vallée : le pèlerin creusait, s'enfonçait toujours, et pas la moindre suintation.

Le seigneur commençait bien un peu à s'étonner ; les ouvriers s'effrayaient et ne voulaient plus descendre : la chaleur était devenue extrême au fond de leur chantier, et il leur semblait par intervalles entendre des cris étranges, tandis que par des fissures leur arrivaient des bouffées fétides avec des odeurs de soufre. Enfin le pèlerin ingénieur annonça que l'ouvrage touchait à son terme, et invita le seigneur à descendre avec lui au fond du puits, afin, disait-il, de lui faire donner le dernier coup de pioche ; après quoi l'eau commencerait à sourdre et viendrait abondante dans le puits ; de sorte que jamais plus elle ne manquerait au château. Après bien des instances du pèlerin et des hésitations du châtelain, celui-ci consentit.

Les voilà tous deux, descendant bien bas, bien bas. Jamais le fond n'arrivait. La chaleur devenait étouffante ; le seigneur croyait sentir je ne sais quel goût de chair brûlée ! Inquiet, il demanda à remonter. O terreur ! dans l'obscurité, les yeux de son compagnon le pèlerin flambaient d'une manière étrange : une lueur se dégage de son corps, semble l'envelopper tout entier, et laisse voir ses traits entièrement transformés ; un rire sardonique, qui erre sur ses lèvres ; deux cornes, qui surmontent son front et des pieds de bouc. En même temps, le fond du puits s'entr'ouvre, des flammes

s'en dégagent et, à travers cet horrible soupirail, le chevalier aperçoit un immense cortège de malheureux se tordant dans les flammes et poussant de lamentables hurlements. Il était au seuil de l'enfer. Encore quelques secondes, il y tombait. Et le pèlerin le regardait toujours en ricanant.

L'infortuné châtelain pousse un cri et fait un signe de croix. Aussitôt le pèlerin précipité de la corbeille tombe en poussant un horrible blasphème et le gouffre se referme sur lui. Le chevalier frappe et tire à trois reprises sur la chaîne du treuil : c'était le signal convenu ; d'en haut on le remonte. Lorsqu'il revint à la lumière, encore tout saisi de ce qu'il avait vu, effrayé du danger auquel il venait d'échapper, il était effroyablement livide, et ses cheveux étaient devenus tout blancs. Le chapelain, sur le champ informé, bénit le puits ; on y versa trois tonneaux d'eau bénite, et dès lors, il resta rempli d'une eau claire et fraîche, jamais tarie.

Depuis ce temps le puits a été comblé. Pourquoi et comment, on ne sait pas au juste. Quelques-uns chuchotent d'une visite indiscrète que certain châtelain d'Osterwitz, mécréant débauché, à court d'argent et d'expédients, aurait voulu tenter près du diable, son ami. Il descendit dans le puits ; mais on ne le revit jamais : le puits se trouva subitement à sec, et quelques années plus tard, il était entièrement refermé.

Laissant à notre gauche, à Glandorf, la ligne directe de Klagenfurt, nous remontons quelques instants le Glan, saluant au passage Saukt-Veit, l'ancienne capitale de la Carinthie, et une demi-douzaine de ruines qui lui font cortège : Liebenfels, Glaneck, Karlsberg, Hardegg. Cette grande tour de Liebenfels qui couronne la hauteur et flanquait jadis un des plus solides châteaux-forts de la contrée, éveille un souvenir.

Un jour, un puissant ennemi vint l'assiéger. Malgré l'héroïsme des défenseurs, la forteresse tomba bientôt en son pouvoir. Le vainqueur, furieux, fit égorger la garnison tout entière, après avoir tué de sa main le seigneur de Liebenfels. Restaient, seules épargnées dans ce carnage, les filles du seigneur, deux adorables créatures. Les infortunées implorent la pitié du vainqueur. Celui-ci met à sa clémence une condition qui les fait frissonner d'horreur. Déjà même, fasciné, il va tenter d'assouvir sa brutale passion. Mais les prisonnières ont promis à Dieu de rester fidèles, et aiment mieux sauver leur vertu que leur vie. S'échappant toutes deux

du milieu des gardes, elles courent à la plate-forme de la grande tour et se précipitent de là dans l'abîme. On retrouva leurs corps enlacés, horriblement meurtris, gisant sur les rochers. Tout auprès une source avait subitement jailli, qui coulait doucement, encore teinte de leur sang.

Aujourd'hui le château est en ruines, la source est tarie ; mais souvent, à cette même place, dans la nuit sombre, on voit deux formes blanches voltiger doucement, se tenant par la main. Leurs robes flottent en une longue traîne que secoue la brise ; une pâle lueur les environne ; leurs cheveux blonds tombent en longues tresses, couvrant à demi leur visage souriant. Ce sont les filles du seigneur de Liebenfels qui reviennent.

Nous sommes maintenant au bord du lac d'Ossiach, une grande nappe d'eau, tranquillement endormie au milieu d'une vallée assez large, marécageuse, aux teintes mates, aux lignes adoucies. La montagne s'est abaissée et a pris un revêtement plus sombre : tout ici est mélancolique, presque triste. Un demi-heure durant, jusqu'à Villach, nous traversons ce paysage, juste le temps d'entendre une note plus gaie que va nous donner dame Légende.

Voyez d'ici ce beau domaine
Dont les créneaux touchent le ciel,

tout comme dans la *Dame blanche*. A donc, sachez que ce domaine ou ce château perché là haut sur la montagne, c'est *Landskrone*, la « couronne du pays », un nom bien porté, à en juger par le peu que nous voyons de cette grande tour et de son site.

« A Landskrone, au château de Landskrone, il y a un grand tonneau plein de vin — de vin exquis, du meilleur crû — depuis des années, oui des années, — Depuis plus de deux cents ans, je crois, — Il gît dans la cave profonde. — Trinquons et je vous raconterai — En prose au lieu de vers — Une drôle d'histoire. »

Le seigneur de Landskrone était bien le plus distingué buveur qu'on eût vu depuis un siècle à trois cents lieues à la ronde. Il dépensait tous ses grands revenus à acheter du vin, et sa cave était toujours garnie d'un nombre presque infini de tonneaux pleins. Dès l'aube, ce sac à vin s'attablait en tête à tête avec son hanap qu'il vidait et remplissait sans fin. Cela durait ainsi jusqu'au soir pour recommencer le lendemain et toujours. Si un étranger venait au château demander l'hospitalité, le chevalier le forçait de boire

avec lui jusqu'à ce que le malheureux roulât sous la table : après quoi on le transportait dans l'étable à porcs, d'où, revenu à lui, il se voyait le lendemain chassé à coups de bâton. C'était, on le voit, des procédés peu aimables, et une singulière hospitalité. Mais le chevalier avait pour maxime que chacun est maître chez soi et prend son plaisir où il le trouve.

Un soir, on introduit auprès du seigneur de Landskrone un étranger qui demandait à passer la nuit au château. C'était un fort étrange personnage : petit homme haut de trois pieds et demi avec de longues jambes en fuseaux, une tête mince et vieillotte, une grande barbe d'un blanc sale qui flottait sur son ventre rebondi et tombant en pointe.

« Nous allons rire », pensa le chevalier en voyant entrer son hôte, puis :

« Sais-tu boire, mauvais bout d'homme, fit-il d'un ton bourru en interpellant le nouveau venu. Je te fais rosser d'importance, si tu n'avales pas trois hanaps comme celui-ci. »

— J'essaierai, seigneur », fit timidement le petit homme.

Le chevalier lui tend l'énorme coupe pleine de vin qu'il avait devant lui. Le nain la saisit des deux mains et l'avale d'un trait.

« Bravo, fait le chevalier, tu parais être de la confrérie. Voici le numéro deux. » La seconde coupe prend le même chemin que la première ; le bonhomme la replace vide sur la table en se frappant le ventre de l'air du monde le plus satisfait.

« Excellent, fit-il, encore, encore. »

Le chevalier se rembrunit :

« Tu auras bientôt ton compte, drôle, » marmotte-t-il entre ses dents.

La troisième coupe disparaît de même.

« J'ai encore soif, dit le nain.

— Apportez le grand hanap, commande le chevalier, nous verrons bien si ce satané paillard n'a pas de fond. »

Le grand hanap, c'était une vraie cuve de verre qui tenait une trentaine de pintes. L'intendant l'apporte rempli jusqu'au bord d'un vin mousseux, pétillant, appétissant, d'une force à tuer un vivant et à faire revenir un mort. Le nain se penche devant la cuve, y porte les lèvres ; en quelques secondes elle est vide.

« Encore, encore, à boire, toujours à boire, glapit l'insatiable buveur.

L'étonnement du châtelain était devenu de la stupéfaction.

— Allons à la cave, crie-t-il d'une voix colère. Par les cornes du diable ! il ne sera pas dit que quelqu'un est sorti de chez moi avec la soif. Ce serait un déshonneur pour ma maison. »

Arrivé à la cave, le petit homme contemple un instant l'interminable file de foudres rangés en bel ordre et sourit d'un air mystérieux. « Attaquons ! » fit-il, et sans plus d'invitations ni de façons, il enlève la bonde du premier tonneau, et se met à humer jusqu'à ce qu'il ne reste plus une goutte de liquide. En moins d'une minute c'était chose faite. Il passe au second, puis au troisième, au quatrième, et ainsi de suite. Après chaque opération, il passait la main sur sa longue barbe, clignait de l'œil, et frappait du poing sur les douves de la futaille devenue sonore, pour faire voir qu'elle était entièrement vide.

Le châtelain, hébété, suivait et laissait faire. Il était sans voix, tremblait sur ses jambes. Ses traits décomposés marquaient l'ahurissement et la terreur. Cependant le nain fit tant et si bien qu'on arriva au dernier foudre. Le châtelain fit un soubresaut, comme s'il eût été piqué par un serpent, et retrouva la parole ; c'était pour supplier :

« De grâce, fit-il, de grâce, seigneur Satan ! laissez-moi celui-ci. Que deviendrai-je, malheureux ! s'il ne me reste plus une goutte de vin dans ma cave.

— Ainsi tu ne veux pas me faire cadeau de celui-ci, riposta d'un air goguenard le bonhomme, qui déjà tenait la bonde à la main, eh bien ! ce ne sera pas non plus pour toi. Personne n'y touchera avant cent ans. » En achevant ces mots, il frappa un coup sur la futaille et disparut.

Le châtelain, revenu à lui, se retrouva tout aussitôt saisi de soif, d'une soif plus ardente, plus impitoyable que jamais. Il voulut attaquer le tonneau, son dernier tonneau. La bonde était comme gelée et les douves semblaient de fer. Pourtant l'on entendait, ô supplice, le vin clapoter dans le fût. Tous les efforts furent vains.

Deux jours après on retrouva le cadavre du seigneur étendu devant son tonneau : il était mort de soif.

Cent ans plus tard, les propriétaires du château découvrirent le fût ensorcelé. Les cercles étaient coupés par la rouille ; les douves pourries étaient tombées : il n'y avait plus qu'une croûte de pierre semblable à du vin congelé ; mais à l'intérieur le nectar bouillonnait rouge, clair, généreux. Jugez si l'on en prit de larges rasades. En reste-t-il encore ? Quelques-uns disent oui, moi je ne

sais pas. On m'a certifié que le propriétaire actuel du château ruiné de Landskrone est un excellent homme. J'espère qu'il ne m'en voudra pas pour avoir signalé sa chance et ses richesses, car mes lecteurs seront discrets.

Villach est une petite ville de cinq mille âmes. Très peu intéressante en elle-même, elle est pour le touriste un centre d'où il pourra rayonner et faire de bien intéressantes excursions. Nous sommes arrivés sur les bords de la Drave. Au sud de la ville, est le Dobratsch, une montagne de deux mille cent mètres, bien connue des touristes et d'où l'on a une des plus belles vues des Alpes méridionales. Les gens du pays l'appellent le *Rigi de la Carinthie.*— Ne remarquez-vous pas, entre parenthèses, qu'il y a terriblement de Rigi dans ce pays fortuné, et qu'on abuse bien un peu de ce nom. — Vers l'est, sur la rive droite, s'étendent les Karawanken, une longue et haute chaîne de formation calcaire qui sépare la Carinthie de la Carniole et les bassins de la Drave et de la Save. Ces montagnes n'offrent pas les cimes neigeuses et les pics hérissés des monts tyroliens ; moins revêches, plus facilement accessibles, elles plaisent pourtant dans leur petite majesté.

En allant de Villach vers l'est, on arrive en trois quarts d'heure de chemin de fer à Klagenfurt, l'ancien *Virunum* des Romains, devenu, depuis trois siècles, le chef-lieu de la Carinthie. C'est une ville aux trois quarts moderne, avec quelques anciens souvenirs, une grandissime tour et de fort jolies promenades, tranquille séjour pour ceux qui n'aiment point les émotions. En deça nous avons longé, dix kilomètres durant, le lac de Wœrth, reste d'un ancien glacier, dit-on. Ses bords, semés de villas et d'agréables campagnes, deviennent, en été, le rendez-vous d'une foule de gens, indigènes et autres, qui n'ambitionnent que de se baigner, apprendre à nager ou tuer le temps. Pœrtschach, un village de villégiature et de bains très encombré, la jolie presqu'île de Maria-Wœrth avec sa chapelle, Maiernigg, et je ne sais plus quoi encore, offrent d'agréables sites pour rêver et flâner. En longeant, à toute vapeur, la rive par le chemin de fer, et au retour par le bateau, et en admirant ces tranquilles ombrages et toute cette scène sentant la pastorale, je disais avec le bon Ronsard :

L'ardeur de la canicule,
Jamais tes rives ne brûle
Tellement, qu'en toutes parts,
Ton ombre est épaisse et drue

Aux porteurs venant des parcs,
Aux bœufs de la charrue
Et au bestial espars.

Au sud, le chemin de fer vous emporte vers Tarvis, plus élevé que Villach de deux cents mètres. Nous sommes ici sur la dernière chaîne méridionale des Alpes. A droite, est le massif des Alpes vénitiennes, qui s'abaisse bientôt vers les plaines de la Vénétie ; à gauche, celui des Alpes juliennes, un puissant relèvement montagneux qui s'étend entre le cours moyen de la Save et l'Adriatique. Deux sommets, dans ce réseau, se recommandent au touriste : le Triglav, le roi des Alpes juliennes, vue splendide ; et le Canin, un pic neigeux, le plus avancé vers le sud de cette partie des Alpes. J'ajouterais volontiers le Krn — prononcez comme vous pourrez. Je ne sais au juste quel sont les mérites pittoresques de ce dernier, mais que ne donnerait-on pas pour avoir vu une montagne au nom si drôlatique.

La petite ville de Tarvis, bâtie presque sur la frontière de la Carniole, à la jonction des deux lignes ferrées de Venise et de Laybach, est par sa situation centrale une position stratégique et commerciale importante. Aux amateurs, elle offre aussi dans ses environs des promenades variées. Tout près de la gare, la ligne de Laybach franchit sur un pont de soixante-cinq mètres de hauteur, la gorge de la Schlitza, une sauvage déchirure du rocher, au fond de laquelle coule un large torrent. De la station suivante, on gagnerait, en une petite heure de marche, à travers un parc naturel, les deux jolis lacs de Weissenfels. Vers le sud, la grande route postale conduit au col de Predil. Cette route était, avant le chemin de fer, une des grandes voies de communication entre Venise et l'Autriche. C'est par là que passèrent à plusieurs reprises, en 1797 et en 1809, les armées françaises en marche sur Vienne ; et il s'y livra, tant au col qu'à Tarvis, d'importants combats. La première p rtie du trajet offre constamment une belle vue sur les montagnes. A Raibl, une station bien fréquentée en été, encore un beau lac. On recommande ici un cabaret forestier fort original. A l'entrée du jardin se lit un quatrain en quatre langues : italien, allemand, slovène et latin. Voici le texte en latin :

Vinum satis quasi gratis,
Testem sæpe veritatis,
Bonum servant hic Penates,
Cives laudant et *abbates!*

N'est-ce pas fort bien tourné? Et que pensez-vous du trait final? Je n'ai vu ni l'auberge, ni l'inscription; je n'ai point goûté de ce vin. Si je retourne jamais dans ce pays, j'irai là exprès pour les vers. Je suis sûr d'y voir en outre bien d'autres jolies choses.

Ce détail m'était donné par un aimable voyageur qui connaît à fond cette contrée et m'en faisait une description enthousiaste. D'ici, me disait-il encore, il faudrait achever l'ascension du Prédil. C'est court et facile. L'altitude du col n'est que de onze cent soixante mètres. Si de là on gravit jusqu'à mi-chemin la rampe du Mangart, l'on a une des plus grandioses vues des Alpes, s'étendant des glaciers tyroliens jusqu'à l'Adriatique. Quelques touristes poursuivent à pied ou en voiture la descente vers le sud à travers la gracieuse vallée de l'Isonzo, jusqu'à Goritz, la célèbre *Nice autrichienne*, pour regagner Tarvis par le chemin de fer de Pontebba.

Cette dernière ligne, de construction assez récente, qui relie Tarvis à Udine et à Venise, est une des plus curieuses des Alpes pour le caractère sauvage de son paysage et ses travaux d'art. Entre Pontebba, première station italienne, et Resiutta, sur une longueur de vingt kilomètres, la voie ferrée descendant la rude vallée de la Fella, n'est guère qu'une suite ininterrompue de tunnels, de remblais, de ponts et de viaducs d'une étonnante hardiesse.

Nous allons maintenant prendre à Villach la ligne de Marburg à Franzensfeste qui traverse tout le Pusterthal. Le Pusterthal ne désigne pas une seule vallée. On appelle de ce nom un long district allant droit de l'est à l'ouest et comprenant les deux vallées de la Rienz et de la Haute-Drave, qui s'adossent au plateau de Toblach. Ce dernier forme sur ce point la ligne de partage des eaux entre la mer Noire et l'Adriatique. Physiquement, la partie ouest du Pusterthal ou la vallée de la Rienz, appartient seule au système tyrolien. Politiquement, la province de Tyrol s'étend plus avant vers l'est et comprend encore la partie supérieure (un bon tiers environ) de la vallée de la Haute-Drave comprise entre Toblach et Villach.

Le Pusterthal, dit-on, tire son nom du dieu Puster, l'idole des Wendes. Cette divinité était représentée sous les traits d'un jeune homme agenouillé, la bouche entr'ouverte, la main droite posée sur la tête et percée d'un trou. La statue était creuse. Les prêtres la remplissaient en partie d'eau, puis, ayant bouché avec soin les deux ouvertures, ils plaçaient la statue sur le feu. Une sueur se montrait bientôt sur toute la surface métallique; les bouchons étaient projetés au loin et des jets de vapeur sortaient par les deux orifices. Il

n'était alors que temps d'apaiser, par des sacrifices, la divinité courroucée. Une marmite de Papin que ce brave Puster!

Importante au point de vue stratégique, la ligne du Pusterthal n'a qu'un trafic commercial restreint et peu de ressources, à en juger du moins par les apparences. La compagnie des chemins de fer du sud de l'Autriche qui exploite cette ligne, est une pauvre, pauvre compagnie, toujours mourante d'inanition. Les gares sont presque toutes des bicoques en briques; les wagons sont peu nombreux et en mauvais état. Notre compartiment de deuxième classe, — il y en a trois pour tout le train — a des rideaux déchirés et des coussins éventrés; la locomotive paraît poussive et anémique comme la *Südbahn* elle-même. Il y a, par jour, trois trains et demi — et pas des express — qui font tout juste vingt-cinq kilomètres à l'heure. Tout cela en dépit des réclames et des carnets-guides, qui célèbrent à grand orchestre les voies et la prévoyance de la compagnie, sa vigilance infatigable pour élever des hôtels, procurer aux voyageurs tout le confort désirable, etc., etc. Boum! Je n'en veux pas autrement à cette infortunée *Südbahn*. Je suis même plein de compassion pour elle, et je déplore tout le premier qu'elle ne puisse offrir un service et un matériel aussi commodes que les chemins de fer de l'Etat, ni recueillir les abondants revenus des lignes juives de la *Nordbahn*.

Nous voici donc en chemin de fer pour remonter la Drave. La Drave est déjà ici une belle rivière, trop belle même, en ce moment, vu qu'elle est débordée; ses eaux grises et sales couvrent en partie les prairies, et là où elles se sont déjà retirées, les herbes couchées, le sol envasé, et çà et là des amas de gravier ou de profondes érosions, attestent son passage et ses ravages. Nous trouverons plus haut d'autres traces semblables. Ces inondations de la Drave ne sont malheureusement pas très rares. Celles de 1876 ont été terribles. Cette année encore on a eu à déplorer de grands dégâts.

La partie inférieure de la vallée est large, fertile, bordée de rampes assez douces, presque toujours boisées, l'aspect en est calme, sans heurts, et semble bientôt monotone. Ici et là cependant un château ou une ruine, un vallon plus sauvage qui s'ouvre, un pic plus hardi qui se dresse, et parfois une rapide échappée de vue à droite, sur les cimes neigeuses des Tauern, à gauche, sur les majestueuses pointes des Dolomites. Le touriste qui voudrait explorer quelques beaux coins des environs, pourrait avec profit, sur la rive

droite, remonter de Paternion, un pittoresque vallon aboutissant au Lac Blanc, ou bien sur la rive gauche, partant de Spital, visiter le lac de Millstätt, une grande coupe d'eau bien encadrée, ainsi que les vallées de la Malta et de Gœss, riches en forêts et en cascades, et le long sillon de la Mœll, qui remonte en circuits jusqu'à la base du Gross-Glockner.

Il y a aussi des souvenirs historiques. Le moyen âge apparaît dans les châteaux; voici Porcia, une fastueuse demeure, « la plus belle maison de la Carinthie »; voilà le château de Spital, bâti avec des restes de constructions romaines, et qui rappelle l'ancienne famille seigneuriale de Salamanca. On dit même que certains membres de cette famille y *reviennent* encore; mais de quelle ruine ne dit-on pas cela dans ce pays? Voilà surtout, sur une étroite plate-forme, les débris du manoir d'Ortenburg, fief et séjour des comtes de ce nom, qui furent longtemps les plus puissants seigneurs de la Carinthie. D'autres traces de temps plus reculés, apparaissent encore. Spital doit son nom à un ancien hospice, fondé il y a une douzaine de siècles, pour donner asile aux voyageurs et aux pèlerins se rendant à Rome. Le *Lurnfeld* — c'est le nom qu'on donne à toute cette partie de la vallée entre Spital et Sachsenburg — est le sol classique et comme le centre historique de la province. Là, s'élevait jadis la grande cité romaine de *Teurnia* ou *Tiburnia;* là se sont livrés de rudes combats entre les Bavarois, maîtres du pays, et les Wendes, tribus slaves, qui cherchaient à s'y installer. Après de longues luttes que rappelle la petite chapelle Sainte-Madeleine, près de Sachsenburg, ces peuplades finirent par vivre côte à côte en assez bonne intelligence, sans toutefois se fondre entièrement. Les Bavarois restèrent en grande majorité; mais on trouve encore des villages entiers, comme Windisch-Matrei et d'autres, formés exclusivement de Slaves et qui ont conservé le cachet particulier de leur origine. Dans ces anciens monuments, comme dans les ruines de l'époque féodale, quelle ample moisson ne pourrait-on pas recueillir d'histoires merveilleuses et de légendes fantastiques! Nous passons trop vite. Je laisse ce soin à d'autres chercheurs.

Les villages défilent; quelques-uns sont considérables. Sachsenburg, Greifenburg, Ober-Drauburg, des noms bien sonores. Passé Ober-Drauburg nous rentrons en Tyrol. Salut à toi, beau pays de Tyrol! C'est toujours avec un nouveau plaisir que je te revois.

Le premier village tyrolien est Nikolsdorf; la première ville, Linez. C'est une coquette petite cité, avec son beau château de Bruck,

assise au débouché de l'Iselthal dans un site superbe; les prairies de la Drave et les grands bois de sapins, les cimes blanches des glaciers et les pointes roses des Dalomites: voilà le décor. C'est d'ici, ou mieux, de la station précédente, Dölsach, que partent ordinairement les excursionnistes pour gagner Windisch-Matrei, Heiligen-Blut et Pregraten, les quartiers-généraux et points de départ pour les excursions dans les glaciers du Gross-Glokner et du Gross-Venediger.

A partir de Lienz, l'aspect général du paysage change brusquement. Nous pénétrons dans la *Cluse de Lienz* (Lienzer Klause) un long et étroit défilé où la Drave et le chemin de fer se côtoient péniblement entre des pentes raides et boisées. La montée est devenue tout à coup des plus rapides : 24 ‰ à certains endroits. La pente *moyenne*, qui n'était entre Villach et Lienz que de 2 ‰, est de 13 ‰ (13 mètres par kilomètre) entre Lienz et Toblach. La cluse a trois lieues de long. Elle était autrefois défendue par des forts et elle fut, en 1809, le théâtre de plusieurs combats importants. Au delà, les montagnes s'écartent ; la vue se dégage. Nous dépassons successivement Sillian, que domine l'ancien château de Heimdorf, autrefois Hündorf, une ancienne relique, dit-on, mais bien transformée, du temps des guerres des Bavarois et des Huns dans ce pays ; ensuite Innichen, un beau grand village avec plusieurs églises et un établissement de bains, assis à l'entrée de la romantique vallée de Sexten; et nous voici à Toblach. Encore quelques réminiscences. Près d'Innichen, était jadis l'ancienne colonie romaine d'*Aguntum*, établie au débouché de la grande voie de Venise qui traversait le Sextenthal. Toblach, ou plutôt le *Toblacherfeld* fut jadis un champ de bataille chaudement disputé entre les Barbares qui s'arrachaient les lambeaux de l'empire romain. En 609 notamment, Garibald, duc de Bavière, livra ici une grande bataille aux Slaves qui essayaient de pénétrer vers l'est, et les vainquit si complètement, qu'ils n'osèrent plus dans la suite envahir le pays.

Le col de Toblach, où nous sommes arrivés (altitude 1230 mètres), a ceci de particulier: les pentes d'accès sont tellement douces que l'on dirait, non un col, mais une haute plaine, vaste, unie, très dégagée. Sous ce rapport, il est beaucoup plus beau, plus ouvert, plus gai, que la plupart des passages similaires, le Brenner, par exemple, et la passe de Nauders à la frontière de l'Engadine, qui sont à une altitude à peine supérieure. Il est aussi bien plus fertile: les céréales y viennent bien, quoiqu'elles mûrissent tard ; le reste

du terrain est en prairies et en pâturages. Il n'y a pas d'arbres fruitiers ; mais, çà et là, des bouquets d'aroles et de mélèzes. Le coup d'œil d'ensemble sur ce haut plateau que limitent les forêts, que dominent les cimes rocheuses, ne manque pas de charme.

Au milieu est Toblach, un grand village à l'air aisé et presque solennel avec sa haute tour et ses maisons blanches. Il est distant de la gare d'un kilomètre. Entre les deux un grand mât indique le point de séparation entre les eaux de la Rienz et de la Drave. La gare elle aussi est située sur la ligne de faîte, et toujours dans la même direction ; à 300 pas plus haut, est le grand hôtel Toblach, un superbe établissement — du moins à l'extérieur — élevé par la Compagnie du Sud, à la lisière d'un beau bois de mélèzes. Ici la *Südbahn* a bien fait les choses. Un bon point. De l'hôtel le regard embrasse tout le plateau ; on y respire un air très pur.

Malgré tous ces appâts, on s'arrête peu à Toblach, même au grand hôtel. Ce n'est pas pour nous y prélasser que nous quittions le chemin de fer. Voyez-vous droit vers le sud cette vallée qui s'engage entre deux barrières de rochers et que terminent deux majestueuses cimes ? C'est là ! Cette vallée, c'est la vallée de Höhlenstein avec la route d'Ampezzo : ces cimes sont les Dolomites.

J'ai déjà parlé ailleurs des Dolomites. La *Dolomie*, ainsi appelée du minéralogiste français Dolomien qui l'étudia et la décrivit en 1790, est une pierre composée de carbonate de chaux et de magnésie, à couches horizontales blanchâtres, pleine d'interstices, avec cristaux rhomboïdes brillants et n'entrant pas en ébullition sous l'action des acides. N'est-ce pas que c'est savant ? On appelle Dolomites les montagnes formées de cette pierre. A proprement parler il n'y a de vraies Dolomites que les grands massifs des environs de Bozen, entre l'Adige, l'Eisack inférieur et le Val Fassa. Mais à cause de l'analogie presque complète dans leur formation géologique entre ces montagnes et les sommets qui leur font suite dans le Tyrol méridional, au sud de la Rienz, on donne également à ces derniers le nom de Monts dolomitiques. Pour le touriste l'aspect est le même.

« La dolomite, dit le docteur Henri Noé, est poreuse, plus sujette à se déliter que les autres natures de rochers : aussi les montagnes qui en sont formées prennent-elles des formes plus bizarres que celles de formation schisteuse. Sous l'influence de l'atmosphère, on voit comment les masses se sont fendues, les cimes déchirées, formant maintenant des puits, des tours, des colonnes, des

aiguilles, affectant, en un mot, toute espèce de formes fantastiques. La roche dolomitique possède une influence que nous tenons à signaler. Quiconque a passé par Höhlenstein ou par Schluderbach a senti le délicieux effet de cet air de montagne, que, même pendant les journées chaudes, on aspire comme une boisson rafraîchissante. La dolomite est favorable aux plantes, parce que, par sa porosité, elle absorbe l'humidité de l'atmosphère et la condense. Elle exerce aussi son action absorbante sur les vapeurs de l'air par l'action puissante du rayonnement. Car, dès que le soleil a cessé de l'échauffer, elle se refroidit très vite, et devient plus froide que d'autres rochers d'un pouvoir rayonnant plus faible. Mais ce phénomène a pour conséquence d'abaisser la température de l'air, et c'est ce qui explique que même par un soleil ardent, on respire dans les vallées dolomitiques un air agréablement frais. »

Ajoutons que les veines blanches et roses de ces pierres nues et sans verdure, éclairées par le soleil, contribuent autant que leurs formes tourmentées à donner à ces montagnes un aspect et un charme étranges.

Nous avions vu les Dolomites de loin à Bozen ; nous allons les voir cette fois de tout près. La vallée d'Ampezzo est peut-être, de toute cette vaste région, celle qui en offre le plus merveilleux spécimen. Difficilement accessible aux touristes avant l'ouverture du chemin de fer du Pusterthal, et presque entièrement inexploré, cet Ampezzothal est devenu depuis vingt ans un des coins les plus fréquemment visités des grandes Alpes. Les touristes y affluent ; les hôtels ont surgi et abondent à proportion, non plus les bonnes vieilles auberges tyroliennes, simples, patriarcales, proprettes sans luxe, douces à la bourse de l'étranger, où l'hôtelier devient tout de suite pour vous un ami qui prend intérêt à vos projets, vous renseigne sur le pays, vous aide et vous distrait de cent manières ; mais les hôtels confortables destinés au grand monde. Pour peu que cela dure, nous n'y verrons plus hélas ! que les hôtels somptueux et les non moins somptueux tarifs de la Suisse.

En route pour l'Ampezzo ! Dès le commencement la route s'engage en pente très douce sur la rive droite de la Rienz. Dans le fond de la vallée, toute verdure a disparu sous des amas de pierres roulées par le torrent aux jours d'inondation. Deux ou trois maisons en ruines au milieu de ce chaos de pierre, indiquent que l'homme a dû se retirer vaincu devant les ravages du terrible adversaire. Bientôt l'on entre sous bois, et derrière les premiers sa-

pins paraissent les eaux vert-trouble du lac de Toblach. La vallée se rétrécit tout à fait, et n'est plus qu'un couloir entre deux énormes murailles. Celle de gauche, la *Roche suante*, toujours humide d'infiltrations, reluit au soleil comme un immense miroir à facettes. Celle de droite, qui se détache sombre et faisant contraste, forme la première assise du Dürrenstein, un des sommets d'avant-garde du massif, d'accès facile, et d'où l'on a une vue magnifique. Le Mont Piano ferme la vallée. Le paysage est sévère.

Voici *Höhlenstein*, ainsi appelé de je ne sais quelle grotte du voisinage. De là aussi son nom italien de *Landro*, corruption de l'Antro. On donne indistinctement ces noms à deux maisons de belle apparence, récemment aménagées en hôtels. Le voyageur est joyeusement surpris de se retrouver dans un coin bien vivant au sortir de ce défilé solitaire. Ici le génie autrichien construit un fort. La masse de pierre blanche s'élève déjà tout près de nous à gauche, en deçà de la première maison. Mais ce n'est point de sitôt qu'elle sera terminée, si l'on n'y travaille jamais plus activement. J'ai vu tout juste une espèce de sergent et quelque chose comme un maçon et demi : Voilà tout le chantier. Il sera presque coquet, ce beau fort blanc, et comme il est merveilleusement placé pour enfiler de boulets toute une bonne partie de la route venant de la vallée de la Piave ! Gare aux premiers Italiens qui essaieront de passer.... quand le fort sera construit !

Un peu au-dessus de Landro brille un nouveau lac, et au premier détour de la route, sur l'extrême bord de ce lac, apparaît tout à coup Sa Majesté le Cristallo. Le coup d'œil est tout simplement magnifique.

« Voyez le Cristallo, Monsieur, me disait, il y a quelques jours, une dame de Gratz ; seulement réservez-le pour la fin de votre voyage ; nulle part ailleurs vous ne verrez plus rien d'aussi beau. » Il me revenait aussi en mémoire les descriptions enthousiastes et les admirations sans fin de quelques voyageurs, voire même les astérisques et les points d'exclamation des Guides. Je n'osais prendre tout cela à la lettre, craignant une réclame enragée. Eh bien non. Nous n'avons pas été déçus, et le spectacle que nous avions sous les yeux dépassait tout ce que j'avais rêvé.

Le Dürrensee et le Cristallo ! Quelle étincelante vision ! Un lac aux eaux vert-bleu, d'une nuance intraduisible, presque toujours frisé par une houle légère et qui va mourir au pied d'une muraille de roc ; plus loin une belle nappe de verdure, et au delà, surgissant

violemment, comme en un effort gigantesque, cette masse énorme de roc blanchâtre aux fleurs de neige, flanquée de deux saillies formant bastion entre lesquelles descend un glacier. Les reflets du lac, le vert de la prairie, le bleu des glaciers, les roches grises, blanches, roses, les lignes d'or ourlant les névés, toutes les nuances de l'iris flottant sur les arêtes cristallines de la pierre, tout cela alternant, se fondant sous un chaud soleil d'Italie, dans l'azur profond du ciel ! Et puis, avec ces brillantes couleurs, des contours brusques, des jaillissements hardis, des brêches, des sursauts, des formes fantastiques, voilà ce que nous avions sous les yeux. Quelle différence avec les rocs noirs et le ciel pâle des glaciers suisses ! Je vous en dirais des pages durant, jamais je ne pourrais dépeindre convenablement ce spectacle ni vous dire l'impression qui m'a saisie en face de cette scène d'une si terrifiante majesté ! Allez, voyez vous-mêmes, et vous me direz si j'exagère.

J'omets des détails qui ont pourtant leur prix. Sur notre gauche est ce Mont Piano, que depuis longtemps déjà nous voyions se dresser devant nous comme une coupole gigantesque aux flancs raides, tachetés de roc et de verdure. C'est de derrière cette montagne que s'échappe la Rienz. On fait facilement l'ascension du Piano, qui offre sur toute la région avoisinante une bonne vue d'ensemble.

A gauche encore apparaissent, comme

Cette nef dont l'ogive *cogne*
Le bleu du ciel dans son élan,

des cimes de pierre très hardies et très élancées. Ce sont les *Drei Zinnen*, ou les Trois Créneaux, ainsi nommés parce qu'il n'y en a que deux.... du moins deux de visibles d'ici. Ceci me rappelle l'histoire d'une tabatière, un trait grotesque souvent conté déjà.

Certain milord anglais, plus riche encore qu'original, possédait un château, un chien et une tabatière. Il aimait son château, ce qui est tout naturel ; il aimait davantage son chien, un superbe Black, et prisait aussi très fort sa tabatière — sans calembour — un joli bijou d'or finement travaillé. Un jour, il s'adressa à un peintre de grand renom pour lui faire exécuter sur le couvercle en écaille précieuse de sa tabatière une miniature représentant son château, son parc, et dans un coin du parc la jolie niche de son beau chien. Seulement il fallait que le chien en peinture fût vivant, ou du moins mouvant; c'est-à-dire que la bonne bête devait faire faction,

assis devant sa niche, et y rentrer aussitôt au premier regard de son maître.

« Hum ! fait le peintre, pas aisé votre tableau. Le château, le parc, passe, mais le chien !...

— Enfin, le prix, riposte l'Anglais d'autant plus tenace.

— Pour le château cinq cents guinées ; pour le chien dix mille.

— Accepté. »

Un mois plus tard le peintre revient rapportant la tabatière. La miniature était ravissante ; le château parfaitement reproduit ; le parc d'une fraîcheur de coloris admirable, et la niche... à croquer.

« Parfait, parfait, s'exclame l'Anglais joyeux... mais le chien?...

— Ah dame ! le chien est en ce moment dans sa niche ; il vient d'y entrer puisque vous regardez ; mettez la tabatière en poche, aussitôt le chien sortira et reprendra sa faction ! »

L'Anglais se déclara satisfait !?!.... et paya.

A trois kilomètres en montant toujours en vue de ce superbe Cristallo, on atteint Schluderbach, un autre hôtel, avec dépendances, véranda, guides, voitures en quantité et touristes à foison. Il y a vingt-cinq ans on ne trouvait ici qu'une espèce de pauvre ferme, servant au besoin d'auberge ; elle appartenait à un individu nommé Schulderbacher, du village de Nierderdorf, et l'on disait en parlant de cette maison : aller *beim Schluderbacher*. De là le nom actuel, devenu célèbre, de Schluderbach.

On ne sépare pas, dans le voyage et dans le souvenir, Schluderbach de Höhlenstein ; ces deux noms s'appellent mutuellement comme leurs deux vues se complètent sans se ressembler entièrement. D'ici le coup d'œil est moins varié peut-être ; le Dürrensee et les trois créneaux ont disparu, et l'on voit de flanc une partie du Cristallo. Par contre, le rideau de mélèzes qui s'étend tout auprès avec la muraille rouge de la Hohe Gaisl, et la prairie qui s'étend derrière l'hôtel jusqu'à la base du glacier ajoutent au contraste. A l'hôtel de Schluderbach, on organise les parties pour la visite du Cristallo. Un grand poteau indicateur marque les distances et annonce que l'escalade du glacier est praticable même pour les dames, dont avis.

Schluderbach est à quatorze cent vingt mètres d'altitude. D'ici la route monte encore de quatre-vingt mètres jusqu'à son point culminant, à travers des pins rabougris et des mélèzes, sur un sol marécageux et couvert d'éboulis. Ici est la ligne de faîte entre la Rienz et la Boita et la limite du district d'Ampezzo. C'est en même

temps la frontière des langues italienne et allemande. Le district d'Ampezzo, en effet, appartenant au Tyrol, est entièrement italien. La transition a été brusque. Il y a deux heures nous étions en plein pays allemand, tout ce qu'il y a de plus allemand, de langue, de mœurs, de caractère, de paysage. Autour de Landro et de Schluderbach les noms allemands et italiens se mêlent et se côtoient comme les sites qu'ils désignent. Vous avez le Dürrenstein voisin du Piano, le Schœnleitenschneid et le Rauchkofel, appartenant au massif du Cristallo ; quelques-uns même se sont donné le luxe d'un nom dans les deux langues. Dorénavant nous n'entendrons plus que l'italien : le ciel aussi est italien, d'un bleu profond et pur sur lequel les montagnes se détachent vigoureusement.

Le site de ce *Gemärk* est remarquable. Le docteur Noé, qui a décrit longuement les pays traversés par la ligne du Pusterthal, et parle avec un enthousiasme qui touche au lyrisme du Val d'Ampezzo, voudrait voir établir ici, au point le plus élevé de la route, à quinze cents mètres au-dessus du niveau de la mer, un grand établissement pour les étrangers. « Derrière l'hôtel rêvé par mon imagination, dit-il, jaillit du rocher une jolie cascade. La Hohe Gaisl, dans son manteau de pourpre, pousse vers le ciel son sommet hardi ; vis-à-vis le Cristallo laisse apercevoir ses neiges étincelantes. La forêt s'étend sur la prairie sillonnée d'eaux limpides, formant sous l'ombre de ses arbres un véritable dédale. En été il ne resterait pas une place vacante, si petite qu'elle fût. Ici il y a vraiment de l'avenir. »

La descente commence et se poursuit doucement entre deux formidables barrières de roc. C'est toujours un imposant spectacle que celui de ces montagnes escarpées, entièrement nues, aux formes si rudes, aux reflets si variés, aux teintes si gaies. Cette *Croda Rossa* (autrement dite la Hohe Gaisl déjà nommée) a de longues raies rouges qu'un artiste compare à des traînées de sang coulant le long d'un autel ; ce pic est bleu pâle, cet autre violet ; le *Col Rosa*, en dépit de son nom, prend une teinte gris velouté ; les pointes de la Tofana apparaissent blanches, cette revêche muraille du *Pomogognon* qui s'allonge sur notre gauche est pleine de reflets roses ; tout à fait en face de nous, fermant le passage, se dressent deux bastions formidables, les cimes du *Dosso di Landro;* leur revêtement est orange avec de longues stries rouges, roses, violettes. Et le soleil du soir, qui n'éclaire déjà plus la vallée, effleure les crêtes, y jette ses ardeurs, et en augmente encore l'éclat.

Des fissures de ces rocs s'échappent partout des filets d'eau vive qui dansent un moment sur les cailloux avant de rejoindre le prochain torrent. Je note en passant la recommandation d'un voyageur expérimenté, peut-être payé pour être prudent. Se défier de ces « ondes perfides » : outre leur fraîcheur dangereuse, la magnésie des Dolomites sur laquelle elles ont coulé leur communique une vertu peu appréciée des touristes.

Nous venons de dépasser le petit *Lac Blanc* d'où s'échappe un ruisselet bientôt grossi qui s'est creusé dans la roche un sillon d'une étonnante profondeur, et nous atteignons Ospitale, une simple auberge qui remplace un de ces hospices comme il y en avait jadis sur toutes les hautes routes des Alpes : la chapelle existe encore à côté de la maison. La route s'enfonce plus rapide, passant auprès du rocher de Peutelstein, assise d'un ancien château ; arrivée au pied de l'énorme Col Rosa, qui lui barre le passage, elle fait un grand lacet pour reprendre, sur la rive gauche de la Boita, la direction du sud qu'elle ne quittera plus, et franchit le torrent du Felizon. Cette Boita tombée du mont Cadin et qui va se jeter dans la Piave, a maintenant ses allures les plus bénignes. Comme le Mançanarès, d'illustre mémoire, elle « coule à sec », ou peu s'en faut, sur un large lit de cailloux roulés ; mais comme tous les torrents de montagne, gare aux jours de débâcle ; les gens de Cortina en savent quelque chose. Nous abrégeons le chemin en prenant un peu au-dessous d'Ospitale un sentier de traverse qui nous amène au Pont Felizon. C'est une légère passerelle jetée sur le torrent qui roule à une grande profondeur dans une fissure du roc large seulement de quelques mètres. Cet endroit, qui rappelle de bien loin les Œfen, est très vanté : je trouve qu'il l'est trop. Passons. Quelques minutes après, nous rejoignons la route et après une heure nous arrivons à Cortina.

Cortina d'Ampezzo (en allemand *Haiden*), est une agréable bourgade dans un site d'une rare beauté. Le centre même de la localité n'est pas considérable, mais la commune, très étendue, et dont on aperçoit les maisons disséminées au loin, ne compte pas moins de 5,000 habitants. Son titre officiel est : *Magnifica comune di Ampezzo*. A cause de sa situation excentrique et de l'isolement où la met sa langue par rapport aux autres pays allemands, elle jouit d'une indépendance plus grande que la plupart des autres districts tyroliens. Cortina, en effet, est entièrement *welche*. Dans la vallée de l'Adige, nous avons vu déjà cette transition entre les deux pays et

les deux langues ; ici elle est aussi brusque pour la langue et les usages, bien plus complète encore sous les autres rapports. C'est une particularité curieuse à observer que ce coin de terre, sorte d'îlot italien, rattaché, en dépit de toutes les affinités physiques, aux terres allemandes du nord si prodigieusement différentes d'aspect et de caractère. Tout autour de Cortina c'est l'Italie, ici même c'est déjà l'Italie. Italiens, le site, le clair soleil, le beau ciel bleu ; italienne la langue, même la langue officielle des écoles et des administrations ; italiens, les noms, les types, les physionomies ; italienne, l'architecture de l'église, et aussi celle des maisons, surtout des maisons isolées avec leurs avant-toits et leur extérieur négligé.

Si les habitants de Cortina tiennent déjà beaucoup du caractère italien, il y a chez eux des correctifs tout à leur avantage. De cœur, ils sont non pas Allemands, mais Autrichiens, très attachés à leur pays. L'empereur d'Autriche n'a pas de plus fidèles sujets : on ne trouverait pas chez eux un seul *irrédentiste*. A défaut des raisons de sentiment et de patriotisme, l'intérêt suffirait seul à entretenir en eux ces dispositions. Par leur situation géographique, ils sont bien plus facilement en relation avec leurs voisins d'Italie qu'avec les populations allemandes de la vallée de la Drave, et ils voient mieux que personne les douceurs du régime italien. C'est toujours le refrain que j'ai déjà cité : *Sull'Italia, bisogna sempre pagare, e niente guadagnare.* Sous l'Italie il faut toujours payer et ne rien gagner.

D'autre part, cette population qui a déjà la vivacité méridionale, a conservé le caractère laborieux et probe du paysan allemand. Industrieux et actifs, les habitants de Cortina ont su acquérir une aisance rare qui se dénote dans l'agréable aspect de leur bourgade. Ampezzo passe pour la plus riche commune du Tyrol. Le pays accidenté où ils vivent les a accoutumés à arracher à la terre, par un rude labeur, leur vie quotidienne, et entretenu leurs habitudes de travail. L'air pur et vif, souvent très froid, des montagnes, leur conserve une vigueur du corps peu commune. Ces hommes, petits de taille, noirs, nerveux, sont de rudes ouvriers ; et chez ces femmes brunes, à la prunelle noire et au regard profond, à la physionomie mobile, on retrouve la finesse des traits et le charme des méridionales, alliées à la force et à la vigueur des femmes du Nord.

La grande ressource des habitants d'Ampezzo est dans le commerce des bois, l'élève du bétail, et surtout de nos jours, pour les

habitants du centre, dans une industrie où ils réussissent admirablement : je veux dire la fabrication du filigrane d'or et d'argent. Cette industrie est aujourd'hui très florissante. Les habitants paraissent doués d'une aptitude et d'un goût particuliers pour ces sortes de travaux. De très bonne heure, quantité de jeunes gens, jeunes filles surtout, y sont employés. Pour perfectionner cette fabrication, on a établi à Cortina une école industrielle où les apprentis reçoivent une formation complète; beaucoup y deviennent de vrais artistes. L'apprentissage fini, les uns continuent à travailler, moyennant salaire raisonnable, pour l'école qui est en même temps une sorte de société commerciale et d'entrepôt. D'autres s'établissent à leur compte à Cortina même, et il n'est pas rare de voir aux fenêtres des maisons particulières, des vitrines et étalages contenant une foule de jolis objets très finement exécutés. Il est peu d'étrangers, de dames surtout, qui ne tiennent à en emporter comme souvenir quelque bijou.

L'école qui dénote, comme l'école professionnelle de sculpture de Saint-Ulrich dans le Val de Grœden, et plusieurs autres analogues, la sollicitude vigilante de l'administration, est dirigée par plusieurs maîtres et maîtresses du pays sous la direction paternelle et sérieuse tout à la fois, du curé et des prêtres de la paroisse. C'est à la grande obligeance de l'un d'eux que nous dûmes de pouvoir parcourir et visiter les ateliers où jeunes garçons et jeunes filles travaillent dans deux grandes salles séparées. On suit avec un véritable intérêt toutes les opérations que doit subir la matière première. L'un étire les fils d'argent, un autre les tresse, un troisième fait les soudures et réunit les fleurs pour en faire un seul dessein, un quatrième frotte et polit pour faire disparaître les taches et les bavures. C'est merveille surtout de voir avec quelle facilité sous le poinçon et les doigts de fée de cette jeune ouvrière le fil d'or ou d'argent d'une extrême finesse, se transforme en une feuille, une fleur, une étoile, que sais-je? d'une légèreté et d'un fini admirables. Outre le filigrane, on apprend à l'école à fabriquer de jolis travaux de tabletterie et d'incrustation de bois, d'ivoire, d'écaille. On nous fit voir entre autres choses de ce genre un tableau d'assez grandes dimensions, représentant un paysage, tout en morceaux d'écaille appliqués de diverses couleurs. C'était certainement un objet de grande valeur artistique.

Si l'art est en honneur à Cortina, la nature aussi s'est plu à y prodiguer ses faveurs. Bien que la vallée soit à une altitude de douze

cents mètres, les environs sont relativement fertiles et riches. Les céréales y croissent ; on trouve déjà quelques arbres fruitiers ; sur les pentes, les prairies sont admirables, et le long des gorges, pacages et bouquets de sapins se succèdent. La bourgade qui plaît au premier coup d'œil par son air gai et coquet, n'offre pourtant aucun monument intéressant, sauf l'église. Celle-ci est d'extérieur assez imposant. L'intérieur ne manque pas de mérite ; on y remarque un bel autel en bois sculpté. Ai-je besoin de dire qu'elle est de style italien ? Pareillement la tour, un campanile de construction récente, entièrement séparé de l'édifice et haut de soixante-quinze mètres. Nous sommes loin déjà des églises gothiques et des flèches du nord. On monte dans la tour presque jusqu'au sommet à une galerie d'où la vue s'étend splendide sur tous les environs. Ne pas oublier cette petite ascension. Un autre bon panorama est celui que l'on a du belvedère de Crepa, distant de trois quarts d'heure, sur la rive opposée de la Boita. L'œil embrasse de là toute la partie haute de la vallée, Cortina et la profonde déchirure de son torrent. Pas de plaine mais, sur un espace immense, les pentes s'étagent vertes d'abord et parsemées de maisons, puis plus rudes et plus arides, pour aboutir aux formidables sommets de pierre qui écrasent tout : devant nous le Cristallo, pris à revers, et son farouche voisin le Sorapiss ; puis vers le sud, deux autres géants à la tête de glace, l'Antelao et le Pelmo : quels terribles gardiens !

Il convient de pousser de quelques lieues en avant en descendant la vallée pour se rendre mieux compte encore du caractère du pays et de ses sites. A quelques kilomètres de Cortina, on franchit la frontière. Nous sommes pour tout de bon cette fois en Italie. Sans avoir remarqué la limite, nous en serions avertis rien que par la mine des maisons et des habitants : grandes toitures saillantes, balcons presque arrachés, fenêtres où souvent un torchon fait fonction de vitre, des guenilles pendantes un peu partout ; puis des enfants dépenaillés, et déjà des mendiants aux doigts crochus, à l'œil sournois, tenaces et mal odorants contre lesquels on a peine à préserver son nez et ses poches. La route descend presque toujours accrochée sur la rive gauche de la Boita, et remonte quelques instants au flanc de l'Antelao pour atteindre Pieve di Cadore.

Cette bourgade est la patrie de Titien : inscriptions, statue et musée nous le rappellent. Pour le touriste, elle a d'autres charmes. Assise sur un gradin vert de la montagne, avec un château haut perché sur une pointe de rocher, elle domine à une grande hau-

teur la Piave un peu au-dessus de l'endroit où cette rivière reçoit notre Boita. Le regard plonge bien avant dans la vallée. Elle est admirable.

Il serait intéressant de descendre d'ici par cette curieuse route en lacets qui rappelle les Grisons et le Splügen, jusqu'aux rives mêmes de la Piave, pour traverser avec elle le long et étroit défilé où elle s'est, avec peine, frayé un passage, visiter encore les champs de b taille des Français, et pousser jusqu'à Bellune ou San Vittorio, au seuil de la grande plaine vénitienne; — ou bien de remonter de Pieve di Cadore le long de cette même Piave pour regagner la Drave par le haut sillon du Sextenthal et Innichen ; — ou encore de Cortina, de gagner Caprile et le riant lac d'Alleghe, pour longer les flancs de la Marmolada, l'immense montagne à la couronne de neige, la reine des Alpes vénitiennes, et gagner la vallée de l'Adige par le beau val de Fassa. Nous serions là en plein dans les vraies Dolomites. Une fois encore les belles excursions foisonnent. Hélas! nous ne pouvons rien faire de tout cela.

De retour à Cortina, sans plus nous y arrêter, nous gravissons à gauche de la gorge de la Bigontina un chemin de mulets qui nous conduit au plateau des Tre Croci (Trois Croix). C'est ce que l'on appelle ici le *tour classique :* venir par Peutelstein, retour par Tre Croci. La vue derrière nous est toujours belle ; devant nous elle est imposante. A gauche ce sont les tours du Cristallo ; à droite les sommets tourmentés et les neiges du Sorapiss, que prolongent, non moins âpres, les cornes, les pentes et les névés des monts Marmarole. Ces cimes brillent au soleil d'un vif éclat ; mais de légers nuages, sans cesse déchirés, toujours reformés, courent et flottent pareils à de longs voiles de tulle, le long des flancs roses du Cristallo, en cachant et en découvrant tour à tour les abruptes saillies.

Le plateau des Tre Croci est le point culminant de notre route. Il est ainsi nommé d'un rustique calvaire formé de trois pauvres croix de bois. De là on longe durant une heure et demie la base de la pyramide du Cristallo. A certain endroit, nous sommes en face d'un immense éboulis, formant d'ici à la cime un champ non interrompu de petites pierres blanches et roses sans un seul brin de verdure. L'effet est étrange. La montagne, de ce côté, s'est comme émiettée, il semble qu'elle continue à le faire. Tout ici est changements à vue et surprises. La raide cime disparaît brusquement, les pentes plus proches ont reverdi; nous sommes au

seuil d'un haut plateau, et devant nous apparaît soudain le lac de Misurina. C'est une belle coupe de cristal d'un bleu doux à reflets. Le cadre est tranquille, ni sévère ni riant, plutôt mélancolique : à droite un rideau de mélèzes, à gauche un pâturage où paissent quelques vaches; pour toute trace humaine une hutte de pâtre, et au bout du lac un *albergo* aux murs blancs. Les sommets de pierre restent cachés. Seul, là-haut, un ressaut rocheux : les *Cinque Torri*, autrement dit les Cinq Tours. Mais, de ces cinq tours, on n'en voit que trois; deux grandes et une petite. Toujours l'histoire de la tabatière de l'Anglais!

Nous sommes rentrés pour un instant en Italie; nous longeons tout le lac et passons d'un air digne devant l'albergo, sans nous laisser séduire par les charmes — très minces, il faut tout dire — de l'hôtellerie, ni intimider par la mine farouche d'un douanier italien à grandes moustaches qui nous toise à la façon d'un bravo en quête d'escarcelles. A cent pas, voici le col de l'Ange et de nouveau la frontière. Nous redescendons maintenant rapides le long de ce petit val Popena jusqu'à Schluderbach et Höhlenstein. Un dernier regard à ce paysage, encore plus beau maintenant qu'il nous faut le quitter! et un adieu au Dürrensee et au Cristallo! Deux heures plus tard nous reprenions le train à Toblach.

La vallée de la Rienz, que nous redescendons maintenant, est encore large et bien ouverte dans sa partie haute. Nous dépassons au delà de Niederdorf l'entrée de la pittoresque vallée de Prags qui possède une maison de bains assez fréquentée, un beau lac de montagne, avec des vues et d'intéressantes excursions sur les cimes voisines; un peu plus loin, les deux châteaux de Welsberg et de Thurn. La descente se précipite, la vallée s'encaisse en un défilé; le train s'engouffre dans un souterrain sous le château de Lamprechtburg et débouche en vue de Bruneck. Le coup d'œil qui s'offre tout à coup est saisissant. La petite ville tyrolienne est tout près de nous, presque à nos pieds ; mais avant de l'atteindre, le train descend en décrivant une longue courbe, comme pour nous le faire admirer plus longtemps.

Bruneck est le chef-lieu du Pusterthal. Il en est aussi le joyau. Combien gracieuse s'étale la ville auprès de son Schlossberg, au milieu de ce large cirque de montagnes vertes que couronnent au loin les glaciers. De l'éminence sur laquelle est bâti le château, on a une vue superbe. Ce château, si pittoresque d'aspect et si majestueux, ne sert plus aujourd'hui que de prison ; il était autrefois la

résidence d'été des évêques de Brixen. L'évêque Bruno le bâtit il y a sept ou huit siècles, non loin des restes de l'ancienne colonie romaine de Ragau, et au pied se groupa la petite ville qui du nom de son fondateur fut appelée Bruneck. Quelques rues étroites et deux vieilles portes rappellent l'ancienne cité; le reste est relativement récent et assez bien bâti. La ville du reste compte à peine trois mille habitants. Le séjour en est agréable; il y a tout autour des ombrages et des promenades.

Bruneck dispute à Lienz le premier rang parmi les beaux endroits du Pusterthal. Je serais embarrassé de trancher la question; mais je constate que Bruneck est bien joli comme site et bien intéressant comme centre d'excursions. Bien que l'on parte plus volontiers de Lienz pour la visite du Gross Glockner, on pénètre cependant aussi dans les Tauern par Bruneck, et l'accès dans ces hauts massifs, un peu plus long que par Lienz, est à peine moins pittoresque.

Vers le nord, à travers cette longue vallée d'Ahren, part une route conduisant à Taufers, village et château dans un site magnifique; plus loin au val de Rein, sur les glaciers encore trop peu connus des Riesenferner, et à la base du grand massif du Gross-Venediger.

Ces glaciers des Riesenferner que nous voyons d'ici se dresser, froids et farouches, étaient jadis un des plus beaux et des plus fertiles domaines du Tyrol. Là s'étendait une alpe immense avec des pâturages d'une telle richesse que les vaches qui y paissaient devaient être traites trois fois par jour et donnaient chaque fois plus de quarante pintes de lait. Un patre de la montagne qui conduisait là ses troupeaux, en devint riche, très riche ; mais la fortune l'aveugla ; il perdit la bonne simplicité de ses premières années et se laissa aller à l'orgueil et à une folle prodigalité. Il eut l'idée de bâtir, à la place de sa hutte, un fastueux palais, et pour y donner accès, il établit un escalier de fromage, garni d'une rampe de beurre et qu'on lavait tous les jours avec du lait.

Cependant sa mère, une bonne et pieuse campagnarde qui habitait au loin, et ne savait rien encore ou presque rien de ses folies, se mit un jour en route pour l'aller voir. Mais au pied de l'alpe, fatiguée de sa longue marche, elle s'assit pour se reposer. Puis voyant passer la servante de son fils, elle lui demanda par grâce un rafraîchissement. La drôlesse s'éloigna en hâte, pour aller conter la chose au pâtre, et redoutant l'intervention et les reproches de la

bonne femme, persuada à celui-ci de lui faire porter pour toute boisson une jatte de lait aigri. Ce fut elle naturellement qui se chargea de la besogne. La pauvre mère indignée de ce traitement, s'en plaignit amèrement et renonçant à sa visite, rebroussa chemin. Lorsqu'elle fut revenue au bas de la vallée, un ouragan terrible se déchaîna sur l'alpe. Il dura trois jours, et quand il fut apaisé, pâtre, servante, maison, escalier, tout avait disparu. On n'en retrouva plus trace. L'alpe bénie était devenue un vaste champ de neige où nul mortel depuis lors ne peut vivre. De l'escalier seulement il reste quelques degrés, non plus de fromage, mais de glace.

Les environs de Bruneck ont d'autres souvenirs. Toute cette région du Pusterthal fut, en 1797, et surtout en 1809, le théâtre de nombreux combats contre les Français. On raconte qu'en 1809, après les dernières et décisives défaites des Tyroliens, un paysan des environs de Bruneck, Pierre Sigmair, signalé au général Broussier pour la part importante qu'il avait prise à la lutte, fut condamné à mort. Il parvint à échapper aux recherches, et il était en sûreté chez un ami, lorsqu'il apprit que les Français avaient jeté en prison son père, un vieillard de soixante-dix ans, et menaçaient de le fusiller à la place de son fils, si ce dernier n'était pas entre leurs mains dans trois jours. Pierre Sigmair, n'osant croire que le général français n'exécuterait point une si cruelle menace, et n'écoutant que son amour filial, vint se livrer lui-même et fut aussitôt fusillé.

Un autre trait non moins admirable. Un paysan de Pusterthal, nommé Pierre Mayer, s'était distingué dans la lutte parmi les plus ardents, et même alors que tout semblait perdu pour les patriotes, avait tenté une dernière prise d'armes. Fait prisonnier et conduit à Bozen, il fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort. La femme du général français, Allemande de naissance, essaya de s'interposer et obtint la revision du procès. On donna à l'accusé un défenseur. On lui fit savoir que sa condamnation ayant été prononcée parce qu'il avait enfreint l'ordonnance du 12 novembre, punissant de mort toute nouvelle prise d'armes, il n'avait qu'à alléguer son ignorance dudit décret, moyennant quoi son acquittement était certain. Le courageux montagnard, qui connaissait fort bien l'ordonnance, refusa de dissimuler, malgré les instances et les supplications de ses proches, et ne voulut point sauver sa vie par un mensonge. Il fut condamné à mort et fusillé le 19 février, la veille du jour de l'exécution d'André Hofer.

A quelques kilomètres de Bruneck, vers l'ouest, un peu au delà de la petite bourgade de Sankt-Lorenzen, on voit à droite, sur un rocher, au bord de la Rienz, une grande construction délabrée, qui ne sert plus aujourd'hui que d'abri à quelques familles pauvres : c'est Sonnenburg, jadis l'un des plus riches et des plus célèbres couvents du Tyrol. Autrefois, les Romains avaient élevé là un fort ; plus tard, les comtes de Goritz y eurent une résidence féodale qui fut, dans le courant du XIe siècle, convertie en un monastère. Voici comment :

Un peu avant l'an mil, un comte Ottwin, qui possédait, avec le château de Sonnenburg, de vastes domaines dans le Pusterthal, voulut faire un pèlerinage en Terre-Sainte. Après quatre ans d'absence, il revint, ramenant avec lui un moine oriental, piâtre, faiseur et beau diseur, comme ils le sont à peu près tous, paraît-il, dans ce pays. On l'appelait le « moine bleu », parce qu'il ne paraissait jamais en public que vêtu d'une robe bleue. En dépit de ses allures dévotes, le « moine bleu » était un fieffé hérétique, qui avait su séduire et entortiller par ses mensonges le comte Ottwin. Tous les bons chrétiens du voisinage, seigneurs, clercs et lais, gémissaient de cet aveuglement du châtelain de Sonnenburg, que l'on savait d'ailleurs pieux et droit. Un de ses vassaux, le sire de Groppenstein, accusa le moine d'hérésie : il paya cher son audace. Accusé et convaincu lui-même, il fut pendu haut et court. L'argument était peu engageant pour les autres convertisseurs. Mais le seigneur voisin de Michaelsburg, un vrai chevalier, de concert avec le curé de Sankt-Lorenzen, s'en vint un jour déclarer au moine bleu ce que voici :

« Nous n'avons pas la même croyance. L'un de nous deux est un hérétique, Dieu en décidera. Aujourd'hui vendredi à trois heures de l'après-midi, le château de celui de nous deux qui n'est pas dans la vraie foi s'écroulera. Ce sera la sentence de Dieu. »

Le moine et le comte acceptèrent le défi, mais ils ne faisaient que rire de la menace saugrenue du Michaelsbürger, et, montrant la plus entière sécurité, ils invitèrent tous les gens du château à se réunir, pour l'heure dite, dans la grande salle, où l'on devait boire et s'amuser comme jamais encore on ne l'avait fait dans l'opulente demeure. La joyeuse réunion était au complet, lorsque, au coup de trois heures, un formidable craquement se fait entendre : les murailles chancellent, une partie du donjon s'écroule, et tout le château va s'abîmer dans le gouffre béant à ses pieds. Au premier

bruit, le comte Ottwin, effrayé, avait pu se réfugier à la chapelle, et, reconnaissant la colère de Dieu, il implora son pardon et supplia la bonté divine de l'épargner.

Sa prière fut exaucée. Le château tout entier s'était écroulé : la chapelle seule resta debout. Après quelques heures, les habitants, accourus, y retrouvèrent le comte, pâle d'effroi, mais vivant et toujours en prières. Le « moine bleu » et tous ses compagnons étaient morts ensevelis sous les ruines. On les revit pourtant quelquefois. Presque chaque année, à l'anniversaire du désastre, on apercevait la nuit une bande de spectres rôdant autour de ces lieux. L'un d'eux surtout attirait l'attention. Il avait une affreuse tête de mort, et, sur ses ossements décharnés qui s'entre-choquaient, flottait une longue robe bleue. Cela dura ainsi jusqu'au concile de Trente, époque à laquelle, comme chacun sait, tous les revenants tyroliens cessèrent de paraître.

Quant au comte, pour expier sa faute, il se retira dans un ermitage, où il acheva ses jours très saintement. Chaque année au jour fatal, il venait prier, jeûner et pleurer dans sa chapelle, au milieu des ruines de son château. Après sa mort, son fils aîné Volkold, entré dans les ordres et devenu chanoine de Brixen, fit don à cet évêché de son domaine de Sonnenburg, pour y établir un couvent de religieuses Bénédictines qui devaient se recruter parmi les plus illustres familles de la noblesse tyrolienne.

Le nouveau monastère fut longtemps fervent. Son influence bienfaisante s'étendit au loin. Ses revenus étaient riches, ses possessions considérables ; nombreux étaient les serviteurs et les gens du dehors qui dépendaient du cloître et travaillaient pour lui. Dans toutes les familles de leurs tenanciers, les religieuses introduisirent et maintinrent, par leurs exhortations, leurs libéralités et surtout leurs exemples, un genre de vie pieux qui rappelait le régime monastique. Dans la suite, le diable se mit de la partie — où ne se fourre-t-il pas ? — le relâchement se glissa parmi les religieuses, qui devinrent mondaines et déréglées. L'évêque de Brixen tenta une réforme. Il fut mal reçu, et dès lors commença pour la célèbre maison une période de luttes et de querelles. Ces luttes furent surtout ardentes, passionnées sous le cardinal Nicolas de Cusa, le célèbre évêque de Brixen, qui eut aussi, avec le duc Sigismond de Tyrol, pour soutenir ses droits vrais ou prétendus, les longs et âpres démêlés que l'on connaît. Enfin, Sonnenburg accepta la réforme monastique. Mais, dès ce moment, les évêques lui

avaient repris une partie de ses privilèges ; la puissance de cette maison se trouvait diminuée, son prestige atteint. D'autres discordes et d'autres désordres s'élevèrent dans la suite, et les faiseurs de romans de couvent, à l'usage des étudiants et des cuisinières, s'en sont donné à cœur joie sur les prétendus scandales de Sonnenburg. Il y eut cependant jusqu'au bout de dignes religieuses dans la vénérable maison. L'avant-derrière abbesse, baronne Marie-Antoinette de Caretto, était une femme d'un esprit supérieur, extrêmement mortifiée et d'une admirable vertu. En 1785, l'heure de la mort sonna pour la pieuse demeure. Contre tout droit, la sécularisation était prononcée. L'arrêt de mort était signé de Joseph II, l'empereur-sacristain, le grand fossoyeur de moines. Ainsi disparut l'antique couvent de Sonnenburg.

« Ce que le Romain avait édifié, l'Allemand l'a conquis et occupé, jusqu'à ce que le chant des pieuses nonnes eût étouffé le bruit des armes.

« Mais sur toutes ces splendeurs est tombée la pierre du sépulcre, qui rappelle seule aux hommes du présent le souvenir des âges passés.

« Et quand le crépuscule dore les murs encore fiers de la noble demeure, la vallée assombrie semble pleurer sur les gloires à jamais disparues. »

A Sankt-Lorenzen, notre train fut pris d'assaut par quelques compagnies de chasseurs tyroliens qui manœuvraient dans le Pusterthal, et notre compartiment envahi par une demi-douzaine d'officiers. Ai-je besoin de dire que nous ne fîmes nulle résistance à ces envahisseurs ; tout au contraire, nous nous trouvions, après quelques minutes, dans les meilleurs termes avec eux. Je constatai une fois encore ce que j'avais dix fois, vingt fois remarqué : de la part de ces messieurs, une grande courtoisie et une sympathie vraie et de bon aloi. Nous parlâmes de toutes sortes de choses, politiques, militaires, pittoresques. Ils nous détaillaient surtout avec une complaisance marquée les beautés de ces pays que nous traversions. C'est avec ces aimables compagnons de route que nous achevâmes notre voyage.

Nous touchons en effet au terme.

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage !

dit quelque part Joachim du Bellay.

Je me rappelais ce vers, assez prosaïque du reste, en achevant notre dernière étape à travers ces tranquilles paysages du Pusterthal. Il y a trois siècles les prédicateurs et orateurs français terminaient volontiers leurs sermons et harangues par la formule : « *J'ai dit et n'ai rien dit.* » Si j'ai essayé de peindre les admirables spectacles trop rapidement entrevus dans notre excursion, et de retracer les émotions que nous y avons éprouvées, je n'ai certainement pas réussi comme je l'aurais désiré, et dans ce sens, *j'ai dit et n'ai rien dit.* La cause en est dans ces beautés mêmes qui défient toute peinture. Que si maintenant, faisant mon petit examen de conscience, et considérant le peu que j'ai pu dire de toutes ces choses, j'essaie de me mettre, pour me juger, à la place de mon lecteur, alors *j'ai dit et ai trop dit.* Et ici la faute en est uniquement à moi et à ma pauvre plume. Lecteur indulgent, ne me condamnez pas trop tôt. A ce, j'ai une excuse : mon désir de vous faire goûter par l'imagination, au moins une petite partie des jouissances que nous a procurées ce voyage. Si vous-même l'entrepreniez quelque jour, vous me comprendrez, et je l'espère, vous ne m'en voudrez plus.

Et pendant que je rêve et disserte, notre train file. La vallée est devenue un instant plus étroite et sauvage. Nous avons dépassé le château d'Ehrenburg, une belle demeure féodale modernisée, qui appartient depuis huit siècles à la famille des comtes de Künigl. Un autre château, Rodeneck, aux Wolkenstein-Rodeneck, puis Mülhbach, une pittoresque bourgade à l'entrée du sauvage vallon de Vals. Nous sommes encore en vue des glaciers et déjà au seuil des contrées plus chaudes. Cimes blanches et grises, torrents et ravins rappellent les rudes régions des hautes Alpes, mais sur la pente voisine la vigne fait son apparition, et du seuil de la vallée élargie nous revoyons les campagnes de Brixen naguère parcourues.

Un dernier trait : c'est encore un souvenir guerrier. A notre gauche est le petit village de Spinges. Les Tyroliens parlent encore avec fierté du combat qui y fut livré le 2 avril 1797, par les montagnards contre l'avant-garde française de Joubert qui s'efforçait de pénétrer dans le Pusterthal. Les patriotes firent à cette occasion des prodiges de bravoure, et repoussèrent longtemps toutes les attaques, infligeant aux Français des pertes énormes.

La ligne a quitté la Rienz que nous voyons pénétrer vers le sud dans une profonde entaille, et s'élève en contournant la haute

croupe boisée qui va mourir entre la Rienz et l'Eisack. Nous franchissons sur le haut pont de Ladritsch, la gorge de l'Eisack, et passons à travers la forteresse de Franzensfeste. Nous voici revenus à la station de Franzensfeste, à quelques lieues de Bozen, notre point de départ, et d'Innsbruck, d'où nous allons, demain, regagner directement la France. C'est le chemin du retour. Adieu au Tyrol ! adieu aux Alpes d'Autriche !

Ihr, Matten, lebt wohl !
Ihr, sonnige Weiden !
Der Senne muss scheiden
Der Sommer ist hin.

« A vous, prairies, adieu ! Adieu, pâturages ensoleillés ! Il faut que le pâtre vous quitte : l'été a fui. »

Mais comme le pâtre de *Guillaume Tell*, quittant ses pâturages, le voyageur, en disant adieu à ces prairies, à ces montagnes, à ces splendides paysages « ensoleillés » se surprend à ajouter, plein de projets et d'espérances :

« Nous reviendrons sur les montagnes quand le coucou appellera, quand les chants s'éveilleront, que la terre reprendra sa parure de fleurs, et que les ruisseaux couleront dans le gracieux mai. »

Wir fahren zu Berg, wir kommen wieder,
Wenn der Kukuk ruft, wenn erwachen die Lieder,
Wenn mit Blumen die Erde sich kleidet neu,
Wenn die Brünnlein fliessen im lieblichen Mai.

GASTON MAURY.

DENISE

LA FIANCÉE DU JUIF (1)

IX

Denise ayant vaguement entendu parler de la mort du grand banquier Urmath, s'était risquée, un jour, à demander ce qu'il en était à Monsieur de Lesmaze. Celui-ci la renseigna pleinement. Elle sympathisa au chagrin d'Oscar et, sans réfléchir, l'exprima au jeune marquis. Oscar l'apprit et en éprouva du soulagement. La mort de son père l'avait laissé plus morne encore, plus abattu. La Bourse ne le voyait plus. Il confiait les intérêts de sa banque à des employés, et ne prenait, pour ses fonds personnels, nul souci des hausses et des baisses qui se produisaient. On le voyait, dans les rues, sur les boulevards, marchant toujours tête baissée, absorbé. Ses pas le menaient de préférence dans les lieux où il espérait rencontrer Denise. Le mariage de Mina l'avait débarrassé d'un affreux cauchemar. Il se jeta sans arrière pensée dans ses rêves qui avaient pour but son bonheur auprès de celle qu'il aimait.

Denise avait repris ses cours de piano, de chant, d'équitation ; enfin, tous les exercices qui mettent le dernier cachet à une éducation distinguée, mais, comme le banquier, elle n'apportait aucun goût à ses études. La prière seule avait pour elle quelque attrait.

Tout le faubourg Saint-Germain s'était attendu, cet hiver là, à être convoqué, comme l'année précédente, à un bal chez le marquis de Boisjoly ; mais Denise supplia ses parents de ne pas recevoir. Elle eut regardé comme une corvée cette distraction qui l'avait si fort mise en train quelques mois auparavant. Elle n'alla plus dans

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1892.

le monde que contrainte et forcée. Mesdames de Boisjoly sortaient beaucoup en voiture, mais, depuis les derniers événements, le bois de Boulogne était rarement le but des promenades proposé par la marquise. Elle avait remarqué que, chaque fois qu'on s'y rendait, Denise y conservait l'esprit inquiet, agité ; qu'elle plongeait un œil anxieux dans les allées, semblant y chercher quelqu'un, et que, désappointée, elle rentrait plus soucieuse à l'hôtel. La pauvre femme devinait Oscar au fond de tout cela. Le marquis dut être mis au courant de l'état d'esprit de sa fille. Il en conçut un violent chagrin et comprit bientôt la profondeur du mal. On essaya de tous les remèdes : le monde, les voyages, les visites chez les pauvres qu'elle affectionnait par dessus tout ; rien ne sut rendre à Denise les belles couleurs envolées de ses joues. On lui proposa des mariages avec des fils de grandes maisons, mais la pauvre enfant ne voulut rien entendre. Elle ne dissimulait plus son amour à ses parents, en parlait à sa mère chaque fois que la marquise en réclamait la confidence, ajoutant toutefois qu'elle comprenait fort bien qu'elle poursuivait une chimère et n'épouserait jamais Oscar... Et, dans son for intérieur, la conversion d'Oscar restait l'objet de ses prières. Au milieu de ses langueurs, elle reçut une lettre de Madeleine, datée de Morlaines. Cette lettre fixait le jour du mariage de son amie et demandait à Denise d'être demoiselle d'honneur.

« Ton frère, assistera mon futur, et moi je te réclame pour moi, disait Madeleine.

— C'est impossible, pensa Denise, je porterais malheur à ce cher petit ménage. »

Elle répondit dans ce sens, ajoutant combien elle formait de vœux pour le bonheur de son amie, la joie qu'elle aurait à l'apprendre, et elle suppliait Madeleine, au milieu de son contentement, de bien prier pour elle qui n'éprouverait jamais les mêmes satisfactions.

Quoique Denise ne fut ni égoïste, ni jalouse, elle arrivait à comparer son sort avec celui de Madeleine.

Pendant que le marquis de Lesmaze faisait une cour assidue à sa fiancée à Morlaines, le fils Urmath ne réussissait pas à rencontrer Mademoiselle de Boisjoly.

Un matin cependant, arrêté près du passage de la Madeleine, devant la maison d'un oiseleur, il était occupé à regarder de jeunes perruches, il se retourne et aperçoit Mesdames de Boisjoly se dirigeant vers l'église. Il les suit instinctivement. Elles entrent

et vont s'agenouiller devant l'autel, sur la première rangée de prie-Dieu. Oscar, sur leurs pas, traverse la nef, et va se mettre à quelques rangs de chaises plus bas. Denise prie. Il semble à Oscar qu'elle doit pleurer. Il la voit porter de temps à autre son mouchoir à son visage, puis redresser la tête, pour lever les yeux vers la Vierge qui surmonte l'autel. Oscar est saisi. L'attitude, le recueillement de Denise l'impressionnent. Il sent comme un souffle de piété passer en lui. Il lui semble qu'un courant venant du cœur de la jeune fille passe par le sien, pour y déposer le germe de désirs célestes. Oscar sent aussi des larmes envahir ses paupières... lui aussi lève les yeux vers la Vierge... il s'agenouille, et sa tête tombe dans ses mains... Ce qu'il éprouve en ce moment ne peut se définir. Il demeure absorbé dans le silence ; son ame cherche, demande la lumière et a la première intuition des choses divines...

Quand il sort de ce recueillement, Mesdames de Boisjoly ne sont plus là. Malgré le regret qu'Oscar peut en ressentir, il se croit plus fort, plus armé d'espérance. La Providence qui vient de lui indiquer des consolations qu'il ne soupçonnait pas, lui en réserve d'autres encore.

Madame de Boisjoly, dès son retour à Paris, avait confié ses tristesses maternelles au bon abbé de Pleusie, et l'abbé avait promis de faire son possible pour rendre à cette famille la paix intérieure, et à Denise, le calme dont elle avait besoin. Ce saint homme connaisait le cœur humain et toutes ses faiblesses. Il savait combien les passions exercent d'empire sur les esprits les plus forts, et il trouvait des consolations à donner aux cœurs les plus atteints. Il lut dans celui de Denise à livre ouvert, et fut touché des pages de sentiments et d'élévation d'âme dont il était rempli. Tout l'attachement de Mademoiselle de Boisjoly pour Oscar avait pour but principal aujourd'hui : sa conversion. Elle mit le vénérable abbé dans ses intérêts, le suppliant de l'aider de ses prières. Ainsi commença entre lui et la jeune fille une association de pensées et de pieuses suppliques, en vue d'une âme bien chère à sauver.

Un incident particulier contribua à faciliter à l'abbé de Pleusie la mission dans laquelle son dévouement trouvait à s'exercer. Oscar Urmath s'était introduit plusieurs fois à la Madeleine depuis le jour où il y était entré sur les pas de Denise ; mais jamais depuis il n'y avait revu ni la jeune fille, ni sa mère. Un matin, il s'y rendit de nouveau, et alla se mettre dans l'un des derniers rangs de chaises,

au bas de l'église. Le prêtre, un homme à la démarche pénible, était descendu de l'autel, et Oscar voyant le monde se retirer allait, à son tour, en faire autant, lorsque se retournant, il aperçut, à sa grande surprise, Mesdames de Boisjoly, l'une près de l'autre, à l'entrée de la nef. Mademoiselle Denise tenait entre ses mains la bourse de quêteuse. Il hésita... Reculer et sortir par une autre porte était impossible, ces dames l'avaient vu, et, d'autre part, pourquoi fuir ce qu'il recherchait depuis si longtemps ? S'efforçant à prendre l'air calme qui jurait avec les battements précipités de son cœur, Oscar s'avança résolument. Dans son émotion, il ne savait où il allait, un brouillard passa devant ses yeux. Il les baissait, les relevait sans rien voir ; lorsqu'une voix connue, une voix dont le son résonna tout près de lui comme un appel délicieux, lui dit : « Pour les pauvres, s'il vous plaît. »

Oscar était près de Denise. Peu habitué aux usages du culte catholique, et dans le trouble extrême où se trouvait ses esprits, Oscar s'arrêta. Son regard cependant, arrivant à se fixer, se porta sur Denise dont la main tremblait. Il rencontra l'œil bleu, mélancolique de la jeune fille, et la douce voix reprit pour la seconde fois : « Pour les pauvres, s'il vous plaît. » A ce moment Oscar ayant repris ses sens ouvrit son porte-monnaie et remit à la quêteuse l'offrande demandée. Un *merci*, articulé bien bas, lui répondit.

Oscar ne sortit pas de la Madeleine. Il se dissimula derrière les fonds-baptismaux et, dans ce poste reculé, se laissa aller à son émotion. Il vit Madame de Boisjoly se lever, se pencher vers sa fille, donner à celle-ci sa chaise pour s'asseoir, et prendre, à la place de son enfant, la bourse des pauvres. Denise impressionnée, avait, elle aussi, besoin de se remettre de cette rencontre. Oscar le comprenait aux sentiments qui l'agitaient lui-même. Dissimulé derrière un pilier, il vit tout ce qui se passait. Madame de Boisjoly dût à plusieurs reprises s'occuper de sa fille, et, finalement, remettre la bourse au sacristain et emmener Denise.

Ces dames passèrent non loin d'Oscar. Celui-ci vit une pâleur mortelle sur les joues et le front de Denise qui, tout à l'heure, s'étaient subitement colorés et, à sa démarche chancelante, il jugea de l'impression qu'elle ressentait. Que de jeunes gens, à la place d'Oscar, eussent éprouvés un sentiment d'orgueil en mesurant l'effet produit par cette rencontre sur Mademoiselle de Boijoly. Chez Oscar, elle ne fit naître qu'une extrême pitié. Il souffrit de la pâleur, du manque de force momentané de Denise, et eut voulu

voler à son secours, aider madame de Boisjoly dans sa sollicitude, s'occuper de cette enfant comme il l'avait fait naguère. Mais il restait là, cloué, par les tristesses des dernières entrevues et par la pensée que toute démarche de sa part pourrait peut-être atteindre la réputation ou la tranquillité d'âme de Denise qu'il devinait si belle! Il alla cependant jusqu'au haut des marches de l'église, et attendit, pour s'éloigner, d'avoir vu Mesdames de Boisjoly monter dans leur voiture et prendre le chemin de la rue d'Astorg. Alors, lui, rentra à la Madeleine, et alla reprendre la place qu'il avait choisie un instant auparavant. Absorbé, par tout ce que la rencontre de Denise venait de réveiller en lui, il prit sa tête dans ses mains. Il revit, dans sa pensée, cette jeune fille belle, douce et bonne, qu'un sentiment de charité pour les pauvres avait conduite à l'Église ce matin; mais, quand il arriva à se dire : « Cette enfant, cet ange, ne sera jamais à toi; jamais tu ne pourras te dévouer à son bonheur. Comme un mauvais génie, tu as jeté le trouble dans son âme. Tu mourras maudit de sa famille, et... maudit d'elle peut-être...», oh! alors, pris d'un violent désespoir, il pleura à chaudes larmes!

Comme les flots retenus par des écluses, s'échappent avec abondance au premier passage qui leur est ouvert, nos pleurs comprimés s'échappent également quand l'obstacle de la volonté ne peut plus les maintenir. Ceux d'Oscar coulèrent ainsi. La disposition du lieu où il se trouvait agissant sur son être impressionnable, ces pleurs le soulagèrent et il s'y abandonna. Les fidèles entrant ou sortant de l'Église aperçurent cet homme, abîmé dans le chagrin, et, un d'eux en avertit un ecclésiastique, qui, ayant fait son action de grâces, allait sortir de l'Église. Cet abbé alla droit au jeune homme :

« Mon ami, qu'avez-vous, que puis-je pour vous? »

Oscar étonné releva la tête.

— Que puis-je pour vous, mon ami? »

Cette voix, cette bonté, touchèrent Oscar et le firent sortir de la rêverie dans laquelle il s'était plongé. Levant un regard reconnaissant vers l'abbé :

« Hélas rien Monsieur, lui répondit-il.

— Rien. Il y a des remèdes à tous les maux, mon ami, prenez courage... suivez-moi. »

Et, le prenant par le bras, sur lequel bientôt il s'appuya, l'abbé de Pleusic, car c'était lui, rentra à la sacristie avec Oscar qui

tremblait comme une feuille. L'abbé et Oscar restèrent seuls. Celui-ci, dès le premier moment de ce tête-à-tête, avait dit à l'abbé :

« Monsieur, je n'ai aucun droit à vos paroles de consolation. Vous ne pouvez m'entendre, ni me comprendre, encore moins me consoler... Je ne suis pas de votre religion, et...

— Mon ami, Dieu nous a fait le cœur assez large pour donner accès à toutes les misères, et la différence de notre religion ne fait qu'augmenter encore la pitié que vos larmes m'inspiraient. Dites, mon enfant, vous souffrez, et quel mal peut torturer ainsi votre cœur, et vous amener dans le lieu sacré où je vous ai trouvé, puisque vous n'êtes pas catholique.

— Oh ! Monsieur, vous touchez à une plaie bien saignante, et l'histoire, que vous désirez connaître, vous paraîtra ou bien frivole, ou bien trop grave pour mériter votre pitié.

— Ma pitié vous est acquise, et mes conseils, mon appui au besoin. Dites, mon ami, qu'avez-vous ? »

Et ce fut au milieu des larmes qu'Oscar raconta son amour, ses déceptions, sa douleur. L'abbé de Pleusic n'avait pas eu de peine à reconnaître, en ce jeune homme, le banquier juif qui avait fait une si forte impression sur le cœur de Denise. L'amour d'Oscar pour la jeune fille lui parut aussi fort que celui de Denise pour Oscar ; avec cette différence que l'un était purement dirigé vers les rêves de ce monde, tandis que l'autre abandonnait ceux-ci pour n'aspirer plus qu'aux délices éternelles pour l'âme qu'il chérissait.

L'abbé de Pleusic, avec son expérience de sonder les secrets les plus intimes de l'homme, entrevit chez ce juif la trace de quelques influences chrétiennes. Il en attribua la douce bienfaisance aux prières de Denise. Il exhorta le jeune homme à ne pas se laisser aller au découragement, à ne pas rester inoccupé ; et, puisqu'il trouvait du soulagement à entrer à la Madeleine, de continuer à y venir. Il ne lui dissimula point cependant que le mariage, dans les conditions de famille, de société et de religion où il se trouvait par rapport aux Boisjoly qu'il avoua connaître, lui semblait impossible. « Mais à votre âge, mon enfant, ajouta-t-il, on reprend courage jusque dans ses illusions. Le désespoir est indigne d'un grand cœur. Venez me voir chaque fois que vous vous trouverez plus chagrin, plus malheureux ; chaque fois que vous aurez besoin d'un ami. »

Fidèle à ce conseil, Oscar alla quelquefois frapper au domicile

de l'abbé de Pleusic. Il se rendit également à la Madeleine, dans ce temple béni, où il avait entrevu les premières lueurs de la vérité. Dans un des entretiens du bon abbé avec Oscar, Monsieur de Pleusic fut impressionné des idées qui se faisaient jour chez le jeune homme. Il sentit percer chez lui les ardeurs du néophyte. La mission de l'abbé serait devenue très délicate, sans le tact, l'intelligence, le dévouement et les saints désirs, que l'excellent homme apportaient au soulagement de tous. Se persuadant de plus en plus que le bon Dieu se servait de Mademoiselle de Boisjoly pour amener Oscar au sein de son Église, il encouragea vivement Denise, lui communiquant les remarques qu'il faisait touchant les croyances d'Oscar. Denise en éprouva une joie profonde et multiplia ses pieuses pratiques.

L'abbé avait dit à Oscar :

« Mon ami, travaillez. Le travail est le compagnon de l'homme ici-bas, son consolateur dans ses peines, le bouclier de son honneur. »

Et Oscar, lui ayant avoué que les affaires d'argent lui répugnaient aujourd'hui, qu'à part les intérêts d'autrui qui lui étaient confiés et qu'il ne voulait pas laisser péricliter, il ne s'occupait plus de rien et laissait sa fortune personnelle s'en aller à tous les vents, l'abbé l'arrêta. Il lui dit que sauvegarder les intérêts des clients était le fait d'un homme loyal, mais que cela ne suffisait pas. Qu'il n'était pas permis de perdre, par sa faute, le bien laissé par son père, et qu'il devait veiller sur ses intérêts comme sur ceux d'autrui. Il lui conseilla, puisqu'il éprouvait une aversion si grande pour les affaires d'argent, de s'en retirer complètement et de ne pas jeter son patrimoine dans des spéculations hasardées.

« Mais ma mère ? » avait objecté Oscar.

L'abbé, du côté de Madame Urmath, sut aussi mettre l'esprit du fils au repos. Il engagea vivement Oscar à faire part à sa mère de son dégoût pour la carrière qu'il suivait et de son désir de l'abondonner. Il l'encouragea à se remettre, avec ardeur, à la sculpture qu'il aimait.

Un jour, l'abbé trouva Oscar si outré au sujet de l'opinion des catholiques sur les juifs, qu'il lui dit :

« Mon enfant, calmez-vous, et écoutez-moi. Depuis que le juif Judas, il y a dix-huit cents ans, a vendu Jésus pour trente deniers, le peuple juif a connu la spéculation, qu'il a poussée depuis lors jusqu'à l'usure. Il faut pardonner à la chrétienté de n'avoir pas

oublié le marché de Judas, pas plus qu'elle n'oublie le supplice du calvaire. Mais, mon fils, à l'instar du divin Maître, nous prions pour le juif... nous prions pour sa conversion. »

L'œil d'Oscar s'illumina. Il fixa le prêtre et, scrutant sa pensée, il s'écria :

« Quoi ! vous priez pour ma conversion ! Je me convertirais !... moi !... j'embrasserais un jour la religion catholique... je...

— Mon fils, je prie pour tous les gens de votre culte, et, depuis que je vous connais, je prie spécialement pour vous. Il appartient à Dieu d'exaucer mes prières, et celles de.....

Le prêtre s'arrêta. Il vit qu'il avait été trop loin.

— De... de..., dit Oscar. Oh ! ne me le cachez pas davantage... je l'ai deviné... je l'ai senti... »

Oscar prit la main de l'abbé et la porta à ses lèvres. Ayant une grande foi dans les prières de Denise, il eut une grande foi dans ses croyances futures. Il désira des entretiens plus sérieux avec l'abbé. Ces entretiens ouvraient son âme à la lumière, et menaient son espérance au delà du tombeau. La persuasion entrait, petit à petit, pleine de délicatesse, dans l'esprit du jeune homme. La crainte vague ne l'agita guère. Son intelligence s'accordait à lui ouvrir, sous la direction de l'abbé de Pleusic, les horizons du christianisme, et il les contempla bientôt l'âme sereine. Aussi fut-ce sous cette impression qu'il entra un jour chez sa mère, avec la volonté de lui révéler tout ce qui se passait en lui. Par prudence, il commença à lui faire part de son désir de quitter les affaires, ne voulant plus jeter aux vents destructeurs, la fortune, amoindrie déjà, que lui avait légué son père. Il allait, disait-il, reprendre le ciseau et se livrer ardemment à la sculpture. Madame Urmath fronça le sourcil. Il lui en coûtait de voir son fils abandonner une carrière dans laquelle le nom seul de son époux était une autorité. Elle dut céder cependant. Mais, femme astucieuse et prévoyante, devinant que là ne s'arrêteraient pas les déclarations d'Oscar, elle le congédia, demandant du repos. Madame Urmath avait deviné les tendances de religion de son fils. Elle avait appris ses visites à l'abbé, et l'avait vu elle-même sortir, un jour, de l'église à ses côtés. S'attendant avec effroi à une confidence sur ce point, elle prétexta une visite à la tombe de son époux pour emmener Oscar. Là, devant le mausolée où la douleur et la fortune avaient jeté leurs derniers adieux, elle fit jurer à Oscar, sur les cendres de son père, de ne jamais abandonner sa religion, elle vivante. Oscar, en face de sa

mère, à laquelle les vêtements de veuve donnaient plus d'autorité ne put résister, et, en signe d'assentiment, il baissa la tête.

La réalisation des désirs d'Oscar se trouvait ainsi compromise. Madame Urmath n'avait pas passé la soixantaine et jouissait d'une santé parfaite. L'affection filiale d'Oscar ne lui permettait pas, du reste, de faire ces calculs, mais il sentit qu'une séparation nouvelle se creusait entre son cœur et celui de Denise.

X

Oscar Urmath, à force de prières, obtint de l'abbé de Pleusic de venir le voir à son atelier. Après en avoir fait disparaître les nudités et les modèles qui eussent pu choquer le regard du visiteur qu'il attendait, le jeune homme alla lui-même le chercher. L'abbé avait beaucoup de goût, avait beaucoup voyagé, en Italie surtout, et il était à même d'apprécier les chefs-d'œuvre dont Monsieur Urmath père s'était plu à orner l'atelier de son fils, pour l'encourager au travail. L'abbé en reconnaissait jusqu'aux écoles, et son coup d'œil d'artiste faisait un vif plaisir à Oscar. Il s'intéressa à tout ce qu'il vit et trouva moyen d'indiquer à l'artiste diverses nuances qui l'étonnèrent beaucoup, venant d'un homme qui n'avait jamais manié le ciseau ou le pinceau.

La conversation roula sur les arts et Oscar dut montrer à l'abbé ses différentes œuvres. Celui-ci les discuta en connaisseur, et Oscar était tout heureux de ses encouragements et de ses critiques. Le buste de Madame Urmath lui valut les éloges les plus grands.

« Oh ! Monsieur l'abbé, lui dit alors Oscar, pour réussir dans une œuvre, il faut que l'amour commande ; je devais réussir ma mère ! Quand le Titien peignait sa maîtresse, le Tintoret sa fille morte, quand Raphaël rendait, d'une façon si admirable, les traits de la Farnarina, croyez-vous qu'un sentiment de cette nature ne contribuait pas à mettre ces artistes au-dessus du vulgaire ; que l'amour n'était pas là, conduisant leur pinceau !... Ces femmes étaient belles, sans doute ; le talent de ces grands hommes pouvait encore les embellir ; mais, sans l'amour, leurs œuvres n'eussent pas eu cette vigueur, cette vie, ce souffle qui les anime. C'est ce fluide magnétique, passant par le cœur et dirigeant leur main, qui en a fait des œuvres impérissables.

— Mon enfant, l'amour, comme vous le dites, peut aider le génie,

mais non pas le donner. L'inspiration, le fluide dont vous parlez, c'est le souffle divin qui vous vient d'en haut, d'où découle toute science, tout talent ! Heureuses les âmes qui ont l'instinct vrai de la dignité de l'homme ! C'est une grande jouissance que de sentir son talent, son génie, consacré par le respect qu'on lui porte. L'influence de nos âmes sur nos actions est grande, malgré les dires de nos matérialistes. Leur beauté contribue beaucoup à faire réussir l'homme ici-bas. Les œuvres de l'art ne sont rien quand elles ne peuvent renchérir sur celles de Dieu. Autrement dit, la plus belle des peintures, la plus belle des sculptures, est une exagération de la beauté qui a servi de modèle. Et comment supposer alors que notre âme n'est pas au fond de tout cela. Le matérialisme ne parle qu'aux sens, et l'âme parle au cœur. Elle porte, avec elle, un raffinement de goût, de désirs nobles, de délicatesses, qui la font deviner dans les moindres choses. L'amour dont vous parlez, est un trésor de passions et de tendresses qui a besoin d'un guide, d'un point de contact avec nos âmes. Dieu, qui nous a mis au cœur ce sentiment délicat et tendre, peut seul nous empêcher de le laisser s'avilir dans la matière des sens.

— Ah ! Monsieur l'abbé, pourquoi, quand Dieu nous le met au cœur, ce sentiment, ne facilite-t-il pas la réalisation des rêves qu'il nous fait faire.

— Comme vous avez bien dit, mon enfant, des rêves ! Oui, ce sont des rêves que l'amour auquel vous faites allusion en ce moment, et..... »

Oscar reprit avec volubilité :

« Quoi ! Monsieur l'abbé, jamais, jamais, la réalisation du mystère d'amour que je renferme en moi-même ne pourrait se faire jour ! Vous voulez que je tienne la clef d'un paradis d'ineffables tendresses, sans jamais y pénétrer; vous voulez que je désire... que je regrette... que je souffre enfin...

— Ne sommes-nous sur cette terre que pour satisfaire toutes nos jouissances, voir se réaliser tous nos désirs. Calmez-vous, mon ami. Votre confiance en moi réclame la sincérité de mon affection. Vous venez à moi avec franchise, à moi d'aller à vous avec dévouement. Voilà pourquoi je ne vous cache rien. Vous savez ce que je vous ai dit de l'impossibilité où vous vous trouvez d'épouser Mademoiselle Denise de Boijoly. Il est des inégalités dans vos deux conditions qui empêchent toute alliance...

— Mais ces inégalités, l'avenir ne peut-il...

— Dieu seul le sait, mon ami. En tous cas l'égalité se ferait-elle dans le présent, je doute fort que la famille de Boisjoly oublie jamais l'inégalité qui s'est faite dans le passé. Comment voulez-vous alors, mon pauvre enfant, que je ne cherche pas à faire tomber vos espérances, que, dans d'autres circonstances, j'eusse été si charmer de caresser avec vous.

— Autrement dit, pour moi, tout est fini, du côté du bonheur. Toute ma vie ne sera plus qu'une immolation... une pénitence...

Et Oscar tomba anéanti sur sa chaise.

— Oh! Monsieur l'abbé, vous... vous ne savez pas ce que j'éprouve. Vous n'aimez pas, vous ne savez pas ce que c'est que ce penchant qui nous porte vers un être qui est pour nous la personnification d'un bien infini dont notre cœur est à la recherche... Vous ne savez pas ce que l'on peut faire pour une femme que l'on aime, et quand on sent que cette femme vous aime aussi. Tenez Monsieur l'abbé, je ne m'appartiens plus... je...

— Pauvre enfant, que vous me faites pitié. Je n'ai pas à vous « faire de confidences sur mes sentiments, mais je puis vous « assurer qu'aimant Dieu par dessus toutes choses, il me serait « doux de lui sacrifier toute autre affection qui voudrait prendre « possession de mon cœur. Que ne donnerait-on pas pour celui qui « remplit par dessus tout notre pensée ? Que de sacrifices on vou- « drait lui offrir ! de dévouement lui donner ! Voyez une mère au- « près de son enfant ; quelle tendresse elle lui témoigne ; que de « souffrances chez elle, quand il souffre ! quelle patience, quand il « commet une faute ! quelle consolation, quand il réussit ! C'est « l'amour qui se rapproche le plus de l'amour de Dieu pour nous. « C'est l'amour vrai, l'amour désintéressé, l'amour béni ! Demandez- « lui le sacrifice de ses joies, en dehors de celle de la maternité, « elle les immolera toutes en faveur de cet enfant chéri ! Dans un « ménage où les époux ont pris Dieu pour témoin, pour juge du « grand contrat d'amour, de fidélité, de condescendance, d'appui de « l'un envers l'autre, quelle force et quelle douce ivresse règne au « foyer ! Avec quelle avidité, les époux sont à la recherche de satis- « factions mutuelles à se donner, de bonheur à se procurer l'un à « l'autre. Dans ce ménage uni, que les sacrifices paraissent doux « quand on les offre pour le bien de l'un ou de l'autre au Seigneur.

« Eh bien, alors, cela m'amène à vous dire le bonheur que le « chrétien éprouve, et le prêtre en particulier, à offrir, à Dieu qu'il « aime par dessus toutes choses, tous les sacrifices ; sacrifices,

« qu'il regarde comme des bénédictions. Ainsi, cher enfant, com-
« bien ma vie, passsée à soulager mon prochain, m'est douce et
« facile, malgré les déboires et les souffrances que j'y puis rencon-
« trer ! Quand j'ai quitté un bon père, une bonne mère, pour le ser-
« vice du Très-Haut, mon cœur pouvait être brisé, mais mon âme
« le soutenait et lui donnait les forces nécessaires au sacrifice :
« sacrifice de caresses et de jouissances au foyer que je faisais à
« l'amour divin. Vous, vous avez un sacrifice à faire, à l'être que
« vous aimez le plus, à mademoiselle de Boisjoly, et vous ne sauriez
« souffrir, supporter quelques déceptions en les offrant à Dieu pour
« elle. Et qui vous dit, Oscar, que mademoiselle Denise, elle aussi,
« ne s'immole pas, qu'elle ne fait pas pénitence... Elle qui, dans le
« passé, n'a rien à racheter... elle souffre... je le sais... elle souffre
« et cela par un charitable dévouement. »

Oscar, à ces mots, releva la tête; et crut comprendre. Il allait questionner. Mais l'abbé l'arrêta.

« Ne me questionnez pas, mon ami ; mais croyez-moi, il en est
« d'autres plus malheureux que vous ne l'êtes ; n'augmentez pas
« vos souffrances, par le découragement, et croyez que je les plains
« et les respecte. Offrez-les au Seigneur qui peut tout. Ne vous
« défiez pas de vous-même. Avec une nature élevée comme la vôtre,
« on triomphe de ses maux et, dans l'épreuve, on grandit à ses
« propres yeux. L'infirme, l'ignorant, le faible, tous ceux que le
« malheur jette dans le combat de la vie sans perception des res-
« sources de l'âme et de l'intelligence, sont des victimes réelles,
« d'autant plus dignes de pitié, que la société les repousse, les
« abandonne. Mais vous, vous en qui je découvre des ressources
« énormes, des consolations infinies qui émanent de Dieu, je m'at-
« triste en vous voyant ne pas en profiter. Entre sa suprême bonté
« et vous, il s'est établi un commerce pur et doux, une sympathie,
« un amour que l'humanité et toutes les puissances sociales ici-bas
« ne sauraient détruire et dont il faut vous convaincre. Cet art, que
« vous possédez d'une façon si admirable, en est une preuve pal-
« pable. A vous de sentir ce souffle divin, dont je vous parlais tout
« à l'heure, et qui vous fera un des enfants gâtés du Seigneur.
« Prenez garde, cher ami, d'être ingrat. A côté de vos souffrances,
« Dieu vous met un remède, une consolation dans le travail et,
« vous n'en profiteriez pas..... »

Oscar ne put répondre. Il prit la main de l'abbé et la porta à ses lèvres.

Le travail devint, dès lors, pour Oscar, le compagnon le plus sûr, comme l'avait dit l'abbé de Pleusic. Dès le matin, le pas de l'artiste résonnait dans l'atelier, et de joyeuses chansons s'y faisaient parfois entendre. Oscar voulait arriver. Son talent de sculpteur, un instant négligé, reprit avec un nouvel essor. L'ambition germa dans son cerveau ; il voulut un avenir glorieux, un avenir dans lequel, malgré tout ce que lui avait dit l'abbé, il associait Denise ! Ses rêves d'autrefois reprenaient. Il se disait : « Ils ont rougi du juif, mais ce juif ne sera plus ; le tripoteur d'argent ne sera plus ; il n'y aura plus qu'Oscar Urmath, le chrétien, le converti, l'heureux mari de Denise, qui, dans ce monde et dans l'autre, ne sera pas séparé d'elle... Dieu m'aidera bien. Lui, qui m'aura ouvert ses bras ne me laissera pas languir dans les larmes. Je sens que, baptisé par l'eau de son Église, je serai capable de soulever des mondes, de me tailler, dans la société, une place si large que Denise, la fille du marquis, passera partout, à mon bras, le front haut !... »

Denise, la chère Denise, était encore là sous sa main. C'était son buste qui, sous le ciseau d'Oscar, prenait une forme et de la vie. Jamais artiste en renom, ayant devant lui son modèle, n'aurait su le rendre avec plus d'exactitude. Ah ! c'est que le cœur d'Oscar qui dirigeait l'œuvre en avait conservé un reflet si fidèle ! Au fur et à mesure qu'elle avançait, Oscar sentait bien qu'à travers son amour passait le souffle divin !

XI

Mina au milieu de ses millions n'avait par le bonheur qu'éprouve la femme sensée, la femme aux délicatesses de cœur et d'éducation. Elle ne rêvait que monde, équipages, spectacles, pariait au turf, et se faisait remarquer par ses toilettes excentriques. Elle venait voir sa tante, mais sa coquetterie de femme, et d'ancienne fiancée d'Oscar, lui faisait exagérer encore le ton, si relâché déjà, de ses atours et de son langage. Elle pensait, par les extravagances que lui permettaient ses écus, vexer Oscar et lui susciter des regrets ; mais celui-ci n'en prenait nul souci. Jamais il ne grimpait plus vite et plus joyeux à son atelier qu'après les visites de Mina et de son époux, qu'elle traînait à sa remorque, comme une locomotive, son wagon à charbon. Vexée du peu d'attention de son ex-fiancé pour elle, Mina lui lançait de temps à autre des mots mordants qui

ne produisaient nullement l'effet qu'elle en attendait. Oscar ne daignait même pas les relever.

Le temps avait marché. Madeleine de Morlaines était devenue la marquise de Lesmaze et, de loin, Denise avait prié pour son amie qu'elle devait revoir bientôt. Le jeune couple, après un voyage de quelques jours seulement, allait s'installer à l'hôtel Lesmaze, rue de l'Université. Robert, pour ce mariage, s'était rendu directement à Morlaines où des réunions charmantes avaient précédé et suivi la cérémonie. Il en avait envoyé les détails à ses parents dans des lettres humoristiques, faites pour ramener la gaieté au foyer des Boisjoly. Cependant sa sœur restait toujours pâle, alanguie. Elle s'enfonçait dans des rêves dont il était difficile de la tirer. La musique l'ennuyait : elle trouvait dans les notes des tristesses qui l'énervaient. Le cheval lui rappelait certain essai périlleux qui ne lui avait pas réussi; pour peu qu'il y eût du sentiment dans une romance, elle pleurait. Repasser ses livres d'étude, revoir les faits glorieux de notre histoire, se perfectionner dans les langues étrangères, étaient pour elle un trouble, une fatigue. Aussi les études de toute nature furent-elles proscrites par les parents, et remplacées par des distractions ; mais Denise n'en témoigna aucun contentement. Elle était fort reconnaissante des attentions que l'on avait pour elle, mais ne pensait même pas à l'exprimer. Anémique au suprême degré, elle n'avait plus la force de reprendre de la vie pour quoi que ce fût. Chaque mouvement, chaque parole était pour elle le résultat d'un effort. Peu après le mariage de son ami Lesmaze, Robert vint à Paris pour un congé d'un mois. Il éprouvait le besoin de se reposer et de se retremper au milieu de ses amis parisiens, avant le départ de chacun pour la campagne. Il fut frappé du changement survenu chez sa sœur. Son peu de confiance filiale en sa belle-mère le rendait injuste à son égard. Il l'accusait intérieurement de ne pas veiller suffisamment sur cet être si frêle qu'il retrouvait encore appauvri. Il le témoigna par une froideur, dont la marquise lui fit des reproches lorsqu'elle put le prendre à part.

Madame de Boisjoly dut alors avouer à son fils le véritable motif des souffrances de Denise, ce qui mit Robert hors de lui. Il vit, du même coup, la honte tomber sur la noble maison de Boisjoly et une division s'établir au sein de la famille ; car il ne pourrait jamais pardonner à la marquise ce qu'il appelait les idées folles de sa sœur. Le pauvre garçon espéra cependant, avec de la persua-

sion, agir heureusement sur le cœur de Denise, auquel le sien était si tendrement attaché. Se rendant dans sa chambre et s'asseyant près de la chaise longue sur laquelle Denise était étendue, il prit les mains de sa sœur dans les siennes, et la supplia de lui découvrir son chagrin. Denise, en face du bon regard de son frère et de ses témoignages d'affection, lui dévoila tout.

Robert l'écoutait avec une vive attention, tandis qu'une colère secrète grondait dans son sein. Il se croyait plus fort qu'il ne l'était, plus maître de lui. Ses mains bientôt tremblèrent, ses lèvres blêmirent, son sourcil s'arqua d'une façon significative. Il arpenta la chambre de long en large, revint vers sa sœur, voulut lui parler ; mais les aveux qu'il venait d'entendre paralysaient sa voix. Denise, en voyant l'effet que sa confidence avait produit sur lui, effrayée, l'appela, voulut l'embrasser, mais Robert se releva de toute sa hauteur, et sortit de la chambre.

La colère du descendant des Boisjoly fut désarmée par l'affection du frère. Une heure après, Robert alla reprendre sa place auprès de Denise. Combien celle-ci le trouva changé ! L'émotion avait laissé sa trace sur son visage. Il ne fit pas de reproches à sa sœur mais, fixant sur elle son œil noir, pénétrant, il lui dit :

« Chasse de ton noble cœur tout ce qui n'en est pas digne, redevient Denise de Boisjoly.

— Je n'ai nullement démérité et ne démériterai jamais aux yeux de personne en ce monde... mes sentiments ne feront jamais tache dans l'histoire de notre famille, répondit-elle fièrement. L'on n'a rien à craindre, ma résolution est inébranlable, je ne me marierai pas.

— Comment, quoi ?...

— Jamais. J'aimais Oscar Urmath, je l'aime toujours, et n'ai plus qu'un but en ce monde : sauver son âme. Cette tâche accomplie je mourrai heureuse. »

Tout le sang de Robert reflua vers son cœur. Il avait la mesure de l'amour de Denise pour ce juif. Son désespoir fut immense. Il ne croyait pas cependant la vie de sa sœur en danger.

(A suivre.) L. DE BELLAIGUE.

PARNELL

L'ASCENSION ET LA CHUTE D'UN GRAND HOMME

Les annales maritimes des États-Unis conservent avec orgueil le nom de la *Constitution*. Cette frégate a, en effet, une belle histoire. En 1812, sous le commandement du capitaine Hull, elle fut surprise au large pas une escadre anglaise, composée de l'*Africa*, vaisseau de soixante-quatre canons, et de quatre frégates, la *Guerrière*, le *Belvidera*, le *Shannon* et l'*Eolus*. C'était alors le temps de la navigation à voiles. Il faisait un calme mortel. La *Constitution* devait être prise ou coulée bas. Le génie inventif d'un de ses officiers la sauva. Cet officier, le lieutenant Morris, inventa, fabriqua et employa sur l'heure trois immenses *parapluies* de vingt-cinq mètres de diamètre. Les *parapluies*, je ne trouve pas d'autre mot, étaient formés de toile à voile assujettie à des tringles, et munis d'un vaste manche. On les transporta sur des canots au devant du navire, à une bonne distance et on les immergea non sans les avoir reliés au navire par un câble que l'équipage vira au cabestan. Grâce à la résistance que l'eau opposait aux appareils la *Constitution* s'ébranla lentement. La manœuvre, que les Anglais considéraient avec stupéfaction, fut répétée autant de fois qu'il était nécessaire et, quand la brise se leva, la *Constitution* était hors d'atteinte et défiait toute poursuite. Peu de temps après, dans une rencontre moins inégale, elle capturait la *Guerrière*. Enfin en 1815, nous retrouvons la *Constitution* sous le commandement du commodore Stewart. Le commodore Stewart venait de se marier. On rapporte qu'au moment de s'embarquer, il demanda à sa femme ce qu'il pourrait bien lui rapporter pour lui faire plaisir : « Une frégate anglaise, » lui fut-il répondu.

Le galant commodore tint sa parole et au delà. Il captura deux navires anglais, le *Cyan* et le *Levant* (1).

Le commodore Stewart devait être le grand père de M. Parnell. Il eut une fille qui, rencontrée par un gentleman irlandais en voyage aux États-Unis, et nommé John Henry Parnell lui agréa. Le mariage eut lieu New-York même.

Cette descendance américaine suffirait au besoin à expliquer le rôle de M. Parnell, et l'indomptable audace avec laquelle il monta à « l'abordage » du Parlement anglais. Du reste, même au physique, il tenait de son aïeul le commodore, dont la brochure de M. O'Connor reproduit ce portrait à la plume :

« Le commodore Stewart était d'une taille d'environ cinq pieds neuf pouces, au port digne et engageant. Il avait le teint frais, les cheveux châtains, les yeux bleus, grands, pénétrants et intelligents. Il avait le type romain ; hardi, vigoureux et impérieux, la tête finement découpée. Son empire sur ses passions était vraiment prodigieux, et, au milieu des circonstances les plus irritantes, le plus vieux de ses matelots ne vit jamais ses yeux lancer un éclair de colère. Son affabilité, sa bienveillance, son humanité, étaient proverbiales, mais chez lui le sentiment de la justice et les exigences du devoir étaient aussi inflexibles que le destin. Dans les moments les plus critiques, les plus dangereux, il avait autant de sang-froid et de promptitude de jugement, que de dédain du danger. Son esprit était fin et puissant, il embrassait les sujets les plus grands, comme les plus petits, avec l'intuition magistrale du génie. »

Tous ceux qui ont connu M. Parnell peuvent témoigner, qu'à part deux détails physiques, ce portrait du commodore est aussi celui de son petit-fils.

L'ex-chef du parti du *Home Rule*, au lieu d'un teint frais, avait un teint d'une paleur de cire ; ses yeux n'étaient pas bleus mais bruns, et la couleur claire des cheveux blonds en faisait étrangement ressortir le sombre feu... quand il s'animait.

Du côté de son père, M. Parnell n'avait point non plus hérité de sentiments très favorables à la domination britannique. Les Parnell étaient pourtant de pure origine anglaise. Ils venaient d'une vieille famille du Cheshire (Angleterre). Mais, comme un certain nombre de familles anglaises établies depuis longtemps en Irlande,

(1) O'Connor, *Charles Stewart Parnell*.

ils étaient devenus, selon le vieux dicton populaire, plus Irlandais que les Irlandais eux-mêmes, *Hibernis ipsis Hiberniores*.

Au fameux Parlement national de 1782, c'est un Parnell (sir John Parnell) qui se montre un des champions les plus ardents des droits nationaux contre la politique de Pitt et de Castlereagh. Il était chancelier de l'Echiquier et son opposition gênait fort le gouvernement anglais. La corruption et l'intimidation n'ayant pu le convertir à la politique de l'union, lord Castlereagh le révoqua.

Un autre Parnell (sir Henry Parnell) fut au Parlement anglais un avocat résolu de l'émancipation catholique. Son frère William, grand-père de M. Charles Stewart-Parnell, a publié un ouvrage en faveur de cette réforme.

C'en est assez, on le voit, pour établir que, par toutes ses traditions de famille, M. Parnell était préparé à son rôle d'émancipateur.

Lui-même a dit combien ses souvenirs d'enfance avaient contribué à faire de lui l'adversaire déterminé du régime anglais en Irlande.

Le comté de Wicklow, où était le siège de sa famille, avait été le théâtre de quelques-unes des scènes les plus terribles de la sanglante répression de 1798. M. O'Connor a entendu de la bouche de Parnell lui-même, le récit d'un de ces souvenirs. Il y avait à Avondale, au temps de son enfance, un portier du nom de Hugh Gaffney, qui avait traversé les terribles jours de la grande Boucherie ; il avait assisté à d'horribles spectacles ; il les racontait volontiers. C'était de lui que M. Parnell tenait celui-ci.

« Un Irlandais avait été pris par les troupes anglaises aux environs d'Avondale. Il fut condamné à être fouetté « jusqu'à mort » au bout d'une charrette. Le colonel Yeo, qui commandait là, se chargea d'interpréter cruellement une condamnation si cruelle, cependant, par elle-même. Il ordonna que l'homme fut attaché par le dos au bout de la charrette, et, par conséquent, fouetté sur le ventre. Gaffney vit donc le rebelle fouetté de la sorte, depuis le moulin d'Avondale jusqu'à Rathdrum, la ville prochaine. La victime, au milieu de ces tortures, ne cessait de crier : « colonel Yeo, colonel Yeo » et suppliait qu'on lui accordât un répit. A ses supplications qui auraient ému un tigre, le colonel Yeo ne répondait que par de sauvages paroles. L'homme tomba enfin et ses entrailles se répandirent sur le sol. »

Quand on avait entendu M. Parnell raconter cette histoire avec

son impassibilité ordinaire, on pouvait, comme M. O'Connor, trouver dans de pareils souvenirs d'enfance l'explication du rôle qu'a joué le chef du parti irlandais.

L'humble portier d'Avondale fut peut-être le maître précoce dont les récits allumèrent, dans l'âme du jeune *country gentleman*, la flamme dont elle devait toujours brûler contre les maîtres de l'Irlande. Et cependant, l'Angleterre était bien le pays auquel M. Parnell tenait par le plus de liens. On a vu qu'il était anglais par son sang saxon auquel sa mère avait ajouté un peu de sang américain. Son nom était anglais, comme sa religion, comme son éducation, comme sa naissance, car, contrairement à l'opinion commune, il n'était pas né à Avondale mais à Brighton, où il est venu mourir. Du moins, lui-même le disait volontiers « sans en être très sûr », ajoutait-il. Ce qui était très sûr, c'est qu'il était né en juin 1846.

A six ans, le futur chef du parti du *Home Rule* fut placé dans une école du Somersetshire (Angleterre) ; il n'en sort que pour continuer son éducation, d'abord dans le comté de Derby, puis dans le comté d'Oxford. Enfin c'est à l'Université de Cambridge que, comme son père, il finit ses études. Il ne paraît pas qu'il ait laissé derrière lui, à l'Université, la réputation d'un bon élève. Les exercices de sport l'intéressaient plus que les belles-lettres.

De la sortie de Cambridge aux élections générales de 1874, on peut dire que M. Parnell n'a pas d'histoire. Au physique c'est un aristocrate anglais ; il en a l'attitude, le langage et la complète apparence. Au moral, c'est un homme qui n'a pas trouvé la voie et qui ne la cherche même pas ; alors que sa mère établie à Dublin et sa sœur Fanny Parnell, morte aujourd'hui, sont à ce point favorables au mouvement nationaliste que leur maison sert parfois de refuge à des fénians traqués par la police anglaise, lui mène la vie ordinaire d'un *landlord* irlandais. Il habite ses terres, il fait partie comme officier de la milice de son comté, il joue beaucoup au *cricket*, car il est capitaine des *Wicklow eleven* (les onze de Wicklow) (1). A cette époque de sa vie M. Parnell se trouva mêlé comme fils et

(1) On sait que le *cricket* est par excellence le jeu national anglais. Il se joue entre deux « camps » avec des balles, des piquets, des raquettes pleines ou *bats*. Il n'est guère d'université, de collège, de ville, de comté, qui n'ait son groupe ou ses groupes de joueurs d'élite, toujours prêts à proposer ou à accepter des *matchs* (tournois) contre tout groupe voisin ou éloigné. Certains de ces tournois sont annuels et sont en Angleterre de véritables événements. Tout le monde s'y intéresse, et les journaux en entretiennent leurs lecteurs.

frère de landlords, à des scènes d'éviction, à des affaires de bail où le tenancier renonçait par contrat au bénéfice de la loi agraire de M. Gladstone. Les journaux anglais n'ont pas manqué, plus tard, d'exhumer ces vieux souvenirs, pour saper la popularité de M. Parnell. Mais cette guerre de petits papiers ne produisit aucun résultat appréciable. Qui sait même si ces attaques ne lui rendirent pas service. Elles prouvaient, après tout, que par sa naissance, son éducation comme par sa religion, il semblait destiné au camp ennemi, et qu'il avait fait quelque chemin pour prendre place à la tête du mouvement national.

Entre sa majorité et son entrée dans la politique, qui eut lieu vers les vingt-huit ans, M. Parnell fit un voyage aux États-Unis. Comme son père, il rencontra une américaine dont il s'éprit. Mais à la différence de son père, il ne sortit pas victorieux de l'aventure.

Le *match*, comme on dit à Londres et à New-York, manqua parce que la jeune personne suivit une inclination plus forte. Il paraît que le coup fut sensible à M. Parnell. Il a longtemps joui de la réputation d'un homme qui menait non seulement une vie irréprochable, mais qui encore se montrait d'une sauvagerie excessive et professait le plus grand éloignement pour les conversations légères et les réunions de plaisir. Dès lors, il n'a pas été difficile aux amateurs de problèmes psychologiques, de soutenir que ceci venait de cela, que l'inclination malheureuse avait dérouté le chef irlandais de la vie de tout le monde, et que ce long isolement moral l'avait mal armé contre de périlleuses intimités.

Mais avant d'en venir à la chute de l'homme que fut Parnell, il nous faut raconter son ascension vers la renommée, vers le pouvoir, car ce n'est pas sans motif qu'on l'a appelé « le roi sans couronne de l'Irlande ». On sait d'ailleurs que cette ascension fut assez rapide.

Ce fut en 1874 que M. Parnell, ayant pris tout le temps de choisir, se décida pour la politique. On était en pleines élections générales. M. Parnell se mit sur les rangs pour le siège de Wicklow, le comté où il résidait. Sa candidature acceptée par le parti nationaliste n'eut malheureusement pas de lendemain. Il était inéligible, en qualité de High Sheriff, et on ne voulut pas entendre parler de sa démission. Mais quelques semaines après une vacance se produisait dans la représentation de Dublin, par suite de la promotion d'un de ses représentants, le colonel Taylor, à un poste ministériel ; cette promotion rendant une réélection nécessaire,

M. Parnell, accepté par le parti nationaliste, se jeta résolument dans la bataille. La bataille d'ailleurs, était perdue d'avance ; les *tories* étaient alors maîtres des votes du comté de Dublin. M. Parnell la perdit donc et cela dans des conditions tout à fait désastreuses. Non seulement il ne fut pas élu, mais il produisit dans les meetings une impression peu favorable. « Nous avons eu *un tampon* pour candidat, » disait quelques jours après cette élection de Dublin, un nationaliste irlandais en visite à Londres.

C'est qu'aussi M. Parnell avait débuté dans les circonstances les plus fâcheuses qu'on pût imaginer. Ne parlons pas de l'insuccès qui était certain. Mais le candidat n'avait pas donné à ses compatriotes une haute idée de sa valeur. Il s'était insuffisamment exercé à l'art de la parole. Appelé à haranguer les électeurs, il hésita, bégaya, s'arrêta net, retrouva quelques mots, se troubla davantage malgré les encouragements bienveillants de l'auditoire... bref, ce fut un vrai soulagement pour les auditeurs quand il conclut dans une agitation nerveuse très visible quoique contenue.

Dans une circonstance pareille — dans son début malheureux à la Chambre des Communes, Disraëli avait dit ceci : « Je les forcerai bien un jour à m'écouter. » Mais Parnell n'avait eu affaire qu'à des partisans, à des amis. Il dut donc se promettre de mériter mieux la faveur de ses compatriotes. Cette faveur, notons-le en passant, allait à son nom, mais pas du tout à sa personne. Plus encore que son apparence britannique, son accent devait déplaire à un auditoire irlandais. Parnell parlait l'anglais avec le pur accent d'Angleterre. Le brogue (accent) irlandais lui manquait complètement, et ce n'était pas chose indifférente. Mais son nom plaida victorieusement sa cause contre toutes les apparences. N'avait-on pas devant les yeux un descendant de Sir John Parnell qui, aux jours maudits de l'Union, avait tenu tête au gouvernement anglais et combattu jusqu'au bout pour les libertés irlandaises ? Cela répondait à tout. L'Irlande a gravé dans son cœur les noms de ceux qui, en ces jours mauvais, surent lui rester fidèles en dépit de toutes les menaces et de toutes les tentatives de corruption. Il faut ajouter que cette gratitude ne surcharge pas sa mémoire d'une trop longue liste. L'Irlande était au siècle dernier fort incomplètement représentée par son Parlement.

L'échec de Dublin ne tenait donc point à la personne du « Candidat tampon. » La preuve, c'est qu'un peu après une vacance s'étant

produite à Meath, M. Parnell fut présenté comme candidat nationaliste et élu le 19 avril 1875.

Voilà donc M. Parnell à la Chambre des Communes ! L'orateur, on l'a vu, était encore à naître ; de l'homme lui-même on ne savait rien ou peu de chose. Et cependant plusieurs racontaient de lui un trait de caractère qui le peindra tout entier. Un jour qu'il avait débarqué à Dublin avec les 11 *Cricketers* (joueurs de cricket) du comté de Wicklow dont il était le capitaine, pour jouer au *Phœnix Park* une partie à laquelle il était défié, une discussion préliminaire s'engagea entre lui et le chef du camp adverse. La troupe de M. Parnell dont plusieurs membres avaient monté de bonne heure en voiture pour venir de très loin au rendez-vous, aurait désiré que leur chef cédât. Mais il aurait été plus aisé de convaincre un mur. Et fièrement M. Parnell donna l'ordre du départ.

Ce n'est là, sans doute, qu'un trait de jeunesse ; et cependant il se retrouve quelque chose du *Crieketer' s' Captain* dans l'homme politique qui, déposé par la majorité de son parti, prétend rester le chef de cette majorité, garde son titre malgré des élections écrasantes et envoie promener tout le monde. Et il ne s'agissait plus d'une partie de jeu, mais d'une crise où pouvait sombrer la cause qu'il avait longtemps défendue. *Aut Parnell aut nihil.*

II

M. Parnell entrait dans la politique quelques semaines avant les grandes et belles fêtes qui marquèrent en Irlande le centenaire de Daniel O'Connell.

Je ne sais si le nouveau député de Meath songeait déjà dans quelque rêve ambitieux à prendre la place de « roi sans couronne de l'Irlande » que le grand agitateur catholique avait laissée vacante dans l'histoire. Mais je sais bien que nul n'aurait alors cru M. Parnell fait pour cette place là. Avec quelques autres journalistes de Paris, j'assistais à ces inoubliables fêtes du centenaire d'O'Connell. J'ai fait honneur à bien des toasts, j'ai entendu bien des discours ; je n'ai pas souvenir que le nom de Parnell ait une seule fois retenti à mon oreille.

M. Isaac Butt gouvernait alors les restes débandés de l'armée du *Rappel* (de l'Union) qui sous O'Connell était le nom du *Home Rule*. *Rappeler* (révoquer) l'acte d'union ou demander le *Home Rule*

(l'autonomie), c'était, sous une formule différente, la même chose, puisque l'acte d'union avait aboli le Parlement irlandais. Et, comme le disait O'Connell, ce qu'une loi avait pu faire, une autre loi pouvait le défaire. C'était cette autre loi que M. Butt demandait pour rendre à l'Irlande ses libertés et ses privilèges. Il la demandait d'ailleurs selon une méthode qui n'inquiétait guère le gouvernement anglais. Tous les ans, il proposait régulièrement sa motion ; tous les ans elle était appuyée par un nombre plus ou moins grand de libéraux, votant en dehors de leur parti. Je n'ai pas besoin d'ajouter que tous les ans le ministre *tory* ou *whig* ordonnait à sa majorité d'ajourner la réforme aux calendes grecques.

Ce qui, par exemple, ne manquait pas de revenir périodiquement en discussion à la Chambre des Communes, c'était un *bill* de coercition à l'adresse de l'Irlande. Et justement, le jour même où M. Parnell entrait pour la première fois à la Chambre, le 22 avril 1875, un *bill* de coercition proposé par le cabinet *tory* était sur le tapis. Et un député irlandais, M. Biggar, celui-là qui devait, plus tard, mener avec le nouvel arrivant la vraie campagne de l'obstructionnisme, avait reçu de M. Butt le mandat de « parler contre le temps » ; c'est-à-dire de parler le plus longtemps possible, pour retarder le vote de la loi.

M. Biggar n'était point un orateur ; il ne se piquait point de beau langage, ni de belles-lettres ; il possédait, en outre, l'affreux accent de Belfast, qui a le don d'horripiler les Anglais ; mais il parlait avec facilité la langue des affaires ; du reste, il se souciait médiocrement, dans la circonstance, d'intéresser son auditoire ; on lui avait dit de garder la parole et il la gardait. Après avoir parlé de mille choses qui n'avaient aucun rapport avec le projet en discussion, il avait pris le parti de s'emparer du *Blue book* et d'en lire à ses auditeurs de copieux extraits. A ce jeu, la voix devait lui manquer plus tôt que la matière ; c'est ce qui arriva et le *Speaker* lui fit remarquer que ses observations ne parvenaient plus jusqu'au « fauteuil » (du Speaker).

M. Biggar en convint. Mais il ajoute qu'il parlait depuis longtemps, que sa voix était un peu fatiguée, qu'il était d'ailleurs trop loin du « fauteuil » et qu'il demandait la gracieuse permission de se rapprocher du *Speaker*. Puis, déménageant ses dossiers, il s'installa plus près du « fauteuil » et reprit sa lecture. Quand il fut parvenu à la limite du temps qu'il s'était fixé, il conclut gravement, en disant qu'il croyait avoir prouvé à la Chambre, qu'il n'y

avait pas lieu de voter le *bill* de coercition proposé par le gouvernement. Selon le témoignage de « Hansard » (c'est le compte rendu quasi officiel de la Chambre des Communes), M. Biggar avait ainsi parlé et lu pendant quatre heures. Pour son début, M. Parnell assistait donc à une petite expérience d'obstruction.

L'idée d'ailleurs, n'était point nouvelle ; du temps de Grattan et d'O'Connell, les Irlandais y avaient pensé. On avait même recouru à l'obstruction dans une mesure modérée pour combattre et retarder les lois dirigées contre l'Irlande. Mais on n'avait pratiqué la manœuvre que dans les questions intéressant directement le parti irlandais. M. Parnell, lui, devait la généraliser. Puisque le Parlement anglais ne voulait point faire droit aux doléances de l'Irlande, on suspendrait, on retarderait, on paralyserait par d'interminables discussions toutes les affaires de l'empire. Et par là, les députés d'Irlande forceraient l'opinion à entendre les revendications de leur pays.

La méthode peut, au premier abord, paraître puérile. Et néanmoins, c'est en l'appliquant avec un sang-froid, une habileté et une énergie extraordinaires, qu'en quelques années M. Parnell a pu faire de la cause irlandaise le « bloc » qui, selon la pittoresque expression de M. Gladstone, « barre le chemin » du Parlement anglais.

Certes, on ne prévoyait guère un pareil résultat aux jours tranquilles de M. Isaac Butt. La manœuvre de M. Biggar, à laquelle nous venons d'assister, ne devait être qu'une manœuvre isolée. M. Butt aurait trop redouté de provoquer contre lui, contre ses collègues, contre l'Irlande, les colères du Parlement.

Aussi, ce fut un peu en dehors de lui, avec le concours de quelques collègues déterminés, que M. Parnell adopta la tactique de l'obstruction.

Parmi ces collègues et partisans de la première heure, le plus fameux a été M. Biggar. Il formait d'ailleurs, un parfait contraste avec M. Parnell. Autant celui-ci paraissait, de la tête aux pieds, par les manières, comme par le langage, l'héritier aristocratique d'une grande famille anglaise, autant, malgré son esprit, M. Biggar, aux épaules difformes, à la parole vulgaire, aux attitudes communes, rappelait sans le flatter, le type du grossier *orangiste* de Belfast. Mais tous les deux avaient, à un égal degré, la passion de l'Irlande, l'horreur du régime anglais, le superbe mépris du *qu'en dira-t-on*. Aujourd'hui, que la mort a couché dans la tombe, le

général et le lieutenant, je me demande, si ce n'est pas celui-ci qui a donné à son pays la plus pure part de dévouement. J'ai entendu dire que M. Biggar avait été un des premiers à constater avec douleur le *déraillement* de Parnell. Né dans la religion protestante, il a voulu mourir catholique. Et, quand il fut frappé, en pleine chambre des Communes, de la syncope dont il ne se releva pas, on vit à l'intérêt bienveillant de ses collègues et aux articles des journaux, qu'en dehors de son rôle d'obstructionniste, le député irlandais possédait des qualités qui partout finissent par commander l'estime et la sympathie.

Mais qu'on était loin, en ce temps là, de la syncope de M. Biggar, du déraillement de M. Parnell. Les deux députés irlandais étaient certes les deux hommes dont on parlait le plus en Angleterre, où ils passaient pour la huitième plaie d'Égypte, pour l'abomination de la désolation. Ils indignaient les ministres et leur majorié ; ils scandalisaient l'opposition ; ils excitaient, à qui mieux mieux, l'ire et la verve des journaux de Londres. Mais avec une obstination invincible, ils poursuivaient la tâche qu'ils s'étaient donnée.

Chaque fois que le gouvernement présentait un projet de loi, ils couvraient le « papier » de la Chambre des Communes, de projets d'amendements. Absurde ou sérieux, chaque amendement nécessitait une discussion. Et quand les deux conjurés ne rencontraient point de contradicteur officiel, ils se résignaient à faire, eux seuls, tous les frais de la discussion. M. Parnell prenait la liberté de ne point partager l'avis de son honorable collègue le représentant de Cavan (au Parlement anglais, on ne désigne les députés que par le nom de leur siège ; c'est de strict *decorum*). Puis l'honorable représentant de Cavan se permettait de maintenir son avis contre l'honorable représentant de Meath.

Et la comédie se continuait ainsi. Les amendements succédaient aux amendements, les discours aux discours. Et les *bills* du gouvernement étaient en souffrance, la machine parlementaire était détraquée, et pendant que MM. Parnell et Biggar jouaient leur rôle avec une impassibilité parfaite et une indomptable énergie, les vieux parlementaires et les partisans du ministère rêvaient tout haut d'adopter contre les *obstructives* d'Irlande des mesures désespérées.

On devait plus tard y venir à ces mesures ; les chefs de deux grands partis anglais ont fini un beau jour par se mettre d'accord pour limiter le droit de discussion, et pour introduire dans le

règlement de la Chambre des Communes la fameuse « clôture » qui joue un si grand rôle dans les Parlements continentaux, mais qui reste en Angleterre entouré d'une foule de restrictions où le droit des minorités trouve encore des garanties.

Quand on s'avisa de ce remède extrême, quand le Parlement anglais se résigna à subir une amputation de ses vieilles libertés, le but de M. Parnell était atteint. Ce n'était pas seulement en Angleterre, c'était dans le monde entier, qu'on suivait les incidents de la bataille soutenue à Westminster par les champions désespérés de l'Irlande contre la Chambre des Communes.

Cette longue bataille a eu des épisodes célèbres ; elle a eu aussi parfois des péripéties inattendues. Si M. Parnell et M. Biggar soulevaient des incidents et des discussions à propos de n'importe quoi, ils avaient aussi l'habileté de ne point négliger les questions qui pouvaient offrir un intérêt général. Ainsi, à propos du *bill* annuel sur l'armée, ils soulevèrent un jour une discussion passionnée au sujet de l'usage du fouet dans l'armée. La question devait intéresser les libéraux. Elle intéressa M. Chamberlain qui alors n'était point brouillé avec les Irlandais et ne laissait point deviner encore « le champion de l'unionisme » qu'il est devenu depuis. Le radical de Birmingham prit donc fait et cause pour les obstructionnistes en cette matière, et cela à la grande indignation de lord Hartington, un autre lieutenant de M. Gladstone, et qui n'entendait point qu'on put soutenir la meilleure thèse, quand elle avait pour parrain, MM. Parnell et Biggar. Mais de même que Parnell avait contraint M. Chamberlain à entrer dans son jeu, pour l'honneur du libéralisme, de même M. Chamberlain contraignit lord Hartington, après une scène publique, à se mettre de la partie. Et au bout de quelque temps l'abolition du fouet devenait officiellement un article du programme libéral. Or, pendant que cette évolution s'opérait dans le camp libéral, MM. Parnell et Biggar, retirés sous la tente, contemplaient avec gaieté cet amusant résultat de leur savante manœuvre.

M. O'Connor où nous prenons cette épisode de l'obstructionisme en cite d'autres.

Une nuit, car le Parlement fonctionne surtout la nuit chez nos voisins, MM. Parnell et Biggar soulevèrent avec leur acharnement accoutumé une interminable discussion sur un *Prisons Bill* que le Gouvernement poussait de son mieux. Les motions succédaient aux motions, les demandes d'ajournement aux demandes d'ajour-

nement. Et il se faisait terriblement tard. M. Isaac Butt qui se sentait, depuis quelque temps, un peu submergé dans l'océan de colères que « les obstructionnistes » soulevaient dans le pays et dans le Parlement, voulut alors se dégager avec éclat de ces alliés compromettants. Au milieu des applaudissements furieux de la Chambre, il se leva pour protester contre les agissements de ses collègues qui, selon lui, menaçaient de déconsidérer à tout jamais le parti irlandais. Parnell répliqua avec respect, avec chaleur pourtant ; désormais il eut à compter non pas seulement avec les partis anglais, mais avec la majorité même de son propre parti dont le chef l'avait publiquement renié.

La plus célèbre de ces batailles de l'obstruction eut lieu à propos du *South african Bill* qui précéda les déboires de la politique anglaise au Transvaal. Le projet de loi avait soulevé une assez vive opposition des libéraux. Parnell naturellement se jeta dans la mêlée ; les choses prirent vite une tournure aiguë, les incidents violents se multiplièrent, préparant tous les esprits à une explosion qui eut lieu le 25 juillet 1877. Un député anglais, M. Jenkins, qui combattait le projet de loi, fut accusé par un membre de son parti, M. Monk, d'abuser des règlements de la Chambre.

M. Jenkins demanda que son collègue fut rappelé à l'ordre. Le motion fut vivement appuyée par M. Parnell. Il déclara, en quelques phrases ardentes, que les limites de la patience étaient dépassées et qu'il était temps de réprimer le langage qu'on osait tenir à l'opposition. Là dessus, le chancelier de l'Echiquier, le chef de la majorité, sir Stafford Northcote se lève et demande qu'on prenne acte des paroles de M. Parnell. On écarte, par une procédure d'ailleurs irrégulière, la motion de M. Jenkins ; le Président déclare que M. Monk n'est pas sorti du règlement, puis il demande à M. Parnell de retirer la phrase par laquelle il accuse les membres de l'honorable Chambre d'une manœuvre d'intimidation. C'est alors que M. Parnell se lève pour s'expliquer et, au milieu d'un grand tapage, il prend la parole. Il commence par une charge à fond contre le *Bill* qui lui permet de comparer le sort dont on menace les colonies africaines au sort de l'Irlande : « Aussi, dit-il, en ma qualité d'irlandais, venant d'un pays qui a connu dans toute leur étendue les résultats de l'intervention anglaise dans ses affaires et les conséquences de la tyrannie et de la cruauté anglaises, je ressens une particulière satisfaction à combattre et à déjouer les intentions du gouvernement à propos de ce *Bill*. »

On juge de la surprise, de la colère des ministériels à cet aveu d'artifice. On croit avoir enfin saisi l'habile et insaisissable député d'Irlande dans un moment de passion et d'oubli. On le tient enfin. Et au milieu de clameurs, sir Stafford Northcote se lève derechef pour en appeler au *speaker* que le Président des Commissions remplace au fauteuil et pour demander que, toute affaire cessant, M. Parnell soit « suspendu » jusqu'au vendredi suivant. Tranquillement M. Parnell appelé à s'expliquer prend la parole. Il soulève d'abord une objection technique de procédure. Elle est rejetée par le *speaker*. M. Parnell entre alors en matière et adresse à la Chambre des Communes, un discours qui respire le défi et le dédain. La majorité hors d'elle-même proteste avec fureur, interrompt l'orateur et demande que M. Parnell « se retire » selon l'usage, pendant que la Chambre statuera sur son compte. Avec un sang-froid parfait, M. Parnell quitte son siège et va prendre place dans la galerie du *speaker*, d'où il observe avec intérêt la continuation de la scène. Cependant sir Stafford Northcote s'est levé. Il demande que M. Parnell « ayant volontairement et avec persistance entravé les affaires publiques et s'étant rendu coupable « de mépris de la Chambre soit suspendu jusqu'au vendredi suivant. »

Ce n'était pas M. Parnell, c'était sir Stafford qui avait perdu le sang-froid. Sa motion n'était point correcte dans la forme. M. Parnell avait déclaré son intention d'entraver — non les desseins de la Chambre ce qui eut été un mauvais cas — mais les desseins du gouvernement, ce qui est la fonction ordinaire des oppositions ; à sa grande confusion, sir Stafford fut obligé de consentir à l'ajournement de la discussion sur l'incident et M. Parnell rentrant en scène reprit tranquillement son discours au passage même où il avait été interrompu.

La discussion de ce fameux *South african Bill* fut aussi l'occasion d'une innovation inouïe dans les mœurs parlementaires anglaises. Pour venir à bout de l'obstruction de MM. Parnell et de Biggar, la majorité ministérielle avait organisé des « relais. » On s'était divisé en plusieurs groupes. La Chambre devait toujours contenir un certain nombre de ministériels prêts à profiter de la première défaillance ou de la première faute de tactique des obstructionnistes pour provoquer un vote et avancer la discussion du *Bill*. Les autres iraient dîner, ou dormir, ou prendre le frais. On se relèverait par groupes à des heures convenues. Et tout cela était organisé contre deux hommes aidés seulement par quatre ou

cinq collègues moins déterminés qu'eux. Cette nuit des « relais » est restée célèbre à Londres. MM. Parnell et Biggar tinrent bon jusqu'à huit heures du matin. Et M. Biggar seul avait pu prendre quelques acomptes de sommeil dans la Bibliothèque de la Chambre. Il pouvait, dit M. O'Connor, dormir partout et n'importe comment. En vain les ministériels faisaient tomber comme par mégarde de lourds *blue books* pour réveiller le dormeur dont le sommeil semblait encore les provoquer, M. Biggar ne se réveillait qu'à l'heure qu'il avait lui-même fixée pour se rejeter dans la bataille.

Il va sans dire que si la tactique obstructionniste avait rendu en Angleterre le nom de Parnell fort haïssable, elle avait singulièrement grandi en Irlande la renommée du nouveau député irlandais. L'Irlande n'attendait plus en suppliante à la porte du Parlement ; elle bravait le lion britannique dans son antre même. Elle rendait menace pour menace, coup pour coup. On avait tué son Parlement national, elle paralysait le Parlement anglais. Elle ne sollicitait plus la justice, elle l'exigeait, et cela avec les armes mêmes de l'ennemi. Sans doute ses champions n'étaient qu'une poignée, mais peu importait, puisqu'ils suffisaient malgré leur petit nombre à tenir en échec toutes les forces de l'Angleterre. Il semblait que, pour la première fois depuis l'Union, l'Irlande apprenait la puissance de l'arme qu'on lui avait mise entre les mains. Certes la lutte pouvait être longue, difficile et périlleuse. Peu importait d'ailleurs l'âpreté de la bataille, puisqu'elle savait désormais le moyen de la soutenir ; Parnell lui rendait l'espoir. Et reprenant confiance, l'Irlande volait pour ainsi dire au devant de l'homme qui, en quelques années, avait opéré cette transformation et dont le nom faisait hurler la presse anglaise.

On le vit bien au premier voyage que M. Parnell fit en Irlande à la suite de sa campagne obstructionniste. Ce fut un élan d'enthousiasme, une série d'ovations qui révélaient à l'Angleterre que l'Irlande avait trouvé un nouveau général en chef et qu'elle était prête à le suivre où il la conduirait.

Et pourtant la signification de ce mouvement échappait à M. Isaac Butt, le chef nominal du parti irlandais. Un jour, à la Chambre des Communes, quelqu'un, frappé de l'air de M. Parnell, imagina d'appeler sur lui l'attention de M. Butt. « Ce jeune homme sera votre mort, » lui dit-il. M. Butt haussa les épaules d'un air de dédain. « Quelle absurdité, fit-il, je peux d'un mot le chasser de la vie publique. » Quelque temps après, il était cruellement dé-

trompé. La confédération du *Home Rule* de la Grande Bretagne, l'association qui groupe presque tous les Irlandais vivant en Angleterre, avait à réélire son Président. Le Président en fonctions était M. Isaac Butt. Il ne doutait guère de sa réélection ; mais, à Liverpool, où il était allé pour assister à la convention, il apprit qu'on porterait Parnell contre lui. Et le courant s'était dessiné avec une telle force, qu'il n'essaya pas même de lutter.

Ce pauvre Isaac Butt qui, avant M. Parnell, avait charge de la cause de la catholique en Irlande, était comme lui un protestant. C'était un digne homme. Il avait un grand et réel talent oratoire, mais il n'avait ni l'ardeur ni l'énergie de M. Parnell. Il jouissait de l'estime du Parlement, ce qui n'avançait guère les affaires de l'Irlande ; Parnell, on l'a vu, avait une autre méthode. D'ailleurs M. Butt n'était plus de force à soutenir la lutte. Il était âgé et, au milieu de sa carrière politique, il était obligé, pour vivre, de suivre sa profession d'avocat. Il brûlait, comme on dit, la chandelle par les deux bouts ; à ce métier là, il n'est pas de vie qui puisse durer. C'est ce que lui-même constatait mélancoliquement, en disant à son médecin qui l'engageait à se ménager : « Le couvre feu a sonné, et les lumières seront bientôt éteintes. »

Vainement les partisans qui lui étaient restés, avaient-ils voulu organiser une souscription à son profit. Le projet tombait au milieu de la lutte d'influence engagée entre lui et Parnell. Il avorta et cet échec fut sensible au vieux chef, qui souffrait d'une maladie organique du cœur. Il reparut cependant en public à Dublin pour défendre, non sans une réelle éloquence, sa politique contre celle de Parnell ; ce fut le chant du Cygne. Quelques jours après il tombait grièvement malade. Il languit pendant un mois et mourut avant d'avoir connu toutes les amertumes d'un inévitable déclin. Entre lui et Parnell, la victoire devait choisir Parnell et cependant ses partisans, dont plusieurs étaient accusés de n'attendre que l'occasion d'un accommodement fructueux avec le Ministère anglais ne se rallièrent point tout de suite à la fortune du vainqueur. Parnell leur paraissait compromettant et dangereux. Ce fut un autre député irlandais, M. Shaw, homme de talent d'ailleurs et de vues modérées, qui fut choisi comme le chef nominal du parti irlandais, jusqu'à la crise des élections générales de 1879-1880.

III

Mais les événements eux-mêmes allaient se charger de travailler pour M. Parnell. Le parti tory, toujours au pouvoir, ne songeait point à modifier sa politique séculaire en Irlande.

En repassant les souvenirs de cette époque, je retrouve M. Parnell livrant, avec sa demi-douzaine de partisans, des batailles acharnées au gouvernement, et le gouvernement proclamant qu'il voulait le bonheur de l'Irlande en lui imposant, malgré elle, les faveurs coutumières de sa paternelle administration. Or, si l'opposition académique de M. Shaw ne gênait pas outre mesure le cabinet tory, il en était autrement de celle de M. Parnell. Il n'y avait pas à s'y méprendre. C'était derrière ce nouveau chef et sa petite phalange qu'était l'Irlande. Les voix les plus autorisées du clergé irlandais se prononçaient nettement en faveur de la politique parnelliste. L'opinion suivait avec une passion grandissante les incidents multiples de l'ardente bataille engagée à Westminster. Une crise, familière hélas ! dans l'histoire de l'Irlande, allait bientôt aggraver les responsabilités de l'Angleterre et mettre le sceau à la popularité de Parnell.

L'année 1877-1878 avait donné de mauvaises récoltes ; l'année 1878-1879 fut désastreuse. L'inquiétude, l'agitation, les désordres agraires étaient au comble. Et l'homme d'État chargé d'appliquer en Irlande la politique du cabinet *tory* de lord Beaconsfield (Disraéli) était M. James Lowther qui avait pour système de répondre, aux questions, aux demandes d'enquête des Irlandais, que tout allait passablement en Irlande et que tout irait encore mieux sans les agitateurs et les politiciens de profession. De tous les secrétaires en chef que l'Irlande a eus, celui-là fut assurément un des plus médiocres, un des plus étroits. Il était de l'école de ceux qui croient qu'un bon *bill* de coercition doit répondre à tous les besoins des Irlandais.

Il fallut pourtant bien se rendre à l'évidence. La récolte des pommes de terre était tombée au plus bas chiffre qu'on eut connu depuis la grande famine de 47. La famine était donc aux portes de l'Irlande, où Michel Davitt le « forçat libéré » des prisons anglaises de Dartmoor et de Portland, après une captivité de sept

années, organisait l'agitation qui devait aboutir à la création de la fameuse « Ligue agraire » (1).

Non sans avoir hésité, M. Parnell se jeta dans le mouvement. Il en était resté longtemps à la formule des trois F, formule qui, au Parlement anglais, résumait le fonds des réformes agraires demandées par l'Irlande, et par laquelle on entendait : *Fair rent* (loyer équitable), *free sale* (libre vente), *Fixity of Tenure* (fixité de bail).

Mais, dans la crise qui commençait, ces remèdes ne paraissaient plus que des palliatifs. Le temps semblait venir de mettre l'Angleterre en demeure de remanier de fond en comble le système qui n'avait rapporté à l'Irlande que l'asservissement, la misère et les famines périodiques.

Ce fut à Westport, en juin 1879, que Parnell, par un discours qui eut un immense retentissement, se mit résolument à la tête du mouvement de la *Land League*.

Mais ce n'était pas tout de lancer le mouvement ; il fallait l'organiser, le régulariser, le hiérarchiser. En septembre 1879, un meeting de proportions modestes vit naître définitivement la nouvelle association avec un bureau régulier : président, vice-présidents,

(1) Ce serait une curieuse étude à faire que celle de ce Michel Davitt, qui, fils de pauvres fermiers irlandais, condamné à la faim et à l'exil avec tous ses parents par une éviction inhumaine, et réfugié en Angleterre, a débuté par les métiers les plus humbles et est devenu, à force de travail et d'énergie, à être un orateur écouté, un écrivain célèbre et le seul homme qui, à côté de MM. Dillon, O'Brien et Sexton, pouvait contrebalancer la popularité de M. Parnell.

Il avait été mêlé au procès des *fenians* de Liverpool et condamné pour un fait qu'il niait d'ailleurs, à 12 ans de travaux forcés. Mais ce galérien recevait dans sa prison des évêques irlandais. Il a eu comme catholique un tort qu'on comprend chez un irlandais, celui de vouloir par la violence et les associations illégales, l'indépendance de son pays. Il a aussi un autre tort, celui de vouloir, par ses idées de « nationalisation du sol, » faire expier au principe respectable de la propriété, les maux que la propriété, en tant qu'institution et legs de la conquête anglaise, a causés en Irlande. Mais il a le mérite d'avoir plus que personne ramené dans les voies constitutionnelles et légales les membres du parti de la « force physique » en Irlande et aux États-Unis. La *Pall Mall Gazette*, de Londres, proclamait dernièrement que Davitt avait mieux que personne travaillé à la réconciliation des peuples irlandais et anglais.

A l'époque dont nous parlons, Michel Davitt n'était libéré, comme on dit en Angleterre, que sur un *ticket of leave*, c'est-à-dire sous conditions. Il pouvait être arrêté sans autre forme de procès et il le fut un peu plus tard pour être relâché à la suite du fameux traité de Kilmainham entre MM. Parnell et Glastone.

M. Davitt, marié à une riche américaine, habite aujourd'hui la villa *Land League* que ses compatriotes reconnaissants lui ont offerte en cadeau de noces.

secrétaires, trésoriers. Son premier appel adressé à l'Irlande reçut un accueil enthousiaste. Le clergé la patronnait hautement. En quelques semaines, le pays se couvrit de « branches locales », qui organisaient des réunions, votaient des adresses, réunissaient des souscriptions et rayonnaient toutes vers l'association centrale de Dublin. Parnell avait naturellement été élu comme président. Avec John Dillon, il fut chargé, ou plutôt il se chargea d'aller solliciter le concours et les subsides des Irlandais des États-Unis, pour la nouvelle agitation.

Jusqu'alors les États-Unis n'avaient fourni à l'Irlande que des secours dans les crises de famine ou des conspirations de *fénians*. C'était la première fois qu'on allait leur demander de favoriser de leur sympathie et de leurs subsides une agitation irlandaise contre le régime britannique. Et leur concours n'était pas à dédaigner. L'Irlande d'Amérique est deux fois plus nombreuse et incomparablement plus riche que l'Irlande du canal Saint-Georges. Parnell comprit tout le parti qu'on pouvait tirer de cette immense force.

Le terrain était d'ailleurs admirablement préparé. Tous les journaux américains s'étaient passionnés pour la lutte acharnée poursuivie à Westminster par une poignée d'Irlandais contre le gouvernement anglais. Ils avaient tous signalé la gravité de la crise où entrait l'Irlande ; ils avaient tous fait écho aux solennels avertissements de l'épiscopat irlandais.

Le voyage de Parnell fut un vrai triomphe. A Washington, il fut admis en grande solennité aux honneurs de la séance du Congrès. Lui et Dillon rencontraient partout un accueil enthousiaste. Tout le monde voulait voir et entendre les délégués de l'Irlande.

Les deux délégués formaient entre eux le plus parfait contraste. Dillon avec sa figure maigre, ses yeux profonds et sa parole brûlante, semblait la personnification des douleurs de sa patrie. Parnell, avec son regard calme et froid, ses traits réguliers, et son masque de sereine impassibilité, donnait bien l'idée de l'homme dont l'énergie et la vigueur démontaient si fort les ministres de la reine Victoria. Ce contraste fut même mis assez plaisamment en évidence à Jersey-City où les deux députés irlandais avaient été l'objet d'une réception chaleureuse. Quand, à la fin de la cérémonie, le Gouverneur put aborder les « deux hôtes distingués » que son état venait de fêter royalement, il embrassa Dillon en s'écriant : « Ah! Dillon, quand j'ai vu Parnell je me suis dit : ce compagnon est un aristocrate. Il ne sait pas ce que c'est que la famine, mais en

vous voyant je me suis dit : Si j'ai jamais vu un pauvre diable sur la figure duquel la faim soit écrite clairement, c'est Dillon (1). »

Les démonstrations, les ovations qui accueillaient les délégués de l'Irlande dans toutes les villes des États-Unis, n'étaient point un mouvement artificiel. Parnell avait cherché un levier pour soulever l'Irlande entière et le levier se trouvait pour ainsi dire tout prêt. Partout, des associations, des comités se formaient et se reliaient à l'association centrale de la « Ligue agraire des États-Unis ». Des hommes éminents et estimés avaient consenti à prendre la direction du mouvement. Et ce n'étaient pas seulement des Irlandais qui, fidèles au souvenir de la terre natale, voulaient coopérer à une agitation dont ils sentaient toute l'importance, mais aussi des hommes politiques qui, se rendant compte du rôle électoral que l'élément irlandais joue aux États-Unis, voulaient garder ses sympathies.

Un fait, ou plutôt un chiffre, dira la valeur de la machine de guerre que Parnell dressait contre la puissance britannique. En quelques semaines, lui et Dillon, purent recueillir pour la caisse de la Ligue 350,000 dollars (1,750,000 francs).

Au beau milieu de cette brillante campagne, la dissolution de 1879 rappela Parnell et Dillon en Irlande. En ce temps là, le parti tory redoutait moins qu'aujourd'hui une consultation des électeurs. Lord Beaconsfield, qui gouvernait alors espérait bien, par de nouvelles élections générales, consolider son bail avec le pouvoir. Et comme l'atteste sa célèbre lettre à lord Marlborough qui était alors vice-roi d'Irlande, c'était sur la question irlandaise surtout que devait avoir lieu la bataille électorale ; on sait comment elle tourna. Le parti tory et son chef furent battus et M. Gladstone remonta au pouvoir.

La crise avait éclaté trop tôt pour M. Parnell. Il ne pouvait pas encore être prêt pour la lutte décisive. Il revenait d'Amérique les mains pleines d'or, mais par suite d'une « résolution » votée dans les Conseils de la Ligue agraire, il était interdit d'utiliser les ressources de la Ligue pour les besoins du parti parlementaire, qui alors n'inspirait aucune confiance aux partisans de la nouvelle agitation. Il aurait fallu pouvoir susciter et soutenir un peu partout des candidats nouveaux. Certes si M. Parnell avait eu le moyen de puiser dans les fonds américains, il aurait dès lors organisé la pha-

(1) O' Connor, *Life of Parnell.*

lange qui, cinq ans plus tard, après les élections générales de 1885, devait lui permettre de jouer un rôle prépondérant entre les deux partis anglais.

Mais il n'entra dans la lutte qu'avec un peu plus d'une trentaine de mille francs. Par exemple, il sut tirer parti de ce modeste trésor de guerre et bien choisir ses positions. Pour faire triompher ses candidats, il montra une énergie, une activité prodigieuses ; on eut dit qu'il avait trouvé le moyen d'être partout à la fois. Des incidents de cette campagne, un seul est resté bien vivant dans notre mémoire, celui de la défaite du chevalier O'Clery. Nous avions eu l'occasion de rencontrer à Paris ce député irlandais qui avait été, si nos souvenirs ne nous trompent pas, zouave pontifical ; qui aimait généreusement la France et en qui nous aimions à voir le type du gentilhomme irlandais. Il avait encouru l'inimitié de M. Parnell pour son ancien attachement à M. Butt et aussi pour une question d'indépendance personnelle. M. Parnell voulut l'immoler à l'unité de sa future armée, et la chose ne fut point facile. Le chevalier O'Clery était très populaire dans sa circonscription. M. Parnell dut donner de sa personne et tenir tête à une formidable opposition. Il faillit même avoir une rencontre violente avec les électeurs d'Enniscorthy. La réunion qu'il avait convoquée en faveur de son candidat fut balayée par les partisans d'O'Clery. Parnell se trouva seul, face à face avec ces hommes excités qui, une fois, deux fois, dix fois, le sommèrent de « retirer » son candidat. Parnell ne recula pas d'une semelle. Son courage et son sang-froid en imposèrent à ses adversaires et son candidat fut élu.

Pour Parnell personnellement, ces élections de 1880 furent un triomphe. Il fut nommé à Meath, à Mayo et enfin à Cork, où sa victoire obtenue au prix d'une chaude bataille causa tant de joie, qu'on s'embrassait dans les rues.

Peu de temps après, les deux fractions du parti irlandais s'assemblaient en Convention à l'hôtel de ville de Dublin, pour nommer un président. Les uns tenaient pour Parnell, les autres pour Shaw, et une scission était inévitable. Parnell, pour l'éviter, avait suggéré l'idée d'une transaction et parlé à quelques-uns de ses collègues, de choisir M. Justin Mc Carthy, celui même qui le remplace aujourd'hui. Mais des deux côtés on désirait trancher la question. M. Shaw obtint dix-huit votes, M. Parnell en eut vingt-trois. Il prit donc possession du fauteuil de la Présidence et ce fut avec le maintien tranquille et froid d'un homme qui n'était point pressé d'un

tel dénouement, mais qui n'en était pas surpris non plus. Le pas décisif de sa carrière était victorieusement franchi. Et parmi les partisans qui avaient voté pour lui, un homme apparut alors que ses collègues connaissaient à peine. C'était un nouveau venu pour eux, pour M. Parnell lui-même ; c'était le capitaine O'Shea, celui qui devait, dix ans plus tard, jouer un rôle si tragique dans la destinée du chef qu'on venait de porter sur le pavois.

IV

Cette année 1880 marque, dans l'histoire de l'Irlande une de ces années sinistres qu'elle a si souvent connues ; un hiver inclément avait succédé à une année désastreuse pour les récoltes. La famine régnait dans quelques districts ; la misère était partout. La voix de l'Irlande en détresse retentissait encore dans le monde. Les États-Unis avaient chargé un navire de provisions pour les victimes de la crise; ils envoyaient en outre d'abondants secours d'argent. Le lord maire de Dublin avait lancé une souscription publique. En France, l'*Univers* avait ouvert ses colonnes à une souscription qui en peu de temps rapporta 150,000 francs. Mgr Freppel, le grand évêque, qu'Angers et la France viennent de perdre, avait publié une admirable lettre pastorale par laquelle il prescrivait dans son diocèse une quête pour les affamés d'Irlande. D'autres évêques français s'étaient associés à ce mouvement. En Angleterre même, le lord maire de Londres ouvrit une souscription qui, très vite, atteignit un chiffre considérable.

Et c'était au milieu, ou du moins à l'origine de la crise, que s'ouvrait la session du Parlement. Dès la première séance, l'Angleterre put voir qu'en changeant de chef le parti irlandais changeait de tactique. Le ministère libéral de M. Gladstone avait succédé au ministère tory de lord Beaconsfield. M. Shaw, fidèle aux usages classiques du *Home Rule*, avait pris place avec ses fidèles sur les bancs libéraux, sur les bancs ministériels. M. Parnell lui, partant de ce principe que, jusqu'à preuve contraire, l'Irlande ne devait compter sur aucun parti anglais, s'était porté avec sa phalange dans l'opposition. Aussitôt que la discussion du discours du trône commença, il se leva pour attaquer le ministère sur l'oubli où on laissait l'Irlande. Il demanda au gouvernement ce qu'il comptait faire pour remédier à la terrible crise agraire où

se débattait son pays. Après lui, M. Shaw se leva pour prendre la parole et les ministériels lui firent une petite ovation mais, aux yeux de l'Irlande et de l'Angleterre, M. Parnell avait pris position.

M. Parnell resta ainsi sous les armes pendant toute la session. Lors du fameux incident soulevé par M. O'Donnell au sujet de M. Challemel-Lacour, alors ambassadeur de la République française à Londres, il prit parti pour son collègue dont il blâmait d'ailleurs l'action contre M. Gladstone qui voulait, en faisant taire le député irlandais, ressusciter un précédent, vieux de deux siècles. « Ils n'oseraient pas, dit Parnell, traiter un anglais, comme ils traitent O'Donnell. » Et il se jeta dans la mêlée.

Cette session de 1880 vit aussi la lutte de M. Bradlaugh contre le Parlement. M. Bradlaugh était en religion un athée ; en politique, en économie sociale, c'était un homme imbu des idées les plus anti-chrétiennes, et qui allait jusqu'au malthusianisme. Il avait annoncé publiquement son intention d'entrer au Parlement sans prononcer de serment, parce qu'il ne pouvait invoquer un Dieu auquel il ne croyait pas. Quand il eût perdu la première partie, il se fit réélire à Northampton et demanda à être admis au serment pour occuper son siège. Mais la chose ne pouvait désarmer ses adversaires, qui jugèrent qu'on ne pouvait admettre une violation aussi audacieuse de la sainteté du serment. Alors recommença entre le Parlement et M. Bradlaugh cette lutte que le député et ses adversaires transportèrent même devant la justice. On sait que, finalement, à force de poumons, d'obstination et d'habileté, M. Bradlaugh sortit victorieux de la bataille. Il a été un député fort correct et fort tranquille. Il avait particulièrement adopté la cause des races indiennes dont il se faisait constamment l'avocat aux Communes.

Avant d'entrer au Parlement, M. Bradlaugh s'était toujours montré, dans la presse et dans les réunions publiques, un défenseur, un ami, des droits de l'Irlande. Le parti irlandais pouvait-il le soutenir. Parnell hésita longtemps. Il intervint enfin au profit du député radical de Northampton, non sans protester d'ailleurs de son horreur pour les doctrines de M. Bradlaugh.

On a regret de voir le champion de l'Irlande en pareille compagnie. Mais il ne faut pas oublier ici deux éléments de la question, le protestantisme de Parnell et le côté spécial des mœurs politiques anglaises. En France, on n'a pas très bien compris la question

Bradlaugh. Je l'ai entendu un jour expliquer par un avocat anglais, un *tory* orthodoxe. « Chez nous, disait-il, la liberté religieuse est complète. Nous ne voulons aujourd'hui d'aucune espèce de persécution religieuse. On peut être juif, musulman, athée, et arriver à tout. (Mon *tory* oubliait qu'un catholique ne peut arriver ni à la chancellerie d'Angleterre, ni à la vice-royauté d'Irlande, ni bien entendu au Trône.) M. Bradlaugh a donc le droit d'être athée; il a le droit d'être élu à la Chambre des Communes ; mais il devait se conformer à la loi du royaume. Or, il avait protesté contre la loi du serment, et on l'avait écarté ; puis il a voulu s'y conformer pour occuper son siège. On a dû lui barrer encore la route au nom de la sainteté du serment ! »

Je n'ai pas trouvé l'explication triomphante. J'aurais compris l'Angleterre disant à M. Bradlaugh, par la bouche de ses représentants : « Nous sommes une nation chrétienne ; nous ne voulons pas pour législateur d'un homme qui, en supprimant Dieu, supprime la base de toute législation chrétienne. Je ne comprends plus un grand principe de préservation sociale protégé contre un violateur public et bruyant par une simple et hypocrite formalité légale. D'ailleurs je n'admire point sans réserves la belle constitution anglaise, à moins qu'on ne veuille, comme M. de Maistre, la laisser où elle est. Elle a abrité de vilaines choses contre la liberté humaine; elle contient le germe de tous les poisons dont de vigoureuses nations peuvent périr. Mais j'admire le bon sens et l'habileté que nos voisins mettent à manier ces poisons là. Et j'ajoute que chez eux le peuple et les mœurs ont toujours mieux valu que les maîtres et les lois.

(A suivre.) L. Nemours Godré.

QUESTIONS HISTORIQUES CONTROVERSÉES

I

Que penseriez-vous du voyageur, qui, chargé de décrire les pays inconnus qu'il a visités, laisserait volontairement dans l'ombre soit ses richesses inexploitées, soit les obstacles qui les défendent contre la main de l'homme? A une telle question la réponse vient d'elle-même aux lèvres. Le tableau qu'il nous présenterait serait saisissant peut-être, saisissant d'horreur ou d'attirance; mais il lui manquerait le premier charme d'une relation : l'exactitude.

Dans l'ordre des choses de l'esprit, le critique est par bien des côtés dans la situation de ce voyageur, quand il n'a pas une conception très nette du devoir que sa profession lui impose. Quelle que soit la branche de l'art dont il étudie les manifestations, ce devoir est le même. Il ne lui est pas permis davantage d'ignorer Émile Zola qu'Octave Feuillet, Besnard que Bouguereau, Mallarmé que Sully-Prudhomme. Car, en ne s'occupant de parti pris que de l'école esthétique vers laquelle le portent ses préférences, en supprimant de sa propre autorité la faction des Idéalistes ou celle des Réalistes au profit de la faction rivale, il tromperait ceux qui attendent de lui une vue en raccourci du mouvement intellectuel contemporain, de *tout* ce qui se passe dans le monde des lettres ou des beaux-arts, et non point seulement du coin particulier qu'il affectionne.

Ce n'est pas à dire qu'il faille se résoudre à donner simplement le titre de l'œuvre nouvelle, avec une analyse sommaire du sujet, sans risquer sur elle un mot d'éloge ou de blâme. L'insensibilité n'est pas l'impartialité, et, où il n'y a pas d'impression, il ne saurait y avoir critique au vrai sens du mot. Signaler loyalement les différentes formes dont se revêt la pensée humaine n'est, au contraire, que la moitié de la tâche entreprise : il reste à faire ressortir en quoi chacune se rapproche ou s'éloigne de l'idéal, ce reflet de

l'infini sur terre, ce but inaccessible que l'auteur a rêvé d'atteindre d'un coup d'aile. En un mot, le chroniqueur, obligé par métier de connaître et de faire connaître à ses lecteurs les principales productions de la littérature naturaliste, de la peinture impressioniste et de la poésie décadente, n'est tout à fait en règle avec sa conscience que lorsqu'il a mis en pleine lumière l'immoralité de l'une, l'extravagance des autres.

Ce long préambule était indispensable pour faire comprendre par suite de quelle contrainte morale je reviendrai aujourd'hui, et j'aurai, j'en ai peur, souvent encore à revenir sur un vieux thème. Rien en apparence ne me serait plus aisé que de laisser l'érudition à ses faciles triomphes et de réserver mon attention pour les morceaux d'histoire pure. Après l'exposé qui précède de la fonction du critique, on comprendra que je ne puisse me résigner, quelque désir que j'en aie, à une abstention de ce genre. Le mouvement historique, c'est presque une naïveté de le dire, le mouvement historique se compose de tout ce qui relève de la science historique ; or, prétendre apprécier les progrès ou la décadence de la science historique à notre époque par les ouvrages de Mgr le duc d'Aumale ou de M. Taine, de M. le duc de Broglie ou de M. Albert Sorel, de M. Mézières ou de M. Bardoux, de M. Camille Rousset ou de M. le comte Hector de La Ferrière serait aussi inexact que d'assigner pour criterium définitif à notre jugement, en ce qui la concerne, les élucubrations pédantes et vides que l'on sait.

En réalité, je le répète, deux partis sont en présence : les érudits, qui se font passer pour historiens ; et les historiens, qui admettent l'érudition comme un instrument de travail, précieux à la vérité, mais comme un simple instrument de travail. Seulement ce qui empêche cette querelle de l'érudition et de l'histoire d'avoir le même retentissement qu'eurent au XVIIe siècle la querelle des Anciens et des Modernes, à l'aurore du XIXe siècle, la querelle des Classiques et des Romantiques, et de nos jours la querelle des Idéalistes et des Réalistes, c'est qu'il ne s'agit pas ici des gens de talent égal partagés en deux camps opposés. Des partis en présence, l'un comprend ceux qui, avec une fort mince valeur, aspirent à recueillir tous les lauriers ; l'autre, ceux qui, habitués à la suprématie de par leur mérite incontesté, se soucient peu qu'on leur dispute ce que, au nom de l'équité, ils ne croient pas leur pouvoir être arraché.

... A moins que ces derniers ne poussent la longanimité jusqu'à prendre la défense de leurs adversaires. Ne riez pas : cela s'est vu ; cela se voyait tout naguère. Avec la haute autorité *historique* qui s'attache à son nom, M. le baron Alphonse de Ruble ne gémissait-il pas au mois de mai dernier, avec beaucoup d'éloquence d'ailleurs, sur « la censure railleuse » qui poursuit « la recherche du document, la passion de l'inédit, le luxe des citations » dans de graves revues? Si je ne m'abuse, M. de Ruble faisait allusion à certain article de M. Ferdinand Brunetière, dont j'ai eu l'occasion de reproduire autrefois ici même un trop court extrait, article publié en effet le 1er octobre 1888 dans la *Revue des Deux-Mondes* et depuis réimprimé dans les *Nouvelles questions de critique*. M. Brunetière, il faut en convenir, se serait du reste trompé en excellente compagnie, non seulement avec Sainte-Beuve, dont il invoque l'autorité, et avec Chateaubriand, à qui M. de Ruble fait un emprunt indigné ; mais avec Voltaire, médiocre admirateur de ce qu'il appelle « peser gravement des œufs de mouche dans des balances faites de toiles d'araignée », mais avec Prosper Mérimée qui, dans une lettre dont j'ai eu communication, il y a quelques années, disait à peu près ceci : « Vous verrez qu'on en arrivera à « faire consister l'histoire des Romains à connaître la dimension « exacte de leur casque. »

Mais ni Voltaire, ni Chateaubriand, ni Mérimée, ni Sainte-Beuve, ni M. Brunetière, n'ont entendu se moquer des patients chercheurs, qui ne négligent rien pour élucider à fond une question importante. Ils n'ont pas daubé sur l'histoire érudite : ils ont daubé sur l'érudition. Subtilité, objectera-t-on. Pas le moins du monde, et je le prouve, en appelant contre M. de Ruble à M. de Ruble en personne. Son *Mariage de Jeanne d'Albret*, son *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, documentés à force, surchargés de notes et de discussions, sont un monument d'histoire érudite : d'histoire, car une vue d'ensemble s'en dégage ; d'histoire érudite, car il n'est pas de problème rencontré sur sa route qu'il n'ait résolu au passage. Mais quel rapport existe-t-il entre ces gros livres nourris de faits qui renouvellent l'histoire de la seconde moitié du XVIe siècle et les dissertations philologiques, historiographiques, paléographiques *et cœtera ejusdem farinæ*, issus du giron de dame Érudition ?

Ici encore, cependant, une distinction est nécessaire. Il y a dis-

sertations et dissertations. Parmi elles, toutes pénibles à lire, s'il en est qui sont appelées à rendre d'inappréciables services à l'histoire ; il en est d'autres qui sont d'avance frappées de stérilité.

Comme type des premières, je citerai ces recherches sur la linguistique égyptienne et chaldéo-assyrienne, qui font ou ont fait la gloire des Champollion, des Mariette, des Maspéro, des Ménant, des Oppert. Sans le déchiffrement des hiéroglyphes et des caractères cunéiformes, n'en serions-nous pas réduits, pour la connaissance du développement graduel des civilisations écloses du XXXVIIIe (1) au VIe (2) siècle avant notre ère sur les bords de l'Euphrate, du Tigre et du Nil, aux récits suspects d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Flavius Josèphe ? Quelles armes n'a-t-il pas fournies aux défenseurs de la tradition chrétienne contre les attaques de l'exégèse allemande ? Après M. l'abbé Vigouroux, à qui son bel ouvrage, *La Bible et les découvertes modernes*, semblait devoir assurer le monopole des études en cette matière, voici que M. l'abbé De Moor reprend en sous-œuvre quelques-unes de ses assertions, récemment combattues par M. Maurice Vernes, et les contrôle à nouveau, les corrobore à l'aide du témoignage des inscriptions hétéennes et égyptiennes. Si l'on continue d'ignorer qui des deux, de Méri-en-Phtah ou de Séti II, est le Pharaon dont l'armée périt dans les eaux de la mer Rouge en poursuivant les Israélites ; si l'on ne peut affirmer d'une façon catégorique, qu'il fut englouti avec les siens, ou qu'il échappa au désastre ; si la durée des pérégrinations des fugitifs miraculeusement sauvés à travers la péninsule Sinaïtique et la date de la conquête de la terre de Gessen demeurent incertaines, les controverses ne portent somme toute que sur des points de détail. Il ne faut pas être trop ambitieux, ni surtout trop pressé pour la reconstitution d'un passé qui nous ramène de tant de milliers d'années en arrière. Qu'il nous suffise

(1) C'est du moins l'époque où Sar-Kin *l'ancien*, roi d'Akkad, fit rédiger une immense encyclopédie des sciences mathématiques, physiques et divinatoires connues de son temps, qui nous est partiellement parvenue, mais qui dénote une culture trop avancée déjà pour que l'on ne pressente pas derrière elle une suite d'efforts intellectuels dont la durée précise nous échappera peut-être toujours (Lenormant et Babelon, *Histoire ancienne des peuples d'Orient*, t. IV, p. 75 et 78 ; t. V, p. 160-225.)

(2) Date de la conquête de l'Égypte par les Perses, marquant la fin de cette glorieuse histoire, dont l'École d'Alexandrie fut, au IIe siècle avant J.-C., sous la domination romaine, une sorte de renaissance.

de savoir que, dans ses lignes principales, le texte sacré a reçu des documents profanes la plus éclatante des confirmations (1).

Le résultat importe seul au lecteur. Toutefois, il appartient à celui qui le transmet de rappeler occasionnellement ce que les simples propositions que je viens d'énoncer recouvrent de recherches épigraphiques ardues, d'ingénieux efforts simultanés d'analyse et de synthèse.

A serrer même de plus près la question d'utilité ou d'inutilité des discussions interminables dont telle ou telle difficulté dialectale est l'objet dans les idiomes que parlèrent les anciens peuples, ne craignez pas de vous intéresser par exemple à celle qui s'agite entre les spécialistes à propos de l'origine du Suméro-Accadien, le parler primitif de la Chaldée. Cela a l'air insignifiant : il s'agit tout bonnement du pourquoi de la surprenante dissemblance de ces deux voisines ennemies, Ninive et Babylone ; l'une ne vivant que de pillages et de massacres, intellectuelle seulement à force de plagiats (2) ; l'autre, berceau de toutes les sciences et de tous les arts ; l'une sémitique, l'autre?... eh ! justement, à quel rameau de la famille humaine la faut-il rattacher? On conviendra qu'il ne saurait être indifférent d'en savoir le plus possible sur le microcosme où ont tour à tour puisé tous les peuples : l'Égypte d'abord ; puis la Grèce par l'intermédiaire de l'Égypte ; puis Rome et Byzance par l'intermédiaire de la Grèce ancienne et de l'Égypte elle-même tout ensemble ; nous enfin, les modernes, si fiers de notre supériorité, par l'intermédiaire des manuscrits provenant de la Grèce, de Rome et du Bas-Empire, fouillés, retournés, bouleversés par les savants de l'époque de la Renaissance (3).

(1) *L'histoire primitive d'Israël* ; REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, livraison d'octobre 1890. — Cf. *ibid.*, livraison de janvier 1892, une note rectificative de M. Robiou et une réplique de M. De Moor.

(2) « L'Assyrie n'a rien inventé ; elle n'a fait qu'imiter et adapter, copier et traduire. La pensée chaldéenne a été comme le pain dont elle a vécu. » (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 160.)

(3) Dutens, *Origine des découvertes attribuées aux modernes*. — Fabre d'Olivet, *Histoire philosophique de l'humanité*.

Rappelons aussi la découverte, postérieure aux travaux de Dutens et de Fabre d'Olivet, d' « une énorme lentille de verre, débris probable d'un puissant instrument d'optique » dans les ruines de Ninive. (Lenormant et Babelon, *Histoire ancienne des peuptes d'Orient*, t. IV, p. 173.) Nous sommes pourtant tous accoutumés d'apprendre que le premier instrument astronomique datait du commencement du XVIIe siècle !

Voilà l'érudition véritable, celle qui conclue, celle qui augmente le patrimoine intellectuel de l'humanité, celle dont on ne saurait trop honorer les courageux adeptes. Mais que dire de cette érudition dégénérée, sans base et sans but, caricature grotesque de sa glorieuse sœur, — telle que la philologie romane, pour prendre au hasard dans le tas de ses incarnations? Oh! la philologie romane! A-t-elle une base, cette science dont chaque règle comprend autant d'exceptions que les mots servant à la formuler renferment de lettres? A-t-elle davantage un but? Il faudrait être en vérité bien naïf pour lui reconnaître celui que ses adeptes lui assignent. L'histoire de la littérature française? Allons donc! L'histoire d'une littérature gît dans l'analyse des chefs-d'œuvre auxquels elle a donné naissance ; elle n'a jamais consisté, elle ne consistera jamais dans la filiation de ses voyelles et de ses consonnes avec les voyelles et les consonnes de la langue dont elle est sortie. Restituez, si vous pouvez, le texte primitif de nos épopées nationales, et ne vous lancez pas dans le système des familles, classes et sous-classes des manuscrits qu'on en possède, sous-classes, classes et familles différenciées par des fautes de copistes que vous prenez gravement pour des transformations linguistiques.

Passons à une branche de l'érudition étroitement apparentée à la précédente.

L'historiographie, dont j'ai eu déjà ci-devant l'occasion de m'occuper, l'historiographie mérite par son objet plus de considération. Etablir, avant de les utiliser, le degré de résistance des matériaux qui doivent contribuer à la construction d'un livre d'histoire, est chose éminemment nécessaire. Mais... demandez ses procédés d'expertise à l'article de M. Jules Tessier, *La Chronique d'Ekkehard* (1) : telle de ses parties doit dériver d'Annales saxonnes, « tant l'auteur exalte avec une orgueilleuse satisfaction la tranquillité dont jouit la Saxe au milieu de l'anarchie générale » ; telle, provenir d'Annales de Würtzbourg, car il est souvent question de Würtzbourg etc... Notez que M. Tessier est un écrivain de grand mérite. Son *Coligny*, publié en 1872, est la meilleure des nombreuses biographies consacrées à l'amiral et compte parmi les plus solides travaux sur son temps. Quelle erreur il a commise en

(1) Revue historique, livraison de novembre-décembre 1891.

orientant ses investigations vers des rivages différents de ceux dont l'exploration lui avait autrefois assuré de si brillants succès ! C'est cette erreur qu'il paie aujourd'hui, se nourrissant des menues découvertes et d'apparences vaines, à l'instar de ses nouveaux confrères. Une pareille chute, qui n'a heureusement rien d'irrémédiable, montre assez ce qu'il convient de penser de la science et de la méthode scientifique qui l'ont si cruellement trahi.

Et combien d'esprits distingués ont-elles conduits, comme lui et avant lui, à l'abîme ! Du moment que M. Léopold Delisle s'occupait de la monographie de Gonesse, rien de plus naturel assurément qu'il cherchât à y rattacher le plus possible d'événements marquants et de personnages illustres ; et, de droit, la naissance en ce petit bourg d'un grand roi tel que Philippe-Auguste rentrait dans cette dernière catégorie. Mais en voici bien d'une autre. Des arguments mêmes de M. Delisle, en faveur des droits de Gonesse sur le futur vainqueur de Bouvines, M. Cancellieri (1) tire une conclusion diamétralement opposée : selon lui, Philippe-Auguste aurait vu le jour à Paris ; en revanche, il aurait été élevé à Gonesse... Allons ! tout va bien. A bientôt sans doute la révélation au monde émerveillé du lieu où il a revêtu sa première culotte. Des textes, semblables à ceux qu'invoquent, chacun à l'appui de sa thèse, MM. Delisle et Cancellieri, se prêtent à toutes les interprétations, à toutes les restrictions. Ainsi ne peut-on tirer le parti qu'on voudra — pour ou contre, voire à côté — de ce fait que « le messager qui annonça au roi Louis VII qu'il avait un fils, reçut, en récompense, une rente de 3 muids de froment à prendre sur la grange de Gonesse » ?

Jusqu'au silence qui, avec tant soit peu d'ingéniosité, devient une preuve irréfutable. La recette plaît en particulier à M. Moranvillé. Acharné une fois de plus à la recherche des venants et aboutissants d'un ouvrage qui nous est parvenu anonyme (2), il s'est

(1) *La naissance de Philippe-Auguste* (Revue historique, livraison de novembre-décembre 1891). — L'article susvisé de M. Delisle a paru en 1859 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Il est juste de dire que des trois arguments mis en avant, les deux autres sont infiniment moins spécieux (*a* Philippe est appelé : *de Gonesse* dans plusieurs actes des XIIIe et XIVe siècles ; *b* dans la *Grande chronique de Tours*, la terre de Gonesse est représentée comme *son patrimoine*). Mais alors pourquoi avoir imposé à ceux-ci une aussi singulière compagnie ?

(2) *Le songe véritabe, pamphlet politique d'un Parisien du* XVe *siècle*. Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, année 1890, publ. en 1891.

fait le raisonnement suivant : l'auteur flagelle sans trêve Isabeau de Bavière ; or on ne jette pas la pierre à ceux qui nous font vivre, donc il n'était pas des serviteurs particuliers de la Reine. Je propose une variante : l'auteur flagelle la Reine sans trêve ; or, selon le proverbe, comme on connaît ses saints, on les honore ; donc, pour en dire sur le compte d'Isabeau plus long que la plupart de ses contemporains, il fallait qu'il fût de ses familiers. Lequel a raison de mon pessimisme ou de l'optimisme de M. Moranvillé (1)? N'oublions pas l'hypothèse du sceptique qui, de notre poète inconnu, ne ferait ni un ingrat, ni un adversaire, un philosophe simplement, un philosophe contant et flétrissant ses hontes, dont le hasard ou toute autre cause plus intelligente l'aurait rendu témoin.

Mais, j'y pense, de ces diverses applications de la méthode historiographique, l'une, celle de M. Moranvillé, s'est produite au grand jour, sous les auspices de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France (exercice 1890-1891), et, pendant l'exercice 1890-1891, la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France avait pour président M. le baron de Ruble. Cette coïncidence nous livre la clef de l'antinomie signalée plus haut entre les travaux personnels de M. de Ruble et sa doctrine, développée d'ailleurs à l'Assemblée générale des membres de la Société dont il était alors le porte-drapeau (2). Prenons acte de cette indulgence *pro domo sua*, sans trop en blâmer l'exagération, et passons à l'ordre du jour.

II

J'en ai en effet fini, grâce à Dieu, avec le compte rendu des *Eruditiana* qui me sont tombés sous les yeux durant ce trimestre,

(1) Cette croyance à la reconnaissance humaine honore M. Moranvillé, et je ne doute pas qu'il ne la pratique pour sa part, qu'il garde fidèlement la mémoire des bienfaits, — et des injures, — que tout homme devrait avoir immuablement au cœur. Malheureusement, en ce qui concerne le bien, elle est contredite par les faits dans une foule de cas; je me permets de lui rappeler cette anecdote qui me revient en tête : « Marguerite de Valois comblant Scipion Dupleix de marques de faveur, et Dupleix la déchirant ensuite à belles dents dans son *Histoire de France*, au point qu'il a été qualifié de son temps même : Chien qui mord la main du maître qui l'a nourri. »

(2) Impr. dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS, année 1891.

applications piteuses aux sciences historiques de la théorie esthétique de « l'art pour l'art ». J'arrive à l'analyse d'œuvres de plus large envolée qui, composées sur des sujets et des époques différents, ont entre elles ce point de rapport de nous présenter tout ensemble un miroir fidèle de la réalité, telle que d'autres générations l'ont connue, et un exemple de ce qui, à l'état de vérité absolue, doit être ou ne pas être, de constituer en un mot une sorte de morale en action.

Supposez que, dans *Ausone et son temps* (1), M. Camille Jullian n'ait pas cru devoir séparer ce qui se rapportait au poète lui-même, de ce qui avait trait au milieu où s'écoula sa vie, et vous aurez un type achevé du parti qu'un historien, digne de ce nom, peut tirer du sujet qu'il adopte. Cette division, qui rompt d'une façon fâcheuse l'unité de l'ouvrage, est si parfaitement artificielle, qu'il n'est pas jusqu'à l'auteur qu'elle n'ait abusé. Il est presque autant question dans la première partie du siècle d'Ausone que d'Ausone dans la seconde. Et, à vrai dire, il était impossible qu'il en fût autrement, tant tout homme reflète son époque, tant l'âme d'une époque reflète à son tour celle de ses enfants, lorsque ces derniers, comme ce fut le cas pour Ausone, sont une de ses illustrations. Mais, dès lors, pourquoi ce sectionnement en deux séries distinctes de documents de nature identique ? Il semble que, son œuvre une fois achevée, M. Jullian se soit amusé à la découper en tranches parallèles et qu'il ait ensuite réuni les tranches paires à sa droite, les tranches impaires à sa gauche, si bien que, ni l'une ni l'autre des deux masses ainsi formées ne se trouvant désormais complètes, il lui a fallu, pour ôter leur apparence disparate à ces groupes similaires et dissociés par son caprice, recourir aux mêmes transitions, empreintes d'une exquise poésie (2).

(1) Revue historique, livraisons de novembre-décembre 1891 et de janvier-février 1892.

(2) Citons comme preuve de ce qui précède, ces deux courts extraits :

« Après les malheurs sans nombre qui l'avait accablée à la fin du IIIe siècle, la Gaule se reposait enfin..... Ce n'est pas assurément l'âge d'or des Antonins, mais enfin c'est un siècle où il n'est pas triste de vivre... Ausone n'est donc pas une exception dans son temps. Par sa vie, son caractère et ses œuvres, il sera bien dans le ton du siècle. C'est une âme, confiante et sereine.... (1re partie : *La vie d'un Gallo-Romain à la fin du* IVe *siècle.*)

Et d'autre part, dans la seconde partie, *La vie dans une cité Gallo-Romaine à la veille des Invasions*, on trouve ceci :

« Il y eut dans la vie romaine au IVe siècle comme un arrière printemps tiède et clair dans lequel refleurirent quelques-unes des espérances d'un

Puisque j'en suis aux chicanes, que M. Jullian me permette de lui reprocher d'avoir si lestement passé condamnation sur l'avilissement qu'il constate chez les Gaulois en général, chez Ausone et sa famille en particulier, — que dis-je? qu'il constate... : dont il les félicite, et dont il n'est malheureusement pas le seul à les féliciter (1). Mon estime pour l'honnête homme que fut notre poète, baisse un peu au contraire en apprenant que ce « pur Gaulois » concilia « le patriotisme romain » et « l'amour-propre national ». De ses ancêtres, il tint peut-être la vigueur corporelle : il n'avait pas hérité leur âme fière, leur indomptable passion pour l'indépendance. De vaincus à vainqueurs, il n'est qu'un sentiment légitime: la haine, avec le désir de la revanche pour corollaire. Ausone eut une excuse, je le sais : l'affaiblissement des caractères, conséquence inéluctable des périodes de décadence, et qui des premiers guerriers du monde avait déjà fait, symptôme lamentable, une pépinière d'avocats. Mais par quelle singulière erreur de jugement transforme-t-on à nos yeux en un éloge, ce qui est tout au plus une excuse?

Au demeurant, on éprouve un charme indicible à étudier cette physionomie, à suivre cette existence dans son cours. Il fut un honnête homme... Pardon! je me répète; aussi bien la répétition fait partie de l'expression de ma pensée. Il fut de ceux à qui l'antiquité païenne décernait le titre de sage, parce que, ayant à lutter, comme tous ici-bas, contre les déceptions et les misères, il les subit le front haut et mérita de les dominer par sa résignation et sa patiente énergie.

Ausone est un curieux exemplaire de ce que fait souvent de l'homme la destinée railleuse, tantôt le comblant des faveurs qu'il dédaigne et lui refusant les seules joies après lesquelles il soupire en secret, tantôt le berçant dès l'enfance de rêves dorés qui ne prendront corps qu'après qu'il aura cessé d'en escompter la réalisation. A sa naissance, son grand-père maternel, Agricius, un fervent adepte des sciences occultes, avait érigé son horoscope, et il y avait déchiffré la promesse des honneurs consulaires. Quels

lointain passé. La poésie d'Ausone s'est réchauffée à cette lumière, elle nous en conserve les rayons..... On peut dire que l'existence du poète a reflété celle de sa patrie, tant elles se ressemblent l'une et l'autre, tant elles paraissent également confiantes et sereines.... »

(1) Voir dans la *Revue du Monde catholique*, mon article du 1er avril 1889.

rancœurs ignorés durent être les siens, tandis qu'il voyait les mois suivre les mois, tandis que les années de maturité tombaient l'une après l'autre dans le gouffre où s'était engloutie sa jeunesse, sans lui rien apporter des triomphes annoncés, sans que rien pût lui faire concevoir l'espoir qu'il sortirait un jour de cette université de Bordeaux où il était entré à vingt-cinq ans, plein des plus ambitieuses chimères, de cette chaire de grammaire qui lui apparaissait alors comme le premier échelon des grandeurs pronostiquées par son thème de nativité ! La douce philosophie, le sentiment du devoir qu'il tenait de son père, l'aidèrent à dompter l'esprit de révolte qui gronde en nous comme une tempête devant l'anéantissement de projets ardemment caressés. « Ausone, dit M. Jullian, s'acquitta à merveille de ses fonctions de pédagogue. Il l'avoue ingénieusement : les débuts furent difficiles, le succès ne vint pas toujours récompenser l'effort ; mais il finit par se faire à cette besogne et par l'aimer. Dans une épître à son petit-fils, qui est une œuvre charmante, il rappelle avec émotion les plaisirs de l'enseignement et le temps où il formait la jeunesse. »

Il ne croyait que faire son métier : il travaillait pour sa gloire. Il avait près de soixante ans, quand sa réputation de professeur accompli parvint aux oreilles de l'empereur Valentinien, qui l'appela à sa cour et lui confia l'éducation de Gratien, son neveu, son héritier présomptif. Dès lors commence pour Ausone une nouvelle vie. Ce n'est pas assez des titres honorifiques de comte et de questeur dont il est revêtu. En 375, son élève, élevé depuis un an au trône des Césars, lui confère la charge de préfet du prétoire, c'est-à-dire de vice-empereur. Enfin, le 1er janvier 379, il est nommé consul, dignité qui n'ajoutait rien à son pouvoir effectif, mais qui, conservant le reflet des souvenirs de la Rome républicaine, le couvrait d'un nouveau lustre et parachevait l'accomplissement littéral des vieilles prédictions d'Agricius.

A l'approche de la soixante-douzième année, Ausone résigna ses emplois et revint dans sa chère Aquitaine. On ignore l'époque de sa mort. Je me reprocherais de ne pas citer les dernières lignes de l'étude de M. Jullian ; elles en sont la synthèse, elles en sont aussi le sommet lumineux, pour employer sa propre expression à propos de son personnage recevant les faisceaux consulaires. « ...Telle a été la vie d'Ausone, vie presque admirable dans son harmonieux développement, tour à tour consacrée au travail, à l'ambition, au bonheur. Elle est si bien faite, j'ose le dire, qu'il faut

voir en elle moins l'effet du hasard que le produit de la sagesse de celui qui l'a vécue. Ausone l'a créée, plus qu'il ne l'a reçue du destin. On peut mépriser le poète ; nous demandons pour l'homme respect et sympathie. Il a fait de mauvais vers, mais il a laissé un chef-d'œuvre : sa vie. »

Jusqu'à son nom, Ausone, ce nom à la mélodieuse et sourde résonnance, qui me paraît, ajouterai-je, réfléchir et son ame et l'âme de son époque; époque où se confondent l'infinie jouissance de respirer, après les désastres dont le monde tremble encore, et le pressentiment mélancolique des catastrophes imminentes. « L'ennemi ne s'aventure guère au delà de la Marne ; les révoltes sont rares à l'intérieur ; le brigandage se ralentit. Ce n'est pas assurément l'âge d'or des Antonins, mais enfin, c'est un siècle où il n'est pas triste de vivre... » Ainsi parle M. Jullian, résumant à grands traits la période qui vit naître et mourir Ausone. Ne semble-t-il pas entendre la voix d'un des acteurs d'une autre époque de transition : « Qui n'a pas vécu au XVIIIe siècle, ignore ce que c'est que la douceur de vivre. »

C'est au XVIIIe siècle que nous transporte l'*Histoire d'une séduction* de M. Frédérix Delacroix (1). Je ne suis pas, je l'avoue, sans inquiétude sur le sort de ces pages charmantes, quand elles auront subi leur évolution dernière, quand un gros volume sera né à son tour de l'article de revue, sorti, lui, si léger, si radieux, si alerte, d'un poudreux et indigeste amas d'actes de procédure. Une note de la rédaction ne nous avertit-elle pas que « l'auteur se propose de donner de plus amples développements au récit et de publier les documents qui le complètent » ? Que de menaces en ce peu de mots! D'ores et déjà, M. Delacroix cède visiblement à la manie des historiens d'épuiser leur sujet, comme ils disent, de ne rien laisser à glaner après eux, sans s'apercevoir qu'avec ce système ils risquent d'étouffer l'essence des événements, quels qu'ils soient, leur ame en quelque sorte, sous le fatras des faits extérieurs, en d'autres termes, la grandeur des intérêts en jeu sous les détails minutieux et vains ou le sentiment sous la dialectique, selon qu'il s'agit d'une crise de la vie des nations ou d'un drame intime. Puissent les lignes qui vont suivre tomber sous les yeux de M. Delacroix et faire hésiter la résolution qu'on lui prête! Puisse-t-il se

(1) *Nouvelle Revue*, livraisons des 15 août, 1er et 15 septembre 1891.

résigner à reproduire telle quelle, dans son livre l'*Histoire d'une séduction*, ou mieux *Une histoire d'amour au* XVIIIe *siècle;* car tel serait son titre légitime. Je suis choqué de ce mot : séduction, qui évoque la répugnante image des caprices charnels, des ruses, des mensonges, et des lâches infidélités. Pourquoi faire tort à ses héros en leur infligeant une tare qu'ils ont si peu méritée ?

M. de Valdahon n'était rien moins qu'un croque-cœur, Mlle de Monnier rien moins qu'une évaporée. Leur sympathie réciproque datait de leur première rencontre. Longtemps, ils s'aimèrent chastement. Et, si le jour vint où une surprise des sens les jeta irrésistiblement dans les bras l'un de l'autre, il faut se rappeler qu'ils avaient, lui, vingt et un ans, elle, dix-huit, que l'heure de la chute ne sonna pour eux qu'à la veille d'une séparation dont rien ne leur permettait d'entrevoir le terme et qu'ils l'expièrent en souffrant en silence, en luttant courageusement contre les obstacles jusqu'au triomphe définitif de la cause de leur passion. Le dirai-je ? la première partie de ce roman historique me laisse assez froid. L'échange de lettres et les rendez-vous furtifs des deux amoureux, ménagés par la complaisance intéressée d'une femme de chambre, la découverte de leurs relations, encore innocentes, à la suite du refus d'Antoinette de Monnier d'accepter l'époux que ses parents lui réservent, l'éclat de la nuit du 2 au 3 février 1763, Antoinette jetée dans un couvent, Valdahon exilé par sentence de justice ; rien en tout cela que de *déjà vu*, de banal. Les feuilletonistes ont si bien abusé de certaines situations, que les sources originales de leurs récits paraissent, quoi qu'on fasse, n'en être que des transcriptions. La suite échappe à ce reproche, et c'est elle qui imprime à l'ensemble de l'étude de M. Delacroix, un cachet et une portée morale tout particuliers.

Sept ans, en effet, séparent le prologue de l'épilogue. Sept ans ! sept fois, septante-sept fois plus qu'il n'en faut au commun des mortels pour oublier. Quel écrivain moderne aurait osé imposer un pareil stage à l'impatience de ses lectrices et contraindre ses lecteurs à admettre une constance digne, à les entendre, des temps fabuleux d'Amadis de Gaule ? Ce rôle qui, transporté dans le roman ou sur le théâtre eût été déclaré une mystification, Antoinette de Monnier et Jacques de Waldahon l'ont pourtant joué dans la réalité. Une fois de plus, le vrai a dépassé les limites étroites de la vraisemblance. Elle, dans l'ombre angoissante du cloître, lui, dans l'amère solitude de l'exil, ne vivaient que de souvenirs et d'espoirs.

Le 23 janvier 1769, Antoinette devait atteindre ses vingt-cinq ans, l'âge qui, d'après la loi, marquait le terme de la soumission absolue, sans recours possible, des enfants à la volonté paternelle. Waldahon l'avait assignée à ce jour solennel pour acquérir la preuve irréfragable de sa sincérité. Il fut exact au rendez-vous. A quelques semaines de là, retard qu'explique la situation du proscrit et la nécessité de ne se confier qu'à des messagers fidèles, la jeune fille recevait un paquet scellé renfermant deux actes ainsi conçus :

Promesse de mariage entre M. Jacques-Marie Lebœuf de Valdahon, écuyer, mousquetaire, et Mlle Jeanne-Antoinette-Marie de Monnier...

Promesse de mariage entre Mlle Jeanne-Antoinette-Marie de Monnier,... et M. Jacques-Marie Lebœuf de Valdahon...

Chacun d'eux portait la signature de Valdahon et attendait la sienne. Est-il besoin d'ajouter avec quelle hâte délirante elle l'y apposa? Quoi que décidât la justice des hommes, ils étaient irrévocablement unis devant Dieu. Cette chaîne que le temps avait été impuissant à dénouer, la mort seule la pouvait rompre. Mais, sans s'abandonner aux douces émotions éprouvées en constatant à quel point l'âme de son amant vibrait à l'unisson de la sienne, Antoinette fit faire des précieux papiers qu'il lui avait envoyés des copies authentiques, et les expédia à M. de Monnier, lui déclarant respectueusement son inébranlable volonté de n'unir son sort à un autre que M. de Valdahon, le suppliant d'y souscrire.

M. de Monnier n'était pas accoutumé à plier. Cœur dur et esprit borné, il ne voulut voir en sa fille qu'une révoltée, doublement révoltée, puisqu'au crime d'avoir refusé le parti agréé par lui, elle joignait celui de prétendre lui imposer pour gendre l'*aventurier*, dont il ne parlait qu'avec des emportements de rage. Il engagea donc, le sourire aux lèvres, la monstrueuse lutte judiciaire dont l'enjeu était la destinée de son enfant, épuisant les degrés de juridiction, livrant à la conscience des juges ces assauts meurtriers où l'or et le crédit personnel servent de munition aux combattants. Vainement fut-il repoussé tour à tour au bailliage de Dôle, au conseil du Roi, au parlement de Metz ; vainement un formidable courant d'opinion se dessina-t-il en faveur des deux victimes de sa tyrannie ; vainement Mme de Monnier qui, au début marchait avec

lui, donna-t-elle un assentiment tacite au penchant d'Antoinette, en allant mourir dans ses bras au plus fort du procès, battu sur toute la ligne, contraint d'assister de loin à la consécration de ce mariage qu'il s'était juré d'empêcher, l'entêté marquis se remaria de colère, afin d'avoir d'autres enfants coûte que coûte et de pouvoir déshériter sa fille aînée.

Il paya cher son rêve de vengeance : car sa seconde femme, Marie-Thérèse-Sophie de Ruffey, ne fut autre que la célèbre Sophie de Mirabeau.

Ni Mme de Valdahon, ni surtout Valdahon n'avaient certes sujet de se louer de M. de Monnier. Ce fut cependant en eux qu'il eut ses plus fidèles alliés, lors des démêlés auxquels il se vit bientôt en lutte par suite des dérèglements de la créature, en qui il avait désiré un moyen d'assouvir ses rancunes. Et son châtiment suprême fut d'être assisté à ses derniers moments par ceux-là mêmes, et par ceux-là seuls, qu'il avait poursuivis de sa haine.

Qui aurait cru *a priori* que des tableaux aussi attendrissants se soient déroulés, tandis qu'à peine s'achevait le règne de Louis XV et de la Dubarry ? Jugement excessif ? Il n'est de fumier où il faille s'étonner d'apercevoir un beau lis ; il n'est d'époque corrompue qui ne puisse engendrer, que ne puisse purifier la sainte floraison d'amour.

En la personne de Jacques de Valdahon et d'Antoinette de Monnier, M. Delacroix nous l'a montrée s'élevant majestueuse, enchanteresse, au-dessus de la sentine environnante. C'est, éclose au milieu du sang, mourant dans le sang, que la représente Mme Mary Summer avec *Les dames de Sainte-Amaranthe* (1). La scène a changé ; les acteurs ont changé ; le fonds, l'intrigue, reste le même, et au-dessus plane le même but, la persistante aspiration de l'être humain vers la fin mystérieuse que Dante a définie dans une de ses poésies de jeunesse (2), avant de la poursuivre à travers les neuf cercles de l'Enfer, les neuf zônes du Purgatoire et les neufs cieux du Paradis :

(1) *Nouvelle Revue*, 1er août 1891.

(2) Dante, *La vie nouvelle*. — Cf., dans *La Divine Comédie*, les apparitions de Béatrice à Virgile (Enfer, ch. II) et à Dante lui-même (Purgatoire, ch. XXX) ; et aussi le dernier vers du Paradis et de tout le poème.

A ciascun' alma presa e gentil corte
. . . . . .
Salute en lor signore, cioè Amore (1).

Que l'on condamne au nom de la morale, l'union libre d'Émilie de Sainte-Amaranthe et du ténor Elleviou, soit : il n'en subsiste pas moins que ces deux cœurs étaient faits pour être l'un à l'autre ; nous en avons pour garant l'abnégation dont chacun d'eux fit preuve aux heures tragiques qui marquèrent le terme de leur liaison.

Quand la famille de Sainte-Amaranthe fut traduite devant le tribunal révolutionnaire sous l'absurde, mais redoutable prétexte de conspiration contre Robespierre, sûre d'avance de son sort (un Fouquier-Tinville ne lâche pas sa proie), la jeune femme n'eut pas un mot exprimant le regret de la vie. Sa dernière parole, adressée à une amie qui assistait en larmes à son départ, fut pour lui murmurer à l'oreille : « Tâchez de le voir, et dites-lui que dans mon cachot il sera mon unique pensée. »

Quant à Elleviou, il n'est démarche qu'il n'ait tentée auprès des députés influents dans l'intérêt d'Émilie et des siens. Et lorsque l'iniquité fut consommée, lorsque les Sainte-Amaranthe, convaincus de *parricide*, furent menés à la boucherie, il se plaça sur le trajet de la Conciergerie à la *barrière renversée* (2), afin d'échanger avec la bien-aimée un suprême regard, un suprême adieu. Dévouement sublime ! car, à cette épouvantable époque, s'intéresser à un condamné était un crime capital ; parfois, pour être décrété d'accusation, il suffisait de moins encore, comme il arriva à ce pauvre portier de Collot d'Herbois, un des compagnons d'infortune des Sainte-Amaranthe, envoyé à la guillotine pour n'avoir pas témoigné assez de joie de l'arrestation du meurtrier de son maître...

LÉON MARLET.

(1) A tout cœur brûlant de la noble flamme,
. . . . . .
Salut au nom de son maître : l'Amour.

(2) Est-il besoin de rappeler que ce nom révolutionnaire désignait la place du Trône ?

LES ROMANS NOUVEAUX

I. La Montée, par Gabriel Sarrazin (Perrin). — II. Les Étapes de la Folie, par Th Dostoievsky, traduit du Russe, par Halpérine-Kaminsky (id.). — III. A la recherche de la Gloire, par Charles Epheyre (Ollendorff). — IV. Hermine, par le comte de Marenches (Savine). — V. Le roman d'une Croyante, par Jean de la Brète (Plon). — VI. La Sarcelle bleue, par René Bazin (Calmann-Lévy). — VII. La Fiancée de Gaël, *légende dramatique*, par Adrien de Carné. — VIII. Les Tuteurs de Mérée, par M. Maryan (Gautier-Blériot). — IX. Eve, nouvelle édition, par Mlle Fleuriot (id.). X. Le Rêve d'or, par Paul Verdun. — XI. Un apprenti modèle, Nunzio Sulprizio, par le comte Le Camus, ouvrage illustré (Desclée). — XII. Une Poursuite, par Mme de Nanteuil, ouvrage illustré de 57 vignettes (Hachette). — XIII. Perdue dans la Forêt, par la comtesse d'E., ouvrage illustré (Bibliothèque des enfants, Mélet). — XIV. Le livre de la Femme d'intérieur, *table, couture, ménage, hygiène,* par Ris-Paquot, ouvrage orné de 291 gravures (Laurens). — XV. Les expériences d'un Maître d'école Allemand, 2 vol., par Frédéric Polack, traduction d'A. Rousselet (Firmin-Didot).

I à III

La Montée qui tout d'abord se présente à nous, semble assez difficile à classer... Est-ce un roman, une étude philosophique, une sorte de poème en prose? Il y a un peu de tout cela, dans ce livre. L'auteur, à l'exemple d'un trop grand nombre de nos contemporains, plus ou moins illustres, prend le public pour confident de ses aspirations, de ses souffrances, de ses mécomptes, essayant une de ces confessions pleines d'orgueil, où la fatalité sert toujours d'excuse, quand on ne s'y vante pas de ses chutes mêmes. Confessions malsaines pour ceux qui les écrivent, comme pour ceux qui les lisent.

Cependant, M. Gabriel Sarrazin y met une certaine discrétion, il ébauche à peine les images évoquées ; mais où mène sa tristesse

vague, découragée et que dire de ses rêves bizarres, fantastiques, douloureux, impuissants, produits par la névrose à laquelle notre siècle est en proie ?

L'écrivain parle beaucoup de cette passion qui « ne mérite pas le nom d'amour, dit Bossuet, car elle a toujours la sensualité pour fond ». C'est sur les impressions de cet amour tantôt trahi, tantôt triomphant, qu'on juge, qu'on exalte ou qu'on maudit la vie humaine dont le but paraît si haut, pour le chrétien.

M. Sarrazin ne se dérobe pas d'ailleurs aux questions d'au delà, il lui arrive, même assez souvent, de secouer la poussière de la terre pour « s'élever dans l'éther et se reposer dans l'éternel ». Il se forge, avec un mélange de panthéisme et de réminiscences catholiques, une sorte de système religieux. L'anéantissement complet l'effraie, il s'efforce de suivre, du moins, « les transformations de l'enveloppe terrestre, quand elle se subtilise et se glisse dans les choses ». Il croit que la « force créatrice de l'âme n'a cure de celle-ci » et s'écrie cependant : « Je monterai dans la lumière, ce qui aura été mauvais en moi, périra ; mais le pur et le beau remonteront à la source infinie. »

On le voit, cette religion présente une morale commode, la purification de l'âme s'y fait toute seule... Trop souvent le blasphème se rencontre sous une plume qui, néanmoins, décrit si bien la poésie « des pays encore embaumés par un catholiscisme naïf et pur » ; malgré tout, il y a dans ce livre des cris d'appel, des envolées mystiques, témoignant de la réaction commencée depuis peu, contre le positivisme que patronne la franc-maçonnerie et auquel le gouvernement assigne des chaires publiques, mais en face duquel l'âme humaine finira toujours par protester. Cette réaction est bien tâtonnante encore ; elle hésite, elle cherche dans son orgueil, fermant les yeux pour ne pas voir la vraie lumière et, fatigué de ses vaines rêveries, on se dit, avec M. l'abbé de Broglie, dans les belles conférences qu'il vient de publier (1) : « Nous avons une religion douce, pure et sainte, qui s'accorde avec les sciences et ne gêne pas leur développement ; elle n'étouffe pas la haute philosophie, elle lui prête son appui ; elle n'a pas gêné saint Augustin, saint Anselme, Malbranche, Bossuet, Pascal dans leurs recherches, elle n'a pas entravé leur génie... Elle présente d'un commun accord l'idéal le plus élevé, elle vient en aide à toutes les misères physiques

(1) L'idée de Dieu dans l'*Ancien Testament*. (Putois Creté.)

et morales de l'humanité... » Pourquoi donc nos contemporains, auxquels « le besoin d'une religion se fait sentir », vont-ils en chercher une autre... Pourquoi les voit-on « ressusciter les vieux cultes morts, se fier à des prestiges mal attestés ou se contenter d'une religion sans Dieu et prendre comme source du sentiment une foi sans objet ? »

Les Étapes de la Folie. Nouveaux fragments de l'œuvre inépuisable, paraît-il, de Dostoeivsky ; eux aussi, les Slaves, nous enseignent, on le prétend, une religion nouvelle, ils nous découvrent le côté humanitaire de l'Évangile ; comme si les catholiques avaient à prendre, en Russie, des leçons de charité ! Mais Dostoievsky, Tolstoï, etc., ont apporté, à nos écrivains naturalistes, un appoint d'un tout autre genre, dont on s'inquiète maintenant, pour peu qu'on ait de bonne foi : un critique, non rigoriste, le constatait dernièrement : « dans les crimes qui se multiplient chaque jour, on reconnaît, dit-il, d'effrayantes coïncidences entre les conceptions littéraires des romanciers et l'exécution matérielle ; les scènes du massacre de l'ingénieur Vatrin semblent avoir été copiées d'après *Germinal* de M. Zola, et quand on lit les détails donnés par les journaux, sur le crime du boulevard du Temple, il est impossible à tous ceux qui ont lu le célèbre roman de Dostoievsky *Crime et Châtiment*, de n'être pas frappé par les concordances qui existent entre les détails imaginés par l'auteur russe et ceux qu'on a pu relever dans l'appartement de la malheureuse Mme Dellard... On croit, à travers les nouvelles recueillies par la presse, retrouver comme la reconstitution de l'assassinat d'Eléna Ivanowna. » Dostoievsky, tourmenté lui-même d'un mal terrible, se complaisait dans l'analyse des perversions du cerveau et des déviations de la conscience ; de là, cet attrait malsain qui s'attache à ses romans. *Les Étapes de la Folie* et *Cœur simple* que contient le même volume, nous offre une étude des variétés de maladie mentale. L'orgueil a rendu fou Efimor, le pauvre musicien sans talent ; sa folie est dangereuse, car il fait souffrir ceux qui l'entourent et finit, on semble l'insinuer, par un crime... Au contraire, la folie de Vassia, causée par un excès de simplicité et de joie, reste douce et paisible. Mais avant même qu'elle se soit déclarée, combien ces scènes, ces dialogues, ces situations, paraissent extravagantes, bizarres, inadmissibles, chez nous... Cette affection passionnée de Vassia et d'Arcade, cette exaltation dans l'amitié de ces deux hommes, a quelque chose

d'inquiétant, d'insensé. Ces étranges tableaux de mœurs, cette psychologie profonde, mais s'exerçant toujours sur des sujets mal équilibrés, peuvent bien exciter et surprendre l'intérêt, nous émouvoir sur le sort, sur les souffrances intimes des humbles, des petits, des pauvres, parmi lesquels Dostoievsky choisit ses héros, ils laissent une impression fâcheuse et pénible ; dangereuse même, nous l'avons vu, quand elle affecte certains esprits. Quoiqu'on en ait dit, le roman russe manque le plus souvent de la véritable morale chrétienne, parce que la conscience n'y apparaît qu'amoindrie, oblitérée, faussée et dans la plupart des cas, irresponsable.

A la recherche de la Gloire. « La vie, d'après Schoppenhauer, n'admet point de vraie félicité ; elle est foncièrement une souffrance aux aspects divers, un état de malheur radical. » Tel est, à peu près, l'opinion de l'auteur de ce volume composé de récits détachés, mais arrivant, presque tous, à une conclusion identique. Ce savant, ce lettré raffiné, dont un pseudonyme dissimule le véritable nom, a écrit déjà, entre autres œuvres, *Possession*, un roman du genre de ce *Horla*, devenu si célèbre depuis qu'on y a trouvé, en germe, la folie du malheureux romancier dont la carrière devait ainsi finir. Dans son nouveau volume, M. Charles Epheyre cherche surtout à démontrer la vanité de la gloire, de la fortune, de la philosophie, de la science même. *Vanitas vanitatum !* Maxime dangereuse, quand elle est interprétée par le scepticisme, comme dans les nouvelles intitulées : *A quoi bon ? Les enfants de M. Guillaume*, *le pensionnaire de M. Lolo*, encore et toujours l'histoire d'un fou... Nous ne sortons pas de ce cauchemar, vrai signe du temps, pour employer l'expression consacrée. « *Le microbe* » au moins est amusant. Un éminent professeur du XXe siècle cultive, au fond de son laboratoire, un microbe inoffensif d'abord, mais qu'il a su rendre effroyablement dangereux. La femme du docteur, l'irascible Me Backermann, poussée par la jalousie, pénètre un jour dans le laboratoire de son mari et s'inocule, sans le savoir, le terrible *morti fulgurans*. Il s'ensuit une épidémie meurtrière ; la moitié de la population européenne y passe. Heureusement, Backermann découvre le remède du mal dont il peut se dire la cause première. La reconnaissance des survivants lui élève force statues. Hélas ! est-ce que nos inventeurs de religions et de systèmes sociaux, ne ressemblent pas un peu à ce fameux docteur, sauf qu'ils ne guérissent point le mal qu'ils font ! On ne les place pas

moins, sur de pompeux piédestaux... M. Epheyre nous pardonnera d'interpréter ainsi son apologue.

IV à VII

Hermine. Ce roman rappelle de loin le *Maître de Forge*, quelque peu aussi la *Morte ;* toutefois, il ne manque pas d'une certaine originalité. L'auteur, qui débute dans le roman, appartient à un monde d'où le bon ton n'est pas encore tout à fait banni ; il ne recule point assez devant les situations, les scènes scabreuses, il n'y est jamais absolument brutal, par l'expression du moins. Imposant à son héroïne le nom symbolique d'*Hermine*, il veut peindre un type de pureté idéale ; cependant il prête à Hermine, jeune fille, des allures trop osées, trop imprudentes, surtout puisqu'il la suppose bien élevée. Plus tard, elle devient une épouse modèle. D'une confiance excessive, que sa propre honnêté explique, Hermine, en favorisant les rapports de son mari avec une ancienne institutrice anglaise, joue vraiment trop gros jeu. L'institutrice encore jeune, fort belle et très rouée, compromet bientôt la paix du ménage. Celui-ci, du reste, est malchanceux dans ses relations, car un ami du mari tente de séduire la jeune femme. Empoisonnement, suicide, duel, tout y est ; le récit tourne au drame. Enfin, Hermine, conseillée par le vénérable curé de Montbeze, se jette entre l'épée de son mari et celle du faux ami ; le courage de la jeune femme désarme les combattants, le séducteur s'éloigne, l'institutrice s'est tuée ; le bonheur règnera désormais au foyer conjugal. Il reste prouvé : 1° qu'une femme ne doit jamais pousser un jeune mari à l'oisiveté, 2° qu'il faut se garder des parasites. En dépit de cette double conclusion morale, on fera bien de ne point laisser le livre de M. de Marenches à la portée de toutes les mains.

Le roman d'une croyante. Geneviève subit une épreuve plus triste et plus longue que celle d'Hermine. Elle n'a jamais été aimée, elle ne le sera jamais, de son intraitable mari, lequel demeure engagé dans des liens que rien ne peut lui faire rompre. La pauvre femme se soutient d'abord, en espérant un changement ; puis, quand elle n'espère plus, elle se résigne avec fierté. Elle repousse, quoi qu'il lui en coûte, les séduisantes mais périlleuses consolations qu'on lui offre et reste ferme sur le rude sentier du devoir...

Geneviève vieillit ; elle va marier sa fille, elle sera heureuse du bonheur qu'elle aura sous les yeux. Eh bien, non ; la veille même du mariage, la jeune fiancée périt de la façon la plus tragique. Sa mère pourtant ne maudit point la vie et supporte vaillamment cette suprême épreuve... Est-elle « croyante » ? On nous le dit, sa conduite le prouve ; si elle l'oublie quelquefois, les exemples d'une pauvre ouvrière suffisent pour le lui rappeler. Le titre du roman annonçait néanmoins une foi plus vive. L'auteur semble gêné par un soin trop constant de se conformer aux préjugés mondains, contre ce qu'il appelle : « les dévotes ». La plume qui a écrit *Mon oncle et mon curé* devrait, ce semble, oser davantage ; ce spirituel petit livre, on le sait, a été goûté presque autant que *La Neuvaine de Colette* dont le succès fut si merveilleux. Une dévote ne l'eut peut-être pas signé, mais l'entrain de l'enfant gâté faisait passer beaucoup de choses. On peut se demander maintenant, si le public indulgent aux jolies et primesautières boutades, se montrera aussi empressé, quand il verra les gracieuses conteuses se ranger décidément dans l'armée trop nombreuse des bas d'azur.

La sarcelle bleue. Pour M. René Bazin, il possède un talent très rare, celui de s'imposer au public mondain ; il l'a forcé à lire et à trouver charmants ses récits toujours si honnêtes, si délicats. Il est vrai que l'aimable romancier ne moralise guère, il se contente de peindre l'amour vrai, jeune et pur, découvrant ainsi un pays presque inconnu dans notre siècle, un sentiment dont on ne sait presque plus rien, mais dont on respire avec délices les fraîches émanations... Quelle galerie de portraits attrayants ferait un pastelliste qui prendrait, pour modèles, les héroïnes de M. Bazin, ces jeunes sœurs, souriantes et modestes, de Stéphanette ou de Thérèse, ces filles d'un même père, dont la beauté, variée pourtant, a toujours un air de famille. Si leurs jolis yeux sont humides souvent, les pleurs y sèchent assez vite, car l'auteur comprend la vie comme elle doit l'être ; avec les joies, les chagrins, les épreuves qui en font le charme ou le mérite. L'épreuve, dans la *sarcelle bleue*, c'est le héros qui la subit, il doit lutter contre son amour pour une enfant qu'il a vue naître, qu'il a élevée, qu'il croyait aimer comme sa fille, qu'il aime avec une cruelle jalousie, il le sent bien quand, avec un trouble joyeux, Thérèse lui parle d'un fiancé.

Robert faiblit un instant, déraisonne, puis s'enfuit, brisant son bonheur de ses propres mains, mais assurant celui de sa filleule et

confiant, avec un reste de touchante sollicitude, l'enfant idolâtrée à l'époux que la jeune fille vient de choisir. Une si simple donnée fournit au fin crayon de M. René Bazin des motifs pleins de grâce, esquissés avec cette grande légèreté de main à laquelle l'auteur des Noellet nous a accoutumés.

La Fiancée de Gaël. Afin d'éviter une trop brusque transition, nous plaçons le petit poème *musical*, dont nous avons à dire quelques mots, après le roman d'un auteur qui, lui-même, a si souvent parlé, en vrai poète, du pays breton. M. Adrien de Carné, chante cette vieille terre d'Armor, ses grandes bruyères, son ciel voilé; il prend, à Émile Souvestre, la légende de la Lénor bretonne, pour la rajeunir, dans le goût du jour, et en faire une sorte de petit drame d'un effet saisissant. Tina, moins farouche, moins impie que l'héroïne d'Uland, au milieu de son désespoir, ne maudit pas le ciel, ne défie pas l'enfer, mais elle se laisse séduire par ce Céphal du moyen âge, sorti du tombeau pour éprouver sa foi, et le fiancé trahi l'emporte vivante, au cimetière.

Dans une énigmatique et délicieuse romance, Gaël murmure à la jeune fille :

Tina, l'amoureux qui te prie,
Te donnerait, si tu l'aimais,
Un palais tel, ô ma chérie,
Que nul vivant n'eut jamais.

Là, toutes les grandeurs humaines,
Devant toi, seraient à genoux.
En te voyant, les nobles reines,
Diraient : elle est semblable à nous !

Et pour plaire à celui qui t'aime,
Tu mettrais, sur ton corps charmant,
Une robe que Dieu lui-même,
Fleurirait merveilleusement.

Hélas ! ce palais que nul vivant n'habite, c'est la tombe et la robe fleurie par Dieu lui-même, c'est le gazon qui recouvre les os des morts ! — Sur ce poème fantastique et sombre, une artiste de grand talent, Mlle Célanie Carissan, a composé une musique très remarquable ; d'une facture savante, d'une grâce singulière ; très dramatique par moments, très fraîche, très vibrante aussi, et fort applaudie déjà, par un auditoire d'élite. On l'entendra bientôt

dans une salle plus vaste, et l'on pourra seulement alors bien juger des vers de M. de Carné, car, imitant les bardes de son pays, le poète n'a composé son œuvre que pour être chantée.

VIII à XII

Les Tuteurs de Mérée. Comme tous les romans moraux de Mme Maryan, celui-ci est un petit chef-d'œuvre de délicatesse et de sentiment, à quoi bon le répéter ; toutes nos lectrices n'apprécient-elles pas le talent si chrétien du sympathique auteur ? Bretonne, aussi, passionnément attachée à sa chère province, Mme Maryan, y place toujours ses héros ; ils y reviennent avec un amour fidèle, quand, intrépides marins, ils ont fait quelque voyage au long cours, qu'en digne fille de la côte, l'auteur décrit à merveille. C'est pendant une traversée du Sénégal, en France, que les hommes du Saint-Joseph ont recueilli Mérée dans les bras de sa mère déjà morte, sur un vaisseau naufragé. Les tuteurs de l'enfant, ce sont tous les braves gens composant l'équipage du petit navire. Ils ont soigné et choyé la fillette avec une tendresse presque maternelle ; à son tour, elle les aime de tout son cœur enfantin. Gracieuse et bonne, elle aime tous ceux qui l'aiment et, en particulier, le jeune mousse *volontaire* du Saint-Joseph, lequel deviendra un brillant officier de marine dont Mérée sera l'heureuse compagne, à la grande joie de ses *tuteurs*. Mais que de péripéties, que de larmes versées, avant d'arriver au beau jour des noces de Mérée !.. Ne défleurons pas cette touchante histoire ; on la lira dans le cercle de la famille où petits et grands l'écouteront, nous en sommes sûr, avec un égal plaisir.

Mlle Fleuriot et Mme Maryan sont un peu sœurs par le même genre de talent ; lorsqu'on parle de l'une, il est assez naturel de songer à l'autre ; celle-là trop tôt disparue et toujours regrettée par tant de lectrices, dont elle n'a pas seulement distrait les loisirs, mais dont elle a élevé l'âme, éclairé, raffermi la conscience. Le pieux auteur n'ambitionnait pas de plus belle gloire ; dans un temps où le succès s'achète souvent par de si tristes compromis, il l'a obtenu, sans jamais abaisser son drapeau.

On le disait très bien naguère, au sujet de Mme Craven ; « les catholiques de talent sont, peut-être, à l'heure présente, une mino-

rité ; s'il nous reste au cœur une fibre généreuse, nous ne devons pas leur marchander notre reconnaissance. » La nouvelle édition d'*Eve*, une des meilleures œuvres de Mlle Fleuriot, est un hommage rendu à sa mémoire, ce sera faire acte de gratitude que de s'y associer et de relire ces pages excellentes, en nous souvenant de celle qui les a tracées, de son talent, du grand exemple de toute sa vie consacrée au bien.

Le rêve d'or. Nos lecteurs ne l'ignorent pas, M. Paul Verdun a mis lui aussi, sa plume au service de la bonne cause, ils ont pu juger dans la Revue du mérite de ce jeune romancier si plein d'ardeur et de vaillance. Mais c'est aux classes populaires que M. Verdun dédie surtout ses livres, essayant de combattre chez elles, l'influence de la mauvaise presse. La soif de l'or et des jouissances qu'il procure, voilà le grand mal de notre époque ; le roman, que publie aujourd'hui M. Verdun, s'attaque vigoureusement à cette passion dont il fait ressortir les fatales conséquences. Sachant que le peuple veut être fortement empoigné par ses lectures, notre romancier s'attache moins à la psychologie qu'aux tableaux impressionnants, il les charbonne d'une main hardie et « corse » son intrigue le plus possible. Pour réussir auprès des amateurs de feuilletons dramatiques, il exagère l'horrible, mais l'horrible honnête. Que voulez-vous, par le temps qui court, on doit user du *procédé*, autrement on ne pénétrerait pas dans certains milieux. Voici du reste, très sommairement, le résumé du *Rêve d'or* : Un entrepreneur en bâtiments a épousé une jeune veuve dont le fils, encore enfant, héritera d'un million du côté paternel. L'entrepreneur, en songeant à l'avenir de son propre fils, se sent pris d'une rage violente, la disproportion de fortune qui devra exister entre les deux frères lui paraît injuste et cruelle. Lefèvre se jure à lui-même de gagner, pour son fils, plus encore que ne possédera « le fils de l'autre ». Mais il n'y parvient guère, des pertes successives l'affolent; poussé par un abominable usurier juif, il se laisse aller, lentement, progressivement, à l'idée d'un crime... M. Verdun, dans presque tous ses livres, nous montre le juif comme le tentateur infatigable, l'instigateur de tous les forfaits... ici, par un raffinement diabolique, Samuel Epivent persuade au faible entrepreneur de remettre Jean, son beau fils, entre les mains d'un fou qui a commis déjà un atroce assassinat, et ce redoutable maniaque s'engage à rendre l'enfant complètement idiot. Alors se succèdent une série

de scènes effroyables que le lecteur croit voir se dérouler devant lui, comme les images d'un long cauchemar, à peine dissipé lorsqu'il arrive à l'épilogue, où la vertu triomphe enfin, et où les monstres reçoivent leur châtiment. A travers tant d'abominations, de scélératesses, de lâchetés, de férocité, se dessine un beau caractère d'homme d'honneur, de ferme chrétien, celui de Rocheron, l'intrépide parrain du pauvre petit Jean; caractère qui résume la morale du livre. Certes, nous reconnaissons les bonnes intentions de M. Paul Verdun, mais n'a-t-il pas été un peu loin dans cette accumulation de détails empruntés à des causes judiciaires récentes; une pareille lecture n'est-elle pas toujours un danger pour les jeunes imaginations? Hélas! mille difficultés se dressent devant le romancier honnête, depuis que l'esprit public a été si profondément gâté par ceux qui ne le sont point... Du moins on ne saura reprocher à M. Paul Verdun, de nous donner des livres fades et sans couleur.

Un apprenti modèle. — Les tortures endurées par un enfant qui, dans le roman, épouvantent et révoltent, très réelles ici, ne laissent pourtant aucune impression d'horreur ; c'est qu'une radieuse auréole environne le petit martyr, c'est que nous sommes en face d'un jeune saint, d'une de ces âmes privilégiées, mises, par la grâce divine, au-dessus de la souffrance matérielle. On hésite à écrire, parmi les titres de romans, le nom, si pur, de *Nunzio Sulprizio,* et pourtant nous ne résistons point au plaisir de signaler l'excellent petit livre de M. le comte Le Camus. Nunzio Sulprizio, déclaré vénérable depuis une trentaine d'années, et dont on attend la béatification, naquît dans l'ancien royaume de Naples, vécut à peine dix-neuf ans et mourut en 1836. Pauvre enfant du peuple, orphelin dès le bas âge, traité avec une cruelle brutalité par un oncle maréchal-ferrant, qui l'estropia ; traînant, après son accident, une vie mourante dans les hôpitaux ; recueilli enfin, dans une maison chrétienne qu'il embauma de ses vertus, Nunzio fit quelque chose de très grand, durant sa courte vie : il souffrit beaucoup, et il aima la souffrance, en un siècle ou tant de savants l'ont maudite et se sont perdus pour n'avoir pas voulu comprendre le mystère qu'elle renferme ; où Léopardi, Schopenhauer, etc., ont prêché le pessimisme à une société fondée sur la croix. L'Église s'empresse de glorifier les humbles ; elle mettra sur ses autels l'apprenti forgeron, auprès de la bergère infirme de Pibrac ou de

Benoît Labre, le mendiant de Rome, protestant ainsi, contre le sensualisme qui nous dévore. Nunzio deviendra, un jour, le patron de l'apprenti ; les âmes pieuses le désirent et l'espèrent. M. le comte Le Camus dédie la simple, la touchante biographie du jeune saint aux petits ouvriers du patronage de Charonne. Si ce modèle de la résignation, parfaite mais un peu passive, n'est pas toujours celui qui conviendrait aux petits parisiens, lancés déjà dans la lutte contre le mal, le doux et gai sourire de l'adolescent, si courageux dans la souffrance, les attirera et les fortifiera.

Une poursuite. — Cette fois les jeunes lecteurs sont largement partagés dans notre revue ; est-ce encore une suite des étrennes ? Le livre de M. de Nanteuil leur plaira d'autant qu'il est rempli de gravures, il n'est pas fait néanmoins, pour les plus petits, mais pour ceux de quinze ans et même davantage, lesquels s'y verront transportés de France en Amérique, et d'Amérique en France par les très intéressantes péripéties de la narration. Un soupçon infâmant pèse sur un ancien marin, fermier près d'Yvetot, dont la conduite, assez louche, semble confirmer ces faux bruits. Martin Alric meurt sans s'être justifié de l'assassinat dont on l'accuse. Sa fille entreprend de *poursuivre*, jusque dans le nouveau monde, la réhabilitation du nom paternel, ne voulant accepter la main que lui offre un honnête garçon, que le jour où elle pourra dire hautement: « Je ne suis pas la fille d'un assassin ! » Fanchette débarque aux Etats-Unis au moment de la guerre de sécession, l'auteur profite de la circonstance pour raconter, d'une façon très dramatique, la grande épopée américaine. — La donnée du roman a quelque chose d'un peu lugubre ; quelques chapitres sont plus instructifs qu'amusants ; mais Mme de Nanteuil n'oublie point, de temps en temps, la note gaie que réclame l'âge de son public et celui-ci rira de bon cœur, sans doute, des distractions de M. Varklin, des excentricités yankesès de Mistress Hobard, des discours du père Dentu, maire de Villequiers. Nous recommandons volontiers ce livre ; on y trouvera, non pas la morale vulgaire, pédante, sans portée que prodiguent les auteurs pour la jeunesse, lorsqu'ils cherchent à se conformer aux programmes d'une prétendue neutralité, mais de sérieuses leçons d'honneur, de devoir, appuyés sur les principes chrétiens.

Perdue dans la forêt, enfantin petit roman, composé par une

aimable grand'mère et naïvement illustré ; nous le recommandons aussi, en regrettant de ne pouvoir faire connaître le nom de l'ingénieuse narratrice. Toutes les sympathies des habitués de cette revue lui auraient été acquises et mieux que nos recommandations, ce nom eut servi de passe-port au gentil volume rose.

XIV

Le livre de la femme d'intérieur. Passons du plaisant au sévère et des romans a l'économie domestique, pour signaler cette publication dans laquelle sont résumés, de la façon la plus claire, la plus pratique, les recettes de la cuisinière bourgeoise, les conseils du *guide de la bonne couturière*, du *parfait tapissier*, voire même de la *civilité puérile et honnête*, le tout complété par d'utiles notions d'hygiène, de médecine et de chirurgie. L'auteur de ce précieux manuel a fait paraître déjà un livre sur *l'art de bâtir, de meubler, d'entretenir une maison*, dont les lectrices se sont réunies, nous dit-on, afin de supplier M. Ris Paquot de leur consacrer « un ouvrage spécial ne traitant que des travaux essentiellement féminins ». Pour répondre à leur confiance, l'auteur s'est appliqué à recueillir les renseignements, les leçons de ménage puisées aux meilleures sources, en y joignant des indications et des avis appropriés aux usages actuels. Son livre s'adresse surtout aux personnes d'une condition plus qu'aisée, les simples ménagères ne le parcoureront pourtant pas sans profit ni sans agrément. L'auteur fort compétent sur beaucoup de matières, connaît la pratique du monde, mais il veut qu'on en use avec modération ; il n'hésite point à donner des sages conseils, ni même à parler, quelquefois, comme le doit faire un chrétien; il se montre, du reste, assez réservé pour pouvoir aborder, sans inconvenance, des sujets aussi délicats que la coupe d'une chemise ou le choix d'un corset. Tout cela assurément n'est pas très littéraire, mais se lit facilement et avec intérêt, dans un volume des plus élégants qui peut figurer sur la table du salon.

XV

Les expériences d'un maître d'école allemand. Nous voici maintenant lancé en pleine pédagogie, dans ces questions si débattues,

si brûlantes, qui, à l'heure qu'il est, agite la société tout entière. Mais d'abord, remarquons le, non sans tristesse, ce sont toujours des documents protestants que l'on va chercher à l'étranger, négligeant de parti pris, nous l'avons déploré bien des fois, des publications d'une valeur égale pour le moins, qu'on trouverait chez les catholiques. Il n'y a pas longtemps, une revue « bien pensante » voulant donner un aperçu de la situation de la femme dans l'Inde actuelle, ne se servait-elle pas presque exclusivement de relations fournies par les missions anglicanes, tandis que nos courageux missionnaires, nos vaillantes religieuses, eussent pu apporter leur contingent de renseignements bien plus consolants ! On traduit les œuvres du maître d'école d'Outre-Rhin, Frédéric Polack, songe-t-on à s'occuper d'un livre plein d'intérêt que publie l'éditeur catholique Herder, sous le titre de *Pages de ma vie (Lebensblœtter)*, par le Dr Kellner ? Livre où se rencontrent, avec une profonde expérience pédagogique, les renseignements les plus curieux sur les conditions du professorat en Allemagne. Le Dr Kellner a dévoué sa longue vie à l'instruction de la jeunesse et a professé dans les écoles paroissiales, dans les séminaires ; le gouvernement protestant de son pays s'est honoré en récompensant ses fructueux labeurs. Les souvenirs du vénérable « conseiller privé » renferment une mine où devraient puiser tous ceux qui se livrent à l'étude de l'enseignement ; un catholique en est l'auteur, on ne risquerait guère en pariant que personne n'essaiera de les faire connaître parmi nous.

Revenons-en aux *expériences* de M. Polack, puisque c'est de cet ouvrage qu'il s'agit ; il se compose de deux volumes. L'auteur, du train dont il marche, eut pu en faire trois ou quatre. Sur le thème pédagogique, se brochent des anecdotes plus ou moins édifiantes, curieuses ou naïves. Des contes ébauchés à l'occasion, l'esquisse inachevée d'un roman réellement « *vécu* », rompent un peu la monotonie des souvenirs de cette existence, entièrement passée sur les bancs des écoliers ou dans la chaire du maître d'école. Ces traits, ces détails de mœurs permettent de se faire une idée de la situation d'un instituteur dans le pays, dont celui-ci est la plus grande force, a-t-on répété sur tous les tons. Les mémoires de M. F. Polack commencent à une époque de réaction : 1848. Le protestantisme officiel entreprenait alors de lutter contre le courant rationaliste imprimé à la théologie par les Schleiermacher, les Paulus, les Strauss, les Bauer. Notre maître d'école, attaché aux

pratiques et à la morale évangéliques, rêve déjà l'indépendance de l'instituteur vis-à-vis du pasteur. Aujourd'hui, les progressistes la réclament avec une tout autre violence ; il faudrait lire, à ce sujet, les discours furibonds de M. E. Richter, dont nous avons recommandé une brochure antisocialiste, mais qui n'en est pas moins un des libre-penseurs allemands les plus militants. Quoique les auteurs favoris du maître d'école, Henri Hein, Auerbach, ne soient guère orthodoxes, M. F. Polack entend conserver les principes chrétiens ; s'il blâme la lecture du texte biblique dans les écoles primaires, c'est qu'il comprend, comme l'a compris l'Église catholique, l'inconvénient de cette lecture, quand on l'impose aux enfants, sans précautions, sans discernement. Parfois, d'ailleurs, l'auteur allemand se rapproche, malgré lui peut-être, de la manière de voir catholique. Ainsi, lorsqu'il trace le portrait d'un pasteur modèle, il ajoute que cet homme de Dieu, si dévoué à ses ouailles, « ne se maria jamais ». Quand il lui arrive de parler d'un prêtre « romain », il n'y met pas trop d'acrimonie et n'emploie aucune de ces expressions haineuses si familières aux protestants... L'examen des systèmes pédagogiques proposés par M. Polack n'entre pas dans notre cadre ; disons seulement qu'il donne souvent à ses jeunes confrères des avis fort sages. Il leur recommande, en particulier, d'éviter les mauvaises compagnies, et semble avoir expérimenté les périls qu'elles font courir au jeune maître, isolé dans les campagnes. On entrevoit aussi les inconvénients des rapports journaliers du maître d'école avec ses grandes élèves, dans ce pays des « bonnes mœurs », et l'ancien instituteur nous introduit dans un étrange milieu, lorsqu'il peint la famille de Mme Baron, somnambule de profession, jouant à la châtelaine.

Cependant, pour les populations rurales, du moins à l'époque où M. Polack écrivait ses mémoires, le maître d'école conservait encore un prestige religieux. Il remplaçait fréquemment le pasteur et conférait même les sacrements ; notre auteur ne veut pas que l'on regarde l'administration du baptême, dont lui et ses confrères se chargeaient sans difficulté, comme « un acte plus relevé que celui de faire la classe ». Quand Mme Baron vient lui demander de « faire le culte » chez elle, le dimanche, le jeune maître accepte et prêche, le matin, dans le salon, avec autant d'aisance qu'il y valse le soir. Un pasteur de son âge, en eut sans doute fait autant ; la Réforme n'a-t-elle pas effacé tout caractère sacerdotal sur le front de ses ministres ? Comment l'instituteur, même lorsqu'il n'est

pas absolument libre-penseur, souffrirait-il l'ingérance et le contrôle dans son école d'un ecclésiastique qu'il considère comme son égal, et souvent, il faut bien l'avouer, comme son inférieur ? Nous voyons, vers la fin du second volume, M. Frédéric Polack assister au congrès des instituteurs de Thuringe, où furent tenus quelques discours qui scandalisèrent alors, assez généralement, et dont le libéralisme semblerait à présent, fort modéré. En Allemagne, comme ailleurs, il s'est formé un parti plus radical, plus logique aussi, demandant la neutralité de l'école, ou plutôt sa complète laïcisation. En excitant les protestants contre les catholiques, ce parti espère arriver à ruiner toutes les confessions religieuses.

M. F. Polack, beaucoup moins radical, professe cependant ce vague christianisme d'où sort la libre-pensée. Un député d'une de nos chambres françaises s'écriait dernièrement : « Qu'est cela, Dieu ? Il y en a tant ! » Dès qu'on abandonne les dogmes de l'Église, on retombe, en effet, dans le paganisme. Tout le monde n'ose point, comme ce romancier auquel l'Académie va ouvrir ses portes, et dont le bagage est aussi brillant que léger, proclamer la non-existence de Dieu et conseiller de s'en consoler par le sensualisme ; mais chaque philosophie et chaque philosophe se forge un Dieu qui, au fond, n'existe pas. Pour savoir jusqu'où l'on est allé avec ces conceptions coupables et pour les comparer aux notions de la divinité que nous possédons par l'enseignement chrétien, il faut lire une courte, mais très substantielle brochure : *L'idée de Dieu dans les écrits philosophiques de Voltaire et de Renan*, par un savant directeur de l'École Fénelon, M. l'abbé M. Hébert. Si l'on s'étonne de nous voir terminer, par cette brochure, une revue de romans, nous répondrons que, sans faire partie de l'Église nouvelle où pontifie M. Desjardins, nous avons adopté, depuis longtemps, un des douze articles que celui-ci propose, à ses néophytes, comme règle de conduite. En examinant des livres souvent malsains, nous ne nous contentons pas de les classer, avec rigueur, dans les catégories qui leur conviennent, mais nous profitons de toutes les occasions pour indiquer les bons ouvrages, capables de guérir ou de neutraliser le mal répandu par les mauvais.

J. DE ROCHAY.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Les prophètes d'Israël*, par Mgr Maignan (Lecoffre). — II. *La Revue de la jeunesse catholique* (262, boulevard St-Germain). — III. *L'Europe et la Révolution française*, par A. Sorel de l'Institut : 4e partie (Plon). — IV. *Sainte-Libaire*, par M. L'huillier, curé de Damblain (Wagner à Nancy). — V. *Études d'histoire ecclésiastique*, par le R. P. Largent (Retaux). — VI. *Entretiens sur l'histoire du moyen âge*, par J. Zeller, de l'Institut (Perrin).

I

S'il est une période, dans l'histoire du peuple d'Israël, sur laquelle se projette une vive lumière, c'est assurément celle de la royauté. Les documents abondent. Le livre de Samuel, les livres des Rois complétés par les Paralipomènes, nous permettent de reconstituer fidèlement les annales de la nation juive. Tout se suit, tout s'explique, tout forme un corps de récit où ne subsistent que de rares lacunes. Quelle différence avec le temps des Juges, où les descendants de Jacob, répandus sur un vaste terrain, sans liens entre les tribus, sans temple, sans gouvernement, et presque sans lois, vivent dans un état d'anarchie d'où les tire de temps en temps une invasion ennemie qui les force de se donner des chefs, pour la plupart temporaires ! Ajoutons que les documents des empires voisins sont d'accord avec les récits sacrés. Les cylindres en terre cuite de Ninive et de Baylone, les hiéroglyphes gravés sur les monuments égyptiens rendent plus d'une fois témoignage de la véracité des écrivains inspirés. Il semble donc que rien ne serait plus facile que d'écrire une histoire du peuple d'Israël depuis Saül jusqu'à la captivité de Babylone. Croyants et libres penseurs devraient s'entendre, sinon sur la leçon que donnent les événements, du moins sur la suite des événements eux-mêmes. Malheureusement surgit précisément à cette date, un phénomène historique et religieux

d'un genre tout particulier, et qui n'a pas son analogue, du moins sur une aussi grande proportion, dans le reste des annales humaines. Nous voulons parler du prophétisme. Les prophètes jouent un rôle très grand, souvent prépondérant, sur la scène de la politique. Ils ne se contentent pas d'avertir, d'encourager, de menacer, d'annoncer les événements futurs, soit d'une manière conditionnelle, soit autrement ; ils interviennent dans les révolutions internes et dans les guerres étrangères ; ils défendent des alliances suspectes ; ils sacrent des dynasties ; ils mettent, pour ainsi dire, le glaive à la main des vengeurs du droit et de la morale outragée. Ils sont, en réalité, les arbitres souverains ; et comme ils parlent au nom de Dieu, et comme Dieu tient toujours la main à l'exécution de leurs desseins, à l'accomplissement de leurs promesses, ils introduisent dans l'histoire, pour nous servir d'un terme à la mode aujourd'hui, un facteur des plus importants et qu'il est impossible de passer sous silence ; de là, prennent naissance des divergences de vue considérables.

Ceux qui nient *a priori* le surnaturel, regardent les prophètes comme des méchants ou des fous. M. Renan, entre autres, on ne doit pas en être surpris, méconnaît absolument le caractère des prophètes. Transportant à tort dans un passé si reculé les idées et les préoccupations modernes, il ne voit dans ces représentants de Dieu que des révolutionnaires et des démocrates. Leur apparition subite à la cour des rois ou sur la place publique, les ordres qu'ils intiment au nom de Jéhovah, la réprobation des princes qui ont abandonné le culte du vrai Dieu, et surtout qui ont fait tomber leur peuple dans l'idolâtrie, le choix fait par eux de nouveaux guides pour Israël, manifestent à ses yeux une ambition profonde, un fanatisme implacable, révèlent des conspirations incessantes avec les ennemis de la royauté. Ils les accuse à plusieurs reprises de dissimulation, de mensonge et de cruauté. Mgr Maignan, dans le premier volume des *Prophètes d'Israël* (Lecoffre), replace les choses à leur point de vue et venge la mémoire des *Voyants*. Son exposition savante, calme, appuyée sur le texte hébraïque, permet de relever certaines inexactitudes de la Vulgate ; c'est une réfutation indirecte des attaques furibondes de la libre pensée. A la place de caricatures, le vénérable auteur nous donne des portraits fidèles. C'est dire tout le prix de cette importante publication.

Mgr Maignan commence par tracer le cadre de ses tableaux. Il est impossible, en effet, de comprendre certains faits, surtout des

faits extraordinaires, et absolument en dehors de ce qui se passe de nos jours, si l'on est inexactement renseigné sur les croyances, les préjugés mêmes, les mœurs et le caractère de l'époque où ces faits se sont accomplis. Les Hébreux, au temps des Rois, commençaient à peine à se civiliser, ils se montraient dominés par leurs instincts. Nous les voyons grossiers, cupides, insolents, à la tête dure, ne tenant aucun compte de la vie humaine, poussant l'animosité et la vindicte jusqu'à la cruauté. Les prophètes, en surgissant au milieu d'eux, pouvaient-ils subitement les transformer? Evidemment non. Ces hommes de Dieu participaient eux-mêmes, en quelque sorte, s'il est permis de le dire, de la grossièreté de la nation. Les saints commettent des fautes, celles qui relèvent de leur tempérament, de leur éducation, du milieu social où ils vivent. L'Écriture, en général, sobre de réflexions et de jugements, et se bornant au récit des faits, n'approuve pas tous les actes des prophètes. C'est aux commentateurs qu'il appartient de les apprécier, et ceux-ci n'ont pas failli à leur tâche. Mgr Maignan cite saint Chrysostôme, reprenant avec la plus grande énergie Elie, le grand Elie, et s'indignant de le voir persévérer durant trois ans dans le refus d'ouvrir les cataractes du ciel pour abreuver la terre desséchée. Le Seigneur, dit ce Père de l'Église, n'attendait qu'une prière pour se laisser fléchir. Un peu plus tard, l'immolation de quatre cent cinquante prêtres de Baal et d'Astarté est bien conforme aux mœurs du temps, mais ne l'est nullement à l'esprit de miséricorde qui règne dans la loi de Moïse. Mgr Maignan insiste sur cette distinction nécessaire ; il se demande si les angoisses qui faillirent accabler le prophète après cette sanglante exécution que le texte sacré n'approuve nullement, n'étaient pas un avertissement et une expiation méritée? Que cette fermeté, que cette sage réserve sont préférables aux emportements calculés de M. Renan!

Pour nous, ce qui nous frappe surtout dans cette histoire étrange, où les contradictions de caractère semblent abonder, et où pourtant tous les détails sont vivants et consistants entre eux, c'est en face de l'action directe, constante, palpable de Dieu sur la destinée du peuple qu'il s'est choisi, le respect profond de ce même Dieu pour la liberté humaine. Ainsi s'expliquent, ainsi se justifient ces anomalies apparentes qui nous déconcertent d'abord, parce que nous ne nous rendons pas bien compte du procédé divin. Mgr Maignan fait, à ce propos, une réflexion et présente une image qui méritent de trouver place ici : « Nous repoussons, dit le savant prélat, le

hasard, les révolutions fortuites dans l'histoire. Les faits, s'ils sont exacts et bien observés, s'enchaînent les uns aux autres, comme l'effet est lié à sa cause. La liberté humaine ne modifie guère que la surface des événements, comme la brise ride les eaux. C'est Dieu surtout, quand il s'agit du peuple d'Israël, qui conduit les événements. L'homme s'agite et Dieu le mène. Dieu respecte la liberté, ne la détruit jamais; mais il la conduit aux fins fixées par sa sagesse. »

Cette considération jette beaucoup de jour sur bien des difficultés que présente l'histoire sacrée à cette époque. A ces clartés, la conduite de Jéhovah s'explique. Dieu profite, en quelque sorte, des dispositions bonnes ou mauvaises des hommes, et les amène, sans les contraindre, à servir ses desseins. Tel ambitieux convoite en secret le pouvoir suprême, en ce moment indignement occupé. Le maître suprême qui, du haut du ciel, lit au fond de son cœur, fait annoncer par son prophète qu'un jour il règnera. Par là, il lui facilite son usurpation, sans le rendre plus coupable. Plus tard, le nouveau roi commet des crimes ou tombe dans l'idolâtrie; il est châtié, souvent par la voie prophétique, pour ses prévarications, parfois grâce à la coopération inconsciente de gens qui ne valent pas mieux que lui et qui seront punis à leur tour. Durant ces péripéties, le plan divin s'exécute et la préparation messianique s'accomplit. Que de désordres, que d'orages, que de forfaits dans la révolution qui arrache à la postérité de Salomon coupable, les deux tiers au moins de son héritage! Grand Dieu! punissez-vous la jeunesse de Roboam des fautes de son père? Non; ce prince présomptueux expie sa témérité. Mais les Israélites fidèles, en quoi ont-ils démérité? La plupart, hélas! se sont endormis dans la prospérité, et c'est précisément pour les empêcher de succomber aux séductions de la grandeur, de la mollesse et de la prospérité, que le Seigneur coupe Israël en deux et réduit la splendeur du royaume du fils de David à la médiocrité. Dieu ne veut pas pour son peuple choisi les destinées éclatantes des grandes monarchies d'Orient, parce qu'il sait que sa confiance au Rédempteur promis en serait amoindrie. C'est ainsi que la miséricorde triomphe, d'accord avec la justice.

C'est donc, répétons-le, pour mieux affirmer la liberté humaine que Dieu permet que ceux qu'il a choisis pour ses instruments, se révoltent un jour contre lui. Ecoutons encore Mgr Maignan, à propos d'un incident lugubre de l'histoire du royaume d'Israël:

« Quand Dieu choisit un homme pour en faire l'instrument de ses volontés, il ne justifie pas d'avance la manière dont ses volontés seront comprises et réalisées. Jéhu avait été chargé d'exécuter un acte de sévérité, non de cruauté ; un acte de justice, non de passion féroce. Il a vengé Dieu, la religion, la morale : l'Écriture le louera de la satisfaction donnée au droit, à la justice ; mais elle n'en fera ni un modèle, ni un saint. »

Le premier volume que nous avons sous les yeux est consacré à l'histoire de la lutte des prophètes contre l'idolâtrie. Nous attendons avec impatience le second, qui traitera plus spécialement de la préparation directe du règne messianique.

II

Nous trouvons dans la *Revue de la Jeunesse catholique française*, (262, boulevard Saint-Germain), un compte rendu, en quelque sorte officiel, du pèlerinage à Rome de cette association. Ce résumé fort bien fait, et où l'on sent une inspiration généreuse, relate les divers incidents que l'on sait, avec une tranquille modération. On y voit, par plusieurs détails significatifs, que le grand mouvement qui emportait la jeunesse et des délégations du monde ouvrier aux pieds du Saint-Père, était mal vu des amis de l'ordre de choses actuel en Italie. Nul ne l'ignorait, d'ailleurs, ni n'avait le droit de s'en étonner. La malveillance s'accuse dès qu'on a franchi les Alpes. Entre Turin et Alexandrie, un voyageur demande qu'on rallume la lampe éteinte ; le chef du train répond grossièrement : « Allez demander du feu au Pape ! » Les cris de *Abasso la Francia !* saluent déjà nos compatriotes. L'accueil empressé des comités de la jeunesse catholique italienne à Turin, à Alexandrie, à Pise, à Rome, offre heureusement une compensation. Arrivés dans la ville éternelle, nos jeunes gens ne pensent qu'aux belles fêtes qui se préparent ; nous n'en referons pas le récit demeuré dans toutes les mémoires. Quel contraste avec l'odieux guet-à-pens qui se trame dans l'ombre ! Il y a vraiment deux Romes sur les bords du Tibre. Quand plus de soixante-dix mille fidèles, dont soixante mille Italiens au moins, se pressaient dans le plus vaste monument du monde entier, et qu'à la vue de Léon XIII, précédé de sa garde palatine, s'avançant majestueusement sur la *sedia gestatoria*, à l'abri des immenses *flabelli*, ont poussé des cris enthousiastes, quand ils se sont prosternés sous

la main pleine de bénédictions du Pontife, quand les larmes inondaient leur visage pendant que le prêtre de l'Éternel élevait au-dessus d'eux tous l'hostie sainte pour implorer le pardon du monde, qui pensait aux hostilités grondant au dehors, qui prévoyait les exclamations sacrilèges dont on devait trois jours plus tard faire retentir les rues de la capitale en les accompagnant des outrages les plus grossiers ? Pourquoi des manifestations si différentes ? C'est que la Révolution maçonnique s'est installée à Rome et qu'elle y a appelé de tous les coins de la Péninsule, pour ne pas dire de toutes les régions de l'univers, les adeptes les plus forcenés.

Si la politique a ménagé au successeur de Pierre une humble retraite au fond du Vatican, si elle affecte de lui abandonner la libre disposition de Saint-Pierre et de Saint-Jean de Latran, c'est pour acheter, par un vain étalage de protection intéressée, la tolérance d'une diplomatie dont l'indifférence apparente pourrait se réveiller devant une oppression non déguisée. Au fond, le gouvernement italien s'attache à manœuvrer le plus dextrement qu'il peut entre les réclamations indignées des catholiques, qui trouvent quelquefois de l'écho jusque dans les chancelleries, et les clameurs sauvages de l'impiété, que révolte la seule présence du pape à Rome, même dans une situation aussi précaire et aussi dépendante. La finesse italienne se complaît dans ces imbroglios : il ne lui en coûte pas de donner des assurances pacifiques, peut-être des espérances de réconciliation partielle au Vatican, tout en pactisant en secret avec les chefs des Loges et les successeurs de Mazzini. Comment expliquer autrement l'attitude étrange de la police et l'abstention complète de l'armée, dans la journée du 2 octobre ? Le 29 septembre précédent, fête de saint Michel, au moment de cette manifestation grandiose des catholiques à Saint-Pierre dont nous venons de parler, manifestation que le Quirinal faisait plus que tolérer, qu'il entendait protéger, la place Saint-Pierre regorgeait de troupes ; il y avait des compagnies d'infanterie, des carabiniers, des bersaglieri. Où étaient ces soldats, à l'heure où l'on pourchassait les pèlerins français dans les rues de Rome ? Le 29 septembre, devant le portique de Charlemagne, la police papale et la police italienne semblaient fraterniser sous la forme d'un gendarme pontifical et d'un agent italien que séparait une simple grille. Le 2 octobre, les défenseurs de l'ordre italiens s'étaient complètement éclipsés. Une foule, ou pour parler plus exactement, une bande en délire, effrayant par ses clameurs et par ses gestes furibonds la population paisible, a pu,

durant plusieurs heures, injurier, bousculer, frapper des étrangers inoffensifs, les couvrir de crachats et d'ordure. Nul fonctionnaire public, depuis les plus élevés jusqu'aux derniers subordonnés, n'a fait la moindre tentative pour s'opposer à ces excès ; on souffrait tranquillement, on avait l'air d'approuver tous les sévices qui n'allaient pas jusqu'à l'assassinat.

On connaît les faits qui ont servi de prétexte à ce soulèvement prémédité. Trois jeunes pèlerins français pénètrent avec la multitude dans l'église du Panthéon où se trouve, comme on sait, la tombe de Victor-Emmanuel. C'était l'anniversaire du plébiscite menteur et corrompu, qui avait livré Rome aux Piémontais. Ce jour avait été visiblement choisi pour surexciter les passions révolutionnaires et ameuter les *Buzurri* contre les pèlerins étrangers. Tout à coup le bruit se répand qu'un de ces trois visiteurs a inscrit sur le registre destiné à recueillir les signatures, une apostrophe désobligeante pour le prétendu *Galantuomo*. Mais quel est le coupable ? On ne sait. Certain officier de la marine royale italienne qui se trouvait là, on ignore pourquoi et comment, en désigne un au hasard. Bientôt les trois sont insultés, malmenés, arrêtés. L'instruction a suivi son cours : si un acte criminel quelconque eut été constaté, il eut certainement été déféré aux tribunaux et puni. C'était la seule manière de justifier l'arrestation et les poursuites. Notre ambassade au Quirinal s'effaçait avec la plus exemplaire des résignations, pour laisser libre cours à la justice. Eh bien ! les trois jeunes français ont été relâchés, faute de preuves. Et cependant le prétendu délit avait été commis en plein jour, au milieu de la foule. Donc, en réalité, il n'y avait pas eu de délit commis du tout.

On insiste, et l'on affirme que le registre placé auprès du tombeau de Victor-Emmanuel portait une inscription blâmable. Quelle est donc cette inscription ? On lit tout simplement ces mots : « Vive le Pape ! » Où est l'outrage ? Quoi ! dans une église appartenant au pape, il ne sera pas permis à un catholique de faire un acte de foi et d'amour ! D'ailleurs, quel est l'auteur de cette inoffensive exclamation ? Qu'on nous le montre, nous ferons justice du coupable, s'il mérite vraiment un châtiment. Mais personne n'est incriminé, nul n'est même soupçonné. Faut-il que toute une multitude de visiteurs paisibles expie, par les pires traitements, un prétendu délit anonyme ?

La vérité, c'est qu'il a été absolument impossible de découvrir

l'ombre de la moindre infraction à une loi quelconque, civile ou criminelle, à un simple règlement de police. Tout ce que l'on a pu faire, c'est de taxer le pèlerin d'imprudence. Il était impolitique et maladroit, a-t-on prétendu, de se porter en foule au Vatican sous les couleurs nationales, de présenter à la bénédiction du Saint-Père le drapeau français, que l'on rendait ainsi solidaire d'une démarche privée, parfaitement licite à coup sûr, et très honorable dans les mobiles qui l'avaient inspirée et dans les personnages éminents qui la patronnaient, mais qui n'avait et ne pouvait avoir aucun caractère officiel. Voilà ce qui a indisposé la population romaine, du moins cette partie de la population qui affirme Rome intangible. La prétention, affichée par des membres de l'Association de la jeunesse catholique française, de représenter la France, d'agir au nom de la France et de donner ainsi une portée considérable à cette protestation contre l'usurpation piémontaise et franc-maçonnique, offrait le double péril d'agacer la fibre patriotique au delà des monts et de blesser la juste susceptibilité des représentants officiels de notre pays, nullement soucieux d'accepter la responsabilité d'actes que le gouvernement français était fort loin de prendre sous son patronage. Il est facile de répondre à ces imputations. Le pèlerinage de la jeunesse française, de même que le pèlerinage ouvrier, s'est accompli ostensiblement, publiquement, dans une pleine indépendance à l'égard des pouvoirs publics, mais aussi avec la déférence qui leur est due. Les pèlerins, en franchissant les Alpes, ne se réclamaient pas en corps de la protection de leur gouvernement, mais ils n'abdiquaient pas pour cela leur qualité de citoyens français ; comme tels ils conservaient, en tant qu'individus, leur droit à la protection de ce gouvernement. C'est précisément pour affirmer solennellement leur intention d'unir à leur titre de catholique celui de français, qu'ils ont déployé à côté de leur bannière particulière l'étendard national. S'ils se fussent abstenus de le faire, on eut blâmé leur réserve, la traitant d'injurieuse, la considérant comme inspirée par le mépris. Ils montraient assez par cette démarche éclatante que l'acte qu'ils accomplissaient avait un caractère exclusivement religieux et était absolument étranger à tout esprit de parti. Ils ont agi avec une noble franchise ; fallait-il les punir de leur sincérité ?

Quoi qu'il en soit, voilà Rome livrée, comme sur le choc d'une étincelle électrique, à une émeute évidemment organisée d'avance. Averti de ce qui se passait, le président de l'Association, M. Roque-

feuil, faisant preuve d'un rare sang-froid, se hâte de se rendre à la questure, accompagné de M. l'abbé Boullet, directeur du pèlerinage. Ces messieurs ne sont pas reçus. Pourquoi ? La preuve de la mauvaise volonté est ici évidente. Si les pèlerins avaient vraiment troublé l'ordre, la première mesure à prendre, de la part de l'autorité, c'était d'avertir leurs chefs autorisés et de se concerter avec eux. On aimait mieux éviter leur présence, pour se soustraire à leurs réclamations et agir sans témoins. Cependant la ville éternelle était en proie à une agitation extrême. Quand les voies de fait eurent été assez nombreuses, et que la leçon fut jugée complète par le gouvernement italien, celui-ci, craignant que les choses n'allassent trop loin, prit le parti de faire disparaître les victimes au moment où, revenues de leur première surprise, elles se disposaient à invoquer les droits de l'hospitalité. Des voitures escortées de quelques agents de la police, vinrent prendre les prétendus perturbateurs et les conduisirent nuitamment, comme des suspects et des gens dangereux, presque comme des criminels, à la gare de départ. Mais le dernier acte de la tragi-comédie n'était pas encore joué. Aussitôt que le jour a paru, toutes les gares où le train s'arrêtait, ont été assaillies par des multitudes furibondes, proférant des injures, vociférant des menaces et toutes disposées à joindre les actes de violences aux paroles insultantes. Nous connaissons ces manifestations italiennes. Celui qui écrit ces lignes les a vues de près jadis, et il se ressent encore de l'émotion, du dégoût dont il fut saisi à la vue de ces regards qui lançaient des éclairs, de ces bras qui se déployaient comme pour frapper, à l'audition de ces sifflets, de ces cris, de ces injures grossières, par où se révélait une haine impuissante heureusement, mais dont ces signes indiquaient la violence. C'était à l'époque du jubilé de Pie IX. Un pèlerinage, organisé par les RR. Pères de l'Assomption, allait rendre hommage au vieux pontife déjà renfermé au Vatican. Nous n'étions pas nombreux, de cinq à six cents environ, et nous ne nous dirigions pas vers la ville éternelle pour y fomenter des troubles. Chemin faisant nous visitions les sanctuaires vénérés. Ce fut en sortant de Padoue, où nous avions vénéré les reliques du grand thaumaturge qui porte le nom de cette ville, que nous fûmes, à la gare, surpris par une bande d'énergumènes que la police avait eu la faiblesse de laisser franchir les barrières, mais auxquels elle avait interdit toute voie de fait. Leur rage en semblait accrue : ils se dédommageaient de la contrainte qu'ils subissaient par des cla-

meurs, des gestes et des contorsions qui eussent été comiques, si les sentiments qui animaient ces malheureux n'eussent inspiré la pitié et du mépris. Les Italiens ne se sont pas corrigés depuis 1876.

III

M. A. Sorel poursuit la publication de *l'Europe et la Révolution française* (Plon). La quatrième partie traite des frontières naturelles de la France. Les atteindre, c'avait été le but constant de l'ancienne monarchie ; la république hérita, non sans quelques hésitations, de ce dessein. La conquête était, en effet, en opposition directe avec le principe, proclamé bien haut par la Constituante, que la France nouvelle, en vertu de la fraternité des peuples, répugnait à tout agrandissement ; mais la tradition reprit bien vite le dessus. M. Sorel voit dans ce fait et dans cette contradiction une preuve à l'appui de l'idée maîtresse de son ouvrage, à savoir que la Révolution a échoué dans sa tentative de faire prévaloir en Europe une politique nouvelle. Il montre aussi fort bien que la revendication de la rive gauche du Rhin, y compris l'annexion de la Belgique, était de nature à révolter l'Europe, dont elle rompait l'équilibre par un accroissement démesuré de notre pays. La force seule nous avait procuré cette conquête, qu'une seule défaite pouvait nous faire perdre. Merlin de Thionville en faisait l'aveu au mois de mai 1795. Se mettre à dos l'Allemagne par l'extension du territoire jusqu'au Rhin, et l'Angleterre par la mainmise sur Anvers, c'était le plus téméraire des défis, la plus maladroite des politiques. Nulle paix durable n'était possible dans ces conditions. La vieille royauté seule eût pu mener à bonne fin cette entreprise, mais en y mettant du temps : d'ailleurs, elle s'appuyait sur des alliances de famille et elle n'effrayait pas ses voisins par une propagande subversive. Cependant, le continent a consenti à cet agrandissement de la France. Oui, mais les trois cours du Nord avaient pris leurs sûretés et s'étaient assuré des compensations par le triple partage de la Pologne. Le volume que nous venons de lire nous fait assister à cette spoliation nationale et à tous les pillages particuliers qui l'accompagnèrent. C'est à peu près la contre-partie de ce qui s'accomplissait au même moment chez nous. Seulement, à Paris, on invoquait la souveraineté du peuple ; à Pétersbourg, —

car c'est Catherine qui avait pris la haute-main et qui était maîtresse du pays, — on fulminait contre les révolutionnaires. Des principes différents justifiaient ici et là des forfaits semblables.

La Pologne fut ainsi le bouc-émissaire chargé de toutes les prévarications, que la Révolution naissante et l'ancien régime expirant accumulèrent à l'envi dans cette triste fin de siècle. Mais il y eut une autre victime, dont les prochains volumes nous raconteront sans doute l'immolation fructueuse : ce fut l'Église, dont les riches dotations sur la rive droite du Rhin servirent d'indemnité aux princes dépossédés sur la rive gauche. Les vives résistances de l'Autriche catholique durent céder devant les âpres convoitises de la Prusse protestante. Donc, en définitive, ces conquêtes, dont la Révolution a mené si grand bruit, étaient plus que compensées par les annexions considérables des trois grandes puissances continentales, annexions qui leur sont demeurées, tandis que nous avons perdu ce qui nous avait coûté tant de sang. Voici les chiffres concernant seulement le partage de la Pologne : en deux années, l'Autriche se procura 1,037,000 âmes ; la Prusse, 2,076,000, et la Russie, 4,500,000. En enregistrant ces sinistres détails, M. Sorel trouve des accents d'une amère ironie : « La justice voulait, dit-il, que l'Europe achevât, par la dépossession et le détrônement d'un prince (Stanislas-Auguste), une guerre entreprise sous le prétexte de délivrer un roi détrôné. »

Nous nous associons sans réserve aux sévérités de l'auteur contre l'ancien régime, mais il nous est impossible de le suivre dans sa justification, pour ne pas dire dans sa glorification de l'œuvre révolutionnaire, prise dans son ensemble. Le sang versé sur les échafauds est, bien entendu, à ses yeux, inexpiable ; mais les confiscations gigantesques trouvent grâce devant lui, comme le châtiment consacré par l'usage, des rébellions contre les pouvoirs publics. Contre l'autorité légitime, soit ! mais non contre une puissance usurpée. Si nous réprouvons les excès de Catherine II, distribuant des milliers de serfs polonais à ses flatteurs et à ses courtisans, nous ne pouvons nous empêcher de blâmer les mesures draconiennes prises contre les émigrés, qui avaient été réduits au sort cruel de prendre les armes contre leurs concitoyens, pour rétablir l'ordre troublé par des factions et venger les droits de la royauté outragée. M. Sorel explique que la Convention ne confisqua pas pour enrichir l'État. « Les biens nationaux, écrit-il, furent employés à la défense du pays et acquis par l'épargne bourgeoise

et paysanne ; par cette translation des terres, la plus vaste qui se soit opérée dans les temps modernes, la terre devint plus populaire en France, le Français plus attaché à la terre, parce qu'il l'avait achetée, et à son travail, parce qu'il avait servi à acheter la terre. » Ce tableau n'est pas conforme à la réalité. La statistique nous apprend qu'avant 1789, le sol n'était guère moins morcelé qu'il ne l'est aujourd'hui. On pouvait supprimer, par le rachat, les droits féodaux, sans spolier les possesseurs eux-mêmes. La plupart des biens vendus nationalement le furent, d'ailleurs, à vil prix (sans parler des dilapidations), et tombèrent entre les mains de spéculateurs qui devinrent des maîtres fort durs pour leurs fermiers, anciens ou nouveaux. M. de Sybel, dans son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, reconnaît positivement que la Constituante avait tout à fait échoué dans ses vues démocratiques, lorsqu'elle avait essayé de créer une foule de petits propriétaires. Cette mutation de possesseurs n'était pas nécessaire pour raviver chez le Français l'amour de la patrie, mais elle accrut les dissensions, souvent poussées jusqu'à la haine, des classes entre elles, et elle développa dans les cœurs des ferments d'inimitié que l'on tenta d'éteindre par la loi de réparation, d'indemnité et de justice qui a été l'honneur de la Restauration.

IV

Il est certain que lorsque le César Julien leva, à Lutèce, l'étendard de la révolte contre son parent l'Auguste Constance, il se déclara en même temps l'ennemi du christianisme. Saint Jérôme, son contemporain, le déclare en termes formels. « Julien, dit-il, trouva en Médie le châtiment de l'apostasie qu'il avait d'abord manifestée en Gaule. » Il n'y a donc aucune difficulté à admettre que la persécution sanglante dont il a été l'auteur hypocrite ait commencé par notre pays. Si ces immolations ont laissé peu de traces dans l'histoire générale, c'est qu'elles n'ont pas exercé d'influence sur la marche des événements. Les chroniques locales viennent ici suppléer heureusement au silence des écrivains qui appartenaient, d'ailleurs, presque tous à l'Orient. M. l'abbé Lhuillier a donc raison de tenir compte, dans le livre remarquable qu'il a consacré à *sainte Libaire* et aux *Martyrs lorrains du* IVe *siècle* (Wagner à Nancy), des deux légendes qui nous apprennent tout ce que nous pouvons

savoir de ce touchant épisode des annales de l'Église. Où en arriverions-nous, si nous devions rejeter sans examen tous les faits que les historiens de profession n'ont pas enregistrés ? L'argument négatif perd ici beaucoup de sa valeur. Nous pensons aussi avec l'auteur de ces deux volumes qu'une tradition constante a une valeur intrinsèque qui donne du poids aux documents, même quand ceux-ci n'ont été écrits que longtemps après les événements qu'ils relatent. Mais que constate la tradition encore subsistante dans le village de Grand et dans la région circonvoisine ? Qu'une jeune fille nommée Libaire, appartenant à une famille distinguée du pays et qui comptait parmi ses frères un évêque et un diacre, a été mise à mort, pour la foi, par les ordres de Julien l'Apostat. On montre encore l'emplacement du chemin que Libaire suivait pour mener paître dans la plaine les nombreux troupeaux dont ses parents lui avaient confié la garde. Trois chapelles désignent le lieu où se serait accompli son martyre, celui où elle aurait été l'objet d'un miracle analogue au prodige qui marque la fin de saint Denys, et celui enfin où son corps virginal aurait été inhumé. On a de plus conservé le vague souvenir de tremblements de terre, de commotions souterraines qui auraient bouleversé le cours de la Maldite et détruit la ville alors importante de Grandesima ; l'instinct populaire aime à y voir un châtiment divin. Le manque de précision nous empêche d'ajouter une foi absolue à ces détails, même quand nous les trouvons reproduits dans deux *Passions* dont l'une date du IXe et peut-être du Xe siècle, et l'autre seulement du XVe. Et encore ces deux documents se contredisent-ils sur quelques points. On a beau nous dire que de pareils miracles ont illustré la mort de plusieurs saints, et qu'il a pu plaire à Dieu de les renouveler en faveur de plusieurs martyrs. Nous n'en disconvenons pas ; mais en bonne logique, il n'est pas permis de conclure de la possibilité d'un fait à sa réalité ; il faut des témoignages autorisés, et les témoignages de ce genre manquent ici, puisque ceux qu'on allègue sont postérieurs de quatre, de cinq, peut-être de six siècles aux événements. Qui ne sait combien certains moines, au moyen âge, étaient peu scrupuleux en fait de récits fictifs pour accroître la gloire de leur patron et les profits de leur couvent ? Il ne sert de rien d'accuser d'hypercriticisme et presque de jansénisme, les érudits, Bollandistes ou autres, qui ne se paient pas de pareille monnaie. Ce n'est pas à dire que nous regrettions de trouver, par exemple, dans le livre que nous avons

sous les yeux, le récit de l'interrogatoire de Libaire par Julien l'Apostat. Si le dialogue a été inventé, il ne sort pas trop des limites de la vraisemblance, et il peut exciter dans l'âme du lecteur de nobles sentiments. Mais il eut été bon, selon-nous, de faire quelques réserves sur l'authenticité de détails que rien absolument ne garantit. On eut pu, de la sorte, conserver un récit édifiant et gracieux, sans risquer de provoquer le sourire des libres-penseurs toujours portés à représenter les catholiques comme des esprits crédules. Nous avons bien remarqué que l'auteur a soin de ne pas mettre sur le même pied la narration évangélique et les élucubrations pieuses de ces légendaires ; mais cette distinction ne suffit pas.

Nous aimons mieux suivre M. l'abbé Lhuillier dans ses digressions sur les mœurs, les usages, la manière de penser et de vivre du temps où a vécu son héroïne. Il y a là de sérieuses recherches dont une saine érudition ne désavouerait pas les résultats. Le contraste entre la société païenne qui s'écroule, mais en menaçant d'entraîner le vieux monde dans sa ruine, et la société chrétienne qui s'apprête à le renouveler au prix de son sang et de mille efforts est saisissant. On ne saurait trop mettre sous les yeux de pareils tableaux dessinés, comme ils le sont cette fois, par une main sûre, fidèle et chaste, aujourd'hui que la guerre faite au Fils de Dieu nous conduit directement à un nouveau paganisme, pire que l'ancien, comme l'a si bien montré M. E. Loudun dans les ouvrages que tout le monde connaît. On ne sait pas assez de quel abîme d'infamie et d'oppression le sang du Christ nous a fait sortir. Il est bon de le dire et de le répéter : de pareilles leçons sont fructueuses, nous disons plus, elles sont nécessaires.

Dans un ordre moins relevé, mais qui n'est pas sans prix, nous avons noté les discussions sur les changements opérés par la nature et par les hommes dans la topographie de cette partie de l'ancienne Gaule. M. Lhuillier livre ainsi au grand public des notions bien curieuses qui semblaient jusqu'ici le privilège de rares érudits.

En résumé, nous féliciterons l'auteur d'avoir, dans un vaste cadre, présenté le tableau fidèle d'une des époques les plus critiques de l'histoire du christianisme. Nous n'avons pas seulement un peintre, mais un moraliste convaincu. Ce n'est pas sans émotion que nous apprenons de lui que notre chère Jeanne d'Arc était presque compatriote de la grande sainte Libaire, et qu'il est à peu près démontré que la bergère de Domremy visita le sanctuaire de

la bergère de Grand et y puisa une partie de la force dont elle eut besoin pour accomplir son étonnante mission.

Nous nous reprocherions d'omettre un incident des plus curieux : il s'agit de la remise des reliques de sainte Libaire aux délégués de la population de Grand, par ordre du Directoire du département, en pleine période révolutionnaire. L'épisode est à lire tout entier. — N'oublions pas de mentionner des gravures fort intéressantes.

V

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on altère l'histoire de l'Eglise en laissant dans l'ombre son côté mystique et surnaturel. Le R. P. Largent, en étudiant divers points de cette histoire, a rencontré sur son chemin deux adversaires qui n'étaient pas à dédaigner : Amédée Thierry et M. De Pressensé ; il n'a pas craint de se mesurer avec eux. Le champ de la lutte est à peu près circonscrit dans ce IVe siècle qui vit le concile et le brigandage d'Ephèse, ainsi que le concile de Chalcédoine. C'est l'époque des intrigues et des défaillances dans le haut clergé, c'est aussi à ce moment qu'on voit poindre l'ère fatale du byzantinisme et la mainmise des Césars sur l'Eglise chrétienne. Un esprit superficiel s'étonne et se demande ce que sont devenus les successeurs des Apôtres. Le R. P. Largent montre fort bien qu'à côté de ces pasteurs indignes, il y en avait de fidèles. Sans parler de la grande figure de Jean Bouche d'Or, qui domine tout son siècle du triple ascendant de la science, de l'éloquence et de la vertu, chaque fois que l'Eglise jouit de la liberté, elle proclame le vrai dogme et guide sûrement ses enfants dans le chemin de la vérité. L'auteur de ces savantes études scrute les textes, les discute, les rapproche les uns des autres, et finalement il aboutit souvent à des conclusions différentes de celles de ses adversaires. Les traits de mœurs abondent dans ces intéressants récits. Quelle cour que celle où trônait l'impérieuse Eudoxie, qui exposait ses images à ce qu'on appelait alors l'*adoration* des peuples ! Sans doute, comme le fait remarquer justement le P. Largent, il ne s'agissait pas ici d'un culte de latrie, mais la pente était glissante, et il ne faut pas oublier que l'idolâtrie n'avait pas rendu le dernier soupir. Dans plusieurs parties de l'Empire, en dépit des rescrits souverains, les temples des faux dieux subsistaient encore ; la législation, le protocole officiel, la hiérarchie administrative, tout était imprégné de paganisme. Saint Chrysostôme devait se montrer

vigilant et énergique, et il le fut jusqu'au martyre. Les pages qui racontent ses luttes et ses souffrances, respirent une émotion profonde : quelques phrases ont l'air d'avoir été dictées par un orateur. On lira avec intérêt et avec fruit ces *Etudes d'histoire ecclésiastique* (Retaux), qui contiennent des rectifications nécessaires et rétablissent bien des choses à leur véritable point de vue.

VI

M. J. Zeller de l'Institut a commencé, il y a déjà quelque temps, la publication d'*Entretiens sur l'histoire du moyen âge* (Perrin). Le volume qu'il vient de présenter embrasse une époque très intéressante, celle où l'on voit naître et se développer le régime communal, que l'on peut bien, à la suite de l'auteur, appeler républicain, époque qui se termine par la lutte entre Boniface VIII et Philippe le Bel, c'est-à-dire à l'aurore des temps modernes. Entre ces deux limites, on voit surgir des personnages célèbres, saint Bernard, l'abbé Suger, Arnaud de Brescia, Philippe Auguste, Richard Cœur-de-Lion, saint Louis. L'écrivain, en retraçant l'histoire de ces temps agités, témoins de tant de catastrophes et de tant d'héroïsme, déploie ses qualités ordinaires : la netteté du coup d'œil, le don de grouper les faits, de généraliser, ainsi qu'une certaine impartialité dans l'appréciation du rôle de l'Église. Mais nous devons tenir nos lecteurs en garde contre les préjugés et, nous ne craindrons pas de le dire, les ignorances de l'auteur, au point de vue de l'essence du christianisme. Il n'est que trop clair qu'à ses yeux l'apparition et le maintien de la religion chrétienne sont des faits purement humains, considérables sans doute, mais où il n'y a rien de divin, et que, par conséquent, le philosophe peut librement contrôler et juger. Même, quand il s'attache avec une loyauté à laquelle il nous plaît de rendre hommage, aux grandes figures religieuses qu'il évoque devant nous, il les fait parfois grimacer, faute de bien pénétrer les mobiles profonds qui les faisaient agir. Il croit ainsi faire merveille en attribuant à saint Bernard une doctrine qui aurait mis cet illustre personnage en contradiction ouverte avec la conduite et les enseignements de saint Grégoire VII, ce qui ne peut se soutenir. M. Zeller eut mieux fait de s'abstenir de toute appréciation de choses qui ne sont pas de sa compétence.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Un nouveau traitement de la pelade ; diverses sortes de teignes. — L'antisepsie interne, son inefficacité. — Le microbe de l'influenza. — Prophylaxie de l'influenza; M. Ollivier et l'huile de foie de morue ; lavages antiseptiques. — Un nouvel antiseptique, le lysol, ses avantages, ses applications, résultats. — Etude des maladies nerveuses, MM. L. Blocq et Gilles de la Tourette.

Un nouveau traitement de la teigne tondante, autrement dit la *pelade*, nous offre l'occasion de revenir sur ces maladies dont nous avons déjà parlé dans notre chronique du mois d'octobre de l'année 1886 et qui, par leur durée et leur contagion, affligent les familles et les maisons d'éducation.

Rappelons que sous le nom de teigne, les médecins distinguent surtout trois maladies différentes, également tenaces et également contagieuses qu'on appelle : 1° le *favus* ou *teigne faveuse* due à la présence d'un parasite, l'*Achorion Schœnleini*, qui détermine sur le cuir chevelu la présence de godets d'une forme et d'une nature particulières et d'une odeur de souris qui en rendent le diagnostic assez facile ; 2° la teigne tonsurante, produite également par un parasite végétal, le *Trichophyton tonsurans*, qui envahit le bulbe pileux pour remonter dans la tige du poil et en déterminer peu à peu la section à un ou deux millimètres de la surface de la peau, de sorte qu'à un moment donné, le poil devient cassant, tombe ou reste dans les doigts qui le tiraillent ; 3° la pelade ou teigne tondante sur la nature de laquelle les opinions sont partagées en médecine, l'une attribuant la maladie à un parasite fort mal connu, il est vrai, l'autre la regardant comme une affection de nature nerveuse. Peut-être, avec le temps, parviendra-t-on à faire dans cette maladie divers groupes qui concilieront les diverses opinions ? En attendant, disons qu'elle détermine sur la tête des parties dénudées, entièrement privées de cheveux et se montrant

sous forme de plaques généralement arrondies et de couleur d'ivoire. Cette affection est très tenace et en même temps contagieuse, car quand un membre de la famille en est atteint, d'autres ne tardent pas à l'être. On sait aussi quelle est la terreur des écoles et que si par hasard on néglige d'éliminer un élève atteint de pelade, on ne tarde pas à voir un plus ou moins grand nombre de ses camarades contracter la même affection.

Jusqu'à présent, on ne connaissait pas de remède bien efficace contre cette maladie, et celui qui donnait les meilleurs succès était l'emploi du vésicatoire liquide (dissolution de cantharidine dans le chloroforme) et les frictions excitantes avec des mélanges d'alcool, d'ammoniaque, etc. Toutefois, ce traitement était assez long, très minutieux et demandait une intervention quotidienne.

Il n'en est pas de même de celui imaginé par le docteur Chatelain qui guérit assez rapidement, permet de ne pas séquestrer les malades et n'exige pas de soins journaliers. Nous pouvons en parler avec d'autant plus d'autorité que nous avons eu l'occasion de l'employer dernièrement avec un succès fort rapide. Il s'agit d'un séminariste, âgé de dix-neuf ans, élève de seconde, qu'on avait renvoyé dans sa famille, parce qu'il avait sur la tête plusieurs places dénudées. Quand il vint à l'hôpital Saint-Joseph, on l'avait déjà traité sans succès par le vésicatoire liquide. Sachant, par expérience, la longue durée de cette affection et le peu de confiance qu'on doit avoir dans les divers traitements, j'autorisai très volontiers la sœur de service à recourir à un médicament prétendu efficace, mais dont on voulait taire la composition. Ce faisant, je n'agis pas autrement que l'Assistance publique qui emploie, ou a employé, dans les mêmes conditions, le traitement des frères Mahon. En même temps, je n'étais pas fâché d'apprécier moi-même la valeur de ce remède, que j'avais beaucoup entendu vanter et sur l'efficacité duquel on ne tarissait pas. Après six semaines de cet essai, la maladie n'avait fait aucun progrès dans la voie de la guérison. C'est alors qu'ayant lu, dans les journaux, les observations suivies de succès que le docteur Chatelain publia en assez grand nombre, j'appliquai immédiatement au séminariste ce traitement fort simple. On fait couper les cheveux aussi ras que possible, avec les ciseaux (ne pas employer le rasoir) et on frictionne le cuir chevelu avec de la liqueur de Van Swieten (un gramme de bichlorure de mercure ou sublimé corrosif dans un litre d'eau avec la quantité d'alcool nécessaire à la dissolution). On applique alors

avec un pinceau sur chaque dénudation, en dépassant un peu les limites, du collodion élastique, auquel on a ajouté un gramme d'iode métallique pour trente grammes du produit. En séchant, le collodion recouvre la plaque d'une pellicule qui emprisonne l'iode et le retient longtemps en contact avec la peau. Après quelques jours, en moyenne une semaine, la couche de collodion se fendille, se déchire et tombe par petites plaques. On recommence matin et soir les frictions avec le sublimé ou liqueur de Van Swieten, pendant deux ou trois jours, jusqu'à ce que les pellicules de collodion, encore adhérentes, soient entièrement enlevées, et on recommence encore une nouvelle application de collodion iodé. Je ne fus pas peu étonné, en voyant, après trois applications, les plaques dénudées se recouvrir de poils follets qui devenaient de plus en plus nombreux, pour grossir ensuite et prendre peu à peu la couleur des autres cheveux.

Afin de m'assurer que le collodion était nécessaire et que l'iode seul ne suffisait pas à guérir la pelade, j'eus la persévérance, pendant une quinzaine de jours, de faire sur deux plaques des badigeonnages fréquents de teinture d'iode. L'effet fut nul et je recourus pour ces plaques comme pour les autres au collodion iodé, qui ne tarda pas à amener la reproduction et la répullulation des cheveux. Cependant, ce qui agit dans ce traitement c'est l'iode, qui est un excellent antiseptique et qui détruit la vitalité des microbes et des cellules avec une rapidité remarquable. Il est facile de s'en assurer : en plaçant sur une préparation de tissus végétal, animal ou de micro-organismes, un peu d'iode dissous dans l'eau, on voit aussitôt les parties protoplasmiques de ces organismes et des cellules, les noyaux surtout, s'emparer de cet iode qui les colore en brun. En même temps, la vie disparaît et les micro-organismes sont tués. Cependant on voit que la présence du collodion est indispensable. Il doit agir en mettant l'iode en contact permanent avec la peau et en s'opposant à son évaporation, car ce métalloïde est très volatil.

Tel est ce traitement qui, en quelques mois, peut amener la guérison de la pelade, l'une des teignes les plus rebelles à tout traitement. Il permettra, chose non moins appréciable, de maintenir les élèves en contact avec leurs camarades, sans crainte de contagion, pourvu toutefois qu'ils gardent sur la tête une calotte dont ils ne se sépareront pas avant la guérison complète. Leurs études ne souffriront plus de cette longue et dégoûtante maladie.

Ceux qui désireraient des notions plus étendues sur les parasites

du cuir chevelu et de la peau, en général, liront avec intérêt les pages que M. L. Trabut a consacrées à ces questions dans son *Précis de botanique médicale* (un volume petit in-8°, G. Masson, éditeur) et qui est pour les végétaux, ce qu'est pour les animaux le *Précis de zoologie médicale* de M. G. Carlet, si estimé et dont la troisième édition entièrement refondue vient de paraître à la même librairie. Nous regrettons seulement que M. Trabut n'aie pas conservé les anciennes dénominations des trois principales teignes qui se distinguaient par les épithètes *faveuse*, *tonsurante* et *tondante*, et qu'il donne aussi, avec beaucoup d'autres auteurs, il est vrai, le nom de tondante à la teigne produite par le *Trichophyton tonsurans*. Nous protestons contre cette confusion qui tend à mêler des choses fort distinctes et nous engageons vivement les auteurs à y faire une sérieuse attention.

On commence à battre fortement en brèche les applications un peu trop hâtives qu'on avait voulu faire des théories pastoriennes à la pathologie humaine. Depuis que M. Pasteur a démontré, en généralisant la découverte de Cagniard de la Tour sur la fermentation de la bière, que toutes les fermentations s'accomplissent avec l'aide d'une micro-organisme, on prétend aussi, en généralisant de même la découverte de Davaine, qui avait démontré la présence d'une bactéridie dans le sang des animaux atteints de la maladie charbonneuse, que toutes les affections infectieuses et contagieuses de l'homme et des animaux sont dues à la présence d'un micro-organisme. Ce qui est vrai, c'est que dans un certain nombre d'affections, on trouve des microbes. Mais on n'a pas encore suffisamment démontré leur présence dans toutes les maladies infectieuses et contagieuses et surtout on n'a pas de preuves irrécusables permettant d'affirmer si ces microbes sont cause ou effet de la maladie. Est-ce leur introduction dans l'économie qui détermine l'affection, ou bien ne se développent-ils que parce que l'affection leur fournit un terrain favorable, comme nous voyons dans le monde végétal les plantes varier avec la nature du sol ou se succéder dans le même sol, quand on en change les conditions ou la culture. Qui ne sait qu'il suffit de drainer ou d'assécher une terre pour voir disparaître les plantes marécageuses qui l'envahissaient. Qui ne sait encore que le botaniste ne retrouve plus dans un sol cultivé les espèces qu'il venait récolter dans ce même lieu, lorsqu'il était occupé par un bois ou une lande.

Enfin dans les deux hypothèses émises plus haut, il serait encore

indispensable de suivre ces micro-organismes en dehors de l'individu, de savoir, par exemple, où ils vivent dans le monde extérieur, comment ils s'introduisent dans l'organisme, et ce qu'ils deviennent quand le malade est guéri.

Ceci montre combien on s'est hâté, en introduisant dans la thérapeutique médicale l'antisepsie interne qui avait la prétention d'atteindre dans les profondeurs de l'organisme les microbes supposés cause de tout le mal. On n'a pas réfléchi que ces êtres inférieurs ont une vitalité souvent supérieure à celle des êtres plus élevés en organisation et qu'avant de tuer le microbe on s'exposait à exterminer son hôte.

Ces réflexions nous sont inspirées par la communication que M. le docteur A. Robin a faite dernièrement à l'Académie de médecine au sujet d'une malade de son service, qui avait absorbé pendant un mois une dose journalière de cinq centigrammes de sublimé corrosif (bichlorure de mercure), le plus puissant des antiseptiques connus, ce qui ne l'a pas empêché de contracter une broncho-pneumonie de nature très infectieuse à laquelle elle a succombé en quatre jours. A l'autopsie, on constata des adhérences pleurales droites, de la broncho-pneumonie, un foie et une rate présentant tous les caractères des maladies infectieuses. Dans les adhérences et la broncho-pneumonie, on trouva des *Streptococcus*, des *Staphylococcus aureus* et un *Diplococcus* présentant quelques rapports avec celui de la pneumonie, mais se rapprochant également de celui décrit par Kirchner dans l'influenza, microbe dont nous reparlerons plus bas.

Ainsi voilà une femme saturée de mercure (elle était syphilitique), elle en est imprégnée à un degré qu'on n'atteindra jamais dans une maladie aiguë, et elle contracte une maladie virulente infectieuse pendant laquelle son économie se laisse envahir pas trois microbes très virulents et de nature différente.

M. A. Robin conclut avec raison que l'imprégnation de l'organisme par un puissant antiseptique, non seulement ne tue par les microbes, mais encore ne les empêche pas de se développer et de pulluler. L'antisepsie interne paraît donc un leurre. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de l'antisepsie externe. Le médecin de la Pitié examinant le but qu'on peut se proposer en attaquant et en poursuivant les microbes, dit qu'on cherche à résoudre les six problèmes suivants, à supposer, ajouterons-nous, que le microbe constitue à lui seul la maladie :

1° Détruire le microbe dans le milieu ambiant ;

2° Tenter de s'opposer à sa pénétration dans l'organisme ;

3° Vacciner l'individu pour empêcher les atteintes ;

4° Détruire l'agent pathogène à l'aide de substances nocives au microbe et inoffensives pour l'homme ;

5° Entraver la pullulation par des médicaments capables de transformer les milieux organiques en terrains de cultures défavorables ou d'exalter le phogocytisme ;

6° Atténuer la virulence de l'agent pathogène par des modifications qui agissent sur celui-ci ou sur les cellules vivantes ou sur les plasmas.

Nous reviendrons plus loin sur les problèmes n°s 1, 2 et 4, qui ont pour objet l'hygiène, la prophylaxie et l'antisepsie externe.

Quant au troisième, on sait, d'après notre dernière chronique, que, si nous avons la plus grande confiance dans le vaccin Jennérien, nous ne pouvons en dire autant de l'inoculation des virus atténués auxquels M. Pasteur a donnés, à tort, le nom de vaccins ou virus-vaccins.

Restent les deux derniers problèmes qui constituent, à proprement parler, l'antisepsie interne. On a vu plus haut ce que M. Robin en pense. Au reste, cette antisepsie interne ne peut s'appliquer raisonnablement que dans les cas où le virus ayant pénétré dans les cavités naturelles ou dans le tube digestif, n'a pas encore eu le temps d'être absorbé et où alors il peut être stérilisé sur place, ce qui constitue à proprement parler, l'antisepsie externe dont nous parlerons plus loin.

L'influenza est venue nous visiter de nouveau et même dans certaines contrées elle a fait des ravages qui démontrent péremptoirement sa nature infectieuse. Comme la première fois, elle s'est manifestée sous des formes multiples et très variées, ce qui montre bien qu'il s'agit ici non d'une maladie spéciale à manifestations à peu près identiques, mais plutôt, comme nous le disions, il y a deux ans, d'une constitution médicale mauvaise qui donne rapidement une gravité excessive aux maladies qui, d'habitude, guérissent avec une plus ou moins grande facilité. Ce n'est pas qu'elle ne présente aussi des formes légères, quelquefois même alarmantes, mais cédant rapidement à une médication rationnelle. Nous avons, comme dans la première invasion, beaucoup à nous louer d'un vomitif administré dès le début et de l'usage de l'analgésine à la dose de trois grammes pendant un seul jour, rarement deux. Mais, à

côté de cela, nous avons rencontré des formes graves qui n'étaient améliorées par aucune médication, et chez lesquelles il y avait une tendance à la suppuration. Aussitôt qu'on peut constater celle-ci, il faut, par une incision convenable, donner accès au dehors, au pus, à moins que la nature ne se charge elle-même d'en débarrasser l'économie par une vomique, comme j'ai eu l'occasion de le constater chez un enfant de sept ans qui, après des symptômes cérébraux et gastriques excessivement graves, a présenté une pneumonie du sommet droit qui a disparu après cinq à six jours. L'enfant paraissait guérie, quand la fièvre vint à se rallumer avec les vomissements, les sueurs profuses, la toux, et tous les symptômes indiquant que l'économie faisait du pus, sans qu'il fut possible de découvrir aucun abcès périphérique et sans que l'examen minutieux de la poitrine permit de constater la présence d'un symptôme de pleurésie ou d'affection pulmonaire quelconque. Un beau jour, l'enfant tousse et expectore environ cinquante grammes de pus. Cette vomique a été le signal de la guérison. Aussitôt la fièvre qui, pendant une dizaine de jours, n'avait cédé ni à la quinine ni à l'analgésine pas plus qu'à l'alcool et aux purgatifs, la fièvre dis-je, est tombée, l'appétit est revenu, et la guérison marche à grands pas.

Dans un autre cas, chez un briquetier de vingt ans, une bronchopneumonie accompagnée de phénomènes pleurétiques très alarmants, mais dans laquelle il a été impossible de trouver un épanchement liquide, évolue merveilleusement en quelques jours. Le malade allait très bien, ayant recouvré l'appétit et n'ayant plus aucune douleur, quand la fièvre s'allume de nouveau, grandit et fait soupçonner la présence d'une pleurésie purulente.

L'empyême, c'est-à-dire l'ouverture de la plèvre, est fait aussitôt, il s'écoule un litre et demi de pus et le malade va mieux immédiatement, n'ayant plus de fièvre et ayant recouvré l'appétit. Il guérira certainement. Nous en parlons plus loin.

Ce caractère infectieux de la grippe épidémique, plus généralement désignée sous le nom italien d'*influenza*, faisait soupçonner, dans l'économie, la présence d'un ou plusieurs microbes. En effet, les chercheurs n'ont pas manqué et en ont trouvé plusieurs de formes différentes. D'après la communication que MM. Cornil et Chantemesse ont faite dernièrement à l'Académie de médecine, il faudrait regarder comme bacille de l'influenza le diplocoque que M. Babès a décrit en 1890 sous le nom de microbe transparent, parce qu'il ne

se colore pas par la méthode de Gram. C'est ce même bacille que MM. Pfeiffer et Canon de Berlin, viennent de découvrir à nouveau.

MM. Cornil et Chantemesse ont fait quelques expériences sur ce bacille. Ayant recueilli une goutte de sang chez un enfant atteint d'influenza, ils l'ont inoculé dans l'oreille d'un lapin dont le sang, au bout d'un jour, contenait des diplocoques répondant à la description de Babès-Pfeiffer, c'est-à-dire, long de deux ou trois millièmes de millimètres et ayant les deux extrémités un peu renflées. Ce sang, semé sur la gélose sucrée, donne des cultures dans lesquelles on retrouve les mêmes bacilles. A l'aide de ces cultures, on a inoculé un autre lapin dont le sang a présenté des bacilles de même nature. On en a fait de nouvelles cultures avec lesquelles on a inoculé un singe de grande taille. On lui en a déposé deux gouttes dans les fosses nasales. On suppose que l'animal les a avalées, car il a été pris de diarrhée avec fièvre, affaissement et tendance au sommeil qui, après deux jours, s'est terminée par de l'hypothermie.

Un autre lapin, inoculé avec le sang d'une jeune femme atteinte d'influenza depuis huit jours, sans manifestations autres que la fièvre, les douleurs de courbature, la toux, a également présenté une élévation de température, son sang contenait des diplocoques.

MM. Cornil et Chantemesse concluent de leurs recherches que l'influenza est une maladie infectieuse due à une bactérie spéciale par sa forme, son mode de coloration et sa culture. Ils ajoutent aussi, pour concilier leurs recherches avec toutes les constatations bactériologiques faites antérieurement et dans lesquelles on avait trouvé des microbes divers, que les complications de cette infection par d'autres maladies infectieuses est très commune. N'est-ce pas la confirmation de ce que la clinique nous avait appris, il y a deux ans, lors de la première épidémie d'influenza, que cette maladie offre les apparences d'une constitution médicale mauvaise tendant à aggraver toutes les maladies actuelles en y apportant un élément de gravité qui, sans elle, existerait plus rarement ?

Cette constatation du bacille de l'influenza a-t-elle apporté quelque élément au traitement de la maladie ? Il en est question comme d'un espoir lointain dans la communication de MM. Cornil et Chantemesse. Cependant l'Académie a entendu à ce sujet deux communications intéressantes, une première de M. Ollivier qui préconise l'huile de foie de morue, une seconde de M. Vallin qui insiste sur la nécessité de se laver matin et soir la bouche et les fosses nasales

avec une solution antiseptique qui peut être une solution phéniquée au millième, une solution saturée d'acide borique ou mieux une solution de lysol à un millième. L'avant-dernière est préférable en ce qu'elle n'a pas d'odeur et que si on la prend tiède elle ne provoque aucune sensation désagréable sur les muqueuses. La dernière n'est nullement irritante et elle est la plus antiseptique.

M. Ollivier recommande de prendre l'huile de foie de morue au milieu du repas, entre deux parties de nourriture, aussi la compare-t-il à une sandwich et assure-t-il qu'elle ne trouble pas la digestion. M. Vallin explique l'efficacité des lavages de la bouche et des fosses nasales avec une solution antiseptique par ce fait que la salive et les mucosités de ces cavités contiennent souvent les bacilles de la diphtérie et de la pneumonie et d'autres encore qui tous n'attendent, paraît-il, qu'une occasion de pénétrer dans l'économie et de l'infecter. On a déjà réfuté M. Ollivier.

Tout à l'heure nous avons émis plus que des doutes sur l'efficacité de l'antisepsie interne, mais nous n'en dirons pas autant de l'antisepsie externe. Nous avons dit que la résistance vitale des bacilles était plus considérable que celle des éléments anatomiques et que les doses nécessaires pour tuer les premiers désorganiseraient auparavant les derniers. Mais à l'extérieur et dans les cavités facilement accessibles, ces inconvénients n'existent plus. On peut laver la peau avec des solutions antiseptiques assez fortes pour tuer les micro-organismes qui y pullulent constamment, sans cependant nuire à l'économie, à cause de l'épiderme dont la couche cornée et insensible offre une protection suffisante.

Nous en dirons autant des muqueuses et des plaies. On peut ajouter que cette pratique de laver les plaies avec des solutions antiseptiques, a donné aux chirurgiens les meilleurs résultats et en a entraîné quelques-uns à tenter des opérations vraiment extraordinaires, assurés qu'ils étaient de n'avoir presque rien à redouter des nombreux accidents (infection purulente, érysipèle, septicémie, etc.) qui emportaient autrefois le plus grand nombre des opérés. Plus un opérateur est propre, autrement dit, plus il est aseptique, plus il a de chance de guérir ses malades. Or, on est d'autant plus sûr de l'asepsie qu'on en emploie un antiseptique puissant mais ni dangereux ni irritant.

En outre, ces lotions atteignent un autre but qu'il ne faut pas négliger quand on veut expliquer les bienfaits de l'antisepsie, elles sont un élément de propreté parfait et la propreté a toujours été

considérée comme l'élément fondamental de l'hygiène, car elle constitue, à vrai dire, l'asepsie moderne. Mais pour pouvoir faire de ces lotions antiseptiques un élément de propreté véritable, il ne faut pas employer des substances irritantes ou toxiques pouvant donner lieu, en cas de méprise ou d'erreur, à des accidents redoutables ou même quelquefois irréparables. C'est ainsi que dernièrement j'ai pu, par un traitement approprié et rapidement institué, secourir efficacement deux hommes qui, croyant boire un petit verre de kirsch, avaient absorbé une solution assez forte de sublimé corrosif que la femme de l'un d'eux avait oubliée sur la table de la salle à manger.

D'un autre côté, les substances irritantes feraient vite renoncer à leur emploi. C'est donc le moment de parler d'un nouvel antiseptique qui, aux qualités d'être moins toxique et de ne pas irriter, joint celles d'être bon marché et efficace, ce qui en rend l'application extrêmement facile.

Ce nouvel antiseptique est le *lysol*.

Pour bien comprendre la nature et la composition de ce produit, remontons au goudron de houille qui donne par la distillation fractionnée un nombre considérable de substances parmi lesquelles nous signalerons tout particulièrement la benzine, l'acide phénique et la créosote. Cette dernière analogue à celle qui se retire du goudron obtenu par la distillation du bois et dont la réputation est justifiée, n'est pas un produit simple, car sa composition est fort complexe. En effet, pour obtenir cette créosote, le goudron est soumis à diverses manipulations qui en séparent les huiles lourdes qu'on rectifie ensuite. On appelle alors créosote tout ce qui, dans la distillation de ces huiles lourdes, passe de 190° à 210°. Aussi y trouve-t-on du phénol, du crésol ou crésylol, du phlorol, du gaiacol, du créosol, etc.

Or, en rectifiant ces produits et en recueillant seulement ce qui part entre 195° et 205°, on obtient une substance qui contient 90 p. c. de crésylol et presque plus de phénol. Les 10 p. c. restants forment un mélange de xylol, créosol et gaiacol, dont le pouvoir antiseptique est bien connu, puisque la gaiacol tend à détrôner la créosote.

Or, le crésylol a un pouvoir microbicide supérieur à celui du gaiacol. Sa formule $C^7 H^8 O$ doit le faire considérer comme du méthyl-phénol, c'est-à-dire, comme du phénol $C^6 H^5 O H$ dont un atome d'hydrogène aurait été remplacé par le groupe méthyl CH^3. Sa formule rationnelle est donc CH^3-C^6H^4-OH.

Or, des expériences très sérieuses ont montré que le crésylol est un antiseptique des plus puissants, puisqu'une solution à 0.30 p. c. est une liqueur désinfectante équivalente à la solution de sublimé à 0.25 p. mille. Mais le crésylol ne possède pas les propriétés toxiques irritantes du sublimé.

Cependant, le crésylol a un grand défaut, il n'est pas soluble dans l'eau, ce qui a empêché jusqu'à présent d'en faire un usage sérieux. Il fallait donc le rendre soluble. On y est arrivé en l'incorporant avec du savon à l'état naissant. C'est ce produit ainsi obtenu et soluble en toutes proportions dans l'eau, qu'on appelle *lysol*.

Le public possède donc aujourd'hui dans le *lysol* un antiseptique moins coûteux, moins toxique et beaucoup plus efficace que le phénol.

Le *lysol* est formé de 50 p. c. de crésylol obtenu comme nous l'avons indiqué plus haut et de 50 p. c. d'alcali et de corps gras. Cuits ensemble, ces produits donnent un liquide plus ou moins foncé de couleur brune et soluble dans l'eau en toutes proportions et ce liquide a une composition constante, à la façon des combinaisons définies.

Or, nous avons vu plus haut que 0.30 p. c. de crésylol en solution stérilisent tous les germes ; 0.60 p. c. de lysol rempliront donc le même but. Ainsi, une solution contenant trois grammes de lysol par litre d'eau est suffisante en théorie pour stériliser les divers milieux infectés de microbes pathogènes. Mais, dans la pratique, vu son peu de toxicité, le lysol s'emploie en solution plus forte, ce qui met ainsi à l'abri de toute crainte d'infection.

Si le lysol est encore peu connu en France, il est employé avec succès depuis quelque temps déjà en Allemagne où il donne d'excellents résultats. C'est ce qui m'a engagé à vérifier la réalité de toutes ces qualités. Dans l'eau distillée, le lysol donne des solutions limpides. Celles-ci se troublent légèrement quand on emploie une eau calcaire à cause du précipité que forme le savon.

D'abord les solutions de lysol ont une grande onctuosité qui tient à la saponification des matières qui entrent dans sa composition, avantage précieux dans la pratique où les mains ont toujours plus ou moins à souffrir de l'action irritante des solutions de sublimé, dangereuses, en outre, comme toxiques, et des solutions phéniquées fortes. Un chirurgien obligé d'avoir, pendant quelque temps, les mains dans une solution phéniquée à 5 p. c. éprouve, pendant le

reste de la journée, une sensation de fourmillement fort désagréable qui enlève aux doigts une partie de leur sensibilité. Comme, à cette dose, cette solution est légèrement caustique elle détruit plus ou moins l'épiderme qui met plusieurs jours à s'exfolier. Or, rien de semblable n'arrive avec le lysol. Si les solutions fortes à 20 ou 30 p. mille font éprouver aux mains un peu de fourmillement, celui-ci ne persiste pas et surtout l'épiderme n'est pas attaqué.

Avant d'opérer, le chirurgien est obligé de placer ses instruments dans une solution phéniquée forte, ne pouvant se servir du sublimé qui les altère. En effet l'acier, par le fer qu'il contient, a la propriété de précipiter le mercure de toutes ses solutions. Les instruments qui ont séjourné quelque temps dans ces solutions de sublimé doivent retourner chez le fabricant. Rien de semblable à redouter avec le lysol dont les solutions à 30 p. mille rendent antiseptiques, tous les instruments sans les altérer en aucune façon.

Voici dans quelles circonstances j'ai eu l'occasion d'employer le lysol.

Un homme d'une trentaine d'années est pris d'une pleurésie qui ne tarde pas à devenir purulente au sommet gauche, à tel point qu'il a fallu faire l'empyème dans le troisième espace intercostal, un peu au-dessus du mamelon. Le lavage de la plèvre fut fait d'abord avec une solution phéniquée à 2 1/2 p. c. Mais il fallut bientôt y renoncer à cause des sueurs profuses que nécessitait son élimination et des urines qui se fonçant de plus en plus, étaient devenues noires. C'était un commencement d'intoxication.

J'employais alors les solutions boriquées qui ne donnèrent pas grand résultat ; les solutions d'hydrate de chloral réussirent encore moins bien. Seule l'antiseptine de Tercinet qui est un naphtolate de soude ou plutôt du naphtol en solution alcaline, me donna de meilleurs résultats, mais la suppuration restait toujours abondante. Aussitôt que j'eus connaissance du lysol, je l'employai en solution à 20 p. mille. L'effet immédiat fut très satisfaisant. La suppuration diminua beaucoup et l'irritation de la peau que ces divers antiseptiques avaient peu à peu produite ne tarda pas à disparaître. Jamais les urines ne devinrent noires. Aujourd'hui ce malade, pour ainsi dire complètement rétabli, ne garde plus qu'une fistule légèrement suppurante et ne donnant plus aucune odeur, grâce au tampon d'ouate hydrophile trempée dans une solution de lysol à 10 p. mille et qu'on renouvelle chaque matin. J'omettais de dire que pendant longtemps la suppuration de la plèvre avait pris une odeur

fort désagréable due à une côte dénudée, aujourd'hui recouverte de bourgeons charnus.

Dans un second cas, où il y avait rétention placentaire, des injections de lysol à 10 p. mille, une injection intra-utérine à 20 p. mille non seulement n'amenèrent aucun accident, mais préservèrent le malade de fièvre et de frissons. Au bout de huit jours, l'élimination se fit peu à peu sans douleur, sans inconvénient et sans odeur. Du reste, je n'emploie plus que les solutions de lysol pour les soins que réclament l'accouchement et ses suites.

Bien d'autres fois, j'ai employé les solutions de lysol chez les femmes et avec des résultats très heureux. Une otite moyenne suppurée fut traitée de la même façon. En ce moment, je traite encore par les lavages au lysol une pleurésie purulente ayant nécessité l'empyème, celle dont j'ai parlé plus haut. Le malade, jeune briquetier de vingt ans, s'en trouve fort bien. Le soir de l'opération, la fièvre était tombée et le surlendemain il avait retrouvé son appétit ordinaire.

Ajoutons seulement que dans les cavités purulentes, lavées avec les solutions de lysol, le pus subit la modification qu'il éprouve avec les alcalis, il devient visqueux et filant, ce qui ne présente aucun inconvénient et il est même probable que cette modification doit altérer profondément les bacilles qu'il pourrait contenir, ce qui ne peut qu'ajouter à son action antiseptique.

J'ai encore obtenu de très bons résultats des lavages et des pansements avec une solution de lysol à 10 p. mille, chez une dame qui, à la suite d'une forte poussée d'érythème, avait eu la peau envahie par une multitude de petits furoncles. Incisés et lavés avec la solution de lysol, ces derniers étaient cicatrisés et guéris dès le surlendemain. Il restait seulement dans la peau un peu d'induration qui ne tardait pas à disparaître à son tour. On voit donc que les solutions de lysol peuvent remplacer avantageusement les solutions phéniques si justement vantées par M. Verneuil pour combattre les furoncles.

Je crois avoir dit assez pour montrer les avantages du lysol dans ses applications à la médecine et à la chirurgie qui ne doivent pas craindre d'avoir recours à cet agent.

Mais ce ne sont pas là les seules applications du lysol, ce n'en est que le côté pathologique. La question hygiénique, qui est en même temps la question prophylactique, a une bien plus grande importance.

En effet, le lysol, avons-nous dit plus haut, est un produit peu coûteux. Un litre se vend cinq francs au détail. Or, en faisant des solutions à 10 p. mille, ce qui est généralement suffisant, on peut, avec un litre de lysol, obtenir un hectolitre de solution antiseptique qui permettra de laver à grande eau, d'irriguer, en un mot, toutes les surfaces contaminées, quand on voudra assainir une chambre, un appartement, un hôpital, une caserne, etc. Que ne pourra-t-on pas obtenir par ce procédé, dans les cas d'épizootie, et même simplement dans les cas de menace, en irriguant, avec les solutions de lysol, les murs et le sol des écuries, des étables, des chenils, etc.

Enfin, n'oublions pas l'hygiène individuelle, qui conseille de recourir aux solutions de lysol pour les soins de la toilette, les bains, etc. Quand les petits nouveaux-nés ont la peau irritée, les lavages avec une faible solution de lysol de 0.50 à 1.00 p. mille donnent d'excellents résultats.

Pourquoi n'essaierait-on pas les solutions faibles de lysol en agriculture, pour débarrasser les plantes de tous les parasites superficiels végétaux et animaux qui les dévorent, oïdium, phylloxera, puceron lanigère, etc., etc. Le lysol doit être supérieur au sulfure de carbone et aux sulfocarbonates.

Nous conseillons volontiers aux jardiniers d'employer le lysol pour débarrasser leurs plantes de serre de tous les parasites qui les envahissent. Nous sommes persuadés qu'ils en retireront des résultats autrement satisfaisants que ceux qu'ils obtiennent avec les macérations de tabac.

Au reste, j'aurai sans doute l'occasion de revenir sur cette question fort intéressante, car le champ des applications du lysol s'étend à perte de vue.

L'étude des maladies nerveuses a fait remanier profondément le cadre de ces affections, aujourd'hui mieux connues, mieux classées, et dont le nombre s'est sensiblement augmenté, au point que l'ancienne génération des médecins ignore aujourd'hui jusqu'aux noms de celles qui ont été introduites récemment dans la science. Aussi lira-t-on avec profit le petit livre que MM. Paul Blocq et J. Ornanoff viennent de publier à la librairie G. Masson, sous le titre de *Séméiologie et diagnostic des maladies nerveuses*. Ce qui plaît dans cet ouvrage, c'est la description claire et méthodique des symptômes nerveux, qui en rend la lecture non seulement facile, mais extrêmement profitable. Ils indiquent avec netteté la

signification des signes, tout en donnant le moyen de les constater et de les faire apparaître.

Mais c'est surtout à l'École de la Salpétrière qu'il faut aller étudier les maladies nerveuses, comme l'a fait M. Gilles de la Tourette dans son *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, où il nous expose les idées et les théories émises à ce sujet par M. le professeur Charcot. C'est à cette lecture qu'on peut voir combien l'hystérie est différente de l'idée qu'on s'en fait dans le monde et de celles qu'en avaient encore les médecins il y a quelques années.

L'hystérie est une maladie nerveuse par excellence ; c'est la grande névrose, dont on a fait une entité morbide parfaitement reconnaissable, malgré ses manifestations nombreuses et protéiformes, qui ont tant dérouté les observateurs précédents. Cette maladie est constituée par un fonds commun qui se retrouve toujours, à l'aide des *stigmates permanents*, sur lesquels évoluent des *paroxysmes intermittents*. D'où la division naturelle de l'auteur, qui étudie dans ce premier volume l'hystérie *normale* ou *interparoxystique*, réservant à un second, l'*hystérie pathologique* ou *paroxystique*. Sans vouloir le suivre dans ce long travail, qu'on lira avec plaisir et avec fruit, tant tout ce qui concerne l'hystérie intéresse les médecins, les prêtres, les magistrats, etc. ; nous ferons remarquer le chapitre où il est question de l'état mental de ces malades, chapitre entièrement différent de celui qu'on peut lire dans des livres remarquables parus il y a peu d'années. M. Gilles de la Tourette explique les bizarreries apparentes des hystériques par la suggestibilité. Ces malades se laissent facilement suggestionner ou se suggestionnent eux-mêmes, quelquefois à leur insu, ce qui arrive notamment par leurs rêves. Comme étiologie de la maladie, l'auteur voit surtout l'hérédité, les autres causes généralement invoquées n'étant que les agents provocateurs. Le diagnostic de l'hystérie et de l'épilepsie est quelquefois fort difficile. M. Gilles de la Tourette l'a facilité en étudiant la nutrition chez ces malades. Dans l'hystérie normale, la nutrition est normale ; aussi, attendons-nous avec impatience le second volume, qui nous apprendra en quoi consistent les anomalies de la nutrition dans l'état paroxystique. Le *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie* forme un beau volume in-8° édité par la maison Plon et Cie

Dr Tison,
Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Il arrive toujours un moment où les situations violentes, longtemps contenues par l'intérêt ou la prudence, éclatent d'elles-mêmes par la force des circonstances. On ne s'attendait guère, en France, à la chute du cabinet Freycinet. Après avoir heureusement traversé la discussion du budget et des nouveaux tarifs de douane, le ministère pouvait compter prolonger son existence, au moins jusqu'à la fin de l'année, nul autre ne paraissant plus propre à diriger les élections du 1er mai pour le renouvellement général des conseils municipaux, et celles d'août pour le renouvellement partiel des conseils généraux et d'arrondissement. Cette épreuve, heureusement passée, il pouvait se flatter de durer assez pour présider aux élections générales de 1893. C'étaient encore deux ans assurés de vie. Aucun ministère, depuis vingt ans, n'eût duré aussi longtemps.

Sa chute, que rien ne faisait prévoir, pour le moment, n'est cependant pas un fait anormal, indépendant des circonstances. Elle est, au contraire, le résultat d'une situation, et cette situation, que le cabinet Freycinet croyait dominer et diriger à son gré, a été plus forte que lui et a fini par l'emporter. Le premier auteur de sa chute, c'est lui-même. Il est tombé sur la question religieuse, où il se croyait maître du terrain, et qu'il a imprudemment réveillée par le procès fait, au mois de novembre dernier, à Mgr l'archevêque d'Aix, à la suite des incidents du pèlerinage des ouvriers français à Rome.

C'est là, en effet, le point de départ de cette recrudescence de bruit et de passion autour de la question religieuse, qui devait aboutir au vote, sous lequel le ministère a succombé dans la séance de la Chambre des députés du 18 février. Les diverses manifestations épiscopales, contre lesquelles s'agitent depuis plusieurs mois les haines républicaines, datent de cet imprudent procès, qui est venu démentir, d'une manière si significative, les paroles d'apaisement et de conciliation que le

Président de la République et plusieurs de ses ministres avaient semées, çà et là, pendant les vacances parlementaires. Une fois de plus, le fond du sentiment républicain s'est montré à découvert et dans les circonstances du procès et dans les interpellations qui s'en sont suivies, à la Chambre des Députés et au Sénat, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

C'est la guerre qui recommençait, plus vive qu'auparavant, et d'un commun accord, entre le gouvernement et les Chambres, dont les ordres du jour impératifs, l'obligeaient à se servir des moyens à sa disposition et à en réclamer de nouveaux pour combattre le péril clérical. Avec son projet de loi sur les associations, dirigé tout entier contre les congrégations religieuses, le gouvernement se montrait résolu à remplir le programme offensif et défensif de l'Etat républicain contre l'Eglise. Il n'y avait plus à douter de la volonté persistante du parti dominant de poursuivre la religion à outrance, d'exécuter intégralement le plan de persécution légale, si perfidement combiné contre elle.

C'est alors que les premiers dignitaires du clergé de France, les cinq archevèques cardinaux, ont pris l'initiative de dénoncer, sous une forme solennelle, la situation faite à l'Eglise en rappelant toutes les lois, toutes les mesures antérieures de persécution, en montrant celles qui se préparaient encore. Cependant les signataires du manifeste faisaient à la paix cette concession suprême, de reconnaître la République, comme le gouvernement légalement établi et d'engager les catholiques à l'accepter franchement et loyalement. Des deux parties du manifeste, si l'une constituait, par la simple énumération des actes d'hostilité commis envers l'Eglise, un véritable réquisitoire contre la République, l'autre, par la reconnaissance de cette même République offrait encore un terrain de conciliation.

Le caractère de l'une et de l'autre était, il est vrai, bien différent. Car si le manifeste concluait à l'acceptation franche et loyale des institutions constitutionnelles, il exhortait vivement aussi, les catholiques à s'unir pour lutter contre le régime persécuteur, de qui émanent toutes les lois et toutes les mesures hostiles à la religion, dont ils ont à se plaindre. C'est à cette seconde partie uniquement, que se sont attachés les radicaux. Leurs journaux ont fait rage contre la déclaration des cardinaux. Etait-ce tactique de leur part, pour aggraver la situation ? Etait-ce sincérité, et ont-ils cru la République réellement menacée par cet appel à l'organisation et à l'union des catholiques sur le terrain constitutionnel, en vue de défendre

les intérêts religieux et de prendre le pouvoir aux élections ? Quel que soit le motif, leurs dénonciations furieuses ont amené le ministère à commettre la faute qui a causé sa perte. C'est le sort des gouvernements de parti, des gouvernements qui ne s'appartiennent pas d'être sujets à ces sortes d'accidents. Rien n'obligeait M. de Freycinet et ses collègues à présenter leur loi sur les associations. Ils ne l'ont fait que pour gagner les radicaux. Au lieu de prendre la déclaration des cardinaux comme un acte d'acquiescement à la République, dont le gouvernement avait à se prévaloir, ils se sont crus forcés d'y voir, avec les radicaux, un acte d'agression, et d'y répondre par le dépôt du projet de loi sur les associations. Mais alors, il fallait être conséquent avec soi-même. Puisqu'on semblait vouloir engager la guerre, il fallait se mettre à la tête des troupes et ouvrir les hostilités. Le projet de loi sur les associations ne pouvait avoir d'autre caractère que celui d'une mesure offensive contre l'Eglise. Dès que le gouvernement le présentait dans les circonstances actuelles, il se montrait disposé lui-même à entamer la lutte.

Il y a longtemps que la loi sur les associations était annoncée comme devant être une de ces lois préparatoires à la dénonciation du Concordat, que les précédents cabinets avaient toujours déclarée nécessaires avant d'en venir à la rupture définitive. Cette loi, en effet, était destinée à donner à l'Eglise une situation légale et définie dans l'Etat, le jour où elle cesserait d'être régie par le Concordat. Le projet présenté par le cabinet Freycinet répond à ce but. Il est moins fait pour les congrégations religieuses que pour l'Eglise elle-même. Avec quelques dispositions de détail en plus, il pourrait devenir le statut légal de l'Eglise, alors que celle-ci, déchue des prérogatives du Concordat, tomberait au rang de simple association religieuse privée. Par cela même que le gouvernement présentait sa loi, on devait en conclure qu'il trouvait le moment venu de préluder à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il donnait le droit aux radicaux de profiter de son initiative pour réclamer que l'on se hâtât d'achever ce qui était commencé. La demande d'urgence pour la discussion du projet de loi était logique.

Comment la motion présentée dans ce sens par un député du groupe radical, M. Hubbard, a-t-elle pu déterminer la chute du cabinet ? Comment MM. de Freycinet et consorts ont-ils pu être renversés sur une question d'urgence, pour un projet de loi déposé en leur nom ? C'est qu'ici la situation a été plus forte que les intentions ; la politique astucieuse de M. de Freycinet

n'a pu y résister. Elle autorisait M. Hubbard à faire du vote de l'urgence une manifestation parlementaire contre l'épiscopat, une réponse de la Chambre à la déclaration des cinq cardinaux, ratifiée publiquement par les autres évêques, à la presque unanimité. Le cabinet ne s'y refusait pas, mais il voulait restreindre la portée du vote. Comme le président du Conseil l'a lui-même indiqué, l'attitude bienveillante du Saint-Père pour la République, sa communication au *Petit Journal*, avec l'Encyclique aux archevêques et évêques de France qui allait la suivre et confirmer les conseils de soumission des catholiques au régime constitutionnel, lui donnaient un bon prétexte de ne pas pousser les choses à bout avec l'Eglise, une raison même de prolonger cette politique d'opportunisme qui permet au parti républicain d'exécuter un à un tous les points de son programme, de poursuivre, par une série de lois antireligieuses, son œuvre de laïcisation, sans perdre le bénéfice du Concordat, sans en venir à une guerre déclarée avec le clergé et les catholiques.

M. de Freycinet espérait s'en tenir à cette politique, du consentement de la majorité. Il pensait que le dépôt de la loi sur les associations satisferait les radicaux, sauf à atténuer la portée de la loi elle-même pour ne pas aggraver la situation du côté des catholiques. M. Hubbard et ses amis, en réclamant l'urgence, y attachaient cette signification que le projet de loi sur les associations devait être considéré comme un préliminaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le cabinet, tout en acceptant l'urgence, repoussait cette interprétation. D'après lui, le vote d'urgence ne devait signifier que la volonté de la Chambre de poursuivre sa politique républicaine et de défendre les droits de l'Etat contre les empiètements de l'Eglise. C'est trop peu, disaient MM. Clémenceau, Pichon, Brisson ; c'est trop, répliquaient MM. de Mun et de Cassagnac au nom de la droite. M. de Freycinet comptait que sa vieille habileté, trop vantée, aurait raison de l'une et l'autre opposition, qu'il parviendrait, par ses déclarations équivoques, à faire entendre aux radicaux que la loi sur les associations était une vraie loi de guerre contre l'Eglise, tout en assurant aux catholiques et aux modérés qu'elle n'avait pas pour but de préparer l'abrogation du Concordat. Et il demandait un vote de confiance pour cette politique équivoque ! Son habileté a perdu M. de Freycinet.

Non, après avoir suivi jusque là les radicaux, après avoir exécuté avec eux tout le programme de la laïcisation, après avoir abordé la question de la séparation de l'Église et de l'État,

en présentant cette loi sur les associations dont le vrai caractère est d'être la première partie de la future législation religieuse destinée à remplacer le Concordat, il ne dépendait plus du ministère de s'arrêter en route, de donner et de retirer sa loi, d'empêcher les radicaux d'en tirer les conséquences qu'elle comporte, comme il était trop tard aussi de chercher à calmer les craintes de la droite, d'endormir sa vigilance, de la tromper sur les véritables intentions du gouvernement. Conservateurs et radicaux se sont naturellement unis contre le cabinet et il s'est trouvé une majorité de 304 membres dans la Chambre contre 212, pour refuser à M. de Freycinet et à ses collègues cette confiance qu'ils sollicitaient pour leur politique à double face.

C'est un spectacle instructif de voir le cabinet tomber sur la question religieuse, où il pouvait se croire maître de la majorité. N'avait-il pas fait assez pour les passions du parti en présentant cette loi sur les associations qui est la plus perfide combinaison imaginée, sous le couvert de la liberté, pour détruire les congrégations religieuses? Au lieu de tant presser le gouvernement, au lieu d'exiger de lui qu'il prit dès maintenant l'engagement de faire servir cette loi à la réalisation des projets de séparation de l'Église et de l'État, les radicaux auraient dû plutôt le féliciter d'avoir résolu, comme disait un journal républicain, le difficile problème d'accorder le droit d'association à tout le monde, avec de telles réserves pourtant, que les catholiques ne pussent pas en user et que les congrégations religieuses en dussent mourir.

C'est leur mort, en effet, que cette loi. Tout y est arrangé pour gêner, vexer, opprimer, ruiner les congrégations. On leur impose des conditions si étroites d'existence, on les astreint à un régime si limité et si précaire de propriété, on les menace pour tant de causes subtiles, de dissolution et de confiscation qu'il est impossible, selon la remarque du *Temps* lui-même, qu'avec ce régime, aucune puisse subsister six mois sans tomber sous quelque article de loi. L'arbitraire du gouvernement, le caprice d'un ministre, d'un député, d'un préfet, moins que cela encore, d'un simple électeur serait la loi suprême. Le projet enlève aux congrégations la capacité civile. A aucun titre, elles ne pourront recevoir de dons et legs en argent; il ne leur est permis d'acquérir et de posséder que les immeubles strictement nécessaires à l'habitation ou à la réunion de leurs membres. Le droit de visite de l'autorité judiciaire ou administrative au domicile des associations est absolu et ne respecte pas même la clôture

religieuse. A toute heure du jour et de la nuit, le délégué de l'autorité pourra pénétrer dans la maison, sous le seul motif de s'assurer de la sécurité, de la liberté des personnes et du respect des lois. Et pour le premier prétexte venu, et même sans prétexte, un simple décret pourra déclarer dissoute toute congrégation dont on voudra se débarrasser. Aucune même n'est assurée de vivre un seul jour, puisque sont interdites en principe toutes les associations qui compteraient des étrangers parmi leurs administrateurs, directeurs ou représentants, ou qui se rattacheraient à des associations existant en pays étranger. Et de ce seul fait, toutes ou presque toutes tombent sous le coup de la loi ; car, en dehors même des grands ordres religieux qui ont leur supérieur à Rome, il n'est presque pas une congrégation qui n'ait quelque attache ou quelque ramification à l'étranger. Dans sa rigueur, cette loi rend même impossibles les simples associations de piété et confréries de paroisse. C'est la suppression pure et simple de toute liberté d'association, de tout droit de cohabitation et de réunion, de toute liberté domiciliaire, de toute faculté de vivre et d'agir dans un but religieux. C'est la destruction effective en France des congrégations religieuses auxquelles il ne restera d'autre parti à prendre, si cette loi monstrueuse est jamais votée, que d'aller porter à l'étranger leur dévouement et leurs vertus. Et ce n'est pas tout ; car, ce projet de loi destructif de toute liberté, c'est le régime sous lequel se trouverait placée l'Eglise elle-même, devenue simple association religieuse en France, si la rupture du Concordat devenait jamais un fait accompli. Et les républicains eux-mêmes conviennent que ce projet de loi a été surtout élaboré en vue de cette éventualité : c'est donc le catholicisme lui-même qu'il menace, le catholicisme avec les ramifications de son chef à l'étranger. Jamais le *Kulturkampf* n'a rien fait de pareil.

Devant une telle loi, qui ne tombe pas avec le cabinet, car elle serait reprise par l'initiative parlementaire, si elle était abandonnée par le prochain ministère; devant une telle loi, qui se retrouve plus aggravée encore, s'il est possible, dans le projet sur les associations, présenté par M. Goblet et que le Sénat vient de prendre en considération, les catholiques ont plus impérieusement que jamais le devoir de s'unir pour la défense religieuse. C'est le conseil suprême que leur donne l'Encyclique adressée par le Souverain-Pontife à l'épiscopat français. Dans ce but, elle engage les catholiques à accepter le fait accompli de la république, quoique cette forme de gouvernement ne réponde certainement pas aux conditions énumérées dans le

document pontifical, qui déterminent pour chaque peuple son régime politique. Car, dit l'Encyclique, « si chaque forme politique est bonne par elle-même et peut être appliquée au gouvernement des peuples, en fait, cependant, on ne rencontre pas chez tous les peuples le pouvoir politique sous une même forme ; chacun possède la sienne propre. » C'est le témoignage même de l'histoire. Et la lettre pontificale explique très bien que « cette forme naît de l'ensemble de circonstances historiques ou nationales, mais toujours humaines, qui font surgir dans une nation des lois traditionnelles et même fondamentales; et par celles-ci se trouve déterminée telle forme particulière de gouvernement, telle base de transmission des pouvoirs suprêmes. » C'est ainsi que la monarchie est la forme traditionnelle de gouvernement en France. Les révolutions y ont implanté la république. Durera-t-elle ? Avec le tempérament monarchique du peuple français, avec le besoin d'un gouvernement personnel et stable qui est au fond des esprits, ne faut-il pas s'attendre, à toute occasion, à un retour à la forme traditionnelle, sinon dans les conditions politiques et dynastiques d'autrefois, du moins dans des circonstances qui feraient revivre un pouvoir fort et régulier ? C'est ainsi qu'une grande victoire, une grande crise sociale pourraient susciter un homme en qui se rétablirait de soi le pouvoir autoritaire sous lequel la France est habituée à vivre et dont, plus que jamais peut-être, elle a besoin pour remédier à l'anarchie parlementaire.

Pour le moment, Léon XIII voit le salut de la France et surtout la garantie des intérêts religieux dans un acquiescement public du clergé et des fidèles à l'institution républicaine, d'où il attend un accroissement de force et d'efficacité pour l'action catholique. Il ne s'agit évidemment que d'une acceptation purement théorique, contre laquelle, du reste, les catholiques ne se sont jamais insurgés, qu'ils ont même toujours fait profession, n'étant pas plus royalistes de parti que républicains, de reconnaître comme étant la forme consacrée par la dernière loi constitutionnelle du pays. Et c'est pour les catholiques que l'Encyclique distingue justement entre les pouvoirs constitués et la législation, en sorte que l'acceptation de la République ne doit être de leur part que la reconnaissance de la Constitution de 1875, et ne peut modifier en rien leur opposition aux actes et aux hommes d'un régime qui se personnifie pour eux dans une politique de guerre à l'Eglise et dans les lois de haine anti-religieuse et de persécution. Que si, au moyen des élections, ou plutôt à la faveur de circonstances providentielles, les catholi-

ques étaient en situation de disposer du pouvoir, ils n'auraient évidemment pas d'autre devoir, malgré leur attitude passée à l'égard de la République, que de mettre la France dans les conditions du meilleur gouvernement. Et ce ne serait pas le régime républicain qu'il conviendrait de conserver. L'Encyclique doit être surtout pour les catholiques une exhortation à s'unir, à s'organiser, à se préparer pour la lutte. Et rien ne peut mieux les stimuler eux-mêmes et seconder leur action dans le pays que les fautes et les excès du gouvernement républicain. Jamais la République ne se fondera en France, jamais elle n'offrira au pays les garanties de stabilité politique et sociale qu'on demande avant tout à un gouvernement, parce qu'elle est essentiellement le parti du mal et du désordre. Elle n'existe que par le concours de tout ce qui est irréligieux et anarchique et par l'indifférence du plus grand nombre. Ce n'est pas sur de pareilles bases qu'on peut asseoir un régime gouvernemental ; aussi l'édifice est-il fragile, malgré l'appui qu'il semble avoir dans le suffrage universel. Il aurait suffi, (comment l'oublier ?) d'un Boulanger, pour le renverser. Et que serait-ce, si la guerre faisait surgir un chef d'armée victorieuse, où si la terreur du socialisme appelait un homme pour le salut de la société !

La république montre, en ce moment même, sa fragilité, par les difficultés que rencontre la formation du nouveau cabinet. Au bout de douze jours de crise ministérielle, il n'y a pas encore de ministre. On essaye de diverses combinaisons et aucune n'a réussi. On a été de M. Bourgeois à M. Loubet, de la gauche radicale centre modéré, pour composer un ministère sur de nouvelles bases ; on est revenu à M. Freycinet, à M. Rouvier, à M. Ribot pour essayer de reconstituer l'ancien cabinet : aucune démarche n'a abouti. Sans doute, on finira par réussir, puisqu'il faut un ministère et qu'il ne manque pas de candidats qui ont envie d'en être. Mais quelle sera la nouvelle combinaison, et combien de temps surtout durera-t-elle ?

Le cabinet Freycinet avait vécu de la concentration républicaine qui s'était opérée d'elle-même en face du « Boulangisme » et qu'il avait réussi, à force d'équivoque et de duplicité, à maintenir jusqu'ici, même après le fameux coup de pistolet du cimetière d'Ixelles. Mais c'en est fait aujourd'hui de la concentration; elle avait été frappée au cœur avec le pauvre général Boulanger, elle est morte avec le projet de la loi sur les associations. Le vote de l'ordre de jour Trouillet a consommé la rupture entre les deux grandes fractions du parti républicain ; les radicaux et les opportunistes ont repris leurs positions respectives, leur

ancien antagonisme : la lutte est ouverte. Dès lors, toute base solide manque au futur cabinet. Ni un ministère radical, ni un ministère opportuniste, ni un ministère de conciliation n'aura plus de majorité fixe. On n'entrevoit plus qu'un cri d'instabilité ministérielle. Les plus avisés, en cette circonstance, sont peut être ceux qui, pour éviter le renouvellement de crises périodiques, qui affaibliraient sensiblement la république, parlent de recourir à un dissolution de la Chambre des députés. Mais quelle redoutable épreuve en perspective que celle d'un agitation électorale ! On ne se décidera pas à la tenter ; on composera un ministère quelconque, on s'arrangera pour vivre; on essaiera surtout de refaire l'unité au moyen d'une reprise de la lutte contre le cléricalisme.

Dès maintenant, les catholiques ont à s'unir, selon les conseils du Souverain Pontife, pour faire face à leurs adversaires. En attendant qu'il plaise à Dieu de disposer les événements, pour en faire sortir un meilleur régime politique, c'est le devoir urgent de tous les hommes d'ordre de s'employer à la défense sociale. Et avant tout, qu'ils tâchent d'obtenir la majorité aux futures élections, ou du moins une situation assez forte dans la prochaine Chambre pour faire rapporter les lois de laïcisation, et notamment les lois scolaires qui pervertissent la jeunesse et préparent des générations impies et révolutionnaires. Et, sous ce rapport, quel exemple la Prusse donne à la France ! C'est chez elle que la France, après la triste guerre de 1870, avait pris cet engouement de l'école, où elle voyait l'élément essentiel de sa reconstitution politique. Que ne l'imite-t-elle maintenant dans la réforme qui s'y prépare pour donner à l'école sa vraie valeur morale !

C'est, du reste, un exemple pour tous les pays que le projet de loi scolaire présenté au Landtag prussien, qui rétablit le caractère confessionnel de l'école. Le fond du projet, son essence même, c'est, en effet, que l'école doit être religieuse, et il est vraiment libéral, puisque, en pays protestant, il consacre le principe de l'école catholique pour les catholiques. A l'encontre du faux principe de la laïcisation de l'école, qui domine plus ou moins la législation des autres pays, la loi prussienne fait de la religion la base de l'enseignement. Et non seulement l'enseignement de la religion est obligatoire à l'école, au même titre que celui de l'histoire ou des sciences, mais la pratique du culte fait aussi partie du devoir scolaire, et l'école elle-même est placée sous la direction et la surveillance de l'autorité ecclésiastique compétente.

Une telle loi est la condamnation éclatante de l'école laïque et athée que la République a imposée à la France. La pensée qui l'a inspirée est une haute vue de gouvernement. L'empereur Guillaume veut combattre l'athéisme, non moins dangereux à ses yeux que le socialisme. Et combien les troubles récents de Berlin, accompagnés de pillage, justifient ses intentions ! Car, à quels excès n'en viendra pas le peuple, sous les excitations des théories révolutionnaires, lorsqu'il n'aura plus le frein de la foi ! Le chancelier de Caprivi, bien plus homme d'État en cela que M. de Bismarck, soutient énergiquement la pensée du souverain. « La lutte actuelle, a-t-il déclaré, est une lutte contre l'athéisme. » On conçoit dès lors que tous les partis libéraux se déchaînent avec fureur en Allemagne contre une loi qui consacre le caractère religieux de l'enseignement primaire, et qu'ils fassent affluer au Landtag les protestations de leurs affiliés d'une extrémité de la Prusse à l'autre. C'est un autre Kulturkampf qui s'ouvre ; mais celui là est vraiment une lutte pour la civilisation. Ici les rôles sont renversés : le gouvernement fait vraiment œuvre civilisatrice et les catholiques, appelés les premiers à bénéficier de la nouvelle loi, sont avec lui. Il serait curieux de voir M. de Bismarck sortir de sa retraite, comme l'y sollicitent tous les faux libéraux, pour venir combattre à la Chambre des seigneurs une loi qui est l'heureuse contre partie de la triste politique de guerre religieuse dans laquelle l'Allemagne s'est débattue jusqu'à sa chute. Mais combien il sera humiliant pour lui de se voir infliger, au nom de la raison, de l'intérêt politique et de la vraie liberté, un échec suprême ! Il ferait mieux désormais de rester dans le silence auquel l'a réduit sa disgrâce et d'y réfléchir sur les erreurs d'une politique qui aurait pu être la ruine de sa patrie comme elle a été la sienne.

Les catholiques allemands achèvent de triompher du Kulturkampf avec le nouveau projet de loi scolaire, qui sera voté malgré l'opposition libérale, et dont certains amendements de transactions, fussent-ils adoptés, ne détruiraient pas le caractère essentiel. Sortis victorieux aussi d'une longue lutte où la question religieuse était en cause, les catholiques belges n'ont pas été jusqu'à changer une loi qui laisse subsister le principe de l'école neutre, avec la simple liberté de l'école confessionnelle en plus. N'est-ce pas un tort, surtout à la veille du changement qui va introduire un élément nouveau, une nouvelle catégorie d'électeurs, peut-être le suffrage universel lui-même dans la Constitution ? Les violentes manifestations socia-

listes qui préludent à cette réforme, la menace d'une grève générale dont les meneurs démagogiques font l'argument suprême des masses en faveur du suffrage universel montrent, par un nouvel exemple, la nécessité de faire pénétrer dans les classes ouvrières le sentiment religieux, seul frein assez fort pour arrêter l'immense mouvement socialiste et l'empêcher de tourner à l'anarchie.

Ne serait-ce pas un malheur pour la Belgique que l'établissement du suffrage universel eut lieu sans une réforme préalable de la loi scolaire, qui lui donnerait le même caractère religieux qu'en Prusse ? Plus l'importance politique des masses s'accroît, plus aussi il faudrait développer chez elle l'élément religieux qui est la seule garantie sociale réelle contre les appétits d'en bas et les excès du nombre. Les catholiques sentent le péril du suffrage universel, que le vaillant pape, de sainte mémoire, Pie IX, appelait si bien le mensonge universel.

Leur opposition s'affirme malgré les menaces du parti socialiste. La réunion de la Fédération des cercles catholiques et des associations conservatrices, tenue sous la présidence du chef de la droite, M. Woeste, s'est prononcée, avec raison, contre une prétendue réforme dont l'expérience pourrait être si fatale à la Belgique. Il est toujours dangereux de toucher à la Constitution d'un pays, surtout sur un point aussi important que l'article électoral. Le ministère Bernaert ne s'est-il pas engagé, mal à propos, dans la revision ? Y avait-il vraiment dans la masse du peuple belge un désir sérieux de reviser le pacte constitutionnel de 1830 ? L'agitation dont le cabinet a cru devoir tenir compte, n'est-elle pas en grande partie factice ? Celui-ci s'est trop laissé aller également aux vues du roi Léopold, en proposant l'adoption du *referendum* royal. En pays de liberté parlementaire, une telle innovation n'est guère acceptable. Ce droit de consultation directe du suffrage universel par le souverain, en cas de dissentiment entre la Chambre des représentants et lui, se concilie difficilement avec les règles de droit public constitutionnel et les pratiques du parlementarisme. L'exercice du droit de *veto* suppose d'autres institutions monarchiques que celles des gouvernements modernes. Il est certain que, de quelque manière qu'on entende et qu'on règle le *referendum* royal, lorsque le pays, à la demande du souverain, se sera prononcé pour ou contre un projet de loi, aura ratifié ou rejeté une loi votée, la liberté de discussion ou de décision n'existera plus pour les Chambres, le pouvoir législatif n'aura plus son fonctionnement régulier, et l'autorité royale elle-même

pourra s'en trouver amoindrie. Ce serait un bouleversement général de la Constitution belge.

Les catholiques ont raison de s'opposer au *referendum* royal comme au suffrage universel. Mais seront-ils assez forts pour contenir cette agitation revisionniste qui a surtout son principe dans les revendications du socialisme? Et si la revision est décidée, conserveront-ils la majorité dans la nouvelle assemblée constituante? Voilà des causes de trouble, qu'une politique plus ferme et mieux avisée aurait peut-être pu éviter à la Belgique.

Vraiment, ne serait-ce pas le devoir des gouvernements de s'appliquer avant tout à réprimer toutes ces tendances anarchiques qui, sous une forme ou sous une autre, ici sous des prétextes politiques, là sous le couvert de réformes sociales, se manifestent d'une manière si inquiétante dans presque tous les pays? L'Espagne elle-même est travaillée de ce mal nouveau.

Une vive agitation s'y manifeste depuis plusieurs semaines dans les régions industrielles. Les troubles graves de Xérès sont un avertissement sérieux. Du moins, le gouvernement n'a pas failli à son devoir. L'exécution solennelle de quatre des fauteurs de l'attaque nocturne, ne suffira pas cependant à calmer tous ces milieux agités. Il y faudrait d'autres remèdes plus efficaces. Quand donc comprendra-t-on que le socialisme, contre lequel les gouvernements s'arment trop tard de rigueur, est un fruit de leur faux libéralisme? L'Espagne pourrait être encore préservée. Le parti anarchiste voulait profiter de l'explosion de Xérès pour soulever les centres ouvriers de l'Andalousie, de la Catalogne et des pays basques, où depuis des années une active propagante est faite. Il croyait le moment venu de recueillir le profit de sa propagande, il espérait même, d'après les informations locales, qu'une répétition générale des manifestations que l'on prépare pour le 1er mai, allait avoir lieu et jeter la terreur parmi la bourgeoisie et les autorités. Au lieu d'une grève générale, il n'y a eu jusqu'ici que des chômages partiels à Xérès, à Barcelone, à Bilbao, et le gouvernement a pu faire arrêter les principaux meneurs. Mais toute cette agitation est d'un mauvais augure. Partout, la journée du 1er mai s'annonce mal.

En Angleterre, les préoccupations du socialisme ont fait éclore de nouveaux projets d'assistance publique pour la classe ouvrière élaborés par M. Chamberlain. Ce système qui ne va pas jusqu'à rendre la prévoyance et l'épargne obligatoires, a néanmoins le tort d'engager l'Etat dans des institutions qui devraient avoir uniquement un caractère privé et libre. Rien de mieux

que d'amener les ouvriers à faire sur leur salaire des prélèvements réguliers, afin de s'assurer une ressource pour la vieillesse, pourvu que ces prélèvements soient facultatifs et que l'établissement de caisses de retraite ne devienne pas une charge pour le budget, c'est-à-dire pour la masse des contribuables. Car ce n'est point faire œuvre de sage politique et de bonne réforme que de remédier au socialisme ouvrier par le socialisme d'Etat. Mais le projet de pension de retraite de M. Chamberlain est avant tout une réclame électorale.

Il faut en dire autant du bill sur la réforme du gouvernement local en Irlande, présenté au nom du Cabinet anglais à la Chambre des communes, par M. Balfour. L'opinion, toutefois, ne s'y trompera pas. Cet artificieux projet a été accueilli par les huées de l'opposition tout entière. « C'est une duperie monstrueuse », a dit M. John Morley et M. Redmond, le chef des Parnellistes s'est trouvé d'accord avec M. Mac Carthy, le nouveau chef du parti national irlandais, pour considérer le bill Balfour comme « une insulte à l'Irlande » et pour lui déclarer une guerre à outrance. Il y a loin de là, en effet, au *Home rule* réclamé par l'Irlande. Il se pourrait que le malencontreux projet, dont la discussion menace d'être longue et violente, eût pour résultat inattendu de hâter l'époque des élections. Il donnerait beau jeu à M. Gladstone contre lord Salisbury.

ARTHUR LOTH.

Nos lecteurs français prendront une part très vive à la mort de M. Armand Frère, secrétaire-général des Chemins de fer de l'Ouest. — Ses sentiments envers la presse et surtout pour les journaux conservateurs, nous fait un devoir de lui donner une part dans nos prières. Nous y associerons la pensée de sa digne et vénérée compagne, afin que Dieu l'assiste et lui donne la force de supporter cette cruelle épreuve.

BIBLIOGRAPHIE

Le Secret de Fourmies, par Edouard Drumond.

M. Edouard Drumont vient de publier un nouveau livre : *le Secret de Fourmies* (chez Savine). On y trouve toutes les qualités éminentes de l'auteur de la *France juive*, et particulièrement cette émotion sincère et communicative, qui le fait éclater en cris d'indignation, est partagée par le lecteur, qui frémit avec lui. Ce n'est plus un *auteur* que l'on trouve, comme on l'a dit d'un petit nombre d'écrivains, c'est un *homme*, et dans cet homme une âme généreuse, avide de vérité et invoquant la justice de Dieu.

Et, c'est précisément parce qu'il croit à Dieu et l'invoque, que l'on s'étonne qu'il obéisse au préjugé qui impose le duel à ceux que la religion appelle les *hommes du siècle*. Pour soutenir les faits qu'il expose, il a cru devoir accepter un duel avec le sous-préfet d'Avesnes, le juif Isaac. On ne saurait trop vivement protester contre cette faiblesse, contre cette faute capitale. M. Drumont est chrétien, il sait que le duel est prohibé par les lois de l'Église ; il ne devait donc pas, il ne doit plus répondre aux défis sanguinaires qui lui sont portés. Qu'il imite M. Paul de Cassagnac, qui, après de nombreux duels, résolut, lorsqu'il fut devenu catholique pratiquant, de ne plus se battre, et qui a tenu parole. Il ne suffit pas de se dire chrétien, il faut le prouver par ses actes et son exemple.

S'il est permis, après cette raison supérieure de la loi religieuse, de faire valoir des motifs humains, que M. E. Drumont considère qu'il ne doit pas exposer sa vie avec une imprudente témérité, comme il l'a fait plus d'une fois ; il n'y a pas d'égalité dans une telle rencontre : le sous-préfet de vingt-cinq ans, le juif Isaac, peut-il être mis sur la même ligne que l'écrivain dont les ouvrages excitent l'attention de toute l'Europe éclairée ? Et, à un point de vue personnel, ne peut-on prévoir qu'un de ces combats sera fatal au champion chrétien ? On le provoque, il cède; un jour, il sera tué. Et il n'a pas le droit de courir cette chance, de jouer sa vie à cette loterie, de priver la cause qu'il sert d'un de ses défenseurs les plus braves, les plus déterminés et les plus éloquents. A tous les titres donc, divin et humain, M. Ed. Drumont doit regretter d'avoir accepté un duel à l'occasion de son livre *le Secret de Fourmies*, et ce doit être le dernier.

EUGÈNE LOUDUN.

Le Gérant : JOSEPH REGNART.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Alpes autrichiennes (A travers les), *(fin)* par Gaston **Maury**, ... 85, 334 et 420

Auguste Nicolas, son œuvre apologétique, par G. **Fontaine** S.J. 5

B

Beaufond (E. de). La paroisse de Saint-Sulpice et la Révolution. 272

Bellaigue (L. de). Denise, la fiancée du Juif. (Roman.) . . . . . 103, 308 et 457

C

Ce qui manque à la meilleure des républiques *(fin)*, par le Mis de **Moussac** 70

Chronique générale, par Arthur **Loth** . . . 172, 359 et 557

Chronique scientifique, par le Dr **Tison** 542

Civilisation (la) dans les Gaules. — Charlemagne, par J.-A. **Petit**, ... 408

Comballot (l'abbé) par Ant. **Rondelet**. 239

Cournau (Attale du) Question africaine, la conquête du Tchad et le grand empire africain 385

D

Denise, la fiancée du Juif, (*Roman*) par L. de **Bellaigue**, ... 103, 308 et 457.

E

E. L. Les livres d'étrennes. 163

Estienne (Jean d'). L'homme et la Bête de l'antiquité au XVIIe siècle. 60

Estienne (Jean d'). Questions scientifiques 250

F

Fontaine S.J. (G.). M. Auguste Nicolas, son œuvre apologitique, 5

G

Guérin (Urbain). Le mouvement social 287

H

Harold (Frédéric). Un jeune empereur. . . . 32, 208, 397

Homme (l') et la Bête, de l'antiquité au XVIIe siècle par Jean d'**Estienne** 60

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en **égyptiennes** : les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles ; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères *italiques ;* les chiffres indiquent les pages.

J

Jeune empereur (un) par **Harold** Frédéric . . 32, 208 et 397

L

Livres d'étrennes par **E. L.** 163
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce **de la Rallaye**, 126 et 526
Loi et Conscience par M. **Zablet**. 193
Loth (Arthur). Chronique générale. . . . 172, 359 et 557

M

Marlet (Léon). Les Questions historiques. 495
Maury (Gaston). A travers les Alpes autrichiennes *(suite)* . . . . . 84, 334 et 420
Maze (Georges). Revue littéraire, voyages et variétés . . 348
Moussac (Mis de). Ce qui manque à la meilleure des Républiques *(fin)*. 70
Mouvement (le) social, par Urbain **Guérin** 287

N

Nemours-Godré (L.). Parnell. Grandeur et décadence d'un grand homme 472

P

Parnell. Grandeur et décadence d'un grand homme, par **L. Nemours-Godré** 472
Petit (J.-A.) La Civilisation dans les Gaules, Charlemagne. 408
Paroisse (la) de Saint-Sulpice et la Révolution, par **E. de Beaufond** 272

Q

Question africaine. La conquête du Tchad et le grand empire africain par Attale du **Cournau** 385
Questions historiques, par Léon **Marlet** 495
Questions scientifiques par Jean d'**Estienne**. 250

R

Rallaye (Léonce de la). Les Livres récents d'histoire. 126 et 526
Revue littéraire. Voyages et variétés par Georges **Maze**. 348
Rochay (J. de). Les Romans nouveaux . . . . 148 et 511
Romans (les) nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 148 et 511
Rondelet (Ant.) L'abbé Comballot 239

T

Tison (D^r^). Chronique scientifique. 542

Z

Zablet (M.) Loi et conscience 193

Librairie HACHETTE & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

FUSTEL DE COULANGES

Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales), professeur en Sorbonne.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE

L'INVASION GERMANIQUE

Ouvrage revu et complété sur le manuscrit et d'après les notes de l'auteur

Par **Camille JULLIAN**, chargé des cours à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Un volume in-8°, broché . . . . **7 fr. 50**

LES TRANSFORMATIONS DE LA ROYAUTÉ

PENDANT L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

REVUES ET COMPLÉTÉES SUR LE MANUSCRIT ET D'APRÈS LES NOTES DE L'AUTEUR

par Camille JULLIAN

Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Un volume in-8°, broché . . . . . 7 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE :

La Gaule romaine. 1 volume in-8°, broché . . . . . 7 fr. 50
La Monarchie franque. 1 volume in-8° broché . . . . . 7 fr. 50
L'Alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne. 1 volume in-8° broché . . . . . 7 fr. 50
Les Origines du système féodal. Le Bénéfice et le Patronat pendant l'époque mérovingienne. 1 volume in-8°, broché . . . . . 7 fr. 50

Recherches sur quelques problèmes d'histoire. 1 volume in-8°, broché. 10 fr. »
Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire. 1 volume in-8°, broché . . . . . 10 fr. »
La cité antique, 13° édition (ouvrage couronné par l'Académie française). 1 volume in-16, broché . . . . . 3 fr. 50

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

BOILEAU

par M. GUSTAVE LANSON

Un volume in-16, avec une photogravure, broché . . . . . 2 francs

Ont déjà paru :

Victor Cousin, par M. Jules Simon, de l'Académie française. 1 vol.
Madame de Sévigné, par M. Gaston Boissier, de l'Académie française. 1 vol.
Montesquieu, par M. Albert Sorel, de l'Institut. 1 vol.
George Sand, par M. E. Caro, de l'Académie française. 1 vol.
Turgot, par M. Léon Say, de l'Académie française. 1 vol.
A. Thiers, par M. P. de Rémusat, 1 vol.
D'Alembert, par M. Joseph Bertrand, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. 1 vol.
Vauvenargues, par M. Maurice Paléologue. 1 vol.
Madame de Stael, par M. Albert Sorel. 1 vol.
Théophile Gautier, par M. Maxime Du Camp, de l'Académie française. 1 vol.
Bernardin de Saint-Pierre, par M. Arvède Barine. 1 vol.
Madame de Lafayette, par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. 1 vol.
Mirabeau, par M. Edmond Rousse, de l'Académie française. 1 vol.
Rutebœuf, par M. Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. 1 vol.
Stendhal, par M. Edouard Rod. 1 vol.
Alfred de Vigny, par M. Maurice Paléologue. 1 vol.

Chaque volume in-16, avec une photogravure, broché . . . 2 francs

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS - ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, PARIS.

VIENNENT DE PARAITRE

SOUVENIRS

DU

MARÉCHAL MACDONALD

DUC DE TARENTE

AVEC UNE INTRODUCTION

Par CAMILLE ROUSSET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Portraits d'après DAVID et d'après GÉRARD

Un volume in-8°. — Prix. . . . . 7 fr. 50

LE P. DIDON

DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE

INDISSOLUBILITÉ

ET

DIVORCE

CONFÉRENCES DE SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE

AVEC

PRÉFACE ET ÉPILOGUE

NOUVELLE ÉDITION

Un volume in-18. — Prix . . . 3 fr. 50

LETOUZEY & ANÉ, Éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

VIENT DE PARAITRE : LE 2e FASCICULE

DU DICTIONNAIRE DE LA BIBLE

contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les saintes écritures, les questions théologiques, archéologiques, scientifiques, critiques, relatives à l'ancien et au nouveau testament et des notices sur les commentateurs anciens et modernes avec de nombreux renseignements bibliographiques.

Ouvrage orné de cartes, de plans, de vues des lieux, de reproductions de médailles antiques, de fac-similés des manuscrits, de reproductions de peintures et de bas-reliefs assyriens, égyptiens, phéniciens, etc.

Publié par F. VIGOUROUX

Prêtre de Saint-Sulpice,
professeur d'Écriture sainte au grand séminaire et à l'Institut catholique de Paris.

AVEC LE CONCOURS D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Le Dictionnaire formera environ 20 fascicules in-4o de 160 pages (320 colonnes) représentant chacun la valeur de 4 volumes in-12 de 300 pages. — Deux cartes simples, ou une carte double, ou une gravure en couleur, tiendront lieu de 16 pages de texte. — Le prix de chaque fascicule (rendu franco par la poste) est de 5 fr. net pour les souscripteurs à l'ouvrage complet.

Il a été tiré 100 exemplaires sur grand papier vélin blanc au prix de 10 fr. le fascicule.

Les fascicules ne se vendent point séparément.

Les saintes Écritures sont devenues de nos jours le point de mire de l'incrédulité. C'est contre elles que la critique rationaliste porte tout le poids de ses efforts. Depuis la fondation de l'Eglise, elles ont été mêlées à toutes ses luttes, mais d'une manière bien différente autrefois et aujourd'hui. Autrefois elles étaient, d'une voix unanime, reconnues comme la parole de Dieu ; après l'extinction du paganisme, hérétiques et orthodoxes acceptèrent également leur autorité et leur origine divine ; on disputa souvent sur le sens qu'il fallait attacher aux oracles qu'elles renferment, jamais sur la soumission et l'obéissance qui leur sont dues. Aujourd'hui tout est changé Bien des fronts ne s'inclinent plus avec respect devant les pages divines ; l'erreur ne les accepte point comme juge et comme arbitre dans les combats qu'elle livre au christianisme : c'est la Bible même qu'elle attaque, qu'elle voudrait anéantir.

Les accusations sans nombre lancées contre la bible ne justifient que trop l'opportunité du travail que nous entreprenons. Puisqu'on nous attaque, nous devons nous défendre : c'est notre devoir.

Tel a été le but du travail dont nous commençons la publication. A peine le premier fascicule était-il paru, que les encouragements sont venus de toute part.

Mgr GILLY, évêque de Nimes, écrivait à l'auteur : « Vous avez résumé dans cet ouvrage les doctes études auxquelles vous vous livrez depuis près de quarante ans sous la direction du regretté M. Le Hir d'abord, qui fut notre maître à tous ; vos recherches, vos travaux d'exégèse et de linguistique, vos voyages, tout a été savamment utilisé pour cette œuvre remarquable...

« Les élèves de nos grands séminaires, les prêtres de nos diocèses, qui après avoir reçu les leçons de vos confrères voudront continuer leurs études, les laïques eux-mêmes qui ne supportent point de rester étrangers à la science biblique, devront sans cesse avoir à leur portée votre *Dictionnaire de la Bible*. Il leur épargnera de nombreuses recherches, puisque, en le faisant pour tous, vous avez jugé à propos de le mettre au niveau des plus modestes étudiants sous une forme toujours accessible. »

Mgr BOURRET, évêque de Rodez : « Ce travail, qui sera considérable, est le complément nécessaire de vos savantes études scripturaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

« Il ne se pouvait pas, en effet, qu'après avoir mis les travaux des anciens exégètes en harmonie avec les dernières découvertes de la science, vous n'eussiez pas l'idée de réduire vos savantes dissertations en articles condensés et substantiellement rédigés pour la plus grande commodité de ceux qui, faisant des études plus précipitées, ont besoin d'avoir sous la main des résumés succints. Cette sorte d'encyclopédie rendra donc à ce point de vue des services signalés...

« ...Bien qu'on ait souvent médit des dictionnaires, je m'aperçois que notre siècle, pressé en toute chose, ne vit guère que de leurs articles On a trop produit pour tout savoir. On a trop écrit pour tout parcourir. Il faut des hommes qui fassent ce que nous ne pouvons pas faire nous-mêmes et qui vulgarisent ce que le grand public ne peut connaître ni étudier. Si j'ajoute, comme c'est justice, que vous et vos collaborateurs, avez parfaitement saisi le genre qui convenait à pareille publication ; si je dis que les articles déjà parus sont rédigés avec sobriété, netteté, compétence, complètement au fait des dernières conclusions de la science sur la matière étudiée, j'aurai achevé l'éloge de votre si louable entreprise et j'aurai démontré plus que par tous les raisonnements, sa valeur et les services qu'elle est appelée à rendre.

« Recevez donc, etc... »

372003

OUVRAGE TERMINÉ

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

Encyclopédie universelle
des Lettres, des Sciences et des Arts

RÉDIGÉ PAR

les Savants, les Spécialistes et les Vulgarisateurs contemporains les plus autorisés

SOUS LA DIRECTION DE

Mgr PAUL GUÉRIN

Camérier de Sa Sainteté Léon XIII

AGRICULTURE. — ARCHÉOLOGIE. — ASTRONOMIE. — ADMINISTRATION.
ARMÉE ET MARINE. — ARTS ET MÉTIERS. — BEAUX-ARTS. — BIBLIOGRAPHIE.
BIOGRAPHIE. — ÉCONOMIE POLITIQUE. — GÉOGRAPHIE. — HISTOIRE.
HISTOIRE NATURELLE. — LANGUE FRANÇAISE.
LÉGISLATION. — LITTÉRATURE. — MATHÉMATIQUES PURES ET APPLIQUÉES.
MÉDECINE. — MYTHOLOGIE. — PHILOSOPHIE. — PHYSIQUE ET CHIMIE.
THÉOLOGIE. — TRAVAUX PUBLICS, ETC.

Six beaux volumes grand in-4 à trois colonnes, de chacun 1.200 à 1.300 pages. Prix, broché, **180** fr.; relié, demi-chagrin, plats en toile **210** fr.

L'espace manquant pour reproduire les appréciations de la presse, il faut nous restreindre à une seule citation : On lit dans le *Supplément du Figaro :*

« Vient de paraître le tome V de cette considérable publication qui s'appelle le **Dictionnaire des Dictionnaires**, dont nous avons salué l'apparition. Cet immense travail, publié sous la direction de Paul Guérin, restera comme une des encyclopédies les plus complètes de notre temps ; c'est une œuvre écrite sans passion, avec le seul sentiment de la justice et de la vérité. Biographie, géographie, histoire, art, science, etc.... tout y est traité avec une supériorité incontestable. »

Bulletin de souscription privilégiée.

Je soussigné .....

demeurant .....

déclare souscrire ..... *part de* **180 francs** *pour la publication intitulée* LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, *me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de dividendes qui seront établis, chaque semestre, et payés dans le cours du suivant, et je m'engage à effectuer ce versement, 45 fr. par trimestre, après avoir reçu l'ouvrage complet.*

Fait à .....

le .....

Signature :

REVUE du Monde Catholique. 1892
Jan.-Mar. v.109.